



HAL
open science

Ecologie et altérité: du discours de valeurs au discours de droits chez les Verts et les Verdi

Béatrice Fracchiolla

► **To cite this version:**

Béatrice Fracchiolla. Ecologie et altérité: du discours de valeurs au discours de droits chez les Verts et les Verdi. Linguistique. Université Paris 3 - Sorbonne Nouvelle, 2003. Français. NNT: . tel-01493869

HAL Id: tel-01493869

<https://hal.science/tel-01493869v1>

Submitted on 29 Mar 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université de Paris 3 – La Sorbonne nouvelle
UFR de Didactique du Français Langue Etrangère

Ecologie et Altérité : Du discours de valeurs au discours de droits chez les Verts et les *Verdi*

Thèse pour le doctorat en didactologie des langues et des cultures
Présentée et soutenue publiquement par

Béatrice FRACCHIOLLA
le 17 décembre 2003

Jury

Martine Abdallah-Pretceille, directrice de thèse

André Salem

Daniel Boy

Sergio Bolasco

Remerciements

Merci à Martine Abdallah-Preteille et André Salem, ainsi qu'à Bruno Villalba et Denis Monière pour leurs bienveillants conseils.

Merci à tous ceux, amis, famille, relations qui, à la croisée des chemins, des apparitions et des disparitions, de l'amitié et de l'estime, ont permis à ce travail d'aboutir.

Dédicace

A mes parents

Table des matières

ECOLOGIE ET ALTERITE : DU DISCOURS DE VALEURS AU DISCOURS DE DROITS CHEZ LES VERTS ET LES VERDI	1
Remerciements.....	2
Dédicace.....	3
Table des matières.....	4
Tables des tableaux et figures	10
INTRODUCTION	12
PARTIE I — LES « VERTS » ET L'ALTERITE.....	25
CHAPITRE 1 : TOUT EST LIE.....	26
A – Une approche interdisciplinaire.....	26
1. Des paradoxes à l'échange.....	26
2. De l'échange au partage.....	28
B – Une méthodologie pour l'analyse de discours	33
1. L'interculturel comme méthode.....	33
2. La statistique textuelle : un outil d'exploration.....	34
3. L'observation participative.....	35
4. Statistique textuelle et corpus d'entretien.....	37
C – Les corpus.....	39
1. Constitution des corpus.....	39
2. Trois villes, trois situations locales	43
3. Retranscription des corpus	44
D – Le choix de <i>Lexico3</i>	46
1. Deux langues, deux corpus.....	46
2. Présentation formelle des corpus.....	47
3. L'établissement de « listes de mots ».....	56
CHAPITRE 2 : ECOLOGIE : MICROCOSME ET MACROCOSME DE L'ALTERITE	61
A – L'écologie ou l'économie des relations à autrui	61
1. Les premières définitions	61
2. L'homme est un animal politique.....	63
3. L'écologie ou la dimension naturelle et culturelle de l'altérité.....	66
B – Les deux versants de l'écologie	67
1. Le discours des militants.....	67
2. L'histoire des Verts et des Verdi	68
3. Nature et culture de l'écologie politique	70
C – L'écologie aujourd'hui.....	71
1. Une évolution sémantique.....	71
2. La définition de l'écologie dans les statuts des Verts et des Verdi.....	73
3. De l'égalité au droit en passant par Saint François d'Assise	76
4. Saint François d'Assise	77

5. Des sciences exactes aux sciences humaines.....	80
6. Des sciences exactes à l'universallement vrai.....	81
D – Politique et écologie.....	84
1. D'un voisin à l'autre.....	84
2. Les Verts à l'aune des sciences politiques.....	84
3. Un espace politique unique.....	88
E – L'identité des Verts.....	90
1. La construction d'une identité autre.....	90
2. Le refus des cadres ou l'altérité structurelle du « ni droite ni gauche ».....	91
F – Image du parti et image de soi : problématique de la représentation.....	94
1. L'influence des médias.....	94
2. Être autre au sein du parti.....	94
3. Une communauté sans communautarisme.....	96
G – Une approche sociologique et politique des Verts ?.....	98
1. La couleur politique des Verts.....	98
2. Des valeurs politiques.....	99
3. Des idées « de gauche ».....	99
CHAPITRE 3 : LA FRANCE ET L'ITALIE : REGARDS CROISES.....	101
A – Deux pays, deux cultures.....	101
1. Des représentations communes et distinctes.....	101
2. Deux pays proches.....	102
3. Une écologie, plusieurs cultures.....	104
4. Communauté et diversité des références.....	104
5. La trame historique des partis.....	106
B – Le paramètre culturel.....	108
1. Une organisation marquée par la culture nationale.....	108
2. Adhésion et représentations.....	110
C – L'organisation caractéristique des <i>Verdi</i> et des Verts.....	111
1. Structures des <i>Verdi</i>	111
2. Statuts des <i>Verdi</i>	112
3. La parole des Verts.....	114
4. Les Verts : plusieurs tendances, une seule voix.....	115
D – Des partis comme les autres ?.....	120
1. La "socialisation" du discours des Verts : une nouvelle dimension de l'altérité.....	122
2. Un parti finalement comme les autres ?.....	124
E – Aperçu historique des <i>Verdi</i>	126
1. Des racines associatives et politiques.....	126
2. La construction des <i>Verdi</i>	128
3. L'institutionnalisation assumée des <i>Verdi</i> (1985-1992).....	130
F – La « loi d'airain » de Michels.....	138
1. Les étapes de l'oligarchisation.....	140
2. Possibles stratégies contre l'oligarchisation.....	142
3. Etat des lieux ?.....	144

PARTIE II — LES VALEURS DE L'ÉCOLOGIE 146

CHAPITRE 1 : L'ALTERITE MISE EN SCENE : UN PARTI, UNE SOMME D'INDIVIDUALITES.....	147
A – De l'individu au collectif.....	147
1. Le discours critique.....	147
2. A la rencontre de l'autre : à la rencontre de soi ?.....	148
3. L'individu au cœur de la société.....	151
4. L'énonciation : une théorie du « je ».....	152
5. Une carte des pronoms dans les corpus.....	153
6. « Je » : au cœur de la différence par l'exemple.....	155
B – La construction du discours collectif.....	157
1. Un « je » témoin.....	157
2. Du « je » politique à l'implication critique.....	158
3. Énonciation et représentation.....	163
4. Définition de deux types de discours.....	169
C – L'énonciation dans le corpus italien.....	182
1. L'expression du pronom personnel.....	182
2. Discours de représentation et discours individuel.....	183
D – Présences et traces de l'autre dans le discours.....	192
1. La convivialité : représentations.....	192
2. La convivialité : une valeur écologiste.....	195
3. La convivialité en actes.....	196
4. La convivialité dans le cadre de l'entretien.....	199
E – La représentation dans le discours.....	202
1. L'interculturel dans le cadre de l'entretien.....	202
2. « Tu » ou la valorisation pronominale d'autrui.....	203
3. « Tu » générique, « tu » empathique.....	205
4. « On », un pronom multiforme.....	207
5. « On » dans le corpus.....	207
F – L'altérité au centre de l'énonciation.....	212
1. Le cas du « je » fusionnel.....	212
2. Définition de l'identité par la relation à autrui.....	215
3. L'altérité dans l'énonciation.....	215
4. Définition du discours altéritaie.....	217
CHAPITRE 2 : LES VALEURS DANS LE DISCOURS.....	229
A – La définition de « valeurs ».....	229
B – Des valeurs « Vertes ».....	234
1. Les fondamentaux de l'écologie politique.....	234
2. L'écologie est-elle une idéologie ?.....	241
3. La dimension culturelle de la nature et de la liberté.....	245
4. Marxisme et écologisme.....	248
C – Un discours de valeurs.....	251
1. Dans le corpus.....	251
2. Des références partagées.....	253

3. Evolutions du mot « valeurs » dans le discours.....	254
D – Valeurs politiques et valeurs religieuses : la définition d’une culture ?.....	265
E – Généalogie partielle des valeurs écologistes : la prégnance de l’héritage religieux sur le politique.....	275
1. L’héritage chrétien	275
2. Valeurs de l’écologie politique et valeurs protestantes.....	281
3. Valeurs de l’écologie politique et valeurs catholiques	285
4. La définition d’une interculture.....	289
PARTIE III — LES FIGURES DE L’ALTERITE.....	293
CHAPITRE 1 : UNE SOMME D’ALTERITES POUR UNE IDENTITE DE DROITS	294
A – Altérités	294
1. La différence phénoménologique	294
2. L’alter ego	295
3. L’ennemi potentiel	295
4. Le frère.....	296
B – Du local au global : les représentations de l’altérité.....	297
1. A chaque lieu sa thématique.....	297
2. Raisons d’une division thématique.....	300
3. A chacun sa thématique.....	301
C – Les thématiques représentatives de l’altérité dans les entretiens.....	302
1. Langue et culture.....	302
2. Les thématiques retenues.....	303
3. L’organisation thématique au niveau du parti	306
D – La norme et l’ <i>autre</i>	310
1. La norme est écologique.....	310
2. La norme : une invention de la Révolution	311
3. Handicap, marginalité et discrimination positive	312
4. Le handicap, enjeu interculturel dans le discours	314
5. La discrimination positive.....	317
6. Multiculturalisme et discrimination positive	320
7. La problématique de la domination	321
CHAPITRE 2 : L’ALTERITE DE NATURE	327
A – L’altérité du non-humain : l’animal.....	327
1. Préambule.....	327
2. L’homme, un animal pensant	329
3. L’animal dans le discours des Verts français	331
4. Une analyse en contexte : le corpus français	334
5. La chasse dans le corpus français.....	335
6. L’animal dans le discours des Verdi.....	340
7. Une analyse en contexte : le corpus italien.....	341
8. Les occurrences métaphoriques.....	343
9. L’animal et le politique	352
10. Les « Animalistes ».....	353
11. La place de l’animal dans la politique et l’économie italiennes	355

12. La chasse dans le corpus italien.....	359
13. Manger l'autre ou comment devenir végétarien.....	360
14. Affects et empathie.....	367
15. Les animaux dans la perspective du droit.....	372
16. La dimension culturelle de l'animal.....	374
B – La femme.....	376
1. Complémentarité naturelle et altérité sociale.....	376
2. Présence des femmes dans le discours.....	380
3. Ecologie et Féminisme.....	382
4. L'avortement.....	386
5. La commission femme chez les Verts.....	390
6. Prostitution et "travailleuses du sexe" : le discours des Verts.....	391
7. L'égalité homme femme : une égalité « normale ».....	392
8. Les Verdi et l'avortement.....	395
9. La décision de la femme.....	398
10. La nécessité de la loi.....	399
11. Les générations futures.....	406
12. Une campagne électorale pour les générations futures.....	411
CHAPITRE 3 : L'ALTERITE CULTURELLE.....	415
A – L'égalité des chances.....	415
1. Les « pari opportunita ».....	415
2. Spécificités et cohérence de l'altérité : « pari opportunita » et « parité ».....	423
3. Citoyenneté et nationalité.....	424
4. L'immigré.....	426
5. Immigration et prostitution.....	429
6. Les sans-papiers.....	429
7. Histoire et dimension personnelle du discours.....	431
B – La diversité sexuelle.....	435
1. Les formes de la diversité sexuelle dans les corpus.....	435
2. Les spécificités du discours sur la diversité sexuelle.....	441
3. Le lien en question : Pacs et mariage dans le discours des Verts et des Verdi.....	442
4. La stérilité contre nature.....	447
5. Adoption et homoparentalité.....	452
6. Des valeurs qui s'opposent aux droits.....	455
7. Eux et moi, eux et nous.....	457
8. Le discours de droits.....	460
9. Vie privée vie publique.....	464
10. Vers un discours universaliste.....	469
11. Nature et culture, valeurs et droits : au-delà des frontières.....	469
CHAPITRE 4 : DES VALEURS AUX DROITS : UNE ONTOLOGIE DE L'ALTERITE.....	473
1. L'énonciation des droits de l'homme.....	473
2. Discours altéritaïre et discours de droits.....	476
3. L'altérité comme valeur.....	479
4. L'égalité ontologique.....	481

5. L'inspiration du décalogue.....	482
6. L'altérité valorisée dans le discours.....	485
7. Des valeurs à l'origine du droit.....	488
8. La globalisation d'autrui.....	490
9. Les droits de l'homme comme culture.....	490
10. De la culture à l'universel.....	493
11. Droits de l'homme et écologie politique.....	496
12. Des droits et des devoirs.....	497
CONCLUSION.....	499
BIBLIOGRAPHIE GENERALE.....	510
Ouvrages.....	510
Périodiques.....	521
Références Internet.....	524
Lexique Vert Français.....	525
Lexique Vert Italien.....	526
Annexes.....	527
INDEX.....	577

Table des tableaux et figures

TABLEAUX

Partie I - Chapitre 1

Tableau n°1 : Principales caractéristiques (PCLP) : Locuteurs français	p. 49
Tableau n°2 : Principales caractéristiques (PCLP) : Locuteurs italiens	p. 50
Tableau n°3 : Principales caractéristiques (PCLP) par "lieux" : corpus italien	p. 51
Tableau n°4 : Principales caractéristiques (PCLP) par "lieux" : corpus français	p. 51
Tableau n°5 : Principales caractéristiques (PCLP) par "valeurs" : corpus français	p. 52
Tableau n°6 : Principales caractéristiques (PCLP) par "valeurs" : corpus italien	p. 52
Tableau n°7 : Principales caractéristiques (PCLP) par "éducation" : corpus français	p. 52
Tableau n°8 : Principales caractéristiques (PCLP) par "éducation" : corpus français	p. 52
Tableau n°9 : Les corpus en chiffres	p. 53
Tableau n°10 : Comparaison statistique des corpus par locuteurs	p. 54
Tableau n°11 : Comparaison des spécificités des deux corpus	p. 55

Partie II – Chapitre 1

Tableau n°1 : Spécificités du lexique des élus et des non élus dans le corpus français	p. 166
Tableau n°2 : Spécificités par locuteurs pour 15 parties sélectionnées	p. 170
Tableau n°3 : Spécificités par locuteurs pour 14 parties sélectionnées	p. 177
Tableau n°4 : Spécificité par locuteurs élus et non élus dans le corpus italien	p. 185
Tableau n°5 : Spécificités en fonction du regroupement de 1 ^{ère} personne de la figure n°5	p. 189
Tableau n°6 : Spécificités par locuteur pour la partie "Silvana"	p. 218
Tableau n°7 : Spécificités par locuteur pour la partie "Valerio"	p. 219
Tableau n°8 : Spécificités par locuteur pour les parties "Silvana+ Valerio"	p. 221

Partie II - Chapitre 2

Feuille de calcul des concordances de "valeurs"	p. 254
Tableau n°1 : Caractéristiques du corpus français par partitions	p. 268
Tableau n°2 : Corpus français - Principales caractéristiques de la partition par "valeurs"	p. 269
Tableau n°3 : Corpus français - Principales caractéristiques de la partition par "éducation"	p. 269
Tableau n°4 : Caractéristiques du corpus italien par partitions	p. 271
Tableau n°5 : Corpus italien - Principales caractéristiques de la partition par "valeurs"	p. 272
Tableau n°6 : Corpus italien - Principales caractéristiques de la partition par "éducation"	p. 272

Partie III - Chapitre 1	
Tableau n°1 : Récapitulatif des thèmes abordés par locuteurs français	p. 304
Tableau n°2 : Récapitulatif des thèmes par locuteurs italiens	p. 305
Feuille de calcul des concordances de « handicap+ » dans le corpus français	p. 317

Partie III - Chapitre 2	
Feuille de calcul des concordances pour animal+ corpus français d'après <i>Lexico3</i>	p. 332
Feuille de calcul des concordances pour animal+ corpus italien d'après <i>Lexico3</i>	p. 345
Tableau des spécificités pour le groupe de mots « animal+ » : Corpus Italien	p. 350
Feuille des concordances de « avortement+ »	p. 386
Feuille des concordances de « aborto+ »	p. 387

Partie III - Chapitre 3	
Feuille de calcul des correspondances pour « homosexualité+ » : corpus français	p. 437
Feuille de calcul des correspondances pour « sexualité + »	p. 438

FIGURES

Partie II	
Figure n°1 : Analyse factorielle des correspondances – élus Français	p. 165
Figure n°2 : Analyse factorielle des correspondances – locuteurs Français 15/24 parties	p. 169
Figure n°3 : Analyse factorielle des correspondances – locuteurs Français 14/24 parties	p. 176
Figure n°4 : Analyse factorielle des correspondances – élus Italiens	p. 184
Figure n°5 : Analyse factorielle des correspondances – regroupement statistique « naturel » des locuteurs	p. 187

Introduction

Depuis les années 1970, et au fur et à mesure que les années passent, l'écologie prend de plus en plus de place dans le discours politique. Or, comme le dit Gaston Bachelard, tout discours scientifique est un discours de circonstances¹. Ce nouveau discours est en effet lié à une nouvelle perception de la gestion de l'environnement, que les hommes découvrent mauvaise et productrice d'effets secondaires parfois irréversibles relativement à certains besoins essentiels tels que boire, se nourrir, respirer. Peu à peu, de véritables partis écologistes à part entière ont émergé un peu partout en Europe² et dans le monde pour porter ce discours, qui ont acquis de la visibilité au cours des années. Alors que de nombreuses études existent sur les *Grünen* allemands et les Verts français, personne ne semble s'être encore penché sur une comparaison, pourtant pertinente³, entre les partis écologistes français et italien.

Dans une Europe en extension continue, aujourd'hui des 15 et demain des 25⁴, quelles sont les valeurs communes sur lesquelles fonder une identité et une « altérité »⁵ cohérentes et intrinsèquement liées ? Cette question est vraisemblablement centrale du point de vue éducatif, politique et anthropologique. C'est la question qui se situe au cœur de la recherche menée ici dans une perspective interculturelle à partir de deux objets politiques nationaux distincts. Comment nommer l'altérité afin qu'elle puisse s'exprimer et se reconnaître de façon cohérente dans ce nouvel espace européen en train de se créer ? L'écologie s'apparente en cela, parce qu'elle est relationnelle, à une *économie* de l'altérité. Elle peut donc tout à fait logiquement être à l'origine d'une pensée politique dans la mesure où le politique correspond

¹ Bachelard, G., *Le nouvel esprit scientifique*, Paris, PUF, 1934.

² Les *Grünen* ont été créés en 1980, *Ecolo* et *Agalev* (Anders Gan Leven-vivre autrement), les deux formations belges correspondant à la division linguistique et régionale, en 1981 (Villalba, B., *De l'Identité des Verts. Essai sur la constitution d'un nouvel acteur politique*. Thèse pour le doctorat d'Etat en Science Politique, Université de Lille II, 1995, p. 1). Le Green Party Anglais est né dès 1972 (Porritt J., *How Green Party in Britain*, London, Hutchinson Radius, 1990). Voir, pour des études sur les différents partis Verts européens, Vialatte, J., *Les Partis Verts en Europe Occidentale*, Paris, Economica, 1996 ; Grimaldi, G., *I Verdi in Europa. L'ecologia politica nelle istituzioni : idee e progetti nuovi per l'Europa*, Thèse pour le doctorat de recherches en histoire du fédéralisme et de l'unité européenne, Université de Pavie, 2001 ; Rihoux, Benoît, *Les partis politiques : organisations en changement. Le test des écologistes*, Paris, L'Harmattan, coll. Logiques Politiques, 2001.

³ Il est préférable également de choisir de comparer des langues et cultures qui ne soient ni trop proches ni trop éloignées, afin que dans cette moyenne, la comparaison, puisse s'effectuer. (M.-P. Woodley cité par Moirand, S., in « Des choix méthodologiques pour une linguistique de discours comparative », *Langage*, n° 105, mars 1992, p. 35).

⁴ Voir le site europe.eu.int/abc/governments/index_fr.htm.

⁵ Le contenu précis de la notion d'altérité sera défini dans ses différentes dimensions (politique, énonciative) dans le développement de la thèse.

de ce point de vue au versant social de l'écologie ; c'est-à-dire à l'organisation des hommes vivant avec d'autres hommes, où seule la dimension relationnelle de l'humain à l'humain est considérée dans l'environnement — ou du moins comme étant au premier plan des préoccupations et organisatrice du reste. C'est donc dans cette perspective que sera abordée l'altérité, et non dans celle de l'altérité partisane ou encore de l'altérité par rapport à d'autres mouvements écologistes, ce qui relève plus strictement du domaine des sciences politiques et a été déjà décrit par ailleurs⁶.

L'*autre* est au centre de la construction de tout discours politique et de tout projet de société, puisque *vivre en société*, c'est vivre avec (l'autre et les autres). Le discours politique est donc ce par quoi prend forme le projet, les représentations d'un vivre avec idéal, de l'un avec l'autre. C'est donc également le lieu où se définissent en « négatif » d'une certaine façon, les représentations de l'autre : quel est-il ? quelle est la place qu'en tant qu'individu *je* veux lui donner dans la construction de *mon* projet de société ? L'écologie se définit dans une conception moderne et politique comme l'économie des relations de proximité, tant au niveau de l'environnement qu'au niveau social. Elle tend à isoler les phénomènes d'influence en s'intéressant à la manière dont les hommes interagissent avec leur environnement, au sens large (physique, naturel, social, humain...) et aux répercussions de ces interactions. L'écologie, par définition, s'intéresse à l'individu dans et face à son environnement ; elle s'intéresse à la place de l'être humain au sein du vivant, ce qui constitue un premier niveau de définition de l'altérité. L'*autre*, défini de manière large et conceptuelle est celui avec lequel chaque individu entre en relation pour assurer une commune survie. L'écologie politique fonde l'idée d'un équilibre entre construction et destruction : construire implique nécessairement de se placer dans une perspective de conservation d'un certain équilibre : où l'on ne détruit pas « trop ». Le projet politique de l'écologie joue toujours sur une zone d'équilibre, plus ou moins stable, toujours oscillante, entre construction et destruction, entre l'être avec *l'autre* et l'être pour soi (avec soi). Elle semble s'exprimer aussi en toute conscience éthologique de l'élément paradoxal qui conduit l'être humain, en tant qu'animal, à *composer avec autrui* et à affirmer à la fois la nécessité d'être *ensemble*, mais aussi celle d'être *seul* face à autrui. Conscience éthologique qui pourrait être résumée ainsi : « s'il y a un survivant, je serai celui-là ». Comme projet politique dont le fondement est l'inquiétude à l'égard de la survie de l'espèce humaine et du manque de ressources pour assurer la survie de

⁶ Voir en particulier Villalba, B., *Thèse, op.cit.*, p. 385-409. L'identité des Verts est abordée par rapport à d'autres mouvements écologistes comme Génération écologie.

tous les êtres humains, l'écologie politique ne peut qu'être intrinsèquement centrée sur l'altérité.

"Altérité" est indissociable de "société" : la conscience de l'autre va de pair avec le passage de l'état de nature à l'état de culture, même si comme le note Marc Augé, l'expérience de la culture est une seconde nature⁷. La culture, dit Tzvetan Todorov :

« *Ce sont des représentations communes, partagées donc par au moins deux êtres humains (mais d'habitude par un nombre beaucoup plus élevé).[...] La culture est à la fois mémoire commune [...] et règle de vie commune.* ⁸ »

L'homme, seul, survit ; l'homme face à l'autre socialise, que cela soit dans le partage ou dans l'opposition. Pour Bourdieu, la culture est la capacité de poser des différences, de distinguer, c'est-à-dire de ne pas confondre, mélanger ni amalgamer⁹. C'est pourquoi il définit la distinction comme l'objectif de la culture¹⁰. A partir de là, la "société" est la prise en compte d'autrui dans sa dimension culturelle : chaque individu y distingue chaque *autre* individu, le classe, le catégorise pour déterminer quels types de relations il va *choisir* d'entretenir avec cet *autre*. Et il opère cette série de distinctions selon les différentes options que lui permettent son « capital » de critères de distinction disponibles, critères qui sont autres que naturels¹¹. Le projet politique réfléchit du point de vue de la communauté aux différentes manières d'organiser la vie en société, la vie des hommes en présence d'autres hommes. L'altérité est fondatrice de tout projet politique, et tout projet politique reflète, d'une manière ou d'une autre, un certain regard sur l'altérité. Le projet politique écologiste s'inscrit déjà en marge de

⁷ Augé, Marc, *Le sens des autres. Actualité de l'anthropologie*, Paris, Fayard, 1994, p. 19.

⁸ Todorov, Tzvetan, « La coexistence des cultures », in *L'Autre*, Badie, B., Sadoun, M., (dir.), Paris, Presses de Sciences Po, 1996 p. 293. Voir aussi sur les différentes approches de l'identité culturelle, Abdallah-Pretceille, M., *Vers une pédagogie interculturelle*, Paris, Anthropos, 1996 et pour une approche historique de la notion Vinsonneau, Geneviève, *L'identité culturelle*, Paris, Armand Colin, 2002.

⁹ Hanna Arendt rappelle que le mot et le concept de « culture » sont « d'origine romaine. Le mot "culture" dérive de *colere* — cultiver, demeurer, prendre soin, entretenir, préserver — et renvoie primitivement au commerce de l'homme avec la nature en vue de la rendre propre à l'habitation humaine. En tant que tel, il indique une attitude de tendre souci, et se tient en contraste marqué avec tous les efforts pour soumettre la nature à la domination de l'homme. C'est pourquoi il ne s'applique pas seulement à l'agriculture mais peut aussi désigner le "culte" des dieux, le soin donné à ce qui leur appartient en propre. », Arendt, H., *La Crise de la culture*, Paris, Folio essais, 1996, p. 271.

¹⁰ Voir Bourdieu, P., *La Distinction*, Paris, Ed. de minuit, 1979.

¹¹ Il s'agit de la notion de « capital » telle qu'elle est définie par Pierre Bourdieu. Chaque individu possède plusieurs types de capitaux : le capital social, constitué par l'ensemble des relations d'un individu (c'est-à-dire l'ensemble des personnes et des institutions qui le connaissent et dont il est connu) ; le capital culturel est un bien symbolique constitué par les connaissances et des savoir-faire dont dispose un individu dans tous les domaines, mais qui est hérité et objectivé : il s'incarne dans des objets (livres, tableaux...) ; il est quantifiable et s'accroît et se diversifie d'autant plus qu'il est déjà grand et diversifié. Tous les « capitaux » sont susceptibles d'être partagés : c'est par la *relation à l'autre* qu'il est possible de les enrichir. Voir Bourdieu, P., *La Distinction*, Paris, Ed. de minuit, 1979.

cela, puisqu'il est né en réaction au désinvestissement des autres partis / projets politiques de la sphère de l'altérité au sens global. L'objectif du *parti* écologiste est en effet à terme de réaliser des conditions dans lesquelles il n'aurait plus à exister : c'est-à-dire qu'il est autre et présent comme tel dans le seul but de se voir intégré *in fine* par tout projet politique quel qu'il soit. Le projet écologiste, plus qu'un projet à proprement parler, se veut une donnée intrinsèque du politique. Il veut s'attaquer à la nature du politique, du "vivre ensemble", qui est aujourd'hui « dé-naturé¹² ». Cependant, il ne rejette pas le politique, loin s'en faut, malgré la fréquente confusion entre l'idée d'un retour à la nature — ce que ne prônent en aucun cas les Verts — et un retour à la nature des choses, ce qui est effectivement l'objet de réflexion sur lequel se fonde la pensée écologiste. L'altérité est au cœur du projet écologiste dans la mesure où l'autre, vivant, est un autre soi-même. Ainsi le discours écologiste, fondé sur l'idée de préservation qui leur est propre n'existe que dans une dynamique de préservation de l'*autre* et, par la force des choses, de soi à travers l'autre. Caractéristique des écologistes, le discours sur les « générations futures », illustre cette idée. Au-delà d'un simple discours de préservation, le discours écologiste a construit, parallèlement et comme indissociablement lié à ce discours de préservation, un discours social et plus spécifiquement de droits, orienté plus particulièrement vers la défense de l'altérité marginale : ce en quoi ce discours social et de société rejoint le discours environnemental de préservation. Finalement c'est l'altérité *de droit* qui est à préserver et c'est fondamentalement là que se construit ce discours. Chacun a le droit d'*être*. Il y a donc un droit à être différent, un droit à être *autre*, en même temps que chacun a droit à une égalité de droits. Le discours écologiste se construit ainsi autour de la revendication de droits à caractère universels — pour tous ceux qui, différents et ne correspondant pas à la norme, semblent en être privés :

« Si la question des différences ressurgit ainsi, n'est-ce pas tout simplement parce que les règles formulées de façon générale et impersonnelle, de portée soi-disant universelle, ont été en réalité conçues non pas en fonction d'une humanité abstraite idéalement présente dans tous les individus concrets mais pour s'appliquer à un individu « normalisé », correspondant au modèle majoritaire et/ou dominant, à savoir le national, de sexe masculin, hétérosexuel, appartenant à l'ethnie et à la religion majoritaires, jouissant de toutes ses facultés physiques et mentales ?¹³ »

¹² Le terme est emprunté au titre d'un ouvrage de Jean Dorst, *La Nature dé-naturée. Pour une écologie politique*, Paris, Delachaux et Niestlé, 1965 qui est un ouvrage uniquement composé d'extraits d'un autre ouvrage du même auteur, de 1965, *Avant que Nature meure*.

¹³ Lochak, D., « L'autre saisi par le droit », in *L'Autre*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996, p. 181.

Dans cette dynamique où ce sont les marges qui sont prises en compte, le discours ne peut faire l'économie d'une différenciation qui passe par une thématisation, une catégorisation des revendications en fonction des différents types de marginalités ou de minorités ou, plus généralement, des différentes *altérités*. C'est donc à travers l'expression de la différence ou encore de l'altérité de l'autre, dans ce qu'elle a de spécifique par rapport au semblable que s'exprime le principe de la revendication d'une égalité de droits pour tous et, à partir de là, la défense de tous ceux pour qui cette égalité n'est pas respectée : des femmes, des homosexuels, des handicapés, des sans-papiers, etc.

L'écologie comme science est donc centrée sur la nature même, dans laquelle l'homme se trouve inclus et dont il est à la fois sujet et objet d'application. Ainsi, appliquée au politique, l'écologie comme science englobe des préoccupations auparavant strictement politiques, puisque son objet est identique à celui du politique, mais au niveau de tout ce qui est "vivant" et non plus seulement au niveau humain¹⁴. L'écologie comme science se veut au-delà de l'anthropocentrisme ; ce que prétend être aussi l'écologie politique. Mais le peut-elle ? La fonction du politique est d'organiser la vie des hommes en société. L'écologie politique est pour sa part une pensée politique fondée sur une science (l'écologie) dont la principale préoccupation est l'organisation et la gestion du vivant en fonction de son environnement. Elle gère donc ce qui est *autre* par définition, quelles que soient les formes prises par cette altérité ainsi que le point de vue d'origine en fonction duquel cette altérité est considérée. Ainsi pourra-t-on dire une *autre* plante pour une plante, qui est un *autre* être vivant relativement à un animal ou un humain ; un *autre* animal pour un animal, qui est un *autre* être vivant relativement à une plante ou pour un autre être humain — si tant est que l'on puisse vraiment considérer ici *humain* comme distinct de *animal* — ; un *autre* humain pour un humain, qui est un *autre* être vivant relativement à une plante ou un animal. Le politique peut aussi se définir comme la façon culturelle dont s'incarne l'écologie dans la mesure où l'organisation des hommes en société se fait toujours en fonction de leur environnement. Si elle vit dans le désert, une communauté humaine ne pourra être régie selon les mêmes modes

¹⁴ « La pensée écologisée, remarque Edgar Morin, s'oppose à la fois à l'insularisation d'un « objet » et à la réduction aux causalités extérieures, à l'imbibation superficielle et à la noyade dans un « milieu ». Il ne saurait y avoir de description, ni d'explication des phénomènes en dehors de la double inscription et de la double implication au sein d'une dialogique complexe qui associe de façon complémentaire, concurrente et antagoniste, d'une part, les logiques autonomes et internes propres au phénomène, d'autre part, les éco-logiques de ses environnements. Il nous faut donc toujours chercher le double moteur, le double pilotage auto-éco-organisateur de la description et de l'explication. La pensée écologisée, c'est l'introduction du regard écologique et de la dimension écologique dans la description et l'explication de tout ce qui vit, y compris la société, l'homme, l'esprit, les idées, la connaissance. », Morin, E., *La Méthode (2). La vie de la vie*, Paris, Seuil, 1980, p. 87.

de fonctionnement que si elle habite en bord de mer. Cette question a depuis longtemps été mise en évidence et commentée. Ainsi, à l'heure de la « globalisation » et des considérations *altermondialistes* qui font de l'altérité la préoccupation majeure de cette globalisation, l'écologie, elle-même globale, ne pouvait que devenir politique. Mais en devenant politique, elle devient aussi forcément culturelle et rencontre alors d'autres systèmes, politiques ou idéologiques, d'autres pensées qui l'ont précédée dans l'organisation des sociétés et, ce faisant, elle rencontre aussi les valeurs de ces systèmes avec lesquelles elle s'accorde, coexiste ou s'oppose. C'est-à-dire tout un réseau de notions qui prennent au sein d'un système de pensée donné, qu'il s'agisse ou non d'une idéologie, un sens déterminé les unes à l'égard des autres en devenant des *topoi* de ce système de pensée ; si l'on suit la théorie de l'argumentation soutenue par O. Ducrot et J.-C. Anscombe, en devenant des principes généraux communs présentés comme acceptés par la collectivité¹⁵. Or, si c'est l'altérité humaine qui est première au cœur du politique, l'enjeu de la rencontre entre l'écologie — considérée ici dans un premier temps comme transcendantale¹⁶ seulement dans la mesure où elle opère un dépassement anthropocentrique — avec les différents réseaux de cultures — dans la mesure où « chaque individu participe de cultures multiples et chaque culture est sujette au changement » si bien que chaque individu est caractérisé par une série d'appartenances¹⁷ — est l'altérité de l'individu même ; c'est-à-dire individu en tant que n'importe quel *autre* individu et *autre* comme n'importe quel *autre*. L'écologie en devenant *politique* oblige à reconsidérer la dialectique de l'ipséité et de la différence à travers laquelle se construit l'altérité¹⁸. Ce nouveau regard qu'elle apporte se développe en fonction d'un individualisme sous-jacent qui existe de fait, mais qui, poussé jusqu'à une modélisation exemplaire, fait de l'individu un modèle. L'altérité se construit sur la notion de l'*ipse*, individu distinct, particulier, qui est aussi *idem* (identique par sa nature, écologiquement). Sont ainsi définis les deux versants considérés simultanément par l'écologie politique qui sont celui de l'individualisme et celui de l'interdépendance des individus. L'équilibre entre les deux est le fondement de son projet politique. C'est cette dimension qui s'exprime dans une certaine forme d'altruisme, et d'*altermondialisme*. Les questions qui se posent ici sont alors

¹⁵ Ducrot, O., *Polifonia y argumentacion*, Cali, Universidad del Valle, [citations traduites par C. Plantin], 1988, p. 103 cité par P. Charaudeau et D. Maingueneau, in *Dictionnaire d'analyse du discours*, entrée « topos », Paris, Seuil, 2002, p. 579.

¹⁶ C'est-à-dire comme réalité irréductible, qui constitue une condition *a priori* de l'expérience (chez Kant).

¹⁷ Todorov, Tzvetan, « La coexistence des cultures », in *L'Autre*, Badie, B., Sadoun, M., (dir.), Paris, Presses de Sciences Po, 1996, p. 297.

¹⁸ Du latin *ipse*, soi-même, l'ipséité désigne le fait pour un individu d'être lui-même et distinct de tout autre ; il s'oppose à l'*idem*, qui est "comme" l'autre et fonde l'identité sur la comparaison avec l'autre, identique à moi.

de savoir ce qu'il advient de la notion d'altérité et comment cette notion, propre au politique, peut se définir dans le champ notionnel général de l'écologie face aux valeurs qui la fondent telles que l'autonomie, la responsabilité, la solidarité, la liberté individuelle, etc. L'écologie politique est-elle un système de pensée comme un autre, alors qu'elle-même se considère comme radicalement *autre*, différente des systèmes politiques traditionnels ? L'hypothèse formulée est que la réponse se trouve dans l'approche même de la conception écologique de l'altérité. Les mots se constituent comme élément symbolique, visible, formel du pouvoir que l'on a sur le monde. C'est à travers ses actions mais plus encore à travers son discours que le politique persuade les électeurs, et donc arrive au pouvoir. L'identité politique d'un parti se définit à travers le discours qu'il tient, et qui est propre à chaque parti. Tout projet politique est fondé sur le *vivre avec* autrui. L'identité des Verts et des *Verdi* se définit donc forcément à travers les représentations de l'altérité et, en tant que partis politiques, à travers la place et le sens qu'ils donnent à l'altérité. C'est pourquoi on postule que l'altérité est dans le discours des Verts et des *Verdi* définitoire du discours *écologique* qui leur est propre.

L'autre *vivant*, en tant qu'il représente tout ce qui est vivant mais non humain, constitue une première figure de l'altérité, qui se déduit du fait que l'homme domine la nature¹⁹. Cette figure renvoie essentiellement au monde animal et, en principe aussi au monde végétal. Cependant, à l'exception d'un seul entretien auprès de l'un des militants des *Verdi*, Andrea²⁰, le végétal n'est pas sérieusement considéré égal à l'animal et à l'humain. Le discours qui tend à englober le vivant tout entier, sans distinction de catégories relève plus de la *deep ecology* que du type de discours caractéristique des partis Verts auquel on s'intéresse ici. Aussi se limitera-t-on, à partir de ce qui est réellement abordé dans le discours général des militants et adhérents des partis institutionnels, à la figure de l'animal, par rapport à l'humain.

La *culture* définit une deuxième figure de l'altérité, dans la mesure où elle confère à chaque homme un statut, une fonction, une ou plusieurs étiquette(s) ou "casquette(s)" sociales qui lui permettent d'être reconnu d'une certaine façon caractéristique, comme individu particulier, au

¹⁹ Labarrière, P.-J., *Le discours de l'altérité*, philosophie d'aujourd'hui, Paris, PUF, 1983.

²⁰ Les conventions de citations afférentes au corpus sont expliquées dans le premier chapitre de la première partie. Cependant, les extraits du corpus sont cités par l'intermédiaire de prénoms respectivement français et italiens pour chacun des deux corpus, qui recouvrent l'anonymat volontaire déontologiquement nécessaire dans le cadre d'une telle recherche. Andrea : « *Io sono anche estremista su alcune cose. Cioè penso che andrebbe cambiata la costituzione per dire che tutti gli essere viventi hanno diritto a una vita dignitosa, e quindi penso che vada riconosciuto il diritto della natura degli animali come soggetti di diritto e non solo come oggetti di diritto e così via.* » ; « Je pense qu'il faudrait changer la constitution pour dire que tous les êtres vivants ont droit à une vie digne ; aussi je pense qu'il faut reconnaître le droit de la nature, des animaux comme sujets de droits et pas seulement comme objets de droits. »

sein du groupe. Elle renvoie à une altérité qui, si elle n'est pas objectivement apparente, correspond cependant à une identité construite grâce aux représentations mutuelles que l'individu et la société ont l'un de l'autre. Elle se fonde sur la culture en tant qu'elle est le lieu de différenciation de l'identique biologique de l'autre être humain, comme *idem*. C'est autour de cette figure que se regrouperont par exemple les thématiques aussi bien des sans-papiers, des immigrés, que de l'homosexualité ou des handicapés, où l'autre n'est en rien différent de moi en tant qu'humain et où les seules différences repérables sont les différences fondées sur des critères établis culturellement, statutairement au sein d'une société normée²¹. Cette deuxième figure est donc celle de la culture génératrice de diverses communautés humaines qui s'opposent entre elles selon leurs caractéristiques communautaires, alors que tous les êtres humains qui les composent sont, eux, de semblable nature.

Enfin, la troisième figure est celle du *sexe*, qui existe comme caractéristique biologique de distinction au niveau du vivant, mais aussi du *genre*, qui existe en revanche comme caractéristique de distinction au sein des cultures. Elle pose ainsi la dualité Homme/ Femme, masculin/ féminin, complémentaire car créatrice de plus de vivant, d'un *autre* vivant, c'est-à-dire *constituante* du vivant²². Cette figure pose une identité de nature et aussi de culture, mais une différence que l'on peut dire complémentaire en termes biologiques. Son ouverture sur la *reproduction* est ce qui la caractérise :

« Ainsi il est tout d'abord nécessaire que s'unissent les êtres qui ne peuvent être l'un sans l'autre. Par exemple d'abord la femme à l'homme en vue de la reproduction (et il ne s'agit pas d'un choix délibéré, mais comme dans le cas des autres animaux et des plantes, il y a là une tendance naturelle à laisser après soi un être autre mais semblable à soi. »²³

²¹ Lesquels peuvent se définir, par conséquent, aussi par la négative des « handicaps », c'est-à-dire par tous les traits qui ne rentrent pas dans la description de cette norme ; voir par exemple Goffmann, E., *Stigmates : les usages sociaux des handicaps*, Paris, Ed. de minuit, 1989, cop. 1975.

²² « L'existence de ces 2 sexes, écrit François Jacob, chaque culture humaine la justifie par certains des mythes sur quoi elle fonde l'origine du monde, des bêtes et des hommes.[...] La dualité sexuelle reflète la dualité cosmique, les deux pôles de forces qui sont censées régir le monde et qu'on observe à travers toute la nature : le jour et la nuit, le ciel et la terre, l'eau et le feu. Tels sont le Yin et le Yang du Taoïsme, principes mâle et femelle d'où dérivent toute chose, toute vie, tout mouvement.[...] Procréer, c'est retrouver l'unité initiale. C'est disparaître en tant qu'individu pour se fondre dans l'espèce. Par l'acte sexuel, l'homme et la femme cherchent inlassablement à recomposer l'être unique. Ainsi se trouve justifié la poursuite éternelle de l'autre, cette série de cycles où l'espèce se divise chaque fois en éléments opposés, chaque fois destinés à s'unir à nouveau.[...] S'il faut être deux pour se reproduire, c'est pour faire autre.[...] Une population pourvue de sexualité peut donc évoluer plus vite qu'une population qui en serait dépourvue [...]. La sexualité fournit ainsi une marge de sécurité contre les incertitudes du milieu. C'est une assurance sur l'imprévu. », in Jacob, F., *Le jeu des possibles : essai sur la diversité du vivant*, Paris, Librairie générale française, 1983, p. 20-24.

²³ Aristote, *La Politique*, Livre I, ch. 2, Paris, Nathan, 1983, p. 37.

Des trois figures de l'altérité définies elle est la seule susceptible d'engendrer un tiers. Aussi est-ce autour de cette figure que s'articulent les thématiques de la femme, des générations futures et de l'avortement, ou encore de l'enfant en général. Rien ne peut naître en effet (pour l'instant...) d'une association biologique entre un être humain et un *autre* vivant, non humain, ni de celle de deux humains culturellement différents, mais identiques de genre. Si la première de ces figures, dite du vivant est totalement incompatible avec les figures de types deux, dite de culture et trois, dite de genre, ces deux dernières peuvent en revanche se combiner entre elles, puisqu'elles définissent deux critères catégorisant l'humain mais compatibles entre eux : le genre et la culture. C'est en fonction de ces trois figures de l'altérité que seront étudiées les thématiques représentatives de l'altérité abordées dans le discours des Verts et des *Verdi* au cours des entretiens recueillis. On distinguera ainsi plus particulièrement pour les analyser l'altérité donnée (celle d'espèce et celle de sexe) de l'altérité culturelle.

Si « la définition de soi interfère constamment avec la définition de l'autre ²⁴», la définition de l'autre interfère aussi constamment avec la définition de soi, car on définit l'autre toujours d'abord en fonction de qui l'on est soi-même : « L'identité [...] n'est pas seulement relative mais relationnelle : elle désigne et exhibe, valorise ou discrimine. ²⁵ » Tout discours se positionne toujours forcément par rapport à *autrui*, à la fois dans sa dimension énonciative vis-à-vis d'un autre en présence et dans la mesure où tout discours, par son contenu, contribue aussi à la définition de ma propre identité face à *autrui*. Il y a donc une mise en scène de soi en même temps qu'une mise en scène de l'autre. Comment cette double mise en scène passe-t-elle dans le discours « Vert » par une valorisation de la différence ? Les Verts venant d'horizons très divers, les types de formulations présents devraient être diversifiés en fonction de l'affectif, du mode d'engagement, etc. Des rapports diversifiés à l'altérité devraient donc se faire jour, en particulier dans la mise en parallèle des deux corpus. Qu'en est-il finalement ? Peut-on isoler méthodologiquement la présence d'un discours spécifiquement Vert lorsque l'on parle de l'*autre*, ou lorsqu'un Vert s'adresse à *autrui* ? Peut-on définir une typologie du discours Vert en fonction de l'énonciation, en relation avec l'altérité ?

L'autre est celui qui est différent, en fonction d'au moins un critère par lequel j'identifie sa différence, souvent par plusieurs. Il peut être *autre* selon l'une des trois figures de l'altérité précédemment définies. S'il est *autre*, c'est aussi qu'il est en marge par rapport au *je* qui

²⁴ Lipiansky, E.-M., « Identité, communication interculturelle et dynamique des groupes », in *Connexions*, n°58, 1991, p. 60.

²⁵ Ferréol, G., « Intégration et exclusion dans les sociétés occidentales contemporaines : l'exemple français », in Rey, J.-F., *Altérités, entre visible et invisible*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 125.

parle. Il lui est « déviant »²⁶, c'est-à-dire non identique. Et c'est parce qu'il est déviant que peut exister autour de lui un discours dont l'enjeu est son intégration ou non à la société. Si je parle politiquement d'*autrui*, cela signifie que l'altérité est suffisamment marquée, distincte d'une norme établie pour que cet *autre* puisse se trouver désigné comme appartenant à une certaine catégorie de personnes, différentes de la norme, selon des paramètres définis par le cadre du discours politique. Si l'autre peut être mis en avant avec les caractéristiques de sa différence dans une perspective d'exclusion ou d'intégration, il peut l'être également dans une perspective d'identification. En quoi alors cette perspective d'identification peut-elle aussi régir un discours de revendication de droits ? Quels sont les enjeux d'une éventuelle identification à l'autre ? En quoi les figures de l'altérité organisatrice du discours des Verts sont-elles prises dans un discours paradoxal au carrefour entre l'énonciation des valeurs et la revendication de droits ?

En plus d'une frontière, la France et l'Italie partagent des sources communes quant à leur héritage linguistique, religieux, politique et historique en général. S'il est vrai que les *Verts* existent d'abord nationalement, au sein de cultures spécifiques, ils se reconnaissent cependant comme porteurs d'un projet de société transnational qui implique l'ensemble de la planète et de ses habitants. Le terme « transculturel » a été défini par Martine Abdallah-Pretceille comme supposant « une démarche qui transcende la singularité, la spécificité même des cultures²⁷ » et qui les traverse. A cette visée *transnationale*, on peut ainsi imaginer que puisse correspondre une *identité* Verte, transculturelle fondée sur des valeurs communes en accord avec cette visée, et qui correspond à ce que Florence Faucher a défini comme « vertitude » :

« Chaque parti développe en effet une sous-culture qui lui propre. Les verts prétendent tirer leurs particularismes d'une prise de conscience internationale en faveur de l'écologie, d'un mouvement irrésistible des peuples découvrant la rupture de l'harmonie des relations entre l'homme et la nature. Ils affirment partager un idéal de "société soutenable" et une foi dans la démocratie comme moyen d'y parvenir et comme fin politique en soi. Ces proclamations participent d'une vision unifiée de la vertitude, perçue comme transcendant les barrières non seulement institutionnelles mais également culturelles pour former un mouvement animé par un unique élan, une même prise de conscience des responsabilités de l'humanité et un accord fondamental sur les objectifs et les moyens de les atteindre. »²⁸

²⁶ Voir Ellul, J., *Déviances et déviants dans notre société intolérante*, Paris, Erès, coll. trajets, 1992.

²⁷ Abdallah-Pretceille, M., *Vers une pédagogie interculturelle*, Paris, Anthropos, 1996, p. 105.

²⁸ Faucher, F., *Vertitudes. Comparaison du militantisme vert en France et en Grande Bretagne*, Yves Schemel (dir.), thèse pour le doctorat en Sciences Politiques, Aix-Marseille III, 1997, p. 578.

C'est à partir de cette idée que l'on formule l'hypothèse selon laquelle le fait d'être *écologiste* ou de se dire tel transcenderait l'appartenance à un parti politique et devrait exister aussi pour cette raison en dehors de paramètres culturels nationaux. C'est pourquoi les deux partis écologistes français et italien sont ici mis en regard selon le postulat qu'il existe un discours *écologiste* général — comme il existe un discours marxiste, socialiste, etc. — qui s'incarnerait certes à travers des discours nationaux marqués chacun par leurs propres spécificités culturelles, mais dont il devrait être possible de dégager les principaux traits universels, au-delà des facteurs strictement culturels. L'écologie, comme science inspiratrice de l'écologie *politique*, a pour spécificité d'étudier la relation de l'humain à son environnement ; ou mieux, la *relation à* dans tous ses effets, c'est-à-dire, sa relation à l'*autre* chose, être, etc. A partir de cela, le second postulat est que l'écologie politique se fondant sur l'écologie comme science, les traits universels qui permettent de l'identifier comme telle s'organisent autour de la problématique de l'altérité.

C'est pour essayer de répondre à ces questions que la première partie développera la relation entre écologie et altérité dans la perspective du politique, en mettant l'accent sur la nécessaire neutralité de l'individu qui correspond, écologiquement, à n'importe quel autre individu en dehors, précisément, de tout système de valeurs et sur la seule base du vivant. La chaîne du vivant est le lieu par excellence où l'individu — défini ici avant tout dans son être *animal* — ne compte qu'en fonction de la *place* qu'il occupe par rapport aux autres et cela, quel que soit l'individu. Il s'agit donc de s'inscrire par principe en dehors de tout relativisme culturel. Mais les sociétés humaines, les cultures humaines sont, elles, marquées par des relativismes culturels, aussi bien à l'échelle individuelle de la personne qu'à l'échelle plus large d'une nation.

Une deuxième partie examine comment, dans les entretiens recueillis, chaque *je* locuteur se place et se situe dans le monde d'une certaine manière vis-à-vis d'autrui, en fonction de l'histoire, de l'éducation, de la culture et de la langue maternelle qui lui sont propres. Dans cette mesure l'altérité énonciative qui s'exprime à travers la relation d'un *je* avec un *tu* est d'abord distinguée de l'altérité telle qu'elle est abordée au cours des entretiens comme objet du discours. On peut se demander ensuite dans quelle mesure la façon dont chaque locuteur parle d'*autrui*, parle *sur* *autrui*, est ou non liée à la relation discursive à proprement parler. C'est à travers des entretiens de militants pris à la fois individuellement et comme constituant un discours Vert dans leur ensemble pour chacun des deux corpus — selon, là encore, un principe tout à fait écologique — que seront ensuite mis en évidence les lieux symboliques de

rencontre entre les valeurs de l'écologie politique et les valeurs culturelles qui interfèrent avec le politique et contribuent à sa définition, tant à titre individuel que national. Etant donné qu'il n'est pas possible, pour des raisons évidentes, de relever l'ensemble des phénomènes qui entrent en compte et en relation dans la définition d'une culture, l'hypothèse faite est que le champ du religieux est l'un des lieux privilégiés où se manifestent et s'expriment certaines valeurs culturelles susceptibles ou non d'être en accord avec les champs du politique²⁹. C'est pourquoi, tant pour le corpus français que pour le corpus italien, c'est l'héritage chrétien, principal système de valeurs religieuses héritées, qui sera mis en regard de certaines valeurs de l'écologie politique³⁰. Les entretiens réalisés avec quarante-quatre interlocuteurs seront ainsi présents dès le début sous la forme de citations directes ou reprises. En cohérence avec la notion d'individu au sens écologique ci-dessus décrit, les entretiens ont été rendus anonymes par principe. Chaque nom complet du corpus a donc été remplacé par un prénom français ou italien unique choisi au hasard, désignant respectivement un militant français ou italien donné.

Enfin, une troisième partie s'intéressera à la rencontre de l'écologie politique comme science avec les Droits de l'homme comme système global de pensée et système de pensée globale — dit même *universel*. L'interculturel repose sur le principe que *l'Autre* est identique à moi en même temps qu'il est différent de moi³¹. Martine Abdallah-Pretceille donne la définition suivante :

« L'interculturel, par le préfixe "inter", indique une mise en relation de deux ou plusieurs éléments. Il s'oppose en ce sens à la juxtaposition induite par les termes "pluri" ou de multiculturel.[...] L'inter et le transculturel s'attardent sur une démarche, sur une investigation [...] Le discours interculturel, en portant l'interrogation sur les interactions entre Moi et Autrui induit, implique un questionnement autant sur l'objet de l'observation que sur l'observateur lui-même. Toute mise en question de l'Autre ne peut qu'être doublée d'un questionnement sur soi. Cette articulation fondamentale de toute problématique interculturelle a des incidences méthodologiques qui peuvent se formuler simplement, comme par exemple : toute catégorisation en termes donnés ne peut être admise que si elle s'applique à soi.³² »

Transculturelle comme science, l'écologie *politique* se heurte à des phénomènes interculturels d'échanges et de rapports entre les cultures, c'est-à-dire des phénomènes relevant des

²⁹ Voir Hanna Arendt, *Qu'est-ce que la politique ?*, Paris, Le Seuil, Points essais, 1995, p. 106-109.

³⁰ « Le motif pour se charger du fardeau de la politique terrestre n'est pas la peur, mais l'amour du prochain. », écrit Hanna Arendt, *ibidem*, p. 106.

³¹ Porcher, L., Abdallah-Pretceille, M., *Education et communication interculturelle*, Paris, PUF, 1996, p. 8.

³² Abdallah-Pretceille, M., *Vers une pédagogie interculturelle*, Paris, Anthropos, 1996, p. 105-109.

cohérences et des contradictions propres à chaque société³³. Peut-elle, dans son ambition globale et universelle, parvenir à les dépasser ? Peut-elle être, au même titre que la science où elle prend ses racines, prétendre à cette *transculturalité* ? En quête de valeurs politiques unificatrices elles-mêmes transculturelles, les Droits de l'homme — érigés en valeurs-modèles par les sociétés occidentales — semblent aujourd'hui devoir et pouvoir apporter à l'écologie comme science la dimension « universelle »³⁴ qu'elle recherche dans le champ du politique. C'est plus particulièrement le discours de *droits* qui sera étudié, dans ses adéquations plus ou moins importantes à la pensée écologiste, en fonction des trois figures de l'altérité que sont *l'autre* non humain, *l'autre* dans l'altérité de genre, c'est-à-dire de la femme vis-à-vis de l'homme, et *l'autre* identique de nature, mais différent par ses cultures ou ses acquis. Cette étude, réalisée à partir des entretiens de militants, sera également comparée à certaines positions tenues par le parti politique des Verts français pris ici comme exemple approfondi, afin d'essayer de comprendre si les Droits de l'homme et l'écologie politique alliés fondent réellement une éthique³⁵ de l'altérité ou seulement un nouveau système de valeurs où autrui ne serait que prétexte à un retour sur soi.

³³ Dans la mesure où « L'interculturel consiste à montrer que chaque société est descriptible selon ses cohérences propres et ses contradictions », Porcher, L., Abdallah-Pretceille, M., *Ethique de la diversité et éducation*, Paris, PUF, 1998, p. 28.

³⁴ Qui reste cependant toujours modestement planétaire...

³⁵ « L'éthique, la morale, la déontologie, écrivent M. Abdallah-Pretceille et L. Porcher, ont en commun d'articuler l'universel et le singulier. Elles se déterminent, en effet, à partir de valeurs universalistes qui, dans le principe, s'appliquent à tous, sociétés ou individus.[...] Toute action, individuelle ou collective, suppose des engagements éthiques, même quand elle n'en a pas conscience. L'éthique vit dans la relation aux autres, et, à travers celle-ci, dans la relation à soi-même comme être, non réductible à des compétences instrumentales, partageant, à titre égal, l'universel avec toute autre personne. », *Ibidem*, p. 20.

Partie I

Les « Verts » et

l'altérité

Chapitre 1

Tout est lié

« Si quelqu'un veut sérieusement rechercher la vérité, il ne doit pas faire choix d'une science particulière ; elles sont toutes unies entre elles et dépendent les unes des autres. Qu'il pense seulement à accroître la lumière naturelle de sa raison. ³⁶ » (Descartes).

A – Une approche interdisciplinaire

1. Des paradoxes à l'échange

Le projet de l'écologie politique est de se donner les moyens de conserver la diversité du vivant ; projet déjà utopique en tant que tel. Si l'idée principale en est la tolérance maximale, à savoir que chacun ait le droit de vivre et de mener sa vie comme il l'entend, alors ce projet est effectivement du côté de l'utopie ou d'une conception idéale condamnée à n'être qu'une vue de l'esprit ou une "tendance". Il n'y a pas d'aboutissement possible à un état d'équilibre parfait en ce qui concerne le vivant : il n'est pas possible de réaliser l'idéal selon lequel on pourrait nourrir tous les êtres vivants et faire en sorte que tous soient heureux et qu'aucun ne meure ou disparaisse. Mais la recherche de l'équilibre est possible, et c'est ce sur quoi porte le discours des « Verts »: les différents paramètres à considérer, et les manières de les infléchir d'un côté plutôt que d'un autre, afin d'aller dans le sens d'un équilibre, ou d'un rééquilibrage. Il s'agit de créer un certain type de relation entre les hommes et le vivant d'une manière générale, qu'il s'agisse d'autres hommes, ou du monde végétal ou animal. Au centre de ces conceptions se trouve donc l'idée d'"échange".

L'ethnologie, comme le dit Marc Abélès, « n'est autre qu'un voyage au pays des significations ; elle a l'ambition de mettre au jour cette trame symbolique qui sous-tend le discours et l'action des hommes et produit simultanément l'identité des uns et l'étrangeté des autres³⁷ ». Comme le fait remarquer Pascal Dibie, l'ethnologie est encore peu utilisée en tant que telle dans la formation des formateurs et dans le champ des échanges, alors que c'est un

³⁶ Cité par Morin, E., in *La Méthode (5). L'identité humaine*, Paris, Seuil, 2001, p. 9.

³⁷ Abélès, M., *Jours tranquilles en 89 : ethnologie politique d'un département français*, Paris, O. Jacob, 1988, p. 343.

outil précieux pour prendre la mesure anthropologique des différences entre cultures, en particulier à une époque où apparaissent de nouveaux liens entre la dimension locale et la dimension globale du monde, liens qui relèvent de plus en plus de la solidarité³⁸. La médiologie est la science qui étudie ces réseaux de liens. Les hommes vivent aujourd'hui en contact permanent avec autrui, que ce soit physiquement ou par un média — téléphone, Internet, télévision... Dans ce contact, l'autre peut être connu ou non, voisin de palier ou habitant de l'autre bout de la terre. Aussi peut-on aujourd'hui affirmer appartenir simultanément au monde et à un « coin », c'est-à-dire à un pays, une région, une ville, un quartier³⁹. Si la démarche que propose cette recherche se fonde sur l'analyse de discours, elle ne peut faire l'économie de l'interdisciplinarité. Il n'était en effet pas possible d'ignorer totalement la nature *politique* des objets que l'on se propose d'étudier (à savoir les deux partis politiques que sont les Verts et les *Verdi*), ni leur dimension *culturelle*, précisément parce que l'on s'inscrit dans une démarche interculturelle : c'est-à-dire la mise en évidence de certaines de leurs caractéristiques sociales, historiques, linguistiques, etc. De même qu'il paraissait nécessaire de restreindre le cadre de recherche à une interrogation sur les représentations qui émanent du discours (par rapport toujours à la perspective interculturelle), plus que sur une prise en compte du discours comme discours politique, qui aurait été d'abord formelle⁴⁰ :

« Dans une perspective socio-cognitive [...] un texte, produit langagier, est une représentation par un locuteur donné d'une réalité telle qu'il la perçoit et telle qu'il veut la montrer à d'autres.[...] Une linguistique du discours se donne pour objet l'étude des fonctions de représentation et de communication du langage telles qu'elles s'actualisent à la surface des textes, dialogues et documents. »⁴¹

C'est aussi en gardant l'objectif de cerner la globalité d'un discours (écologiste, « Vert ») qui se rapporte lui-même, fondamentalement, à la globalité que différents outils méthodologiques seront exploités pour étayer un propos qui se situe dans la perspective des sciences du langage au sens large, selon un axe qui examine langue et culture comme essentiellement liées et

³⁸ Dibie, P., « Ethnologie dans les échanges Franco-allemands : une sensibilisation à l'autre », in Dibie, P., Wulf, C., *Ethnosociologie des échanges interculturels*, Paris, Anthropos, 1998, p. 3.

³⁹ Porcher, L., Abdallah-Preteille, M., *Education et communication interculturelle*, Paris, PUF, 1996, p. 4-5.

⁴⁰ Sur la notion de représentation comme contenu et comme processus, voir Abdallah-Preteille, M., *Vers une pédagogie interculturelle*, Paris, Anthropos, 1996, p. 29-31. On parle en linguistique de praxéogramme, pour définir un « schéma d'actions verbales ou non-verbales qui correspond à la représentation cognitive intériorisée que l'on a du déroulement d'une interaction (par exemple les différentes étapes que l'on suit dans un aéroport international lorsqu'on prend l'avion) et qui sert en quelque sorte de *patron* à la gestion d'une situation de communication stéréotypée, ou d'un genre discursif monologal, permettant à chacun de planifier l'ordre de ses activités et de ses interventions verbales », Charaudeau, P., Maingueneau, D. (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002, p. 461.

⁴¹ Moirand, Sophie, « Des choix méthodologiques pour une linguistique de discours comparative », in *Langages*, n° 105, mars 1992, p. 28.

interdépendantes l'une de l'autre⁴². Aussi, la dimension du discours politique dans sa construction comme système "idéologique" est mise en relation avec son énonciation à travers des entretiens selon une perspective ethnolinguistique, telle qu'elle se trouve problématisée par Dominique Maingueneau, et à partir de la définition donnée par Lévi-Strauss selon laquelle « L'ethnologie s'intéresse surtout à ce qui n'est pas écrit ⁴³».

2. De l'échange au partage

Partager une culture implique d'être en mesure de se reconnaître mutuellement autour de certaines valeurs qui fondent cette culture. Si, avec Florence Faucher, on estime qu'il existe une forme de « vertitude⁴⁴ » correspondant à l'essence d'une culture Verte, on peut penser que le discours véhicule différents types d'indices permettant aux Verts de reconnaître chacun des discours tenus pour "appartenant à" et constitutif du discours Vert dans son ensemble. Comment repérer ces indices et comment définir ces valeurs ? Du côté des sciences politiques, Ronald Inglehart, chercheur américain, travaille depuis le début des années 1970 sur l'idée qu'une « révolution silencieuse » est à l'œuvre dans les pays occidentaux⁴⁵ qui serait fondée sur deux changements de valeurs majeurs des populations des sociétés industrielles avancées. Considérant que les valeurs sont :

« Essentiellement formées durant l'enfance et [que] les conditions de vie exercent une influence déterminante. Les besoins insatisfaits tendent à devenir les éléments centraux de systèmes de valeurs. ⁴⁶»,

il oppose deux groupes d'individus qui suivent deux valeurs distinctes : un premier groupe privilégie des considérations « matérielles », conformément à l'idée que les individus ont tendance à valoriser ce qu'ils ne possèdent pas. L'attire pour ce type de valeurs telles que « la sécurité militaire », « l'ordre social » ou « la stabilité économique », est décrit comme une conséquence de l'insécurité physique et économique de l'avant-guerre. Un autre groupe

⁴² D'autres éléments relatifs à cette problématique sont également mis en évidence in Fracchiolla, B., « Langue et culture : le politiquement correct », *Culture pour tous*, Paris, Bérénice, 2002 et Fracchiolla, B., *L'influence du "politiquement correct" dans le langage et de ses conséquences dans l'enseignement du français en France et aux USA*, mémoire pour l'obtention du DEA en didactologie des langues et des cultures, Louis Porcher (dir.), Université de Paris 3, la Sorbonne nouvelle, 1996.

⁴³ Maingueneau, Dominique, « Le tour ethnolinguistique de l'analyse du discours », *Langages*, n° 105, mars 1992, p. 114-125. Lévi-Strauss, Claude, *Anthropologie Structurale*, Paris, Plon, 1958.

⁴⁴ Faucher, F., *Vertitudes. Comparaison du militantisme vert en France et en Grande Bretagne*, Yves Schemeil (dir.), thèse pour le Doctorat en Sciences Politiques, Aix-Marseille III, 1997.

⁴⁵ Voir Inglehart, R., *The Silent revolution : changing values and political styles among Western publics*, Princeton, N.J., Princeton university press, cop. 1977.

⁴⁶ Faucher, F., *Thèse, op.cit.*, p. 52-53.

privilège des valeurs de réalisation de soi ou de participation démocratique⁴⁷. Ces nouvelles valeurs, que l'on dit post-matérialistes⁴⁸:

« Expliqueraient, le développement d'une "nouvelle politique" caractérisée par un changement des thèmes prioritaires sur l'agenda politique.[...] En vieillissant, les générations post-matérialistes s'agrègent progressivement aux élites et apportent des changements culturels profonds et durables dans les valeurs des sociétés occidentales. La plupart des personnes interrogées valorisent à la fois la stabilité économique et la démocratie d'entreprise, composant un type mixte apparemment incohérent. »⁴⁹

Florence Faucher, citant les recherches d'Inglehart, remarque cependant que des études :

« Réalisées au Japon contredisent l'hypothèse de l'universalité de la hiérarchie des besoins et des valeurs qui y sont associées et montrent l'ethnocentrisme qu'il pourrait y avoir à appliquer ces hypothèses à l'ensemble des pays. »⁵⁰

Au vu de ces observations, il apparaît que rechercher l'existence éventuelle de valeurs universelles ne semble pas pouvoir se faire en dehors d'une étude interculturelle des sociétés, en sciences politique comme en sciences du langage. Par ailleurs, il est possible que la véritable problématique soit non pas de dégager des valeurs effectivement partagées par différents groupes, mais l'idée qu'ils se font du partage de certaines de leurs valeurs avec d'autres ; et par conséquent aussi l'idée qu'ils se font, les uns les autres, des valeurs qu'ils partagent⁵¹. Autrement dit, est-ce que l'idée que l'on partage effectivement quelque chose n'est pas en réalité plus importante que la définition de ce que l'on partage en réalité ? Il importe donc d'essayer de comprendre la façon dont se construisent ces représentations mutuelles⁵². Collectivement, les Verts français se revendiquent eux-mêmes

⁴⁷ *Ibidem*, p. 52 et suivantes. (Voir aussi Inglehart, R., *Culture shift in advanced industrial society*, Princeton, N.J., Princeton university press, 1990).

⁴⁸ On les appelle ainsi dans la mesure où elles apparaissent après les valeurs matérialistes et dans les couches les plus jeunes de la population.

⁴⁹ *Ibidem*, p. 53.

⁵⁰ *Ibidem*, p. 53.

⁵¹ Tzvetan Todorov exprime cependant la réalité d'une tendance, qu'il faut vraisemblablement associer à la globalisation : « Il y a [...] une tendance incontestable et multiforme à l'homogénéisation, caractéristique des sociétés modernes par rapport aux sociétés traditionnelles, et qui est perçue par bien des observateurs en termes quasiment apocalyptiques : la culture populaire américaine faite de chewing-gum, de Coca-Cola et de blue-jeans, de tubes musicaux et de feuilletons télévisés, déferle partout, en effaçant les différences culturelles nécessaires à la survie de l'humanité. », Todorov, Tzvetan, « La coexistence des cultures », in *L'Autre*, Badie, B., Sadoun, M., (dir.), Paris, Presses de Sciences Po, 1996, p. 297.

⁵² Les droits de l'homme sont généralement reconnus comme appartenant au système de valeurs occidentales dans son ensemble. « The essentialistic stance of liberal political philosophy has permeated common sense. It has become part of the ideological heritage of western countries (Augoustinos & Walker, 1995). Human rights are closely associated to this western value system. », Clémence, A., Doise, W., Staerklé, C., « Representation of human rights across different national contexts : the role of democratic and non-democratic populations and governments, *European Journal of Social Psychology*, n° 28, 1998, p. 207-226.

dans leur ensemble d'un certain nombre de valeurs⁵³. Parmi les valeurs communes qu'ils se reconnaissent, apparaissent les termes de « responsabilité », « autonomie », « solidarité », « démocratie » et « non-violence »⁵⁴. La responsabilité fait ici appel aux :

« [...] Devoirs des humains envers la nature et les générations futures [...] parfois [désignés] comme "droits de la nature et des générations futures", à la grande ironie des adversaires de l'écologie. " Comment ! disent-ils, donner des droits à des êtres non humains ou non existants, mais c'est ignorer les droits de l'homme !" [...] Droit de l'homme à ignorer ces femmes et ces hommes, tout aussi respectables, qui naîtront demain ? Notre conception de l'humanisme est bien plus élevée que celle qui prévalait au XVIII^e siècle, avant que le « stupide XIX^e » et le « monstrueux XX^e siècle » ne nous aient rappelé que « science sans conscience n'est que ruine de l'âme. »⁵⁵ »

La solidarité est définie comme :

« [...] Non pas le nivellement de l'égalitarisme (« tous pareils »), non pas la seule "égalité des chances au départ", mais l'exigence de faire en sorte que chacun, malgré ses handicaps ou ses erreurs, soit toujours remis en situation de reprendre ses affaires en main, de vivre décemment et d'affirmer son autonomie.[...] La solidarité est le principe qui guide l'économie politique des Verts.⁵⁶ »

Au cours de son entretien, le prénommé Philippe définit lui aussi la solidarité comme une valeur qui va de pair avec la convivialité :

*« [...] Quand on prend les penseurs de l'écologie politique comme... Illich, Gortz... **la solidarité, la convivialité sont des valeurs de l'écologie** ce ne sont pas des valeurs libérales en tant que telles. »*

En dehors du fait que le terme de *valeurs* puisse recouvrir de nombreuses notions en fonction du système de sens dans lequel on se situe, il s'agit d'aborder cette notion dans une perspective interculturelle et de se poser simplement la question de savoir si ce que recouvre finalement cette idée de valeurs « post-matérialistes » ne serait pas plus simplement un réseau de valeurs fondamentales bien antérieures, qui sont par exemple celles que l'on retrouve dans le christianisme, l'humanisme ou les droits de l'homme ?

Dans ce but d'observer la complexité des discours selon une perspective interculturelle qui puisse permettre (ou non) de dégager une certaine identité « Verte », fondée sur une conception originale de l'altérité (dont on postule qu'elle serait, elle, transculturelle), vingt-

⁵³ Le sens du mot « valeurs » est plus spécifiquement défini et développé au chapitre 2 de la deuxième partie.

⁵⁴ Ces notions font partie de ce que les Verts français définissent eux-mêmes comme « valeurs » sous l'entrée « Valeurs » dans *Les Verts, Le Livre des Verts. Dictionnaire de l'écologie politique*, Editions du Félin, Paris, 1994, p. 27-35.

⁵⁵ *Ibidem*, p. 28.

⁵⁶ *Ibidem*, p. 31.

quatre entretiens ont été réalisés auprès de militants du parti politique des Verts français et vingt auprès de militants du parti des *Verdi* italiens, entretiens qui constituent deux corpus distincts. L'identité politique d'un parti se définit à travers le discours que tient ce même parti face au discours que tiennent les autres partis. La particularité des Verts français — et à un niveau un peu moindre aujourd'hui, aussi des *Verdi* italiens — est que, ce sont les adhérents qui forment et qui formulent ce discours selon un principe de remontée par étapes de la parole qui part de l'adhérent pour arriver jusqu'au porte-parole, lequel est chargé de rendre publique cette parole. Ce principe de fonctionnement a été statutairement défini pour aller à l'encontre de tout dogmatisme⁵⁷ et se fonde également sur l'idée de l'objection de conscience, comme le fait remarquer l'un des adhérents Verts français : « les Verts ce n'est pas un parti où les gens sont obligés de défendre les positions du parti ⁵⁸ ». Aussi, travailler sur le discours des « Verts » implique nécessairement de travailler sur le discours des adhérents pour comprendre objectivement quel est ce discours dans sa dynamique propre de construction — comme somme de subjectivités individuelles.

Dans les *Statuts* des Verts français, complétés de l'*Agrément intérieur*, les personnes désignées comme signataires et votantes valides pour toutes les prises de décisions sont en effet uniquement et strictement les adhérents à jour de leurs cotisations au moment du vote, aussi bien concernant le vote des motions que celui des référendums ou de tout autre type de prise de décision en assemblée ou lors de réunions plus restreintes même au niveau du groupe local. Ce sont donc seulement les adhérents, mais tous les adhérents qui adoptent ou réfutent par leurs votes les positions prises par le parti selon le principe de la participation démocratique directe. La maîtrise du parti et de ses positions est normalement aussi garantie par les diverses possibilités offertes aux adhérents non seulement de participer au vote, mais également de faire des propositions à soumettre au vote des autres adhérents, concernant certains projets ou certaines prises de position : un véritable espace est ainsi ouvert à l'initiative adhérente. On peut noter en particulier la possibilité de demander l'organisation d'un référendum dit « d'initiative militante », pour peu que le texte qui le présente soit signé par 1 % des adhérents ; la possibilité de faire inscrire des propositions individuelles à l'ordre du jour de l'Assemblée générale, et celle de participer à la rédaction et à la signature de

⁵⁷ Comme le dit l'une des personnes interrogées, dans le corpus français (désignée sous le nom de Jean) : « Ce n'est pas un système où il y a un leader qui donne une parole officielle, mais il y a des instances qui sont au conseil national qui est le parlement des Verts, qui prend des positions officielles du mouvement » Pour consulter l'ensemble des corpus, on se reportera au cédérom joint en annexe.

⁵⁸ *Ibidem*.

motions concernant l'orientation politique du parti. Par ailleurs tout adhérent a la possibilité d'être partie prenante dans l'orientation et la rédaction programmatique du parti à travers sa participation au travail des commissions en fonction aussi bien de ses compétences que de ses intérêts. Chez les *Verdi*, en revanche, ce n'est pas la notion d'adhérent mais celle de militant *Verde* qui l'emporte. C'est pourquoi, alors qu'une attention particulière a été portée lors de l'élaboration du corpus français à la prise en considération de l'adhésion officielle des personnes interrogées comme garantie par rapport à la démarche scientifique, le corpus italien comprend des militants, et même des élus *Verdi*, qui ne sont pas des adhérents officiels — c'est-à-dire qui n'ont pas de carte du parti. C'est pourquoi le discours tel qu'il s'incarne chez des militants des partis « Verts » français et italien, constitue ici le corpus à partir duquel on s'interrogera sur les principes selon lesquels certains éléments pourraient être globalement partagés (et construits), mais localement (nationalement) incarnés sous des aspects différents. Dans cet ordre d'idées, la dimension *écologique* du discours sera analysée de manière micro-structurelle et macro-structurelle, afin de tenter de définir une frontière visible entre les éléments qui, dans le discours, relèvent de la théorie universelle et ceux qui relèvent d'une culture (locale).

B – Une méthodologie pour l’analyse de discours

1. *L’interculturel comme méthode*

De nombreux travaux portant sur l’analyse de discours politiques ont été réalisés par l’école française d’analyse de discours, généralement dans une perspective diachronique⁵⁹. Ce type d’analyse permet d’étudier les évolutions des discours — par exemple d’une même personnalité politique au cours de sa carrière⁶⁰, ou bien d’un même « type » de discours, par exemple gouvernemental, sur plusieurs années⁶¹ et dans une langue de référence commune, le français⁶². La recherche présentée s’inscrit elle dans une perspective synchronique. Elle a été réalisée à partir de deux corpus, l’un en français et l’autre en italien, recueillis sur une année complète. Bien que l’on se trouve dans deux systèmes linguistiques et culturels différents, la perspective adoptée est interculturelle et non comparatiste⁶³, et ce afin d’éviter toute dérive culturaliste possible : il s’agit d’essayer de voir au contraire quelles peuvent être les cohérences ou incohérences du discours écologiste, en fonction de la manière dont les deux discours s’éclairent mutuellement, bien qu’ils soient (et aussi parce qu’ils sont) inscrits dans deux cultures différentes. L’objectif est davantage de chercher à mettre en évidence la manière dont se manifestent, dans le discours, les éléments qui sont partagés et/ou différents, face à un type de discours (écologiste, « Vert »).

⁵⁹ « L’analyse du discours dite "à la française", expliquent J. Guillaumou et D. Maldidier, est née dans les années 1960 au confluent de la linguistique structuraliste, de la psychanalyse lacanienne et du marxisme althussérien.[...] "Discours" s’opposait à la fois à "langue", comme code global doté d’un fonctionnement autonome, et à "parole", comme modalités individuelles d’effectuation de la langue. Le "discours" n’était rien d’autre que l’expression textuelle écrite et/ou parlée des idéologies liées aux places sociales des individus.[...] La revue *Mots* [...] perpétue la volonté d’articuler histoire et linguistique qui était à l’origine de l’analyse du discours.[...] Les analyses [...] se sont enrichies d’études plus "locales" d’origine énonciative et pragmatique, s’intéressant aux "faire" du "dire" et au surgissement de l’Autre ou d’un autre discours dans l’énoncé d’un sujet », Guillaumou, J., Maldidier, D., « La mémoire et l’événement : le 14 juillet 1989 », in « Mémoire, histoire, langage », *Langages*, 114, juin 1994.

⁶⁰ Voir notamment, Labbé, D., *Le Vocabulaire de François Mitterrand*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1990.

⁶¹ Voir Monière, D., et Labbé, D., *Le discours gouvernemental : Canada, Québec, France : 1945-2000*, Paris, H. Champion, 2003.

⁶² *Ibidem*.

⁶³ C’est-à-dire qu’il ne s’agit pas de comparer ici pour classer, ou catégoriser, mais pour essayer de voir quels sont les différents substrats qui émergent de la rencontre des deux discours, ce que cette "rencontre" est susceptible d’apporter comme résultats en termes, si l’on veut, d’épiphénomènes (c’est-à-dire de phénomènes accompagnant l’élément interculturel, et qui lui sont liés sans intervenir cependant dans son apparition ni dans son développement).

Les deux corpus ne se trouvent donc mis en regard que pour s'éclairer l'un l'autre dans la recherche de possibles *lieux*, où seraient révélés les universels écologiques de l'altérité. Par ailleurs la perspective interculturelle est également présente dans la définition des champs disciplinaires, dans la mesure où le sujet traité impliquait nécessairement de sortir d'une stricte culture de discipline afin de voir comment des outils méthodologiques empruntés aux sciences du langage, aux sciences politiques, à la philosophie et même parfois à la sociologie et à la psychologie, pouvaient se compléter les uns les autres et éventuellement converger ou non vers les mêmes résultats.

2. *La statistique textuelle : un outil d'exploration*

Les modalités d'utilisation de la statistique textuelle la rendent généralement bien adaptée au cadre de l'analyse diachronique des corpus⁶⁴. Le comptage des différentes unités textuelles, de leur apparition et de leur disparition au cours du temps permet en effet d'observer les évolutions précises du lexique et des emplois du vocabulaire sur une période plus ou moins étendue. C'est cependant une utilisation synchronique de la statistique textuelle qui sera faite ici. Cette démarche s'inscrit dans la recherche de formes caractérisant certaines récurrences thématiques à un moment donné et les différentes *manières* dont sont exprimées ces thématiques dans le discours. Il s'agit donc d'une utilisation de la statistique textuelle qui rentre plus précisément dans le cadre d'une analyse de discours à la fois d'un point de vue énonciatif — dans son aspect synchronique, historique, et parce qu'il s'agit d'entretiens — et de l'analyse de contenus. Elle représente en effet un outil essentiel pour tester les emplois du vocabulaire de plusieurs objets — ici, les entretiens des locuteurs réunis sous la forme de deux corpus — sur une seule période. Elle ne servira pas dans ce cadre, à envisager l'évolution du vocabulaire d'un même objet sur une certaine période. Elle est donc plus souvent utilisée comme moyen, en particulier à la visualisation, de manière non systématique, que comme centre d'étude en tant que tel. L'étude énonciative des corpus est considérée, dans sa cohérence syntaxique comme discours, mais aussi dans sa dimension lexicale (au sens où le lexique définit l'ensemble des unités linguistiques qui forment le vocabulaire d'une langue donnée) et dans sa dimension d'usage : le vocabulaire utilisé est considéré comme

⁶⁴ Pour tout ce qui concerne la statistique textuelle, voir l'ouvrage très complet et très clair de Lebart, L. et Salem, A., *Statistique textuelle*, Paris, Dunod, 1994.

"réalisation-occurrence" représentative de données socio-historiques uniques⁶⁵. Est mise en avant la double caractéristique du discours, interactionnelle et pragmatique, partant du principe qu'il s'agit d'une analyse de discours *politique*, qui ne peut exister comme tel en dehors de sa dimension locutoire, illocutoire et perlocutoire. C'est-à-dire dans la perspective théorique du langage comme acte, initiée par Austin, et développée par Searle, pour arriver aujourd'hui à une pragmatique qui rejoint le champ de la sociologie (avec par exemple la dimension de « face » développée par Erving Goffmann)⁶⁶. Il s'agit d'une démarche dont la logique est rappelée par Simone Bonnafous et Maurice Tournier : les phénomènes langagiers sont liés au politique dans la mesure où celui-ci est :

« L'espace médiateur entre le bruit et la violence et le mutisme et l'obéissance, "espace public" où l'on se parle.[...] On comprend dès lors pourquoi l'action politique peut être définie comme une lutte pour l'appropriation de signes-pouvoirs.[...] Il s'agit d'abord de "prendre la parole" [...] Occuper les canaux de communication ne suffit pas. L'homme politique cherche, plus insidieusement, à prendre la langue [...] imposer ses symboles et ses rites discursifs, bref "faire la loi" linguistique. »⁶⁷

3. L'observation participative

Selon Alain Blanchet l'entretien comme outil méthodologique rend possible l'étude des faits « dont la parole est le vecteur principal (étude d'actions passées, de savoirs sociaux, des systèmes de valeurs et normes) », mais a souvent donné prise à la critique en tant que méthode scientifique dans la mesure où, « tout se passe comme si l'interviewer usait au mieux

⁶⁵ Selon la distinction établie par le statisticien Muller, le lexique relève de la langue alors que le vocabulaire s'inscrit du côté de la parole, c'est-à-dire du discours. Le lexique est défini par des lexicologues tels que R. L. Wagner comme l'« ensemble des mots au moyen desquels les membres d'une communauté linguistique communiquent entre eux » et le vocabulaire devient alors « un domaine du lexique qui se prête à un inventaire et à une description ». Dans le cadre de l'analyse du discours, on appelle généralement vocables « les unités lexicales réalisées dans le discours — par opposition aux lexèmes qui sont des unités virtuelles » Ainsi, la distinction entre lexique et vocabulaire « est fondée sur le principe d'une relation interactive entre langue et discours » C'est pourquoi on parlera dans le cadre de l'analyse des discours constitués par les deux corpus considérés de vocabulaire et de vocables, alors que l'on fera référence, à propos du sens en langue au lexique et aux lexèmes. Voir Charaudeau, P., Maingueneau, D., *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002, p. 600-601.

⁶⁶ Voir Austin, J., *Dire c'est Faire*, Paris, Seuil, 1970 ; Searle, J.-R., *Les Actes de langage*, Paris, Hermann, 1972 ; Goffman, Erving, *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit, 1974. Pour des perspectives plus récentes sur la pragmatique voir Kerbrat-Orecchioni, C., *Les actes de langage dans le discours*, Paris, Nathan Université, 2001 ; Sarfati, Georges-Elia, *Précis de pragmatique*, Paris, Nathan université, 2002 ; Reboul, A., Moeschler, J., *La pragmatique aujourd'hui. Une nouvelle science de la communication*, Paris, Seuil, 1998.

⁶⁷ Bonnafous, S., Tournier, M., « Analyse du discours, lexicométrie, communication et politique », in *Langages*, n° 117, mars 1995, p. 67-68. Ils définissent le politique par rapport à son étymologie « *Politikos concerne la cité-citadelle, la polis. Est "politique" tout ensemble humain qui se réunit pour vivre ensemble dans la protection d'un même lieu. La politique est donc la gestion de la vie collective.* »

de sa personne et de sa sociabilité (feinte ou naturelle ?) pour faire parler l'interviewé sur un thème donné.⁶⁸ ». Mener les entretiens selon une perspective participative, impliquée, afin de redonner à la parole une certaine liberté, une certaine spontanéité est apparu méthodologiquement comme un moyen de dépasser définitivement cette critique. L'interviewer n'est en effet alors plus seulement là pour juger, interroger voire tester, mais pour provoquer une parole, la faire émerger dans le cadre d'un échange⁷⁰. Au cours des échanges, le modèle du dialogue socratique⁷¹ a été suivi pour couper court à la possibilité de se laisser entraîner dans une véritable activité interlocutive ; cela, tout en évitant trop de formalisme, qui aurait été totalement inadéquat en contexte « Vert », où priment des valeurs telles que la convivialité et la spontanéité. Un tel parti pris de se déclarer, en tant qu'interviewer, militant(e) et adhérent(e) « Vert(e) » au même titre que les personnes interviewées rejoint la remarque de B. Villalba selon laquelle il n'est pas possible d'« étudier le fonctionnement de l'écologie politique sans accepter d'être inclus dans les situations où il se manifeste et dans les discours qui l'expriment, au risque de ne pouvoir vérifier aucune affirmation.⁷² » Une fois choisie cette option, il convient de voir quels en sont les avantages et les inconvénients.

Dans le cadre de l'analyse de discours, l'avantage qu'il y a à se déclarer soi-même impliqué(e) dans le discours que l'on étudie est surtout que l'on peut dès lors tenir les entretiens pour valables dans leur intégralité, puisqu'ils sont strictement constitués par des locuteurs qui se situent eux-mêmes en position participative. Cette implication peut d'ailleurs avoir pour conséquences des digressions — extrêmement rares — de type discursif, en fonction de points de vue partagés au sein d'un discours impliqué. Ce type de digressions, quoique exceptionnel, est cependant totalement assumé en accord avec les principes énoncés ci-dessus, comme garantie scientifique. En revanche, l'analyse du discours, comme l'analyse

⁶⁸ Blanchet, A., *Dire et faire dire*, Paris, Armand Colin, 1991, p. 9.

⁷⁰ On s'inscrit ici dans la perspective interactionnelle, telle qu'elle a été décrite par exemple par Kerbrat-Orecchioni, C., *Les interactions verbales*, tome 1 & 2, Paris, Armand Colin, 1990.

⁷¹ C'est-à-dire "maïeutique".

⁷² Il cite à l'appui J. Favret-Saada qui estime que « prétendre tenir une position d'extériorité, c'est renoncer à connaître ce discours [...] parce que les intéressés opposent le silence ou la duplicité à quiconque s'affiche comme extérieur » et « parce que toute tentative d'explication se heurte aux barrières autrement redoutables que sont l'amnésie de l'indigène et son impuissance à formuler ce qui doit rester non dit », in *Les mots, la mort, les sorts*, Paris, Gallimard 1977, Coll. « Folio Essais », n° 3, p. 45, cité par Villalba, B., *Thèse, op.cit.*, p. 265. Il ajoute : « Cette méthode se justifie d'autant plus que, pour l'objet étudié, le discours est censé résulter et se convertir en pratique. Tenter de l'apprécier, c'est approcher une attitude, un comportement politique qui se prétend en adéquation avec lui. »

statistique, ne porte, logiquement, que sur les réponses des interviewés en tant qu'elles constituent le corpus à étudier. Les questions posées visent à *faire dire* et non à dire, aussi représentent-elles un autre type de discours, qui serait analysable en tant que tel, mais dont l'analyse serait ici hors propos. La dimension interactionnelle de l'entretien sera donc considérée dans le cadre de l'énonciation, en tenant compte de certaines caractéristiques des énoncés (c'est-à-dire des corpus textuels composés de l'ensemble des entretiens retranscrits), comme par exemple l'emploi du pronom « tu ». Les entretiens sont globalement semi-directifs, parfois légèrement plus directifs dans les cas où la personne interviewée signalait au préalable une limitation temporelle — peu de temps à consacrer à l'entretien. Au contraire, les entretiens sont parfois beaucoup moins directifs pour peu que l'interlocuteur ait manifesté une disponibilité et un désir particulier de s'exprimer. Enfin, les questions posées ne l'étaient que pour inviter à rebondir et inciter la parole à se développer ou la relancer lorsqu'elle semblait par trop réticente ou s'asséchait trop rapidement d'elle-même.

4. *Statistique textuelle et corpus d'entretien*

En ce qui concerne la méthodologie, on se heurte *a priori* à deux inconvénients, qu'il s'agissait de surmonter. Pour la statistique textuelle, le fait de privilégier la spontanéité et la liberté de parole entraîne une certaine variabilité de la longueur des entretiens. Le débit de parole de chaque individu lui étant naturellement particulier, il n'existe pas de critères objectifs possible sur un corpus d'entretiens. Il faut choisir, en dehors de toute autre considération, entre les deux critères que sont le temps de parole imparti d'une part, et, d'autre part, la quantité de mots prononcés, les deux ne coïncidant jamais également d'un entretien à l'autre. Dans la mesure où l'on s'intéresse à la façon dont les locuteurs s'expriment à propos du monde (perspective énonciative) et dans une moindre mesure au nombre de fois où ils en parlent (perspective statistique), la variable « longueur » des corpus n'est pas ici une variable essentielle : on ne s'attachera pas particulièrement dans cette thèse au comptage des *hapax*⁷³ comme significatif. Le fait de ne pas avoir imposé de limites strictes au discours des interviewés implique de fait que ce sont eux qui se limitent eux-mêmes. Ils disent d'abord ce qu'ils ont à dire, ou ce dont il veulent parler vraiment. Le moment où ils s'arrêtent — parce

⁷³ « Hapax - gr. hapax (legomenon), "chose dite une seule fois" Forme dont la fréquence est égale à un dans le corpus (hapax du corpus) ou dans une de ses parties (hapax de la partie). », in Fracchiolla, B., Kuncova, A., Maisondieu, A., *Manuel d'utilisation de Lexico3. Outils de statistique textuelle* (Lamalle, C., Martinez, W., Fleury, S., Salem, A.). *Version 3.41*, SYLED – CLA2T, Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris 3, février 2003.

qu'ils n'ont plus rien à dire ou parce qu'ils n'ont plus le temps — leur appartient. Ce sont donc bien eux qui définissent leur discours⁷⁴.

Le second inconvénient majeur de cette prise de position méthodologique fut l'évaluation du temps imparti à la prise de distance nécessaire, postérieure au recueil des entretiens. En effet :

« *L'entretien de recherche est essentiellement l'outil de l'étude qualitative et exploratoire ; les données collectées doivent être rigoureusement confrontées et analysées, la subjectivité du codeur et de l'analyste neutralisée.* ⁷⁵ »

Aussi la période d'analyse a-t-elle nécessité un total désengagement, jusqu'à une prise de distance provisoire à l'égard des liens amicaux créés. Ces deux paramètres d'engagement et de participation impliquée pendant la période de recueil des corpus, puis de désengagement et mise à distance dans le cadre d'une étude objective des corpus sont donc revendiqués sur le plan méthodologique et scientifique comme tentative de résolution du paradoxe premier posé par l'entretien en général comme objet d'analyse, instrument scientifiquement critiqué mais néanmoins incontournable⁷⁶.

⁷⁴ On peut déduire également de la loi de Zipf, variante de celle mise en évidence par Pareto-Lévy, selon laquelle plus le corpus est long, moins son vocabulaire s'accroît, que si un locuteur doit s'exprimer de manière *originale*, c'est de préférence dans la première partie de son discours (et donc de l'entretien) qu'il le fera, et relativement aux sujets dont il a lui-même le désir de parler. Le fait que les entretiens soient plus ou moins longs n'est donc *a priori* pas susceptible d'influer réellement les résultats de la recherche.

⁷⁵ Ghiglione, R., Matalon, B., *Les enquêtes sociologiques*, Paris, Armand Colin, 1978.

⁷⁶ « L'entretien dans les sciences sociales est un paradoxe : l'outil, irrecevable du point de vue de l'idéal scientifique, s'avère être irremplaçable pour accéder à des connaissances dont l'intérêt scientifique est manifeste. », Blanchet, A., *op.cit.*, 1991, p. 9.

C – Les corpus

1. *Constitution des corpus*

L'étude des résultats obtenus à partir d'une confrontation des emplois des unités du discours à l'aide du logiciel *Lexico3* dans deux corpus d'entretiens oraux réalisés auprès d'adhérents des Verts et militants des *Verdi*, composés de 44 entretiens au total dont 24 en français et 20 en italien s'inscrit dans le cadre de ces interrogations. La période de recueil des données pour l'ensemble des entretiens s'est échelonnée sur une année entière, de juillet 2000 à août 2001. D'autres recherches documentaires ont été effectuées également auprès des sièges de la fédération des Verts à Paris et des *Verdi*, à Rome respectivement en août 1999 et février 2001. Le matériel utilisé pour les entretiens a consisté en un petit enregistreur fonctionnant avec des microcassettes de soixante et quatre-vingt dix minutes, suffisamment petit pour pouvoir éventuellement faire oublier sa présence intrusive au cours de l'entretien.

— En France :

Pour des raisons à la fois pratiques et méthodologique, le recueil des données a été réalisé en trois endroits différents. Six entretiens se sont déroulés à Paris où se trouve le siège national des Verts, passage obligé, où sont également conservées les archives. Ces entretiens ont été recueillis auprès de militants adhérents des Verts Paris, compris dans une tranche d'âge allant de 28 à 52 ans. Les rencontres ont pu se dérouler dans des lieux à leur convenance choisis en fonction de leur disponibilité et donc parfois publics, tel qu'un café (un entretien), l'Assemblée Nationale (un entretien) ou privés, à leur domicile (quatre entretiens). Quinze autres entretiens, soit la majorité du corpus, ont été réalisés lors des Journées d'été des Verts à Larnas en Ardèche, en août 2000, auprès de militants adhérents venant de diverses régions de France âgé de 30 à 61 ans. Sept de ces entretiens ont été réalisés en plein air, quatre au café, un dans une salle isolée du centre des conférences. Enfin, trois entretiens complémentaires ont été recueillis aux Journées d'été de l'année suivante en 2001 à Lamoura, dans le Jura, auprès d'adhérents âgés de 17 à 39 ans. L'avantage des « Journées d'été », qui sont l'équivalent convivial chez les Verts de ce que d'autres partis nomment « Universités d'été », est que s'y rassemblent sur quelques jours des adhérents et sympathisants venant de toute la France. Ceci a permis d'échantillonner et de diversifier le corpus sans avoir à multiplier les déplacements en prenant directement en compte aussi bien les différentes régions géographiques que les

diverses fonctions et responsabilités des interviewés. Par ailleurs, ce contexte s'est révélé particulièrement favorable au recueil d'entretiens dans la mesure où les personnes qui prennent part à ce type d'événement n'ont d'autres soucis que de partager leurs idées et expériences politiques. Ce facteur correspond à « l'habitus »⁷⁷ communicationnel des Verts et qui se manifeste en particulier à travers l'esprit de convivialité. Les personnes interrogées se sont montrées en l'occurrence particulièrement disponibles pour consacrer du temps à un entretien de recherche ; elles en étaient parfois spontanément demandeuses. L'entretien correspondait au lieu d'expression symbolique d'une parole reconnue lourde d'un poids politique et constitutive du discours du parti. Le cadre de l'entretien s'est ainsi parfois construit sur une dimension de reconnaissance militante, où il devenait possible de donner "plus" d'importance à l'action locale dont étaient porteurs les interviewés. En revanche, les personnes qui ont refusé l'entretien sont souvent celles dont la parole était par ailleurs déjà largement prise en compte publiquement et considérée comme parole de poids et qui ont confondu la requête — propre à la recherche et pourtant présentée comme telle avec moult précisions — avec une demande d'entretien journalistique.

— En Italie :

Contrairement aux Verts français, les *Verdi* ne se réunissent pas lors de réunions équivalentes aux Journées d'été. Aussi, pour diverses raisons à la fois structurelles et culturelles liées à l'organisation interne des *Verdi*, le rassemblement du corpus italien fut-il plus laborieux. Tout d'abord, d'une façon générale les *Verdi* ne pratiquent pas une militance de terrain régulière et il est difficile de les rencontrer autrement que dans les lieux où siègent les instances élues. Ensuite, la militance est globalement assumée par les élus du parti comme quelque chose de propre à leurs responsabilités et comme faisant partie intégrante de leurs fonctions. L'adhésion au parti est perçue essentiellement comme un soutien financier sur le modèle du soutien associatif et il n'existe apparemment pas de réunions de groupes locaux. Autrement dit, l'idée de démocratie participative, très forte chez les Verts français, semble abandonnée par les Italiens aux milieux associatifs. Les *Verdi* ne cherchent pas non plus à avoir une visibilité particulière. Ils semblent plutôt tout faire pour se protéger d'un noyautage toujours

⁷⁷ L'habitus est défini par Bourdieu comme la « grammaire générative des comportements », c'est-à-dire le principe selon lequel s'établissent les préférences, ses systèmes de classements et de hiérarchisation de chaque individu. Tous les éléments de contact contribuent depuis la naissance, à forger l'habitus ou les habitus, comme définissant des règles de comportements : l'éducation, les habitudes, l'entourage. Ils forgent la vision du monde chaque habitus étant à la fois commun et individuel. La parole créatrice de convivialité, constitue l'un des habitus communicationnels des Verts. Les Verts aiment parler, communiquer, et ils le font facilement, avec tout le monde. Voir Bourdieu, P., *La Distinction*, Paris, Ed. de Minuit, 1979.

possible, ce qui fait de l'adhésion un véritable parcours du combattant⁷⁸. Les *Statuti* identifient comme étant Verte toute personne qui adhère aux principes qu'ils contiennent. Ainsi, ni l'appartenance ni le discours ne se font sur la base de l'adhésion formelle. Il suffit de se dire *Verde* pour l'être, ce que prouve l'élection de Dante⁷⁹ comme sénateur. C'est pourquoi, contrairement au corpus français, constitué uniquement d'adhérents, le corpus des entretiens italiens est constitué sur la base de la *militance* et du fait de se *dire Verde*. La notion

⁷⁸ Andrea raconte son expérience à ce propos : « Et je suis donc parti en quête du siège des *Verdi* à Rome. Ça a été très difficile [...] ce n'était pas clair non plus sur l'annuaire, etc. Je me suis inscrit tout seul et cela a beaucoup surpris la personne qui était au siège parce que le formulaire d'inscription prévoyait une ligne 'présenté par'. C'est-à-dire qu'on parlait du principe que toute personne qui adhérerait le faisait sur l'invitation de l'un des fondateurs des listes, ou du moins qui était déjà présent dans les listes, et qui pouvait donc se porter garant qu'il s'agissait d'un véritable environnementaliste. Moi, je n'avais rien à écrire, aussi ont-ils écrit 'WWF' parce que c'était le seul lien qu'il y avait.[...] Historiquement, oui, je pense que cela vient du fait qu'ils craignaient les... infiltrations, disons. / Et ça existe encore cela? / Non, ça ne se fait plus depuis quelque temps, mais ça n'a pas été facile. Et cela vient aussi du fait historique que, en Italie, pendant longtemps on ne savait pas, on n'était pas décidé à admettre que l'on était un parti. C'étaient les listes *Verdi*, c'étaient des écologistes qui faisaient autre chose et qui se présentaient aussi aux élections. Donc, en se présentant, celui ou celle qui s'inscrit seulement pour s'inscrire est suspect(e) parce qu'on sous-entend que cette personne veut seulement se présenter aux élections alors qu'elle n'est même pas écologiste. » ; « *E quindi sono andato a cercare la sede dei Verdi a Roma. È stato difficile [...] non era molto chiaro neanche sull'elenco del telefono, eccetera mi sono iscritto da solo, la cosa ha molto sorpreso chi era in sede perché il modulo di iscrizione era fatto prevedendo una voce di cui era scritto 'presentato da'. Cioè si dava per scontato che, chi entrava lo faceva perché c'era qualcuno di quelli, dei fondatori delle liste o comunque già presente nelle liste che invitava qualcuno, e quindi garantiva per lui che fosse un vero ambientalista e quindi solo in questo modo erano fatte le iscrizioni, più o meno. Io non avevo da scrivere niente, hanno dovuto scrivere WWF semplicemente perché era l'unica cosa che avesse un aggancio precedente con il mondo ambientalista./ [...] Storicamente, sì, penso che venga dal fatto che avevano paura, sì, delle... infiltrazioni. Diciamo così./ Esiste ancora questo? / No non si fa più no, da un po' però non è stato facile. E viene anche dal fatto storico che in Italia a lungo non si sapeva... non si era decisi nell'ammettere che si era un partito. Erano le liste *Verdi*, erano degli ecologisti che facevano altro che poi si presentavano anche alle elezioni. Quindi presentandosi, anche chi si iscrive solo per iscriversi è sospetto perché si sottintende vuole solo presentarsi alle elezioni e non è neanche ecologista. »*

⁷⁹ Dante, pourtant élu sénateur Verde explique ainsi : « Moi [...] je ne suis pas adhérent. Je ne me suis jamais inscrit à un parti politique et la seule carte que j'aie jamais prise dans ma vie fut celle de la ligue pour le désarmement unilatéral. La ligue pour les socialistes, pour le désarmement unilatéral, mais ça remonte à [...] il y a vingt-trois ans./ Mais même aujourd'hui, tu n'es pas Vert? / Moi je suis indépendant dans les listes des Verts. Moi, je ne suis pas inscrit formellement, un peu parce que... je viens de tout ce monde non gouvernemental.[...] Je pense que [...] en ce moment, la meilleure manière de procéder pour faire le pont ou pour faire en sorte que les Verts puissent recevoir ou reprendre, redécouvrir une partie de leur patrimoine génétique, justement celui des revendications et des mouvements de base en Italie et dans le monde sur la justice économique et sociale, c'est justement d'éviter d'être enfermé dans un système de parti traditionnel [...]. Donc pour cette raison, pour l'instant, je n'ai pas envie de... d'en arriver justement à m'inscrire formellement. Mais il se peut que plus tard, si je pense que cela peut être utile, un soutien pour reconstruire ne serait-ce qu'un peu d'identité Verte, environnementaliste, je peux aussi revenir sur mes positions. » ; « *Io [...] non sono aderente. Non mi sono mai iscritto a un partito politico e l'unica tessera che feci una volta in vita mia fu della lega per il disarmo unilaterale. Lega per i socialisti, per il disarmo unilaterale, ma ti parlo di [...] ventitre anni fa. /Ma anche oggi non sei Verde? / Io sono indipendente nelle liste dei Verdi. Io non sono iscritto formalmente, un po' perché... vengo da tutto questo mondo non governativo.[...] Penso che [...] in questo momento, la maniera migliore per fare da ponte o per fare in modo che i Verdi possano recepire o riprendere, riscoprire parte del loro patrimonio genetico, appunto quello delle rivendicazioni e dei movimenti di base in Italia e nel mondo sulla giustizia economica e sociale, è proprio quello di evitare di essere incardinato in un sistema partitico tradizionale.[...] Quindi per questo al momento non ho voglia di... di arrivare appunto a un'iscrizione formale. Però può darsi che più in là, se penso che questo possa essere di sostegno, di aiuto per ricostruire anche un po' di identità Verde, ambientalista, posso anche poi girarci sopra. »*

d'adhésion est en effet non seulement beaucoup plus lâche chez les *Verdi*, mais constitue même parfois un signe de perversion ! L'authenticité du discours est portée par la cohésion et la cohérence internes qui s'articulent naturellement autour des principes « écologiques » et d'une éthique personnelle propre, ce qui explique qu'il n'y ait pas chez les *Verdi* de véritable culture de l'adhésion et que *l'engagement* écologique l'emporte politiquement sur l'« *encartement* » — le fait d'avoir sa carte du parti. C'est pourquoi se trouvent incluses dans le corpus italien des personnes qui se reconnaissent des *Verdi*, mais ne sont pas nécessairement adhérentes, alors même qu'ils sont parfois élus des *Verdi* comme Dante, ou ne le sont plus après l'avoir été, comme Luigi. Le contact avec la plupart des personnes interrogées a d'ailleurs pu être pris grâce aux indications fournies par les instances élues régionales ou nationales des *Verdi* eux-mêmes. Ces personnes ont donc toutes été recommandées en quelque sorte comme représentatives des *Verdi* et comme ayant acquis, d'une certaine façon, une « renommée de bon Vert » visiblement plus importante à leurs yeux que le fait de posséder ou non la carte du parti. Sans aucun doute il s'agit là d'une différence consécutive à la dynamique de noyautage qui semble se répandre de plus en plus en Italie et peut-être aussi à une volonté plus ou moins consciente de maîtriser le discours en renvoyant à des personnes pensées comme les plus représentatives de ce discours ou les plus à même de le formuler idéalement. Le rassemblement du corpus italien s'est ainsi achevé en trois temps. Tout d'abord, 10 entretiens ont été réalisés à Gênes. Le premier fut recueilli en novembre 2000 et les derniers en juillet 2001. Pour Gênes, les âges s'échelonnent de 24 à 62 ans. L'autre moitié du corpus a été rassemblé lors de deux voyages en mars 2001, l'un à Venise, l'autre à Rome. A Venise et Mestre, 4 entretiens ont été recueillis auprès de membres actifs des *Verdi*, âgés de 32 à 68 ans, certains après obtention d'un rendez-vous, d'autres juste parce qu'ils se trouvaient présents et disponibles au moment voulu. A Rome, les entretiens se sont déroulés dans les mêmes conditions en divers points de la ville : au siège national de la Fédération d'abord, où après que l'accès aux archives eut été déclaré impossible, l'enquêteur a pu obtenir divers documents ainsi qu'un accueil chaleureux ; ensuite au Sénat, et dans divers locaux de la Chambre des députés. Les six personnes interrogées étaient alors âgées de 26 à 62 ans.

2. Trois villes, trois situations locales

Les trois villes offrent trois situations distinctes et extrêmement différentes, et montrent en même temps une relative méconnaissance les unes des autres. Contrairement à ce qui s'est passé avec les Verts français, de nombreux *Verdi* non élus ont répondu par la négative à une demande d'entretien. Les refus étaient argumentés par une réponse du type : « ah non, moi ce n'est pas intéressant de m'interroger, je ne suis rien dans le parti, il faut que tu interrogés plutôt untel et untel, eux, ils ont des fonctions importantes » C'est pourquoi, malgré des explications répétées, la plupart des entretiens italiens sont des entretiens d'élus — ou de personnes l'ayant été suffisamment longtemps à des fonctions de premier plan au sein des *Verdi* pour être considérés comme « nécessaires » par les *Verdi* actuels (comme Alberto et Luigi) — ou bien encore des entretiens de personnes non élues mais ayant des fonctions de permanents payés par les *Verdi* et donc politiquement impliquées (c'est le cas en particulier de Cristoforo, Eleonora, Pierluigi). Les critères de validité du discours ne sont pas identiques pour l'un et l'autre partis nationaux et les entretiens rendent compte de cela dans leur échantillonnage. En revanche, le panel des âges et des genres (hommes, femmes) est à peu près équivalent dans les deux corpus, avec une bonne répartition d'âges s'échelonnant de 17 à 61 ans pour un total de 13 femmes et 11 hommes en ce qui concerne le corpus français et un échantillonnage allant de 24 à 68 ans dont 12 hommes et 8 femmes pour le corpus italien. Une identification professionnelle des divers locuteurs⁸⁰ vérifie les données révélées par Agnès Roche et Jean-Luc Benhamias selon lesquels :

« Les professions occupées par les adhérents verts,[...] les rattachent indubitablement aux nouvelles classes moyennes, situées à la périphérie du système productif, principalement dans les emplois tertiaires et dans les professions sociales telles que l'éducation, la santé ou les services sociaux. En France, 41,5 % des Verts exercent des professions intellectuelles supérieures et 32 % sont des cadres moyens (les premiers ne représentent que 9,6 % et les seconds 19,1 % de la population active française. ⁸¹ »

⁸⁰ Visualisable à l'aide de la partition « profession » pour les deux corpus.

⁸¹ Roche, A., Benhamias, J.-L., *Des Verts de toutes les couleurs : histoire et sociologie du mouvement écolo*, Paris, Albin Michel, 1992, p. 121.

3. Retranscription des corpus

a) Utilisation de la dictée vocale

La retranscription des entretiens s'est effectuée à l'aide de deux logiciels de dictée vocale⁸². Cette méthode a l'avantage de permettre l'écoute et la retranscription simultanée, au rythme identique du phrasé de la voix ainsi qu'une meilleure perception générale du discours dans son ensemble. Bien qu'elle conserve par écrit la quasi-totalité des entretiens⁸³, la recherche présentée ne porte pas sur le *mode* d'élocution proprement dit ni sur les rythmes de voix ou la prononciation. Seul est considéré dans les développements, le caractère sémantique de l'énoncé. C'est pourquoi — afin de rendre le corpus plus lisible dans le corps du texte et dans la mesure où elles ne constituent pas, dans les développements de la recherche, un élément significatif d'analyse — les négations qui disparaissent parfois du style parlé ont été rétablies lors de citations du corpus⁸⁴. Elles ont été en revanche évidemment conservées dans le corpus *statistique*. Les silences, les hésitations, les « ben », les « ah », les répétitions et certains achoppements sur les mots tels que les lapsus ont également été retranscrits dans les corpus d'origine. C'est sur la base de ces retranscriptions que sont réalisées les analyses statistiques — après formatage approprié pour l'analyse par le logiciel *Lexico3*⁸⁵. Les corpus restent donc *plus* fidèles à l'oralité, sans qu'ils cherchent cependant à retranscrire réellement dans leur intégralité les phénomènes liés à l'oralité. Les points de suspension (pour les silences et les pauses) et la virgule (pour les hésitations et achoppements) sont, dans le cadre d'un traitement par *Lexico3*, les deux signes qui ont été choisis pour retranscrire cette oralité. Toutes les citations directes du corpus sont retranscrites selon une modalité et un format particulier⁸⁶ afin d'être plus facilement identifiables au cours de la lecture. Le nom de la personne citée est toujours présent sous sa forme anonyme de prénom attribué, soit juste avant la citation, soit dans le corps de la citation. S'agissant d'une analyse de *discours*, les citations sont parfois

⁸² *Dragon NaturallySpeaking* pour le corpus français et *IBM Via Voice* pour le corpus italien.

⁸³ Certains morceaux d'entretien n'ont pu être retranscrits pour des raisons purement acoustiques (bruits divers recouvrant la voix, débit précipité provoquant des "avalages" de mots ou encore chute d'intonations soudaines rendant le ou les mots imperceptibles à l'écoute du support audio).

⁸⁴ Il s'agit là d'une remarque concernant le corpus français. En effet, la négation n'est pas supprimée par l'oralité en italien comme elle l'est en français. Par ailleurs, le corpus italien est traduit lorsqu'il est cité.

⁸⁵ Les corpus retranscrits dans leur intégralité, formatés pour une utilisation directe à l'aide du logiciel *Lexico3*, se trouvent joints en langue originale en annexe cédérom. Ils sont consultables et utilisables pour d'éventuelles explorations ultérieures sous leur forme segmentée — sans les questions — et accompagnés de feuilles de résultats ainsi que du lien permettant de se rendre sur le site de *Lexico3*.

⁸⁶ A savoir : police de caractère, courrier 10 ; interligne simple et paragraphe en retrait du texte à gauche et à droite.

relativement longues, afin de restituer le processus argumentatif ou logique développé par la personne interviewée, auquel cas les éléments significatifs de la citation sont mis en évidence au moyen de caractères gras afin de faciliter une lecture privilégiant le niveau sémantique. Les citations du corpus italien sont directement traduites (l'auteur est responsable des traductions de l'italien au français), et le texte italien cité est donné en note, en italique. Lorsque le corpus italien est cité en note, la traduction française se trouve également en note directement à la suite de la citation, en caractères normaux.

b) La stratégie d'entretien

La méthode d'entretien suivie est semi directive⁸⁷. Après quelques entretiens-tests, la stratégie d'entretien s'est progressivement établie et chaque entretien débute systématiquement par une question de type non directif avec quelques variantes de présentation, mais toujours sur le même thème. Cette question est toujours relative à la manière dont les personnes se sont découvertes écologistes ou aux motivations de leur adhésion chez les Verts/*Verdi* dans leur histoire personnelle. Dans une première phase, il s'agissait tout d'abord d'intervenir aussi rarement que possible tout en cherchant à faire oublier la situation artificielle de l'entretien de recherche pour essayer d'établir une situation d'échange qui soit la plus naturelle possible. C'est dans cette mesure qu'a été affirmée la position participative de l'enquêtrice dont les interventions, parfois exceptionnellement personnelles, n'ont eu d'autre objet que d'alimenter et de motiver la dimension spontanée et conviviale de l'interlocution. Il s'est toujours agi de faire parler chaque interlocuteur ou interlocutrice en reprenant certains des éléments évoqués par la personne interrogée pour les approfondir, qu'il s'agisse des centres d'intérêt ou de l'implication politique spécifique, etc. L'interlocuteur(trice) était donc, dans une première phase, laissé(e) le plus libre possible de développer au maximum les sujets qui l'intéressaient et qu'il ou elle avait envie de développer. Ce n'est qu'au bout d'un certain temps et/ou quand la parole semblait se diluer ou au contraire s'assécher que des questions plus ciblées et donc plus directives ont pu être posées. Cependant, on a cherché à éviter au maximum ce type d'intervention. Cela était rendu plus aisé dans les entretiens français en raison d'une meilleure maîtrise de la langue par l'enquêteur(trice), alors que les entretiens italiens présentent des questions parfois légèrement plus directives, sans aucun doute pour pallier à un relatif manque d'aisance linguistique ainsi qu'à l'obligation de se poser comme regard extérieur et non

⁸⁷ La stratégie d'entretien adoptée suit la réflexion proposée par l'ouvrage de Blanchet, A., *Dire et faire dire : l'entretien*, Paris, Armand Colin, 1997.

directement participatif, bien que proche, c'est-à-dire manifestant *de facto* une moindre capacité d'empathie culturelle.

D – Le choix de *Lexico3*

1. Deux langues, deux corpus

L'une des principales difficultés méthodologiques était de trouver un outil d'analyse linguistiquement et scientifiquement fiable et équitable pour analyser deux corpus dans deux langues différentes, le français et l'italien, qui permette également de les sonder dans une perspective interculturelle. Le logiciel *Lexico3* a semblé répondre au plus près à ces préoccupations. Dans un premier temps, il permet en effet une prise photographique objective sur la matérialité du texte. Dans un second temps, il permet d'en sonder les autres niveaux : « si l'analyse de discours se fonde sur le cadre des repères formels et aisément repérables offert par l'énonciation », écrit Sophie Moirand, il existe cependant « d'autres éléments moins directement inscrits dans la matérialité du texte⁸⁸ » que l'analyste est censé retrouver et « reconstruire » dans l'hypothèse d'une linguistique de discours : « les vertus de la comparaison résident dans les contraintes méthodologiques qu'elle impose : se doter d'outils fiables ⁸⁹ » nécessaires pour pouvoir porter un regard identique sur les deux corpus. Or, un « outil fiable » impliquait de pouvoir matérialiser et visualiser rapidement les objets du discours à analyser en ne laissant aucun terme au hasard, ce que permet *Lexico3*. Le choix d'un outil qui ne fonctionne pas sur le principe de la lemmatisation⁹⁰, mais privilégie au contraire la forme native du texte sans justement le soumettre à la lemmatisation, est tout à fait adapté au caractère bilingue et politique des corpus. Car, comme le précise A. Salem et L. Lebart, le singulier et le pluriel renvoient souvent à des notions différentes dans le domaine de l'analyse de "textes" politiques⁹¹. Rendre cette discrimination possible était donc méthodologiquement nécessaire. *Lexico3* permet d'effectuer diverses opérations équivalentes

⁸⁸ Moirand, Sophie, « Des choix méthodologiques pour une linguistique de discours comparative », *Langages*, n° 105, mars 1992, p. 30.

⁸⁹ *Ibidem*, p. 30-33.

⁹⁰ La lemmatisation consiste à regrouper les formes qui correspondent aux différentes flexions d'une même racine ou « lemme », sous une forme canonique. On ramène ainsi en général, en français, les formes verbales à l'infinitif, les substantifs au singulier, les adjectifs au masculin singulier, et les formes élidées à la forme sans élision. On regroupera par exemple sous la forme unique « faire » l'ensemble des occurrences conjuguées du verbe « faire, fais, fait, faites, faisons... ».

⁹¹ Lebart, Salem, A., *Statistique textuelle*, Paris, Dunod, 1994, p. 34.

sur les deux corpus et offre ainsi une visualisation des stratégies de désignation propres à chaque langue, souvent révélatrices d'interculturalité, et qui peuvent aussi évidemment avoir une conséquence quant aux représentations culturelles dans la mesure où celles-ci sont liées à l'expression d'abord individuelle et linguistique, des choses et, en ce qui concerne la thèse ici développée, à l'expression plus particulière de l'altérité. La neutralité interprétative de *Lexico3* convient à l'interrogation de ce type de corpus et permet une latitude de manipulation intéressante, ainsi qu'une certaine inventivité. L'utilisation du logiciel dans cette perspective a également été l'occasion d'une évaluation et d'échanges sur les fonctionnalités existantes et nécessaires avec le laboratoire du SYLED⁹².

2. Présentation formelle des corpus

Le traitement des deux corpus par *Lexico3*, préalable à toute analyse, imposait de définir auparavant certains paramètres⁹³.

a) Du choix des partitions

La partition consiste à diviser un corpus en *parties* constituées par des fragments de texte consécutifs, qui n'ont *a priori* aucune intersection commune et dont la réunion est égale au corpus. La partition d'un corpus peut s'effectuer afin d'organiser le corpus selon un certain ordre de lecture, en particulier au cours d'une période temporelle donnée, par exemple par semaine, par quinzaine, mensuelle ou encore sur l'année, comme le propose l'analyse statistique du corpus du *Père Duchesne*⁹⁴ donné en exemple avec le logiciel. La partition d'un corpus peut également s'effectuer selon la définition d'une variable qui regroupe les fragments de textes ainsi définis selon un dénominateur commun, chacun dans un ensemble donné, en fonction de choix opérés préalablement par l'analyste. Ainsi pourrait-on dire : à chaque recherche sa partition. L'établissement des partitions de corpus est en effet l'une des étapes les plus importantes puisque ce découpage permet de diviser le corpus en plusieurs parties que l'on peut ensuite analyser les unes au regard des autres, de manière individuelle ou bien en les regroupant. La définition de la ou des partitions du corpus contribue donc à en

⁹² Merci tout particulièrement à André Salem pour son aide précieuse et sa disponibilité, et pour m'avoir fait participer activement au travail de l'équipe *Lexico3*.

⁹³ Pour de plus amples informations techniques sur la préparation des corpus et le traitement lexicométrique par *Lexico3*, voir le *Manuel d'utilisation* du logiciel, disponible sur le site du SYLED, <http://www.cavi.univ-paris3.fr/Ilpga/ilpga/tal/lexicoWWW/>.

⁹⁴ Voir le site ci-dessus.

donner une certaine lecture. Elle requiert une réflexion préalable elle-même développée en fonction de la dynamique de recherche. On distingue deux grands types de partitions possibles : des partitions chronologiques ou thématiques qui correspondent respectivement aux deux perspectives linguistiques d'étude de la langue synchronique et des partitions diachroniques, telles qu'elles sont définies par Saussure⁹⁵. De fait, la statistique textuelle est plus souvent utilisée pour des études de corpus dont on veut observer l'évolution du lexique sur l'axe temporel et donc dans une perspective diachronique que pour des études d'ordre synchronique, comme celle présentée. L'objet d'étude défini ici étant le repérage et l'analyse des différentes formes que prend l'altérité et des différents lieux lexicaux où elle s'exprime dans deux corpus distincts au cours d'un même intervalle temporel, le choix des partitions ne pouvait être que thématique. Au cours de différentes phases d'interrogation du corpus, cinq partitions ont été retenues comme pertinentes. Ce sont cependant les partitions par locuteurs et par élus qui ont été les plus utilisées, ainsi que, ponctuellement, celles par éducation, valeurs et lieux. Les autres partitions (par sexe, date, âge, profession, statut marital), qui n'ont pas été utilisées dans le développement de la thèse sont cependant signalées pour des développements ultérieurs possibles, mais ont en définitive été jugées non pertinentes dans le cadre direct de la thèse telle qu'elle est développée. La partition par locuteurs consiste en une fragmentation du corpus selon le critère objectif : un entretien égal un locuteur, soit 24 fragments pour le corpus français et 20 pour le corpus italien.

⁹⁵ Saussure, F., *Cours de Linguistique générale*, Paris, Payot, 1972, (éd. or. 1916).

Tableau n°1 : Principales caractéristiques (PCLP) : Locuteurs français

Partie	Nb occurrences	Nb formes	Nb hapax	Fréq. Max	Forme
Adeline	1487	383	212	52	est
Alexandre	4907	1031	586	154	je
Aude	11161	1612	873	325	de
Aurélia	9323	1440	803	315	je
Barbara	9309	1510	819	293	est
Catherine	10187	1611	872	291	on
Charles	3268	795	475	135	de
Christophe	7929	1352	730	345	de
Danièle	2855	706	402	84	de
Félix	4461	960	594	148	est
Geneviève	4872	828	445	219	est
Hélène	6934	1250	719	223	de
Jean	10275	1474	783	350	est
Josiane	5223	1018	569	153	est
Karine	3310	652	365	116	est
Marie	5224	1006	553	121	je
Marina	7006	995	520	240	que
Martin	3543	834	482	137	de
Patrick	10813	1627	852	339	est
Paula	10555	1600	884	278	de
Philippe	6773	1165	641	250	est
Pierre	7862	1257	666	243	est
Thierry	7679	1316	708	256	de
Vincent	7437	1459	838	232	est

Tableau n°2 : Principales caractéristiques (PCLP) : Locuteurs italiens

Partie	Nb occurrences	Nb formes	Nb hapax	Fréq. Max	Forme
Alberto	9197	1925	1064	303	che
Alessandro	5695	1559	972	217	che
Andrea	4662	1278	763	156	che
Anna	6046	1483	903	208	che
Bianca	3971	983	575	139	e
Clelia	9997	1857	1031	390	che
Cristoforo	4071	1110	650	125	è
Dante	3390	1082	683	148	di
Eleonora	6871	1363	774	311	che
Fernanda	4457	1202	756	151	che
Ferrante	16110	2613	1497	557	che
Giovanni	5435	1397	851	238	di
Giuseppe	2580	780	470	75	che
Laura	5908	1405	807	202	di
Luigi	8262	1634	880	222	di
Margherita	1412	517	315	50	che
Pierluigi	6115	1533	922	258	che
Renato	2485	799	468	101	di
Silvana	3960	1004	569	119	non
Valerio	5687	1382	806	199	di

La partition selon les lieux et les dates (fragmentation opérée en fonction d'un critère objectif : trois ensembles définis respectivement dans chacun des deux corpus pour les lieux (Rome, Gênes, Venise et Paris, Larnas, Lamoura) en rapprochement avec les dates, afin de définir des caractéristiques lexicométriques plus ou moins liées à des paramètres circonstanciels spatio-temporels, telles que périodes électorales, situation locale particulière, G8 à Gênes, etc.). Cette partition est proposée en vertu du fait que, comme le dit B. Villalba, « derrière l'universalité des caractères de l'idéologie, on constate la variabilité des pratiques locales ⁹⁶ ».

Tableau n°3 : Principales caractéristiques (PCLP) par "lieux" : corpus italien

Partie	Nb occurrences	Nb formes	Nb hapax	Fréq. Max	Forme
Gênes	67894	6974	3721	2369	che
Rome	30483	4608	2534	1019	che
Venise	17934	3110	1780	552	che

Tableau n°4 : Principales caractéristiques (PCLP) par "lieux" : corpus français

Partie	Nb occurrences	Nb formes	Nb hapax	Fréq. Max	Forme
Lamoura	20327	2460	1281	611	de
Larnas	101963	6804	3241	2928	est
Paris	40102	3969	2025	1330	est

La partition en fonction de la principale valeur exprimée par locuteur (autant de fragments que de valeurs exprimées : ce sont les locuteurs qui ont défini les ensembles au sein même de leur discours ; cette partition a donc nécessité une lecture et une analyse orientée préalable à la fragmentation) :

⁹⁶ Villalba, B., *Thèse, op.cit.*, p. 122.

Tableau n°5 : Principales caractéristiques

(PCLP) par "valeurs" : corpus français

Partie	Nb occurrences	Nb formes	Nb hapax	Fréq. Max	Partie	Forme
agnostique	6773	1165	641	250	agnostique	est
humaniste	3268	795	475	135	athée	de
inconnue	67771	5316	2627	1906	catholique	est
laïque	41153	4136	2153	1228	chrétien	de
mécréant	7679	1316	708	256	inconnue	de
protestante	30876	3274	1666	984	laïque	est
superstitieuse	4872	828	445	219	protestante	est
					sans	
					spinozien	

Tableau n°6 : Principales caractéristiques

(PCLP) par "valeurs" : corpus italien

Nb occurrences	Nb formes	Nb hapax	Fréq. Max	Forme
3960	1004	569	119	non
12779	2243	1260	489	che
40876	5109	2775	1486	che
3390	1082	683	148	di
20761	3265	1796	603	che
11733	2356	1353	394	che
9197	1925	1064	303	che
8180	2012	1220	291	che
5435	1397	851	238	di

la partition en fonction de l'éducation du locuteur — corrélativement à la partition ci-dessus (même remarque que précédemment) :

Tableau n°7 : Principales caractéristiques

(PCLP) par "éducation" : corpus français

Partie	Nb occurrences	Nb formes	Nb hapax	Fréq. Max	Partie	Forme
catholique	55816	4860	2463	1658	agnostique	est
inconnue	75700	5745	2804	2145	catholique	est
protestante	30876	3274	1666	984	inconnue	est

Tableau n°8 : Principales caractéristiques

(PCLP) par "éducation" : corpus français

Nb occurrences	Nb formes	Nb hapax	Fréq. Max	Forme
9197	1925	1064	303	che
83485	7991	4205	2868	che
23629	3925	2271	769	che

b) Critères de comparaison

Tableau n°9 : Les corpus en chiffres

Corpus Total	Français	Italien
Nombre d'occurrences	162388	116300
Nombre de formes	8868	9945
Nombre d'hapax	4080	5100
Fréquence maximale	4787 (<i>est</i>)	3939 (<i>che</i>)

Le tableau ci-dessus donne diverses informations concernant :

le nombre total d'unités comprises entre deux délimiteurs (ou espaces blancs) comptabilisées dites *occurrences*,

le nombre total de *formes* distinctes comptabilisées parmi ces occurrences,

le nombre total d'*hapax*, soit de formes n'apparaissant qu'une seule fois, quelles que soient ces formes et enfin

la *fréquence maximale* où apparaît la forme comptabilisée le plus grand nombre de fois pour chaque corpus.

On remarquera que le nombre d'occurrences du corpus français est plus élevé que celui du corpus italien ; pour autant, du strict point de vue du nombre, la quantité de formes et d'hapax est plus élevée dans le corpus italien. C'est là l'une des conséquences énoncées par la loi de Pareto-Lévy selon laquelle plus le discours s'allonge, plus il est répétitif et donc, moins il y a d'hapax. Ceci se vérifie effectivement par la comparaison des discours de locuteurs statistiquement équivalents dans les deux corpus français et italien. Par exemple :

Tableau n°10 : Comparaison statistique des corpus par locuteurs

Partie	Nb occurrences	Nb formes	Nb hapax	Fréq. Max	Forme
Andrea (italien)	4662	1278	763	156	che
Alexandre (français)	4907	1031	586	154	je
Alberto (italien)	9197	1925	1064	303	che
Barbara (français)	9309	1510	819	293	est
Aurélia (français)	9323	1440	803	315	je

Les entretiens de Barbara et Aurélia, sur un corpus d'une longueur comparable présentent plus d'occurrences, moins d'hapax et moins de formes qu'Alberto. De même, le corpus d'Alexandre compte plus d'occurrences et moins de formes différentes et d'hapax qu'Andrea. Le fait que les corpus soient de longueurs différentes et que le corpus français considéré compte quatre entretiens supplémentaires semble donc n'avoir aucune incidence du point de vue de la comparaison statistique, dans la mesure où comme présenté ci-dessus, les deux corpus seront globalement analysés selon des partitions (par locuteur, âge, sexe en particulier) pour lesquelles la longueur du corpus n'est pas un critère discriminant.

c) Comparaisons inter idiomatiques et statistique textuelle

Comme le montre le tableau 1, on trouve en fréquence de rang 1 dans le corpus français la forme « est » (4787 occurrences), c'est-à-dire une forme verbale servant à la fois à décrire et définir et posant donc les éléments dans leur état. La forme de fréquence maximale est « *che* » pour l'italien (3940 occurrences). Or, en italien « *che* » représente de manière indifférenciée trois éléments grammaticaux qui sont distincts en français : « qui » et « que » relatifs et « que » introducteur de complétive. On constate que si l'on additionne dans le corpus français la somme des « qui » (2365 occurrences, en fréquence de rang 13) et des « que » — relatifs et complétifs confondus sous la même forme homonyme en français — (3424 occurrences en fréquence de rang 4) on trouve le nombre 5789. Il est alors possible de dire que les deux corpus mettent en évidence en position de fréquence maximale des éléments de nature et

fonction grammaticale *équivalente* — et non identique. C'est-à-dire que si l'on veut comparer des corpus constitués dans deux idiomes distincts, l'exemple de « *che* » fait apparaître qu'il est nécessaire de se situer sur un autre plan que le plan grammatical, ou même que sur le plan d'équivalences lexicales. Il s'agit plutôt d'envisager une comparaison dans une perspective idiomatique, qui prenne en considération la perspective de la traduction des représentations dans l'une et l'autre langue. Il faut donc d'abord définir les formes recouvrant dans chacune des langues des réalités équivalentes, et les compter ou les comparer statistiquement par rapport à ce qu'elles représentent dans l'une et l'autre langues et l'une par rapport à l'autre.

Dans cette perspective, on constate par exemple que les rangs de fréquence se rapprochent dans les deux corpus puisque le corpus italien comptabilise respectivement dans les quatre premiers rangs de fréquence, décroissante : *che*, *di*, *non*, *è*, là où le corpus français donne *est*, *de*, *c*, *que* ; mais si l'on compte :

che → [*qui+que*] +*que*(relatif®+complétif©)

alors les rangs de fréquence du corpus français deviendraient *qui+que* (*relatif+complétif*), *est*, *de*, *c*.

Dans la perspective d'une comparaison, on pose donc :

Tableau n°11 : Comparaison des spécificités des deux corpus

« Equivalences »	Rang 1 (français. max.)	Rang 2	Rang 3	Rang 4
Corpus Italien	<i>che</i> : 3940	<i>di</i> : 471	<i>non</i> : 2479	<i>è</i> : 2460
Corpus français	<i>qui+que</i> ® et © : (5789)	<i>est</i> : 787	<i>de</i> : 3663	<i>c</i> : 3797

Suite à ces remarques, le propos ne consistera pas ici à faire d'ultérieures comparaisons ni à tirer de conclusions sur les données statistiques linguistiques générales, inter-idiomatiques des deux corpus, mais seulement à les étudier dans une perspective interculturelle et d'éclairage réciproque sous l'angle d'équivalences lexicales, sémantiques, terminologiques ou plus largement thématiques sur des éléments très ciblés des deux corpus. C'est dans cette optique que l'une des fonctions les plus utilisées sera celle des « groupes de formes ». Cette fonction permet en effet d'établir des listes de mots par lesquelles se trouvent regroupés divers lexèmes

qui se réfèrent à un même champ sémantique, et/ou lexical, ce qu'il semblait nécessaire de faire en vertu du fait que :

« Le sens en contexte est réfractaire à toute systématité. On ne peut, au départ d'une étude lexicométrique, que cumuler, confronter, réunir ou opposer des occurrences de formes textuelles.[...] Un texte étant un tout solidaire en système d'oppositions avec d'autres, l'emploi d'un terme ne fonctionne pas isolément, mais, à l'intérieur d'un vocabulaire, dans un univers de rapports aux autres emplois et aux autres termes. »⁹⁷

3. L'établissement de « listes de mots »

Pour opérer des recoupements sémantiques et lexicaux, on peut utiliser la démarche classificatoire suggérée par Potter et Litton⁹⁸. Ils proposent en effet de repenser les représentations sociales en termes de « répertoire linguistique », défini comme « un système de termes régulièrement utilisés pour caractériser actions, événements, phénomènes, et constitué par un éventail limité de termes lexicaux et de constructions particulières stylistiques ou grammaticales⁹⁹ ». Dans cette perspective et conformément aux possibilités offertes par *Lexico3*, des listes de mots ont été établies relatives aux deux corpus : une centaine environ pour chaque corpus, modulables et recomposables en fonction des critères de recherche établis. Ces listes permettent de définir un « répertoire linguistique » restreint et facilement identifiable généralement récurrent dans des univers de discours qui traitent de thématiques spécifiques¹⁰⁰. Le regroupement de ces formes a nécessité une réflexion préalable sur les critères de pertinence et d'exhaustivité, ainsi qu'une lecture orientée des corpus afin de déterminer des critères de discrimination terminologique en fonction des emplois en contexte. Par exemple, dans la perspective de recherche et du type d'interrogations portées sur le corpus, il a fallu définir « immigré » comme appartenant ou non au même groupe de formes qu'« étranger », ou bien encore « femme », « féministe » et « parité » comme appartenant ou non à un même univers sémantique. Ainsi après lecture systématique du dictionnaire des deux

⁹⁷ Bonnafous, Simone, Tournier, Maurice, « Analyse du discours, lexicométrie, communication et politique », in *Langages*, n° 117, mars 1995, p. 69-70.

⁹⁸ Voir Potter, J., Litton, I., « Some problems underlying the theory of social representations », in *British Journal of social Psychology*, (24 juin) 1985.

⁹⁹ Cité par Marchand, Pascal, in « Insertion socio-politique et construction des objets discursifs », *Psychologie sociale et communication*, Bromberg, M., Trognon, A. (Eds), Paris, Dunod, 2003.

¹⁰⁰ On peut également se référer ici à la notion d'univers lexical, par rapport à la notion de « champ lexical » telle qu'elle est définie par Jean Dubois, in *Le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872*, Paris, Larousse, 1962 : « La notion d'univers lexical est dérivée de celle de « champ lexical » qui a fini par devenir un quasi-synonyme de « vocabulaire » (de l'informatique, de l'aviation, etc.). Elle désigne l'ensemble des relations d'attraction, d'association ou de répulsion qu'un vocable entretient avec les autres composant le lexique d'un corpus représentatif d'un auteur ou d'un groupe d'auteurs. »

corpus respectifs (tels que définis par *Lexico3* lors de la segmentation) dans l'ordre lexicographique (alphabétique) certains ensembles de mots — segments répétés¹⁰¹ inclus — ont été regroupés selon divers critères de pertinence. *Lexico3* permet de rassembler ces critères sous un chapeau unique définissant un *groupe de formes* que l'on peut dès lors étudier dans son ensemble à l'aide des fonctionnalités du logiciel.

Différents critères de pertinence sont définis pour la constitution de ces listes de mots. On trouvera par exemple :

- l'ensemble des **formes relatives à l'utilisation d'un même verbe** (*être, étant, est, sera,* etc.), sur le principe de la lemmatisation ;
- l'ensemble des **mots relevant d'un même champ sémantique** comme celui de la « famille » (*père, mère, fils, fille(s), cousin, grand-père,* etc.) ;
- l'ensemble des mots utilisés pour désigner un même élément contextuel (*chef, leader, huiles,* etc.) ;
- l'ensemble des **mots ayant une caractéristique morphologique liée à une caractéristique sémantique** (mots ayant un préfixe commun *auto-*, un suffixe commun *-isme*, adverbes en *-ment*, etc.) ;
- l'ensemble des **mots utilisés dans un même contexte/cotexte, mais n'ayant pas sur le plan sémantique de lien a priori évident** (sans-papiers, parrain, etc.) que l'on définira comme des mots qui s'organisent en réseaux de sens ;
- l'ensemble des **mots qui renvoient à une même catégorie sémantique**, par exemple « animaux » (*grenouille, lapin, mouton, oies,* etc.) ;
- l'ensemble **des mots appartenant au même champ lexical** (*autre, autrui, altérité,* etc.) ;
- l'ensemble des mots de deux ou plus champs lexicaux différents sémantiquement liés, soit **selon un système d'opposition** (*droits, devoirs*), soit **selon un réseau de sens**, (*convivial, convivialité, fête, fêter,* etc.).

Ces groupes de formes sont ensuite proposés à deux des fonctionnalités de *Lexico3*, à savoir la recherche des correspondances et la carte des sections. La fonction des correspondances permet une visualisation contextuelle de la forme ou du « groupe de mots » définis, soit dans l'ensemble du corpus de manière indéterminée, soit en fonction d'un choix de partition — par exemple en fonction des différents locuteurs. Elle permet également un tri des formes en fonction de la forme précédente ou suivante, ce qui s'avère particulièrement utile pour

¹⁰¹ La technique des segments répétés a été mise au point par André Salem. Voir Salem, A., *Pratique des segments répétés. Essai de statistique textuelle*, Paris, Klincksieck, 1987.

rechercher par exemple des segments répétés tels que « générations futures » ou « droits de l'homme ».

La carte des sections permet plusieurs actions selon les paramètres choisis. Elle sera utilisée essentiellement afin d'obtenir une visualisation comparée en contexte des emplois de certaines formes lexicales chez les différents locuteurs. Le calcul des spécificités¹⁰² lié à la carte des sections sera également utilisé afin de voir, par exemple, s'il y a également des univers lexicaux associés à l'emploi d'une même forme ou d'une des formes appartenant à un même groupe de formes chez les différents locuteurs — cette fonction est plus particulièrement intéressante pour les formes appartenant à un même champ sémantique. « La notion d'univers lexical est dérivée de celle de « champ lexical ¹⁰³» qui a fini par devenir un quasi-synonyme de « vocabulaire » (de l'informatique, de l'aviation, etc.). Elle désigne l'ensemble des relations d'attraction, d'association ou de répulsion qu'un vocable entretient avec les autres composant le lexique d'un corpus représentatif d'un auteur ou d'un groupe d'auteurs. ¹⁰⁴» c'est-à-dire, relativement aux corpus considérés, d'un groupe de locuteurs. Etant donné que ce sont les regroupements et différences entre les locuteurs eux-mêmes qu'il s'agit d'observer afin de dégager ou non des résultats concernant un discours politique, écologiste, spécifique, et qu'il s'agit de le faire sur deux corpus de langue différentes, les fonctionnalités de *Lexico3* les plus utilisées sont ici l'analyse des emplois en contexte grâce à la fonction concordances, le calcul des spécificités en fonction de diverses partitions ainsi que la carte des sections, qui constitue une sorte d'interface entre ces deux fonctionnalités et permet à la fois une visualisation (colorée) statistique des emplois en fonction d'une partition

¹⁰² « Un mot appartient au vocabulaire spécifique d'une partie d'un corpus lorsque sa fréquence relative dans ce texte, ou cette partie, s'écarte significativement de celle observée dans l'ensemble du corpus. Si la fréquence dans la partie étudiée est supérieure à la fréquence attendue, on dit que le mot est une spécificité positive ; dans le sens contraire, la spécificité est dite négative. En revanche, si l'écart n'est pas significatif, dans aucune des parties du corpus, on dit que le mot est « non-spécifique », « banal » (Lafon) ou « commun ». Si les tests permettent de conclure avec plus ou moins de certitude à la spécificité d'un mot, la « banalité » n'a pas le même statut : la normalité de la distribution est l'hypothèse la plus probable, mais elle n'est pas prouvée », in Labbé Dominique, Monière, Denis, *Le discours gouvernemental. Canada, Québec, France (1945-2000)*, Paris, Honoré Champion, 2003, p. 30. Voir également Lafon, Pierre, *Dépouillements et statistiques en lexicométrie*, Genève-Paris, Slatkine-Champion, 1980. Voir aussi Salem, André, *Pratique des segments répétés. Essai de statistique textuelle*, Paris, Klincksieck, 1987, et pour une discussion de ces conventions et une présentation détaillée des calculs, voir aussi Labbé, Cyril, Labbé, Dominique, *Que mesure la spécificité du vocabulaire ?*, Grenoble, CERAT, 1994.

¹⁰³ Dubois, Jean, *Le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872*, Paris, Larousse, 1962.

¹⁰⁴ Pour une présentation de la méthode et des calculs : Hubert, Pierre, Labbé, Dominique, « La structure du vocabulaire du général de Gaulle » in Sergio Bolasco et al, *IIIe Giornate internazionali di analisi statistica dei dati testuali*, Rome, CISU, 1995, II, p. 165-176.

choisie et une visualisation étendue des emplois en contexte. La carte des sections permet également de repérer les sous-emplois et les sur-emplois au sein de chaque entretien¹⁰⁵.

N.B : A propos des feuilles de calcul statistique obtenues à l'aide du logiciel *Lexico3*, il n'est matériellement pas possible de joindre les calculs de tous les résultats obtenus sur papier, car ils se compteraient par milliers de pages¹⁰⁶. L'option choisie a donc été de joindre ponctuellement des résultats partiels, à seule fin d'illustrer le propos et de donner une idée de la méthode employée et des possibilités offertes par le logiciel.

Dans le cadre de cette recherche, *Lexico3* sert plus précisément à donner un aperçu lexicométrique des corpus afin d'essayer de repérer qui parle de quoi et à quel propos, par comparaison aussi avec l'ensemble du corpus¹⁰⁷. La fonction carte des sections a été utilisée pour l'étude thématique des corpus dans la mesure où elle permet d'obtenir une visualisation comparée des emplois en contexte de certaines formes lexicales chez les différents locuteurs. Plus particulièrement, elle constitue un outil pour l'étude des valeurs puis des représentations de l'altérité dans le discours en fonction des thématiques évoquées par les locuteurs. La fonction concordances¹⁰⁸ permet une visualisation en contexte partiel (dont la longueur est définie par l'utilisateur), de la répartition des occurrences d'une forme dans les différentes parties du corpus, et de voir le nombre de parties du corpus dans lesquelles cette forme est attestée. On recherche les spécificités du vocabulaire commun du corpus, c'est-à-dire de l'ensemble des formes attestées dans chacune des parties du corpus. C'est à partir de cela que l'on peut distinguer le vocabulaire de base du vocabulaire spécifique d'une partie. On définit dès lors le vocabulaire de base comme l'ensemble des formes du corpus ne présentant, pour un seuil fixé, aucune spécificité (négative ou positive) dans aucune des parties. Autrement dit,

¹⁰⁵ « [...] Les lois d'allongement d'un énoncé n'obéissent absolument pas à un modèle de progression linéaire (cf. loi de Zipf). Plus un texte s'allonge, plus les mêmes mots tendent à se répéter. L'enrichissement formel, très fort dans les premières lignes d'un texte, se raréfie par la suite, à moins de sauts thématiques particulièrement marqués. Il faut donc ramener le système fréquentiel à un modèle plus équitable de comparaison. En d'autres termes, les fréquences ne sont fiables qu'assorties de leur probabilité. La probabilisation par calcul hypergéométrique pour chaque sous fréquence [...] est à la base, en particulier, des analyses de « spécificité », en entendant par là le repérage systématique en ordinateur de tous les termes qui se trouvent sur employés ou sous employés dans un texte par rapport à d'autres textes ; ce qui revient à substituer à la sous fréquence un jugement de suremploi ou de sous-emploi s'opérant à un seuil défini (en général 5 %). » Voir Bonnaïfous, S., Tournier, M., *op.cit.*, p. 71.

¹⁰⁶ Le seul calcul des concordances de je équivaut déjà à plus de cent pages imprimées, ce qui est généralement aussi le cas pour tous les calculs de spécificités.

¹⁰⁷ La recherche lexicométrique, telle que définie par S. Bonnaïfous et M. Tournier « est chargée d'examiner, à partir de corpus de textes soumis à comparaison, comment les termes échangés dans l'espace public autour des enjeux de pouvoir rendent compte des luttes d'appropriation ou de dépossession symboliques qui se jouent dans le lieu même de l'échange », Bonnaïfous, S., Tournier, M., « Analyse du discours, lexicométrie, communication et politique », *Langages*, n°117, Paris, Larousse, mars 1995, p. 69.

¹⁰⁸ Voir Salem, A., Lebart, L., *Statistique textuelle*, Paris, Dunod, 1994.

le vocabulaire dit « de base » correspond à l'ensemble des formes qui sont « banales » pour chacune des parties du corpus¹⁰⁹. C'est en regard de ce vocabulaire de base que peut se définir par contraste le vocabulaire original pour une partie du corpus, c'est-à-dire qui n'est par exemple utilisé que dans une partie, et pas ailleurs. Dans les deux corpus considérés, on parlera d'une forme positivement spécifique dès lors qu'elle figure plus de 10 fois dans une partie. Ce paramétrage, fixé par l'utilisateur, est valable pour tous les calculs de spécificités réalisés sur les corpus ci-après¹¹⁰.

Quelques feuilles de résultats, essentiellement des listes de concordances, ont cependant été jointes dans certaines études, afin d'illustrer directement la méthode et le propos. Ces feuilles restituent de manière délibérée les caractéristiques visuelles de la formalisation du calcul telles qu'elles apparaissent après traitement du corpus par le logiciel. On remarquera par exemple que le texte (y compris les noms propres) apparaît entièrement en caractères minuscules, même après les marques de ponctuation forte. Des espaces séparent également tous les caractères qui définissent des formes comptées par le logiciel ; c'est pourquoi on trouve par exemple « un espace/un point/ un espace ». Il en est de même pour les virgules, etc.

¹⁰⁹ *Ibidem.*

¹¹⁰ On dira, pour un seuil de spécificité fixé où une forme *i* et une partie *j* sont données, que la forme *i* est dite spécifique positive de la partie *j* (ou forme caractéristique de cette partie) si sa sous-fréquence (c'est-à-dire sa présence au sein d'une partie définie, par rapport à « fréquence » qui vaut pour tout le corpus) est anormalement élevée dans cette partie. En revanche, pour un seuil de spécificité fixé (à 10, donc, pour la présente recherche) et une forme *i* et une partie *j* données, la forme *i* est dite spécifique négative de la partie *j* si sa sous-fréquence est anormalement faible dans cette partie. On appelle sous-fréquence d'une unité textuelle dans une partie, une tranche, etc.) le nombre des occurrences de cette unité dans la seule partie (resp. tranche, etc.) du corpus. Par rapport à la spécificité du vocabulaire, on remarque, d'un point de vue statistique justement, que plus le texte s'allonge, moins le nombre d'hapax et de formes augmente : autrement dit, normalement, plus le texte est court, plus le vocabulaire est divers et spécifique, proportionnellement à un texte long. Voir Fracchiolla, B., Kuncova, A., Maisondieu, A., *Manuel d'utilisation de Lexico3. Outils de statistique textuelle* (Lamalle, C., Martinez, W., Fleury, S., Salem, A.) *Version 3.41*, SYLED – CLA2T, Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris 3, février 2003 et Salem, A., Lebart, L., *Statistique textuelle*, Paris, Dunod, 1994.

Chapitre 2

Ecologie : microcosme et macrocosme de l'altérité

« Une conception du monde [...] c'est une vue d'ensemble de la nature et de l'homme, une doctrine complète. En un sens une conception du monde représente ce qu'on nomme traditionnellement une philosophie. ¹¹¹ »
(H. Lefebvre)

A – L'écologie ou l'économie des relations à autrui

1. Les premières définitions

C'est en 1859 qu'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, professeur de sciences à l'université de Paris et président de la société impériale d'acclimatation, définit une nouvelle discipline consacrée à « l'étude des relations des êtres organisés dans la famille et la société, dans l'agrégat et la communauté¹¹² » qu'il nomme éthologie, mot dont le sens a évolué depuis pour désigner la science qui étudie les comportements animaux. La même année, Haeckel, biologiste allemand, désigne l'*oecologie* (du grec *oikos* « maison » et *logos* « science ») comme « la science des relations de l'organisme avec l'environnement comprenant au sens large toutes les conditions d'existence ». A la même époque, Charles Darwin (1809-1882) s'interroge lui aussi sur les rapports entre les animaux et les plantes.

C'est une dizaine d'années plus tard, lors d'une conférence qu'il prononce à Iéna, qu'Haeckel précise sa définition de *oecologie* comme étant une « économie de la nature » et « la recherche de l'ensemble des relations de l'animal à la fois avec son environnement inorganique et organique ; ce qui comprend par dessus tout ses relations amicales ou hostiles avec ceux des animaux ou des plantes avec lesquels il est en contact directement ou

¹¹¹ Lefebvre, H., *Le Marxisme*, « Que Sais-Je ? », Paris, PUF, 1983.

¹¹² Saint-Hilaire, G., *Histoire naturelle des règnes organiques*, vol. II, Paris, Masson, 1859.

indirectement¹¹³ » Cette définition présente l'écologie comme le principe relationnel économique selon lequel chaque être vivant animal, dont l'homme, gère ses relations avec les autres êtres vivants et non-vivants. Les deux termes écologie et économie ont la même base étymologique *oikos* (maison)¹¹⁴. Il y a donc une logique indéniable qui mène de l'une à l'autre. Du point de vue de l'humain, ceci permet de fonder l'écologie comme l'économie des relations à autrui. C'est ce qu'explique Geneviève :

« **L'économie** [...] ce n'est pas la macroéconomie, [...] **ce sont les échanges humains** [...]. **C'est la dimension humaine dans les échanges** [...] l'économie [...] pour moi c'est de l'humain, **ce n'est** [...] **pas à dissocier du social** [...] **du tout.** »

L'économie est la science raisonnée du système théorique pensé par l'humain pour gérer l'écologie, c'est-à-dire la science qui s'occupe d'expliquer l'organisation du vivant avec son environnement d'abord d'un point de vue physique et biologique. L'écologie devient politique dès lors qu'elle développe le versant social des relations de la science à laquelle elle correspond. Il en découle la possibilité que l'altérité soit définitoire de valeurs identitaires dans le discours de ceux qui vont développer l'idée d'écologie au niveau politique. La nature est organisée selon une hiérarchie complexe où chaque espèce tient un rôle particulier où elle a besoin des autres espèces pour survivre autant que les autres espèces en ont elles-mêmes besoin pour survivre à leur tour. Pour Linné, c'était déjà une évidence que chaque créature a ses propres place et fonction à remplir dans l'économie générale de la nature. Dans ce système, l'homme occupe une place à part :

« *La pensée linnéenne*¹¹⁵ [...] nous enseigne que la nature est un système fragile dont chaque partie est solidaire des autres parties.[...] *Laïcisée et scientifiquement modernisée, l'ancienne problématique linnéenne nous place devant un incontournable problème philosophique : celui de l'identité ambiguë de*

¹¹³ Haeckel, E., « Uber Entwicklungsgang und Aufgabe der Zoologie », *Jenaische Zeits. f. Naturwissenschaft*. 1870 cité par Raffin, Jean-Pierre « De l'écologie scientifique à l'écologie politique », p. 34, in Abélès, Marc, (dir.), *Les Ecologistes en politique*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 27.

¹¹⁴ En 1530, le terme *oeconomy* était déjà usité selon la même acception que celle utilisée par Linné dans son ouvrage principal. Issu également du grec *oikos* (maison) le terme *oeconomy* recouvrait le champ de l'administration politique de toutes les ressources d'une communauté ou d'un Etat dans la perspective d'une production régulière. Le latin *oconomia* avait déjà fourni un autre sens : on parlait en effet d'« économie » dans le champ religieux pour renvoyer au gouvernement divin du monde naturel ; finalement, le terme a fondu ses définitions pour signifier plus globalement l'organisation rationnelle de toutes les ressources matérielles dans un tout interactif, où Dieu était considéré comme le « Suprême Econome » qui avait projeté la « maison terrestre », d'après Worster, D., *Storia delle idee ecologiche*, Bologna, Il Mulino, 1994 (trad. *Nature's Economy. A History of Ecological Ideas*, Cambridge University Press, 1985, p. 63.

¹¹⁵ Parmi les œuvres de Linné, on peut citer plus particulièrement *Specimen academicum de Oeconomia Naturae*, (1749) ; le *Systema Naturae*, (1758). Une compilation des écrits de Linné a été réalisée par Camille Limoges, *L'Equilibre de la Nature*, Paris, 1972.

*l'homme, dont la figure émerge à la confluence turbulente du biologique et du social.*¹¹⁶ »

2. *L'homme est un animal politique*

Les deux dimensions de l'écologie sont d'ores et déjà posées. D'une part l'écologie est la relation à l'environnement, que l'on considère ici comme le monde inorganique et structurellement organique, c'est-à-dire d'un point de vue biologique et pragmatique de l'organisation du vivant avec le vivant. Dans cet état des choses, l'homme entretient avec son milieu une relation de dominant à dominé. Il exploite son environnement en même temps qu'il le modèle au profit de sa propre viabilité. D'autre part, l'écologie est sociale dans la mesure où cette domination et cette exploitation de l'environnement sont organisées à la mesure des sociétés humaines et en sont le résultat. Ceci donne sa dimension politique à l'écologie :

*« [...] La cité fait partie des choses naturelles [...] l'homme est par nature un animal politique ; si bien que celui qui vit hors cité, naturellement bien sûr et non par le hasard des circonstances, est soit un être dégradé, soit un être sur-humain [...]. Il est évident que l'homme est un animal politique, bien plus que n'importe quelle abeille ou n'importe quel animal grégaire. »*¹¹⁷

Au début de *La Politique*, la cité ou la *polis* est définie comme « une communauté » constituée en vue d'un certain bien ; les hommes s'organisent en différentes communautés qui s'organisent à leur tour en une sorte de super cité, qui correspondrait aujourd'hui à l'Etat, dont l'objectif est le bien suprême pour tous. La communauté écologiste, au sein de la cité, érige une strate supérieure d'organisation communautaire, comme étant la seule possible à pouvoir assurer le bien commun de tous les hommes. La « cité » écologiste est la planète entière et sa « communauté politique » est constituée par l'ensemble de ses habitants ; aussi la dimension globale de l'écologie est-elle totalement politique dans la perspective aristotélicienne. Pour Laura, l'écologie est :

« [...] Une culture qui certainement [...] pour moi est globale. C'est-à-dire que l'écologie est un système, c'est une approche globale, c'est complexe. Je ne suis pas d'accord avec ceux qui pensent que les Verdi sont le parti des parcs et des jardins ou bien avec ceux qui soutiennent que les Verdi doivent s'occuper des parcs et des jardins. Parce que l'écologie est dans les choses, elle est dans les comportements et dans la mentalité [...]. L'écologie doit

¹¹⁶ Acot, Pascal, *Histoire de l'écologie*, Paris, PUF, 1988, p. 19-20.

¹¹⁷ Aristote, *La Politique*, Livre I, ch. 2, Paris, Nathan, 1983, p. 40.

donner la priorité aux comportements, besoins et droits collectifs plutôt qu'individuels. »¹¹⁸

L'homme a dans sa nature une tendance à vivre en « cité », autrement dit en « communautés » constituées en vue d'un certain bien. De fait, l'homme est un animal politique. Aussi ceux qui ne vivent pas en cité n'ont-ils pas, d'une certaine façon, réalisé le programme de leur nature humaine. Il est dans la nature des hommes de vivre en société ; l'homme est un animal social ; vivant en société, cela fait de lui également un animal citoyen. Ce qui signifie qu'il est dans la nature humaine, par essence, de considérer le collectif comme l'emportant sur l'individuel. Laura explique en fait ci-dessus comment l'écologie est naturellement humaine, parce que centrée sur l'homme et pas seulement sur l'environnement — réduit symboliquement aux « parcs et jardins » dans son discours¹¹⁹. C'est également là l'idée de Clelia qui exprime tout autant la dimension personnelle et individuelle — voire individualiste — de l'écologie à travers l'idée de rechercher une meilleure qualité de vie pour soi-même, que la relation « active » du vivant au vivant :

« Parlons des Verdi comme idée : je crois que la juste intuition est de... **lutter pour [...] une autre manière, pour l'homme, d'être sur Terre, [manière] qui [...] comprenne aussi bien [...] une meilleure qualité de vie pour soi-même, mais [...] aussi [...] une perception du rapport qui existe entre ce que moi, homme, je fais et [...] le lieu dans lequel j'habite. Il y a un rapport actif, un rapport vivant, un rapport qui fait que mes actes ont toujours des conséquences [...] à plus ou moins longue échéance. Alors je dois vraiment me poser la question de savoir quelles sont ces conséquences. A partir de là, évidemment, les conséquences peuvent toucher aussi d'autres êtres humains [...] donc la conscience que l'homme est situé au milieu d'une série de relations et de rapports, que ce soit avec la planète, avec le territoire mais aussi avec d'autres êtres humains. Donc rapporter [...] l'action politique aussi, rapporter la personne humaine et, mais pas seulement, comprise dans son sens général, c'est-à-dire l'humanité, insérée sur terre au centre de l'action politique.** »¹²⁰

¹¹⁸ Laura : « [...] È una cultura che sicuramente [...] per me è complessiva. Cioè l'ecologia è un sistema, è un approccio complessivo, è complesso. Non sono d'accordo con chi ritiene che i Verdi siano il partito dei parchi e dei giardini oppure con chi sostiene che i Verdi debbano occuparsi in modo esclusivo dei parchi e dei giardini. Perché l'ecologia è nelle cose, è nei comportamenti e nella mentalità [...] l'ecologia deve dare la priorità a comportamenti e bisogni e diritti collettivi piuttosto che individuali. »

¹¹⁹ Pour Hanna Arendt : « [...] Au centre de la politique, on trouve toujours le souci pour le monde et non pour l'homme, et en vérité, le souci d'un monde organisé de telle ou telle façon [...]. », *op.cit.*, p. 58.

¹²⁰ Clelia : « [...] Parliamo dei Verdi come idea, credo che l'intuizione giusta sia quella di... lottare per [...] un diverso modo dell'uomo di stare sulla terra. Che [...] comprende sia [...] una migliore qualità della vita per sé stessi, ma [...] anche [...] un percepire che c'è un rapporto che tra quello che io uomo faccio e [...] il luogo in cui sto vivendo, c'è un rapporto attivo, un rapporto vivo. Un rapporto per cui i miei atti hanno sempre, che poi vengano fuori subito o vengano fuori a lunga scadenza [...] delle conseguenze. Allora devo veramente pormi il

Son propos sous-entend la dimension de la responsabilité : tous nos actes ont des conséquences. Il est intéressant de relever le parallèle que l'on peut faire entre la perspective énonciative de la pragmatique qui dit que le *je* sujet est au centre du monde et tend à imposer sa vision du monde à son interlocuteur, et la vision responsable de Clelia : que ce soit envers d'autres êtres humains ou d'autres êtres vivants, nos actes ont des conséquences à plus ou moins longue échéance. Cette vérité est également démontrée scientifiquement par le fameux effet "papillon". Poussée à l'extrême, cette loi physique dit que le battement des ailes d'un papillon à un bout de la planète est susceptible de provoquer un ouragan à plusieurs milliers de kilomètres de là, cet effet étant dû aux déplacements de l'air provoqués et amplifiés. C'est aussi, à un autre niveau, l'idée que l'on retrouve dans l'effet « boule de neige » L'homme est donc, de toute façon, placé au cœur de la problématique dans la mesure où il est apparemment le seul animal conscient des effets qu'il est susceptible de causer sur le reste de son environnement. De chaque individu rayonne ainsi un champ d'actions possibles entraînant toutes leur lot de conséquences. C'est donc selon cette double dimension à la fois comme possesseur d'une conscience responsable et aussi comme instance modificatrice (principe d'influence) inné que l'homme est un être transcendentalelement politique. L'humanité se trouve effectivement au centre de l'action politique. Ce parallélisme de fait entre les deux modèles scientifique et politique est également explicité par J.-P. Raffin :

« L'écologie s'attache de plus en plus à analyser les rapports de "solidarité", pourrait-on dire, entre organismes. Pendant longtemps, les naturalistes suivant les vues de Darwin ont estimé que les rapports entre espèces et populations relevaient surtout de la compétition inter ou intraspécifique, le "struggle for life" Il existe un certain parallélisme entre ce concept et celui de la " lutte des classes" de Marx, contemporain et relation de Darwin. Or, si la compétition est sans conteste un des moteurs de la vie, c'est loin d'être le seul. Les exemples d'associations entre organismes sont multiples de la symbiose au commensalisme. ¹²¹ »

Des recouplements sont visibles entre les systèmes scientifiques et les systèmes de pensée humaine : la systématisation de la pensée semble parfois se façonner selon les mêmes modèles que ceux proposés par la nature. L'écologie politique semble être l'aboutissement de

problema di quali conseguenze hanno. Da qui ovviamente le conseguenze invece possono essere anche su altri esseri umani [...] quindi la percezione che l'uomo è inserito in una serie di relazioni e di rapporti sia con il pianeta, con il territorio, ma con altri esseri umani. Quindi riportare [...] anche l'azione politica, riportare la persona umana e, ma non solo, intesa in senso generale, cioè l'umanità, inserita sulla terra al centro dell'azione politica. »

¹²¹ Raffin, J.-P., « De l'écologie scientifique à l'écologie politique », in Abélès, Marc, Kalaora, Bernard et Péraldi, Michel, *Les Ecologistes en politique*, Paris, Séminaire EHESS, 11 séances du 10 janvier 1991 au 9 avril 1992, Direction de la recherche et des affaires scientifiques et techniques, n° 18/19, septembre 1992, p. 35.

cette dynamique transpositive entre nature et culture, entre science ou principes scientifiques de définition de la vie et grands systèmes de la pensée humaine. Puisqu'elle se situe au niveau de la place de chaque élément biologique à l'intérieur d'une chaîne interdépendante. Or, ce qu'on met sur le plan de l'interdépendance en sciences, on peut l'appeler écologie, au centre de laquelle on trouve le principe d'altérité, sur le plan de la pensée et de la psychologie humaine.

3. L'écologie ou la dimension naturelle et culturelle de l'altérité

Ainsi l'altérité se trouve-t-elle philosophiquement placée au cœur de l'écologie, à la fois comme problématique et comme articulation. Comment en effet l'homme définit-il et choisit-il le type de relation nécessaire avec ses semblables d'un point de vue social de solidarité et d'égalité, et avec son environnement végétal et animal pour assurer sa survie, en termes de dominants et dominés, d'exploitants et d'exploités et, essentiellement, jusqu'à quel point et selon quelles stratégies ? L'équilibre écologique est nécessaire uniquement dans la mesure où le déséquilibre — à savoir une sur-exploitation ou une sur-domination — conduit à un appauvrissement des ressources vitales et donc à la disparition de l'homme lui-même. La tension écologique est ainsi avant tout une tension de survie, d'auto-préservation et probablement d'instinct d'animal raisonnable.

L'écologie devient politique dès l'instant où ces relations sont organisées, structurées selon une certaine dynamique qui s'élabore à la fois spontanément en fonction du milieu naturel — par exemple le climat de la Thaïlande est plus propice à la culture du riz et celui de l'Amérique du Nord à celle du maïs — et de manière construite culturellement — le chien est un animal domestique dont on défend les droits en France et en Italie, alors qu'il est au Viêt-Nam consommé comme un met délicat. Ainsi l'écologie politique s'attache-t-elle à fonder ses grands principes sur des relations de type naturel entre les êtres vivants, au-delà des dimensions culturelles. L'homme est interdépendant de la nature ; il ne connaît aucune autonomie à son égard, puisqu'il en fait lui-même partie, en même temps qu'il s'en dissocie parce qu'il est un animal culturel et le principal dominateur de celle-ci. Mais, justement parce qu'elle est désormais passée au plan du politique, l'écologie ne semble plus imposer un choix entre nature et culture : le côté écologie hippie ou *new age* est par là dépassé dans la plus grande partie du discours écologiste :

« [...] Effectivement, dit Hélène, on mange bio, mais souvent on ne mange pas bio, je n'ai pas accouché à la maison, j'ai eu une péridurale, je fais vacciner mon enfant, je prends des antibiotiques quand je suis très malade.[...] La nature n'est pas investie pour moi d'une valeur supérieure à la technologie, non.[...] Il y a des aspects new age ridicules.[...] Sur des sujets comme l'allaitement par exemple, la naissance d'un enfant, c'est un sujet où tu te poses beaucoup de questions justement, entre nature et artifice [...]. »

B – Les deux versants de l'écologie

1. Le discours des militants

Le plan écologique établit de la sorte une première dichotomie ou rupture de fait, dans la nature, entre l'homme et le reste du monde vivant, et une seconde rupture entre l'homme, par rapport à un lieu donné, à son environnement direct, sa maison et sa maisonnée, et le reste des hommes et de la planète, elle-même perçue comme une maison globale ayant son propre écosystème. C'est ce que résume Ferrante lorsqu'il dit :

« Mais justement l'écologie est éco-logie, de *oikos* maison, c'est-à-dire [qu'] elle prend en compte un système complexe dans lequel nous vivons. »¹²²

On trouve cette double articulation de l'écologie associée à l'environnement qui peut être considéré soit du point de vue strict du lieu, et donc comme environnement naturel, le cadre de vie dans lequel évolue à son échelle chaque homme, soit encore dans le sens social : par rapport aux autres êtres humains qui font partie de cet environnement et donc avec lesquels sont entretenues des *relations*. C'est dans ce sens que Giuseppe par exemple opère une division nette entre environnement et défense des droits. Il dit à propos des thématiques qui l'intéressent le plus :

« Ce sont celles de **l'environnement**.[...] **Je me sens proche des Verdi par rapport aux thématiques de l'environnement**.[...] Celles aussi des **droits civils**/ Tu les sépares ? / [...] Si je dois établir une échelle des valeurs, oui. Sinon, **je pense que tout cela fait partie de la même... façon de voir les choses.** »¹²³

¹²² Ferrante : « *Però proprio l'ecologia, proprio per il fatto che è eco-logia, oikos, casa, cioè tiene conto di un sistema complesso in cui viviamo.* »

¹²³ Giuseppe : « *Quelle dell'ambiente. Cioè fundamentalmente io sono vicino ai Verdi nelle tematiche dell'ambiente. Per quanto riguarda... anche quelle dei diritti civili, così però principalmente ambientali. / Fai*

Giuseppe dans sa démarche intellectuelle a une vision dichotomique des deux champs de l'environnement physique et de l'environnement social, avant de les rassembler assez mollement sans qu'aucune véritable précision soit apportée sur une éventuelle interdépendance des deux. Barbara considère au contraire le terme *environnement* d'emblée dans son sens le plus large et englobant les deux facettes. Elle explique le lien de causalité qui existe dans l'écologie entre l'environnement et le social en prenant l'exemple d'habitants de quartiers qui réclameraient un espace vert. En dehors des critères esthétiques, le jardin, l'espace vert, est un lieu de rencontre aussi bien pour les enfants que pour les parents de toutes origines sociales et culturelles. Lorsque l'on parle d'environnement, c'est aussi ce qui est proche, « c'est la chaise qui est à côté de moi », dit-elle. Aussi, l'environnement, ce n'est pas seulement la forêt ou le jardin « au sens clos du terme » : les jardins, mais aussi « l'école », « le café d'en bas », « le centre d'accueil Emmaüs », « le sans-papiers qui va traverser la rue » font partie de l'environnement, comme lieux de vie et donc de rencontre.

2. L'histoire des Verts et des Verdi

Cette différence d'approche, bien qu'ils se retrouvent finalement d'accord sur le principe « écologiste » dans son ensemble, est celle que l'on retrouve d'une manière générale dans les deux discours des Verts et des *Verdi*. La notion de « *ambientalista* » est récurrente dans le discours italien, et beaucoup plus ancrée historiquement, du fait des origines associatives plus marquées des *Verdi*¹²⁴ qu'elle ne l'est dans le discours français. Si les deux partis reconnaissent pleinement le lien qui existe entre les deux comme étant les deux volets d'une même fenêtre, la dimension « nature » ou « environnement » est davantage mise en avant sur le terrain des choses à défendre par les *Verdi* qu'elle ne l'est par les Verts. Depuis 1994 et la rupture du parti avec la tendance waechterienne, les Verts ont adopté un discours beaucoup plus caractérisé sur l'axe de la revendication sociale. C'est également le tournant de l'évolution du discours du « ni... ni »¹²⁵ en un discours qui se reconnaît et veut être reconnu comme un discours de gauche, amené en même temps que l'élection de Dominique Voynet au poste de secrétaire générale des Verts. De fait, cet ancrage progressif à gauche, qui a permis

una divisione ?/ Bèh, se devo fare una graduatoria, sì. Se no, credo fa parte tutto dello stesso... modo di vedere le cose. »

¹²⁴ Voir Partie I, ch. 3.

¹²⁵ « Ni de droite, ni de gauche » qui était le *leit motiv* de toute la période où Antoine Waechter était secrétaire national des Verts, période qui s'est achevée avec la rupture entre Antoine Waechter et Dominique Voynet, en 1994.

d'aboutir à la participation gouvernementale en 1997¹²⁶, va de pair, dans le discours des Verts français, avec le développement d'un discours social qui sans être nouveau, se trouve alors accentué sur des thématiques telles que celles des 35 heures, de la démocratie participative, du droit de vote aux immigrés, etc. et non plus seulement un discours d'opposition à des problématiques essentiellement environnementales, si l'on peut dire, telles que la chasse ou le nucléaire. Le discours, tout en continuant à s'élaborer sur des éléments de lutte très concrets, devient plus général et plus global. Il ne s'agit pas juste de défendre une revendication locale précise sur le terrain du nucléaire par exemple, mais de l'étendre systématiquement au niveau national. Cette "nationalisation" du discours permet aux Verts de se situer sur un axe politique plus général et donc de participer au gouvernement de la gauche plurielle en 1997. Chez les *Verdi*, malgré la fédéralisation du parti parallèlement à une présence régionale, la dimension locale reste prégnante. Souvent, d'ailleurs, les actions de militantisme local liées à des problèmes environnementaux comme l'installation d'une antenne relais pour les téléphones portables ou la fermeture d'un incinérateur sont le fait d'associations de quartiers beaucoup plus que des partis politiques. Par ailleurs, en Italie, les *Verdi* se reconnaissent des héritages aussi différents que ceux du *Partito Radicale* de Marco Panella¹²⁷ dont certains sont directement issus comme Alberto¹²⁸ ou en furent proches comme Dante¹²⁹, que du monde associatif qui est, lui, très environnementaliste, « *ambientalista* » comme la *Legambiente*¹³⁰. Alberto explique que c'est au début des années 1980 que s'opère un rapprochement d'intérêts entre radicaux et écologistes : « Je faisais partie d'une liste qui s'appelait "liste radicale écologiste", qui venait du parti radical, mais pas vraiment, qui s'intéressait à l'écologie. »¹³¹ C'est semble-t-il par l'intermédiaire de cette mouvance de la gauche que se sont greffées tout naturellement les problématiques des « *diritti civili* » (droits civils). Alberto raconte qu'il a

¹²⁶ Dominique Voynet est alors nommée ministre de l'Environnement au sein du gouvernement de la « gauche plurielle » dirigé par le Premier ministre Lionel Jospin. Le 28 mars 2000, Guy Hascoët, député du Nord (circonscription Roubaix-Lannoy) depuis juin 1997 est le second Vert à entrer au gouvernement, au titre de secrétaire d'Etat au Commerce équitable et à la solidarité.

¹²⁷ Voir Partie I, chapitre 3.

¹²⁸ Alberto : « [...] Sono stato, per un po' di anni iscritto al Partito Radicale. Però non ho mai avuto ruoli... particolarmente significativi nel Partito Radicale. » ; « J'ai été inscrit quelques années au parti radical. Mais je n'y ai jamais eu de fonctions particulièrement significatives. »

¹²⁹ Dante : « [...] Fine anni '70 ero vicino al Partito Radicale e ai movimenti antimilitaristi, e già per tempo mi ero impegnato anche sulle battaglie contro il nucleare e le raccolte delle firme per il referendum contro il nucleare e per l'energia pulita. » ; « A la fin des années 1970, j'étais proche du parti radical et des mouvements anti-militaristes, et cela faisait déjà un moment que j'étais impliqué dans les batailles contre le nucléaire et la récolte des signatures pour le référendum contre le nucléaire et pour l'énergie propre. »

¹³⁰ Qui serait en théorie littéralement traduisible par « la ligue de l'environnement ».

¹³¹ Alberto : « [...] Facevo parte di una lista che si chiamava "lista radicale ecologista" che veniva dal partito radicale ma non proprio, si interessava di ecologia. » ; « Je faisais partie d'une liste qui s'appelait « liste radicale écologiste », qui venait du parti radical, mais pas vraiment, et qui s'intéressait à l'écologie. »

représenté l'une des premières rébellions au parti radical, alors qu'il croyait dans les « valeurs qu'il y avait alors comme les questions des droits civils [...] à la grande époque du divorce, de l'avortement, de l'objection de conscience, de la faim dans le monde, etc.¹³² », et reconnaît que la rencontre entre l'écologie d'environnement et le parti radical a permis « d'universaliser¹³³ » l'écologie. Aussi, malgré ces différences historiques, les deux partis ont aujourd'hui intégré les deux versants complémentaires et fondamentaux de l'écologie sur le plan politique, le versant social procédant directement de l'environnement naturel.

3. *Nature et culture de l'écologie politique*

L'écologie politique fait la jonction entre les deux pôles constitutifs de l'écologie, qui participe à la fois du naturel et du culturel. L'écologie participe du naturel, d'abord, dans sa dimension de milieu « donné » dans lequel évolue l'homme, à savoir la planète Terre, chaque homme vivant sur une parcelle de celle-ci. Chacune de ces parcelles constitue dans son immédiateté physique et naturelle l'environnement des hommes y habitant. Elle participe du culturel ensuite dans le sens où l'homme aménage cet environnement naturel en fonction de ses besoins propres et qu'il le fait dans une perspective *sociale*, laquelle se trouve directement liée à son essence : l'homme se crée en société afin de fonder une famille, puis la famille grandissant, de nouveaux liens sociaux se tissent entre ses différents éléments. La dimension culturelle de l'écologie relève donc directement de la perspective civilisatrice contenue dans toute nouvelle création de société ou de communauté au sens large. Elle est d'un point de vue écologique avant tout *politique* dans la mesure où elle organise l'espace en même temps que les relations des uns avec les autres au sein de la *polis*¹³⁴.

¹³² Alberto : « *Ho rappresentato una delle prime ribellioni, al Partito Radicale di Pannella, pur credendo nei valori allora c'erano le questioni dei diritti civili, allora, ci sono anche adesso, insomma, nel grande momento del divorzio, dell'aborto, dell'obiezione di coscienza, della... della fame nel mondo eccetera.* » ; « J'ai représenté une des premières rébellions au parti radical de Pannella, tout en croyant aux valeurs ; à l'époque, il y avait les questions des droits civils, enfin quand je dis "à l'époque" : elles sont encore d'actualité aujourd'hui ! enfin, pendant la grande période du divorce, de l'avortement, de l'objection de conscience, de la faim dans le monde, etc. »

¹³³ « *Si potrebbe dire che, magari, l'ecologia prima era solo ambientalista e l'incontro con il Partito Radicale ha socializzato, ha dato la parte sociale... ? Ha universalizzato, [...] non tutti i Verdi vengono dai radicali, sono una minoranza.* » ; « On pourrait dire peut-être, qu'avant, l'écologie était seulement environnementale, et que sa rencontre avec le parti radical l'a socialisée, lui a conféré son rôle social... ? l'a universalisée ? [...] tous les *Verdi* ne viennent pas des radicaux, ils sont une minorité. »

¹³⁴ Aristote, *La Politique*, Livre I, ch. 2, Paris, Nathan, 1983, p. 36.

C – L'écologie aujourd'hui

1. Une évolution sémantique

D'un point de vue strictement sémantique, « l'usage du mot "écologie" n'est devenu courant dans le grand public qu'au début des années 1970.¹³⁵ », ce qui signifie aussi que c'est à partir du moment où l'écologie est effectivement devenue un enjeu politique, et a commencé à s'incarner d'abord dans des mouvements, puis progressivement, dans des partis politiques, qu'elle a pris réellement son sens. Le champ lexical du mot *écologie* s'est considérablement étendu au point de finir par désigner dans certains contextes la notion d'*économie*. Parfois, elle peut signifier aussi une certaine perspective sur un objet en particulier étudié comme micro-système entretenant des relations d'un certain type avec son environnement. Pour Renato :

« **La particularité de la pensée Verte réside dans le mot lui-même.** Elle est dans l'écologisme.[...] L'écologisme est une pensée qui se... disons qui se transforme et mûrit avec le temps. **L'écologie c'est le fait d'exister.** Il est possible d'être écologiste sur certains sujets et de ne pas l'être sur d'autres. »¹³⁶

Alors qu'interrogée il y a une dizaine d'années, une adhérente des Verts marseillaise, expliquait :

« *C'est absolument indissociable, entre la nature et l'homme, ce qui circule, c'est la vie, c'est-à-dire ce qu'on appelle globalement la biosphère, dans tout, et donc tout ça c'est absolument lié, dans tout [...] Je me heurte à la séparativité des choses et j'essaie toujours de montrer le lien qu'il y a entre toutes les choses et je crois que si on comprenait bien le lien et ce qu'est un écosystème, je pense qu'on arriverait à abolir les guerres.* »¹³⁷

Cette affirmation, entre toutes, effectue un raccourci flagrant entre le fait que les choses soient liées entre elles et le facteur politique inévitable que cela entraîne. Si tout le monde parvenait à développer cette conscience écologiste du « tout est lié », il n'y aurait plus de guerre. En effet, s'il y avait cette conscience commune, ou communautaire au sens absolu le plus large,

¹³⁵ Acot, Pascal, *Histoire de l'écologie*, Paris, PUF, 1988, p. 19.

¹³⁶ Renato : « [...] *La particolarità del pensiero Verde è nella parola stessa. È nell'ecologismo.[...] Ecologismo è un pensiero che si... che si... diciamo muta e matura nel tempo. Ecologia è lo stato d'essere. Si può essere ecologici su alcune questioni e magari non su altre.* »

¹³⁷ Faucher, F., *Thèse, op.cit.*, p. 162, citation d'une militante aixoise extraite du corpus d'entretiens.

la compréhension globale des choses et la mise en évidence des fils qui tissent les conflits permettraient de les désamorcer. L'idée la plus poussée de la cité idéale autarcique envisagée par les Verts est la planète tout entière. Et la communauté celle de tous les hommes, c'est-à-dire de tous les habitants de la planète :

« Selon moi, *résume Alberto*, [...] le principe fondamental de la planète et de l'organisation des êtres humains, c'est le principe de relation, le fait que tout est en relation avec tout : les hommes, les êtres humains, les personnes, les femmes et les hommes, les riches et les pauvres, les animaux, la végétation, relation. »¹³⁸

Alessandro, un autre adhérent, exprime différemment cette même idée. Pour lui, les deux versants de la nature et de la culture, qu'il illustre dans son discours par la référence aux Indiens d'Amérique d'un côté et par la référence aux livres de l'autre, sont intimement liés à la nature humaine. Il sous-entend que la conscience écologiste allie ces deux aspects, à savoir l'aspect « laïque » et « cartésien » de la raison complété par un aspect « mystique », et que cette conscience fondamentale se trouve au centre : c'est elle qui constitue le noyau dur, autour duquel gravitent toutes les réalités sous leurs différentes formes. La conscience écologiste est d'une certaine façon forcément occidentale, car elle résulte du constat d'une « dénaturation » de la nature et de la vie ou des modes de vie et de la répression par la raison, par le progrès technologique ou scientifique de cette forme d'intuition naturelle par laquelle l'homme sait normalement gérer et interagir avec son environnement. Et c'est en effet l'occidentalisation du monde, la globalisation à travers la mondialisation, qui la rend perméable à toutes les cultures et fait petit à petit du paradigme écologiste un paradigme universel. Pour Alessandro, l'écologie ne peut rester cantonnée au seul domaine de l'environnement, non plus qu'elle ne peut se cantonner aux frontières politiques d'une nation. L'écologie politique est une pensée d'avant-garde qui a de réelles possibilités d'anticipation sur le futur, à condition de savoir établir les réseaux de liens qui unissent les éléments entre eux. Il explique que, selon lui :

« [...] Les esprits des Verdi devraient fonctionner comme le Web [...] comme quelque chose pour quoi tu rebondis d'une chose à l'autre selon une certaine logique, en regardant toujours les mille facettes de la réalité, mais sans jamais adhérer totalement à l'une d'entre elle, ni perdre cependant un noyau central qui l'unisse. »

¹³⁸ Alberto : « [...] Secondo me il principio, il principio fondamentale del pianeta e dell'organizzazione di esseri umani, è il principio di relazione, che tutto è relazione con tutto : uomini, essere umani, persone, donne e uomini, ricchi e poveri, animali, vegetazione, relazione. »

Par ailleurs, l'écologie doit être aussi « rationnelle, mais pas trop », et « appeler à une forme de conversion les personnes qui s'approchent [des *Verdi*] ». Il s'agit de :

« [...] **Modérer ces deux aspects, de laïcité et de raison dans le sens non-cartésien, de raison mystique [...] ce produit de la culture occidentale, c'est-à-dire de la laïcité, du doute, de la raison critique d'un côté et en même temps aussi cette capacité de sentir, comme les Indiens d'Amazonie, quelque chose qui va au-delà de nos catégories construites sur des livres [...].** »¹³⁹

La vision générale de l'écologie donnée par le discours des militants et adhérents (en majorité) interviewés correspond à une appréhension intuitive, globale et complexe, plutôt phénoménologique car construite sur une base sensitive, expérimentale relative à chacun.

2. La définition de l'écologie dans les statuts des Verts et des Verdi

« L'environnement est le monde vital de notre planète, le système de relations physiques et sociales qui relie entre eux les humains ; les autres espèces animales, la nature, les choses.¹⁴⁰ » C'est ainsi que commencent les Statuts des *Verdi*, posant le principe peu novateur, mais fondamental du « tout est lié » et c'est sur ce principe de la relation du tout avec tout, de l'un avec l'autre, à tous les niveaux, du vivant et des « choses » que se fonde le

¹³⁹ Alessandro : « [...] *Oggi io non so se riusciremo mai ad uscire dalla nicchia in cui siamo [...]. Perché noi [...] non possiamo accertare che si infiammino le masse in forme di adesione cieca come... avviene appunto per il pellegrinaggio alla Mecca o per i regimi totalitari. Al tempo stesso dobbiamo chiamare comunque una forma di conversione delle persone che si avvicinano a noi. E quindi contemperare questi due aspetti, di laicità e ragione nel senso non cartesiano, di ragione mistica [...] questo portato della cultura occidentale, insomma della laicità, del dubbio, della ragione critica, da un lato e al tempo stesso, anche quella capacità di sentire, come gli indios dell'Amazzonia, qualcosa che va al di là delle nostre categorie costruite sui libri [...]. Al tempo stesso, insomma, potremmo essere un'anticipazione del mondo futuro per molti versi [...]; le menti dei Verdi dovrebbero funzionare molto come il web [...] come qualcosa per cui tu salti in chiave alla logica da una cosa all'altra, guardando sempre le mille facce della realtà, ma senza aderire mai totalmente a una, però senza perdere un nucleo centrale, che lo unifichi, è complesso, è difficile.* » ; « Aujourd'hui, je ne sais pas si nous réussirons jamais à sortir de la chapelle dans laquelle nous nous trouvons [...] parce que nous [...] ne pouvons pas nous assurer que les masses s'enflamment et adhèrent aveuglément comme cela arrive pour le pèlerinage à la Mecque ou pour les régimes totalitaires. En même temps, nous devons quand même appeler à une forme de conversion les personnes qui s'approchent de nous. Et donc mélanger dans de justes proportions ces deux aspects, de laïcité et de raison dans le sens non-cartésien, de raison mystique [...] ce produit de la culture occidentale, c'est-à-dire de la laïcité, du doute, de la raison critique d'un côté et en même temps aussi cette capacité de sentir, comme les Indiens d'Amazonie, quelque chose qui va au-delà de nos catégories construites sur des livres [...]. En même temps, cependant, nous pourrions être une anticipation du futur à de nombreux titres [...] ; les esprits des *Verdi* devraient fonctionner comme le web [...] comme quelque chose qui te permet de rebondir d'une chose à l'autre selon une certaine logique, en tenant toujours compte des mille facettes de la réalité, mais sans jamais adhérer totalement à l'une d'entre elles, ni perdre cependant un noyau central qui l'unifie, c'est difficile, c'est complexe. »

¹⁴⁰ « L'ambiente è il mondo vitale del nostro pianeta, il sistema di relazioni fisiche e sociali che lega tra loro gli umani ; le altre specie animali, la natura, le cose. », Art. 1, « Dichiarazione sui principi ispiratori », Titolo 1, *Statuti dei Verdi*.

paradigme écologique. La globalité écologique est donnée comme prédéfinitorie de la « vertitude » dans son sens relationnel, comme participant d'un double système, d'une part strictement physique mais également, nécessairement, social. C'est donc la dimension politique du relationnel qui est posée en premier, de l'humain à l'humain ; ce n'est que dans un second temps que viennent les autres espèces¹⁴¹. Une première classification impliquant trois niveaux distincts d'altérité est dès lors constituée. Un premier niveau est celui de l'espèce, où l'homme interagit avec ses semblables, d'autres hommes. Un second niveau d'altérité est défini par l'appartenance à la catégorie des animaux : l'homme est un animal. A ce titre, il interagit avec les autres animaux, dont il peut se sentir suffisamment proche pour s'identifier à eux en se souciant par exemple de leur bien-être, de leur douleur ou encore de leur exploitation par l'homme :

« Car, nous le disons souvent, la nature ne fait rien en vain. Et seul parmi les animaux l'homme est doué de parole. Certes la voix sert à signifier la douleur et le plaisir, et c'est pourquoi on la rencontre chez les autres animaux (car leur nature s'est hissée jusqu'à la faculté de percevoir douleur et plaisir et de se les signifier mutuellement).¹⁴² »

On remarque que dans cette relation d'altérité définie relativement à l'appartenance animale, les animaux dont il s'agit ici sont essentiellement les mammifères ; c'est-à-dire les animaux biologiquement les plus proches de l'homme. Ce fait est confirmé par l'existence de nombreuses associations de défense des animaux, auxquelles adhèrent souvent les Verts — WWF, *Legambiente*, *Lega antivivisezione*, etc. — ainsi que la présence d'animaux domestiques, dits autrement « familiers », dans de nombreux foyers. Le troisième niveau d'altérité est lui beaucoup plus abstrait et englobant puisqu'il recouvre le reste du monde vivant dans sa très grande diversité, essentiellement végétal et aussi animal autre que mammifère. Si le premier niveau d'altérité de l'homme à l'homme relève clairement du social et le troisième de l'environnemental dans la perspective adoptée, le second type est un entre-deux qui doit être étudié à part car, sans avoir de relation à proprement parler d'égal à égal avec les animaux, les hommes entretiennent cependant de fortes relations de sociabilité avec eux, en particulier avec les animaux dits domestiques¹⁴³.

¹⁴¹ Cette légitimation scientifique se retrouve dans une approche systémique du monde, où « tous les éléments du monde, sociétés humaines comprises, interagissent dans un gigantesque réseau de relations. Nature et société se fondent dans une totalité, comme organisée, au sens propre. », Acot, P., *Histoire de l'écologie*, Paris, Presses universitaires de France, 1988, p. 233.

¹⁴² Faucher, F., *Thèse, op.cit.*, p. 166.

¹⁴³ Voir Battaglia, Luisella, *Etica e diritti degli animali*, Bari, Laterza, 1997.

Mis à part le premier paragraphe qui définit ce que recouvre le mot « environnement », les Statuts des *Verdi* définissent ensuite non pas l'écologie à proprement parler, mais les caractéristiques de toute personne se disant écologiste, ou plus exactement « Verte ». Ils situent ainsi le fait d'être écologiste ou de pouvoir se reconnaître comme écologiste sur le plan de l'action politique et de la démarche personnelle en relation avec certains comportements, plus que sur un plan théorique pur ou une ligne de conduite générale à adopter le discours part de la réalité, d'un mode d'être qui équivaut à une appartenance : « Est Verte toute personne qui... » ou encore « Est Vert qui... » Ces « principes inspirateurs » sont au nombre de dix (sur le modèle des dix commandements ?) Rhétoriquement, ils sont construits sur le même schéma avec la reprise, à chaque paragraphe, de la même formule introductrice. Ainsi sont données les caractéristiques d'un « être Vert » : tout d'abord sur le plan éthique, à savoir établissant les modes et modèles d'adhésion au paradigme écologique sur le plan politique, mais aussi sur un plan de reconnaissance, à savoir une description pour ainsi dire clinique des caractéristiques de modes de pensées et de comportements en vertu desquelles une personne peut se reconnaître comme étant politiquement proche des *Verdi*¹⁴⁴.

Rien de tel en revanche dans la définition statutaire des Verts français. Là, le discours est préliminaire à l'appartenance. C'est l'adhésion aux principes qui guide l'écologie politique. Le fait de se reconnaître dans ces principes est présupposé antérieur à l'adhésion aux Verts. Les Statuts des Verts français ne définissent aucune sorte de principes moraux ou d'éthique Verte. Ils se contentent d'énoncer les modalités d'adhésion et d'appartenance au parti, ce sur quoi Karine insiste lorsqu'elle déclare :

« Dans les Statuts, il y a un fonctionnement très démocratique que tu ne trouveras pas ailleurs. Si tu veux, [un fonctionnement] qui n'est pas hiérarchisé. Après, il y a des règles, dans les Statuts, mais qui organisent les choses pour que la base ait autant de choses à dire que... et la région, le département et le groupe local puissent s'exprimer et que ça remonte vers le haut. C'est ce qui est prévu en tout cas. Et donc normalement ça signifie déjà dans le texte qu'il y a une prise en compte de l'autre. Bon maintenant [...] je ne pense pas que les Verts soient d'une nature radicalement différente des autres... êtres humains. »

Par conséquent, l'idée de hiérarchie est niée par le fonctionnement même du parti. C'est pourquoi les Verts ont beaucoup de mal à accepter le discours individuel de certaines personnalités Vertes en vue, discours qui est alors interprété comme un véritable abus de pouvoir. La base est souveraine chez les Verts. La notion de démocratie est fondée sur

¹⁴⁴ Voir les Statuts des *Verdi* en annexes.

l'égalité. En vertu de quoi toute parole d'adhérent en vaut une autre, du moment qu'il y a adhésion. Il n'y a pas d'adhérents qui soient plus Verts que d'autres. Le discours des Verts est donc construit sur la base d'une altérité à *l'identique* ; ou encore, d'une altérité égalitaire.

3. De l'égalité au droit en passant par Saint François d'Assise

Alain Touraine explique comment la modernité « a toujours, depuis ses débuts, introduit la dissociation de l'univers des lois naturelles et du monde du Sujet — de l'étendue et de l'âme¹⁴⁵ » Il situe à la Renaissance, avec l'intérêt porté à « la beauté de l'ordre scientifique » le moment de rupture de la modernité d'avec le religieux, en même temps que la Réforme luthérienne, tout en niant le libre arbitre, affirme l'existence d'un univers intérieur fondé sur la grâce, la foi, la piété et la morale. La Réforme peut alors apparaître comme une troisième voie possible, brisant ce dualisme « inscrit dans le christianisme qui sépara le pouvoir spirituel du pouvoir temporel [...] et par la tradition, surtout franciscaine, de la contestation religieuse de l'ordre social ». Pour Alain Touraine, au-delà de la volonté générale, c'est « l'égalité », principe non social, qui fonde l'ordre social et l'idée de droit naturel, qui aboutit aux Déclarations des droits américaine et française¹⁴⁶. A travers la notion de « morale » — peut-être pourrait-on dire d'éthique plus exactement — la Réforme semble chercher à concilier science et religion dans la mesure où elle se situe sur le plan de l'action plus que de la contemplation et ouvrir l'horizon sur l'idée de droit naturel. L'égalité est posée ici comme valeur ontologique définitoire de la relation à autrui ou, plus exactement, du rapport existant d'individu à individu. L'égalité, forcément de droit naturel, c'est-à-dire fondée sur une identité naturelle de l'un à l'autre constitutive du même type de droit, mais qui ne nie cependant pas la différence, implique l'absence d'une quelconque considération de niveaux hiérarchiques entre les individus, comme de droit.

¹⁴⁵ Touraine, Alain, *Pourrons-nous vivre ensemble ? Egaux et différents*, Paris, Fayard, 1997, p. 42.

¹⁴⁶ *Ibidem*, p. 43.

4. Saint François d'Assise

Or c'est par la figure chrétienne de Saint François d'Assise qu'est rétabli le lien entre nature et religion qui permet de réintégrer une dimension plus humble de l'homme « animal » au même titre que les autres. D'après Donald Worster¹⁴⁷, de toutes les grandes religions connues, la religion chrétienne a toujours été la plus antinaturaliste et la plus anthropocentrée. Il estime que le catholicisme romain et l'aile puritaine du protestantisme, qui se trouvaient pourtant en totale opposition sur de nombreux autres sujets, ont longtemps tenu les positions les plus rigides quant à l'exclusion des animaux de la grâce divine¹⁴⁸. Dans ce contexte, Saint François d'Assise apparaît comme une véritable exception. Il est l'homme qui a écrit un cantique au soleil et qui a accueilli les oiseaux comme ses frères. Le christianisme, confronté par la suite aux progrès de la science, a dû finir par accepter, avec le XVIII^e siècle que l'homme soit considéré un animal comme un autre. Il a dû renoncer parallèlement à l'enseignement qu'il avait professé depuis des siècles selon lequel la nature était le règne de l'homme occidental et que celui-ci pouvait la modifier et la réorganiser comme bon lui semblait. Dans le *Fioretti*, écrit en 1225, Saint François d'Assise s'adresse à son « frère le soleil », parle aux loups¹⁴⁹ et aux oiseaux qu'il considère, au même titre que les êtres humains, des « enfants de Dieu ». Son *Cantico delle creature*, exception faite des trois derniers vers qui paraissent avoir été ajoutés beaucoup plus tard — sur ceux qui meurent dans le péché mortel —, s'apparente à une véritable « prière environnementale », ce qui a conduit Lynn White Jr. à proposer Saint François d'Assise comme saint patron de l'écologie¹⁵⁰. Ferrante, qui est catholique pratiquant, met plus particulièrement l'accent sur la non-violence et une forme de respect et d'attention à l'harmonie de la « création » qu'il associe de près aux deux noms de Saint François et Gandhi comme représentants des idéaux fondamentaux des Verts, selon ce que lui considère comme central dans l'écologie :

« [...] **L'engagement [...] pour la non-violence et pour une harmonie de la création, donc des styles de vie non consuméristes, rapportés à l'écologie, donc à l'étude attentive de toutes les formes de vie et vraiment à leur conservation et attention. Cela me fait penser aussi à Saint**

¹⁴⁷ Worster, D., *Storia delle idee ecologiche*, Bologna, Il Mulino, 1994 (trad. *Nature's Economy. A History of Ecological Ideas*, Cambridge University Press, 1985, p. 51-84.

¹⁴⁸ Pie IX refusa par exemple que se constituât à Rome une association en défense des taureaux, massacrés au cours de divertissements, déclarant qu'un animal n'a pas d'âme et ne peut donc réclamer aucune compassion morale venant de l'homme, *Ibidem*, p. 52.

¹⁴⁹ Le loup de Gubbio terrorisait les populations. Saint François réussit à l'amadouer et l'adoucir.

¹⁵⁰ Voir Lynn White, Jr., *The Historical Roots of our Ecologic Crisis*, « Science », 1967, p. 155, cit. in Livorsi, *Il mito della nuova terra*, p. 481.

François. [...] Lui et] Gandhi sont les références d'après moi les plus importantes, pas seulement pour les Verdi, mais disons que les Verdi devraient me rappeler cela, je pense, au niveau de l'idéal, même si je sais par ailleurs que les Verdi sont aussi autre chose [...]. »¹⁵¹

Clelia cite elle aussi Saint François d'Assise, mais elle l'aborde du point de vue de la dichotomie idéologique qui semble exister entre la pensée catholique proche de l'Eglise, de la hiérarchie vaticane et du pape et la pensée franciscaine, plus poétique, romantique peut-être, dans sa dimension de proximité avec la nature. Etant donné que la pensée Verte ne peut accepter aucun dogmatisme, parce qu'obligée d'être ouverte à la diversité sans cesse évolutive du vivant, Clelia suggère que l'héritage franciscain est sans doute une donnée culturelle spécifique des Verdi dans leur construction identitaire, dans la mesure où c'est en Italie que se trouve le Vatican et que l'Italie est culturellement fortement marquée par le catholicisme. Ce qui implique un pourcentage important de chrétiens catholiques et pour ceux qui parmi eux sont Verts, leur nécessaire émancipation de la pensée catholique dogmatique en même temps que la nécessité pour eux de réconcilier, en tant que chrétiens, religion et nature. Saint François d'Assise, du fait qu'il leur consent d'établir un lien de parenté concret entre catholicisme et écologie, est devenu tout à fait logiquement une figure emblématique pour les écologistes en leur permettant d'effectuer ce syncrétisme. La référence faite par Alessandro à Saint François est beaucoup plus métaphorique :

« [...] En Italie, on se réfère à la sphère pacifiste et aussi un peu à la sphère Verte et à la partie du christianisme qui, au sein de l'Eglise, faisait le plus référence [...] au mouvement [...] de Saint François. C'est peut-être là une réalité que nous avons en Italie [...] qui n'a peut-être [...] pas existé dans d'autres pays. [...] La partie des catholiques qui s'emploie le plus sur ces sujets est celle qui a une vision du christianisme de type plus franciscain que vaticane [...]. Donc il se peut que cela soit une spécificité un peu italienne [...] au sein d'une certaine spiritualité franciscaine, il y a la juste attention envers les animaux et l'écologie ; cette spécificité a une tradition propre qui par la suite est probablement entrée en contact avec l'élaboration Verte italienne. »¹⁵²

¹⁵¹ Ferrante : « [...] L'impegno [...] per la non violenza e per un'armonia del creato [...] quindi stili di vita non consumistici, rapportati all'ecologia, quindi allo studio accurato di tutte le forme di vita, alla loro conservazione e attenzione, proprio. Mi viene in mente anche San Francesco, come personaggio [...] la dimensione spirituale ; quindi San Francesco, Gandhi come riferimenti secondo me più importanti, ma non solo ai Verdi, però diciamo che i Verdi [...] mi dovrebbero richiamare questo, io dico a livello di idealità, perché poi so che magari i Verdi sono anche altra cosa [...] »

¹⁵² Alessandro : « [...] In Italia conta anche il fatto che [...] si riferisce all'area pacifista e anche poi all'area Verde e alla parte di cristianesimo, che anche all'interno della chiesa faceva più riferimento [...] al movimento ad esempio di San Francesco. Forse è una realtà che in Italia abbiamo [...] che forse [...] in altri paesi non c'è

Cela prouve justement l'intégration culturelle bien ancrée dans la culture italienne : il s'agit d'une citation à caractère proverbial qui fait ici référence à l'identité paradoxale attendue des *Verdi*. Ici, la « phrase évangélique et franciscaine » est invoquée comme édictant un modèle à suivre :

« [...] Je suis contraire au professionnalisme de la politique si **les Verdi doivent maintenir cette diversité qui est la leur, mais en même temps, il est utile d'être naïfs. C'est-à-dire, la phrase évangélique et franciscaine "rusés comme des serpents et candides comme des colommes", je crois que cela doit être véritablement un modèle comportemental.** »¹⁵³

Saint François d'Assise apparaît comme la principale figure sur laquelle se fonde, dans la construction du discours des *Verdi*, la prise en considération d'une altérité animale à l'identique de l'homme. Cette définition impliquée de l'identité animale, qui va parfois jusqu'à l'identification avec l'animal, est patente dans le discours des *Verdi* ; elle est en revanche pratiquement absente du discours des Verts français. La figure de l'altérité *animale* sera donc traitée, en troisième partie, essentiellement par rapport à cette visible influence culturelle catholique et franciscaine. On peut deviner d'ores et déjà les implications pouvant découler d'une telle logique non seulement dans la façon de présenter la relation entre l'homme et l'animal au cours de l'entretien, mais également en ce qui concerne la définition d'une égalité entre l'homme et l'animal au niveau du droit.

stato [...] la parte dei cattolici che si impegna di più su queste cose, è più quella che [ha] una visione del cristianesimo più di tipo Franciscana che non diciamo vaticana [...]. Dunque può anche essere che sia una specificità un po' italiana [...] all'interno di una certa spiritualità Franciscana, anche l'attenzione giusta per gli animali e l'ecologia, ha una sua tradizione che probabilmente poi è entrata in contatto con l'elaborazione Verde Italiana. »

¹⁵³ Alessandro : « [...] Sono contrario al professionismo della politica se i Verdi debbono mantenere questa loro diversità, però al tempo stesso serve essere naïf. Cioè la frase evangelica e franciscana "astuti come serpenti e candidi come colombe", io credo che debba essere veramente un modello comportamentale. »

5. Des sciences exactes aux sciences humaines

Dans la construction identitaire des Verts, les sciences politiques ont identifié deux facteurs essentiels. Le premier est l'émergence d'origine scientifique de la conscience écologique et le second celui, déjà politique, de la rencontre avec la société civile. Les premiers écologistes sont des scientifiques environnementalistes unis par le souci d'un déséquilibre grandissant de l'écosystème en un groupe qui :

« Exerce sur lui-même un travail de redéfinition et de représentation [...] Leur crainte avouée est d'associer leur science et leur savoir à une critique de la société industrielle naissante. ¹⁵⁴ »

L'écologie se situe à la croisée des champs disciplinaires et il faut citer les travaux d'Edgar Morin qui a démontré et systématisé cette perméabilité disciplinaire sur la base de l'écologie¹⁵⁵. Appréhendée d'abord de façon scientifique à la suite du courant positiviste et des théories de l'évolution comme la théorisation scientifique des interactions physiques, c'est aujourd'hui le seul parti politique qui soit fondé sur des bases scientifiques voire selon les principes d'une science exacte, ce qui fait sa spécificité¹⁵⁶ mais aussi, pour certains, sa problématique et sa difficulté à s'établir comme parti politique à part entière¹⁵⁷. Pour Thierry,

¹⁵⁴ Faucher, F., *Thèse, op.cit.*, p. 154.

¹⁵⁵ Voir plus particulièrement l'ensemble des ouvrages d'Edgar Morin qui constituent « La Méthode » Il s'agit, avant tout d'essayer de « connaître la connaissance » ce qui ne peut se faire devant la complexité du vivant, que par une approche multifaces, multidisciplinaire, prenant en compte pour approcher l'homme toutes les sciences à la fois et non pas une seule : (1) *La Nature de la nature*, Paris, Seuil, 1981 ; (2) *La Vie de la vie*, Paris, Seuil, 1985 ; (3) *La Connaissance de la connaissance : anthropologie de la connaissance*, Paris, Seuil, 1992 ; (4) *Les idées : leur habitat, leur vie, leurs mœurs, leur organisation*, Paris, Seuil, 1995 ; (5) *L'Humanité de l'humanité : l'identité humaine*, Seuil, 2001.

¹⁵⁶ Florence Faucher explique : « L'écologie scientifique représente un cas à part dans l'histoire des sciences car, peu connue du grand public en tant que telle, elle est à l'origine d'un mouvement politique. Son influence politique s'explique par sa position de carrefour entre les hommes et leur environnement, la culture et la nature. Bien que Carl von Linné ait été le premier à envisager une approche globale des relations entre le vivant et son environnement, l'équilibre fragile, le terme "écologie" n'a été créée qu'en 1866 par le vulgarisateur allemand de la pensée de Darwin, Haeckel. Ardent militant de la cause humaniste, il refusait la dichotomisation du monde entre l'esprit et la matière. L'écologie devait être, selon lui, la science de la totalité, des relations entre toutes choses. La recherche des origines de la pensée écologiste accorde nécessairement une place prépondérante à l'écologie scientifique. Celle-ci a inspiré le mouvement conservationniste de la fin du XIXe siècle qui s'appuyait sur la connaissance des milieux naturels pour proposer une gestion rationnelle des espaces des ressources qui permettra de les conserver dans l'intérêt de l'humanité. La nécessité de conserver pour les générations futures, voire de préserver pour la jouissance d'une élite éclairée, a inspiré une première prise de conscience de l'impact des activités humaines sur la nature. », *in Thèse, op.cit.*, p. 151-152.

¹⁵⁷ « Déchirés politiquement, ne parlant pas le même langage, ne portant pas le même regard sur la société, les protecteurs de la nature et les écologistes, les nouveaux mandarins de l'environnement demeurent antinomiques [...] il y a d'un côté, ceux qui veulent simplement s'organiser en groupe de pression et de l'autre, ceux qui souhaitent intervenir directement dans le fonctionnement de la société.[...] Pour les protecteurs, l'écologie doit être une science et, pour régler les problèmes, il faut et il suffit de convaincre le pouvoir de prêter attention aux avertissements fournis par cette science. » Vadrot, C.-M., *L'Ecologie, histoire d'une subversion*, Paris, Syros, 1977, p. 58-59.

de formation scientifique, la transposition de la science exacte au domaine des sciences humaines passe par la sociologie. Mais, on l'a vu, cela vaut aussi pour l'économie et il est également évident que l'anthropologie ou la sociologie ou même la psychologie sociale incluent d'une manière plus ou moins importante le facteur écologique.

« [...] Je parle, déclare-t-il, des **systemes et des biotopes qui s'inter-croisent et interagissent [comme d'] un mode de penser qu'on retrouve dans l'écologie et qu'on ne retrouve pas du tout dans les autres partis, notamment celui du marxisme-léninisme.[...] On ne va pas étudier en fait un biotope [...] tout seul, on va l'utiliser avec l'interaction à côté, c'est de l'écologie pure, même si c'est l'étude de l'écologie humaine. Et la sociologie par exemple, c'est un peu de l'écologie humaine, ou l'écologie humaine, c'est de la sociologie [...]. On va voir quelle va être l'interaction avec la bulle d'à côté et comment fonctionne l'interconnexion, comment fonctionne le croisement entre ces deux biotopes et donc les conséquences que vont avoir les activités dans l'un sur l'autre, et donc évidemment ça devient un discours extrêmement compliqué parce que ça se fait en cascade après. Et ça ce n'est pas du tout pris en compte par toutes les autres formations politiques. Je crois que c'est ce qui différencie réellement fondamentalement les Verts. »¹⁵⁸**

Thierry définit parfaitement par la métaphore de la « cascade » l'idée centrale du lien et du relationnel dans la vision écologiste. Cette perspective de renvoi constant et sans fin, de *l'un* à *l'autre*, par le phénomène du lien est une mise en abyme vertigineuse que les écologistes eux-mêmes ont parfois du mal à circonscrire sans se laisser déborder. C'est probablement là la raison d'une parcellarisation thématique nécessaire, pour aborder le *lien* à l'autre, la *relation* à l'autre, non pas dans son ensemble (ce qui serait idéologique de fait¹⁵⁹), mais pour chacun de ces autres, l'un *après* l'autre.

6. Des sciences exactes à l'universallement vrai

Le mode de pensée humain veut que ce qui est fondé scientifiquement ne puisse être que vrai ; par conséquent universellement — au niveau humain — vrai. On touche là du doigt l'un des archétypes du mode de pensée humain occidental. Dans cette mesure, quand l'écologie évolue du champ des sciences exactes vers le champ social et politique, elle se développe sur des

¹⁵⁸ Les cultures qui s'entrecroisent sont d'après cette définition, aussi à considérer comme des « biotopes » obligatoirement en réaction les une à l'égard des autres.

¹⁵⁹ Ce sujet est abordé plus en détail dans le chapitre 2 de la deuxième partie.

bases philosophiques et des valeurs qui s'apparentent à des valeurs universelles, ouvrant elles-mêmes sur une pensée universelle¹⁶⁰. Alberto raconte :

« [...] Quand j'avais vingt ans et que le parti des Verdi est né, il y a seize ans, ce qui m'a le plus intéressé, c'est le globalisme des Verts. Et aujourd'hui je réalise au contraire que les Verts sont sur un front anti global, et je ne comprends pas, cela me paraît erroné. Bien sûr, il faut voir quelle globalisation, c'est vrai, parce que c'est différent. Mais ce qui m'intéressait, c'était vraiment ça : la pensée universelle. »¹⁶¹

L'économie est globalisée. Parallèlement, l'écologie globalise la relation d'altérité. L'autre est valorisé parce que pensé dans sa dimension universelle ; l'écologie procède à une mise en abyme de l'altérité, dans la mesure où la chaîne des éléments impliqués et pris en compte dans le système ne connaît pas vraiment de fin. Cette illimitation ou absence de frontière avec un autre intrusif est définie par Patrick qui cite Sartre : « l'enfer, c'est les autres ». Il explique ainsi que l'autre, toujours perturbateur d'un confort, mais toujours là, infiniment là, ne peut qu'être appréhendé par fragmentation. Le voisin, le local sont des fragments du global, comme les morceaux d'un puzzle complexe à l'extrême. Le paradigme écologique repose fondamentalement sur le fait que tout est lié, c'est l'idée du « système ». Cependant, le système étant beaucoup trop complexe pour pouvoir être appréhendé dans son ensemble, l'écologie politique s'intéresse à ses différentes composantes et les considère chacune dans la perspective du système. Aussi d'une certaine façon, l'écologie politique cherche-t-elle à mettre en perspective ce que l'on pourrait nommer l'altérité absolue, qui est sans fin parce que renvoyant toujours à une altérité *autre*. Thierry tient des propos fort éclairants sur la cohérence de cette multiplicité qui relie entre eux des éléments apparemment totalement

¹⁶⁰ Ces « valeurs universelles » relèvent des « jugements » et sont à distinguer en particulier des « préjugés » tels que les définit Hanna Arendt : « [...] Les préjugés [...] concernent ce que nous partageons tous les uns avec les autres de manière involontaire et où nous ne pouvons plus juger parce que nous n'avons presque plus l'occasion de faire une expérience directe [...]. Tous ces préjugés [...] sont d'anciens jugements [...] préjugés et bêtise sont bien distincts. C'est précisément parce que les préjugés possèdent toujours une légitimité intrinsèque que l'on n'ose s'attaquer à eux que lorsqu'ils ne remplissent plus leur fonction, c'est-à-dire lorsqu'ils ne sont plus aptes à délivrer une partie de la réalité de l'homme qui juge. Mais c'est précisément à ce moment-là, lorsque les préjugés entrent en conflit ouvert avec la réalité, qu'ils commencent à devenir dangereux et que les hommes qui pensent ne se sentent plus protégés par eux, commencent à les dévider et à en faire le fondement de cette sorte de théorie perverse que nous appelons ordinairement les idéologies ou les visions du monde. Contre ces formations d'idéologies qui naissent à partir des préjugés, il est inutile de dresser une vision du monde opposée à l'idéologie en vigueur : il faut simplement tenter de remplacer les préjugés par des jugements. Pour ce faire, il est inévitable de ramener les préjugés eux-mêmes aux jugements qu'ils recèlent en eux, et ces jugements à leur tour doivent être ramenés aux expériences qu'ils recèlent et qui leur ont donné le jour.[...] » *op.cit.*, p. 122-123.

¹⁶¹ Alberto : « *Strano, quando avevo vent'anni, quando è sorto il partito dei Verdi, sedici anni fa, quello che mi ha interessato di più è stato il globalismo dei Verdi. Oggi mi trovo invece che i Verdi sono dentro un fronte anti-global, non lo capisco, è sbagliato. Ovviamente bisogna dire quale globalizzazione, questo è vero, perché è diverso. Ma quello che mi è interessato è proprio questo: il pensare universale.* »

indépendants les uns des autres, sur un plan à la fois environnemental, sociologique, économique :

« [...] Une des raisons qui a fait par exemple que je suis rentré dans le mouvement écolo[...] **c'est exactement ce que j'expliquais, le problème de système : si tu prends même un problème du genre une pollution de rivière en Bretagne, la question des cochons dans les abattoirs dans le Finistère, les industriels vont dire : "Ah oui non on ne peut pas mettre des stations d'épuration parce que ça nous coûte cher ou alors il y aura du chômage".** Donc avec une question environnementale, on tombe sur les problèmes de chômage, problème économique. Si on étudie d'un peu plus près le système, on s'aperçoit que **ce sont des cochons qui sont élevés en Bretagne de manière concentrationnaire, donc ce sont aussi des problèmes de pollution, donc c'est ce système agricole et économique qui est remis en cause. Elevés avec des tourteaux de soja qui proviennent du Brésil parce que le Brésil est obligé de faire des cultures d'exportation pour payer sa dette, donc problèmes tiers-mondistes.** Donc tout se tient. Donc à partir du problème de pollution, si tu étudies un peu toutes les conséquences, **on s'aperçoit de toute façon qu'on est obligé d'avoir une vue globale** que tu ne peux pas te cantonner à de l'environnement pour de l'environnement. »

L'explication de Thierry montre en quoi l'écologie renvoie effectivement à une économie de l'altérité et à la question quotidienne de savoir : comment gérer *ma* relation à *l'autre*, où que soit et quel que soit cet autre. En décidant d'acheter des produits provenant du commerce équitable ou ceux d'une grande chaîne industrielle américaine, le choix *politique* que *je* fait concerne en réalité l'idée que *je* est en mesure de se faire de la vie d'autrui à l'autre bout de la planète en fonction du système économique dont il ou elle dépend. Par ailleurs, il est évident que la conscience écologique comme la globalisation n'ont pu exister qu'à partir du moment où la mondialisation, grâce aux voyages, au développement de l'information, dont Internet, etc., a facilité la circulation de l'information et donc la connaissance des éléments qui permettent aujourd'hui de faire les liens entre la dette économique du Brésil et l'alimentation des porcs français.

D – Politique et écologie

1. D'un voisin à l'autre

Au centre du discours écologiste se trouve l'ébauche d'un contrat social d'une somme d'individus qui ont décidé d'adhérer ensemble à l'élaboration d'un projet de société fondé sur la prise en compte des paramètres environnementaux de la réalité. La logique de l'idée écologiste voudrait qu'il existe une sorte d'internationale écologiste, Verte, et donc que le discours dit écologiste soit sinon identique, du moins fondé de la même manière, et soulevant le même type de problèmes. D'un côté on trouve les problèmes théoriques universels qui sont ceux que les hommes doivent gérer à l'échelle globale : la pollution, la diminution de la couche d'ozone avec l'effet de serre, la problématique du chômage ou des OGM ; de l'autre on trouve les problèmes locaux plus souvent liés à des paramètres culturels, mais pas forcément. Les Verts, souvent étudiés en sciences politiques en raison de leur originalité politique et identitaire¹⁶² dans le champ des sciences politiques, ne l'ont encore jamais été directement dans leur discours. Par ailleurs les Verts français et italiens ont les uns et les autres une bonne connaissance des Verts allemands, souvent pris comme référence et objet de comparaisons diverses, mais ils se connaissent mutuellement peu entre eux.

2. Les Verts à l'aune des sciences politiques

Les Verts intriguent beaucoup non seulement sur le plan de leur identité politique, et de leur capacité ou non à prendre une place sur l'échiquier politique français en dehors d'un système depuis longtemps ancré sur le bipartisme, mais également du point de vue des représentations intérieures qu'ils développent sur le monde ainsi que du point de vue des représentations extérieures que les gens se font d'eux. Sans doute un tel intérêt est-il suscité par la difficulté qu'ils rencontrent à maîtriser en leur sein ce double système de représentations. D'un côté celles qu'ils veulent donner d'eux-mêmes, et de l'autre celles que d'autres donnent d'eux, les médias en particulier¹⁶³. Dans le champ des sciences politiques, les questions les plus

¹⁶² Voir en particulier les travaux de Bruno Villalba, Guillaume Sainteny, Florence Faucher et Daniel Boy cités en bibliographie.

¹⁶³ Salmon, Patrick, *Evolution et Déterminants de la représentation médiatique de l'écologie politique en France : l'exemple du parti « les Verts »*, André Vitalis (dir.), thèse pour le doctorat en Science de l'information

récurrentes abordées par les différents travaux réalisés sur les Verts, depuis la thèse de Ziani Zinaf¹⁶⁴ à celles de Guillaume Sainteny¹⁶⁵ et d'Agnès Roche¹⁶⁶ (en sociologie) portent à la fois sur l'émergence d'un parti Vert, et sur ses capacités à évoluer dans le système français. Agnès Roche défend l'idée selon laquelle les écologistes par essence critiquent la modernité de type romantique, dont la question des rapports homme/nature n'est que l'un des versants¹⁶⁷. Bruno Villalba s'interroge à l'aide d'outils méthodologiques empruntés à l'ethnologie sur les instruments politiques utilisés par les Verts français pour se constituer une identité. Son « *étude des comportements et des représentations [...] vise à saisir l'ensemble des catégories de conceptualisation, de perception, d'expression, qui organisent l'expérience et le devenir de ce groupe* ». Analysant en particulier le cas de la région Nord-Pas-de-Calais, il lie les caractéristiques locales des instances de direction du mouvement à celles des instances nationales. Un point rapide sur les influences intellectuelles, humaines, idéologiques des Verts et le rôle des médias dans la création de leur image permet de faire émerger l'idée de valeurs communes partagées par les individus Verts, au-delà de leurs diversité. S'interrogeant sur la réalité et la définition d'une identité des Verts, il étudie leurs relations d'altérité dans une perspective politique partisane, en fonction d'un positionnement gauche-droite, et en faisant le point sur la notion normalement constitutive d'adversaire politique, qui demeure fluctuante et insaisissable chez les Verts dans la mesure où ils s'opposent plus à des valeurs — le libéralisme économique, le productivisme, la pollution, le nucléaire, etc. — véhiculées en différents lieux et par différents acteurs qu'ils ne s'opposent à d'autres partis en termes d'altérité partisane¹⁶⁸. Ce qui lui permet d'affirmer qu'il n'y a pas « de négativité absolue de l'adversaire parce qu'il n'y a pas d'individualisation de celui-ci.¹⁶⁹ » C'est

et de la communication, Bordeaux III, 1996 et *Les Ecologistes dans les médias : de René Dumont à Dominique Voynet*, Paris, l'Harmattan, 2001.

¹⁶⁴ Sur l'existence et l'unité d'un mouvement écologiste français comme mouvement politique, Ziani Zinaf, N., *Le mouvement écologiste français. Contribution à l'étude des paramètres concourant à l'affirmation d'un mouvement politique.*, E. Callot (dir.), thèse pour le doctorat de sciences politiques, Lyon III, 1989.

¹⁶⁵ Sainteny, Guillaume, *La constitution de l'écologisme comme enjeu politique en France. Mobilisation des ressources et stratégie des acteurs*, thèse pour le doctorat en sciences politiques, P. Birnbaum (dir.), université de Paris I, mars 1992. Et aussi : *Le rejet du champ politique, causes et chances de succès : le cas des dirigeants écologistes en France*, mémoire de DEA de sociologie politique, université de Paris I, 1983.

¹⁶⁶ Roche, Agnès, *Raisons et significations de l'émergence de l'écologie politique en France à la fin des années 1980*, Alain Touraine (dir.), thèse pour le doctorat en sociologie, EHESS, ¹⁹⁹².

¹⁶⁷ *Ibidem*, p. 69 et suivantes.

¹⁶⁸ « L'écologie est universelle car elle dénonce l'atteinte à la nature, le racisme, le sexisme, la faim dans le monde, la guerre, l'urbanisation non contrôlée, la démographie, c'est-à-dire quelques grandes causes culturelles ou humanitaires. Ce faisant, l'individualisation de l'ennemi s'estompe », Villalba, B., *Thèse, op.cit.*, p. 385. Ce que soulignait aussi Marc Lazar pour la gauche italienne, « De l'ennemi aux cent visages à l'adversaire sans visage. La gauche dans l'Italie républicaine », Congrès AFSP, *cit.*, p. 24, cité ici.

¹⁶⁹ Villalba, B., *Thèse, op.cit.*, p. 384.

pourquoi au-delà d'une définition identitaire, il semblait intéressant, avec le recul de quelques années supplémentaires, d'observer comment a évolué cette quête identitaire, en fonction de valeurs, justement, et comment elle se trouve peut-être aujourd'hui dépassée par d'autres enjeux, ceux d'une identité Verte européenne, voire planétaire¹⁷⁰. En particulier, par rapport à un cadre européen renforcé et en évolution constante, il faut considérer aujourd'hui plus encore qu'hier que :

« Le mouvement Vert ne peut être perçu comme une construction autarcique. La constitution de son identité est aussi largement dépendante de son environnement, comme par exemple de ses relations avec les institutions étatiques ; les groupes n'existent jamais individuellement : l'organisation, les principes de fonctionnement, les techniques de développement, se voient par rapport aux concurrents, ceux qui sont à l'extérieur et participent pourtant à la création et à l'évolution du groupe. En recherche d'un perpétuel équilibre, il lui faut adapter sans cesse son code de références internes aux changements idéologiques de l'environnement politique du moment sous peine de perdre son autonomie ou son originalité. ¹⁷¹ »

Toujours dans cette perspective d'interrogation autour des questions : qui sont les Verts ? et que signifie être Vert ? abordées frontalement par Bruno Villalba dans sa thèse¹⁷², plusieurs travaux ont été réalisés dans une perspective comparatiste avec et entre d'autres pays européens avec des méthodologies différentes. Les interrogations récurrentes sur les Verts en sciences politiques portent à la fois sur la continuité, la progression, l'inéluctabilité ou non de la transformation du mouvement et la tentative de définir une identité autonome des mouvements Verts dans leur ensemble. Ainsi, Jérôme Vialatte et Giorgio Grimaldi ont effectué un important travail de recherche sur les Verts et l'articulation de l'émergence historique de partis Verts au niveau européen¹⁷³. Fondé sur un travail plus ethnologique d'observation participative et centré sur les représentations et la tentative de définition de ce que serait la « vertitude », Florence Faucher¹⁷⁴ a observé deux partis Verts, celui des Bouches-

¹⁷⁰ « Entre la dénonciation de l'ennemi et la désignation de l'adversaire, les Verts hésitent. La qualification de cet autre, qui englobe tout autant les forces politiques de droite ou de gauche que les membres de la famille écologiste, offre au mouvement Vert une dimension étroite, presque figée dans la défense de son originalité, de son identité. L'adversaire est partout, sans avoir pourtant de visage clairement défini. Et cependant, il est nécessaire pour un groupe de se définir aussi sur la base de valeurs partagées qui lui permettent de montrer sa singularité. », Villalba, B., *Thèse, op.cit.* p. 383.

¹⁷¹ Villalba, B., *Thèse, op.cit.*, p. 225.

¹⁷² Villalba, B., *Thèse, op.cit.*

¹⁷³ Vialatte, J., *Les Partis Verts entre ville et nature : un réalignement urbain en Europe occidentale*, D. L. Seiler, thèse de doctorat, Sciences Politiques, Bordeaux IV, 1995 et Grimaldi, G., *I Verdi in Europa. L'ecologia politica nelle istituzioni : idee e progetti nuovi per l'Europa*, thèse pour le doctorat de recherches en histoire du fédéralisme et de l'unité européenne, Université de Pavie, 2001.

¹⁷⁴ Faucher, F., *Thèse, op.cit.*

du-Rhône en France, et celui, anglais, des *Greens* d'Oxford. Comme elle l'explique, les recherches relatives aux Verts ont essentiellement été orientées sur leur évolution historique et « la construction des partis occupe une place importante dans la littérature consacrée aux Verts.¹⁷⁵» Il semble globalement que depuis une dizaine d'années l'approche ethnologique voire anthropologique soit un passage méthodologique obligé à l'étude des Verts dans la mesure où ce type d'approche semble être « *plus proche de la réalité effective de ce mouvement et mieux à même de comprendre le fonctionnement, les systèmes de représentation* » C'est là en particulier l'approche choisie par Bruno Villalba et Florence Faucher, et c'est également dans cette perspective que se positionne cette recherche.

Concernant les *Verdi*, on retiendra surtout les travaux de Roberto Biorcio, Giovanni Lodi¹⁷⁶ et Marco Diani¹⁷⁷. Cette succession de réflexions dessine un mouvement ouvrant qui va de la difficulté des écologistes à définir leur identité sur les échiquiers politiques français et italien, d'abord comme mouvement puis parti — avec le principe du « ni...ni » des origines — à une politisation qui se renforce et s'affirme également grâce au développement de partis Verts à travers le monde. Si le rapport du Club de Rome date du début des années 1970¹⁷⁸, il a fallu de longues années avant l'émergence identitaire d'une « vertitude » internationale, rendue possible et portée elle-même par la médiatisation de l'écologie politique d'abord à travers les

¹⁷⁵ Faucher, F., *Thèse, op.cit.*, p. 15.

¹⁷⁶ Voir en particulier l'analyse faite par Biorcio à partir de sondages et d'études statistiques sur les relations entre le mouvement écologiste et l'opinion publique durant les années 1980, dans Biorcio, R., Lodi, G., (dir.), *La sfida verde. Il movimento ecologista in Italia*, Padova, Liviana Editrice, 1988. Dans ce même ouvrage, Diani s'est plus particulièrement intéressé à la militance écologiste dans la ville de Milan et sa banlieue. Plus récemment, Roberto Della Seta a publié un ouvrage dans lequel il remonte aux racines de l'écologie politique et retrace l'histoire des mouvements – de type associatif – italiens en faveur de la défense de l'environnement, voir Della Seta, R., *La difesa dell'ambiente in Italia. Storia e cultura del movimento ecologista*, Milano, Franco Angeli, 2000.

¹⁷⁷ Marco Diani a étudié l'émergence des mouvements sociaux des années 1970. C'est plus particulièrement dans cette perspective qu'il s'est intéressé aux mouvements écologistes, globalement reconnus comme leur suite politique logique, et au-delà de l'Italie, d'un point de vue plus général européen. Son principal ouvrage sur les écologistes est *Isole nell'arcipelago. Il movimento ecologista in Italia.*, Bologna, Il Mulino, 1988.

¹⁷⁸ « Dès le début de 1972, Sicco Mansholt, Président de la CEE, approuve le rapport du Club de Rome. De quoi s'agit-il ? A la demande du Club de Rome, un groupe formé de scientifiques et de grands industriels établit un rapport. Ceux-ci, soutenus par la fondation Volkswagen, qui finança la recherche du MIT (Massachusetts Institute of Technology), demandèrent au professeur Meadows d'explorer dans quelle mesure le type de civilisation et de croissance qui prévaut actuellement dans le monde industrialisé pouvait se prolonger sans provoquer de catastrophes écologiques, ni s'enfoncer dans des impasses ou des goulets infranchissables. A ces questions, l'équipe du professeur Meadows apporta une réponse sans ambiguïté : de quelque façon que l'on retourne le problème, la croissance doit prendre fin et le céder à la recherche d'un état d'équilibre dont les conditions ne pourront être réalisées que par des bouleversements, ou des crises, du système social et économique du monde industrialisé. Pour la première fois, un groupe de scientifiques, de réputation internationale, apportait leur caution aux mises en garde lancées par les écologistes », Ziani Zenaf, N., *Le Mouvement écologiste français. Contribution à l'étude des paramètres concourant à l'affirmation d'un mouvement politique*. E. Callot (dir.), doctorat, sciences politiques, Lyon III, 1989, p. 104. Voir aussi Faucher, F., *Thèse, op.cit.*, p. 137.

problèmes environnementaux qu'elle dénonce, puis à travers les problèmes sociaux et sociétaux. On s'aperçoit qu'en une dizaine d'années, la question de l'identité des écologistes a évolué et ne se pose plus en termes nationaux mais internationaux, en termes culturels mais interculturels. Ainsi, la légitimation du discours des écologistes ne se cherche plus au sein de l'Hexagone, mais de plus en plus au niveau international et européen en particulier. Les multiples conférences internationales, depuis Rio, Kyoto et les divers rassemblements anti-globalisation/mondialisation et protestataires contre tous les développements technologiques ou économiques non maîtrisés en général, n'y sont pas étrangers. Les nombreuses catastrophes dites « naturelles » et les différentes problématiques sanitaires de ces dernières années, depuis les marées noires jusqu'aux OGM en passant par le poulet à la dioxine en Belgique ou la crise de la vache folle ont aussi contribué à une prise de conscience de plus en plus développée à l'échelle de la planète des problèmes portés par le discours des écologistes. L'écologie politique semble donc être née, assez spontanément, du concret de certaines situations de luttes environnementales ; elle serait donc à l'origine pratiquement une conséquence, un instrument de lutte, outil, mais pas une fin en soi.

3. *Un espace politique unique*

Au-delà de ce qui ferait, politiquement, que les Verts sont Verts, il est intéressant de poser la question différemment en se demandant, d'une certaine manière : pourquoi les Verts ne peuvent-ils être que Verts ? Car c'est là l'une des principales caractéristiques qui ressort du discours des militants interviewés, aussi bien en Italie qu'en France. Globalement, les militants se définissent eux-mêmes selon deux catégories distinctes : ceux ayant effectivement un passé politique ancré à gauche, voire à l'extrême gauche et qui sembleraient statistiquement être plutôt des hommes¹⁷⁹, venant de la LCR ou du parti socialiste pour les Français comme Christophe, ou de *Democrazia proletaria*, *Partito radicale* pour les Italiens, comme Alberto et Renato ; et ceux n'ayant aucun passé politique antérieur à leur adhésion aux Verts. Laura, 31 ans, explique que, tout en ayant baigné dans la militance communiste de son père, pendant toute son enfance, si les *Verdi* n'existaient pas, elle ne saurait même pas pour qui voter ; qu'elle n'a jamais participé à un autre parti politique, et qu'elle ne serait pas politisée si les *Verdi* n'existaient pas. Elle n'est entrée que récemment dans le parti, et ce qui

¹⁷⁹ Cet élément n'est signalé ici que comme une tendance présente dans les entretiens du corpus, sans qu'une étude plus pointue ait pu encore le confirmer.

l'a motivée c'est le projet de transformation de la société qui est associé au parti¹⁸⁰. Eleonora se tient dans la même perspective lorsqu'elle affirme :

« Oui, c'est vraiment à l'intérieur, en travaillant avec un groupe [...] que tu te rends compte de toutes les limites malgré tout, c'est un parti pour lequel je ne changerais jamais pour un autre. Je resterai. Je crois que tant que je ferai de la politique, ce sera toujours chez les Verdi. Sinon, j'arrêterai d'en faire [...] J'ai toujours voté Verdi, mais je n'ai jamais fait de politique [avant]. J'ai toujours uniquement été dans des associations et c'est tout. Du volontariat, toujours. »¹⁸¹

L'étude réalisée par Agnès Roche et Jean-Luc Benhamias montrait que 20 % seulement des Verts français avaient en 1989 une expérience politique antérieure d'adhésion de quelque sorte que se soit, et parmi ces 20 %, la majorité était originaire de la gauche. Agnès Roche note que certains de ceux qui refusaient de se placer ont dessiné un schéma plaçant clairement l'écologie en dehors du clivage politique traditionnel, suivant l'expression devenue slogan : l'écologie n'est ni à droite ni à gauche, elle est "au-dessus". Les écologistes rejettent en effet la pertinence de l'axe gauche-droite qu'ils considèrent comme l'expression de clivages dépassés¹⁸².

Ces propos entraînent un certain nombre de questionnements. C'est donc essentiellement relativement aux écologistes qu'il semblait légitime de poser cette question sur ce que serait l'essence d'un discours Vert. Elles présupposent en effet que les Verdi disent des choses, se battent ou ont une manière de se battre sur certains points qui a le pouvoir de séduire un certain nombre de personnes et par cette différence, cette « altérité », cet « être autrement » ou ce « dire autrement » qui est le leur. Comment les Verts disent-ils les mêmes choses que d'autres partis, mais autrement pour que puisse exister cette catégorie d'adhérents, et de militants qui ne peuvent être que Verts ou ne voter que Vert et qui seraient autrement apolitiques ? Ou même qui, venant du milieu associatif, n'acceptent de s'impliquer politiquement que sous la bannière Verte, tout en refusant cependant de prendre la carte du

¹⁸⁰ Laura : « *Perché i Verdi ? Perché questa è stata assolutamente naturale per me come scelta, e tra l'altro ti dirò che se non ci fosse il partito dei Verdi, io non sarei assolutamente, non m'impegnerei in nessun altro partito ma avrei anche un problema per sapere per quale partito votare* » ; « Pourquoi les Verdi ? Parce que ça a été un choix absolument naturel ; et même, je te dirai que si le parti des Verdi n'existait pas, je ne serais absolument pas, je ne m'impliquerais dans aucun autre parti, mais j'aurais de surcroît aussi des problèmes pour savoir pour quel parti voter. »

¹⁸¹ Eleonora : « [...] *Si è proprio all'interno lavorando in gruppo, [...] per cui ti rendi conto di tutti i limiti che ci sono ma, nonostante tutto, rimane sempre un partito per cui non cambierò mai. Rimarrò. Credo che finché farò politica, la farò sempre nei Verdi. Se no smetterò di farla. [...] Ho sempre votato Verde, però non ho mai fatto politica. Ho sempre fatto proprio associazioni e basta. Volontariato, sempre.* »

¹⁸² Faucher, F., *Thèse, op.cit.*, p. 65 et Roche, A., Benhamias, J.-L., *op.cit.*, 1992, p. 140.

parti, comme c'est le cas pour Dante ? Si l'on observe la définition de l'électorat sur l'axe gauche-droite, on s'aperçoit que « la mouvance écologiste est associée à un mode de repérage nettement moins structuré »¹⁸³. Cela implique donc qu'existent certaines valeurs politiques spécifiquement « Vertes », ces fameuses valeurs auxquelles souscrivent inconsciemment ceux qui disent ne se reconnaître ou ne pouvoir militer que chez les Verts.

E – L'identité des Verts

1. La construction d'une identité autre

Dans la construction identitaire des Verts, d'abord de mouvement, puis de parti, les sciences politiques ont identifié deux facteurs essentiels. Le premier est, comme on l'a vu, l'émergence d'origine scientifique de la conscience écologique et le second celui de la rencontre de la société civile avec les Verts. Le deuxième réservoir « Vert » naît des mouvements sociaux issus de Mai 68¹⁸⁴ qui ont permis aux écologistes de s'affirmer comme acteurs politiques à part entière dans la mesure où ce fut le moment, comme l'explique Florence Faucher, où a eu lieu « une redistribution des positions stratégiques des groupements politiques, s'articulant autour du rejet de la politique politicienne et de l'émergence de groupements prétendument marginaux, chaque nouvel acteur revendiquant le monopole d'un discours singulier, d'un discours vrai¹⁸⁵ ». Le mouvement écologiste est d'abord un mouvement social. Alain Touraine avait déjà, en 1979, perçu la nécessité d'une véritable politisation des mouvements sociaux pour pouvoir peser réellement dans la société civile. Car les transformations de la société civile (sociales) passent forcément par l'Etat et le pouvoir d'action organisé politiquement par l'Etat :

« Le domaine d'intervention privilégié du mouvement écologique et des autres mouvements sociaux (femmes, Occitans, étudiants), c'est la société civile. Les mouvements sociaux peuvent être écrasés par l'Etat gestionnaire ; ils n'ont pas l'Etat pour adversaire et ne se confondent pas avec les mouvements politiques qui les combattent, même quand ils font alliance avec eux. Bref, les mouvements sociaux et les luttes politiques ne se battent pas sur le même plan.[...] La nature "sociale" des nouveaux mouvements se révélera seulement à condition qu'ils deviennent "plus politiques", en s'alliant au besoin avec d'autres forces, en se préoccupant des problèmes de l'Etat. Les mouvements sociaux marquent en

¹⁸³ Boy, D., Mayer, N., (dir.), *L'électeur à ses raisons*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997.

¹⁸⁴ Voir en particulier Vadrot, C.-M., *L'Ecologie, histoire d'une subversion*, Paris, éditions Syros, 1978.

¹⁸⁵ Faucher, F., *Thèse, op.cit.*, p. 123.

*quelque sorte une frontière, surgissent sur une crête étroite entre des courants opposés : d'un côté celui où se forment de nouveaux pouvoirs et de nouveaux Etats, de l'autre celui qui rêve d'un changement continu pragmatique, libéral et libertaire.*¹⁸⁶ »

Depuis 1994, les Verts incarnent cette dualité ; le versant social est totalement assumé dans la politisation du mouvement et tout le monde s'accorde pour dire que les écologistes sont au centre et plutôt à gauche, voire qu'ils se cherchent à l'intérieur de la gauche — ce qui s'est confirmé depuis 1997 avec leur participation au gouvernement en tant que force politique à part entière : « Le refus de s'identifier à la gauche n'empêche pas qu'ils ne peuvent envisager leur univers politique et leur avenir politique qu'à gauche.¹⁸⁷ » Une partie des écologistes, héritiers de Mai 68 même lorsqu'ils s'en défendent, considèrent l'écologie comme le moteur possible d'un changement radical de société, ajoutant, pour certains, que l'écologie est la forme suprême du droit au plaisir et à la différence¹⁸⁸.

2. Le refus des cadres ou l'altérité structurelle du « ni droite ni gauche »

Une des caractéristiques des écologistes est de refuser la caractérisation autant qu'ils le peuvent : les écologistes n'aiment pas être définis, ni absorbés ; ils se méfient des idéologies et ce d'autant plus, sans doute, s'ils s'y sont déjà frottés. Se demander qui est l'électorat revient aussi à se demander — toute mesure gardée des votes protestataires — qui se reconnaît dans l'écologie ou comme étant écologiste. L'écologie politique, comme cela a été exposé, est issue d'une science. Si les Verts français se définissent à leurs débuts comme n'étant « ni de gauche, ni de droite », il faut cependant remarquer que, lors de la scission d'avec Antoine Waechter en 1994, alors que les Verts ont revêtu à partir de ce moment-là une couleur politiquement marquée à gauche, Antoine Waechter s'est retrouvé, lui, marqué à droite, en créant dès sa rupture d'avec les Verts le MEI¹⁸⁹. Autrement dit, une fois dépassée le positionnement d'une écologie politique d'abord et avant tout inspirée de données scientifiques qui la rendaient crédible et incontournable, mais aussi hors axe gauche/droite, la scission de 1994 a produit logiquement l'éclosion simultanée des deux tendances de l'écologie politique, l'une de droite, et l'autre de gauche. Aussi, dès lors que les écologistes

¹⁸⁶ Propos d'Alain Touraine recueillis par L. Samuel dans « Le Sauvage », février 1979, p. 11, in Ziani Zenaf, N., *op.cit.*, p. 7.

¹⁸⁷ Boy, Daniel, « Le Vote écologiste en 1978 », art. cité p. 397 ; Lancelot, A., « L'Alternance sur l'air de la *Vie en rose* », *Projet*, 158, septembre-octobre 1981, p. 928 ; « France de gauche, vote à droite », *Ibidem*, p. 72.

¹⁸⁸ Vadrot, C.-M., *L'Écologie, histoire d'une subversion*, p. 59-62.

¹⁸⁹ Le Mouvement des écologistes indépendants, créé en 1994.

n'ont plus su (ou pu) rester unis sous une même bannière défiant le système, ils n'ont pu que s'exprimer en même temps sur les deux versants du politique : l'écologie qui ne peut plus être du « ni droite ni gauche » est forcément à droite et à gauche¹⁹⁰.

Visiblement, il n'est pas anodin que l'écologie politique ait émergé après l'échec du communisme, qui aura quand même été la grande idéologie (et le grand échec) du XX^e siècle. Là aussi on trouve donc un facteur historique : les événements s'enchaînent de manière évolutive et l'écologie politique, partout dans le monde, semble sinon être issue du communisme, du moins s'inscrire dans sa suite logique. Au niveau du parti Vert, cette parenté est repérable au travers des militants qui étaient auparavant proches de la LCR ou du parti socialiste ou encore des mouvements d'extrême gauche plus ou moins politisés¹⁹¹. Ces recoupements sont interprétables par le fait que les extrêmes politiques ne pouvaient guère se réintégrer après leur échec dans un système qui ne leur offrait plus que des voies politiquement moyennes. Aussi, en tant "qu'ailleurs" y compris dans un ailleurs par rapport à des positions extrêmes, l'écologie politique, a pu apparaître comme lieu politique de reconversion idéologique idéale. En dehors des "vrais" écologistes eux-mêmes, c'est un fait que les Verts sont le seul parti dans lequel puissent se retrouver ou vers lequel puissent aujourd'hui se tourner les déçus de la gauche¹⁹². Sachant que chacun se définit comme un *je* différent d'un *toi*, refuser cela même ou vouloir se situer en dehors des cadres comme l'ont fait les Verts à leurs débuts¹⁹³ constitue une revendication et une prise de position jusqu'alors unique, en dehors de l'échiquier politique bicolore. Une telle prise de position va *a fortiori* attirer tous ceux qui ne se reconnaissent pas dans le bipartisme, mais aussi tous ceux qui ne sont pas reconnus par lui, les premiers et les seconds devenant ainsi solidaires les uns des autres et se retrouvant sous l'étiquette Verte. De là peut naître un discours fondé sur la revendication de droits, qui se construit à la fois sur l'idée de lutte, d'opposition, de la résistance, de la dénonciation, de la revendication, de la volonté d'intégration ou encore de la demande de prise en considération. On retrouve sous cette forme toutes les thématiques

¹⁹⁰ Voir en particulier Ferry, L., *Le Nouvel Ordre écologique : l'arbre, l'animal et l'homme*, Paris, B., Grasset, 1992 ; Jacob, J., *Histoire de l'écologie politique*, Paris, Albin Michel, 1999.

¹⁹¹ Voir Grimaldi, G., *I Verdi in Europa. L'ecologia politica nelle istituzioni : idee e progetti nuovi per l'Europa*, thèse pour le doctorat de recherches en histoire du fédéralisme et de l'unité européenne, Université de Pavie, 2001.

¹⁹² Luc Ferry et Jean Jacob expliquent, chacun selon des perspectives différentes comment l'écologie a pu être reprise par des pensées d'extrême droite ; Jacob parle d'Hainard quand Ferry développe l'idée de nature dans le nazisme et parle de la *deep ecology*.

¹⁹³ A savoir : ni de gauche, par rapport à une altérité « de droite », ni de droite par rapport à une altérité « de gauche ».

reprises par la voix des écologistes (*contre* le nucléaire, *pour* la défense des animaux, *pour* les 35 heures, *contre* l'effet de serre, etc.). S'il s'agit bien d'un discours du *pour* *et* du *contre* ce n'est pas pour autant un discours du *pour* *ou* *contre*, car, étrangement, à aucun moment les écologistes ne font état d'une exigence réelle quant à la nécessité de prendre une position définie. D'ailleurs, souvent, au sein même des différents courants qui les constituent, ils ne sont pas d'accord entre eux. La prise de position écologiste n'est jamais *a priori* définitive parce qu'elle se fonde sur le refus du dogmatisme : elle est toujours posée, en soi, comme discutable : ainsi en va-t-il des débats et prises de positions contradictoires sur le Kosovo, la Corse, etc. où chaque écologiste est libre de *défendre*. Présume-t-on qu'il *défendra* mieux s'il est libre ? Sans doute ! Karine décrivant les débats contradictoires qui se multiplient au sein des Verts affirme ainsi :

« On ne va jamais se comprendre à 100 %, on sera toujours, il y a toujours un petit décalage dans le dialogue et c'est ça qui est intéressant, c'est ça qui fait que... qu'il y a du dialogue, je pense, en fait. C'est qu'on est différent. »

F – Image du parti et image de soi : problématique de la représentation

1. L'influence des médias

Le poids de l'élus en Italie comme personnage médiatique est une donnée très importante. Les médias, d'une façon générale, ont ce pouvoir de médiatiser des personnages publics et de donner du poids à leur parole alors même que ce ne sont pas ceux qui sont officiellement chargés de porter ou transmettre la parole et qu'ils ne devraient donc pas se trouver au centre du discours. C'est un problème qui touche la question de la représentation : celle des élus et celle (re)transmise par les médias. Cette problématique, qui existe aussi en France, a été abordée par Patrick Salmon dans le livre qu'il a réalisé à partir de sa thèse¹⁹⁴ :

« Pour les Verdi, remarque à juste titre Luigi, ceux qui étaient élus à la mairie, à la Province, à la région, au Parlement, ont toujours compté plus que les porte-parole ou le secrétaire général. C'est comme ça aussi maintenant. Si tu regardes la télévision, tu verras dix entretiens du ministre Verde pour une seule du porte-parole.[...] Alors que si tu regardes pour d'autres partis, tu verras dix entretiens avec le secrétaire général du parti et un avec les ministres.[...] Les Verdi ont toujours été très déséquilibrés en ce qui concerne leur présence institutionnelle. »¹⁹⁵

2. Être autre au sein du parti

Le sentiment d'appartenance au parti est plus marqué chez les Verts que chez les Verdi. Cela se perçoit dans le fait qu'il y a plus d'activités, de dynamiques communautaires qui sont créées à travers des actions de militance, actions en revanche pratiquement inexistantes au niveau des Verdi. Les quelques rares actions organisées à Gênes consistaient par exemple à aller ramasser avec une petite camionnette et trois ou quatre personnes, des cadavres de mobylettes abandonnées dans les rues. Aucune réunion de groupes locaux n'était organisée, et

¹⁹⁴ Il aborde particulièrement les représentations écologistes et des écologistes véhiculées par les médias depuis leur naissance en tant que mouvement, ainsi que la construction progressive de leur image et de leur identité par ce biais. Voir Salmon, *op.cit.*

¹⁹⁵ Luigi : « Nei Verdi ha sempre contato molto di più uno che veniva eletto, in comune, in provincia, in regione, in parlamento, piuttosto del portavoce o segretario. Questo anche adesso è così. Se tu guardi la televisione, vedi dieci interviste al ministro dei Verdi è una al portavoce. E ancora adesso è così, mentre invece se tu guardi non so altri partiti vedi dieci interviste al segretario di partito e una ai ministri. Facci caso, è così. Quindi, diciamo i Verdi sono sempre stati molto sbilanciati, sulla presenza istituzionale. »

d'une façon générale, il n'y avait aucune demande d'implication militante de la part du parti, au contraire : l'action semblait être la manifestation d'un signe de pouvoir jalousement gardé de la part des élus et des permanents. On perçoit beaucoup plus chez les *Verdi* un sentiment d'isolement personnel au sein d'une même démarche politique et cela était particulièrement frappant à Gênes. Par exemple, l'entretien de Luigi montre quelqu'un de désabusé à l'égard du parti, qui a fini par s'en exclure volontairement, avec une certaine forme d'amertume. Giuseppe, pourtant plus jeune, parle lui aussi de sa désillusion à l'égard du parti. A un autre niveau, Dante est lui un élu des *Verdi*, mais sans en être adhérent. Ferrante est certes *Verde*, mais sans être d'accord sur tout, non plus qu'Alessandro. De nombreuses petites piques sur le phénomène d'entrisme sont lancées et le tout donne l'impression générale, dans le type de discours qui est tenu, d'un rêve échoué. Anna elle aussi est dans la critique et le constat des choses négatives. Elle fait partie des *Verdi* tout en s'excluant du cadre :

« C'est la grande limite des *Verdi* [...] ils **ont** [...] **une forte connotation individualiste** et... de mouvement libre, c'est-à-dire qu'**ils sont très rapides lorsqu'ils doivent choisir**. Et cela, à certains moments, est extrêmement important en politique. **C'est aussi un défaut parce qu'ils [...] ne s'attachent pas.**[...] Ils ont une certaine cruauté de fond, sans que ce soit du cynisme. Je trouve que les *Verdi* sont un peu comme la nature, il sont cruels, ils n'ont pas beaucoup de cœur. »¹⁹⁶

Il y a là une extériorité marquée à l'égard du discours des *Verdi*. Anna dit : moi je suis d'un côté, eux sont de l'autre. Dans son discours, « ils » égale les *Verdi*. Elle effectue une distanciation qui aboutit à une opposition : eux sont comme ça, objectivement, moi non. Mais on peut aussi faire une autre lecture de son discours : le parti dans son ensemble, dans son unité identitaire, est ainsi, mais les membres ne le sont pas forcément individuellement :

« **La façon, précise-t-elle, dont les dirigeants ne cessent de changer, comme si de rien n'était**, sans [que les adhérents ne se préoccupent] le moins du monde du fait que jusqu'à la veille encore ils les adoraient et que le jour suivant ils les enterrent, pour moi c'est vraiment une chose qui ne fait pas partie de ma formation politique. Je n'aime pas cela. Enfin **cet aspect-là des *Verdi* ne me plaît pas du tout**. Mais maintenant, je le connais, alors que **je ne le connaissais pas quand je me suis inscrite. Quand je me suis inscrite, j'ai aimé [...] cette rapidité avec laquelle ils déplacent les alliances**. Autrement dit, à l'intérieur, on ne

¹⁹⁶ Anna : « [...] È il limite fortissimo dei Verdi,[...] hanno [...] un forte connotato individualista e... movimentista libero, insomma sono molto veloci quando devono scegliere. E questo in certi momenti è estremamente importante in politica. E anche un difetto perché [...], non si affezionano,[...] c'hanno una certa ferocia di fondo, non è cinismo. Io trovo che i Verdi sono come, un po' come la natura, sono feroci, no, non hanno molto cuore. »

peut pas se fier aux Verdi.[...] Il est difficile de savoir ce qu'il en sera,[...] mais ils restent malgré tout intéressants [...] parce que **la pensée écologiste est intéressante.**[...] **Moi je n'appartiens pas à l'environnement. Moi j'appartiens aux droits, qui est l'autre versant de l'écologie, non ?** Parce qu'il y a l'écologie de l'environnement, mais **il y a aussi l'écologie du vivre ensemble, la démocratie, c'est-à-dire qu'il y a une pensée écologiste.** »¹⁹⁷

L'essentiel du vocabulaire est ici affectif, de l'ordre du « j'aime », « je n'aime pas », « cela ne me plaît pas ». Tout en mettant l'accent sur une dichotomie entre social et environnemental à travers laquelle elle s'exclut et se désolidarise des *Verdi*, Anna fait une assimilation historique en fait, entre les *Verdi* et l'environnement. Elle continue ensuite de se désolidariser sans vraiment le dire ; plus qu'un discours identitaire, c'est ici ce que l'on pourrait appeler un discours du contournement. Anna explique :

« **Il s'agit là d'une bataille que nous avons commencée il y a déjà plusieurs années.** / *Quand vous dites « nous avons »... ? / Je parle du mouvement.* Non, non, du mouvement, **pas des Verdi.** Mais le mouvement en faveur de ces personnes qui étaient, qui arrivaient, qui étaient arrivées dans notre société. »¹⁹⁸

3. Une communauté sans communautarisme

Cette absence de communautarisme¹⁹⁹ tout en nuance mais marqué d'individualisme rattache davantage les individus à une famille d'idées qu'à une véritable démarche commune. Avant, oui, il y avait un protectionnisme patent, avec un contrôle et une régulation des adhésions. Par exemple, Andrea explique qu'à moins d'être parrainé par quelqu'un il était auparavant pratiquement impossible d'adhérer comme il est, lui, parvenu à le faire. En France, bien que

¹⁹⁷ Anna : « [...] *Il modo come cambiano sempre i dirigenti, come niente fosse, non preoccupandosi per niente che fino al giorno prima li adoravano e il giorno dopo li affossano, per me questa è una cosa che io proprio, non fa parte della mia formazione politica. Non mi piace. Insomma io non amo questo aspetto dei Verdi. Però, lo conosco ora, non è che lo conoscevo quando mi sono iscritta. Quando mi sono iscritta mi è piaciuto [...] questa velocità anche come spostano le alleanze. Cioè i Verdi al loro interno c'è poco da fidarsi perché non... è difficile, non sai cosa uscirà [...] rimangono lo stesso interessanti. Perché sono interessanti ? Perché il pensiero ecologista è interessante. E poi [...] i Verdi hanno anche... io non mi ci metto perché io ho un altro tipo di... formazione, io non appartengo all'ambiente. Io appartengo ai diritti, che è l'altro versante dell'ecologia, no ? Perché c'è l'ecologia dell'ambiente ma c'è anche l'ecologia del, del vivere, il vivere in comune, la democrazia, cioè c'è un pensiero ecologico. »*

¹⁹⁸ Anna : « [...] *Questa è una battaglia che abbiamo iniziato già diversi anni fa. Quando dice abbiamo... ?- Parlo del movimento. No, no, del movimento, non dei Verdi. Ma il movimento a favore dei, delle, dei diritti, a favore di queste persone, che stavano, che arrivavano, erano arrivate nella nostra società.[...] »*

¹⁹⁹ Les Verts se reconnaissent dans une famille d'idées mais sans vouloir subir pour autant une ghettoïsation de leur pensée ; les limites à la liberté individuelle de pensée représenteraient selon eux une adhésion aveugle à une « ligne de parti », contrainte qu'ils refusent de s'imposer !

l'adhésion ne soit pas non plus une démarche facilitée, elle est malgré tout quand même plus simple. Concernant en revanche le communautarisme, c'est tout le contraire, comme le montrent nombre de manifestations et les multiples occasions de se rassembler auxquelles sont conviés les adhérents et sympathisants telles que les réunions de groupes locaux, chez les uns et les autres, les réunions d'information ou de formation, toujours suivies d'un « pot », l'écolo parade, les « momos » (on appelle ainsi les personnes volontaires assurant le service d'ordre au cours des diverses manifestations). Il y a ainsi de nombreuses implications actives à tous les niveaux et chacun a l'occasion de s'impliquer et de participer, à titre individuel, « Vert », et donc totalement hors tendance. Cependant, cette tendance communautaire qui participe aussi de la convivialité comme *modus vivendi* Vert n'exclut pas non plus que chez les Verts français être ensemble puisse conduire à une opposition de personnes, de tendances, ou de position sur un sujet précis. C'est un peu ce que l'on pourrait appeler « l'anti convivialité » dans la mesure où trop de rapprochements conduisent forcément à des tensions. Barbara en évoquant le déroulement des AG des Verts — qu'elle compare à une arène — fait allusion à ce type d'opposition, phénomène récurrent dès qu'il y a un enjeu de pouvoir, et où les femmes sont généralement peu écoutées :

« [...] Lorsque tu rentres d'un seul coup dans une arène, parce que les AG des Verts, ce sont de véritables arènes, tu te fais couper la parole, tu te fais interrompre, tu te fais huer, tu te fais siffler, on applaudit pour que tu te taises ; à l'AG des Verts Paris, j'ai trouvé cela odieux. La façon dont M.C. a été traitée, j'ai trouvé ça archi-scandaleux.[...] Il y a beaucoup d'adhérentes qui arrivent et qui ne reviennent pas. Quand tu vois que, dans une réunion, tu ne peux pas prendre la parole sans te faire interrompre, qu'on ne t'écoute pas jusqu'au bout, qu'on considère que ce que tu dis ce n'est pas intéressant, c'est vachement dur quoi. »

G – Une approche sociologique et politique des Verts ?

1. La couleur politique des Verts

Essayer de savoir comment les Verts se positionnent eux-mêmes sur l'échiquier politique face aux autres partis permet de développer un autre angle de vue afin de mieux comprendre quelles sont les personnes touchées par leur discours ou susceptibles de l'être, tout autant que de comprendre quelles sont les personnes qui le construisent²⁰⁰. C'est là le principal objet des recherches et enquêtes effectuées par Bruno Villalba et Daniel Boy afin d'essayer de déterminer la carte d'identité sociologique des Verts. En France, deux études ont été réalisées sur les militants Verts adhérents au parti. La première en 1998 avec des résultats publiés en 2000 ; la seconde en 2001, avec des résultats publiés en 2002²⁰¹. Cette étude, réalisée par le groupe des mouvements écologistes (AFSP) sous la direction de Daniel Boy (Cevipof) Agnès Roche (université de Clermont-Ferrand) et Bruno Villalba (Craps), apporte différents éléments d'information concernant l'évolution des personnes adhérentes au parti des Verts. Elle montre en particulier que la plupart des membres ne prennent pas part au processus d'élaboration collective du discours écologiste : 23 % ne signent jamais de motion, 24 % ne sont jamais associés à la rédaction de documents militants, etc.²⁰² Par ailleurs au niveau idéologique il apparaît également que sur les dix dernières années (1989 à 1999) et probablement encore très nettement depuis la scission interne de 1993-1994 entre Voynet et Waechter, les adhérents ont évolué vers un positionnement nettement à gauche avec 68,7 % des membres qui se déclarent « comme » de gauche, voire d'extrême gauche. En 1989 en revanche seuls 31 % se déclaraient de la sorte contre 38,7 % qui refusaient de se prononcer : c'était alors l'époque du « ni droite ni gauche ».

²⁰⁰ Jérôme Jaffré, directeur du Centre d'études et de connaissance sur l'opinion publique (Cécop), « Un décalage sociologique croissant entre les partis de gauche et la société », *Le Monde*, 15 janvier 2000.

²⁰¹ Réalisée par Bruno Villalba, Benoît Rihoux et Florence Faucher.

²⁰² Présentation de Villalba, Bruno, « After institutionalisation, which participation for the French Green party members ? » à « ECPR joint sessions », Copenhague, 14-19 avril 2000.

2. Des valeurs politiques

Par rapport à l'évolution générale des comportements politiques depuis les années 1960 liée à l'évolution des sociétés occidentales, on remarque que d'après l'enquête effectuée par le Cevipof, les valeurs générales en expansion sont aussi celles qui se trouvent en accord avec certaines des valeurs écologistes. D'une façon générale, les comportements protestataires croissent depuis les années 1960 et les enquêtes réalisées par Inglehart montrent une relation « transnationale » entre post-matérialisme et transformation des valeurs dans les sociétés occidentales²⁰³. Ce qui conduit à en déduire donc des valeurs que l'on peut considérer comme transculturelles au niveau occidental. Cette démonstration, qui appartient au champ des sciences politiques, va dans le sens de ce que l'on cherche à démontrer au niveau des valeurs « Vertes » ; à savoir que certaines valeurs écologistes fondamentales transcendent le niveau culturel national. Ces valeurs « universelles » semblent rejoindre les valeurs globalement reconnues comme « protestataires » par l'enquête de Daniel Boy :

« C'est chez les enquêtés les plus tolérants, les plus ouverts sur l'Europe, les plus attachés aux valeurs d'égalité et de solidarité, les plus hostiles à la peine de mort que le potentiel protestataire est le plus élevé, culminant à 83 % chez ceux qui ont les notes les plus élevées sur une échelle d'universalisme. »²⁰⁴

3. Des idées « de gauche »

Ces valeurs correspondent à un vote plus globalement de gauche, avec des électeurs qui sont « plus nombreux à vouloir changer complètement la société » et à donner une valeur positive au mot réforme : « ils comptent pour le faire à la fois sur les actions conventionnelles et non conventionnelles. Loin de s'opposer, ces deux modes de participation politique apparaissent complémentaires²⁰⁵ ».

²⁰³ « L'irruption sur la scène politique des mouvements étudiants, féministes, autonomistes, écologistes, ou antinucléaires va conduire à un élargissement du champ de la participation politique, incluant toute la gamme des actions "non-conventionnelles" — pétition, boycott, manifestation, sit-in, blocage de route, etc.[...] Le passage de la société industrielle à la société post-industrielle, caractérisée par la hausse des niveaux de vie et d'éducation, la mobilité géographique, le développement des technologies de l'information et de la communication, l'expansion du tertiaire, aurait sur le plan politique deux conséquences. La première serait l'élévation du niveau moyen de compétence politique ou "mobilisation cognitive", la seconde, la progression des valeurs "post-matérialistes", privilégiant la liberté et l'expressivité au détriment des valeurs "matérialistes" de la sécurité physique et économique [...] Plus de 200 enquêtes menées par Inglehart depuis vingt ans dans cinq continents indiquent que ce courant post-matérialiste est transnational.[...] [Ce mouvement] serait en train de modifier radicalement le rapport des citoyens au politique dans les démocraties occidentales. » Boy, Daniel, Mayer, Nonna, (dir.), *L'Electeur a ses raisons*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, p. 55-56.

²⁰⁴ *Ibidem*, p. 59.

²⁰⁵ *Ibidem*, p. 61.

Ainsi, avec 69 % des gens ayant affirmé avoir voté pour Dominique Voynet en 1995 par refus des autres candidats, le vote écologiste se trouve être le vote « de refus » le plus élevé de tous. Le poids des électeurs « mobiles » — c'est-à-dire qui ne votent pas systématiquement pour la même personne à tous les tours — est de près de 50 % en ce qui concerne Dominique Voynet²⁰⁶, ce qui peut constituer un autre indice de « non-appartenance » politique plus que de « volatilité » des électeurs qui se reconnaissent dans le vote écologiste. On peut en effet y voir une reconnaissance, de la part de cet électorat, de l'altérité politique des Verts, comme n'appartenant pas à la binarité imposée par l'échiquier politique et donc un vote facile de contestation du système gauche-droite dans son ensemble. Les personnes qui ont alors voté pour Voynet étaient généralement celles qui se montraient le plus sensibles « au partage du temps de travail, à la défense de l'environnement et à la construction européenne²⁰⁷», thématiques qui dépassaient globalement le cadre des couleurs et tendances politiques. Les études menées au cours des dix dernières années sur l'électorat Vert français montrent que les adhérents et sympathisants Verts ont globalement un niveau d'éducation élevé, à bac plus trois et plus²⁰⁸. Bien que les *Verdi* italiens n'aient pas à notre connaissance été étudiés dans cette perspective, les adhérents interrogés dans le cadre des entretiens montrent eux aussi ce type de profil socioculturel avec, en particulier, des personnes qui sont : comédienne, professeur, étudiante, instituteur, architecte, universitaire... Le mouvement Vert italien revendique clairement sa dimension de « force non-violente » et subversive en ce qu'il refuse, comme en France, le cadre politique traditionnel tout en dénonçant la gravité de la crise écologiste, ignorée ou du moins sous-évaluée par les partis politiques²⁰⁹. Il existe donc des valeurs communes aux Verts occidentaux, et ce pour des raisons qui sont relatives à l'évolution parallèle des sociétés occidentales dans un contexte de globalisation et de mondialisation qui constitue un cadre d'influence.

²⁰⁶ *Ibidem*, p. 297.

²⁰⁷ *Ibidem*, p. 229-231.

²⁰⁸ Voir Roche, A., Benhamias, J.-L., *op.cit.*

²⁰⁹ « Il nuovo movimento verde è certamente una forza non violenta, ma appare ugualmente "eversivo" alle forze politiche tradizionali perchè non accetta le regole del gioco esistenti e denuncia una situazione di crisi ecologica gravissima, sottovalutata o del tutto ignorata dai partiti politici», Massa, R., *L'arca di smeraldo. Una storia della natura dai mostri al movimento verde*, Milano, Mondadori, 1990, p. 219-221.

Chapitre 3

La France et l'Italie : regards croisés

« [...] Des cultures voisines apparaissent aussi comme des transformations les unes des autres souvent en fonction du contexte naturel, ce qui donne lieu à une écologie culturelle.²¹⁰ » (Pierre Maniglier)

A – Deux pays, deux cultures

1. Des représentations communes et distinctes

Malgré leur proximité géographique et les nombreux flux d'échanges qui se sont superposés au cours des siècles entre les deux pays, l'évolution, la structuration même des deux partis Verts français et italien n'est pas identique. Cette différence a d'une part des origines historiques en ce qu'elle est liée aux caractéristiques institutionnelles spécifiques à chacun des deux pays²¹¹. D'autre part, elle est construite par les références culturelles générales et politiques de leurs militants, et donc des écologistes français et des écologistes italiens. Au-delà de certaines thématiques globales que l'on peut dire communes aux écologistes de partout, ces références culturelles sont liées à certaines attentes ainsi qu'à des représentations symboliques nationales spécifiques :

²¹⁰ Maniglier, P., « Précis d'anthropologie » in *Nouvel Observateur*, Hors Série Lévi-Strauss et la Pensée Sauvage, septembre 2003, p. 10.

²¹¹ Ce que résume Florence Faucher : « L'hypothèse la plus simple voudrait qu'en Europe les militants Verts se ressemblent, ainsi que les organisations politiques dont ils sont membres. Pourtant, la conjoncture, les contraintes, les opportunités structurelles, la culture dans laquelle s'insèrent les mouvements écologistes, contribuent à déterminer les formes et les orientations du militantisme Vert.[...] Les interactions entre les groupes politiques sont marquées par des caractéristiques culturelles étroitement associées à des traits institutionnels. Culture et structure des opportunités politiques sont étroitement impliquées et il est difficile de préciser leur poids respectif. La formation des institutions politiques, la nature du conflit social, le poids des groupes religieux, des forces régionales centrifuges, le degré de centralisation de l'administration sont des produits historiques en même temps que des structures. Ces éléments se combinent pour former le cadre au sein duquel le militantisme vert se développe et les éléments à propos desquels les Verts peuvent revendiquer leur originalité. Mais ils influencent également l'ensemble des formes de participation politique dont l'engagement écologiste n'est qu'une dimension, extrême et paradoxale.[...] La mobilisation politique, quel que soit le parti ou l'organisation qui la suscite ne peut être compris en dehors de son contexte. La comparaison permet de mieux comprendre les particularismes propres à chaque parti et aux circonstances qui entourent son développement. », Faucher, F., *Thèse, op.cit.*, p. 576-577.

« Au-delà de ressemblances dans l'analyse des problèmes écologiques et sociaux et quels que soient leur proximité avec les revendications des nouveaux mouvements sociaux, les partis Verts s'organisent et se développent en interdépendance avec leur propre environnement national. ²¹² »

Le développement de ces représentations est intimement lié dans les deux pays à des réalités locales bien précises, ainsi qu'à des paramètres culturels qui sont ici marginalisés dans leur dimension comparatiste au profit des figures de l'altérité telles qu'elles peuvent se définir dans le discours écologiste, en dehors de tout culturalisme. La perspective interculturelle visée tend à définir les archétypes de l'altérité tels que mis en scène dans le discours dit "écologique" :

« Les différences se manifestent dès que l'on s'intéresse aux idées professées par les partis ou aux visions du monde des militants. Il apparaît alors manifeste que l'idéologie verte, comme toutes les autres, s'insère dans un milieu culturel préexistant qui trace les contours et les orientations des attitudes. ²¹³ »

2. Deux pays proches

Proches, la France et l'Italie le sont déjà effectivement par leurs cultures. Parties prenantes de l'identité méditerranéenne, elles contribuent à la définir en même temps qu'elles lui appartiennent. Historiquement de culture catholique toutes les deux, l'Italie a conservé sa dépendance vis-à-vis de la papauté alors que la France s'est progressivement laïcisée jusqu'à la loi de 1905 établissant la séparation officielle de l'Eglise et de l'Etat²¹⁴. Ce sont deux pays qui partagent certains des fondements de leurs cultures. Comment la France et l'Italie se définissent-elles l'une par rapport à l'autre ? Pour la France, pays depuis longtemps marqué par une forte représentation de l'Etat Nation et de la centralisation, le travail de renoncement et d'adaptation à une instance supérieure que nécessite le processus de construction d'une identité européenne — où la nation n'est plus qu'une partie — sera sans doute

²¹² *Ibidem*, p. 576.

²¹³ *Ibidem*, Thèse, *op.cit.*, p. 580.

²¹⁴ L'Art. 1 de la Constitution française du 4 octobre 1958, texte fondateur de la V^e République, reprend ce principe: « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée. ». En Italie, en revanche, les modalités de la séparation de l'Eglise et de l'Etat ont été fixées par les accords de Latran en 1929. La Constitution italienne (du 22 décembre 1947) ne définit pas la laïcité en tant que telle ; elle édicte à l'Art. 7 que « L'Etat et l'Eglise catholique sont, chacun dans leur domaine, indépendants et souverains » et que « Leurs rapports sont réglés par les Accords du Latran. Les modifications des Accords, acceptées par les deux parties, n'exigent aucune procédure de révision constitutionnelle ». Néanmoins, c'est dans l'Art. 3 qu'elle précise : « Tous les citoyens ont une même dignité sociale et sont égaux devant la loi, sans distinction de sexe, de race, de langue, de religion, d'opinions politiques, de conditions personnelles et sociales ».

symboliquement plus lent et difficile. Bien qu'unifiée depuis cent ans, l'Italie connaît déjà, en revanche, historiquement et culturellement, une prédisposition pour l'idée fédérale dans la mesure où les identités régionales ont toujours été et continuent d'être très fortes. Aussi cette adaptation nationale sera-t-elle sans doute moins difficile à accepter pour l'Italie. Comme parti, les Verts sont les seuls à avoir dépassé ce type de clivages. La création de l'Europe a permis, à sa façon, une institutionnalisation de l'écologie, à travers la création d'un « Groupe des Verts » au Parlement européen²¹⁵. A leurs débuts, les écologistes européens partagent les mêmes points de vue idéologiques :

« Ils provenaient souvent d'une mouvance de gauche ou d'extrême gauche,[...] ils avaient participé aux mobilisations de ces nouveaux mouvements sociaux qui, à travers toute l'Europe contestaient le militarisme ou le nucléaire, prônaient le féminisme ou le respect des équilibres naturels. »²¹⁶.

Au Parlement Européen, les écologistes sont les premiers à s'être fédérés de longue date en une « Fédération des partis Verts européens ». Ils se sont également unifiés dans une démarche officielle et volontaire en un « Parti Vert européen » lors de la réunion du Conseil de la Fédération des Partis Verts européens à Malte, du 2 au 4 mai 2003²¹⁷. La naissance officielle du Parti Vert européen est prévue pour la fin de l'année 2003 et le baptême solennel pour début 2004²¹⁸. C'est en réalité seulement l'ancienne Fédération qui change de nom, alors que la politique nationale restera au sein de chaque pays le propre de chacun des partis Verts constituant ce parti européen²¹⁹.

²¹⁵ Pour des informations complémentaires, voir Verts au Parlement européen, *Nouvel Élan pour l'Europe, Verts, Bilan et Perspectives du Premier Groupe Politique Vert au Parlement Européen*, rédigé par Diana Johnstone sur la base du travail collectif du Groupe des Verts, Bruxelles, Le Groupe des Verts au Parlement Européen, 1994

²¹⁶ Boy, Daniel, « Les Verts français ont-ils changé ? », in *Les partis Verts en Europe*, Bruxelles, Ed. Complexe, 1999, p. 72.

²¹⁷ Il existe aussi un « Parti européen des Libéraux Démocrates et Réformateurs » ainsi qu'un « Parti socialiste européen ». Cependant ce rassemblement paraît se faire sur un axe différent. Il participe plus *a priori* d'un rapprochement stratégique de tendances par rapport à des courants de pensées politiques, au sens où ces dénominations sont en réalité fédératrices des députés européens élus sous l'étiquette par exemple « socialiste » dans leurs pays respectifs, alors que ce sont pour les Verts les *partis* nationaux eux-mêmes qui se sont fédérés. Les partis Verts européens semblent ainsi inscrire leur démarche comme centrale par rapport à l'essence de leur pensée. Cette distinction est d'ailleurs particulièrement visible, tant sur le plan visuel que structurel, et également en ce qui concerne les désignations si l'on consulte les sites de ces trois entités sur Internet en effectuant une recherche par mot-clef « parti européen » à l'aide d'un moteur de recherche. Le seul résultat clair et présenté comme tel (en date du 15 octobre 2003) est : *The European federation of Green Parties*. Les autres se présentent sous le titre de « Parti socialiste européen » ou « Parti européen des Libéraux Démocrates et Réformateurs ». Voir <http://www.europeangreens.org>.

²¹⁸ Pour des informations complémentaires, voir entre autres, *Les Verts au Parlement européen, Nouvel Élan pour l'Europe, Verts, Bilan et Perspectives du Premier Groupe Politique Vert au Parlement Européen*, rédigé par Diana Johnstone sur la base du travail collectif du Groupe des Verts, Bruxelles, Le Groupe des Verts au Parlement Européen, 1994.

²¹⁹ *Vert Contact. Hebdomadaire d'information des Verts français et européens*, n° 682 du 10 au 16 mai 2003.

3. Une écologie, plusieurs cultures

Parler des Verts français et des Verts italiens, c'est avant tout parler de deux choses identiques en apparence, mais structurellement totalement différentes. Si la France et l'Italie sont, d'un avis commun général, deux pays culturellement très proches, leur évolution, leur structuration est, malgré certaines similitudes, fort différente. Cette différence repose essentiellement sur les références culturelles générales et politiques de leurs militants et donc, des écologistes français d'une part, et des écologistes italiens d'autres part. Au-delà de certaines thématiques globales communes aux écologistes de partout, ces références développées par les uns et les autres sont liées à des attentes et des représentations symboliques nationales spécifiques qui font de l'engagement et de l'activisme militant des uns comme des autres quelque chose de tout à fait différent. Comme l'explique Florence Faucher à propos des Verts et des *Greens*, les sources d'inspiration sont très hétérogènes même si :

« Les auteurs les plus influents et les courants de pensée invoquée dans chaque parti appartiennent à des traditions intellectuelles propres aux pays considérés et démontrent la relative imperméabilité entre les cultures nationales. ²²⁰ »

Comparant l'« idéalisation romantique de la nature par les Anglais » et « l'approche anthropocentriste des Français », elle considère que, bien que la nature soit au centre de toute vision « verte », la conception culturelle nationale de la nature « contribue à ancrer les Verts dans une tradition nationale plus que dans une idéologie internationale ²²¹ ».

4. Communauté et diversité des références

L'ancrage culturel des Verts et des *Verdi* dans leurs cultures nationales respectives est visible à maints égards, aussi bien au niveau des structures et de la définition de leurs statuts que de la vision de la nature et des influences de pensée. Sans développer les différents courants de pensée auxquels renvoient les références citées, il faut cependant les évoquer comme marqueurs d'une culture et piliers des valeurs fondamentales sur lesquelles s'appuie le discours des personnes interrogées. Parmi les auteurs et penseurs cités par les italiens, on répertorie ainsi Alexander Langer, Vandana Shiva, Gramsci, Rifkin, Aldo Capitini, Locke. L'américain Henry D. Thoreau (1817-1862) constitue l'une des références récurrentes citée par les *Verdi*. Poète, essayiste, grand défenseur de la liberté, il mena une expérience assez

²²⁰ Faucher, F., *Thèse, op.cit.*, p. 580.

²²¹ *Ibidem*, p. 580.

unique en s'installant seul, isolé du monde, aux abords de Walden Pond dans le Massachusetts²²². La référence à Thoreau permet en particulier d'établir le lien avec des notions récurrentes dans le discours des *Verdi*, telles que la non violence²²³, le pacifisme, la désobéissance civile. Ce sont là des thématiques qui bénéficient aussi d'autres héritages plus récents comme Gandhi ou Martin Luther King, et qui sont toujours réactualisées avec vivacité à un moment ou à un autre comme le fait remarquer Alberto au cours de son entretien, quelques jours après la tenue du G8 à Gênes et la mort d'un jeune homme. Il y a de fait en Italie une véritable tradition pacifiste qui s'exprime à chaque conflit où l'Europe se trouve impliquée. Ce fut le cas au moment de la guerre du Golfe²²⁴, mais aussi de la guerre en Bosnie, au Kosovo, et encore en 2003 contre la guerre en Irak qui a fait fleurir un peu partout de grands drapeaux multicolores barrés du mot « *PACE* », signifiant paix en italien, et confondu par quelques uns avec le drapeau arc en ciel en défense des libertés sexuelles et de la diversité en général. D'autres références sont communément citées aussi bien par les français que par les italiens²²⁵ dont Gandhi, Yvan Illich, Martin Luther King. Les Verts français citent par ailleurs Charbonneau, Ellul, Guattari, Gortz, Louis Dumont, Max Weber, Lévinas, etc. D'autres penseurs et auteurs ont par ailleurs marqué fortement par leur réflexion, le courant écologiste, comme Edgar Morin, Jean Baudrillard, Michel Serres, Hans Jonas,

²²² Ses deux ouvrages les plus connus sont d'une part celui qui raconte cette expérience de vie dans les bois *Walden ; Life in the Woods*, 1854, et *On the Duty of civil disobedience*, in Thoreau, H., *Days of civil disobedience : Henry Thoreau's essay « On the Duty of civil disobedience »*, ed. Mark Morris, New York : War registers league, 1970.

²²³ Eleonora explique : « [...] *Se tu difendi i più deboli, non puoi pensare di usare tu la violenza, anzi. Anche adesso il G8, mi spaventa moltissimo il fatto che possa essere comunque cambiata la nostra manifestazione per atti di violenza [...] per cui dovremmo essere molto attenti a quello che succederà. È difficile perché poi il confine della non violenza in queste cose è molto sottile.[...]* » ; « [...] *Si tu défends les plus faibles, tu ne peux pas penser utiliser pour ça la violence, au contraire. Même maintenant, pour le G8, le fait que notre manifestation puisse être de toute façon prise pour des actes de violence m'effraie terriblement [...] c'est pourquoi il faudra être extrêmement attentifs à ce qui se passera. C'est difficile car, la frontière avec la non violence est très mince dans ces circonstances [...]*. »

²²⁴ Les 19 et 21 janvier 1991, lors du Conseil Fédéral réuni à Ariccia, les *Verdi* prennent position contre une intervention armée en Irak avec la motion « Cessez le feu ». Par cette motion, ils demandaient entre autres que la guerre soit interrompue et que l'on poursuive plutôt un embargo sévère, géré directement par l'ONU (sauf pour les médicaments et les aliments de première nécessité). Ils demandaient aussi la convocation d'une conférence de paix au Moyen Orient, la réforme de la politique énergétique de dépendance à l'égard du pétrole, la réforme des pouvoirs et de l'organisation de l'ONU, le développement et la reconversion de l'industrie de guerre, comme alimentant le commerce extérieur des armes entre pays occidentaux et pays en voie de développement. Voir G. Mattioli, M. Scalia, *Nonviolenza e guerra? Non si può*, "Il Manifesto", 23 janvier 1991. Voir aussi la section "Guerra e dopo" in "Metafora verde", année II, avril-mai 1991, n. 4, p. 4-48. Les *Verdi* dénoncèrent aussi la censure de l'information sur les horreurs de la guerre et exprimèrent leur satisfaction quant à l'action menée par l'Eglise et le monde catholique en faveur de la défense de la paix. Au niveau du Parlement, les *Verdi* et les DP refusèrent d'exprimer leur solidarité et leur gratitude aux soldats italiens qui partaient sur les lieux du conflit à l'exclusion du seul député Filippini.

²²⁵ Pour plus de détails concernant les ouvrages, voir les références bibliographiques par auteurs. Voir aussi la partie due les influences intellectuelles des Verts développée par Villalba, B., *Thèse, op.cit.*, p. 219-224.

Gregory Bateson ou encore plus directement pour les Verts Alain Lipietz. Par ailleurs, on remarque que de nombreux représentant politiques des Verts n'hésitent pas à publier en leur nom des ouvrages exposant leur propre pensée politique et/ou leurs chemins de vie. C'est entre autres le cas de Daniel Waechter²²⁶, Daniel Cohn Bendit, Noël Mamère, Dominique Voynet, ou encore Jean-Luc Benhamias, ou Raymond Pronier pour n'en citer que quelques uns ; ou encore de Lino De Benetti, chez les italiens²²⁷.

5. La trame historique des partis

Comme en France, la prise de conscience écologiste remonte en Italie aux années 1970²²⁸. Dans les deux pays, le mouvement d'idées, de réflexion et d'actions écologistes est issu du monde associatif et recoupe des thématiques identiques²²⁹. En France, il s'agit essentiellement des mouvements issus de la société civile et de Mai 68 ainsi que des Amis de la terre et de la figure de proue d'un Dumont, premier candidat à défendre les thèses écologistes de 28 "mouvements" qui le désignèrent comme leur représentant aux élections présidentielles de 1974. Puis, lors de leur première participation aux élections européennes, en 1979, Solange Fernex est candidate tête de liste de « Europe-Ecologie », liste qui comprenait 81 candidats au total, représentant la plupart des mouvements écologistes dont « Écologie et Survie »²³⁰. En Italie, les premières participations électorales de listes écologistes sont celles de « *La Lista alternativa per l'altro Sud Tyrol* » lors des élections administratives régionales-provinciales de 1978, communales de 1980, et régionales du 20 novembre 1983²³¹, dont la caractéristique

²²⁶ Waechter, A., *Dessine moi une planète : l'écologie maintenant ou jamais*, Paris, Albin Michel, 1990.

²²⁷ De Benetti, L., *Verde scuro, verde chiaro. L'ecologia politica : etica, sviluppo sostenibile e democrazia*, Recco (Genova), Le Mani, 1995.

²²⁸ « Si partout l'écologie politique semble être née simultanément des mouvements sociaux "aux mille têtes" de Mai 68 et dans les rangs des antinucléaires, elle s'est cristallisée selon trois scénarios très différents. Les Verts français, britanniques et suédois, comme les Belges d'Ecolo, ont construit leur image politique sur la stratégie du "ni droite ni gauche" et centré leur discours sur l'environnement. Une tout autre démarche était développée par les Grünen allemands, une partie des groupes italiens, sous l'influence du célèbre Marco Pannella, et les écologistes autrichiens, héritiers tant du féminisme que du pacifisme, de l'écologie que des luttes syndicales. », Pronier, R., Jacques le Seigneur, V., *Génération Verte, les écologistes en politique*, Paris, Presses de la Renaissance, 1992, p. 296.

²²⁹ Pour B. Villalba, la proximité avec le monde associatif n'est pas due au simple hasard de parcours individuels, mais bien à « un lien intime, au niveau individuel, entre le relais politique et les mouvements associatifs », *Thèse, op.cit.*, p. 43, ou selon le terme de H. Kitschelt, d'« interpénétration culturelle » (*in The Logics of Party Formation. Ecological Politics in Belgium and West Germany*, Ithaca (NY) & London, Cornell University Press, 1989, p. 231), cité en note.

²³⁰ Mouvement d'écologie politique alsacien auquel appartenait Antoine Waechter ; son nom figure également sur la liste de « Europe-Écologie ». Antoine Waechter fut ensuite le candidat Vert à l'élection présidentielle de 1989.

²³¹ Del Carria, Renzo, *Il potere diffuso : I Verdi in Italia*, Edizioni de Movimento Nonviolento, 1986, p. 44.

principale était de ne comprendre aucun homme ni aucune femme politique de métier. En juin 1983 la participation de listes « vertes » aux élections administratives se multiplia dans de nombreuses régions, toujours autour d'un noyau d'individus non politiques de carrière et se revendiquant précisément "anti-parti", qui exerçaient tous un métier à part entière et appartenaient, pour la plupart, à un milieu associatif sympathisant des idées écologistes. Une fois les élections passées, la liste se désintérait. Un premier congrès d'échanges et de rencontres entre les différentes listes vertes se tient à Florence en 1984. Les réunions annuelles aboutissent à la création en 1986 de la *Federazione delle Liste Verdi*, dont le seul objet était d'avoir des fonctions de coordination entre les différentes listes, mais, en aucun cas de s'ériger ni de se structurer en parti à part entière²³². Les *Verdi* sont alors une fédération de listes associatives qui se reconnaissent dans la globalité des idées écologistes. Etant donnée l'hétérogénéité des secteurs associatifs, des divergences existent cependant. Regroupant des individus de tous horizons ces listes adoptent comme symbole fédérateur le soleil souriant, déjà connu comme symbole antinucléaire, avec le sigle *Lista Verde*.

Aussi, la première différence majeure entre les *Verdi* et les Verts est que, si les premiers se sont constitués lors d'une assemblée, le 16 novembre 1986, en Fédération de listes "vertes", qui ne se réclamaient surtout au départ d'aucun parti politique, les seconds se sont, eux, constitués dès le début en parti politique à part entière tout en se dotant cependant d'un fonctionnement structurel interne totalement différent des autres partis politiques ayant jamais existé. Ce n'est que progressivement, en raison des succès électoraux obtenus et de la nécessité représentative qui en découlait que les *Verdi* italiens se sont vus dans l'obligation de se structurer en véritable parti politique, presque à contrecœur et par étapes²³³. D'ailleurs, y compris pour certains adhérents militants des *Verdi*, le moment du passage de mouvement à parti reste assez flou. Au cours d'un entretien, l'une d'entre eux expliquait que les *Verdi* était

²³² *Ibidem*.

²³³ Le 16 novembre 86 naît la *Federazione delle Liste Verdi*, organisation nationale, à statut commun, ayant un règlement et des organes nationaux et exécutifs, regroupant en un unique sujet politique toutes les Listes Vertes existant jusqu'alors sur le territoire. En 87, la *Federazione delle liste Verdi* se présente pour la première fois à des élections nationales et obtient 13 députés et un sénateur. En 89, la *Federazione delle liste Verdi* se présente pour la première fois aux élections européennes, obtenant 3,8 % des voix et 3 eurodéputés. En décembre 90, l'Assemblée des *Verdi* de Castrocaro voit l'unification de la *Federazione delle liste Verdi* et de *Verdi Arcobaleno* en l'actuelle *Federazione dei Verdi*, et c'est en juin 91 qu'est publié le premier numéro de *Notizie Verdi*, le journal "officiel" des *Verdi*, d'abord hebdomadaire, puis tous les 15 jours à partir de 93. Aux élections nationales de 96, ils obtiennent 16 députés et 4 sénateurs. Ce n'est qu'en mars 1993, à Montegrotto, qu'est élu le premier porte-parole des Verts, Carlo Ripa di Meana, alors que jusqu'à cette date, la *Federazione dei Verdi* était dirigée par un organe collégial, "le groupe de coordination", composé de 11 personnes. En 95 a lieu la première campagne d'adhésion des *Verdi*. En janvier 2000, enfin, s'est tenu à Chianciano une Assemblée Constituante des *Verdi* dont l'objet était la refonte du parti, sur de nouvelles bases, politiques *versus* électorales, et au cours de laquelle Grazia Francescato a été élue nouveau porte-parole.

un mouvement avant tout mais qu'on le *considérait* comme un parti — et non qu'il s'était constitué en parti — depuis le moment où il avait participé à des élections nationales et obtenu des mandats de députés en 1987. Ce flou qui a longtemps subsisté dans les esprits entre « mouvement » et « parti » a eu une réelle influence sur les pratiques militantes des *Verdi* qui étaient jusqu'à ces dernières années, en ce qui concerne le parti à proprement parler, assez irrégulières et peu structurées. Certes, l'Assemblée de Chianciano qui s'est tenue du 21 au 23 janvier 2000 a affirmé une réelle volonté de changement quant aux pratiques politiques des *Verdi*, mais la concrétisation des transformations doit encore passer par d'autres voies que celles du discours, à savoir par une prise en compte croissante de la base adhérente, militante, et une plus grande mise en débat des questions politiques, plutôt qu'institutionnelles, comme cela était le cas jusqu'alors²³⁴.

B – Le paramètre culturel²³⁵

1. Une organisation marquée par la culture nationale

Au niveau de la structure et de l'organisation des partis, et du discours général en tant qu'il cherche à s'insérer de façon spécifique sur l'échiquier politique d'une nation donnée, les *Statuts* sont le premier lieu qui permet d'identifier des parallèles et des différences. Certes, explique encore Florence Faucher, les Verts ont des prétentions d'universalité. Les institutions administratives et politiques dont ils dépendent ainsi qu'une conjoncture fluctuante entravent cependant « leurs possibilités d'expansion » :

« L'influence de la culture nationale est enfin l'un des éléments les plus importants dans la construction de leur identité et la formation de leur répertoire d'action. La sous-culture écologiste n'entre que de façon marginale dans ce processus de création de mouvement politique qui reste très largement influencé par l'immersion dans un ensemble plus vaste. »²³⁶

Au niveau d'abord de l'organisation du parti : les Verts sont dans les premières années, un petit parti entièrement composé de bénévoles. Les principaux organes de ce parti sont tout d'abord le CNIR (Conseil National Inter Régional) qui est élu à 75% par les groupes locaux et

²³⁴ Voir entre autres à ce sujet la proposition de motion "Verdi XXI secolo" du 17 janvier 2000, signée par Giampaolo Silvestri, Giorgio Gardiol, Paolo Galletti, Paolo Cento, disponible sur <http://www.Verdi.it>

²³⁵ Voir Rihoux, Benoît, *Les partis politiques : organisations en changement. Le test des écologistes*, Paris, l'Harmattan, 2001, p. 164 et 167-168.

²³⁶ Faucher, F., *Thèse, op.cit.*, p. 604.

les organisations régionales et à 25 % par l'AG (l'Assemblée Générale, directe) par scrutin de listes. Au sein du CNIR sont élus les membres du CE (Collège exécutif), qui est composé de 10 à 20 membres dont 4 porte-parole. En 1985 le premier Agrément Intérieur, ajouté aux Statuts, met les 4 porte-parole sur un pied d'égalité. Le CNIR a le pouvoir de révoquer le CE à tout moment. Différentes règles limitant le cumul des mandats sont prévues, et au début, la règle du « tourniquet » était appliquée. Il s'agissait d'effectuer une rotation des élus, à mi-mandat, dans le cas de toutes les élections autres que locales, soit essentiellement des députés, au niveau national et européen. Après 1994, ce principe du tourniquet a petit à petit disparu. Fondé sur de bons principes, dans la mesure où il visait à la fois une non professionnalisation et une éducation citoyenne, il a dû être abandonné comme plus handicapant qu'autre chose²³⁷. Suite à la réforme des statuts du 17 octobre 1994²³⁸, mise à jour en novembre 1998, la structure du parti est réformée en profondeur. Le principe de parité devient une règle obligatoire inscrite en préambule aux statuts : « Parité des sexes pour les postes à responsabilité avec adoption de modes de scrutins appropriés pour instaurer cette parité ». Elu pour deux ans, le CNIR est composé aux trois quarts de délégué(e)s élu(e)s ainsi que leurs suppléant(e)s, par les organisations régionales, et pour un quart, de délégué(e)s élu(e)s ainsi que leurs suppléant(e)s, par l'Assemblée Fédérale. L'article 9 des statuts, qui lui est consacré, définit le CNIR comme « l'instance dirigeante de la structure nationale des Verts entre deux Assemblées Générales, dont il applique les décisions » et définit qu'il doit se réunir au minimum une fois tous les trois mois sur convocation du Secrétariat National ou à la demande d'un quart des membres. Les membres du CNIR ont un mandat de plus longue durée, mais le CE compte moins de membres alors que ses prérogatives sont renforcées : il comprend le ou

²³⁷ Interviewée, Catherine, qui a eu l'occasion d'exercer plusieurs fois les fonctions de député européen, explique à propos du tourniquet : « [...] C'était bien à l'époque, parce qu'on manquait de cadres du parti, on n'était pas formé à la politique, donc [...] dix-huit personnes qui sont formées en cinq ans à la politique, aux institutions, c'était parfait.[...] Du coup on avait vidé le mouvement parce qu'on était tous à l'Europe, il n'y avait plus personne à Paris.[...] Tous les membres du collège exécutif se retrouvaient à Bruxelles [...] tous les porte-parole étaient partis à Bruxelles.[...] A mi-parcours, évidemment la moitié est repartie puisque certains ont été élus conseils régionaux [...] 89 c'était une formidable école pour les Verts.[...] Aujourd'hui ce n'est plus nécessaire. Mais c'est vrai qu'au niveau du mandat, deux ans et demi ce n'est pas possible, c'est très frustrant, parce qu'on arrive [...] le temps de se mettre dans les dossiers, il faut six mois, et le temps de s'investir dans un dossier il faut un an, un an et demi, deux ans. Parce qu'il y a première lecture, vous avez un rapport, deuxième lecture, consignation,[...] ça prend parfois quatre ans quand c'est des gros dossiers. Et donc souvent les copains laissaient leurs dossiers aux autres. Bon, commencer quelque chose, ne même pas achever le peu [...] qu'on vous donne, c'est hyper frustrant, pour les premiers, c'était insupportable pour les deuxièmes.[...] En fin de compte on n'avait pas de statut, nous, on se disait codéputés, alors bon, on a réussi à faire passer cette idée de codéputés,[...] les collègues parlementaires, les députés ne nous connaissaient pas. Les Verts, les assistants, les gens nous connaissaient comme codéputés, ils ne savaient pas trop ce que ça voulait dire, ces codéputés français [...] »

²³⁸ Les Verts, Confédération Ecologiste-Parti Ecologiste, *Statuts des Verts*, adoptés par référendum le 17 octobre 1994.

la Secrétaire National(e), le ou la Trésorier(e) et les Porte-parole. Seules des personnes membres des Verts depuis au moins un an peuvent faire partie du CE. Ses membres peuvent recevoir des indemnités de fonction. Ils demeurent révocables à tout moment sur simple décision du CNIR. C'est le Collège Exécutif qui assure la permanence politique du mouvement dans le respect des décisions du CNIR, de l'AG ou des référendums. L'AG directe est transformée en Assemblée fédérale, qui réunit en fait les délégués envoyés par les assemblées générales directes réunies juste avant et simultanément dans l'ensemble des régions, en ce qu'on appelle l'Assemblée Décentralisée. L'Assemblée Générale Directe est définie à l'article 12 des *Statuts* comme « l'instance souveraine du mouvement où se décide son orientation politique ». Elle débat, tous les deux ans, sur des propositions inscrites à l'ordre du jour par les adhérents dans les délais impartis. Elle se réunit d'abord de façon décentralisée, chaque région convoquant sa propre assemblée. Une deuxième phase rassemble ensuite dans le mois qui suit les délégué(e)s désigné(e)s lors de la première phase qui se réunissent dans un lieu unique en Assemblée Fédérale. C'est cette assemblée qui élit la part renouvelable des Commissaires financiers, la part nationale du CNIR et des membres du Conseil Statutaire (chargé de faire respecter les *Statuts*). On voit que la structure organisationnelle des Verts est fondée sur la démocratie participative que les Verts défendent en tant que parti, comme principe d'organisation sociale.

2. Adhésion et représentations

Si les *Statuts* établissent le cadre général et fondamental de fonctionnement du parti, l'*Agrément intérieur*²³⁹ définit de façon plus précise les dispositions pratiques d'usage en cours au sein du parti. Il en établit très exactement toutes les règles de fonctionnement et constitue en cela le complément des *Statuts*. En particulier, il détermine dès l'*Article 1* concernant l'adhésion, un cadre visant à déjouer toute tentative d'entrisme en prévoyant la possibilité de suspendre les adhésions soupçonnées d'être "fausses" en attendant que soit vérifiée leur validité. Cette précaution n'existe pas chez les *Verdi*, dont le mode d'adhésion, à savoir l'acquittement d'une cotisation variant de quelques dizaines d'euros à plus de cent euros, est plus enclin à favoriser ce type de pratique. C'est ce qui s'est produit à Venise par exemple, mais aussi dans d'autres villes. Ces pratiques sont dénoncées par certains des

²³⁹ Mise à jour du 03 avril 2001, selon les modifications adoptées au CNIR de mars 2001, <http://www.les-verts.org/statut.html>.

militants interrogés, comme Luigi. Par ailleurs, l'*Agrément intérieur* fixe aussi le nombre total de CNIRiens (120), le fonctionnement du CNIR, du Collège Exécutif et des commissions, les ressources du parti et leur répartition, les règles de propositions des motions, les modalités de participation électorale du parti, l'organisation des régions et des AG, les diverses modalités de vote, etc. Bien que la possibilité de se réunir à huis clos dans certaines circonstances soit prévue, la transparence est l'une des principales caractéristiques de l'organisation du parti. Chaque niveau de réunion est en effet ouvert au public, en particulier aux adhérents qui peuvent y assister même s'ils n'y ont pas le droit de vote. Cette volonté de transparence avec l'idée « nous n'avons rien à cacher » a cependant joué des tours aux Verts qui se sont parfois trouvés avec une image difficile à gérer auprès de l'opinion publique, après avoir accepté en vertu de ce principe que des journalistes assistent à certaines de leurs réunions.

C – L'organisation caractéristique des *Verdi* et des Verts

1. Structures des *Verdi*

Les *Verdi* ont eu plus de difficultés à se constituer en organisation. La *Federazione* se limite initialement à assurer une coordination en vue des législatives de 1987. L'adhésion individuelle à l'organisation nationale est indirecte et c'est l'*Assemblea Federale* (AF) qui réunit régulièrement des délégués des différentes listes. Un *Gruppo di Coordinamento* (GC) de 11 membres qui doit compter trois femmes au minimum est instauré. Comme pour les Verts français une règle de rotation est prévue, assez souple cependant, et il n'y a pas de « président(e) ». Les statuts sont complétés et précisés en 1987. En décembre 1990 les *Verdi Arcobaleno* (Verts Arc-en-ciel), qui comportaient plus de militants dits alternatifs fusionnent avec la *Federazione*, au profit des tendances « rouges-vertes », ce qui provoque davantage de conflits internes. Réunis en une seule entité, ils prennent le nom de *Federazione dei Verdi*. Alors qu'à partir de 1991 tout le système politique italien est en profonde mutation, une refonte des statuts est adoptée en mars 1993. Désormais, l'ensemble des 11 membres du *Gruppo di Coordinamento* est remplacé par un seul et unique *Portavoce* (porte-parole) élu par l'*Assemblea Federale*, qui doit avoir l'aval des deux tiers des membres du *Consiglio Federale* et se retrouve dès lors leader *de facto* du parti. Un *Consiglio Federale* constitué de 60 membres et élu par les assemblées régionales est également constitué. Par ailleurs, toute idée de rotation du type « tourniquet » est supprimée. A partir de 1995 les *Verdi* convergent vers

l'initiative de *l'Ulivo* (l'Olivier), lancée par Romano Prodi, tout en conservant une structure autonome. Il s'insèrent donc progressivement à gauche sans être absorbés par la gauche italienne. En avril 1996 ont lieu des élections législatives anticipées et les *Verdi* se retrouvent avec 14 députés et autant de sénateurs élus, ce qui leur permet de rejoindre la coalition dirigée par Prodi et d'obtenir pour Edo Ronchi un portefeuille ministériel²⁴⁰. En 1998, suite à une réforme organisationnelle, un nouvel organe est créé : *l'Ufficio Politico* (Bureau Politique), qui regroupe le/la *Portavoce*, le trésorier, 10 membres élus par *l'Assemblea Federale*, le président et le vice-président du *Consiglio Federale*, ainsi que les chefs des différents groupes parlementaires. Dans le gouvernement D'Alema qui succède au gouvernement Prodi en 1998, les *Verdi* obtiennent deux postes ministériels pour Edo Ronchi et Laura Balbo²⁴¹. Puis, lors du deuxième gouvernement D'Alema, les deux ministères *Verdi* sont toujours conservés, mais les ministres sont remplacés par Pecoraro Scanio et Giovanni Mattioli, qui demeurent aussi lors du gouvernement Amato à partir d'avril 2000. De nombreux débats internes, accrus par leur recul aux élections européennes (ils n'obtiennent que deux élus députés européens), aboutissent à une nouvelle refonte structurelle du parti, en janvier 2000, à Chianciano. Tous les organes du parti sont redéfinis, et, en particulier, un véritable poste de *Presidente* investi de prérogatives plus importantes, est institué. C'est Grazia Francescato qui se trouve élue la première à ce poste. A partir de cette date, les *Verdi* ont donc, symboliquement, un(e) chef de parti, alors que les Verts français continuent eux à fonctionner sur le système des porte-parole qui sont toujours au nombre de quatre.

2. Statuts des Verdi

Les *Statuts* des *Verdi* comportent quatre sections distinctes. Le *Titolo 1* concerne les principes inspirateurs de la philosophie politique des *Verdi*. Il s'agit de définir les bases essentielles de la « vertitude²⁴² », chaque paragraphe commençant en effet par « Est Verte toute personne qui... ». Le *Titolo 2* définit l'articulation des différentes structures composant les organes du parti. Le *Titolo 3* en établit le fonctionnement financier et le *Titolo 4* traite de la discipline des

²⁴⁰ Edo Ronchi devient ministre de l'environnement dans le gouvernement Prodi (1996-1998). Sociologue, il fut élu député dans les rangs de la Démocratie Prolétaire en 1983 et 1987. Il est l'un des cofondateurs, avec Francesco Rutelli, du parti écologiste « *I Verdi Arcobaleno* », dont il fut le porte-parole national jusqu'à la fusion avec le « *Sole che ride* ».

²⁴¹ Professeur de sociologie à l'université de Ferrare, Laura Balbo est ministre de l'égalité des chances d'octobre 1999 à avril 2000. Elle a été député de gauche indépendante de 1983 à 1992. Elle a publié plusieurs ouvrages sur le racisme en collaboration avec Luigi Manconi, le porte-parole des *Verdi*.

²⁴² Voir Faucher, F., *Thèse, op.cit.*

inscrits et des normes de garantie. En ce qui concerne l'adhésion, l'accent est mis sur le fait qu'elle est « individuelle et libre » et qu'elle s'effectue en dehors de toute considération de genre, de « nationalité » (*cittadinanza*) et d'appartenance religieuse : l'adhésion est donc fondamentalement liée à la non discrimination et ne présente aucune autre exigence sinon que l'engagement implique à se conformer aux statuts et règlements. Il n'y a pas de commissions au sens strict comme chez leurs voisins français, mais des « *Forums* » à peu près équivalents sont prévus par les statuts. Cependant, ils semblent souffrir d'un certain manque de coordination au niveau national. Ils sont en réalité plus un lieu de débat et de discussion qu'ils ne constituent à proprement parler une structure où s'élabore le discours du parti comme chez les Verts français.

En ce qui concerne leur organisation territoriale, les *Verdi* peuvent s'articuler selon plusieurs niveaux de fédérations, toutes reconnues par la *Federazione nazionale* en fonction de règles précises afférentes au nombre d'inscrits par rapport au nombre d'habitants et au consensus électoral recueilli. On compte ainsi deux, voire trois niveaux différents de Fédérations : régionales, provinciales (ce qui correspondrait au niveau départemental en France), et éventuellement des Fédérations de communes métropolitaines pour les grandes villes, comme à Rome ou à Gênes, en fonction de l'extension des quartiers et du nombre d'habitants. Les inscrit(e)s au parti, donc les adhérent(e)s, sont libres de s'organiser en « Associations » communales et inter-communales ou encore en « Cercles locaux » définis selon des critères soit territoriaux, soit thématiques. Les différentes Assemblées des *Verdi* convoquent les adhérents inscrits, ou éventuellement les délégués qu'ils ont élus pour les y représenter afin de voter les modifications de règlement ou encore les options programmatiques retenues. Dans les Assemblées, les décisions sont prises à la majorité des votants. Les statuts définissent également les diverses modalités d'élection et de fonctionnement de la Présidence, de l'Exécutif — dont les sept membres sont élus au suffrage universel et qui est titulaire du symbole identitaire des *Verdi* et de l'utilisation qui en est faite — et du Conseil Fédéral National qui « définit la ligne politique des *Verdi*, établit les règles démocratiques de base ». Ce dernier est composé de cent personnes élues, dont la moitié le sont au suffrage universel et l'autre proportionnellement à la réalité représentative de chaque région en fonction du nombre d'adhérents et des votes obtenus aux élections. C'est aussi le Conseil Fédéral National qui fixe le prix de la cotisation annuelle pour l'adhésion et les critères de candidatures des listes du « Soleil qui rit » aux élections, ainsi que les modalités de constitution, de fonctionnement et de consultation des Forums nationaux thématiques. L'article 16 édicte les « dispositions

communes » parmi lesquelles se trouvent : le principe de l'élection de tous les organes du parti à tous les niveaux au suffrage universel des inscrits et leur élection pour une durée de trois ans, ainsi que l'obligation de convoquer la réunion d'un des organes du parti si un cinquième de ses composants disposant du droit de vote en fait la demande ; la nécessité paritaire pour la représentativité de chacun des deux sexes à 50% lors de la composition de toute liste de candidature. Enfin, la *Federazione* « reconnaît les minorités à tous les niveaux, en garantit l'activité et l'expression des idées ainsi que le droit de faire des propositions ». Le *Titolo 3* définit le financement du parti. Il comporte un article (18) sur la figure très particulière, qui n'existe pas chez les Verts français, du « *Sostenitore* », qui correspondrait à l'idée du mécène sympathisant en s'adressant à ceux qui désirent soutenir l'action des *Verdi* aussi comme parti politique, mais sans vouloir s'impliquer politiquement de façon directe. Ce statut assez particulier rejoint un peu le fonctionnement associatif et les différents types d'aides financières qui lui sont associées. C'est là encore un héritage distinctif de l'identité des *Verdi* construite sur la base d'un mouvement plus que sur celle d'une organisation partisane. C'est certainement aussi l'héritage d'une culture fondée depuis la Renaissance, sur une part importante de mécénat dans tous les domaines des activités humaines, et en particulier artistiques et politiques. Les derniers paragraphes explicitent, outre les conditions d'exclusion éventuelle d'un membre du parti, divers *alinéa* plus techniques liés au statut juridique et autres modifications statutaires.

3. La parole des Verts

Contrairement aux autres partis, il n'y a pas chez les Verts français de « chef de parti »²⁴³. Il y a certes un ou une secrétaire nationale désigné(e) par le vote des adhérents, mais ce sont normalement les quatre porte-parole qui, comme leur nom l'indique, sont censés représenter et porter publiquement la parole des Verts. Ils sont donc théoriquement ceux qui transmettent le discours des Verts²⁴⁴. Cependant, suite à la campagne présidentielle de 1995, puis à la participation gouvernementale entre 1997 et 1999, Dominique Voynet est souvent apparue, en tant que présidentiable, puis en tant que ministre de l'environnement, comme la leader

²⁴³ Et les adhérents Verts tiennent énormément à cette particularité, même s'il n'est pas rare que des amalgames soient couramment faits, à cause d'une ritualisation des modes de dénomination et des codes de représentation. Les médias contribuent pour une grande part ce type de phénomène.

²⁴⁴ « Statutairement, le porte-parole a comme fonction de transmettre une idée élaborée collectivement par les membres du groupe. Il doit témoigner d'une prise de position et assurer une datation de l'intervention. Il officialise ainsi la position du mouvement à un moment donné sur un problème donné. », in Villalba, B., *Thèse*, *op.cit.*, p. 285.

politique des Verts, pour tous les non Verts habitués à n'envisager les partis politiques que selon les types de fonctionnement habituels, enracinés dans la culture française comme définissant une « culture de parti ». Cette image de représentante officielle du parti porteuse du discours de parti, véhiculée en particulier par les médias, a souvent été politiquement handicapante pour un mouvement dont l'un des principes est de lutter contre la professionnalisation politique et l'oligarchisation. L'un des grands principes de fonctionnement des Verts inscrit dans les statuts est celui de la remontée de la parole, principe selon lequel c'est le discours des adhérents qui fait le discours des Verts, par la succession de votes aux différents niveaux hiérarchiques, depuis les groupes locaux jusqu'aux réunions du CNIR et du Collège Exécutif et en tenant compte du travail élaboré au sein des commissions. La parole fondée démocratiquement est promue au détriment d'un discours de parti qui serait forcément dogmatique. Toute la structure organisationnelle du parti est pensée pour pouvoir permettre cela. L'adoption des décisions²⁴⁵ est en général établie sur la base de l'acceptation par les « oui » d'au moins 50 % des votants — la totalité des votes exprimés incluant outre les « oui », les « non » et les abstentions. C'est le cas pour les décisions prises lors des réunions des principaux organes décisionnels des Verts, à savoir en Assemblée générale, par le Collège Exécutif et le CNIR, mais aussi par exemple pour les votes de procédure et d'amendements de textes.

4. Les Verts : plusieurs tendances, une seule voix

Plusieurs tendances existent au sein des Verts, qui correspondent chacune à différentes options, plus ou moins orientées sur l'environnement ou le social, sur les stratégies de prise de pouvoir ou encore sur le refus de la compromission avec d'autres partis et une certaine forme de conscience éthique. On distinguait ainsi en octobre 2001 les tendances suivantes :

Vert Ecolo est un courant né de la fusion entre les Verts Résolument Ecologistes, anciens waechtériens ayant décidé de rester dans les Verts au moment du départ de leur leader en 1994, et des anciens membres du Parti Ecologiste d'Yves Pietrasanta (groupuscule créé après la scission avec Génération Ecologie, en 1994). Ce courant se définit lui-même comme « le pôle écologiste des Verts », c'est-à-dire le plus préoccupé *a priori* par les problèmes environnementaux.

²⁴⁵ Agrément intérieur, Article XVII.

Ouverts : Après avoir longtemps plaidé pour la création d'un pôle alternatif à gauche (Arc en Ciel en 1986, et lors de la campagne de Dominique Voynet en 1995 pour les présidentielles), Ouverts est devenue la tendance la plus ouvertement favorable à la conclusion d'accords avec le Parti socialiste. Ce courant se regroupe essentiellement autour de Dominique Voynet et de ses fidèles (dont Yves Cochet et Alain Lipietz jusqu'à fin 2001).

Dynamiques (dont le nom complet est en réalité « *Dynamiques Vertes, une gauche d'avance* » est en fait le regroupement de trois tendances. Une première, historique, autour de Guy Hascoët qui portait auparavant le nom *Dynamiques* a toujours penché pour des accords avec les grands partis de gauche. Une seconde tendance, plus récente puisque existante au sein des Verts depuis 1998 seulement, intitulée « La Gauche Ecologiste », et elle-même regroupement de deux sous-sensibilités (les anciens de la CAP, Convention pour une Alternative Progressiste, majoritairement issus du PCF; les anciens de CES, Convergences Ecologie Solidarité, mouvement créé par Noël Mamère après son départ de Génération Ecologie et son élection sur la liste Tapie aux européennes de 1994) ; la troisième tendance, issue d'ALV, intitulée « Sursaut », est composée majoritairement d'anciens de la LCR et regroupée autour de Francine Bavay. Cette tendance prône à la fois l'institutionnalisation, voire la normalisation du parti, ainsi que l'autonomie face au PS.

ALV (Autrement les Verts) sont issus des Verts Pluriels qui ont fait basculer les Verts du « ni... ni » au « à gauche » en 1993. En 1997, certains se sont désolidarisés de ce regroupement alors conduit par Voynet, par refus d'une quelconque alliance avec le PS soit par principe, soit parce qu'ils pensaient que les Verts ne seraient pas assez forts pour résister au PS. En 1998, ils ont été rejoints par d'autres adhérents provenant de l'Alternative Rouge et Verte, elle-même issue du PSU. Autrement les Verts est la tendance considérée la plus gauche du mouvement, car elle est très attachée au double positionnement de la participation institutionnelle en même temps que la participation au mouvement social.

Maison Verte est un courant né lors des journées d'été de Larnas en août 2000, sous l'impulsion de Marie-Christine Blandin et Stéphane Pocrain, composé autour de personnes issues de Dynamiques (c'est-à-dire la tendance de Yves Hascoët) qui ne voulaient pas de la fusion avec la tendance soutenant Noël Mamère, et de personnes en rupture avec la Gauche Ecologiste ainsi que d'anciens proches d'ALV. Maison Verte s'est composée autour de la

défense des valeurs fondamentales des Verts, un peu comme Ecologie et Démocratie en son temps²⁴⁶.

Depuis fin 2002 est née une nouvelle tendance appelée Désir de Vert qui a plus ou moins rassemblé les Verts proches de Maison Verte et Autrement les Verts. Rares sont les personnes qui, interrogées, parlent des tendances et des différences qui les opposent²⁴⁷. Pourtant, dans les faits, les tendances donnent selon les moments et leur poids respectif, leur orientation politique publique aux Verts. Elles regroupent les adhérents (les seuls à pouvoir voter) en différents groupes d'influence et sous différentes motions au moment des votes de décision. Pour Ziani Zinaf, ce qui primait dans les années 1980, c'était encore cette notion de discours d'opposition, ou « d'altercation », communautaire Vert qui faisait stratégiquement bloc face aux autres types politiques. On voit aisément après l'expérience de participation gouvernementale que si cette dimension demeure génétiquement inscrite comme une donnée fondamentale de l'identité des Verts, les différences de discours au niveau des stratégies sont en revanche beaucoup plus présente en termes d'altérité au sein des Verts :

« L'écologie conçoit l'individu, aussi par son appartenance à la communauté, et l'on décèle l'une des composantes de la société écologique : le discours communautaire.[...] La communauté [...]. L'essentiel demeure sa fonction d'altérité, voire d'altercation : permettre à ceux dont elle est l'emblème de combat, d'affirmer leur « commune » différence face à l'institution contestée. Elle est une arme de contestation. Elle offre une alternative, donc définit une stratégie : le discours communautaire est, avant tout, un discours stratégique. ²⁴⁸ »

Cette dimension communautaire demeure cependant un élément très fort. Malgré les discours de tendances internes qui font état de dissensions, on trouve globalement toujours une unité et la conscience commune d'appartenir aux Verts et à la communauté écologiste. Car si tous sont écologistes et d'accord sur les objectifs à atteindre, les divergences existent uniquement concernant les manières et les stratégies pouvant permettre d'y parvenir. Chaque tendance représente ainsi une variation dans la manière de gérer la politique projetée par les Verts, mais

²⁴⁶ En résumé, on peut dire que *Verts résolument écologistes* est un courant composé d'environnementalistes dont les ex-waechtériens ; *Ouverts* est constitué par les partisans convaincus de Dominique Voynet ; *Dynamique* représente la tendance issue des premiers déçus du voynétisme, des initiateurs des stratégies des accords avec le parti socialiste, de *Rassemblement des Ecolos*, Daniel Cohn-Bendit, et des sympathisants de Noël Mamère de la première heure ; *Autrement les Verts* est constitué des seconds déçus du voynétisme qui furent longtemps opposés à toute stratégie permettant aux Verts d'obtenir des élus et *Maison Verte* est le courant issu de ceux qui furent d'abord déçus par Dominique Voynet puis par *ALV* et *Dynamique*.

²⁴⁷ Aude parle par exemple de *ALV*, Josiane sous-entend qu'elle appartient à la tendance *Ecolo*.

²⁴⁸ Ziani Zenaf, N., *Le Mouvement écologiste français. Contribution à l'étude des paramètres concourant à l'affirmation d'un mouvement politique*. Callot E. (dir.), doctorat, Sciences Politiques, Lyon III, 1989 p. 394-395.

toutes les tendances se reconnaissent, y compris les unes les autres, comme légitimement représentatives du parti en tant que Vert. Hélène est l'une de celle qui en parle le plus, dans la perspective de l'altérité et des jeux d'antagonismes et d'hostilité que génèrent les oppositions de courants :

« [...] Le jeu des tendances fait que l'« autre », s'il n'est pas de mon camp, est mon ennemi. Ce fonctionnement interne est très très bizarre, qui fait que les gens du même parti sont les pires ennemis du monde s'ils ne sont pas dans le même courant ; et comme on est en période de recomposition des courants, on voit des amitiés se nouer, mais des amitiés qui n'ont pas grand-chose de sincère puisque tout est fondé sur la question des courants, des gens qui se reparlent à nouveau tout simplement parce qu'ils ont signé la même motion. Je pense que cela est un vrai vrai problème. Parce que cela part de l'idée qu'autrui a le droit d'avoir une idée différente, donc ce n'est pas un mouvement monolithique, c'est un mouvement du fait de, parce qu'il est hétéroclite, il est très riche, très divers etc. et en même temps, cela cristallise des tensions. Il y a donc l'idée qu'il faut de tout pour faire un monde, [idée] qui est fantastique, géniale et avec laquelle on se réconcilie très vite. Les gens de l'extérieur qui assistent à des réunions des Verts disent "c'est génial à quel point des idées différentes peuvent coexister et de façon relativement pacifique". »

Comme pour les tendances, chaque parole d'adhérent, chez les Verts, pèse tout autant qu'une autre. Il n'y a pas, malgré l'idée de l'existence d'une « majo » (voynétiste) et d'une « mino » (Autrement les Verts au moment des entretiens) une parole qui aurait plus de poids qu'une autre. Les dissensions stratégiques sont parfois assez fortes pour générer de véritables déchirements ainsi que des situations d'agressivité verbale assez forte comme cela est évoqué par Hélène et Barbara.

La transmission en entonnoir de la parole spécifiée dans les statuts des Verts et mentionnée par Karine, tout en garantissant une équité de l'expression des individualités est aussi l'un des biais par lequel leur propre parole échappe aux Verts. Le discours est en effet alors dispersé avant d'être rassemblé, puisqu'un certain laps de temps est nécessaire entre le moment où les individus s'expriment à tour de rôle et celui où l'on arrive en fin de chaîne, là où la position de la majorité est exprimée par les porte-parole. Par ailleurs, la notion même de responsable ou de leader est assez floue chez les Verts, alors même que les médias s'emparent de certaines figures emblématiques comme représentant les Verts, sans aucune considération bien souvent pour le discours de ceux qui en sont normalement chargés. C'est ainsi que, en tant que ministres, Dominique Voynet, comme on l'a vu, puis Yves Cochet puis, en tant que candidat à l'élection présidentielle, Alain Lipietz et Noël Mamère se sont trouvés promus « leaders »

des Verts, ou chefs de parti ou encore « chef de tente » pour reprendre l'une des expressions employées dans les entretiens, alors même que le Verts récuse cette notion.

Il arrive cependant assez souvent que les responsables n'hésitent pas à s'exprimer et à s'exposer médiatiquement en leur propre nom, au même titre que n'importe quel autre Vert et comme incarnant par définition effectivement un discours Vert et, dans un second temps, en tant que responsable politique des Verts. Cela, au risque de porter alors une parole différente. C'est souvent là l'origine de nombreuses confusions auprès des électeurs et des non Verts, pour peu que deux ou plus positions différentes se trouvent simultanément reprises par les médias alors qu'elles sont en contradiction l'une avec l'autre. Ainsi n'est-il pas rare que l'on entende répété comme l'un des principaux reproches adressés aux Verts qu'il serait bon qu'ils se mettent d'accord entre eux... alors même que, pour les Verts, leur richesse est dans cette dissension même ! c'est-à-dire cette possibilité d'exister *ensemble* tout en n'étant pas toujours d'accord. C'est par exemple ce qui s'était produit au moment de la guerre du Kosovo, en 1999, lorsque Daniel Cohn-Bendit, alors candidat tête de liste aux élections européennes, affichait une position interventionniste en son nom propre²⁴⁹ quand Dominique Voynet, alors Ministre de l'Environnement, affirmait la position générale retenue par les Verts, de non intervention. Il est probable que confrontés eux aussi à ce genre de problème, se soit là l'une des principales raisons qui ont pu pousser les *Verdi* italiens à passer des onze porte-parole qu'ils comptaient au début, à un(e) seul(e) porte-parole désignée désormais par le titre de « Président(e) » et qui fait donc figure là aussi, mais de manière plus justifiée, de « chef de parti ».

²⁴⁹ Ce fait avait ensuite été expliqué par les médias comme exprimant les deux courants d'opinion différents présents chez les Verts relativement à la guerre, ce qui sans être faux demeurait "simpliste" par rapport à la réalité politique des Verts.

D – Des partis comme les autres ?²⁵⁰

En France, on peut dater la naissance de l'écologie politique à 1970²⁵¹, année décrétée également « Année de protection de la nature » par le Conseil de l'Europe. « L'écologie, c'est le discours, écrit Bernard Charbonneau, et il est alors d'avant-garde²⁵² ». Depuis cette date jusqu'aux derniers entretiens constitutifs du corpus, il est possible de distinguer quatre étapes distinctes. Une première période, qui correspond à l'émergence progressive d'un mouvement écologiste à visées politiques, s'arrête en 1984²⁵³. De nature avant tout associative et en grande partie inspirée par « Les Amis de la Terre », l'écologie politique opère une mutation du monde associatif vers le monde politique qui va de pair avec ses débuts électoraux, entre 1970 et 1979²⁵⁴. Ainsi, la première participation écologiste aux élections présidentielles a lieu en 1974 avec la candidature de René Dumont²⁵⁵. Les premiers succès de listes écologistes sont remportés aux élections municipales de 1977²⁵⁶. Enfin, 1979 marque la première candidature d'une liste écologiste « Europe Ecologie », menée par Solange Fernex²⁵⁷, aux élections européennes. Jusqu'à cette date les écologistes se présentent plus dans leur dimension associative et se revendiquent comme un mouvement, une convergence de groupes d'intérêts, d'une autre nature que les partis traditionnels. Entre 1979 et 1984, une première phase de politisation au sens traditionnel s'organise et se consolide avec la création du

²⁵⁰ L'une des plus récentes synthèses sur la naissance de l'écologie politique et l'histoire des Verts a été réalisée par Giorgio Grimaldi, *op.cit.*

²⁵¹ Le terme « écologie politique » apparaît vraisemblablement pour la première fois dans Dorst, Jean, *La Nature dénaturée* de éd. Seuil, Paris, 1970.

²⁵² Charbonneau, B., *Le Feu vert*, Paris, éd. Karthala, 1980, p. 35.

²⁵³ Les principales sources bibliographiques utilisées concernant les éléments historique des deux partis sont, outre les textes statutaires et réglementaires, documents internes, sites Web et contacts avec des personnes-ressources, sont issues d'ouvrages imprimés : Delwit, P.J., De Waele, M., *Les Partis Verts en Europe*, Bruxelles, Editions Complexes, 1999 ; Rihoux, B., *Les partis politiques : organisations en changement. Le test des écologistes*, Paris, l'Harmattan, 2001 ; Sainteny, G., *L'introuvable écologisme français*, Paris, PUF, 2000 ; Sainteny, G., *Les Verts*, Paris, PUF, 1991 ; Benhamias, J. -L., Roche, A., *Des Verts de toutes les couleurs*, Paris, Albin Michel, 1992 ; Biorcio, Roberto, Lodi, Giovanni, *Il movimento ecologista in Italia*, Padova, Liviana Editrice, 1988 ; Del Carria, R., *Il potere diffuso : i Verdi in Italia*, Movimento nonviolento, Verona 1986.

²⁵⁴ Pour Nadina Ziani Zenaf, la naissance écologiste remonte à la toute première participation écologiste à des élections, celles de 1973, sous l'étiquette « Ecologie et survie », in Ziani Zenaf, N., *op.cit.*, p. 2.

²⁵⁵ René Dumont totalise alors 337 800 voix.

²⁵⁶ Les scores des écologistes dépassent 5 et parfois 10 % des voix.

²⁵⁷ Les élections européennes sont un échec, puisque les scores, qui frisent pourtant les 5 % ne permettent pas d'obtenir d'élus, alors que le *Partito Radicale* italien, lui, obtient trois sièges avec 3, 70 % des voix.

*MEP*²⁵⁸ autour de Brice Lalonde, candidat écologiste aux élections présidentielles de 1981 et aussi le premier à porter officiellement le titre de ministre de l'environnement durant le mandat de François Mitterrand. Le slogan des Verts est alors « en vert et contre tous » : le discours insiste alors sur l'opposition « eux » / « nous » et refuse toute alliance avec d'autres partis. Le mouvement est alors lié à une forme de radicalité. Les écologistes ne sont alors pas encore constitués en parti, mais ils en prennent progressivement la voie, bien que leur spécificité — ou radicalité ? — hors norme demeure dans leur refus de s'inscrire dans le système de bipartisme droite/gauche. Lors d'une réunion les 28 et 29 janvier 1984, les Verts, Confédération Ecologiste-Parti-Ecologiste naissent officiellement à Clichy dans les Hauts-de-Seine en tant que parti à part entière. Aux élections européennes²⁵⁹ de la même année, Didier Anger est le candidat des Verts, alors que Brice Lalonde, en rupture, participe sur la liste concurrente *Entente Radicale Ecologiste*. Les Verts continuent de se présenter, à travers la voix de leur candidat, comme différents et revendiquent leur caractère unique sur la place politique : « Nous sommes ouverts à tous ceux qui sont en rupture : syndicalistes, féministes, pacifistes, tiers-mondistes : tous ceux qui sont dans le mouvement social mais non alignés sur les partis traditionnels.²⁶⁰ ». Au niveau de l'organisation du parti, ce sont les groupes locaux et les organisations régionales — qui élisent 75 % de l'organe parlementaire — qui bénéficient de la plus grande autonomie. Il n'y a ni président ni secrétaire général, mais quatre porte-parole, tous placés sur un pied d'égalité. Décentralisés à l'extrême, les Verts du début rejettent la hiérarchie et les dirigeants pour privilégier une logique de démocratie interne. Il y a une forme d'amateurisme politique qui va avec l'idée de faire de la politique « autrement » : c'est-à-dire de façon citoyenne, comme dans la Grèce antique. Il ne faut pas être « politique » professionnel, mais y consacrer un certain temps comme l'accomplissement de son devoir de citoyen.

²⁵⁸ Le Mouvement d'Ecologie Politique, dont l'assemblée constitutive s'est tenue à Versailles les 16 et 17 février 1980.

²⁵⁹ Les Verts, qui comptent alors quelque 1000 adhérents, obtiennent 3,4 % des voix à ces élections.

²⁶⁰ *Le Matin*, 12 avril 1984.

1. La "socialisation" du discours des Verts : une nouvelle dimension de l'altérité

La période qui s'étend de 1984 à 1994 marque l'assise des Verts sur la scène politique en tant que parti, ainsi que la fin du fameux « *ni à droite, ni à gauche, mais devant* », couramment réinterprété depuis comme l'époque du « *ni...ni* ». En 1986, alors que le courant majoritaire est à l'époque celui des Verts, dont Yves Cochet pense que pour passer à un niveau actif sur le plan politique ils doivent s'allier avec le parti socialiste, c'est contre toute attente Antoine Waechter, chef de file des défenseurs d'une écologie « *ni à droite, ni à gauche, mais Verte* » qui l'emporte avec sa motion « *L'écologie n'est pas à marier* »²⁶¹ et gagne la confiance des militants. En 1989, Antoine Waechter, secrétaire général du parti, est le candidat Vert aux élections européennes. Il conserve la confiance des militants jusqu'en 1994, qui est l'année de la rupture définitive entre Dominique Voynet et Antoine Waechter. Ce dernier quitte le parti, les Verts entrent dans une nouvelle ère. Ils prennent dès lors petit à petit leur étoffe de parti à part entière et, surtout, s'ancrent de plus en plus à gauche. Cet ancrage à gauche va de pair avec l'abandon d'une écologie politique jusqu'alors entièrement tournée sur la nature et l'environnement hors humain, qu'Antoine Waechter soutenait, pour s'intéresser à l'écologie dans sa totalité, c'est-à-dire aussi dans la mesure où elle inclut l'humain et donc le social aussi bien que les faits de société. Depuis l'arrivée de Dominique Voynet au secrétariat national :

« De plus en plus de Verts, écrit Florence Faucher, déclarent privilégier les questions sociales et ne placer qu'en second plan la protection de la nature. La volonté de chercher des alliances politiques à gauche et à l'extrême gauche a fortement joué sur cet engouement pour le social. L'afflux de membres issus de la nouvelle Gauche est en partie responsable de la fuite des adhérents les plus versés dans les pratiques alternatives et les styles de vie "exotiques" »²⁶².

Aussi l'ancrage à gauche passe-t-il clairement dans le discours des Verts par l'idée que l'Homme fait lui-même partie de l'environnement et n'est pas juste interdépendant de son environnement « naturel ». C'est à partir de là aussi que peut se développer un discours social, considérant l'Homme comme « environnement direct de l'Homme », et donc lié à la problématique de l'altérité. C'est pourquoi cette problématique est intéressante : elle correspond chronologiquement au moment de la rupture d'avec Antoine Waechter — celui donc du renoncement au « *ni droite ni gauche* » — à un décalage progressif du champ

²⁶¹ Les principaux signataires de cette motion sont A. Waechter, A. Buchmann et S. Fernex. Villalba, B., *Thèse, op.cit.*, p. 116.

²⁶² Faucher, F., *Thèse, op.cit.*, p. 273.

recouvert par le terme même de « environnement », depuis la nature vers le « social ». L'altérité émerge alors comme nouvelle dimension du discours écologiste dans la mesure où ce n'est plus seulement la nature au sens restreint qui est prise en compte comme environnement de l'Humain, mais aussi de l'Humain en tant qu'il fait partie lui-même de l'environnement des autres humains, et comme appartenant de fait à la nature, dans toutes ses dimensions d'être vivant. C'est donc à partir de là que se développe dans le discours écologiste une nouvelle dynamique politique argumentative globalisante de l'environnement et de la vie en société qui considère avant tout en compte les humains comme interagissant les uns sur les autres. Le discours des Verts prend de plus en plus l'*autre* pour objet et développe alors de fait une argumentation nouvelle et incontournable dès lors que l'Humain en devient le centre, qui est celle des droits, fondée sur les droits de l'homme. Cet ancrage à gauche, constitutif de la troisième période historique des Verts, est clairement mené par la figure emblématique de Dominique Voynet. Elle incarne ce tournant « social » ou « sociétal » par le seul fait d'être elle-même une femme. En 1995, Dominique Voynet est la candidate des Verts à l'élection présidentielle ; elle devient ensuite ministre de l'environnement en 1997 dans le gouvernement de la « gauche plurielle » de Lionel Jospin. Enfin, en 2001, après avoir subi de nombreuses critiques, elle quitte ses fonctions de ministre en faveur d'Yves Cochet, et candidate, est réélue Secrétaire Générale des Verts. Cet ancrage à gauche semble aujourd'hui consacré, puisqu'au printemps 2003 Dominique Voynet a évoqué pour la première fois la possibilité politique d'un grand rassemblement des partis de gauche, dont les Verts, sous l'égide d'un seul. C'est là l'aboutissement de l'idée initiée avec « la gauche plurielle » du gouvernement Jospin. Ce type d'expérience, les Italiens également l'avaient tenté avec la formation de l'*Ulivo* qui, composée de plusieurs partis de gauche, avait permis de faire front face à la droite sur le plan électoral. Cependant, l'unification de la gauche sous une même et unique étiquette partisane signifierait l'absorption définitive des Verts dans la gauche, comme simple tendance ou encore comme composante interne et inhérente, ce qui semble encore à cette date une option impensable pour de nombreux adhérents Verts.

Entre temps, les élections européennes de 1999 marquent le retour de Daniel Cohn-Bendit sur la scène politique française. Bien que sa candidature soit largement perçue comme une sorte de « coup médiatique », aux élections européennes de 1999, la liste des Verts menée par Daniel Cohn-Bendit en France obtient 9,7 %, soit le plus gros score des Verts à des élections de niveau national en France. Aux élections municipales de mars 2001, la ville de Paris passe pour la première fois à gauche. Jacques Boutaud est élu premier maire Vert parisien dans la

circonscription du 2^e arrondissement de Paris et les Verts participent largement à la gestion de la ville.

2. Un parti finalement comme les autres ?

A partir de l'entrée au gouvernement de Dominique Voynet en 1997 jusqu'en juillet 2001, les Verts semblent progressivement perdre ce qui faisait aux yeux de la plupart leur essence politique écologiste ; à savoir le fait de représenter une entité « autre » qu'une simple entité partisane. Entre temps, les Verts « gagnent » une seconde représentation gouvernementale avec Guy Hascoët, nommé en 1999 au tout nouveau secrétariat d'État à l'économie solidaire. Cette transformation semble se confirmer dans le temps par une institutionnalisation du discours écologique. Contrairement aux règles les plus fondamentales de démocratie participative normalement fondatrice du discours des Verts, l'image publique et la parole du parti semble échapper de plus en plus aux adhérents et se trouver capturer par quelques-uns. La destitution d'Alain Lipietz après sa désignation comme candidat à l'élection présidentielle à la suite d'un vote au profit de Noël Mamère en 2002 renforce cette impression. Pour les adhérents c'est un événement grave dans la mesure où il marque le désaveu du choix exprimé démocratiquement par leur vote pour la désignation du candidat à la présidentielle. C'est donc une perte ou un renoncement à l'une des caractéristiques interne et essentielle des Verts. Le vote des adhérents étant désavoué par une poignée de personnalités, beaucoup se sont sentis bafoués et ont perçu cet événement comme une manipulation au sommet renvoyant à un mépris de la base militante — sans laquelle pourtant, les Verts ne sont rien. Depuis lors, le parti a dû essuyer les plâtres d'un certain renoncement et découragement collectif. Mais si certains ont songé à partir, peu l'on fait, car renoncer pour aller où ? pour défendre leurs idées dans quel cadre ? Aussi cette forme d'acceptation impuissante de la stratégie choisie par quelques uns s'est-elle progressivement installée dans le parti au profit de la défense des idées. Pour avoir des résultats, il faut savoir se vendre. Cette perte éthique qui s'inscrit dans l'évolution des Verts semble être le propre de tout parti²⁶³. Est-ce que finalement, la participation des Verts au gouvernement n'aurait pas entraîné une perte d'identité, par rapport à sa perte d'altérité, en devenant un parti « comme les autres » ?

²⁶³ *Michels'iron Law* : la loi d'airain de l'oligarchie de Michels consiste à dire que la perpétuelle transformation des organisations partisanes serait guidée par une « loi » universelle. Elle est expliquée plus en détail ci-après.

« On rejette la contrainte, la hiérarchie, la violence. Mais le jour où l'on se trouve confronté à la nécessité d'agir, on n'a plus le choix : si l'on ne veut pas être anéanti par l'adversaire, il faut bien s'organiser comme lui. Et alors, l'idéaliste repenté engagé dans la politique, persuadé de sa bonne cause, organise, discipline, hiérarchise et fait la guerre encore plus efficacement que l'ennemi, ôtant ainsi tout contenu à son action, les moyens faisant oublier les fins. Et la victoire n'aboutit qu'à renforcer le Pouvoir sur les hommes et la nature ; c'est ce qui est arrivé à toutes les révolutions.²⁶⁴ »

La question qui se pose véritablement est celle de la compromission. Quelles sont les limites à franchir ou ne pas franchir dans le compromis pour maintenir un juste équilibre entre d'une part la nécessité de se plier à certaines règles ou stratégies qui demeurent les seules opératoires afin de pouvoir peser au même titre que les autres partis dans un système politique ancré, et d'autre part conserver une identité partisane suffisamment différenciée pour être politiquement séduisante ? Depuis 1994, Dominique Voynet semble manier avec une certaine dextérité cet art du compromis, ou encore de l'incursion politique. Elle teste en effet régulièrement l'élasticité du parti en émettant des idées *a priori* contraires à celles des adhérents dans leur ensemble. C'est par exemple ce qu'elle a encore tenté en mai 2003 lorsqu'elle a évoqué la possibilité de rallier les Verts à un seul grand parti de gauche qui rassemblerait sous une seule étiquette *a minima* les Verts, les socialistes et les communistes. Pour beaucoup d'adhérents cette proposition semble extrême et totalement contraire à l'idée même des représentations qu'ils ont de l'identité Verte. Ces audaces provoquent ainsi régulièrement des levées de boucliers au sein du parti, reprises par les médias. Cependant, ainsi rendues publiques, ces idées font leur chemin et finissent parfois après une certaine période de maturation, par être naturellement à l'ordre du jour chez les Verts. Depuis leur positionnement à gauche sur l'axe politique, les Verts ont effectivement renoncé à se présenter comme une voie politique *autre* et semblent entraînés de plus en plus sur la pente de ce choix. Ils perdent ainsi une partie de leur essence subversive et intrinsèquement « révolutionnaire ». Mais, devenant plus compréhensibles et appréhensibles au tout venant parce que plus clairement définissables et repérables comme « à gauche », ils espèrent et peuvent, sans doute, rassembler un nombre supérieur de votes. La principale difficulté du compromis pour les adhérents se situe sur le plan éthique. Conscients d'être, comme écologistes, investis d'une « mission » qui est de sauvegarder la planète, peuvent-ils, doivent-ils, au nom d'une telle mission — et au vu de ce qu'elle a de démesuré — accepter tous les compromis, toutes les stratégies au risque sinon d'échouer ? Ou bien ces stratégies ne sont-

²⁶⁴ Charbonneau, B., *Le Feu Vert*, Paris, éd. Karthala, p. 82.

elles déployées par un petit nombre que dans le but d'obtenir plus de pouvoir personnel ? C'est là le constant questionnement auquel sont confrontés en France les adhérents Verts.

E – Aperçu historique des *Verdi*²⁶⁵

1. *Des racines associatives et politiques*

Alors qu'en France les Verts se sont créés sous l'impulsion des élections européennes, il a fallu aux *Verdi* deux ans de plus pour voir le jour : c'est le 16 novembre 1986 qu'est formellement créée la *Federazione delle liste Verdi*, qui regroupe pour la première fois sous cette unique entité l'ensemble des 70 à 80 listes « vertes » italiennes existantes déjà depuis 1978²⁶⁶. C'est la première fois que les *Verdi* se regroupent en une organisation nationale avec un statut commun et des organes exécutifs nationaux. A l'origine, il s'agit avant tout d'une fédération d'organisations locales, régionales ou provinciales. Les premiers *Verdi* viennent essentiellement d'organisations écologistes moins politisées et comptent des militants qui ont parfois déjà participé à la création de nouveaux partis tels que le Parti Radical ou Démocratie Prolétarienne. On trouve chez les anciens *Verdi* — dont les membres fondateurs — schématiquement deux types de parcours revendiqués. D'une part, ceux qui s'affirment comme venant du milieu associatif tel Valerio, dans les entretiens, et d'autre part, ceux qui revendiquent plus un passé politique, généralement affirmé dans la gauche d'opposition, non gouvernementale²⁶⁷. Cependant dans la réalité, la plupart offrent un parcours mixte, comme

²⁶⁵ Pour plus de détails concernant l'histoire des *Verdi*, voir Grimaldi, G., *op.cit.*

²⁶⁶ Voir Rihoux, Benoît, *Les partis politiques : organisations en changement. Le test des écologistes*, Paris, l'Harmattan, p. 166 et Biorcio, R., « Les Verts en Italie : Marginalité et pouvoir », Delwit, P., De Waele, J. -M., (dir.) *Les Partis Verts en Europe*, Editions complexe, Bruxelles, 1999, p. 183. Grimaldi, G., *op.cit.*, p. 420 et suivantes : « La Federazione nazionale delle Liste *Verdi* nacque dunque con l'adesione di 76 liste delle 105 presenti, complessivamente, a Finale Ligure. Decisero di non aderire il Veneto e la Toscana, mentre Trentino e Sud-Tirolo aderirono parzialmente. Veniva così concepito un esperimento a metà strada tra movimento e partito, con caratteristiche originali (indipendenza riconosciuta alle liste, non vincolate dalle decisioni prese dal Gruppo di Coordinamento; flessibilità e l'apertura dello Statuto e della Federazione modificabili nell'assemblea nazionale a maggioranza semplice). Il carattere provvisorio e sperimentale conferito alla Federazione permetteva la coesistenza di varie anime ecologiste (fondamentalisti, riformisti ecc.). Il programma politico non era ancora ben specificato mentre un certo anticonformismo regnava tra i militanti, definiti con un po'd'ironia giornalistica "nipotini di Rousseau", a causa della centralità assegnata ai momenti assembleari e alle discussioni senza autocensura. »

²⁶⁷ Luigi : « *E si cominciò a discuterne, naturalmente il, diciamo il personale politico di partenza veniva quasi esclusivamente dalle associazioni ambientaliste. A cui si aggiunsero poi fuoriusciti di altre esperienze politiche. In particolare della sinistra, a suo tempo extraparlamentare tipo in Italia, lotta continua, ad esempio. Che si era sciolta nel 1976, e aveva disperso cromosomi e spermatozoi politici un po'dappertutto. E poi, l'altra diciamo, altri fuori usciti da esperienze politiche radicali, del partito radicale. Quindi mettendo insieme questo melting pot di esperienze politiche di cui all'inizio la prevalenza era comunque dell'ambientalista, inteso nel senso*

celui de Dante, à la fois dans le milieu associatif de la « société civile » et la gauche des années 1970-1980. Nombreux sont ceux parmi les *Verdi* à être passés auparavant par d'autres formations politiques. Edo Ronchi, par exemple, ministre de l'environnement, appartenait avant au groupe des radicaux, ainsi que Rutelli qui, quoique *Verde* depuis vingt ans, faisait partie auparavant du *Partito Radicale* de Marco Pannella²⁶⁸. Il a été le premier *Verde* élu maire de Rome. D'autres comme Manconi, longtemps porte-parole des *Verdi*, étaient dans la ligne de *Lotta Continua*. Il s'agissait d'un mouvement transversal des années 1970, dissous en 1976, plutôt de gauche et parfois défini comme un groupe de jeunes bourgeois provocateurs. Sofri se trouve aujourd'hui encore en prison, inculpé pour avoir appartenu à ce groupe, prétendument armé. Aujourd'hui *Lotta Continua* n'existe plus, tous ceux qui en faisaient partie sont passés dans d'autres partis. Michele Boato, qui était dans les années 1970 lui aussi l'un des leaders locaux, à Venise, de *Lotta Continua*, et qui fut ensuite l'un des fondateurs des *Verdi*, a fini par les quitter pour rejoindre la droite pure après qu'il a perdu les élections, toujours à Venise, contre le groupe de Beppe Cacia, issu des « *centri sociali* ». Ces « retournements de veste » politiques sont pléthores en Italie, et les *Verdi* n'échappent pas à la règle. Il n'y est en effet pas rare de se faire élire sous la couleur d'un certain parti, puis, une fois élu, de changer de parti tout en restant élu ! Cela n'est évidemment pas pour contribuer à la stabilité politique.

Parmi les interlocuteurs *Verdi* interrogés, Dante affirme avoir été proche du parti radical de Marco Pannella et des mouvements anti militaristes dans les années 1970. Alberto, en 1983, était sur la liste « radicale écologiste » qui, dit-il, « était issue du parti radical, mais pas

abbastanza generale, è emersa questa, questa cosa. » ; « Et on commença à en discuter, naturellement... le personnel politique de départ provenait presque exclusivement des associations environnementales, auquel s'ajoutèrent par la suite des gens qui avaient connu d'autres expériences politiques, en particulier de la gauche, à cette époque extra-parlementaire, comme par exemple en Italie "Lotta continua" - laquelle s'était dissoute en 1976 et avait essayé des chromosomes et des spermatozoïdes politiques un peu partout. Et puis, disons, l'autre, constituée de personnes qui avaient quitté des expériences politiques radicales, du parti radical. Donc, en réunissant ce melting pot d'expériences politiques, où prévalait au début surtout la représentation environnementaliste, dans un sens assez général, est née cette, cette chose ».

²⁶⁸ Le parti radical (PR) fut en son temps l'un des principaux promoteurs de certaines des plus grandes associations écologiste telles que la Ligue anti chasse (LAC), la Ligue antivivisection (LAV). C'est grâce à lui aussi que la section italienne des Amis de la Terre put voir le jour, en 1977. Conduit par Marco Pannella, le Parti Radical, alors composé de jeunes gens de gauche, eut dans sa deuxième phase historique une activité essentiellement anticonformiste. A partir du milieu des années 60 surtout, le PR devint en Italie le principal promoteur des « droits civils » (en particulier : abolition du Concordat, objection de conscience, dépénalisation de l'avortement, libération des femmes et non discrimination pour les homosexuels, etc.). D'abord parti fédéré sur des bases régionales, il finit grâce à différents événements, dont les référendums sur le divorce et sur l'avortement, par obtenir suffisamment d'écoute pour entrer au Parlement avec 4 députés en 1976. En 1979, il obtint 3,4 % aux élections législatives et 3,7 % aux européennes, tout en restant un tout petit parti, quoique très actif. Voir Ignazi, P., « Il Partito Radicale » in *La politica Italiana, Dizionario critico 1945-95*, Pasquino, G. (dir.), Roma-Bari, Laterza, 1995, p. 311-323.

vraiment : elle s'intéressait à l'écologie ». Il avoue avoir été inscrit quelques années au parti radical pour finir par être l'un des premiers à se rebeller et en sortir. Anna elle aussi a d'abord eu sa carte au parti communiste pendant deux ans, de 1969 à 1971, avant d'adhérer à *Lotta Continua* de 1971 à 1976, puis d'être candidate pour les radicaux à un mandat de député en 1976, et enfin d'être *Verde* aujourd'hui et candidate des *Verdi* aux municipales de 1997 à Rome. Enfin, Cristoforo, de Venise, fréquentait adolescent le groupe *potere operaio* qui était un groupe d'extrême gauche ; puis il est passé par les *centri sociali* et se trouve aujourd'hui adhérent et contractuel chez les *Verdi*. C'est dans la mesure où les listes *Verdi* se présentent aux élections législatives, donc pour briguer des mandats de députés au parlement, que les *Verdi* s'y présentent comme parti, même si *Legambiente*, l'une des principales associations environnementaliste italienne refuse par exemple de participer à ce type d'élection, précisément par crainte, si elle obtenait des représentants au Parlement, de ne pouvoir échapper à sa transformation en parti.

2. La construction des Verdi

Pour les représenter, les *Verdi* adoptent le symbole du « Soleil qui rit », directement emprunté au Mouvement anti-nucléaire danois et déjà utilisé comme représentatif des *Verdi* lors des élections administratives de 1985 dans huit régions différentes. Le parti a certes eu un peu de mal à se construire. Cette difficulté vient de leur volonté de se donner une forme d'organisation partisane qui ne soit pas dévolue à devenir semblable aux autres partis, en particulier avec des modes de fonctionnement tels que la biodégradabilité des listes et la rotation des élus. Cependant, à partir de 1985, les *Verdi*, se sont présentés à toutes les élections tant au niveau local que national. Comme les Verts français, les *Verdi* se réclament du « ni droite, ni gauche » et mettent en avant leur défense du milieu, de la paix, et du pouvoir des citoyens face aux institutions. Les statuts sont cependant beaucoup plus explicites sur la philosophie ou politique générale du parti. Etabli de manière institutionnelle, le principe de la consultation citoyenne par référendum est assez fréquente en Italie. Aussi les *Verdi*, dès leur création, n'hésitent-ils pas à y avoir recours. La première proposition référendaire des *Verdi*, en 1986, porte sur la chasse. Bien qu'ils soient parvenus à recueillir le nombre de signatures nécessaires, la Cour Constitutionnelle déclare alors les propositions irrecevables. Ils connaîtront un nouvel échec en 1990 sur deux référendums contre la chasse et l'utilisation de pesticides en agriculture. Déclarés cette fois-ci valides par la Cour constitutionnelle et approuvés par 92 % des votants, les résultats sont cependant annulés à cause d'un taux de

participation trop faible avec seulement 43 % des électeurs. Après l'incident de Tchernobyl survenu en 1986, 1987 est une date historique à deux titres. D'abord, proposés par les *Verdi* et acceptés par la Cour Constitutionnelle, les trois référendums contre le développement du programme nucléaire sont approuvés par une très large majorité, ce qui a pour conséquence l'abandon du nucléaire en Italie. C'est là indubitablement l'un des plus forts moments de l'action politique des *Verdi* et du mouvement écologiste italien. Ensuite, les *Verdi* se présentent pour la première fois à des élections d'envergure nationale et obtiennent 2,6 % des voix²⁶⁹, ce qui leur permet d'obtenir deux représentations sénatoriales et treize députés élus à la Chambre. Parmi ces derniers, Gianni Mattioli — connu jusqu'à cette date essentiellement pour son engagement dans la bataille contre le nucléaire — devient le premier « représentant des *Verdi* à la Chambre des députés ». L'année 1989 marque pour les *Verdi* leur première participation à des élections européennes. Ils obtiennent 3,8 % des votes (soit plus d'un million trois cent mille voix) et trois députés européens²⁷⁰, auxquels s'ajoutent les 2,4 % des votes (soit plus de huit cent mille voix) obtenus par les *Verdi Arcobaleno per l'Europa* (soit deux députés de plus²⁷¹). Les deux listes Vertes totalisent ainsi ensemble 6,2 % des votes pour deux millions de voix, soit le meilleur score de toute leur histoire, qu'ils n'ont plus jamais atteint par la suite. En décembre 1990, les « *Liste Verdi* » et les « *Verdi Arcobaleno* » se réunissent sous l'actuelle « *Federazione dei Verdi* », à l'assemblée de Castrocaro²⁷². Le « Soleil qui rit » est conservé comme symbole du mouvement et un Conseil Fédéral est institué. Composé de 78 membres, il remplit la fonction d'organe intermédiaire entre les *Liste* et le Groupe de coordination qui restait formé de onze représentants élus à l'Assemblée. Lino De Benetti, Carla Rocchi et Stefano Semenzato sont alors nommés porte-parole de la Fédération. Le premier *Notizie Verdi*, d'abord hebdomadaire, puis bi-mensuel à partir de 1993, paraît en juin 1991²⁷³.

²⁶⁹ Soit 969 534 voix. D'après Biorcio, Roberto, « Les Verts en Italie : Marginalité et pouvoir », Delwit, P., De Waele, J. -M., (dir.) *op.cit.*, p. 181-196.

²⁷⁰ Alexander Langer, Gianfranco Amendola et Enrico Falqui.

²⁷¹ Adelaide Aglietta et Virginio Bettini sont élus pour les « *Verdi Arc-en-ciel* pour l'Europe ».

²⁷² La déclaration d'intention qui est alors rédigée affirme « la priorité et la centralité de la question écologique comme fondement d'une nouvelle culture de gouvernement au-delà de toute idéologie et alignement politique traditionnel, la méthode de la transversalité politique et culturelle et de la non-violence, le principe organisateur de la forme fédérative fondée sur l'autonomie des sujets *Verdi* dans les réalités territoriales. » Falqui, E., Silvestri, G., *I Verdi oltre il fondamentalismo e l'ambientalismo scientifico, per un ecologismo solidale. Verso l'assemblea nazionale dei Verdi Italiani*, 29-31 mai 1992.

²⁷³ Il s'agit de l'équivalent de l'hebdomadaire français *Vert Contact*.

Le slogan de la campagne électorale des élections des 5 et 6 avril 1992 était : « Les autres te promettent la Lune. Nous te garantissons la Terre »²⁷⁴. A ces élections, les dernières au scrutin proportionnel, les *Verdi* recueillent 2,8 % des voix à la Chambre, obtenant ainsi 16 députés et 3,1 % au Sénat, ce qui leur permet d'obtenir 4 sénateurs, soit un peu plus de un million de votes. Ce score représente moins de la moitié de celui qu'ils avaient réalisé trois ans auparavant, mais cinq députés élus de plus par rapport à 1987.

3. *L'institutionnalisation assumée des Verdi (1985-1992)*

C'est en mars 1993, à Montegrotto, qu'est élu le premier porte-parole des Verts, Carlo Ripa di Meana. Avant cette date, la *Federazione dei Verdi* était dirigée par un organe collégial, le « Groupe de coordination », composé de 11 personnes. En 1994, les *Verdi* participent aux premières élections mixtes de type majoritaire proportionnel après le passage à la seconde République. Contraints de s'allier pour pouvoir bénéficier d'une visibilité politique conditionnée désormais par un nouveau système électoral qui fait élire les trois quarts des sièges au système majoritaire et un quart à la proportionnelle, les *Verdi* sont dans la coalition de centre-gauche. Ils obtiennent ainsi 11 députés et 7 sénateurs avec un score proportionnel de 2,7%. Le 12 juin de la même année, aux élections européennes qui sont normalement des élections plus favorables aux Verts, ils totalisent 3,2 % (soit 1.047.739 votes) et obtiennent ainsi 3 eurodéputés élus²⁷⁵. En 95 Carlo Ripa di Meana est réélu porte-parole des *Verdi* à Forte dei Marmi et les *Verdi* lancent leur première campagne d'adhésion. En 1996 ils obtiennent 2,5% des votes aux élections législatives. La victoire de la coalition de centre-gauche, l'*Ulivo*, leur permet cependant une bonne représentation parlementaire : 14 députés et 14 sénateurs sont élus dans les collèges uninominaux, ce qui marque alors pour eux une forme d'apogée au niveau de la représentation. C'est au mois de mai 1996 qu'ils participent pour la première fois à un gouvernement (Prodi) obtenant le portefeuille du ministère de l'Environnement pour Edo Ronchi, avec un an d'avance sur les Verts français. Ils obtiennent également 4 sous-secrétaires d'Etat (Corleone au Ministère de la Justice, Mattioli au Ministère des Travaux publics, Rocchi au Ministère de l'Education Nationale, puis le professeur et constitutionnaliste indépendant Ernesto Bettinelli, nommé sous-secrétaire d'Etat pour la

²⁷⁴ « Gli altri ti promettono la Luna. Noi ti garantiamo la Terra ».

²⁷⁵ Carlo Ripa di Meana, tête de liste pour toute l'Italie, Adelaide Aglietta et Alexander Langer, sont réélus ; A. Langer devient président du groupe des Verts européens et sera remplacé, après sa mort en 1995, par Gianni Tamino.

Réforme de l'Administration publique). Un second ministre, Laura Balbo, est nommé en 1998 au ministère de l'égalité des chances, dit « *delle pari opportunità* ». Cette participation gouvernementale donne aux *Verdi* une visibilité politique accrue. Mais passant du côté du pouvoir, ils passent également du côté de la critique, ce dont les Verts français souffriront aussi. Alors que le fait d'être dans l'opposition leur avait jusqu'alors laissé une grande latitude de parole, avec le pouvoir vient également l'heure du compromis, ce qui n'est pas toujours très facile à accepter pour les Verts, et en particulier pour les Verts français. C'est cette difficulté à accepter le compromis, qui les obligent aussi à renoncer à leur radicalité, qui poussent quelques fois les Verts français à vouloir sortir du gouvernement pour retrouver leur liberté de parole et d'action. Car pour un écologiste, le raccourci est vite pensé qui va de « compromis » à « compromission »...

Du 17 au 19 avril 1998, à l'Assemblée de Fiuggi intitulée « Vers la maison Verte »²⁷⁶, Manconi reprend la réorganisation du parti pour inaugurer l'idée d'une « Maison Verte » dont les portes et les fenêtres seraient grandes ouvertes pour accueillir des mouvements, des associations, etc. dans le but de rétablir un véritable lien avec les acteurs de la société civile et faire sortir les *Verdi* de leur autoréférenciation constante. A cette date, les *Verdi* comptent un peu plus de 20 000 membres, grâce au fait qu'il est désormais possible d'adhérer directement au niveau national du parti, sans passer par les régions. C'est là l'un des efforts entrepris par les *Verdi* pour essayer d'ouvrir leur programme sur des sujets plus vastes, qui dépassent l'environnement. En même temps, ils accélèrent leur processus de transformation en parti à part entière et « accroissent leur engagement dans la lutte contre le racisme, l'élargissement des droits civils, la lutte contre la corruption et la promotion d'un fédéralisme solidaire.²⁷⁷ ». Elu porte-parole des *Verdi* depuis novembre 1996, Luigi Manconi est réélu dans ses fonctions avec 70% des votes, en mars 1999, lors de la XXIII^e Assemblée à Montecatini. Il parraine en janvier la sortie en kiosque de l'hebdomadaire écologiste *Erba*, censé promouvoir les idées de la nouvellement née « Maison Verte ». Mais la publication cesse au mois de juillet de la même année, et Manconi démissionne peu de temps après les mauvais résultats (1,8 %) obtenus par les *Verdi* aux élections européennes de 1999. Deux députés européens sont

²⁷⁶ Comme on l'a vu, cette idée de « Maison Verte » a été reprise par Marie-Christine Blandin, Stéphane Pocrain suivis rapidement par des nombreux autres Verts, pour définir une nouvelle « tendance », lors des journées d'été de Larnas en août 2000.

²⁷⁷ Biorcio, Roberto, « Les Verts en Italie : Marginalité et pouvoir », in *Les partis Verts en Europe*, P. Delwit, J. - M. De Waele (dir.), Ed. Complexes, 1999, p. 194.

cependant élus, l'éthologue Giorgio Celli et l'alpiniste Reinhold Messner²⁷⁸ alors que l'italienne Monica Frassoni est élue sous la bannière de *Ecolo* en Belgique. Depuis longtemps collaboratrice du Groupe des Verts au Parlement européen et en particulier de l'italienne euro parlementaire Adelaide Aglietta, militante du Mouvement fédéraliste européen, elle avait expliqué en fédéraliste convaincue, dans le journal *Erba*, le projet de Constitution européenne à un moment où, en Italie, comme pratiquement partout ailleurs, les pays de la Communauté européenne semblaient plus préoccupés de leurs problèmes politiques nationaux que par l'Europe.

En juillet 1999, les *Verdi* décident d'entrer dans un processus de transformation du mouvement. C'est ainsi que se déroule à Chianciano, du 21 au 23 janvier 2000, l'Assemblée Constituante des *Verdi* dont l'objet était la refonte du parti, sur de nouvelles bases, politiques et non électorales. Plus de 10 000 personnes participent, et se constituent donc alors « adhérentes » des *Verdi*. Grazia Francescato, auparavant présidente de l'association WWF Italie, est élue nouveau porte-parole, unique et officiellement « Présidente » des *Verdi*. Cette élection est une manière, pour les *Verdi*, de renouer symboliquement avec leurs racines associatives et environnementales. Grazia Francescato, avec l'aide des ses collaborateurs, propose un appel intitulé « Gardiens de la planète » auquel tous les citoyens intéressés sont invités à souscrire en s'inscrivant, moyennant une somme assez consistante, à l'assemblée constituante de ce qui devait devenir une nouvelle organisation politique. L'idée fondamentale était de faire venir chez les *Verdi* des personnes de tous horizons, avec des idées et des sensibilités diverses afin de rénover le parti de l'intérieur. L'essentiel du texte n'offre cependant rien de spécialement novateur et on y retrouve les grands principes partagés par les Verts tels que la proposition éthique et culturelle d'un « *futuro sostenibile* » (futur soutenable), d'un mode de vie fondé sur une alliance équitable entre économie et écologie, etc. Enfin, le document se termine en situant les *Verdi* sur l'axe politique de « centre-gauche », en tant que sujet « fédéraliste » de la famille des Verts européens revendiquant une « transversalité » Verte spécifique²⁷⁹. Un comité exécutif national des *Verdi* est également

²⁷⁸ Tous deux étaient déjà élus au moment où ont été réalisés les entretiens, et poursuivent toujours leur mandat actuellement.

²⁷⁹ « Il nuovo soggetto ecologista e federalista, che si riconosce in Europa nella famiglia dei *Verdi* europei e si colloca oggi nel campo del centro-sinistra, rivendica di essere portavoce di interessi generali e diffusi, di una trasversalità che può costituire un vero e proprio valore aggiunto che rende riconoscibile e necessaria la diversità dei *Verdi* ». Voir *Custodi del pianeta. La Carta di Adesione*, in «Il sole che ride», n. 1, 1-15 novembre 1999, p. 8-9, cité par Grimaldi, Giorgio, *op.cit.*, p. 514.

élu²⁸⁰. Le processus « constituant » des *Verdi* s'achève fin 2000, mais porte déjà des fruits anticipés lors des élections régionales du 16 avril, puisque les *Verdi* obtiennent 2,4%.

L'esprit Francescato redéfinit une identité Verte :

« Les nomades — premiers « citoyens globaux » de la planète, en mouvement pérenne sur une terre sans frontières, capables de rencontres et d'échanges avec les cultures les plus diverses — s'orientaient avec les étoiles. Les nouveaux Verdi, nomades modernes, ont eux aussi leur étoile polaire, un astro guide : le futur soutenable.[...] Inverser la route et mettre le cap sur le futur soutenable ne signifie pas seulement rechercher l'union entre économie et écologie, en intégrant les politiques économiques, sociales, environnementales. Cela veut dire se battre pour la liberté — dans tous les sens, contre toutes les discriminations — pour atteindre une qualité de vie globale [...], soutenir et pratiquer la culture des diversités aussi bien au niveau de l'écosystème naturel que social, en les revendiquant comme valeurs fondatrices [...], apprendre à tisser des alliances entre les diverses tribus — le peuple environnementalistes, animaliste, les agriculteurs biologiques et de qualité, les consommateurs, les champions des droits humains et civils — en transformant les affinités en stratégies et actions concrètes et en apprenant à s'organiser pour être véritablement sur le front politique, mais aussi au quotidien, des moteurs du changement. »²⁸¹

Ainsi se trouvent réaffirmées de « nouvelles » valeurs Vertes qui, pour essayer de faire sortir les *Verdi* de leur marginalité, s'inspirent de manière forte d'un patrimoine culturel italien laïc et réformateur reconnu quoique minoritaire :

« Les Verdi ont aujourd'hui le devoir — cela est certain — et la possibilité — cela, peut-être, mais il y va de notre obligation d'essayer — de recueillir le témoignage d'une Italie civile, héritière de l'intransigeance éthique d'un Ernesto Rossi, de l'implication environnementale d'un Antonio Cederna, des batailles civiles de Mario Pannunzio²⁸². Et de solder ce patrimoine de mémoire et

²⁸⁰ Alfonso Pecoraro Scanio, Paolo Cento, Nicola Adamo, Fiorello Cortiana, Stefano Boco, Luciano Berarducci, Marco Lion. Auxquels s'ajoutent bientôt, nommés par Grazia Francescato, Laura Cima, Anna Donati, Fabrizia Pratesi, Khaled Fouad Allam et Gino Girolomoni.

²⁸¹ « I nomadi — primi "cittadini globali" del pianeta, in perenne movimento su una terra senza frontiere, capaci di incontri e scambi con le più diverse culture — si orientavano con le stelle. I nuovi *Verdi*, moderni nomadi, hanno anche loro una stella polare, un'astro-guida: il futuro sostenibile.[...] Invertire la rotta e puntare verso il futuro sostenibile non vuol dire soltanto perseguire il matrimonio tra ecologia ed economia, integrando le politiche economiche, sociali, ambientali. Vuol dire battersi per le libertà — a tutto campo contro ogni discriminazione — per raggiungere una qualità della vita globale [...], sostenere e praticare la cultura delle diversità sia a livello di ecosistema naturale che sociale, rivendicandole come valore fondante [...], saper tessere alleanze tra le diverse tribù — il popolo ambientalista, animalista, gli agricoltori biologici e di qualità, i consumatori, i paladini dei diritti umani e civili — trasformando le affinità in strategie ed azioni concrete e imparare ad organizzarsi per essere davvero sul fronte politico, ma anche nel quotidiano, motori del cambiamento". Voir G. Francescato, présentation sans titre en quatrième de couverture de Pecoraro Scanio, *Diamo un sorriso al futuro. Manuale di idee, passioni e obiettivi per i nuovi Verdi. Per un movimento eco-riformatore, ambientalista e libertario, oltre settarismi ed opportunismi*, Roma, Millelire Stampa Alternativa, 2000.

²⁸² Mario Pannunzio et Ernesto Rossi sont parmi les principaux fondateurs, avec Panella, du parti radical, créé en décembre 1955 à Rome. Mario Pannunzio était journaliste et directeur du journal *Mondo*. Ernesto Rossi (1897-

*d'histoire avec celui plus fluide et inédit, mais riche de potentialités porté par tous ceux qui — dans une société toujours plus individualiste et réfractaire à l'appel du "I care", de la solidarité, des valeurs partagées — ne veulent pas se donner pour vaincus, malgré les défaites et les difficultés. Ceux qui continuent à garder vivante l'espérance, dans trop de consciences assoupie et dissoute, d'un pays plus civil et européen.*²⁸³ »

Cette redécouverte ou réactualisation des valeurs Vertes est perceptible dans le discours des adhérents. Si les Verts français sont devenus plus « sociaux » qu'environnementaux dans l'après Waechter, c'est également le cas des *Verdi* à la même époque. Ainsi, pour Valerio :

« [On redécouvre] aujourd'hui, avec la présidence de Grazia Francescato, [...] des sujets relevant, disons, des racines environnementalistes et en particulier animalistes [...]. »²⁸⁴

« [...] Vers le milieu des années 1990, dit-il, les *Verdi*, étaient devenus plus un parti pour les droits civils, pour les droits des immigrés, [...] qu'un parti de l'environnement et des animaux, de la santé [...]. »²⁸⁵

Aujourd'hui, les deux partis semblent avoir retrouvé un juste équilibre entre les deux versants et réinvesti par ce détour "social" la véritable dimension écologiste du « tout est lié ». A l'heure actuelle²⁸⁶, la Fédération nationale des *Verdi* compte 17 000 adhérents, répartis sur 800 sièges dans toute l'Italie, presque 700 élus dans les mairies, provinces et régions, dont le Président de la province de Naples, et 25 maires et premiers adjoints. Lors de la réalisation des derniers entretiens, juste avant les élections législatives du 13 mai 2001 — cuisante défaite pour les *Verdi* et victoire de la droite, avec l'élection de Silvio Berlusconi à la

1967) était journaliste et l'auteur dans les colonnes du journal *Mondo* de campagnes très vives contre les ingérences cléricales dans la vie politique, mais aussi contre les grands états économiques, le protectionnisme industriel et agricole et les concentrations de pouvoir privées et publiques. Ses articles ont été rassemblés dans des livres tels que *Les maîtres de la vapeur*. Après sa rupture avec Pannunzio, il fonda le journal *L'Astrolabe*. Antonio Cederna est considéré comme l'un des pères du mouvement environnementaliste italien. Il s'est consacré à la protection du patrimoine archéologique et environnemental italien.

²⁸³ « I *Verdi* hanno oggi il dovere — questo certamente — e la possibilità — questa forse, ma è d'obbligo tentare — di raccogliere il testimone di un'Italia civile, erede dell'intransigenza etica d'un Ernesto Rossi, dell'impegno ambientale di un Antonio Cederna, delle battaglie civili di Mario Pannunzio. E di saldare questo patrimonio di memoria e di storia con quello più fluido e inedito, ma ricco di potenzialità portato da tutti quelli che — in una società sempre più individualista e refrattaria al richiamo dell'"I care", della solidarietà, dei valori condivisi — non vogliono darsi per vinti, nonostante le batoste e le difficoltà. Quelli che continuano a tener viva la speranza in troppe coscienze sopite o dissolte, di un paese più civile ed europeo. » in Francescato, G., *Oltre il centrosinistra: l'area ecologista*, (relazione al Consiglio federale nazionale dei *Verdi*, Roma, 27-28 maggio 2000), in "Il sole che ride", n° 16-17, 26 giugno 2000, p. 20, cité par Grimaldi, G., *op.cit.*, p. 521.

²⁸⁴ Valerio : « [...] Adesso diciamo con la presidenza della Francescato, con [...] la riscoperta degli argomenti diciamo delle radici ambientaliste e in particolare animalista [...]. »

²⁸⁵ Valerio : « I *Verdi* erano diventati più un partito per i diritti civili, per i diritti degli immigrati, piuttosto che un partito dell'ambiente e degli animali, della salute [...]. »

²⁸⁶ Information recueillies sur le site <http://www.verdi.it>

Présidence du Conseil — les *Verdi* étaient toujours présents au sein du gouvernement avec Alfonso Pecoraro Scanio, Ministre des Politiques Agricoles et des Forêts, Gianni Mattioli, Ministre des Politiques Communautaires, Carla Rocchi, Sous-secrétaire d'Etat à la Santé, et Francesco Corleone Sous-secrétaire au ministère de la Grâce et de la Justice. Pour la campagne électorale, Grazia Francescato avait tenté de créer une coalition du *Girasole* (Tournesol), qui est aussi le symbole des Verts européens. C'était la première fois que les *Verdi* se présentaient à des élections de ce type de manière non autonome. L'idée du *Girasole* était de réinstaurer un dialogue et fédérer tous ceux susceptibles de se reconnaître à la fois dans les deux autres coalitions de *l'Ulivo* (l'Olivier) et de la *Margherita* (la Marguerite) — ce qui constituait un ensemble hautement botanique... — et les membres de la société civile qui ne s'y reconnaissaient pas²⁸⁷. En réalité, après avoir discuté aussi avec les communistes, cela se réduisit à une petite alliance avec les Socialistes Démocrates Italiens²⁸⁸ et le tout se résuma à un cuisant échec avec 2,2 % des votes obtenus au niveau national. Face à cet échec, Grazia Francescato, démissionnaire, fut cependant reconduite dans ses fonctions par le Conseil national des *Verdi*. Après cinq années passées au pouvoir avec le centre gauche, les *Verdi* se retrouvent donc dans l'opposition, avec neuf sénateurs et huit députés²⁸⁹.

Toujours mis au nombre des priorités du parti, le lien primordial et presque ombilical avec le monde associatif est considéré par les *Verdi* comme le garant d'une forme d'éthique Verte, ancrée dans la réalité sociale et citoyenne, seule en mesure de s'opposer à une politique politicienne ressentie particulièrement facile à la dérive en Italie²⁹⁰. C'est pourquoi subsiste encore au niveau de l'activisme une réelle méfiance à l'égard de la forme « parti », méfiance

²⁸⁷ Francescato, G., *Verso il Girasole* (compte rendu au Conseil Fédéral des *Verdi*, 28-29 octobre 2000) in "Il sole che ride", n. 22-23, 30 octobre 2000, p. 13-17 ; "Se guardiamo all'Ulivo, alle proposte dei nostri alleati, troviamo due ex Chiese, ex DC ed ex PCI. Nel mezzo c'è uno spazio vuoto che definirei "Extra ecclesia salus". Dentro questo vuoto può trovare spazio un mondo ecologista (questa parola per me riassume tutto) che non abita soltanto nel Palazzo, anzi frequenta poco il Palazzo. Per questo il Girasole non è una proposta elettorale, ma politica, ampia e di respiro ed è rivolta a chi nella società e nel mondo politico organizzato, pensa che la proposta ecologista sia l'unica che può dare risposte non solo ai problemi ambientali, ma anche alle domande sociali del nostro tempo", Francescato, G., *Extra ecclesia salus* (réponse au Conseil Fédéral des *Verdi* du 28-29 octobre 2000, in *Ibidem*, p. 18. Cf. anche ID., *Girasole, un progetto politico aperto* (intervention au Conseil Fédéral national, Rome 10-11 février 2001), in "Il sole che ride", n° 3-4, 28 febbraio 2001, p. 13-18.

²⁸⁸ Petit parti socialiste, seule composante autonome du centre gauche issu de l'ex-PSI qui s'était fragmenté en de nombreux petits groupes et partis, conduit par Enrico Boselli.

²⁸⁹ Au Sénat siègent Stefano Boco, Francesco Carella, Fiorello Cortiana, Loredana De Petris, Anna Donati, Francesco Martone, Natale Ripamonti, Sauro Turrone, Giampaolo Zancan. Par ailleurs, le groupe parlementaire autonome *Verdi-l'Ulivo* a pu être reconstitué grâce à l'adhésion aux *Verdi* de Angelo Muzio, élu à l'origine comme candidat des Communistes italiens. A la Chambre des députés, Laura Cima, Luana Zanella, Mauro Bulgarelli, Paolo Cento, Marco Lion, Carla Rocchi et Alfonso Pecoraro Scanio siègent au sein du groupe mixte présidé par Marco Boato.

²⁹⁰ En référence à la corruption du milieu politique illustrée par *Tangentopoli* en particulier.

qui fait que l'un des sénateurs interviewé, Dante, bien que sénateur *Verde*, n'en soit pas adhérent officiel et se dise « indépendant ». Comme la porte-parole nationale Grazia Francescato, il est lui aussi issu du monde associatif et lié en particulier au WWF et à Greenpeace :

« Moi je suis indépendant dans les listes des *Verdi*, se plaît-il à rappeler. Je ne suis pas inscrit formellement, en partie parce que je viens de tout ce monde non gouvernemental. J'ai suivi de très près le travail sur le G8, le Forum Social de Gênes, le réseau de Lilliput et autres ; or je pense que c'est cela, en ce moment, la meilleure façon de faire le pont, ou de faire en sorte que les *Verdi* puissent percevoir ou reprendre, redécouvrir une partie de leur patrimoine génétique, celui des revendications et des mouvements de base en Italie et dans le monde sur la justice économique et sociale ; il faut justement essayer d'éviter de se trouver pris dans un système partisan traditionnel.[...] Cependant, il se peut [...] que, plus avant, si je pense que cela pourrait être un soutien ou une aide quelconque pour reconstruire un peu d'identité Verte, environnementaliste, je pourrais aussi revenir sur cette idée [d'adhésion]. »²⁹¹

Chez les Verts français, le lien associatif est en revanche moins visible et moins puissant ou a tendance à être second, après l'engagement politique. Cette différence est probablement due au fait que les Verts français sont organisés de manière à prendre en charge également ce qui, en Italie, est généralement assumé par le secteur associatif. La présence en particulier de groupes de militance au niveau local permet en France une implication sur le terrain au quotidien qui, en Italie, ne passe que par le réseau associatif. Par ailleurs, les Verts français ne veulent pas être diabolisés comme noyauteurs politiques d'associations qu'ils respectent et qui défendent les mêmes problèmes qu'eux. Ils craignent ainsi souvent de trop revendiquer leur appartenance Verte au sein d'associations dont ils font partie afin de ne pas créer d'hostilité à l'égard du parti. Cette différence sans doute historique et culturelle va probablement de pair avec une politisation supérieure de l'individu en France, où les partis sont bien définis et repérables sur l'échiquier politique, alors qu'en Italie, la couleur politique a finalement si peu d'importance qu'un élu, comme on l'a vu, peut en changer en cours de mandat. L'énorme quantité de petits partis en Italie qui, de plus, ne cessent de se former, se

²⁹¹ Dante : « *Io sono indipendente nelle liste dei Verdi. Io non sono iscritto formalmente, un po' perché vengo da tutto questo mondo non governativo. Ho seguito molto da vicino il lavoro sul G8, Genova social forum, rete di Lilliput e altro, quindi penso che è questo, in questo momento, la maniera migliore per fare da ponte o per fare in modo che i Verdi possano recepire o riprendere, riscoprire parte del loro patrimonio genetico, appunto quello delle rivendicazioni e dei movimenti di base in Italia e nel mondo sulla giustizia economica e sociale, è proprio quello di evitare di essere incardinato in un sistema partitico tradizionale.[...] Però può darsi [...] che più in là, se penso che questo possa essere di sostegno, di aiuto per ricostruire anche un po' di identità Verde, ambientalista, posso anche poi girarci sopra. »*

dissoudre, se reformer encore sous un autre nom pour finir par ne constituer que des agglomérats de nuances éphémères à gauche comme à droite, tend à dédramatiser l'idée d'adhésion et à vider de sa substance la réalité de l'appartenance politique, d'où la place laissée aux associations.

Valerio se trouve dans le même type de problématique. De son point de vue aussi l'action, l'activisme passent plus par le réseau associatif. Il explique qu'il a délibérément choisi à un moment donné de s'éloigner, parce qu'il éprouvait plus de satisfaction à exercer une activité associative pour lui plus « concrète » que l'activité de militance au sein du parti. Se situant en dehors des enjeux propres au pouvoir politique, l'action associative donne plus de latitude d'action ou, comme il le dit, donne la possibilité d'avoir une incidence plus directe plus facilement sur la réalité²⁹². Cette garantie associative et citoyenne, du côté de la société civile, s'inscrit aussi sans aucun doute comme l'une des protections virtuelles à l'égard du pouvoir et de la loi d'airain de Michels.

²⁹² Valerio : « [...] *Quello del mio allontanamento è stato una scelta [...] di impegno che trovava più soddisfazione in una attività, che sicuramente è più come dire, concreta, che quella delle associazioni piuttosto che quella di un partito. Però come dire, sono le differenze che si trova qualsiasi militante di altri settori dell'associazionismo, rispetto all'impegno in un partito. Ovvero, comunque la possibilità di, di incidere fosse più direttamente e senza il problema di essere etichettati come un partito, cosa che evidentemente hanno i Verdi.* » ; « [...] Mon éloignement a été un choix de... d'engagement qui trouvait plus de satisfaction dans une activité qui est sûrement, comment dire, plus concrète que celle des associations plutôt que celle d'un parti.[...] Cependant, comment dire, ce sont les différences que rencontre tout militant venant d'autres secteurs que celui de l'associationnisme, si on compare avec l'engagement d'un parti. A savoir la possibilité d'intervenir plus directement et sans le problème d'être étiqueté comme un parti, chose que possèdent les Verts de toute évidence ».

F – La « loi d'airain » de Michels

Historiquement, dans le champ des sciences politiques, Max Weber est le premier à avoir étudié les partis d'un point de vue sociologique et, en particulier, les fondements sociaux du fait partisan. C'est sur cette base qu'il critique les analyses de Michels²⁹³ qui, pour lui, « ne tient pas suffisamment compte de l'influence de l'environnement (social et économique en particulier) sur l'évolution des organisations partisanses.²⁹⁴ ». Or, il est nécessaire ici de dire quelques mots de Michels, car les écologistes sont actuellement le seul type de parti qui semble avoir développé à la fois une conscience²⁹⁵ en même temps que des stratégies de résistances à la fatalité de ce phénomène — ce qui ne veut pas dire que ces résistances soient efficaces — mieux connu sous le nom de « loi d'airain », et qui est censée frapper inévitablement tous les partis politiques, selon des principes qui relèvent finalement en grande partie de la psycho sociologie et, en particulier, de la psychologie sociale de groupe. Et c'est là en effet exactement le type de questionnement qui est apparu au sein du parti des Verts français après quelques mois de la première participation gouvernementale en 1997 : Dominique Voynet devait-elle ou non démissionner du gouvernement sous prétexte que les Verts n'avaient pas obtenu « assez » et qu'ils étaient contraints à trop de compromis ? La participation au gouvernement socialiste et communiste était-elle en train de trop les compromettre par rapport à leurs idées ou idéaux ? Les Verts allaient-ils se faire absorber par cette tendance oligarchique et perdre leur âme parce que la participation au pouvoir les obligeaient à avaler des couleuvres pour obtenir quelques petits résultats sur d'autres dossiers ? A l'époque, le parti se divisait réellement sur cette question, par crainte de se voir entraîner dans la spirale de la dichotomie adhérents/dirigeants décrite par Michels. Michels définit ainsi la « loi d'airain » :

²⁹³ Michels, Roberto, *Les Partis politiques : essai sur les tendances oligarchiques des démocraties*, Paris, Flammarion, 1971, (trad. de *Zur Soziologie des Parteiwesens in der modernen Demokratie (Untersuchungen über die oligarchischen Tendenzen des Gruppenlebens)*, Leipzig, W. Klinkhardt, 1911.).

²⁹⁴ Rihoux, B., *Les partis politiques : organisations en changement. Le test des écologistes*, Paris, l'Harmattan, 2001, p. 34.

²⁹⁵ Les écologistes, parfois définis comme les « libertaires de gauche » contemporains, font parfois explicitement référence à la loi de Michels, explique B. Rihoux citant Kitschelt, la considérant comme une « [...] Self destroying prophecy, telling parties which forms of organization to avoid in order to achieve an open participatory organization. », in Kitschelt, *The Logics of Party Formation. Ecological Politics in Belgium and West Germany*, Ithaca & London, Cornell University Press, 1989, p. 71.

« L'oligarchie est [...] la forme préétablie de la vie en commun des grands agrégats sociaux [...] l'organisation est la source d'où naît la domination des élus sur les électeurs, des mandataires sur les mandants, des délégués sur ceux qui les délèguent. Qui dit organisation dit oligarchie. »²⁹⁶

L'intérêt de cette pensée, est de s'articuler en fait pratiquement comme une loi écologique : « [...] sous toute forme de "cohabitation" humaine, la nature crée d'elle-même des rapports de domination et de dépendance²⁹⁷ ». Aussi est-il normal que les écologistes soient de fait en résistance face au présupposé inéluctable de cette loi, puisque l'objectif même de l'écologie politique est de transformer les rapports de domination et de dépendance de l'Humain avec son environnement relations au contraire d'échanges, supposées saines et équilibrées. Ce qui rejoint assez logiquement l'idée de « faire de la politique autrement », idée qui va de pair avec une idée du « vivre autrement », et donc de l'inter agir autrement avec son environnement, pris dans son sens le plus large. On comprend très bien d'ailleurs les enjeux sous-jacents : dans le discours des adhérents perce l'inquiétude lorsqu'ils décrivent les tendances des « huiles » ou des « chefs de tentes » à se comporter non plus comme des Verts, mais comme des dirigeants emportés par la loi de l'oligarchie comme par une maladie²⁹⁸. Comme on va le voir, le discours écologiste inclut dans son ensemble et dans sa dynamique exactement la volonté de résister aux systématismes supposés de la loi de Michels.

²⁹⁶ Michels, R., *op.cit.*, p. 291-296.

²⁹⁷ *Ibidem*, p. 366.

²⁹⁸ Aude décrit cela très bien, par rapport à un fait qui s'est déroulé lors des Journées d'été à Larnas : « Nos huiles [...] ont bloqué une file du restaurant [...] et sont allé[s] manger dans une autre salle [...]. Je trouve ça proprement scandaleux [...] qu'à un moment donné tu puisses, quand tu es élu à ce genre de poste, avoir envie d'un certain confort parce que tu n'as pas beaucoup de temps pour souffler, bon, je peux le comprendre. Mais qu'il y ait un mépris [...] des militants[...] que quelque part ils ne conçoivent pas de manger là [...]. Il n'y a pas de fan club : je veux dire c'est pas parce que Hollande, Voynet, Mamère, Lipietz et autres auraient mangé ensemble au milieu du self, les gens auraient très bien compris [...] c'est quand même des militants, on n'est pas dans un concert de Johnny [...]. Je trouve que le discours genre : je reprends le parti en main, moi, me choque profondément.[...] Je n'ai pas envie de jeter la pierre, je ne sais pas comment serait untel, untel autre, mais moi je trouve que c'est un discours [...] assez désagréable parce que [...] on n'a pas besoin de cheftaine, justement. C'est ce qui fait la différence avec les autres partis.[...] J'ai quand même l'impression qu'on est, je suis sûre qu'il y a quelques années, le fait que la file du restaurant ait été interrompue pour laisser passer les huiles [...] ça ne serait jamais passé chez les Verts. J'en suis, mais fondamentalement persuadée. C'est pas possible. Il y aurait eu une révolte, genre : "Mais pour qui elle se prend celle-là !" Justement sur la notion du collectif [...] alors on est en train de s'institutionnaliser [...] il y a une prise de pouvoir, donc une prise d'importance, une distance avec... et j'ai donc l'impression que les choses se normalisent dans le mauvais sens. »

1. Les étapes de l'oligarchisation

La « loi d'airain » de l'oligarchie de Michels se définit en quatre étapes²⁹⁹. Il identifie d'abord des causes « techniques et administratives » du développement d'un leadership minoritaire au sein des organisations qui empêchent un gouvernement direct par les masses, à savoir : la taille des organisations, la spécialisation technique de leurs dirigeants qui se trouvent alors de plus en plus respectés en raison de l'expertise qu'ils développent, le fait que les organisations se différencient en vertu de leurs fonctions, diverses, dans la société, et enfin le fait que toute organisation puissante doit nécessairement se doter de dirigeants professionnels. Le deuxième type de causes qu'il identifie sont « psychologiques », « intellectuelles » et « sociales » : les dirigeants dominent les masses qui ont tendance à les vénérer, parce que les masses éprouvent le besoin d'être dirigées par des gens qui sont leurs porte-voix ; en même temps les dirigeants se sentent progressivement propriétaires de leurs postes et leurs mandats et, selon Michels, même les plus idéalistes d'entre eux suivent une évolution psychologique qui les rend *volens nolens* opportunistes. Le fait que les masses soient incompetentes leur rend les dirigeants de plus en plus indispensables et supérieurs et cette professionnalisation accroît l'écart culturel et intellectuel entre eux, d'autant plus que les dirigeants sont souvent issus de la bourgeoisie, ou bien qu'ils s'embourgeoisent à travers leur nouvelle position sociale. Tout cela conforte l'oligarchie.

Ensuite, Michels met en évidence six raisons pour lesquelles les dirigeants constituent une classe à part de plus en plus aristocratique. D'abord, ils ont tendance à être renouvelés dans leurs mandats par cooptation sans que les masses puissent réellement s'y opposer ; plus le parti s'agrandit et ses ressources financières augmentent, plus les dirigeants peuvent non seulement s'entourer de personnels « financièrement dépendant et peu enclin à la protestation³⁰⁰ », mais aussi manipuler éventuellement les organes de presse du parti afin d'asseoir leur popularité. Ensuite, plus le parti a de représentants parlementaires, plus ceux-ci, qui sont généralement aussi les dirigeants, échappent au contrôle des membres du parti. Dans le même temps, plus leur expérience politique s'accroît, plus ils agissent en cavaliers seuls, excluant les masses du pouvoir de décision en vertu précisément de leur incompetence³⁰¹. Ce type de comportement est semble-t-il très mal vécu par les Verts français, car totalement

²⁹⁹ *Ibidem*, p. 35-38.

³⁰⁰ *Ibidem*, p. 36.

³⁰¹ C'est essentiellement ce type de ressenti qui a succédé à l'éviction d'Alain Lipietz comme candidat Vert aux Présidentielles au profit de Noël Mamère.

contraire à l'idéal fondateur de démocratie participative : « l'oligarchie, écrit B. Rihoux, résulte de l'usurpation inévitable de la démocratie³⁰² ». Les *Verdi* italiens paraissent eux au contraire l'accepter comme une conséquence normale au fait d'être un parti. Ce qui ne signifie pas une absence de dissension, mais juste une soumission de fait à un phénomène qui est perçu comme une fatalité, jusqu'à avoir fini par l'inscrire effectivement dans les statuts en ne reconnaissant plus officiellement qu'un(e) seul(e) dirigeant(e) *Presidente* — depuis 2000, Grazia Francescato. Celle-ci, il est intéressant de la remarquer, apparaît comme fiable parce qu'elle dénonce effectivement le schéma de la politique oligarchique et de métier telle qu'elle est trop souvent pratiquée en Italie³⁰³. Cependant, les idées qu'elle énonce semblent rejoindre celle de « *potere diffuso* » proposée par Aldo Capitini et l'action menée par Langer qui s'en inspirait directement dans sa pratique politique. Toutefois, alors que A. Langer prônait déjà dix ans auparavant un retour radical à la société civile afin de dépasser les étroitesse propres à un petit parti, le texte de Grazia Francescato ne propose rien de neuf en la matière, ce qui montre finalement la difficulté des *Verdi* à sortir de leurs propres ornières et de la loi d'airain, malgré une volonté affirmée et réaffirmée au cours des années³⁰⁴. En effet, il est vrai que les *Verdi* ont connu à leurs débuts plus de difficultés à évoluer vers une organisation de type parti, dont ils se méfiaient par principe bien plus que les Verts français, pour des raisons sans doute essentiellement culturelles liées. C'est pourquoi ils ont d'abord cherché pendant un temps assez long à privilégier un mode d'organisation plus proche du mouvement, fondé sur le principe des « listes vertes », qui étaient moins politisées parce qu'issues du milieu associatif et de l'action d'initiative citoyenne et, surtout, « biodégradables ». Leur revirement

³⁰² *Ibidem*, p. 37.

³⁰³ L'esprit Francescato plus « romantique » que « politique » (Grimaldi) mettait l'accent sur le citoyen global et le « vent de Seattle, qui nécessitait que soient redéfinies « les institutions au niveau international, national et local ». En particulier, elle opère une distinction entre « pouvoir monade » et « pouvoir nomade » propre à resituer le mouvement sur la scène publique dans un juste esprit écologiste et non violent : « “Potere monade”, come ha scritto Giuliano Amato, deriva da una concezione assolutistica dell'unicità del potere. Nei circuiti psichici dei politici abitati da questa convinzione (dovrei dire ossessione), c'è la paura di non averne mai a sufficienza o, comunque, di poterlo in ogni momento perdere. Dunque, questa specie di politico tende a vedersi intorno più avversari e nemici di quanti realmente abbia: i critici, ad esempio, i portatori di idee diverse, anche se buone, diventano ostacoli da eliminare. La condivisione del potere non è accettata, viene vista come atto che indebolisce [...]. Il guaio è che sovente questa specie di politici, purtroppo tutt'altro che in via di estinzione, ha la concezione sacrale del potere senza avere le qualità e l'autorevolezza richieste per esercitare il potere politico a livelli alti. Dunque ripiegano [...] su un mix sostanzialmente negativo fatto di ricatti, prevaricazioni, inganni. Non è un caso se poi la gente, i cittadini, si allontanano disgustati da questa politica così lontana dalla vita quotidiana, dalla polis che dovrebbe invece esprimere e interpretare. Il potere nomade invece, ritorna alla polis e ritrova il gusto della polis. Perché si basa sulla rappresentatività effettiva [...] capace di confronto continuo e dialettico con i rappresentati. »

³⁰³ Voir Francescato, G., *Con i Verdi per un futuro sostenibile*, in “Il sole che ride”, n. 8-9, 16 gennaio-15 febbraio 2000, p. 23, cit. in Grimaldi, G., *op.cit.*, p. 521.

³⁰⁴ *Ibidem*.

a été en revanche beaucoup plus rapide qu'il ne l'a été chez les Verts une fois le processus partisan enclenché. Dès le début des années 1990, et leurs premières participations institutionnelles, les *Verdi* se sont trouvés emportés par la « vague d'airain », abandonnant très vite certains des garde-fous prévus pour lui résister. Ainsi, la rotation des élus initialement prévue qui correspondait à la pratique du « tourniquet » français, n'a pratiquement jamais été effectuée. La mise en avant des noms des écologistes les plus connus sur les listes électorales a également très rapidement pris le dessus sur la présentation alphabétique des noms. Enfin, le principe de la biodégradabilité des listes s'est trouvé abandonné afin de valoriser l'expérience acquise dans le travail institutionnel, ce qui a très rapidement contribué à favoriser la professionnalisation des élus ainsi que des stratégies « d'entrisme » de la part de professionnels de la politique venant d'autres origines partisans qu'écologistes et rompus à ce type de pratiques sur le plan institutionnel. Ainsi, alors que les *Verdi* semblaient vouloir opposer une résistance supérieure aux travers du système, ce sont eux qui se sont finalement trouvés les plus rapidement concernés par cette tendance dichotomique entre la base partisane, militante, et l'émergence de figures dirigeantes, de leaders plus ou moins légitimes en leur sein.

2. Possibles stratégies contre l'oligarchisation

Dans la quatrième étape de son raisonnement, Michels tente de montrer quelles sont les cinq stratégies mises en place pour essayer de brider l'oligarchie, et leur inefficacité. Le premier remède serait la décentralisation et c'est effectivement ce que recherchent les Verts à travers leur organisation « fédérale ». Mais selon Michels, ce mécanisme n'empêche pas l'oligarchisation, car alors « chacune des plus petites oligarchies créée n'est pas moins puissante³⁰⁵ ». Ensuite, il y a le référendum : là encore, c'est un procédé régulièrement utilisé par les Verts pour obtenir l'expression directe des membres du parti, et que les membres peuvent convoquer. L'article 15 des *Statuts* des Verts mentionne la possibilité de « faire appel à une procédure référendaire, sous forme de questions précises posées à l'ensemble des adhérents »³⁰⁶. Ce type de référendum dit « d'initiative militante » peut être organisé dès lors qu'« au moins un dixième des adhérent(e)s réparti(e)s dans le tiers des régions » le demande,

³⁰⁵ *Ibidem*, p. 37.

³⁰⁶ C'est notamment le procédé qui a été utilisé pour interroger les adhérents sur la possibilité ou non de destituer Alain Lipietz de sa candidature à la Présidentielle — à laquelle les adhérents l'avaient auparavant désigné par vote.

et dans la mesure où « une seule région ne peut fournir à elle seule plus du cinquième du nombre des adhérent(e)s nécessaires au déclenchement de la procédure référendaire ».

La troisième voie de résistance, présentée comme étant de l'ordre du discours ou encore d'une utopie portée par certains, est décrite par Michels comme le « postulat du renoncement » qui consiste pour les individus membres du parti à fournir de continuels efforts pour conserver la ligne de leur idéal des débuts sans se laisser corrompre par la tentation de suivre un style de vie « bourgeois ³⁰⁷ ». Là encore, les Verts essaient en général de faire correspondre un style de vie aux idées qu'ils défendent et revendiquent. Une certaine conscience éthique existe, à laquelle tous les Verts et *Verdi* aspirent à se plier, et que certains essaient effectivement de vivre au quotidien tout en ayant parfois conscience d'être dans l'obligation au moins de *représenter* un modèle à défaut de pouvoir toujours en *être* un... (de ne pas fumer, d'être végétarien, etc.)³⁰⁸. La quatrième stratégie de résistance possible serait l'optique syndicaliste qui consisterait à adopter un « mode d'organisation fondé sur une délégation transparente des tâches à partir de la base des membres et sur des pratiques d'action directe. ». Enfin, la dernière voie, anarchiste, « consisterait à renoncer à toute organisation partisane offrant des positions lucratives et/ou donnant accès aux honneurs liés à la représentation parlementaire »³⁰⁹. Mais Michels montre également que ces deux dernières options n'échappent pas, d'une manière ou d'une autre, à la pente oligarchique.

On constate donc, hormis les deux dernières qui consisteraient en fait simplement à changer de cadre organisationnel, que toutes ces stratégies sont effectivement mises en place dans les partis Verts comme des éléments initiaux et fondamentaux de leur création. Une altérité de fait des Verts se dessine alors par rapport à leur relation au pouvoir, dans la confrontation avec la dynamique plus dogmatique instaurée d'emblée dans les autres partis. Il y a, à

³⁰⁷ Michels, R., *op.cit.*, p. 247-251.

³⁰⁸ Patrick fait plus particulièrement la différence entre la tendance américaine à la *deep ecology*, avec ses côtés intégristes, par rapport au style de vie occidental, et une écologie qu'il qualifie de plus « latine que nordique » : « Si l'écologie dans la vie quotidienne, c'est vivre sur l'autogestion, sur les rapports d'égalité [...] je pense vivre l'écologie. Si tu considères l'écologie [comme] la *deep ecology* [...] c'est-à-dire la viande c'est dégueulasse [...], il faut pas fumer, il faut pas boire d'alcool, il ne faut pas baiser [...] non je ne vis pas du tout écologiquement. J'aime les rapports hétérosexuels, j'aime manger de la viande, j'aime boire de l'alcool, j'aime fumer, mais l'autre jour, j'ai rapporté sur le tabac, j'étais extrêmement dur contre l'industrie du tabac [...] mais il m'arrive de fumer un petit cigare de temps en temps. Je ne suis pas fumeur.[...] Je suis pas en train de chercher à manger de la viande en permanence, mais j'aime bien la viande et je regrette, j'en mange. Alors évidemment, certains Américains, où certaines personnes de *deep ecology* diraient que je ne vis pas écologiquement. Mais je ne vis pas de leur point de vue écologique, *deep ecology*. Je pense vivre d'un point de vue, j'allais dire de citoyen, imprégné d'une culture, plus latine que nordique et qui essaye de changer les rapports sociaux, y compris dans sa propre famille [...] dans sa propre vie quotidienne, pas forcément sur des critères d'hygiénisme écologique qui ne correspondent pas à ma pensée profonde. »

³⁰⁹ Rihoux, B., *op.cit.*, p. 37.

l'origine même de la création « écologiste », une méfiance extrême à l'égard de tout versant dogmatique ou fataliste — versant auquel conduit irrémédiablement le principe de la « loi d'airain » de l'oligarchie telle que définie par Michels, ce qui s'explique par le fait que l'espoir de pouvoir sauver la planète ou le monde qui motive l'existence même des partis Verts, soit tout simplement, idéologiquement, incompatible avec une quelconque idée de fatalité³¹⁰.

3. *Etat des lieux ?*

Comme J. Charlot l'a mis en évidence³¹¹, plus qu'une loi, l'oligarchisation est avant tout un processus : aussi toutes les organisations partisans ne connaissent-elles pas forcément le même degré de bureaucratisation ou d'oligarchisation. Kitschelt ajoute que la « loi d'airain » est surtout intéressante lorsque, mise en perspective avec d'autres éléments, elle permet de révéler les « effets pervers » à l'œuvre dans les organisations partisans³¹². La théorie psychologique développée par Watzlawick et l'Ecole de Palo Alto aborde les problèmes sous un angle différent de l'angle habituel et permet d'éclairer d'une autre manière le facteur de résistance à l'oligarchisation inscrit dans les racines des Verts. Les gens souvent n'arrivent pas à résoudre leurs difficultés parce qu'ils se trouvent emprisonnés dans leur propre système mental, dans un certain cadre, qui a des corollaires sociaux culturels. Ce n'est qu'en se positionnant hors du cadre qu'ils peuvent voir les choses différemment et parvenir parfois ainsi à résoudre leurs problèmes. L'idée principale est que la solution se trouve « à l'extérieur ». D'une certaine façon, c'est un peu de cette manière que les Verts se sont constitués en parti : en essayant essentiellement de se situer hors du système du bipartisme, voire en dehors du système politique classique. Cela est particulièrement visible aux débuts du parti, avec le « ni... ni » et avec l'idée affirmée de faire de la politique « autrement ». Les Verts ont cherché en fait à se positionner sur un autre plan que celui du débat des idées politiques. Mais bien entendu cela n'est pas sans conséquences. La difficulté réside dans le fait que, pour être compris et acceptés par la globalité des électeurs, qui eux pensent en fonction de ce système bipartite, les écologistes essaient malgré eux de s'insérer stratégiquement dans cet espace politique prédestiné qui va cependant contre l'essence de leur

³¹⁰ Alessandro parle avec un certain humour de la mégalomanie sous-jacente des écologistes qui se sont donné pour tâche de sauver le monde.

³¹¹ Voir Charlot, J., « Théorie des partis politiques », *Etudes et recherches*, Université de Liège, 2. 1975.

³¹² Cités par Rihoux, B., *op.cit.*, p. 41.

construction, qui est d'être « autre » et « ailleurs ». C'est sur cette base que se sont opposées les deux stratégies de participation ou non au gouvernement entre 1997 et 1999. La participation étaient alors perçue par une partie des Verts — en particulier la tendance « Autrement les Verts » — comme une haute trahison qui s'acheminait vers une capitulation devant la « loi d'airain » justement, selon laquelle l'expérience du pouvoir tend inévitablement à faire basculer sur cette pente de l'oligarchisation. Avec le temps et l'expérience, les Verts semblent avoir compris qu'il leur est nécessaire pour diffuser leurs idées, d'adhérer aux représentations que les français ont du politique et de faire cadrer leurs idées avec les attentes des électeurs. Il s'agit en réalité plus de communication que de compromission, mais quelles sont les différences entre les deux exactement ? Parcequ'ils se retrouvaient soudain à sembler dire et faire le contraire de ce qu'ils sont, le résultat obtenu n'a été, pendant un temps, que de brouiller les esprits des Verts eux-mêmes et des français en général. Là encore, la loi de l'évolution s'applique selon laquelle les chances sont plus importantes, en pénétrant un milieu plus fort et plus nombreux, de se voir assimilé par ce milieu que de le corrompre à son tour en s'y multipliant. Aussi, aujourd'hui, les Verts se retrouvent-ils, aussi bien en Italie qu'en France, avec cette sorte de carapace hybride de "l'identique différent", dans lequel les électeurs ne savent trop comment se reconnaître. Il leur appartient donc de parvenir à créer ou recréer une cohésion entre le système de représentation des valeurs de ceux auxquels ils s'adressent et leurs propres représentations quant aux valeurs qu'ils défendent. C'est dans cette perspective que l'on essaiera de définir certaines de ces valeurs, et la façon dont elles s'organisent ensuite dans le discours des adhérents, selon leurs cultures nationales et personnelles respectives.

Partie II

Les valeurs de l'écologie

Chapitre 1

L'altérité mise en scène : un parti, une somme d'individualités

« Chaque partie est d'une valeur égale au regard du fonctionnement de la totalité. Tous les êtres vivants, en tant que parties intégrantes d'un écosystème vital ont donc des droits. ³¹³ » (C. Merchant)

A – De l'individu au collectif

1. Le discours critique

Jean-François Rey pose que « autrui est *formellement* tout à fait le même Ego ». En ce sens, « l'altérité n'a de sens qu'en regard de l'identité », c'est pourquoi l'on peut parler « d'*Egologie* ». Autrement dit, lorsque *je* parle de *moi* ou lorsque *je* parle des *autres* revient de la même façon toujours à définir *mon* identité, portée par le discours du *je*. Il y a une perméabilité de fait entre *je* et « autrui ». La vraie rencontre avec l'autre se fait alors « dans l'espace Entre³¹⁴ ». Du point de vue énonciatif, plan sur lequel se base ce chapitre, l'analyse du discours des Verts et des *Verdi* au cours des entretiens conduit effectivement à identifier dans le discours deux domaines de références distincts que sont d'une part *je*³¹⁵ et d'autre part « les autres » sur lesquels *je* tient un discours. De même que *je* peut aussi parfois tenir un discours sur lui-même ou bien sur la somme de *je+eux* correspondant à une nouvelle unité-entité *on* ou *nous*. En tant que militant qui adhère, il s'agglutine alors à autrui pour former un

³¹³ Merchant, C., *The death of Nature. Women, Ecology and the Scientific Revolution*, New York, HarperCollins, 1980.

³¹⁴ Rey, Jean-François, « Autrui dans la pensée des Droits de l'Homme : *a priori* invisible et richesse du visible », in *Altérités : entre visible et invisible*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 35. Par ailleurs, B. Villalba parle de la « démarche relationnelle » des Verts par rapport à la construction de leurs rapports sociaux et politiques qui, « du niveau national au niveau local, se fondent avant tout sur les rapports humains », in *Thèse, op.cit.*, p. 37.

³¹⁵ Le *je* étant toujours en énonciation décrit comme étant à la fois le centre et le porteur du discours, qui organise le réel en fonction de sa parole et impose à son ou ses interlocuteurs sa propre vision du monde. Voir entre autres Voir D. Maingueneau, *L'Énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette, 1999 et C. Kerbrat-Orecchioni, *L'Énonciation*, Paris, Armand Colin, 1999.

ensemble, le parti, où chacun fait donc partie de, c'est-à-dire construit, constitue, définit le parti les Verts, individuellement et collectivement. Il se trouve dès lors aussi en mesure de tenir un discours sur *on* et *nous* soit en s'y associant par une attitude inclusive : il tient alors un discours sur *je*= [*je+eux = on/nous*] ou bien en s'en dissociant : il se désolidarise alors par l'intermédiaire d'un discours exclusif du *je*, où le *je* devient observateur extérieur, distancié : *je* ≠ [*je+eux = on/nous*], mais où *je* continue de faire partie du *on/nous*. L'identité est de fait divisée et la notion d'altérité intervient alors, soit que le *je* se considère autre par rapport au parti, soit qu'il considère le parti autre par rapport au *je*. Ainsi, on retrouve la dialectique de l'*ipse* et du différent propre à l'altérité, soit par le discours d'adhésion, soit par le discours qui se désolidarise. On dira en termes de positionnement énonciatif, que c'est là le propre du discours *critique*. Le discours critique est celui où *je* se désolidarise du groupe. Il est formulé par l'énonciateur par l'intermédiaire de phrases telles que « comme parti, on a ce type de discours tout le temps, mais moi je pense que... ». Le discours inclusif, que l'on peut appeler d'adhésion étant donné qu'il s'agit d'un discours politique, se caractérise au contraire par une présence filée du *on* ou du *nous* tout au long de l'entretien. On remarquera que ce type de discours est globalement plutôt caractéristique des personnes élues à des postes de responsabilité au sein du parti, et ayant l'habitude d'assumer une fonction de représentation. Catherine, qui est députée européen et a représenté les Verts comme tête de liste lors de la campagne électorale pour les élections européennes de 1994, en est l'exemple le plus représentatif dans le corpus français, car elle est la seule dont l'entretien présente pour forme de fréquence maximale le pronom personnel *on*.

Partie	Nb occurrences	Nb formes	Nb hapax	Fréq. max.	Forme
Catherine	10187	1611	872	291	on

2. A la rencontre de l'autre : à la rencontre de soi ?

Au cours des entretiens, « l'espace Entre », l'espace de la rencontre est réservé à la seule personne autonome en présence, le *tu* — qui, étant parfois de politesse prend alors la forme d'un *vous* — est susceptible à chaque instant de reprendre la parole pour se dire et se faire *je* à son tour. Dans le cadre des entretiens de recherche, ce *tu* qui correspond au chercheur, n'a

pour autre fonction que de susciter la parole du *je* locuteur principal dont le discours est objet d'analyse pour chaque entretien ; c'est pourquoi le discours du *tu* n'est pas étudié et a été supprimé du corpus tel qu'il apparaît traité par le logiciel *Lexico3*. En revanche, le *tu* à qui s'adresse le *je* comme marqueur de la présence de l'interlocution dans le discours sera, lui, évoqué. L'énonciation sera donc traitée seulement partiellement. Ce n'est pas en effet l'interlocution — ou la relation « entre » — qui sera objet d'analyse, mais uniquement la version monologale de l'interlocution que représente le discours de l'énonciateur interviewé, dans sa relation à la fois à lui-même et à l'autre en tant qu'objets. C'est grâce à cette somme de *je* individus, pluriels, que se constitue en effet l'étoffe d'un discours représentatif — forcément toujours partiellement — d'un *on* ou d'un *nous* représentatif du parti des Verts ou des *Verdi*. La perspective de l'étude proposée tient compte à la fois d'un discours qui se fonde généralement sur une valorisation du *je* individuel, pris lui-même comme exemple d'altérité face à un interlocuteur auquel il s'adresse et en même temps par une valorisation de l'altérité *autre*, ou absolue, c'est-à-dire une valorisation par le *je* énonciateur du *tu* auquel il s'adresse ou bien d'une tierce personne présente ou absente. Si « l'altérité n'a de sens qu'en regard de l'identité », il est tout aussi vrai que l'identité n'a de sens qu'en regard de l'altérité³¹⁶, mais, il est rare que la problématique soit présentée sous cet angle et c'est en général la prégnance du *je* qui l'emporte sur autrui. Fondé sur la liberté individuelle, le discours des Verts, plus qu'un autre, présuppose-t-on, se construit sur la base de cette réciprocité identitaire entre *je* et *autrui*. Le fait est confirmé à plusieurs reprises par les Verts. Aude déclare :

« [...] Les Verts ont toujours été je crois un parti relativement somme d'individualités [...]. »³¹⁷

Ce disant, Aude signifie implicitement que cette « somme d'individualités », puisqu'elle constitue au final un ensemble collectif reconnu comme homogène appelé « les Verts », implique une double reconnaissance de chaque *je* énonciateur comme lui-même fondamentalement Vert en même temps qu'une reconnaissance de chaque *autre* comme

³¹⁶ Ou comme le dit Christoph Wulf : « La question de l'autre contient la question de soi et inversement la question de soi celle de l'autre, alors les processus de formation interculturelle sont aussi des processus de *problématisation* et de *formation de soi*. », « L'autre, perspective pour une formation à l'interculturalité », in Dibie, P., Wulf, C., *Ethnosociologie des échanges interculturels*, Paris, Anthropos, 1998, p. 19.

³¹⁷ De même B. Villalba s'interroge pour savoir si les Verts seraient « un agrégat de mouvements sociaux ou bien une "mosaïque d'individus", selon l'expression d'Agnès Roche. », Villalba, B., *Thèse, op.cit.*, p. 37.

Vert³¹⁸. C'est donc le seul fait de se dire « Vert » qui permet *a priori* à l'ensemble d'exister comme « les Verts ».

« [...] Ce qui me frappe, dit encore Félix, c'est le primat de l'individu chez les Verts. »

Ainsi, chaque *je* est-il en droit de s'auto citer comme exemple ou comme représentatif des Verts, au titre de sa propre individualité laquelle est, de toutes manières, équivalente d'une autre et partie du tout au même titre que n'importe quel autre³¹⁹. C'est pourquoi les entretiens individuels sont ici considérés non pas comme représentatifs d'individualités exemplaires, mais comme exemples d'individualités « Vertes » dont la somme totale équivaut à l'ensemble « les Verts ». C'est aussi pour cette raison que les corpus sont construits selon l'unique nécessité de se *dire* « Vert », et considère d'abord cette « somme d'individualités » comme un ensemble de *je* équivalents, en dehors de toutes considération de fonctions, responsabilités, âge et de tout critère en général qui pourrait être retenu discriminant par rapport à la parole d'un autre individu. Enfin c'est également la raison pour laquelle les entretiens s'attachent d'abord à constituer une individualité. La première demande faite aux personnes interrogées a été en effet d'abord de parler d'elles car :

« L'identité est celle qui définit l'être empêtré dans une histoire.[...] Mes histoires sont la ratio cognoscendi de mon identité. Mais en quel sens suis-je la ratio essendi de mes histoires. Faut-il postuler un sujet ? Qu'est-ce qui fait que c'est bien à moi que ces histoires arrivent ? Et que signifie ce à moi ?³²⁰ »

L'on voit souvent en effet qu'à travers un discours de mise en scène de soi, voire de valorisation du *je*, c'est la différence individuelle qui se trouve valorisée, au même titre qu'une altérité, sauf que c'est dans la mise en scène du *je* comme individu « différent de » mais individu « au même titre que » sur le plan des l'égalité des droits qu'apparaissent également les valeurs d'éducation, de culture, de vie, etc. sur lesquelles sont construites chaque individualité, chaque histoire personnelle. « Je pense que les écologistes sont très

³¹⁸ Cette démarche est également fondée du point de vue des sciences politiques dans la mesure où « Le principe d'égalité suppose une libre capacité d'expression des militants, habilités à participer à la création de ce discours collectif », Villalba, B., *Thèse, op.cit.*, p. 268.

³¹⁹ En cela, les Verts incarnent aussi un certain raisonnement philosophique selon lequel « l'humanité n'est pas en effet seulement le rassemblement de tous les hommes, morts ou vivants, elle est aussi, et de façon indissoluble, l'essence même de chacune des individualités qui la composent. De ce point de vue, un homme vaut un autre homme et, à lui seul, vaut tous les autres. Comme l'écrit Sartre à la fin des *Mots* : « Un homme, fait de tous les autres hommes, et qui les vaut tous et que vaut n'importe qui ». La coïncidence entre l'universel et le singulier est, à cet égard, totale. », Porcher, Louis, Abdallah-Preteceille, Martine, *op.cit.*, Paris, p. 21.

³²⁰ Rey, Jean-François, « Autrui dans la pensée des Droits de l'Homme : *a priori* invisible et richesse du visible », in *Altérités : entre visible et invisible*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 33.

individualistes », dit Jean, et « qu'ils sont dans des fonctionnements très individualistes » qui les conduisent plus « à trouver des trucs à eux qui se passent chez les Verts » qu'à faire des « compromis [...] pour faire des choses avec les autres ». En même temps il définit positivement cet individualisme comme une « recherche de l'autonomie », héritée sur le plan idéologique à la fois du « courant libertaire » et du « courant personnaliste ». Or, si le parti « les Verts » se reconnaît comme hétérogène et « somme d'individualités » c'est aussi parce que malgré les différences qui existent d'un individu à l'autre et d'une culture à l'autre, il y a une reconnaissance globale dans le fait d'être « Vert », identité reconnue d'emblée et *a priori* comme transcendant toutes ces autres valeurs, aussi différentes soient-elles les unes des autres. Jean remarque que ce paradoxe est à la fois « un vrai problème » étant donné que cela « oblige aussi à faire un mouvement qui soit plus un mouvement à la carte » et en même temps « souvent une richesse ».

3. L'individu au cœur de la société

L'individualité est par définition un critère de différenciation. Le propre d'un individu, en tant qu'individu, est d'être différent d'un autre. Or, une société n'est pas autre chose qu'une somme d'individus. Aussi, du point de vue des Verts une bonne société est nécessairement une société où sont acceptées, voire encouragées et favorisées, les différences individuelles et non une société où les individus sont contraints de se soumettre à un style de vie communautaire normé et normatif qui apparaisse répressif — même passivement — pour ceux qui n'y correspondent pas par leur nature, culture, statut ou choix. Le parti tend lui-même à être conçu et à se concevoir selon ce modèle de société idéale. Parce qu'elle brime certains individus dans l'expression de leur être et de leur personnalité propre, le « penser Vert » sous-entend qu'une société qui ne respecte pas les choix individuels et la liberté individuelle pourrait être taxée de totalitaire. Cela sous-entend aussi que le bonheur ne saurait être normé et qu'une bonne société serait une société au sein de laquelle les individus sont heureux. En regard de cela, l'évolution générale des sociétés occidentales semble en effet aller dans le sens d'un "dégel des normes" en ce qui concerne de la prise en compte de l'individu³²¹. La dépénalisation de l'avortement puis de l'homosexualité en France en sont des exemples locaux, mais globalement généralisés au niveau du modèle occidental.

³²¹ Cela ouvre sur une autre problématique : il ne s'agit pas juste de vouloir être heureux (ce qui est désiré par tout individu), mais de savoir comment l'être et le rester. Or la stabilité du « rester » dépend aussi du bonheur des autres...

L'homosexualité était en France un délit jusqu'en 1981. La norme, dictée par la loi, poussait donc au mariage, y compris les homosexuels. Cette pression normative les conduisait à avoir une image sociale qui certes correspondait à la norme, mais qui se trouvait en non adéquation avec l'individu. Imposant la contrainte de devoir vivre hors la loi une sexualité cachée et stigmatisée, et donc à être des individus malheureux. La dépénalisation de l'homosexualité fait qu'aujourd'hui les homosexuels peuvent *a priori* vivre leur sexualité beaucoup plus librement, sinon ouvertement, selon leurs propres normes de bonheur individuel. On peut suivre le même raisonnement sur le bonheur individuel (celui de la femme, du père, et éventuellement de l'enfant) en ce qui concerne une grossesse voulue ou non et à l'avortement. C'est donc dans la perspective du bonheur et d'une société bonne parce qu'heureuse qu'il faut voir dans un premier temps la centralité de l'individu, et du *je* comme un *autre*.

4. L'énonciation : une théorie du « je »

Benveniste définit l'énonciation comme une mise en fonction de la langue par un acte individuel d'utilisation par lequel « quiconque en parlant se désigne lui-même tout entier et qui, assumant ce mot, prend en charge le langage tout entier », écrit Ricoeur³²². L'énoncé est défini alors comme le texte réalisé, et l'énonciation comme l'acte de production d'un énoncé. Il faut donc, dans le cadre de l'analyse des discours que représentent les corpus non seulement considérer les énoncés — c'est-à-dire essentiellement le contenu d'un point de vue sémantique — mais aussi l'énonciation, c'est-à-dire toutes les conditions relatives à la production de ces énoncés y compris la façon dont chaque *je* se positionne face au *tu* de l'interlocution — c'est-à-dire, dans le cadre de l'entretien de recherche, comment chaque personne interrogée se présente, se dit et se positionne comme individu représentatif d'une parole, d'un discours général, partie du tout qu'est le discours des Verts d'une part et des *Verdi* de l'autre. Dans la théorie de l'énonciation³²³, le *je* est donc le centre du monde, celui qui organise le monde par sa parole et impose sa vision du monde à son interlocuteur, en même temps que ce *je* est, dit Ricoeur, « un terme voyageur, une position à l'égard de laquelle plusieurs énonciateurs virtuels sont substituables l'un à l'autre³²⁴ ». Depuis Benveniste, il est communément admis de considérer que les déictiques de locution *je* et « tu » sont des « indices fondamentaux dont

³²² Ricoeur, Paul, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 1990, p. 65.

³²³ Voir Maingueneau, D., *op.cit.*, Kerbrat Orrecchioni, C., *op.cit.*

³²⁴ « D'où le terme de *shifter* qui a été attribué à tous les termes similaires dans la série des déictiques, et que traduit mal le français « embrayeur ». », Ricoeur, P., *op.cit.*, p. 65.

la présence ou l'absence dans le discours caractérise des stratégies interlocutoires distinctes³²⁵ ». L'emploi récurrent des déictiques de locution *je* et *tu* est considéré comme caractéristique d'une appropriation ou d'une prise en charge du discours, alors que leur absence renvoie de plus en plus à un mode représentatif, ou discours historique. C'est normalement par l'emploi de la troisième personne que l'on considère qu'il y a neutralisation dans le mode référentiel pur :

« Une théorie des modifications apportés [au] sens dans un contexte linguistique non-extensionnel ou un contexte interlocutoire.[...] L'emploi de termes qu'on appelle modalisateurs qui renvoient à des entités sémantiques : les modalités [qui ont] des propriétés logiques et sémantiques [qui] sont marquées par des réalités linguistiques, des opérateurs syntaxiques dont le repérage, la typologie et les fonctions sémantiques ont été abordées dans le cadre de la linguistique de l'énonciation.³²⁶ »

On considère que les modalisateurs sont de deux types qui permettent l'un et l'autre d'identifier référence et modalité. Etant donné que « la modalisation engendre des contextes non extensionnels, dont la valeur de vérité est indécidable », et que les Verts ne fondent pas leur parti sur un « discours de parti » normé, mais se fient aux Verts eux-mêmes dans leur ensemble pour retransmettre ce discours, on admettra que, philosophiquement, aucun des discours en présence n'est plus ou moins vrai qu'un autre en ce qui concerne son énoncé, mais qu'en revanche chaque discours est individuellement *vrai* comme discours d'un Vert ou d'un *Verde*. Cependant malgré ce postulat de principe décidé en cohérence avec ce que les Verts disent d'eux-mêmes, les analyses des spécificités des entretiens selon la partition *élus/non élus* révèlent comme on le verra un positionnement spontané — conscient ou inconscient — différent selon les personnes en fonction de leur rôle et de leur place au sein du parti, en tant que simple militant ou en tant qu'élus.

5. Une carte des pronoms dans les corpus

La valorisation du *je*, la définition de l'individu, passe par l'expression et l'affirmation de sa position dans le monde par rapport aux autres. C'est ce que montrent les chiffres ci-dessous : les résultats où les formes déictiques l'emportent de loin sur toutes les autres formes de pronoms. Chaque individu a trois possibilités qui correspondent à trois types d'attitude face à autrui que l'on retrouve exprimés de trois manières différentes dans l'énonciation :

³²⁵ Blanchet, A., *op.cit.*, p. 46.

³²⁶ Voir, Blanchet, A., *op.cit.*, p. 37.

- Soit en opposition
- Soit en relation de proximité
- Soit par l'indifférence

Chacun de ces types de relation se définit selon un certain schéma construit en fonction de chaque possibilité offerte au *je* pour se situer relativement aux autres pronoms (en exclusion ou en inclusion) sur le plan de l'énonciation. On comptabilise ainsi, par une recherche des concordances lancées sur des groupes de formes reconstitués les résultats suivants où, par exemple, « nous+ » est ainsi noté parce qu'il correspond au regroupement de l'ensemble des formes déictiques marquant la première personne du pluriel (sans que l'on puisse différencier, d'ailleurs, au moyen des fonctionnalités de *Lexico3*, la forme « nous » pronom sujet de la forme « nous » pronom objet.

Dans le corpus italien :

- « voi+ » (*voi, vostro, vostra*) : 15 contextes
- « loro+ » (*lui, lei, loro, suo, sua, suoi*) : 383 contextes
- « tu+ » (*ti, te, tu, tuoi*) : 416
- « noi+ » (*noi, nostro, nostri, nostra*) : 429 contextes
- « io+ » (*io, mio, me mi, m', miei, mia*) : 2140 contextes

Dans le corpus français :

- « je+ » (*je, moi, me, ma, mon, mes, m'*) : 5214 contextes
- « on+ » (*on*) : 3253 contextes
- « tu+ » : (*tu, t', toi, te, ta, ton, tes, tien, tiens, tienne, tiennes*) : 1333 contextes
- « vous+ » (*vous, votre, vos*) : 120 contextes
- « nous + » (*nous, notre, nos*) : 505 contextes
- « il+ » (*il, elle, ils, elles, eux, leur, leurs, son, sa, ses*) : 4037 contextes

L'un des points qui retiendra l'attention dans le corpus français n'existe pas dans le corpus italien, puisqu'il s'agit de la valeur représentative du *on* par rapport au *nous* et au *je*. On remarquera d'abord qu'en italien n'existe que la forme unique du « *noi* »³²⁷. Ces résultats

³²⁷ Les valeurs du *on* français sont exprimées en italien de diverses manières. Elles sont en particulier présentes dans la formulation « *si* + 3^e personne du singulier » : « *si può dire che...* » : *on peut dire que* ou « *si* + 3^e personne du pluriel » : *si possono trovare molte idee interessanti in questo libro* : *on peut trouver beaucoup*

permettent une vision d'ensemble des emplois des pronoms dans les deux corpus, et de faire apparaître la grande différence de langue qui existe entre le français et l'italien quant à l'emploi des pronoms. la langue italienne emploie peu les pronoms personnels comparée à la langue française. Elle les emploie du reste encore moins à l'écrit.

Dans le cadre de l'analyse de discours politique, comme somme d'individus, l'attention sera particulièrement focalisée sur la représentativité du *je* pris comme exemple d'autrui face à son interlocuteur, et sur le *je* comme adhérent au *nous* ou *on* collectif, et le lien qui existe du *je* au collectif. Dû, en plus de son énormité quantitative, au peu d'intérêt qu'il y aurait à traiter chaque occurrence dans le détail, les analyses proposées seront essentiellement synthétiques des types d'énonciations rencontrées, avec quelques exemples significatifs pour les illustrer. Toutes les feuilles de résultats sont reproductibles et consultables grâce au logiciel *Lexico3* pour une étude approfondie.

6. « Je » : au cœur de la différence par l'exemple

Il existe une différence entre le ressenti (*felt*) qui est propre au *je* identitaire, au « *oneself* » attribué à soi-même (Ricœur) et à l'observé, extérieur au self, qui est l'autre. Cet autre, lointain, inconnu, non présent, est cependant susceptible de devenir un *tu* lorsque le *je* entre en contact avec lui, et réciproquement. Le *tu* énonciatif pourrait alors n'être qu'un lien, un passage signifiant que le *il*, *l'autre* extérieur par excellence, va pénétrer la sphère privée du *je* ; le *tu* pourrait n'être que le moyen par lequel ce qui est *autre* devient ce qui est *mien* ; un instrument essentiel de médiation par lequel *je* s'approprie l'altérité radicale : le *tu* signifie *mon* entrée en contact avec *l'autre*, *ma* perméabilité à la différence de l'altérité. Par la présence du *tu*, et sa présence consciente, ce qui est extérieur au « self » passe dans le domaine du ressenti, du « *felt* » et du « *oneself* » en même temps. *Tu* n'est pas autre chose qu'un *il* ou *elle* devenu présent. Aussi, la seule différence entre les deux est que le *tu* donne une connaissance frontale de l'altérité : c'est par le contact réciproque entre *je* et *tu* que *l'autre* radical et réciproque qu'ils se sont l'un à l'autre devient aussi *propre* à chacun par la connaissance qu'il en a. Ne dit on pas que la connaissance consiste à s'approprier l'information ? Il en est de même pour la connaissance *d'autrui* : le connaître, c'est se l'approprier à travers une *certaine* connaissance. C'est dans cette mesure que *je* est

d'idées intéressantes dans ce livre ; le verbe à la 2^e personne du singulier ou à la 3^e personne du pluriel peut parfois aussi se traduire par un on.

exemplaire comme un *il* ou une *elle*, qu'il est de toute façon en dehors du contact avec un *tu*, c'est-à-dire en dehors de l'interlocution.

En adéquation avec leurs propositions programmatiques, le discours des Verts valorise la différence de telle manière que l'autre est présenté comme quelqu'un de bien parce que différent. De la même manière, je suis quelqu'un de bien parce que différent, sachant que au-delà de nos différences nous sommes tous liés par notre commune humanité, qui nous crée, en tant qu'hommes, tous différents, mais tous égaux, tous frères en vertu des valeurs républicaines. Cette valorisation de la différence passe par une valorisation de soi, une mise en scène de soi et des valeurs développées individuellement ; en particulier, des histoires et expériences de vie de chacun). Par ailleurs, comme on le verra, cette valorisation de la différence recoupe certaines des valeurs traditionnelles et en particulier des valeurs chrétiennes, laïques et humanistes, (qui tendent à s'exprimer de manière indifférenciée autour de certaines notions propres aux trois comme les notions de respect, non-violence, tolérance, amour, partage...). Par exemple, pour Jean :

« **La religion reprend de l'importance dans [son] positionnement politique [...]** en redonnant les éléments qu'on pourrait dire philosophiques à [son] engagement politique [qui] accentuent encore d'une certaine manière à la fois [sa] vision critique de la politique, et notamment une vision critique par rapport au pouvoir, [...] à ce qu'il peut y avoir dans la politique de sentiment de puissance [...] de volonté de contrôler les choses, de dominer les choses et aussi par rapport [...] à l'aspect micro qui est que finalement changer les choses ça peut être plus [...] micro cosmique et plus effectivement une question de comment on regarde l'autre, comment on considère l'autre, quelle importance on donne à l'autre, quelles valeurs a, l'autre.[...] Ça repose un peu des questions dans le local aussi. Donc [...] c'est aussi du coup une exigence [...] plus forte [...] dans le refus de faire des compromis [...]. Enfin c'est contradictoire parce que le protestantisme développe [...] la question du compromis, donc [...] comment on fait des compromis, mais comment on a une parole qui est une parole forte, une parole juste [...] qui ne laisse pas passer les choses. »

B – La construction du discours collectif

1. Un « je » témoin

« les histoires de vie sont toujours fortement influencées par les clichés collectifs et les préférences individuelles qui déterminent la sélection des informations biographiques par la personne interrogée³²⁸. » (Della Porta)

Les compétences personnelles (et l'expérience personnelle qui les développe en fait partie intégrante) sont valorisées comme utiles à la communauté et permettant par implication directe, de mieux poser et cerner les problèmes. C'est un fait qu'il est plus courant de trouver des femmes militant pour les droits des femmes, ou des transsexuels pour défendre les droits des transsexuels ou encore une majorité de professeurs pour s'intéresser à la commission éducation des Verts. Dans ce contexte, il est intéressant d'observer les réponses données à la première question généralement posée en guise d'entrée en matière, sur ce que l'on pourrait nommer la « prise de conscience écologique » des personnes interrogées, et qui correspond le plus souvent à un événement marquant ayant suscité une réaction de leur part. Par exemple, à la question : « Est-ce qu'il y a eu quelque chose dans ta vie ou dans ta prise de conscience qui a provoqué cet intérêt ou bien ça a été juste un hasard ? », Renato répond qu'il a effectivement commencé par lutter contre l'agrandissement d'une centrale thermoélectrique qui était près de chez lui, en 1975, alors qu'il était conseiller municipal³²⁹.

Anna, elle, est particulièrement sensible à la question des droits des immigrés sur le territoire italien et parle d'elle à la première personne et sur le plan professionnel. Âgée de 62 ans, elle

³²⁸ Faucher, F., *Thèse, op.cit.*, p. 128.

³²⁹ Renato : « E c'è stato qualcosa nella tua vita o nella tua presa di coscienza che ha fatto scattare questo interesse oppure è stato... un caso proprio così ?/ Nel 1975 quando ho iniziato ? Sì, più legato agli effetti sanitari della questione perché io ho creato un comitato ambientalista contro il coduplicamento di una centrale termoelettrica che usava allora, adesso quella centrale c'è ancora e usa metano, ma allora usava olio combustibile, ad alto tenore di zolfo. Quindi con produzione di fumi molto inquinanti... composizione di sostanze derivanti dallo zolfo, cioè... solforosa e ossidi di zolfo sia ossidi di azoto e di polveri di combustibile, è stata quella diciamo la motivazione, è stata... più gli effetti diciamo sulla salute che una cosa di questo tipo poteva causare./ E a questa cosa in particolare ci sei arrivato perché era vicino a casa tua ?/ E certo era vicino a casa mia. Io ero consigliere comunale ai tempi, ho fatto una battaglia anche istituzionale contro questa cosa. » ; « Et y a-t-il quelque chose ds ta vie ou ds ta prise de conscience qui a déclenché cet intérêt ou bien est-ce que cela a été... un hasard, oui, un hasard ? / En 1997 quand j'ai commencé ? Oui, davantage lié aux effets sanitaires de la question parce que j'ai créé un comité pour l'environnement contre la création d'une deuxième centrale thermoélectrique; la première utilisait alors — aujourd'hui cette centrale existe toujours et utilise du méthane — mais à l'époque elle utilisait de l'huile combustible ; c'est ce qui a été la motivation de base... plus les effets sur la santé qu'une chose de ce genre pouvait causer. / Et tu es arrivé là en particulier parce que la centrale était située près de chez toi ? / Certainement, elle était près de chez moi. A cette époque-là, j'étais conseiller municipal, j'ai mené une bataille de type institutionnel contre cette chose. »

présente d'abord sa longue expérience personnelle de spécialiste de la question comme un plus qui lui permet d'être au cœur de l'action encore mieux que quelqu'un d'autre. Petit à petit, on comprend qu'il s'agit d'un discours d'exemplification : elle défend ce qu'elle a elle-même connu et l'explique d'autant mieux qu'elle l'a connu. Il y a une familiarité, une connaissance des difficultés rencontrées par les personnes qui quittent leur pays d'origine pour s'installer en Italie et donc une empathie. Elle explique :

« [...] Donc, moi je suis venue en Italie, mon territoire linguistique de référence, mais qui la connaissait cette Italie ? Bon ; donc, en plus pauvres parce qu'on avait tout quitté là d'où l'on venait. Tout, c'est-à-dire la maison, la terre, les habitudes, les rapports sociaux, l'école... Nous sommes venus ici comme exilés, donc vous voyez que je suis... préparée. Je suis protagoniste directe.[...]»³³⁰

On voit par cet exemple que le propos ne porte pas sur l'implication partisane, militante, de terrain mais sur l'implication *personnelle*, laquelle s'inscrit génétiquement dans l'implication partisane. Il n'y a pas de différence marquée entre l'être et le faire être. Il ne s'agit pas d'un discours prosélyte, mais du discours d'un *je*, témoin et preuve de la validité du discours. C'est-à-dire *je* défends cela parce que *je* l'ai vécu ; et le fait que *je* l'ai vécu, de la même façon, fait de moi (par mon existence même et mon témoignage), la preuve vivante qu'il faut défendre cela et que les *Verdi* ont raison de le faire.

2. Du « je » politique à l'implication critique

L'identité du locuteur émerge dans sa manière de prendre en charge le discours, de même que le discours dans sa dimension *politique* se construit sur la base d'un *je* qui met en scène d'un point de vue pragmatique — et donc illustre, tout en répondant à une nécessité d'exemplarité — le discours théorique, programmatique du parti que représente le locuteur. Le discours politique des Verts connaît ainsi une double articulation : la première est celle du locuteur en tant qu'individu unique et à part entière, élément écologique parmi les autres, et une seconde est celle de l'identité du locuteur avec la représentation qu'il se sent devoir donner du parti

³³⁰ Anna : « [...] Quindi io sono venuta in Italia, il mio territorio linguistico di riferimento, ma chi la conosceva l'Italia ? Ecco. Quindi, e poi poveri perché avevamo lasciato tutto da dove venivamo. Tutto intendendo la casa, la terra, le abitudini, i rapporti sociali, la scuola... siamo venuti qui come esuli, per cui vede che io sono... sono preparata. Sono protagonista diretta.[...] »

auquel il adhère, quel que soit ce locuteur³³¹. Le discours de l'altérité qui est un discours sur l'autre ou « de » l'autre (dont le *je* se fait alors porteur, rapporteur) est fortement marqué et appuyé par un discours sur soi (éducation, histoire familiale, expérience individuelle, etc.).

Le *je* de la situation énonciative s'exprime de trois manières. L'expression du *je* est *a priori* favorisé par la première question sur l'expérience personnelle de chacun révélatrice ou non d'une prise de conscience écologiste. Chez chaque interlocuteur est ainsi mis en évidence au moins un élément fondateur de l'engagement politique — souvent plusieurs — qui est exposé comme une construction presque naturelle, quelque chose qui s'apparente plutôt parfois à la révélation ou à la compréhension subite des liens entre les choses, plus quelque chose soit d'inné, soit d'intellectualisé, s'inscrivant dans ce double processus. On aboutit ainsi à un discours du type : j'ai toujours été écologiste en réalité, mais c'est à ce moment-là, ou grâce à cet événement-là que je m'en suis rendu(e) compte. L'interlocuteur/trice porte alors le discours soit directement en son nom propre lorsqu'il s'agit par exemple d'expliquer son implication personnelle chez les écologistes, soit par l'intermédiaire du *on* ou du *nous* collectif dans lequel il s'inclut en tant qu'élément additionnel, partie du tout. Par exemple, Aurélia dit :

« Et si **on** veut pas faire ça, ben **on** sera toujours, **on** peut être **taxés** d'être des petit-bourgeois qui défendent les petites bêtes,[...]. Parce que **nous on n'est pas devenu comme on est, tout seuls**. Alors **on a eu, je** fais partie des gens qui ont eu de la chance, de rencontrer des situations, qui font [...] **qu'on** grandit, les voyages à l'étranger, par exemple **tu** parlais de l'Italie, des choses comme ça, mais **je** trouve que ça fait beaucoup grandir de se coltiner avec d'autres personnes. J'ai maintenant une amie chez moi de...et j'adore discuter avec elle,[...]. J'ai découvert des choses comme l'orgueil, mais immense, du Chinois (*Rires*) [...] qui fait que même dans les situations les pires, ils gardent une bonne estime de soi. Et ça je trouve ça génial, quoi. **Je pense** qu'il faut [...] montrer ça par exemple aux Africains, **que c'est indispensable d'être fier de soi**, de ses origines. »

Le *on* collectif singulier se transforme rapidement en *on* collectif pluriel équivalent de *nous* pour être ensuite totalement translaté au *nous*, équivalent exacte de *on* pluriel, employés l'un pour l'autre « nous on n'est pas ». Une fois intégrée cette prise de parole d'un *je* qui s'inclut dans le collectif et qui se protège derrière l'ensemble du groupe représenté par le *on* et le

³³¹ L'évolution des analyses de discours politiques tend à révéler que « les frontières discursives et argumentatives tendent à s'effacer entre les discours politiques d'origines partisans différentes » au profit d'une technicisation et d'une instrumentalisation du discours. Voir en particulier Marchand, P., Monnoyer-Smith, L., « Les discours de "politique générale" française : la fin des clivages idéologiques ? », *Mots*, n° 62, mars 2000, p. 13-31.

nous, le *je* se lance tout seul pour parler en son nom propre : « *on* a eu, *je* fais partie des gens qui ont eu... ». Le glissement dans le même segment de phrase de l'un à l'autre dit bien : ici, je suis obligée de me désolidariser, parce que je passe à un récit de vécu personnel, en l'occurrence *je* parle d'une amie. Ce qui est intéressant, c'est la justification de cette digression personnelle par, non pas un retour au collectif, mais par une extrapolation sur l'impersonnel, pour exprimer la valeur de la richesse individuelle.

Pour Aude l'idée d'un discours unique réellement représentatif du mouvement n'existe pas. Au niveau du contenu, elle pense que le parti des Verts n'est essentiellement, comme on l'a vu, que l'expression d'une « somme d'individualités » qui parlent collectivement par principe dynamique, mais parlent toujours en leur nom propre et que là encore, au-delà de l'individu, les Verts sont la somme des groupes constitués par les groupes de tendances. Cela apparaît également sur le plan énonciatif dans la façon dont Aude effectue un glissement du *on1* collectif représentatif des Verts comme parti politique dans lequel s'inclut le *je1*, à un *je2* énonciateur qui émet avec précaution un jugement « j'ai l'impression », « peut-être que », « je pense que » sur l'élément collectif *on1*, comme individu partie prenante et en même temps observateur périphérique depuis la tendance (ALV) à laquelle elle appartient :

« [...] **On1** est en train de s'institutionnaliser, **on1** est en train justement, il y a une prise de pouvoir, donc une prise d'importance, une distance avec... et **j2**'ai donc l'impression que les choses se normalisent dans le mauvais sens, mais tu aurais interrogé... peut-être que c'est lié à **moi2**, à la tendance à laquelle **j2**'appartiens, parce qu'en ce qui concerne ALV, **je2** pense qu'**on2** est quand même très marqués par une certaine éthique [...] ».

L'énonciateur se reconnaît comme individu, et « Vert » ; mais aussi comme individu de tendance ALV, critique des Verts, au sein des Verts. Ce qui donne un glissement de *je1* énonciateur (qui est absent au niveau du Sa (signifiant) mais contenu dans le Sé1 (signifié) de *on1* (représentant le parti des Verts) s'effectue vers *je2*, toujours énonciateur, (présent aux deux niveaux du Sa et du Sé mais observateur extérieur des choses d'où un phénomène de distanciation), *je2* qui est lui contenu dans *on2* (tendance ALV), lui-même inclus dans *on1* (le parti des Verts dans son ensemble) de façon impliquée. Le *je* a « une impression » au niveau du parti, mais « pense » au niveau de la tendance. La tendance est, au sein du parti, le lieu où l'on peut affirmer le choix de son implication. Comme on le verra adhérer aux *Verdi*, être *Verde*, surgit souvent pour les *Verdi* comme une évidence et une nécessité. Chez les Verts français, où les jeux de tendance sont forts, c'est le fait d'adhérer à une tendance qui permet d'exprimer son choix. Chez les *Verdi*, en revanche, ce jeu de tendances n'existe pas de la

même façon. Il semble qu'il s'exprime plus radicalement par le refus de prendre (Dante) ou reprendre (Luigi) sa carte du parti tout en se considérant et en étant considéré totalement porteur de l'identité *Verde*. Cette parole de Aude est représentative dans la mesure où chaque individu Vert est représentatif individuellement des Verts. Elle dit :

« [...] **Je** pense, tu vois [...] : le nombre de fois où, dans le discours des Verts **on** parle de "**nous** ferons ensemble", "**nous** en déciderons collectivement" et où tu t'aperçois dans la réalité que ça ne se passe pas du tout comme ça. Or [...] plus tu emploies un terme et, souvent, moins tu l'utilises, [...] tu essayes de te persuader que tu l'utilises et que c'est comme ça qu'**on** fonctionne, parce que c'est effectivement comme ça que tu as envie de fonctionner [...] plus tu utilises un mot qui caractérise une action ou un côté des comportements, ou de... qui pourrait tendre à être ce que tu es, ce que tu veux être ou ce que tu veux donner comme image, et moins tu l'es. »

Le consensus est présupposé au moment de la prise de parole et des prises de positions peuvent être affirmées avant d'avoir été effectivement décidées. Aude impute ce type de comportement à ce qui relève de la pragmatique et a été décrit par Austin en premier comme le caractère performatif de l'énonciation : à savoir, que l'actualisation d'un énoncé par la parole à un moment donné le fait être et lui permet, qui plus est, en s'inscrivant dans un certain contexte, de transformer la réalité. Ainsi, il est certain qu'un Vert, parlant du parti à une autre personne en affirmant par exemple « nous ferons ensemble... » n'est pas uniquement le fait de l'auto-persuasion, mais marque aussi la volonté de persuader son interlocuteur de la cohérence du parti et de son esprit collectif. Or, peut-être justement parce que le parti des Verts est effectivement une somme d'individualités, le *nous* comme le *on* sont utilisés dans le but de créer, sur le plan énonciatif, comme pronoms, la cohésion du discours pour le faire exister sur le plan de la réalité selon une visée perlocutoire³³². La recherche de l'effet performatif dans l'affirmation du *je* comme représentant du collectif est donc probablement d'autant plus vraie et marquée chez les Verts que ces derniers ont conscience — ils en retirent même une certaine fierté d'originalité sur le plan politique — d'être avant tout une somme d'individualités craignant la parole dogmatique qui serait certes fédératrice, mais surtout contraignante. Or, le propre du discours Vert est d'accepter sa propre hétérogénéité comme exemplaire de la diversité du vivant, hétérogénéité qui implique la constante remise en cause potentielle face à la contradiction possible apportée par autrui.

³³² On parle de valeur « perlocutoire » dans la théorie des actes de langage. Voir, Austin, J., *op.cit.*

« [...] Ce à quoi toute société humaine a à faire droit, c'est bien pourtant toujours à cet *a priori* indéterminé : l'homme.[...] Le nominalisme de la première personne détermine un site éthique où autrui m'importe, me préoccupe et m'oblige. C'est le sens de la question : qui suis-je pour autrui ? [...] L'altérité est au cœur de l'identité. C'est la raison pour laquelle l'identité est remise en cause par autrui sous quelque espèce qu'il se présente.³³³ »

L'identité du discours Vert se construit sur les bases même d'une contradiction toujours possible et même recherchée. Il n'y a pas de charte de l'être Vert, à laquelle chaque personne désireuse d'adhérer devrait préalablement adhérer, mais une acceptation *a priori* d'autrui comme Vert dès lors qu'il se dit lui-même être Vert. C'est pourquoi l'identité Verte est en constante construction, redéfinition, parce que toujours nécessairement somme d'un *je* plus les *autres*, sans que le *je* ait jamais aucun pouvoir sur l'identité individuelle de « ces autres », qu'il ne peut appréhender que collectivement comme étant les « autres Verts », semblable à lui, en cela. Chaque individu Vert choisit ainsi en disant *nous* et *on* à chaque énonciation, de réaffirmer son adhésion et son engagement dans le discours et se présente comme porteur de ce discours. Le *nous* et le *on* apparaissent essentiellement symboliques de l'engagement militant, car représentatifs de l'adhésion individuelle à l'ensemble du parti comme collectif. C'est également cela qui permet à chacune des personnes interrogées d'avoir un discours auto référent comme étant Vert, sans qu'aucune des personnes interrogées ait jamais essayé de se réfugier derrière les dires de quelqu'un d'autre ou d'une quelconque autorité « Verte ».

³³³ « Autrui dans la pensée des Droits de l'Homme : *a priori* invisible et richesse du visible », p. 23 à 46, in Rey, Jean-François, *Altérités : entre visible et invisible*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 30.

3. *Énonciation et représentation*

« *Le militant est la source de l'autorité.*³³⁴ » (B. Villalba)

Dans le dialogue, et par conséquent dans l'entretien qui n'est qu'une forme particulière de dialogue, la construction référentielle s'opère par différents procédés dont le principal est la représentation implicite ou explicite du *je*. Par le processus d'ostension le locuteur désigne ensuite des objets, des personnes, des moments en référence à la situation réelle d'énonciation, c'est-à-dire celle qui est marquée par des déictiques de coréférence spatio-temporelle (*ici, maintenant, etc.*). La figuration dialogique du locuteur pose et accentue sa relation discursive à son partenaire³³⁵. La négociation de *face*³³⁶ qui intervient entre le chercheur qui, parce qu'il ou elle cherche, pose des questions afin d'obtenir un certain type d'informations, peut susciter soit une attitude favorable de la part de l'interviewé, soit une attitude méfiante, mais jamais défavorable — puisque les personnes ont accepté l'entretien sans y être ni forcées ni poussées — en fonction du type de questions posées. Deux réponses sont alors possibles. Le militant sait qu'il est interrogé : parce qu'il est militant. Cet élément acquis, soit il s'exprime de façon ouverte et personnelle, dans le désir de partager son expérience de militance et ses idées politiques, soit il s'exprime de manière réservée et selon une attitude de retrait qui semble signifier une inquiétude non pas sur ce qu'il ou elle va dire, mais sur « qu'est-ce l'on veut me faire dire ? » où la crainte majeure porterait sur l'idée d'une manipulation possible du dire — et du faire dire. Ces attitudes sont des attitudes *a priori* susceptibles d'évoluer plus moins au cours de l'entretien et qui dépendent des personnes et de tout le contexte *hic* et *nunc* propre à toute énonciation. L'humeur du moment appartient elle aussi au contexte au même titre que le reste. Cette donnée, qui relève beaucoup plus de la psychologie de l'interaction, sera laissée de côté au profit de l'étude du discours personnel correspondant à un certain type de mise en scène du *je*. En tant que militant, chaque locuteur a la possibilité de se positionner soit comme représentant (de) son parti, soit comme individu avant tout. Il tient avant tout un discours de représentation qui correspond de plus près au rôle tenu — au cours de l'entretien même ou dans la vie réelle — par le *je* en tant que représentant et ou représentatif des Verts /*Verdi* toujours individu cependant. Ces deux axes discursifs sont bien entendus entrecroisés et définissent des tendances qui s'observent en fonction de la

³³⁴ Villalba, B., *Thèse, op.cit.*, p. 314.

³³⁵ Blanchet, *op.cit.*, p. 36. Ce qui renvoie à la théorie interactionnelle, voir Kerbrat-Orecchioni, C., *op.cit.*

³³⁶ A laquelle l'on se réfère ici par rapport à la pragmatique du discours ; voir Goffman, E., *op.cit.*

partition « élu » ou « non élu » relativement à l'emploi des pronoms personnels et des spécificités observées pour chaque entretien. On remarque par exemple dans le discours de « représentation » un effacement du *je* au profit d'un discours plus *politique* qui est visible dans les spécificités du vocabulaire en relation avec les thèmes abordés et l'utilisation des pronoms *on*³³⁷ et *nous*, ainsi qu'à la manière d'aborder ces thèmes. Le premier type de discours est celui des élus, soit 9 personnes élues sur 24 entretiens au total pour les Verts : Aude, Catherine, Martin, Vincent, Alexandre, Josiane, Patrick, Aurélia, Pierre et 14 personnes élues sur 20 entretiens pour les *Verdi*, soit : Fernanda, Renato, Alessandro, Clelia, Anna, Laura, Margherita, Dante, Pierluigi, Andrea, Giuseppe, Ferrante, Giovanni)³³⁸ — comparativement aux non élus — occupant donc un poste à responsabilité au sein des Verts ou des *Verdi*. Le propre de l'élu est d'avoir été choisi, désigné, et donc investi par d'autres personnes : l'individu s'efface derrière la fonction de représentation du parti politique dans son ensemble au profit du collectif. Le discours et le lexique sont plus politiques et portent sur les stratégies électorales propres aux préoccupations du moment, période où ont été réalisés les entretiens. Chez les autres locuteurs, non élus, on remarque que, statistiquement, les formes les plus récurrentes correspondent à l'expression d'opinion, d'avis personnel et d'argumentation. L'individualité, le *je* s'exprime plus directement « mon avis » +5, « moi » +4 : discours de militance et de revendication ; discours de démonstration et d'affirmation « donc, ça aussi, en fait, effectivement » (+10). C'est-à-dire qu'il s'agit plus pour eux d'affirmer en tant que *je* au sein des Verts, « voilà ce que *je* pense, et il se trouve que *j'*adhère aux *Verdi* parce que cela est présent chez eux : l'adhésion des non élus est explicite et constitutive d'identité, mais modalisée par la revendication.

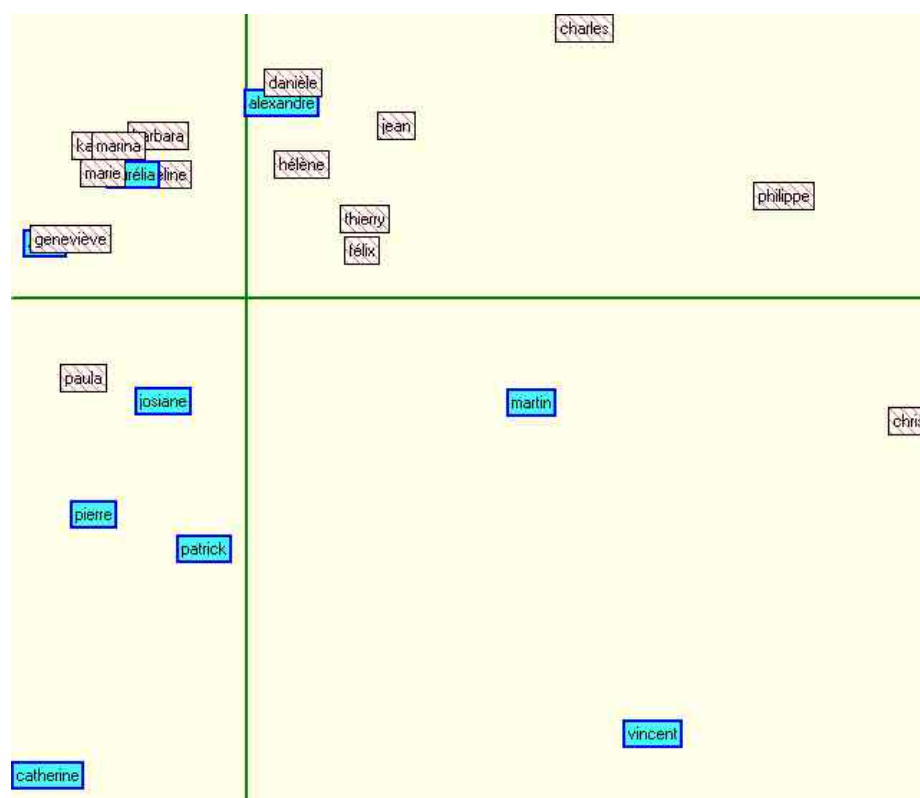
³³⁷ Concernant l'emploi de *on*, on a vu qu'il était spécifique du lexique de Catherine. Cependant, un lancement des spécificités par locuteurs tenant compte de tous les locuteurs élus à l'exception de Catherine montre malgré tout une spécificité de +6 et de rang 8 de « on a ».

³³⁸ On remarquera qu'il y a seulement deux élus nationaux parmi les entretiens italiens, tous les autres élus ayant des mandats de représentation locale, alors que le corpus français comporte 5 entretiens à des élus nationaux et 4 à des élus locaux, ce qui s'explique aussi par le fait que la plupart des entretiens ont été réalisés à la veille des élections municipales en France : plusieurs personnes interrogées comme non élues se sont trouvées ensuite élues aux élections municipales. Par ailleurs, ce relatif déséquilibre entre élus et non élus va plutôt dans le sens d'une confirmation des résultats obtenus, puisqu'il permet de remarquer que la fonction d'élu change, *a priori* le discours — dans la mesure aussi, bien entendu, où cela change la personne- quelle que soit la fonction d'élu, local, national, ou européen, assumée.

Figure n°1 : Analyse factorielle des correspondances et spécificités par élus Français

Corpus : Corpus Français	élus (bleu)/non élus (barrés)	Partition = locuteur
--------------------------	-------------------------------	----------------------

Nombre de parties : 24



Le lancement des spécificités par élus et non élus Vert français (voir ci-dessous³³⁹) donne un aperçu statistique du vocabulaire le plus et le moins employé par les uns et les autres. L'observation des résultats pour les Verts français non élus donne : « ouais, quoi, y a, il y a, effectivement, droits, il y, y a pas, il n'y a pas, des, tu vois, c'est, enfin, politique, n'y a pas, aussi, y, domination, quoi et, lien, d'abord, qu'il y a, chez les, des droits, sans-papiers, papiers, vois, qu'il, c'est une, un parti, etc. ». Les substantifs qui sont les plus spécifiques sont « domination », (« politique » est ici entre parenthèse, car seule une étude poussée en contexte

³³⁹ Les tableaux de spécificités reproduits ici sont partiels. Ils ne reprennent que les formes les plus spécifiques, en positif et en négatif, jusqu'à respectivement +4 et -4 inclus. Pour obtenir une visualisation de la totalité des formes du corpus triées en fonction de leurs spécificités, on se reportera au Cd-rom et à l'utilisation de *Lexico3*.

permettrait de savoir s'il s'agit du substantif ou de l'adjectif), « droits » et « sans-papiers ». En ce qui concerne les élus, les termes arrivant les premiers dans l'ordre des spécificités sont les suivants : « on, on avait, vous, on a, maire, alors, compris, parlement, sujet, boulot, mandat, européen, ton, italiens, es, dis, une liste, aujourd'hui, y compris, pc, liste, nous, élu, temps, ça tu, député, etc. ».

Tableau n°1 : Spécificités du lexique des élus et des non élus dans le corpus français

Corpus : Corpus Français	Tableau des spécificités	Partition = non élu
--------------------------	--------------------------	---------------------

Positives : non élus

Négatives : élus

Forme	Frq.	Fréquence	Coeff.	Forme	Frq.Tot.	Fréquence	Coeff.
ouais	198	167	17	j allais dire	17	2	-4
quoi	429	312	12	voilà et	28	7	-4
y a	1063	710	12	allais dire	17	2	-4
il y a	936	620	10	j	1494	779	-4
effectivement	150	121	10	le	2309	1225	-4
droits	69	62	9	donc on	80	30	-4
il y	1211	782	9	aurait	57	19	-4
y a pas	99	82	8	et on	76	28	-4
il n y a pas	80	68	8	mais enfin	19	3	-4
des	2504	1546	8	on s	75	28	-4
tu vois	211	156	7	dit	307	146	-4
c est	3376	2047	7	fin de	19	3	-4
enfin	444	305	7	le maire	11	0	-4
politique	327	229	7	le pc	23	4	-4
n y a pas	81	68	7	sur	819	419	-4
aussi	554	370	7	plus	829	420	-4
y	1673	1047	7	le président	10	0	-4
domination	21	21	6	bon	613	307	-4
quoi et	54	47	6	etc	229	105	-4
lien	31	29	6	de paris	28	6	-4
qu il y a	203	145	6	mais quand	28	7	-4
chez les	206	148	6	député européen	13	1	-4
des droits	32	30	6	avoir un	23	5	-4
sans-papiers	46	41	6	alors quand	12	1	-4
papiers	53	46	6	avortement	16	2	-4
vois	280	196	6	transports	18	3	-4
qu il	576	377	6	personnel	18	3	-4
c est une	154	111	5	waechter	29	7	-4
un parti	72	57	5	la ville	26	5	-4
a pas	206	145	5	élue	39	11	-4
10e	19	19	5	en fin de	10	0	-4
existe	46	39	5	avait plus	12	1	-4

un lien	18	18	5	ministre	16	2	-4
chez	273	187	5	productivisme	13	1	-4
c	3797	2278	5	face	28	7	-4
en fait	196	138	5	par ailleurs	17	2	-4
verts	769	489	5	agriculture	19	3	-4
qu il y	298	205	5	présenter	20	3	-4
ça aussi	18	18	5	dois	21	4	-4
donc	1411	870	5	globale	20	3	-4
dans	1219	760	5	l espace	14	1	-4
pratiques	37	33	5	députés	25	5	-4
et tout	85	66	5	sujets	27	6	-4
oui	535	346	5	au parlement	16	2	-4
mon avis	17	17	5	deuxième	24	5	-4
éducation	43	37	5	se présenter	10	0	-4
souviens	21	19	4	aime	43	13	-4
martin	13	13	4	ps	49	15	-4
met	13	13	4	ville	41	12	-4
moi c	67	51	4	parler	45	13	-4
et que et	15	15	4	tu es	69	24	-4
c est aussi	75	56	4	on avait fait	12	1	-4
à lille	13	13	4	chez moi	16	2	-4
qui n ont pas	18	17	4	la chance	10	0	-4
il n y a	120	85	4	touche	12	1	-4
lesbiennes	15	15	4	on était	69	25	-4
nature	68	52	4	évidemment	51	17	-4
lille	14	14	4	hui	68	22	-5
à travers	17	16	4	il est	111	40	-5
une commission	13	13	4	aujourd	68	22	-5
religion	54	43	4	psu	22	3	-5
chez les verts	179	126	4	qu on avait	13	0	-5
immigration	56	45	4	rires	65	21	-5
je pense	303	199	4	créé	24	4	-5
et que	151	106	4	député	26	4	-5
questions	75	57	4	ça tu	18	2	-5
à mon avis	16	16	4	élu	32	7	-5
bosnie	13	13	4	temps	330	152	-5
travers	20	19	4	nous	346	159	-5
rouen	14	14	4	liste	93	34	-5
et tout ça	36	30	4	pc	35	7	-5
vachement	69	54	4	y compris	56	17	-5
droits de l homme	32	27	4	aujourd hui	68	22	-5
est une	190	132	4	une liste	15	1	-5
individu	26	23	4	dis	121	45	-5
dans les	178	125	4	es	93	33	-5
est vachement	18	17	4	italiens	20	1	-6
respect	22	20	4	ton	37	7	-6
pense	333	218	4	européen	42	9	-6
non non	78	58	4	mandat	33	5	-6

droits de	34	29	4	boulot	71	20	-6
le 10e	14	14	4	sujet	35	6	-6
la politique c est	13	13	4	parlement	26	3	-6
les verts	418	269	4	compris	76	21	-7
moi	819	509	4	alors	544	248	-7
non	555	352	4	maire	33	4	-7
dans l	83	62	4	on a	407	175	-8
ce qui est	78	58	4	vous	101	27	-9
jean	24	22	4	on avait	78	18	-9
commission immigration	19	18	4	on	2321	1139	-14
fonctionnement	21	19	4				
église	21	19	4				
les droits	27	24	4				
engagement	35	29	4				
l homme	58	46	4				
les droits de	17	16	4				
est aussi	86	64	4				
de l homme	35	29	4				
qui	2365	1421	4				
de base	15	15	4				
avis	21	20	4				
capitalisme	21	20	4				
a une	127	90	4				
la commission	18	17	4				
pour le coup	13	13	4				

Ces observations relatives à l'énonciation semblent confirmer certains des présupposés relatifs à la loi de Michels sur l'oligarchisation. La tendance innée des partis à l'oligarchisation est également le fait d'une prise de conscience personnelle de la part des leaders d'être des leaders³⁴⁰. En effet, bien que les questions posées soient les mêmes, les élus se situent d'emblée et spontanément comme représentants du parti et investis d'une responsabilité qu'ils cherchent éventuellement à expliquer, mais sous la forme d'une justification, type parcours de combattant, plus que d'un point de vue directement lié à leur personnalité individuelle. Parfois, même, la construction politique de la personne devient première et passe devant l'élément individuel. Cela est particulièrement visible chez des locuteurs tels que Vincent, Martin ou Catherine.

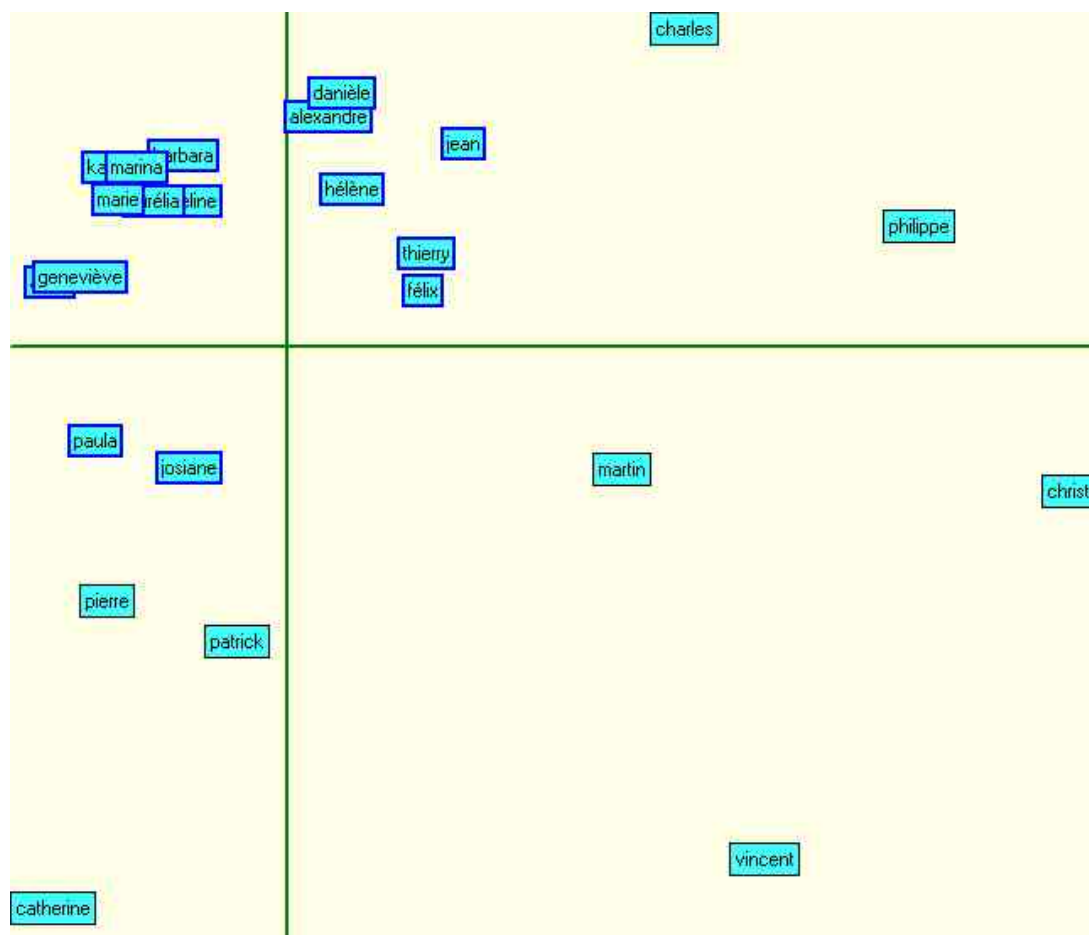
³⁴⁰ Voir Partie I, chapitre 3.

4. Définition de deux types de discours

L'analyse factorielle des correspondances lancée sur tous les entretiens fait apparaître le regroupement statistique *naturel* de certains entretiens comparés à d'autres, c'est-à-dire non déterminés par une partition particulière, mais uniquement par l'utilisation d'un même lexique et de formes identiques. (Voir figure ci-dessous).

Figure n°2 : Analyse factorielle des correspondances – locuteurs Français

Corpus : Corpus Français	15 parties sélectionnées sur 24	Partition = locuteur
--------------------------	---------------------------------	----------------------



Afin de voir quelles sont les caractéristiques lexicales selon lesquelles ces regroupements sont effectués par *Lexico3*, on sélectionne les entretiens les plus proches les uns des autres (voir rectangles surlignés ci-dessus) afin de lancer une analyse des spécificités sur le groupe de locuteurs sélectionnés, à savoir : Alexandre, Aude, Aurélia, Barbara, Danièle, Félix, Geneviève, Hélène, Jean, Josiane, Karine, Marie, Marina, Paula, Thierry. Les résultats, qui sont toujours reproduits partiellement et uniquement pour les spécificités de rang -4 et moins et de rang +4 et plus, donnent le tableau 2, ci-dessous :

Tableau n°2 : Spécificités par locuteurs pour 15 parties sélectionnées

Corpus : Corpus Français	Spécificités	Partition = locuteur
--------------------------	--------------	----------------------

Parties sélectionnées : Alexandre, Aude, Aurélia, Barbara, Danièle, Félix, Geneviève, Hélène, Jean, Josiane, Karine, Marie, Marina, Paula, Thierry

Forme	Frq. Tot.	Fréquence	Coeff.	Forme	Frq. Tot.	Fréquence	Coeff.
je	3072	2302	37	gouvernement	18	4	-4
vois	280	249	21	la chance	10	1	-4
tu vois	211	194	20	états	20	5	-4
peu	507	416	18	de	4663	2894	-4
trouve	176	161	17	textes	26	8	-4
quoi	429	353	16	ouvrier	15	3	-4
je trouve	149	138	16	eu la	18	4	-4
ça	2158	1549	14	le pc	23	7	-4
un peu	330	274	14	maire	33	11	-4
me	556	437	13	députés	25	8	-4
je veux dire	115	107	13	parti	206	108	-4
veux dire	118	109	12	écologiste	32	11	-4
trouve que	65	64	11	alors quand	12	2	-4
tu	977	726	11	35	16	3	-4
petit peu	92	86	11	liberté	15	3	-4
je veux	148	129	10	un type	11	1	-4
m	353	280	10	politique donc	10	1	-4
veux	225	188	10	présenter	20	5	-4
je trouve que	57	56	10	connu	17	4	-4
ai	1010	742	10	le maire	11	1	-4
un petit peu	88	82	10	au	801	467	-4
que je	379	297	9	contre	169	88	-4
impression	57	55	9	ce que c	35	12	-4
effectivement	150	128	9	est à	295	163	-4
l impression	53	52	9	immigrés	24	7	-4
suis	641	475	8	syndicaliste	11	1	-4

je dirais	59	56	8	italie	19	4	-4
j	1494	1059	8	ce que c est	32	11	-4
j ai	866	631	8	c est à dire	246	130	-4
je ne	336	264	8	c est à	276	151	-4
je me	221	180	8	l écologie	32	11	-4
comme ça	162	135	8	sa	70	30	-4
un petit	118	101	7	production	11	1	-4
choses	263	208	7	il est	111	53	-4
je me suis	111	93	6	minoritaire	11	1	-4
me suis	115	96	6	l ensemble	29	9	-4
l impression que	27	27	6	régionale	10	1	-4
impression que	27	27	6	et le	59	25	-4
quoi et	54	49	6	l homme	58	23	-4
ouais	198	157	6	qu on avait	13	2	-4
dirais	65	58	6	états unis	14	2	-4
y a	1063	751	6	est à dire	246	130	-4
les choses	61	55	6	parlement	14	2	-4
mais je	128	107	6	contacts	10	1	-4
et tout	85	73	6	communisme	10	1	-4
je me suis dit	36	34	5	européennes	19	4	-4
valeurs	45	41	5	de l extrême	12	2	-4
elles	96	81	5	de l homme	35	12	-4
j ai l impression	26	26	5	j allais	21	5	-4
trouve que c est	26	26	5	cela	11	1	-4
ai l impression	26	26	5	on l	28	9	-4
que j ai	132	107	5	les luttes	12	2	-4
dans un	98	81	5	revenu	13	2	-4
trucs	106	87	5	armée	12	2	-4
un	2261	1544	5	86	18	4	-4
y	1673	1156	5	est ce	238	128	-4
m a	109	90	5	nucléaire	36	12	-4
machin	50	45	5	vie quotidienne	13	2	-4
je trouve que c est	23	23	5	se présenter	10	1	-4
coup	87	73	5	la gauche	43	16	-4
base	34	32	5	la société	63	27	-4
n y a	122	99	5	autonomie	18	4	-4
faut	346	258	5	classe	18	4	-4
n y a pas	81	69	5	plutôt	104	48	-4
je trouve qu	22	22	5	du psu	10	1	-4
de paris	28	27	5	projet	22	6	-4
paris	110	90	5	à l	307	169	-4
femmes	215	166	5	à travers	17	4	-4
il faut	299	224	5	américains	11	1	-4
il n y a pas	80	68	5	en tant	68	29	-4
il n y a	120	97	5	notre	90	41	-4
et puis	385	281	4	cumuler	12	2	-4
et ça	79	64	4	contrat	12	2	-4
ai l	27	26	4	à dire	263	144	-4

des	2504	1698	4	société	87	39	-4
n ai	52	45	4	française	21	5	-4
ce qui est	78	64	4	différences	10	0	-5
que j	245	185	4	35 heures	15	2	-5
vachement	69	58	4	quotidienne	18	3	-5
j ai l	27	26	4	que l	103	47	-5
il y	1211	839	4	député européen	13	1	-5
il y a	936	650	4	allais dire	17	2	-5
je ne sais	120	96	4	le président	10	0	-5
qui m	80	67	4	wachter	29	8	-5
il n y	180	138	4	droits	69	28	-5
des fois	49	42	4	pc	35	10	-5
genre	37	33	4	est ce que c est	27	7	-5
je suis	462	332	4	sud	41	14	-5
espèce	39	35	4	courant	33	10	-5
je ne sais pas	106	86	4	de la société	31	9	-5
tout	766	537	4	est le	168	82	-5
y a pas	99	81	4	en fin de	10	0	-5
je crois que c	36	32	4	cumul	12	1	-5
d une certaine	27	25	4	c est le	148	72	-5
je n ai	51	44	4	au parlement	16	2	-5
ça je	64	54	4	on est tous	12	1	-5
un peu de	25	24	4	productivisme	13	1	-5
ça m	66	56	4	vous	101	44	-5
je n	92	75	4	de l extrême	10	0	-5
intéressent	16	16	4	j allais dire	17	2	-5
trouve qu	24	23	4	temps de	27	7	-5
que	3424	2295	4	tradition	18	3	-5
partage	16	16	4	ps	49	17	-5
enfin tu vois	23	22	4	une liste	15	2	-5
quoi je	28	26	4	autonome	16	2	-5
vélo	16	16	4	ministre	16	2	-5
grand chose	17	17	4	forces	16	2	-5
espèce de	36	32	4	communauté	16	2	-5
puis	402	290	4	on avait	78	33	-5
bio	17	17	4	compris	76	29	-6
façon de	26	25	4	évidemment	51	16	-6
simple	17	17	4	député	26	5	-6
fasse	17	17	4	fin de	19	2	-6
même si	79	66	4	de l	388	208	-6
n y	209	159	4	donc	1411	823	-6
de choses	46	40	4	psu	22	3	-6
de trucs	22	21	4	le parti	38	11	-6
est un peu	47	41	4	le capitalisme	15	1	-6
				du	923	529	-6
				verts	769	431	-6
				parti socialiste	22	3	-6
				combat	27	6	-6

				agriculture	19	1	-7
				y compris	56	18	-7
				la	2761	1652	-7
				mandat	33	7	-7
				italiens	20	2	-7
				de la	558	303	-7
				l écologie	134	57	-7
				européen	42	9	-8
				parlement	26	3	-8
				extrême	35	6	-8
				l extrême	23	2	-8
				aujourd'hui	68	21	-8
				les verts	418	214	-8
				démocratie	40	9	-8
				français	49	13	-8
				socialiste	25	3	-8
				aujourd	68	21	-8
				hui	68	21	-8
				capitalisme	21	1	-8
				écologie	182	78	-9
				extrême gauche	26	2	-9
				l extrême gauche	18	0	-9
				gauche	135	49	-11
				on	2321	1334	-12
				l	1914	1075	-14
				le	2309	1303	-16

Suivant les résultats obtenus lors de la comparaison entre discours d'élus et discours de non élus, deux types d'entretiens distincts se dessinent, mais qui dépassent cette simple distinction. D'un côté se délimite un groupe d'interlocuteurs dont le discours est réellement caractérisé par les marques de l'énonciation et la présence d'un *je* et d'un *tu* en situation d'interlocution. Il s'agit d'un discours essentiellement déictique et personnalisé où l'on note également la récurrence du pronom démonstratif « ça » ainsi que la récurrence de verbes d'opinion, de termes modalisateurs : « je trouve », « je pense », « j'ai l'impression ». En revanche, de l'autre côté (voir les spécificités négatives ci-dessous) se dessine un discours essentiellement marqué par la présence de déterminants et de substantifs étroitement liés aux champs sémantiques de la politique et des idées politiques « gauche, extrême gauche, écologie, capitalisme, socialiste, démocratie, vert, député, communauté, ministre », etc. avec cependant une marque déictique spécifique qui est : « aujourd'hui ». Ainsi cette mise en regard du lexique donne-t-elle l'impression que l'on aurait d'un côté des locuteurs qui sont

dans un discours où leur pensée s'élabore au cours de l'entretien, qui nécessite à la fois l'extériorisation et la prise à témoin d'autrui. Ici le *tu* de l'interlocution, leur permet de s'exprimer, de s'identifier à travers un questionnement inhabituel par lequel ils s'éclairent eux-mêmes. C'est un discours réfléchissant. Marina explique comment c'est par la formulation même de ses idées qu'elle parvient à les appréhender :

« [...] Je me souviens, mon père quand il bossait, bossait par rapport à [...] une peur de demander et de tout ça. Donc, peut-être qu'effectivement le fait de me retrouver dans un groupe demandeur, ça m'offre autre chose [...]. **Je ne l'avais jamais vu sous cet aspect, donc je le découvre en te le disant.**[...] »

Les locuteurs de ce premier groupe d'entretien, semblent plus réfléchir sur leur engagement personnel relativement à qui ils sont, et donc dans un espace temps qui est plutôt représenté par *la vie entière de chacun jusqu'à aujourd'hui*, avec une absence remarquable de tout déictique spatial ou temporel parmi les vocables les plus spécifiques. De l'autre côté, il semblerait que le groupe constitué par les autres locuteurs offre une réflexion plus politique en général et, au niveau du parti *au moment de l'énonciation*, donc inscrit dans le temps comme discours politique de circonstances. C'est un discours que l'on peut caractériser à l'inverse comme développé dans le temps et qui fait un état des lieux par rapport à « aujourd'hui » — soit le moment de l'énonciation — en réfléchissant sur le parti en général plus que sur l'engagement personnel dans le parti. Dans ce cadre, les locuteurs se mettent *a priori* en position spontanée de représentation du parti à travers leurs discours. Ils parlent de choses déterminées (le, l', de la, la) et en tant que *on* collectif auquel ils adhèrent et qui est ici le principal sujet récurrent.

D'après la recherche effectuée par Pascal Marchand sur le discours des militants socialistes, plus le discours est engagé (le discours des élus en particulier), moins il y a de *je* et de verbe d'opinion³⁴¹. Ces remarques se vérifient ici aussi puisque l'on trouve effectivement, statistiquement, dans le groupe défini ci-dessus comme porteur du discours collectif, les cinq élus nationaux interrogés, soit quatre députés européens et un à l'Assemblée nationale. On vérifie cela aussi en lançant une deuxième analyse factorielle des correspondances par locuteurs qui, celle-ci, exclut Josiane (élue européenne) du regroupement à la limite duquel elle se trouve. Les résultats présentés ci-dessous (figure 3 et Tableau 2) donnent peu de variations remarquables mais les variations confirment ces données. Pour le groupe

³⁴¹ Marchand, P., *L'Analyse du Discours Assisté par Ordinateur*, Paris, Armand Colin, 1998, p. 98-100.

sélectionné (militants + deux élus locaux) « tu » apparaît en rang 7 au lieu de 14 avec une spécificité de 16 au lieu de 11 et le vocable « femmes » apparaît beaucoup plus haut avec une spécificité de 6 au lieu de 5. La suppression de l'entretien de l'une des élues européennes qui se trouve à la frontière des deux groupes a donc pour effet de renforcer la dimension de l'interlocution et de faire émerger comme caractéristique une thématique centrale des Verts — les femmes. Pour les spécificités négatives, c'est-à-dire correspondant aux spécificités positives du groupe non sélectionné (militants+élus), on remarque que *on* passe au premier rang avec une spécificité de +15 au lieu de + 12 au troisième rang, suivi des déterminants ; le déterminant féminin « la » remonte de plusieurs rangs avec une spécificité de +9 au lieu de +7, puis on retrouve la « gauche » et « l'extrême gauche », immédiatement suivi du déictique « aujourd'hui » qui remonte donc lui aussi de +8 à + 11, et se situe alors avant « écologie, évidemment, capitalisme, l'extrême gauche, on a, français, parlement, socialiste, l'écologie, européen, démocratie, agriculture, mandat, etc. ». Ce sont donc le *hic et nunc* — la dimension contemporaine et historique du discours — qui se trouvent renforcés, ainsi que la marque de la prise en charge collective du discours marqué par le *on*. Ce dont l'on déduira qu'il y a bien une conscience représentative de parti propre et caractéristique d'un discours, néanmoins personnel, des élus.

Figure n°3 : Analyse factorielle des correspondances – locuteurs Français

Corpus : Corpus Français	14 parties sur 24	Partition = locuteur
--------------------------	-------------------	----------------------

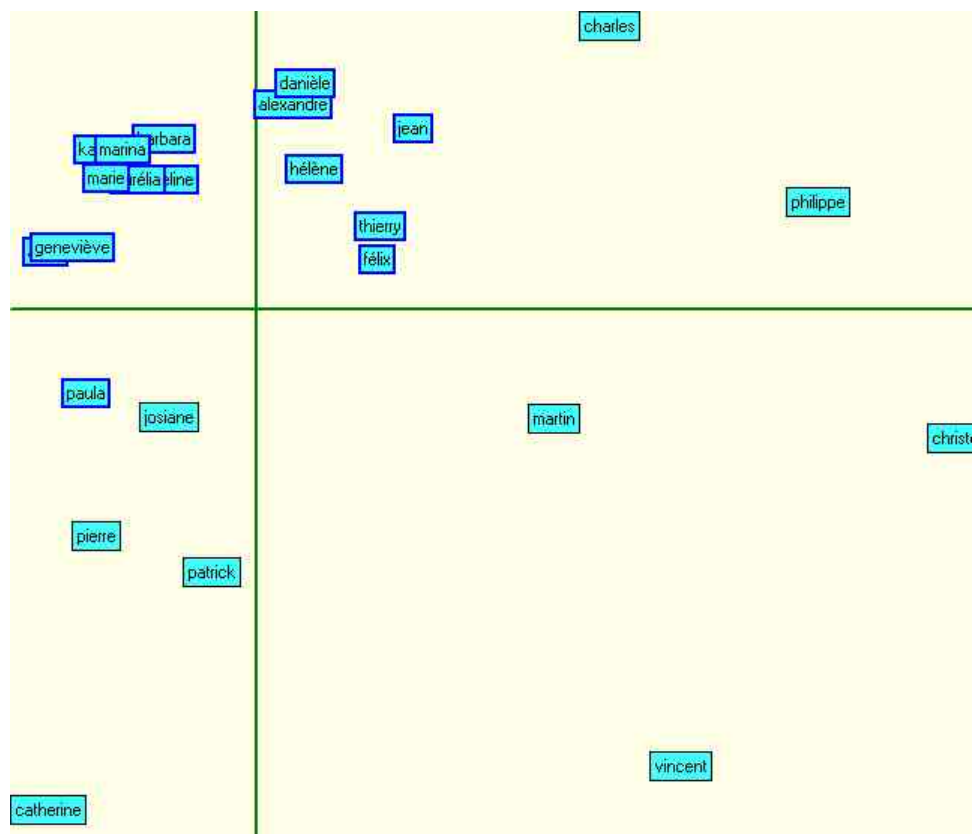


Tableau n°3 : Spécificités par locuteurs pour 14 parties sélectionnées

Corpus : Corpus Français	Spécificités	Partition= locuteur
--------------------------	--------------	---------------------

Parties sélectionnées : Alexandre, Aude, Aurélia, Barbara, Danièle, Félix,
Geneviève, Hélène, Jean, Karine, Marie, Marina, Paula, Thierry

Forme	Frq. Tot.	Fréquence	Coeff.	Forme	Frq. Tot.	Fréquence	Coeff.
je	3072	2193	33	eu la	18	4	-4
tu vois	211	194	24	plutôt	104	45	-4
vois	280	248	24	tradition	18	3	-4
quoi	429	346	18	d ailleurs	61	24	-4
trouve	176	159	18	j allais	21	5	-4
je trouve	149	136	17	temps de	27	7	-4
tu	977	719	16	notre	90	39	-4
me	556	425	14	35	16	3	-4
ça	2158	1478	13	le maire	11	1	-4
trouve que	65	64	13	société	87	38	-4
peu	507	386	13	verts	769	420	-4
je veux dire	115	104	12	c est le	148	70	-4
veux dire	118	106	12	l ensemble des	17	3	-4
m	353	274	11	l espace	14	2	-4
je trouve que	57	56	11	ensemble des	17	3	-4
veux	225	184	11	du	923	512	-4
je ne	336	260	10	états unis	14	2	-4
petit peu	92	83	10	35 heures	15	2	-4
effectivement	150	126	10	de	4663	2748	-4
un petit peu	88	80	10	un type	11	1	-4
je veux	148	125	10	parlement	14	2	-4
que je	379	285	9	et donc c est	11	1	-4
je me	221	174	8	qu on avait	13	2	-4
ai	1010	702	8	parti	206	101	-4
j	1494	1011	8	de la société	31	9	-4
choses	263	203	8	le pc	23	6	-4
un peu	330	248	8	de la gauche	18	4	-4
impression	57	53	8	vie quotidienne	13	2	-4
l impression	53	50	8	et donc c	14	2	-4
elles	96	81	7	nous	346	182	-4
un petit	118	98	7	l homme	58	22	-4
comme ça	162	128	7	et le	59	23	-4
les choses	61	55	7	c est à dire	246	126	-4
ouais	198	155	7	française	21	5	-4
j ai	866	601	7	ce que c est	32	10	-4
femmes	215	164	6	autonomie	18	4	-4
je ne sais pas	106	86	6	il est	111	49	-4
m a	109	90	6	ce que c	35	11	-4

je ne sais	120	96	6	européennes	19	4	-4
trouve que c est	26	26	6	est à dire	246	126	-4
mais je	128	103	6	classe	18	4	-4
suis	641	450	6	immigrés	24	6	-4
n y a pas	81	68	6	italie	19	4	-4
paris	110	88	5	minoritaire	11	1	-4
ai l impression	26	25	5	86	18	4	-4
j ai l impression	26	25	5	ps	49	17	-4
vachement	69	58	5	écologiste	32	10	-4
coup	87	70	5	face	28	8	-4
de paris	28	27	5	production	11	1	-4
quoi et	54	47	5	sud	41	14	-4
y a	1063	714	5	culture	69	29	-4
y a pas	99	80	5	cela	11	1	-4
et tout	85	70	5	droits	69	28	-4
façon de	26	25	5	courant	33	10	-4
que j	245	179	5	gouvernement	18	4	-4
je trouve que c	23	23	5	est le	168	79	-4
je dirais	59	51	5	quotidienne	18	3	-4
des	2504	1624	5	sa	70	28	-4
qui m	80	67	5	la gauche	43	15	-4
je trouve qu	22	22	5	alors quand	12	1	-4
que j ai	132	104	5	on est tous	12	1	-4
je me suis	111	89	5	on a fait	25	7	-4
il n y a pas	80	67	5	cumul	12	1	-4
me suis	115	92	5	députés	25	6	-4
ça m	66	56	5	avait plus	12	1	-4
ai l	27	25	4	syndicaliste	11	1	-4
de base	15	15	4	espace	29	8	-4
valeurs	45	39	4	allais dire	17	2	-5
les autres	81	64	4	les verts	418	213	-5
j ai l	27	25	4	député	26	5	-5
je pense	303	212	4	pc	35	9	-5
me souviens	20	19	4	donc	1411	794	-5
parlé	20	19	4	forces	16	2	-5
éducation	43	37	4	productivisme	13	1	-5
bio	17	17	4	député européen	13	1	-5
base	34	30	4	en fin de	10	0	-5
chiche	20	19	4	alors	544	284	-5
enfin tu	26	24	4	ministre	16	2	-5
parents	37	32	4	nucléaire	36	9	-5
espèce	39	34	4	une liste	15	1	-5
ce que j	40	34	4	autonome	16	2	-5
fonctionnement	21	20	4	de l extrême	12	0	-5
peut être	222	160	4	le capitalisme	15	1	-5
intéressant	58	47	4	de l extrême	10	0	-5
enfin tu vois	23	22	4	on avait	78	30	-5
ce qui est	78	63	4	waechter	29	6	-5

souviens	21	20	4	est ce que c est	27	6	-5
je crois que c	35	31	4	y compris	56	18	-5
loin	45	38	4	le parti	38	11	-5
pour l instant	26	24	4	revenu	13	1	-5
dirais	65	53	4	de la	558	292	-5
je me suis dit	36	32	4	communauté	16	2	-5
je crois que c	36	32	4	j allais dire	17	2	-5
je n	92	71	4	combat	27	6	-5
il y a	936	621	4	au parlement	16	2	-5
ça je	64	52	4	différences	10	0	-5
instant	29	26	4	compris	76	28	-5
aussi	554	375	4	le président	10	0	-5
il y	1211	796	4	de l	388	197	-5
vélo	16	16	4	fin de	19	2	-6
il faut	299	213	4	parti socialiste	22	3	-6
lesbiennes	15	15	4	psu	22	3	-6
même si	79	63	4	italiens	20	2	-6
sais	244	173	4	que l	103	40	-6
que c est	338	237	4	vous	101	38	-6
que c est des	15	15	4	mandat	33	7	-6
pas	2619	1689	4	l ensemble	29	4	-7
que	3424	2198	4	agriculture	19	1	-7
a pas	206	150	4	démocratie	40	9	-7
impression que	27	25	4	européen	42	9	-7
tout	766	517	4	l écologie	134	52	-7
un groupe	30	27	4	socialiste	25	3	-7
y	1673	1094	4	parlement	26	3	-7
que c	387	269	4	français	49	13	-7
trucs	106	82	4	on a	407	200	-7
des fois	49	42	4	l extrême gauche	18	0	-8
que tu	136	102	4	capitalisme	21	1	-8
l impression	27	25	4	évidemment	51	10	-9
une espèce	26	24	4	écologie	182	73	-9
ai pas	109	83	4	aujourd'hui	68	17	-9
et ça	79	62	4	aujourd	68	17	-9
une espèce de	25	23	4	hui	68	17	-9
tu veux	69	55	4	la	2761	1538	-9
partage	16	16	4	l extrême	23	0	-10
trouve qu	24	23	4	extrême gauche	26	1	-10
				extrême	35	3	-10
				gauche	135	46	-10
				l	1914	1025	-12
				le	2309	1248	-13
				on	2321	1236	-15

Cependant, plus qu'une division entre discours engagé et discours d'opinion, il semble plus approprié de faire une distinction entre un discours qui se veut représentatif des idées, de la pensée Verte et un discours qui expose un mode d'être Vert. En d'autres termes, la différence entre les deux types de discours consiste plutôt d'un côté à parler des Verts et à expliquer qui ils sont, leurs modes de fonctionnement, etc. et de l'autre à montrer que l'on est Vert, selon un discours que l'on dira plus ou moins de justification. Bien qu'il y ait effectivement au niveau de l'énonciation, deux discours distincts dont l'un est plus centré et impliqué au niveau de la représentation politique et l'autre plus personnel, cette division est cependant dépassée chez les Verts dans la mesure où on retrouve les deux élus locaux, Aude et Alexandre, dans le groupe des militants porteurs du *je* et des verbes d'opinion. Ce qui pourrait aussi signifier que le niveau local reste proche de la parole militante, alors que les élus au niveau national ou européen ont un autre discours ou en changent³⁴². Cette division se trouve aussi dépassée dans le sens où certains militants non élus tiennent le même type de discours que les élus (Christophe, Philippe, Charles). Il pourrait donc y avoir plutôt, chez les Verts, au vu des résultats obtenus sur cet échantillon, une perméabilité de la notion habituelle de représentant du discours politique qui n'est pas systématiquement associée au statut d' élu et qui concorde avec l'idée Verte selon laquelle chaque Vert est représentatif des Verts en tant qu'individu. Plus que d'une binarité entre un discours d'élus et un discours de militants, on parlera plus volontiers ici d'une binarité entre un discours individuel — d' élu ou non — qui se positionne, sur le plan énonciatif, comme représentant du parti, à titre collectif, et un discours individuel majoritairement de non élus, mais pas exclusivement, qui se positionne comme ayant une vision personnelle et un vécu personnel de sa participation partisane et représentative en tant qu'individu. La différence porterait donc plutôt non pas sur l'engagement lui-même d'un point de vue qui serait objectif, mais sur les représentations que chacun a de son propre engagement.

En ce qui concerne cette définition d'un discours distancé par rapport à un discours impliqué, on peut, sans en tirer de conclusions hâtives, mettre en regard quelques autres éléments qui tendent à signifier que la distanciation du discours est un fait purement rhétorique, une intellectualisation du discours, opérée plus systématiquement par les locuteurs ayant reçu un certain type d'éducation ou ayant eu un certain type de parcours personnel. Sont ainsi

³⁴² Ce type de résultats ne ferait une fois de plus que confirmer la loi d'airain sur l'oligarchie, mise en évidence par Michels : plus les élus ont de pouvoir (plus ils montent en grade), plus ils s'éloignent de ceux qu'ils représentent.

rassemblés dans le groupe des locuteurs soutenant le discours de la *non personne* — qui se trouve être aussi le plus marqué idéologiquement à gauche — les locuteurs se revendiquant clairement comme provenant de la gauche, voire de l'extrême gauche, c'est-à-dire ayant eu avant d'entrer chez les Verts, un engagement politique préalable dans un autre parti de gauche : socialiste pour Christophe et Martin, à la GOP³⁴³ pour Vincent. Par ailleurs, Félix est lié à Martin, avec lequel il travaille depuis plusieurs années et Hélène explique avoir voulu « s'engager à gauche » avant son entrée chez les Verts. Cette rupture énonciative du corpus suscite deux autres remarques : du point de vue professionnel, le groupe *non personne* rassemble également les trois seuls locuteurs journalistes (Hélène, Jean, Martin) auxquels peut être ajouté Thierry qui fait de la radio, avec les trois seuls locuteurs universitaires (Philippe, Félix, Vincent) ; en ce qui concerne les valeurs, tous les locuteurs protestants se trouvent dans ce groupe (Hélène, Jean, Danièle) moins Patrick, qui se situe de l'autre côté de l'axe, mais juste à la limite, ainsi que Martin, qui revendique les influences protestantes de Jacques Ellul et Bernard Charbonneau sans affirmer être lui-même protestant. L'énonciation de la *non personne* et de la revendication de droits pourrait donc être également liée à un certain ensemble de valeurs et une démarche intellectuelle particulière. Les universitaires et les journalistes, en particulier, doivent mettre en scène leur parole. La parole de l'altérité est mise en scène ici, plus que l'altérité n'est mise en scène directement. Cette remarque est corrélée par le fait que Christophe est comédien, Charles traducteur, et Alexandre principal candidat aux élections municipales — au titre de quoi il se doit d'avoir un discours construit. Le discours ne peut être abstrait totalement de la personne ; il se construit également en fonction de certains paramètres relevant de champs extra linguistiques et probablement aussi extra énonciatifs. Enfin, la question peut être soulevée de savoir si le souci de rendre la revendication légitime parce qu'objective implique que la revendication de droits pour la personne, pour *l'autre* dominé, marginalisé, passe par l'extériorisation et la désolidarisation personnelle.

³⁴³ La GOP : la gauche ouvrière prolétaire.

C – L'énonciation dans le corpus italien

1. L'expression du pronom personnel

La langue italienne n'exprime normalement pas les pronoms personnels, qui sont morphologiquement contenus (pour tous les verbes) dans la désinence verbale de chaque conjugaison. Soit la conjugaison du verbe être (*essere*) et du verbe chanter (*cantare*) au présent de l'indicatif :

1 ^{ère}	son-o cant-o	(io) /je
2 ^e	se-i cant- i	(tu) /tu
3 ^e	è cant-a	(lui, lei) / lui, elle
1 ^{ère} pluriel	s-iamo cant-iamo	(noi) / nous
2 ^e pluriel	si-ete cant-ate	(voi) / vous
3 ^e pluriel	s-ono cant-ano	(loro)/ ils, elles

Aussi, le fait que les pronoms apparaissent dans le discours, induit un effet d'insistance qui n'équivaut pas cependant à l'effet redondant et renforcé du « moi je » ou « toi tu » français, mais apparaît comme un phénomène plus naturel. On remarquera que cette tendance au renforcement par l'expression du pronom est plus marqué en italien à l'oral qu'à l'écrit. La recherche des concordances de « *io* » dans le corpus italien, donne 863 occurrences de « *io* », auxquelles il faut rajouter les marques complément du pronom personnel de la première personne, en particulier « *mi, me, m'* ». Cette représentation explicite de la première personne du singulier est remarquable, car comme cela vient d'être dit, elle n'est normalement pas exprimée en italien. Le fait qu'elle le soit relève de la situation particulière de l'entretien dans laquelle l'énonciateur est conduit à accentuer la modalisation de son discours et à affirmer,

plus qu'ailleurs, les objets du discours dans une temporalité qui réfère à l'« ego », centre de l'énonciation en même temps qu'il traduit son attitude, son opinion et sa position à l'égard de ce qu'il énonce et de son interlocuteur. Il en est de même pour l'expression des autres pronoms, et donc en particulier de la deuxième personne du singulier, dont on trouve 138 occurrences dans le corpus italien. Cet emploi récurrent de « io » équivaut à un discours d'individus, où la narration d'expériences personnelles et l'affirmation du locuteur en général est caractérisante et caractérisée par rapport aux « autres ». On comptabilise en revanche seulement 138 « tu » et 12 « voi », avec un pic de « voi » chez Luigi, ce qui peut s'interpréter comme une manière de se démarquer des *Verdi*, dont il a fait partie, mais dont il cherche à se désolidariser à présent, y compris dans son discours.

2. Discours de représentation et discours individuel

Du fait de cette différence quant à l'expression des pronoms dans les deux langues, il est difficile d'effectuer exactement le même type d'analyse du corpus. Néanmoins, étant donné que *Lexico3* permet de mesurer les emplois des formes proportionnellement à l'ensemble du corpus, vérifier l'emploi des pronoms exprimés dans le corpus italien reste assez pertinent. On ne pourra cependant pas en tirer de conclusions définitives du même ordre que celles déduites des résultats obtenus pour le corpus français du fait que sont ignorées, par le seul comptage des pronoms explicitement exprimés, toutes les formes verbales morphologiquement porteuses de la personne. Il est en effet tout aussi grammaticalement correct de dire en italien : « *io sono andato* » que « *sono andato* » alors que le français ne peut en aucun cas dire « *suis allé » en faisant l'économie du « je ». Plus que l'énonciation *stricto sensu*, c'est donc plus exactement l'expression spécifique des pronoms qui est ici étudiée. Pour ce qui est du calcul de la spécificité du vocabulaire en fonction de la position d'élus ou de non élus, on obtient ère suivante :

Figure n°4 : Analyse factorielle des correspondances – élus Italiens

Corpus : Corpus Italien	élus (bleu) / non élus (barrés)	Partition = locuteur
-------------------------	---------------------------------	----------------------

Nombre de parties : 20 : élus/non élus

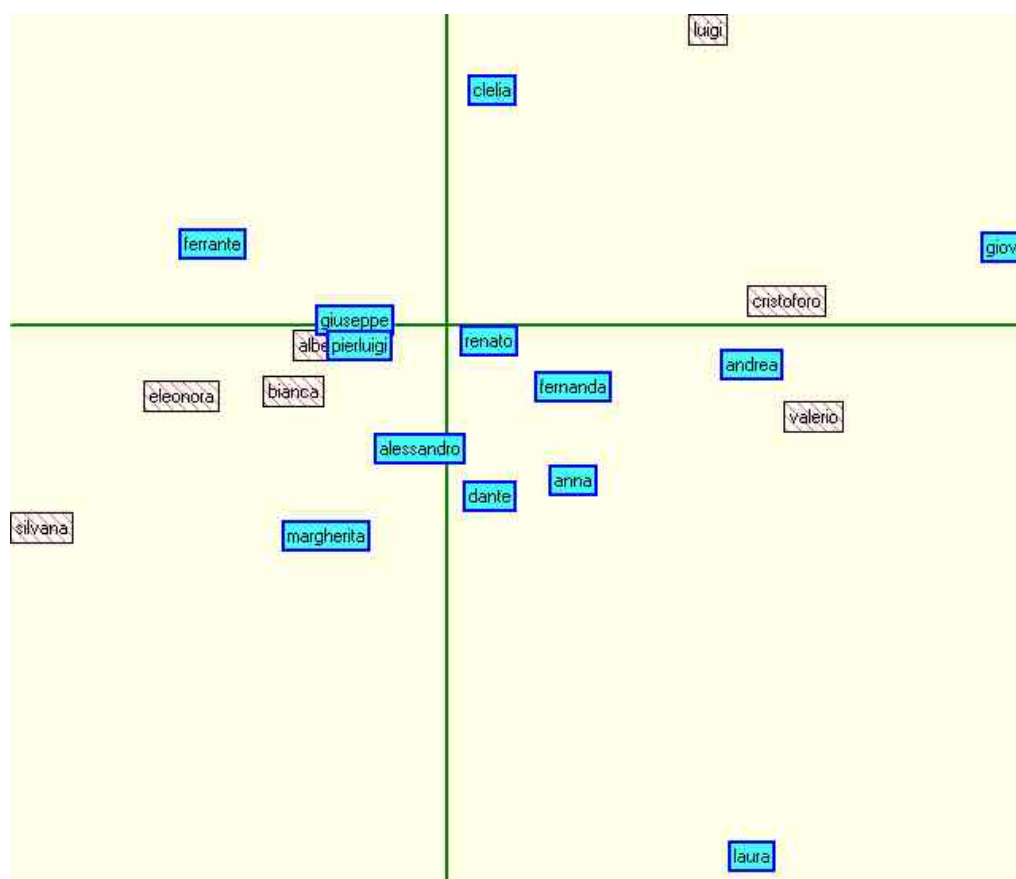


Tableau n°4 : Spécificité par locuteurs élus et non élus dans le corpus italien

Corpus : Corpus Italien	élus (positives) / non élus (négatives)	Partition = locuteur
-------------------------	---	----------------------

Parties sélectionnées : Alessandro, Andrea, Anna, Clelia, Dante, Fernanda,
Ferrante, Giovanni, Giuseppe, Laura, Margherita, Pierluigi, Renato

Forme	Frq. Tot.	Fréquence	Coeff.	Forme	Frq. Tot.	Fréquence	Coeff.
po'	249	205	10	partito radicale	10	1	-4
un po'	249	205	10	referendum	26	7	-4
c	52	51	9	siamo contro	11	1	-4
di	3471	2379	9	ho	481	272	-4
c è	40	40	8	elezioni politiche	17	3	-4
circoscrizione	38	38	8	i	963	562	-4
giovani <i>Verdi</i>	41	41	8	sugli animali	10	1	-4
l	43	42	7	cosa	341	187	-4
giovani	79	69	6	alle elezioni	23	6	-4
su	282	215	6	diceva	26	7	-4
volte	125	101	5	ministro	44	16	-4
anche	1200	831	5	un po	33	11	-4
posizione	72	61	5	po	33	11	-4
a volte	97	80	5	mi ricordo	24	7	-4
manconi	23	23	5	devo	58	24	-4
certe	56	50	5	sugli	16	3	-4
dei giovani	27	26	5	e secondo me	10	1	-4
soprattutto	95	79	5	e quindi	225	120	-4
posizioni	38	34	4	è un partito	11	1	-4
un po' più	25	24	4	spero	17	4	-4
mi sono	89	71	4	cambiare	14	2	-4
dei giovani <i>Verdi</i>	20	20	4	i problemi	15	3	-4
un discorso	31	28	4	sento	22	5	-4
serie di	33	30	4	queste	201	105	-4
campagna	36	33	4	esempio	251	135	-4
iniziative	16	16	4	tutti i	73	33	-4
assieme	18	18	4	comunque sia	13	2	-4
discorso	93	75	4	ho sempre	23	6	-4
in	1614	1095	4	figli	30	10	-4
piano	41	37	4	da un punto di vista	12	1	-4
in termini	24	23	4	donne	153	78	-4
livello di	22	21	4	delle donne	40	15	-4
effetti	22	21	4	animaliste	15	2	-5
riflessione	16	16	4	dubbio	18	3	-5
diciamo	487	347	4	animalista	20	4	-5
riguarda	52	44	4	tessere	14	1	-5

				un partito	63	24	-5
				sarebbe	43	14	-5
				mai	136	64	-5
				movimento delle	11	0	-5
				va	115	53	-5
				così	284	148	-5
				cose	321	170	-5
				tu	138	64	-5
				non ricordo	15	2	-5
				elezioni	87	37	-5
				questo è	97	42	-5
				problemi	70	26	-6
				gli animali	28	6	-6
				è così	28	6	-6
				degli animali	39	9	-7
				caccia	21	2	-7
				sempre	322	163	-7
				ricordo	45	10	-8
				animali	99	21	-18

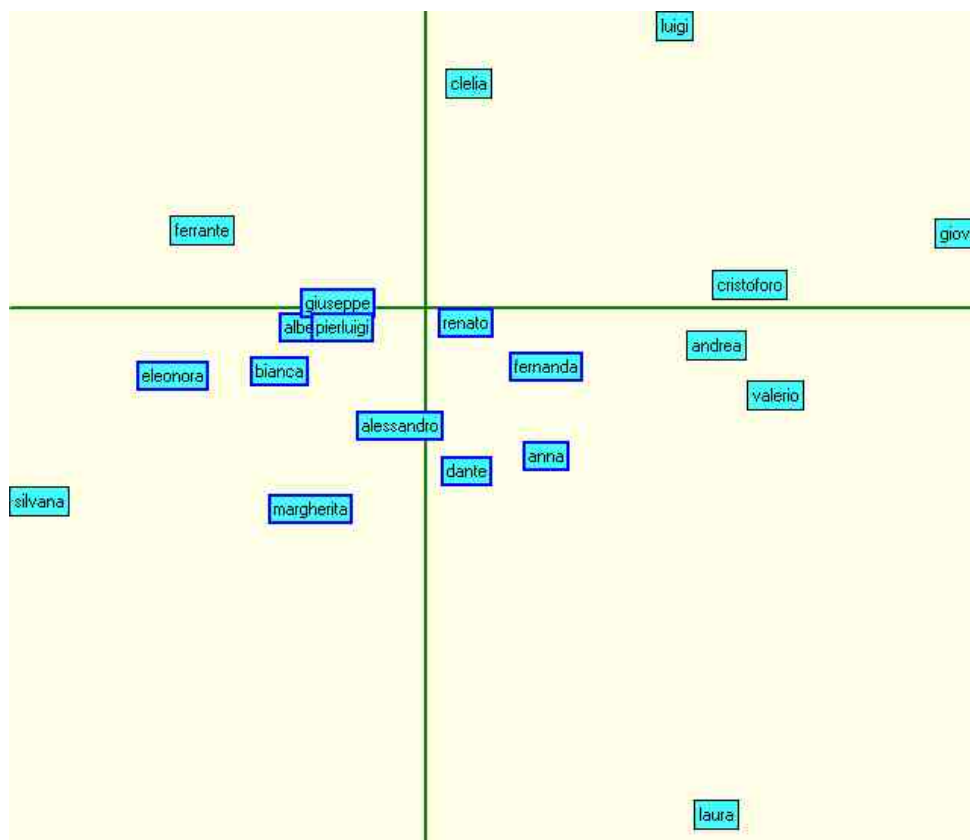
On remarque d'abord qu'en ce qui concerne les personnes non élues, le lexique atteste statistiquement une prépondérance de la thématique animale « *animali, caccia, degli animali, gli animali* » « animaux, chasse, des animaux, les animaux), puis des femmes : « *delle donne, donne* ». La première personne du singulier est présente à travers « *ricordo* » (forme qui peut signifier à la fois le substantif « le souvenir » et le verbe « je me souviens »), qui est précisé dans sa forme verbale « *non ricordo* » (je ne me souviens pas) ensuite. La dimension énonciative apparaît avec l'expression du « *tu* » (+5), « *ho sempre* » (j'ai toujours), « *senso* » (je sens), « *spero* » (j'espère). Le discours des élus est en revanche marqué par les emplois de « *po', un po', c'è, circoscrizione, giovani Verdi, mi sono...* » (peu, un peu, il y a, circonscription, jeunes Verdi, je me suis...). L'implication du « je » dans le collectif est marqué par « *assieme* » (ensemble) dont tous les 18 emplois se retrouvent dans ce groupe, ainsi que par l'emploi de « *diciamo* », avec 347 emplois dans ce groupe sur les 487 au total. On peut également remarquer qu'il s'agit d'un discours plus prudent, qui cherche à quantifier et à définir les positions du parti, mais sur le principe du *relatif*, ce qui donne en français : « certaines, aussi, un peu, un peu de, par-dessus tout, en termes de, au niveau de, en ce qui concerne (*riguarda*) ». Du côté des non élus on constate la présence au contraire de nombreux substantifs, ce qui va dans le sens d'une exposition thématique des problèmes. Ces substantifs sont appuyés par des mots et expressions que l'on pourrait qualifier de fatalistes et

définitives ; en français : « toujours, c'est comme ça (*è cosi*), problème, c'est/cela est, jamais, du point de vue de, de toute façon, quoi qu'il en soit (*comunque sia*)... ».

Figure n°5 : Analyse factorielle des correspondances - regroupement statistique « naturel » des locuteurs

Corpus : Corpus Italien	« e, io, ti » / « diciamo, Verdi »	Partition = locuteur
-------------------------	------------------------------------	----------------------

Nombre de parties : 20



Une seconde AFC suivie du lancement des spécificités permet de comparer les groupes de locuteurs tels qu'ils sont naturellement regroupés par le logiciel autour des deux axes. Deux groupes distincts sont ainsi définis par le tableau 5 ci-dessous. Onze locuteurs sont regroupés

au centre et neuf se trouvent rejetés en périphérie. La visualisation des spécificités permet de les caractériser l'un comme particulièrement centré sur l'énonciation et l'expression déictique de l'individu à travers la (première) personne et l'expression de la pensée, de la croyance, de l'avis personnel : « *credo* » (je crois (que)). Le « je » est présenté face au collectif sous la forme critique de l'avoir et du devoir : « *abbiamo, i nostri, dobbiamo* », mais pas dans la certitude cependant (emploi du conditionnel : « *dovremmo* », nous devrions). L'autre groupe est statistiquement ancré dans le dire collectif « *diciamo* », ou tout du moins dans une généralisation du dire (disons que) et la narration « *erano, era* » (ils étaient, il était), « *hanno* » (ils ont). Il ne présente aucun verbe exprimé à la première personne du singulier parmi les formes les plus spécifiques, avec cependant une affirmation particulière du « je » sous la forme d'un « *io personalmente* » qui se désolidarise alors totalement du reste du groupe, comme *je* différent du collectif³⁴⁴. C'est encore ce que l'on identifie comme la marque d'un discours critique.

³⁴⁴ Les concordances de « *personalmente* » (utilisé par 14 locuteurs différents sur 20) permettent de vérifier que « *io personalmente* » n'est pas le tic de langage d'un seul locuteur, mais se retrouve effectivement chez plusieurs locuteurs. Par ailleurs, elles montrent également des variantes d'emploi soit « *personalment, io...* » ou juste « *personalmente* ».

Tableau n°5 : Spécificités en fonction du regroupement de 1^{ère} personne de la figure n°5

Corpus : Corpus Italien	« e, io, ti » / « diciamo, <i>Verdi</i> »	Partition = locuteur
-------------------------	---	----------------------

Parties sélectionnées : Alessandro, Anna, Bianca, Dante, Eleonora,
Fernanda, Giuseppe, Margherita, Pierluigi, Renato

Forme	Frq. Tot.	Fréquence	Coeff.	Forme	Frq. Tot.	Fréquence	Coeff.
e	2352	1204	10	primi anni	13	0	-4
ti	213	138	9	anche	1200	483	-4
sempre	322	194	8	<i>Verdi</i> Italiani	34	6	-4
io	863	465	8	hanno	313	113	-4
mi	589	329	8	una certa	24	3	-4
noi	287	176	8	pacifista	19	1	-4
ho	481	269	7	una	1433	581	-4
ciò	28	26	7	facevano	19	1	-4
credo	193	123	7	comunque	261	92	-4
città	42	35	7	un conto	12	0	-4
credo che	122	81	6	un discorso	31	4	-4
abbiamo	176	110	6	dei	707	272	-4
sono	1563	793	6	elezioni europee	12	0	-4
mondo	108	72	6	un po' più	25	3	-4
globalizzazione	45	34	5	livello locale	18	1	-4
paese	44	33	5	ecco	220	75	-4
pensare	45	34	5	<i>Verdi</i> a	13	0	-4
i nostri	16	15	5	rispetto	125	37	-4
giorno	24	21	5	politiche	84	22	-4
la	1682	834	5	quindi diciamo	15	0	-4
ciò che	19	17	5	a livello locale	14	0	-4
fanno	75	51	5	secondo me	256	88	-4
pensiero	48	35	5	gruppo	65	16	-4
interessante	21	19	5	omosessuali	22	2	-4
tutto ciò	12	12	5	fase	23	2	-4
io non	88	58	5	questioni	49	11	-4
che ti	40	29	4	primi	29	4	-4
si può	70	46	4	istituzionale	37	7	-4
dovremmo	11	11	4	famiglia	34	6	-4
devi	37	28	4	locale	48	10	-4
tutto	201	115	4	referendum	26	3	-4
detto	68	45	4	entrare	27	3	-4
la cosa	36	26	4	degli animali	39	7	-4
dobbiamo	36	27	4	forte	73	19	-4
altrimenti	14	13	4	in parte	16	0	-5
imprese	14	13	4	l	43	6	-5
il governo	10	10	4	presenza	53	9	-5

comunque sia	13	12	4	una posizione	39	6	-5
ricordo	45	31	4	capire	44	7	-5
luoghi	13	12	4	in cui	141	41	-5
produce	10	10	4	po'	249	81	-5
schengen	10	10	4	conto	78	18	-5
greenpeace	11	11	4	io personalmente	19	0	-5
che noi	42	30	4	dibattito	43	7	-5
ho fatto	46	33	4	ragionamento	21	1	-5
sta	75	48	4	era	338	117	-5
il mondo	32	24	4	né	63	12	-5
nostro	43	31	4	leader	22	1	-5
ognuno	27	22	4	di	3471	1443	-5
non mi	83	52	4	volte	125	33	-5
quando	273	152	4	un	1735	699	-5
sia	277	151	4	in	1614	650	-5
lo	296	163	4	che però	49	9	-5
mi sono	89	56	4	due	170	51	-5
se è	18	16	4	a livello	70	14	-5
io credo	36	27	4	un po'	249	81	-5
mi ricordo	24	20	4	nel senso	192	60	-5
io non sono	15	14	4	sommato	27	1	-6
amore	15	14	4	coordinamento	34	3	-6
qualsiasi	22	18	4	nazionale	87	19	-6
qualità	16	14	4	sociali	81	17	-6
miei	32	24	4	centri sociali	41	4	-6
debito	15	14	4	po	33	2	-6
e quindi	225	128	4	dei giovani <i>Verdi</i>	20	0	-6
				senso	250	76	-6
				tutto sommato	27	1	-6
				dei giovani	27	1	-6
				erano	142	36	-6
				centri	45	6	-6
				un po	33	2	-6
				come dire	55	9	-6
				esperienze	36	2	-7
				però	812	295	-7
				livello	123	29	-7
				dei <i>Verdi</i>	254	75	-7
				a	1557	597	-8
				a volte	97	16	-9
				posizione	72	9	-9
				giovani	79	10	-10
				c	52	2	-11
				giovani <i>Verdi</i>	41	0	-11
				c è	40	0	-11
				<i>Verdi</i>	921	314	-12
				diciamo	487	139	-14

La mise en regard de ces résultats montre comme chez les Verts français une nette séparation entre deux types de discours. D'une part on retrouve les marques d'un discours de la personne, inscrit dans la dimension énonciative au sens plein et marqué par la dimension interlocutive, les verbes d'opinion personnelle et l'emploi de nombreux verbes à la première personne du singulier : « *e, ti, sempre, io, mi, noi, ho, ciò, credo, città, credo che, abbiamo, sono, mondo, globalizzazione, paese, pensare, i nostri, giorno, la, ciò che, fanno, pensiero, interessante, tutto ciò, io non, che ti, si può, dovremmo, devi, etc.* » (et, te, toujours, je/moi, me, nous, j'ai, cela, je crois, la ville, je crois que, nous avons, je suis, monde, globalisation, pays, penser, nos, jour, la, ce qui/que, ils font, pensée, intéressant, tout ce que, moi je ne, qui te, on peut, nous devrions, tu dois, etc.). D'autre part, un discours apparemment plus illustratif de la parole collective se dessine, en particulier avec l'utilisation de « *diciamo* » (disons), qui peut être utilisé en italien comme il l'est en français, soit pour marquer un temps de réflexion dans le discours, implicite de « toi et moi, nous pouvons dire que... » soit au sens plein de « nous disons (que) ». Dans le premier cas il s'agit à la fois d'un effet d'annonce pour dire que l'on va résumer ce que l'on cherche à dire par la phrase qui va suivre et qui semble aller légèrement au-delà de ce que l'on voulait dire, mais permet d'en donner une meilleure idée et, en même temps, d'une prise à témoin de l'interlocuteur qui se trouve automatiquement associé, qu'il le veuille ou pas, aux dires du locuteur dans le cadre du dialogue.

On peut faire en conclusion les mêmes remarques que celles précédemment faites sur le corpus français. A savoir que, plus qu'un discours spécifique d'élu et de non élu, on est en présence de deux discours distincts. L'un de ces discours est plutôt caractérisé par l'expression d'une réflexion personnelle fondée sur la subjectivité assumée du locuteur : voilà où *je* suis, voilà ce que *je* pense. Dans ce discours, l'adhésion au discours des *Verdi*, la cohésion avec le parti est signifiée par l'emploi de « *noi* » et de nombreux verbes conjugués à la première personne du pluriel, cités ci-dessus. L'autre discours, d'après le lexique se résume plutôt par une description de comment les choses étaient (emploi du verbe « *essere* » à l'imparfait) et sont : « *c'è, tutto sommato, nel senso* » par rapport aux *Verdi* (ou aux *Giovani Verdi*), et de ce que l'on peut dire des *Verdi*. Lorsque le *je* s'affirme, il le fait alors plus pour se désolidariser que dans la perspective d'un discours d'adhésion. Le *je* énonciateur qui parle, bien que représentant une identité collective, tient cependant à conserver son individualité. Il refuse l'amalgame du « *nous* » et signifie plutôt « toi et moi ».

D – Présences et traces de l'autre dans le discours

1. *La convivialité : représentations*

Comme on l'a vu, l'altérité, la relation à l'autre est vécue comme essentiellement *écologique*, dans la dimension même d'une économie de l'environnement au milieu duquel se trouve un *je*, celui-là même qui prend en charge le discours. Au quotidien, la faculté d'être au centre du *je* au milieu des autres tout en partageant le désir d'être ensemble de façon positive a été conceptualisée par exemple par Ivan Illich³⁴⁵. Il s'agit de la notion de *convivialité*. En termes courants, le dictionnaire *Robert* la définit comme suit : « rapports positifs entre personnes au sein de la société » et spécialement : relation des convives qui ont plaisir à manger ensemble ». La convivialité participe de la notion de proximité dans le discours de l'altérité : l'autre est un être tangible dans sa dimension spatiale, celle-ci se définissant comme l'étendue du cercle au sein duquel un partage, un échange est défini comme possible de manière *conviviale*. La convivialité cesse d'être possible dès lors que le rapport spatial du *je* aux autres devient trop distendu pour pouvoir conserver un caractère amical, participatif, de partage, etc. D'un point de vue phénoménologique, écrit Jean-François Rey, « l'autre se présente d'abord comme l'homme d'à-côté, le voisin (*Nebenmensch*)³⁴⁶ ». Il y a une dimension spatiale, du proche et du lointain, à considérer relativement aux altérités récurrentes présentes dans les corpus qui renvoie à la définition variable ou absolue du proche et du lointain.

La notion de convivialité rime avec ouverture sur le monde, conscience de son environnement et de la présence de l'autre en même temps qu'avec partage ; mais elle rime aussi étrangement chez les Verts avec désorganisation. Peut être faut-il y voir la trace d'une revendication d'humanité : la convivialité spontanée, désorganisée comme le lieu unique d'expression d'une non systématité des événements. Ou bien aussi comme lieu unique d'expérimentation d'une nouvelle relation à autrui, sans calcul stratégiques ni contraintes particulières. Comme le dit Karine :

³⁴⁵ Seuls deux interlocuteurs, Fernanda et Philippe citent explicitement Illich comme lecture de référence. Voir, Illich, Ivan, *La Convivialité*, Paris, Le Seuil, 1973 (trad. de *Tools for conviviality*, New York, Harper and Row, 1973).

³⁴⁶ Rey, J.-F., *op.cit.*, p. 26.

« Je ne sais pas si ailleurs c'est pareil. Je sais qu'il y a une espèce de... du fait je pense de, de cette structure où chacun a la parole et ce fouillis et un peu ce, ce fouillis, enfin qui peut donner une impression de fouillis, et de désorganisation, tu vois ? qui n'est pas hyper bien organisé : il y a des gens qui n'ont pas trouvé leur chambre... C'est le bordel complet, mais il y a un certain bordel qui se retrouve dans la spontanéité, un petit peu ce que tu y gagnes qui est une spontanéité dans les rapports humains, tu vois ? Bon maintenant peut-être que c'est lié à la taille du parti, je ne sais pas. »

Dans ce que l'on peut appeler la philosophie de l'être écologiste, la convivialité est par conséquent sous-jacente à toutes les interactions individuelles qui sont dès lors perçues non plus seulement dans leur dimension pragmatique comme de simples échanges d'actes de langages ayant chacun des visées illocutoires, selon l'idée que l'on communique toujours pour obtenir quelque chose, mais aussi selon une dimension qui va au-delà de ce principe pour tendre vers la gratuité (apparente du moins) ou l'échange dans une dimension de plaisir et de partage.

« La pratique, c'est celle de la convivialité, remarque B. Villalba, valeur mythique qui entend mettre en place des rapports humains fondés sur une valorisation de chacun au sein du groupe. La convivialité est une sorte de mythe militant. Elle assure la continuité de l'action militante avec la finalité de la lutte ; elle est ainsi une modalité d'application de l'égalité.[...] L'adhésion et le militantisme sont en partie dépendant de la convivialité espérée et de celle rencontrée.[...] L'originalité de la convivialité écologiste par rapport à la convivialité du monde communiste par exemple [...] réside essentiellement dans sa source. Les écologistes ne fondent pas leur convivialité sur l'identification à une classe, c'est-à-dire qu'elle ne provient pas du partage des mêmes pratiques de vie (réelles ou idéalisées) ou d'une même origine sociale (vécue ou adoptée). La convivialité au sein des écologistes marque l'adhésion à des valeurs partagées, mais qui témoignent d'un refus des valeurs dominantes de la société de marché. ³⁴⁷ »

La convivialité axerait la communication sur le fait de partager un domaine d'entente et un *modus vivendi* commun plutôt que sur le fait d'envisager l'interaction avec autrui comme une prise de pouvoir et la volonté d'imposer sa propre vision du monde à autrui comme le fait l'énonciation et la pragmatique. C'est-à-dire qu'avec la *convivialité* les Verts chercheraient à dépasser le discours d'influence et, surtout, la convivialité serait envisageable aussi comme une forme de rétribution symbolique sur le plan relationnel au sein d'un parti qui n'a que fort peu — et cela est valable aussi bien en Italie qu'en France — que très peu de rétributions matérielles ou en termes de mandat, à offrir à ses adhérents.

³⁴⁷ Villalba, B., *Thèse, op.cit.*, p. 253-254.

« Dans la *Logique de l'action collective*, écrit Florence Faucher, Mancur Olson remarquait que les petits groupes pallient leur manque de rétributions matérielles par les relations de face-à-face et le recours à des incitations de sociabilité, de solidarité. L'action crée des souvenirs communs et de solidarité, l'investissement affectif approfondit et consolide la "conversion". De petit sous-groupe se forment parfois qui accentuent encore ces traits : la "famille" Waechterienne a été soudée par des amitiés des complicités qui expliquent la violence des ruptures et des trahisons.³⁴⁸ »

Une visualisation rapide de l'emploi des termes « convivial », « convivialité », « conviviaux » dénombre neuf emplois dans le corpus français, qui montrent une nette intersection avec la notion d'altérité. Les deux termes, chez les Verts, appartiennent à la même sphère conceptuelle. Jean lie directement l'idée de convivialité à la question environnementale — donc plus à une altérité de type vivant au sens large et non essentiellement humain ; il aborde ensuite la dimension humaine dans la perspective bien définie de l'enrichissement individuel dans la relation d'échange avec autrui :

« [...] Ça s'articule pour moi, vraiment autour de quelque chose comme la **convivialité**. C'est-à-dire que, comment est-ce qu'on vit ensemble dans nos quartiers. Alors ça fait rapidement la liaison avec la question environnementale [...] que les gens puissent se développer et se développer en découvrant l'autre et donc tout ce débat, tout ce truc sur la **convivialité**. »

Pour Karine aussi c'est une idée qui est liée à la relation à l'autre, humain et qui participe du phénomène de « confidentialité » si l'on peut dire du parti Vert des débuts : or, si le parti s'est agrandi, cette dimension relationnelle s'est conservée :

« Ben c'est plus petit, c'est plus petit. Bon, il y en a peut-être d'autres qui sont petits, en tout cas par rapport aux grands partis, **le fait que ce soit petit, c'est évident que c'est très convivial**. Ça veut dire, là je vais voir un **député, je suis sûre qu'il va me répondre**. Et si je veux aller cinq minutes discuter avec Mamère, je sais très bien qu'il prendra cinq minutes.[...] Peut-être qu'ailleurs dans d'autres petits partis, bon, sauf les partis, tu vois, où tout part d'en haut, hyper sectaires, comme lutte ouvrière où je ne sais pas, enfin tu vois, où tout est cadré, toi tu n'as pas trop, tu as le droit de parler, mais quand on t'a dit de parler, tu vois, où tout est, carré. Ici, c'est un peu... **Alors est-ce que c'est lié à la taille du parti, je ne sais pas**, quoi. Je pense pas. Enfin moi je le vis comme vraiment, ouais, différent. Dans mon esprit, c'est différent d'autres partis. Alors est-ce que c'est vrai ? Est-ce que ça correspond à une réalité, je ne sais pas.[...] **La convivialité [...] Pour moi c'est très important. Mais ça veut dire que par exemple, là, on est là pour travailler,**

³⁴⁸ Faucher, F., *Thèse, op.cit.*, p. 188.

mais on va pas oublier que, un de nos idéaux c'est aussi de pas, que, on n'est pas stakhanoviste, c'est-à-dire que, on n'est pas là pour bosser, bosser sans arrêt, qu'il n'y ait que du profit, on est là pour bosser, **il faut être sérieux, mais d'un autre côté il faut aussi prendre du plaisir dans l'échange, tu vois ?** Il faut qu'on s'entende, il ne faut pas qu'on se tape dessus, tu vois ? Et pour moi ce n'est pas forcément ça l'altérité. C'est justement accepter qu'il y aura du conflit et que par exemple, là il y a des tendances »

2. La convivialité : une valeur écologiste

La convivialité apparaît pratiquement comme un code culturel partagé, commun qui me permet en tant qu'individu Vert d'être au sein du parti en relation avec l'autre, quel que soit cet autre par ailleurs. La convivialité instaure un code d'accessibilité à l'autre, de l'autre, dans le cadre bien particulier du parti. C'est pour cette raison aussi que toute infraction à ce code est perçue comme un crime de lèse majesté, incompréhensible et répréhensible. La convivialité fonctionne selon un code de l'honneur Vert et définit le type de relations usuelles autorisées entre Verts, d'abord, et éventuellement entre les Verts et les autres non Verts ensuite. C'est pourquoi Aude raconte avec une certaine inquiétude, comme elle parlerait d'un événement grave, un épisode pour elle choquant qui s'est déroulé à la cafétéria lors des journées d'été de Lamoura mais qui, survenu dans de nombreux autres contextes similaires, ailleurs que chez les Verts, aurait été considéré comme quelque chose de peu remarquable et normal :

« Ils ont bloqué une file du restaurant, du self pour que les huiles³⁴⁹ passent plus vite, et ils sont allés manger dans une autre salle [...] je trouve ça proprement scandaleux [...] qu'à un moment donné tu puisses, quand tu es élu à ce genre de poste, avoir envie d'un certain confort parce que tu n'as pas beaucoup de temps pour souffler, bon, je peux le comprendre. Mais qu'il y ait un mépris quelque part, à la fois des militants, [...] que quelque part ils ne conçoivent pas de manger, là où il y a de quoi. Il n'y a pas de fan club, je veux dire c'est pas parce que Hollande, Voynet, Mamère, Lipietz et autres auraient mangé ensemble au milieu du self, les gens auraient très bien compris qu'ils étaient... je veux dire, c'est quand même des militants, on n'est pas dans un concert de Johnny je veux dire : les gens savent, leur auraient laissé l'espace. Il y aurait eu une proximité qui me semble aurait été... »

³⁴⁹ Les « huiles » désigne ici les figures les plus en vue du parti cités à la suite accompagnés de François Hollande, à savoir : Lipietz, Mamère, Voynet.

3. La convivialité en actes

Il existe donc de fait un code relationnel de la convivialité, lié à la proximité et probablement aussi à l'animalité : définie spatialement, malgré une frontière invisible qui n'a pour frontières que la limite à partir de laquelle le partage avec autrui n'est plus possible, la convivialité possède un caractère territorial. C'est un certain lieu, un certain espace qui est lié normalement à un certain type de comportement. Parmi ces comportements, certains sont récurrents : que ce soit par exemple la présence systématique du manger et du boire à toutes les réunions informelles et parfois formelles, une forme de disponibilité générale à l'égard de l'autre ou plus généralement une façon de faire générale que Marina tente d'expliquer :

« Je crois qu'on partage effectivement des idées de tolérance, de **convivialité** et d'accueil [...] une espèce de façon de faire qu'on retrouve même dans des militantismes locaux [...] peut-être que c'est quelque chose au niveau de l'accueil effectivement, ou de la **convivialité** qui est ce qu'on cherche tous un petit peu, quoi. »

C'est pourquoi, aussi la convivialité est associée à la fête³⁵⁰ chez les Verts. Des combats et des opérations de convivialité en nombre sont projetées et conçues par les Verts. Ainsi, dans le 10^e arrondissement la bataille gagnée pour la conservation du jardin Villemin a permis a de nombreuses manifestations de rue d'avoir lieu, comme la fête du Canal St Martin les 26 et 27 mai 2003. Le renforcement des pistes cyclables dans des couloirs de bus élargis en conséquence est également à comprendre dans ce sens si l'on en croit Aurélia. L'utilisation du vélo est conviviale car elle permet de s'arrêter lorsqu'on rencontre quelqu'un dans la rue, de socialiser, d'avoir des rapports plus humains. L'organisation de l'Ecolo Parade le dernier week-end de mai participe également depuis 1999 à l'esprit convivial. La tenue d'opérations telles que « Immeubles en fête » est peut-être aussi le signe d'une demande plus étendue de convivialité qui augmente progressivement avec un besoin de rendre la ville plus humaine et plus relationnelle. Thierry explique :

³⁵⁰ « La fête est une concrétisation de la dimension conviviale d'une communauté. [elle] suppose l'adhésion, pendant un temps, au rituel de l'unité » écrit B. Villalba, *in* Villalba, B., *Thèse, op.cit.*, p. 256-258. Il remarque ensuite, en 1995, qu'il y a peu de fêtes chez les Verts, et considère les Journées d'été, qui se tiennent chaque année depuis 1984, comme une exception. Cependant, on remarque depuis une dizaine d'années, une recrudescence — certes tempérée, mais recrudescence quand même- de l'esprit festif. Les Verts s'associent en effet spontanément à diverses manifestations qui ont une dimension festive, comme la Gaypride ; le développement de l'accueil des nouveaux adhérents et des sympathisants et normalement suivi d'un « pot » dont s'accompagnent aussi, en général, les réunions des groupes locaux lorsqu'elles ont lieu. On peut remarquer aussi les « fêtes » qui ont lieu à chaque clôture de campagne électorale, comme pour les élections européennes de 1999, et à la fin de chaque Journées d'été.

« [...] Il ne faut pas oublier [...] le côté libertaire qui nous reste, pouvoir aussi faire la **fête** entre nous, [...] en dehors des tendances [...] qui vont se bagarrer, et puis après on va pouvoir **faire la fête ensemble**, c'est important le côté humain. [...] »

Enfin, il y a une forme de convivialité liée aux habitudes discursives des écologistes à plusieurs niveaux. D'abord, de même que les communistes s'appelaient entre eux « camarade », les écologistes sont les uns pour les autres des « copains » et des « copines »³⁵¹. La parole d'autrui est importante dans le fonctionnement du parti et reconnue comme telle, tant au niveau du vote des adhérents que de la fonction des porte-parole. Malgré les jeux de tendance au sein des Verts, il n'y a pas deux poids deux mesures. Ainsi, lors d'une intervention en tribune tous les adhérents ont droit également au même temps de parole indifféremment de leurs place ou visibilité au sein du parti ; le seul critère qui vaut est celui du nombre d'interventions demandées et du temps total disponible. De même, la gestion de sa propre parole aussi bien dans le respect du temps imparti que de la clarté est sous-entendue par une telle règle. Il y a toujours une personne chargée de la gestion de la parole d'autrui, qui note et est chargée de faire respecter les tours de parole. Cependant, les choses ne se passent pas toujours aussi idéalement qu'elles ont été prévues à la base. La dimension conviviale de l'altérité peut aussi se muer en relations d'hostilité, mais le conflit est alors perçu comme son corollaire, avec cette idée que c'est aussi en s'opposant, en discutant que l'on peut se comprendre et s'entendre. Barbara évoque de manière assez concrète la question du déroulement des réunions publiques et des assemblées générales en particulier :

« Je veux dire que dans certaines conditions [...] de la mise en œuvre de la politique, c'est-à-dire la prise de parole en public, la volonté, un peu, je vais jouer des coudes pour m'imposer, tout ça ce ne sont pas des habitudes féminines parce qu'effectivement dans l'histoire [...] on n'avait pas l'habitude de le faire. Il faut qu'on apprenne à le faire. D'où une formation hyper nécessaire aussi à la non-violence pour tout le monde parce que lorsque tu rentres d'un seul coup dans une arène, parce que les AG des Verts se sont de véritables arènes, tu te fais couper la parole, tu te fais interrompre, tu te fais huer, tu te fais siffler, on applaudit pour que tu te taises, à l'AG des Verts Paris... à l'AG des Verts Paris, moi j'ai trouvé ça odieux. La façon dont M.C a été traitée, j'ai trouvé ça archi-scandaleux. Et ce qui m'énerve le plus, si tu veux, c'est qu'il n'y ait pas eu de contre réactions.[...] Il y avait quelques voix isolées qui se faisaient entendre. La ferme, c'est dégueulasse, arrêtez ! enfin tu vois c'était minime par rapport au gros du troupeau, oui enfin bon il y a aussi le phénomène de

³⁵¹ Il est possible d'approfondir cette thématique par une recherche des concordances de « copains » et « copines » avec *Lexico3*.

troupeaux, c'est sûr. Mais c'était des mecs. Et ça c'est dégueulasse. Et ça c'est aussi pour ça qu'il n'y a pas autant d'adhérentes, etc. etc. et qu'il y a beaucoup d'adhérentes qui arrivent et qui ne reviennent pas. Quand tu vois que dans une réunion tu ne peux pas prendre la parole sans te faire interrompre, qu'on ne t'écoute pas jusqu'au bout, qu'on considère que ce que tu dis ce n'est pas intéressant, c'est vachement dur quoi. »

Chez les *Verdi*, il n'est fait aucune mention de « convivialité » ou équivalent. Pourtant elle existe, mais avec une moindre visibilité : elle est perceptible dans l'accessibilité, la disponibilité des personnes, l'accueil, le type de relation interpersonnelle instaurée ; dans le tutoiement également — quoique culturellement de très loin pratiqué beaucoup plus systématiquement en Italie qu'en France de façon générale. Cette moindre visibilité est interprétable en raison de la grande fragmentation des *Verdi* et de leurs difficultés à se solidariser en parti autour d'un noyau dur. Chez les *Verdi*, pas de jeux de tendances à proprement parler, mais plutôt des réseaux d'influence allant jusqu'à des noyautages du parti par tout un groupe de personnes qui, adhérant en masse, ont ensuite le pouvoir de faire basculer les élections à leur profit. Par ailleurs, culturellement parlant, la famille est déjà en Italie l'un des principaux lieux de convivialité ; le lien politique est donc réellement plus politique que « familial » et le lieu politique y est finalement envisagé beaucoup plus comme lieu de décision que de discussion. Aux dires de certains la « convivialité » était un élément très présent dans les débuts des *Verdi* et se serait perdue au cours des années pour ne plus laisser place qu'aux stratégies électorales. La convivialité en oeuvre se retrouve donc à d'autres niveaux, dans le discours, en particulier dans la manière de s'adresser à l'autre et le tutoiement presque systématique ainsi que le type d'énonciation adoptée. Cette optique sera développée en dernière partie dans une perspective plus clairement énonciative. C'est donc aussi en tenant compte de la dimension de la convivialité que se sont déroulés les entretiens de recherche. Demeurer en effet dans le cadre des valeurs essentielles des Verts représentait une absolue nécessité pour pouvoir faire émerger un discours qui soit le plus authentique possible, c'est-à-dire le plus fidèle possible à la façon dont se serait effectivement construit le discours en dehors du cadre particulier figé de l'entretien de recherche³⁵².

³⁵² Voir, Blanchet, A., *op.cit.*

4. La convivialité dans le cadre de l'entretien

Certaines représentations de l'altérité passent indéniablement au-delà du contenu, à travers l'énonciation elle-même. Ce que je dis de ma relation à autrui, de mon rapport à l'altérité s'exprime avant tout, et parfois malgré moi, dans l'actualisation de ma présence à l'autre, dans la dimension discursive. La convivialité comme valeur Verte s'inscrit dans la relation du *je* au *tu* et en particulier dans le tutoiement. Elle apparaît en premier lieu familial relativement au registre de langue parlée adopté au cours de l'entretien, voire très familial (*nana, mecs, engueuler, gueuler, con, merde, merdouille, foutre, saloperie*, etc.). Les Verts sont entre « *copains* », qui est le terme officiel utilisé non pas pour s'adresser les uns aux autres, mais pour parler des uns avec les autres. Le niveau de langue est déterminé dans son ensemble par le choix terminologique par lequel un(e) Vert(e) s'adresse à un(e) autre, mais aussi en fonction de la manière dont il ou elle désigne les autres Vert(e)s :

« L'égalité prend ici la marque de l'affection, de la camaraderie, de la solidarité. Nous sommes loin d'une vision rationnelle, légale, arithmétique, de l'égalité militante³⁵³ »,

note B. Villalba. De fait, on remarque qu'il est plus soutenu lorsque les entretiens sont réalisés dans des cadres publics, et en particulier plus formels, voire plus institutionnels, ce qui est involontairement le cas de tous les entretiens italiens³⁵⁴. L'ambiance « vacances » qui règne aux Journées d'été des Verts français fait que l'on est au moins autant dans la sphère privée

³⁵³ Villalba, B., *Thèse, op.cit.*, p. 250.

³⁵⁴ Dans le cadre d'une réflexion sur l'influence réelle qu'a l'environnement sur la teneur du discours et la relation d'interlocution, une division entre entretiens de type « politique » ou « personnel » correspondant aux deux types de résultats statistiques obtenus précédemment serait nécessaire. On peut imaginer par exemple une classification entre des entretiens de type « politique » avec des représentants des *Verdi* interrogés dans le cadre institutionnel correspondant à leur lieu de travail, tels que ceux réalisés avec : Cristoforo (accompagnateur dans les mairies de Venise et Mestre), Giovanni (élu ; entretien réalisé à la mairie de Venise), Fernanda (élue ; à la mairie de Mestre), Anna (élue ; interrogée à la Chambre des députés), Renato (élu ; au Sénat), Alessandro (élu ; au Sénat), Laura (élue ; dans les locaux de la Chambre des députés), Dante (élu ; au Siège de la Fédération des Verts à Gênes, juste avant une allocution publique), Pierluigi (élu ; au siège de la région des *Verdi*, à Gênes) ; Entretiens qui seraient à distinguer de ceux réalisés auprès de représentants des *Verdi* de type « politique » hors cadre institutionnel : Andrea (élu, dans un café à Rome, mais en tant que représentant des « *Giovani Verdi* ») Clelia (élue, dans les locaux de l'université de Gênes.), Luigi (non élu, mais membre fondateur des Verts, très impliqué avant, dans un café, à Gênes) ; ainsi que des entretiens de type plus « personnel » réalisés dans un cadre institutionnel : Bianca (non élue, à la mairie de Venise), Eleonora (non élue, au siège de la région des *Verdi*, à Gênes), Margherita (élue ; au siège de la fédération des *Verdi*, à Gênes), Valerio (non élu ; au Ministère de l'Agriculture), Giuseppe (élu, au siège de la fédération des *Verdi*) ; Et enfin ceux qui sont caractéristiques d'un type de discours plus « personnel », réalisés hors d'un quelconque cadre institutionnel : Silvana (dans un café, non élue), Alberto (dans un café, non élu — mais l'a été auparavant, député en particulier), Ferrante (élu ; dans les locaux de l'université, à Gênes). On remarque cependant que, en ce qui concerne les entretiens réalisés à Gênes, beaucoup sont difficilement classables de façon tranchée, et sont plutôt à cheval entre personnel et politique, sans véritable recherche de représentation "Verte", contrairement à Venise, par exemple.

que publique, sinon plus : les Verts dorment et mangent ensemble, partageant même leur chambre avec des inconnus sur le mode de la vie en communauté. Le fait d'être entre Verts, c'est-à-dire entre soi ou en l'occurrence, entre *je* qui forment un *entre nous*, a évidemment un effet libérateur sur la parole et contribue à la spontanéité. Ces éléments linguistiques sont également le signe que la relation de familiarité est parvenue à s'instaurer entre interviewer et interviewé dans la perspective de convivialité à l'égard des interlocuteurs. Le discours ne laisse transparaître aucune prétention. La parole crée un univers commun moyen. Elle est une mise à niveau dans l'espace du compromis entre plusieurs auto-représentations des Verts eux-mêmes en ce qui concerne leur conception de ce qui doit être une identité Verte. Dans cet univers, le tutoiement est de mise — et il est en effet généralement employé lors des entretiens, sauf dans certains cas où le vouvoiement s'est trouvé naturellement privilégié comme conséquence d'un autre type d'auto-représentations — ou d'habitus culturels. Le vouvoiement a ainsi parfois spontanément surgi pour marquer la politesse au regard de l'âge ou du statut social des personnes rencontrées ou parfois dues aux circonstances générales, en particulier lorsque l'entretien était réalisé dans un lieu officiel. Le côté plus ou moins institutionnel du lieu a pu parfois créer une certaine distance, dont le vouvoiement se fait la trace. De la même manière, le positionnement physique dans l'espace de chacun des interlocuteurs (par exemple des deux côtés d'un bureau, ou bien assis de face à la table d'un café, ou encore assis tous les deux du même côté d'un bureau, etc.) a pu également avoir des influences plus ou moins voulues et maîtrisées quant à la façon des deux interlocuteurs de s'adresser l'un à l'autre. Quoiqu'il en soit, c'est l'échange de parole de personne à personne qui est visé au cours de l'entretien, la recherche d'une compréhension, et parfois aussi une forme de reconnaissance attestée par la prise à témoin du *tu*. La langue est souvent imagée, ce qui traduit cette impression d'évoluer ensemble dans un milieu « Vert ». Ce sont des entretiens qui cherchent à faire oublier qu'ils en sont, sans bien sûr jamais y parvenir totalement.

Au-delà de la parole, la notion de convivialité implique une certaine attitude du corps vis-à-vis d'autrui, où la spontanéité va de pair avec « un affranchissement des pressions sociales et l'expression du moi authentique.³⁵⁵ ». Comme le dit Thierry, il y a au niveau du parti :

³⁵⁵ Faucher, F., *Thèse, op.cit.*, p. 230 ; elle rajoute un peu plus loin : « [...] Les verts ne paraissent pas faire des efforts pour « bien se tenir » : un peu avachis sur leur siège, ostensiblement insoucieux de leur apparence, ils semblent concentrer leur attention sur les débats. Les nouveaux qui assistent à leur première réunion sont parfois choqués par cette désinvolture cette décontraction car ils attendaient que le sérieux et la rigueur propres aux affaires politiques transparaissent dans les conduites des participants. », *Ibidem*, p. 231.

« [...] Des tendances très fortes qui se sont, qui vont se bagarrer, et puis après on va pouvoir faire la fête ensemble, c'est important le côté humain. C'est un parti humaniste, il ne faut pas l'oublier. »³⁵⁶

En Italie, la situation est légèrement différente. Généralisé, le tutoiement s'apparente plus à un fait de langue, une pratique culturelle courante dans l'usage linguistique. On peut alors se demander dans quelle mesure il constitue ou non un véritable marqueur de convivialité. Est-ce que le discours apparemment plus distancié, plus construit des *Verdi* signifie aussi d'une certaine façon que le partage d'idées n'implique pas un partage de vie(s). Une telle attitude serait en adéquation avec le contenu du corpus italien. Le discours des *Verdi* s'oriente plus en effet vers une revendication du droit à l'indifférence que vers une reconnaissance des différences des uns et des autres. C'est peut-être pourquoi la convivialité demeure dans un retrait théorique face à la famille, qui représente un élément très fort de la société italienne. C'est en famille que l'on partage sa vie ; mais pas forcément ses idées — même s'il y a conscience d'un héritage : Laura parle de son père communiste ; Margherita de son mari socialiste qui a fini par devenir Vert comme elle ; Silvana parle de son grand-père fasciste ; Alberto du fait qu'il est devenu pasteur alors qu'il est issu d'une famille italienne curieusement non croyante et non pratiquante. Dans la société italienne, et donc chez les *Verdi*, la famille reste le fondement, la référence première du lien social et le premier lieu d'expression de la convivialité, ce qui explique probablement aussi qu'il n'y ait pas de recherche d'extériorisation, ni de réunions « Vertes » sur le modèle français. Alors que chez les Verts français le parti est vécu comme une famille, les *Verdi*, eux, d'une certaine manière, n'ont pas besoin de cette affectivité fédératrice. Le parti conserve avant tout sa dimension strictement politique. La sphère du privé est autre et ailleurs. Même si les Verts mentionnent également leurs parents (Jean, Aude...), en particulier lorsqu'ils évoquent leur éducation et leurs valeurs de culture, la convivialité apparaît dans leur discours plus comme un altruisme identitaire exo familial, lié au parti, qui implique une certaine représentation de la famille au sens politique. Chez les *Verdi* c'est le contraire : la famille reste exo politique, en dehors du politique. La distinction entre la sphère publique et la sphère privée semble être beaucoup plus marquée.

³⁵⁶ Cette notion de « fête » a été étudiée plus particulièrement par B. Villalba.

E – La représentation dans le discours

1. *L'interculturel dans le cadre de l'entretien*

En ce qui concerne les représentations que les personnes interrogées ont de leur propre discours, on constate que les *Verdi* ont une tendance à développer un discours explicatif, d'exposition des faits et des positions particulières des *Verdi*. Le fait que leur interlocutrice se présente certes comme *Verte* mais *étrangère* (française) n'est sans doute pas facultatif ici. On se trouve ainsi beaucoup plus souvent face à un exposé assez prudent sur leur vision et leur vécu du parti que face à un *je* (*io*) qui s'exprime directement. C'est cependant le cas de certaines personnes, comme Bianca ou Silvana. Les Verts français parlent en revanche plus directement et facilement en leur nom propre sur certains sujets. Il s'agit plus d'une réflexion en progrès, qui s'énonce grâce à la présence d'un *tu* qui interroge et oblige, au sens propre et au sens courant, la *réflexion*. Il s'agit moins d'expliquer ou de justifier les positions du parti, que de s'exprimer en tant que personne à leur sujet. Cela est rendu plus facile, puisque l'interlocutrice partage alors plusieurs domaines de coréférence : le domaine des valeurs Vertes, connues, et le domaine des valeurs plus largement culturelles, nationales. Par exemple lorsque Clelia se trouve interrogée sur ce qu'elle pense de l'avortement, en tant que femme *Verde* et religieuse aussi, elle répond au contraire par la position officielle tenue par les *Verdi*. Cette réponse peut être comprise comme une remise en contexte volontaire de sa part pour éviter le conflit, engendré par cette question, entre ses propres domaines de valeurs politiques et religieuses. Interrogée en tant que *Verde*, il est normal, pour ainsi dire, qu'elle réponde d'abord par le contexte *Verde*. Pour Clelia, le retour à un porte parole unique au niveau des *Verdi* italiens était nécessaire à cause des différentes individualités qui n'étaient pas toujours d'accord entre elles à l'extérieur du parti : le discours est alors porté, rassemblé par une seule entité, une seule parole : c'est le seul moyen pour qu'il puisse se constituer comme discours de rassemblement.

Le discours des *Verdi* est souvent élaboré autour de l'exposition et l'explication, voire parfois sur le mode de la justification plus que sur le partage des idées, ce qui peut se comprendre par la prise en compte de la différence culturelle. Les *Verdi*, en effet, savent tous qu'ils sont interrogés par une personne française, et partent généralement du principe qu'elle ne connaît pas le parti de l'intérieur, comme eux le connaissent. Aussi essaient-ils, souvent, d'expliquer

soit en retraçant les conditions historiques de naissance et d'essor du mouvement, etc. Dans l'énonciation, la convivialité marque une perméabilité à l'autre, Vert, écologiste, comme à un autre soi-même. On se trouve dans un système d'identité « Verte » partagée qui implique de fait un type d'échange linguistique dont le tutoiement n'est qu'une face parmi d'autres :

« La culture politique, écrit B. Villalba, est affaire de traitement de l'équanimité, c'est-à-dire le « traitement de l'autre comme un soi-même ». C'est un principe absolu qui entend régler les relations entre les membres du groupe, et, plus généralement, dans les relations que le mouvement peut entretenir avec les partenaires sociaux avec lesquels il entre en contact. ³⁵⁷ »

2. « Tu » ou la valorisation pronominale d'autrui

Les différentes motivations du choix entre l'un ou l'autre peuvent être liées à trois types de distances distinctes les unes des autres, mais superposables : d'âge, sociale ou topologique. Cependant, dans les trois cas, c'est toujours la « face »³⁵⁸ qui est en jeu en fonction de la situation de communication³⁵⁹. Pour certaines personnes, conserver la face implique de les vouvoyer, pour d'autres, de les tutoyer. En français, le tutoiement crée un sentiment d'appartenance. On tutoie normalement les proches, la famille et les amis. Par le tutoiement, on inclut donc l'autre dans sa sphère privée, créant de fait une forme de complicité ; par le vouvoiement, on marque une distance qui exclut l'autre, le renvoie à un autre territoire, celui du non partage. Dans le cadre du parti politique constitué dès lors en « famille », en clan d'appartenance, c'est le type d'interaction considérée comme normale avec des personnes jusqu'alors inconnues. Cela ne signifie pas pour autant qu'un lien particulier s'ensuive de personne à personne. Le tutoiement est de mise dans l'immédiateté de l'interaction entre Verts, comme un signe de reconnaissance. Au sein des Verts, remarque B. Villalba, le tutoiement :

« [...] Marque un rapport de symétrie, traduit une proximité, une égalité de condition politique [...] il brise les barrières de l'échange impersonnel et pose

³⁵⁷ B., Villalba, *Thèse, op.cit.*, p. 254.

³⁵⁸ « La notion de face est centrale en pragmatique et analyse des interactions, car c'est sur cette notion que repose la théorie de la politesse linguistique aujourd'hui dominante (Brown et Levinson 1978, 1987) [...] la notion est encore étendue par incorporation de ce que les éthologues des communications (comme E. Goffman) appellent territoire. Ces auteurs distinguent en effet pour tout sujet *deux faces complémentaires*, la face négative (ensemble des territoires du moi : territoire corporel, spatial, temporel, biens matériels ou symboliques) et la face positive (ensemble des images valorisantes que les interlocuteurs construisent et tentent d'imposer d'eux-mêmes dans l'interaction). Car chacun cherche à conserver intacts, voire à accroître, son territoire et sa face (positive) [...] » Charaudeau, P., Maingueneau, D., *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002, p. 259-260.

³⁵⁹ *Ibidem*, p. 533-536.

*l'échange interpersonnel comme attribut de l'égalité [...]. C'est en quelque sorte une négation de la frontière entre le représentant et le représenté.*³⁶⁰»

Il est ainsi toujours automatique lorsque c'est le partage des idées qui est mis en avant dans la relation entre l'interviewer et l'interviewé, et moins systématique lorsque c'est la recherche universitaire qui est mise au premier plan. Il est également moins systématique lorsque le cadre institutionnel ou la distance culturelle se surajoute à cela, en particulier, lorsque les personnes interrogées remplissent une charge au niveau national comme député, député européen, ou sénateur chez les *Verdi* italiens : seulement l'un d'entre eux (Alessandro) demandera explicitement le tutoiement³⁶¹. Le lieu où s'est déroulé l'entretien, qui renvoie au contexte de la situation d'énonciation, a également maintes fois exercé une influence sur l'attitude spontanée quant au tutoiement ou au vouvoiement. Si l'entretien se trouvait réalisé au domicile des adhérents, cela créait d'emblée un degré de familiarité supérieur comparé à ceux qui se sont déroulés dans des bureaux ou des administrations. Le lieu a donc également sa place dans la mise ou non à distance symbolique. La sphère de la maison — la cuisine ou le salon —, le café de quartier ou bien le Sénat ou l'Assemblée nationale incluent plus ou moins l'autre comme appartenant ou non à cette même sphère, même temporairement. A cela s'ajoute ensuite, la position corporelle dans l'espace partagé par les deux interlocuteurs : de face, de côté, de trois quarts, d'un seul côté du bureau ou bien de part et d'autre d'un bureau. Les positions, non exploitées en tant que telles, ont cependant été notées en présentation de chaque entretien comme contribuant à fixer le cadre énonciatif dans son ensemble.

En italien le tutoiement est plus facilement usité, y compris en présence d'écarts générationnels, c'est donc là normalement un paramètre moins contraignant pour la conservation de la face. Cependant, la langue maternelle de l'interviewer étant le français, où le vouvoiement est de mise, il est possible que par un phénomène interculturel celui-ci ait été employé dans des situations où il était finalement inapproprié et où « en tant que *Verdi* », le tutoiement eût été attendu. Il y a donc une probabilité pour que le vouvoiement, employé à mauvais escient, ait pu être interprété lors de certains entretiens comme créateur de trop de distance. Déplacé par rapport au contexte réel, il peut même devenir suspect. Aussi, les enjeux de face à ce sujet ne doivent-ils pas être négligés, même si en général les personnes

³⁶⁰ Villalba, B., *Thèse, op.cit*, p. 252.

³⁶¹ Le cadre hiérarchique normalement imposé par les normes sociales dans ce type de circonstances et l'importance donnée par les italiens aux titres désignant les fonctions exercées (*dottore, onorevole, professore, etc.*) apparaissent probablement très relatifs à cet homme très cultivé, instituteur en maternelle avant de devenir sénateur.

interrogées avaient conscience de ce paramètre interculturel. On peut ainsi estimer qu'il a été, dans ce contexte précis, repéré comme tel et dépassé.

3. « Tu » générique, « tu » empathique

La valorisation de l'autre passe aussi par l'implication énonciative d'autrui à travers le « tu » normalement dialogique, dont la fonction est ici de chercher à supprimer ou réduire la distance. Il ne s'agit pas d'un « tu » dialogique réel, mais d'un « tu » générique qui désigne à la fois « moi », « toi », « elle/il » et invite à se mettre à la place de l'autre. Dans cette utilisation particulière, l'emploi de la deuxième personne du singulier invite à une projection. A tel point qu'il serait presque possible de parler de *tu* empathique. Barbara est une grande utilisatrice de ce *tu* particulier :

« [...] Et quand **tu** vois comment sont prises les décisions pour la campagne des municipales, ce sont souvent des mecs. Et si **tu** vois comment fonctionnent la plupart des instances des Verts, ce sont des mecs. Et aucun ne se pose la question de savoir, alors c'est vrai aussi que quand **tu** lances un appel à candidatures tu as 70 % de réponses masculines et 30 % de réponses féminines, ce qui en soi correspond au taux d'adhésion [...]. Donc, ce n'est pas illogique. Mais en même temps pourquoi n'y a-t-il que 30 % de femmes ? [...] Est-ce que, est-ce que la violence, **on** retombe là-dessus aussi, **je veux** pas être mal comprise... **je veux** pas dire que les femmes ne savent pas être violentes. **Je veux** dire que dans certaines conditions [...] de la mise en œuvre de la politique, c'est-à-dire la prise de parole en public, la volonté, un peu, **je vais** jouer des coudes pour m'imposer, tout ça ce ne sont pas des habitudes féminines parce que [...] **on** n'avait pas l'habitude de le faire. Il faut qu'on apprenne à le faire. D'où une formation hyper nécessaire aussi à la non-violence pour tout le monde parce que lorsque **tu** rentres d'un seul coup dans une arène, parce que les AG des Verts ce sont de véritables arènes, **tu** te fais couper la parole, **tu** te fais interrompre, **tu** te fais huer, **tu** te fais siffler, on applaudit pour que **tu** te taises, à l'AG des Verts Paris... à l'AG des Verts Paris, **moi j'ai** trouvé ça odieux. La façon dont M.C a été traitée, **j'ai** trouvé ça archi-scandaleux. Et ce qui m'énerve le plus, si **tu** veux, c'est qu'il n'y ait pas eu de contre réactions.[...] »

Le premier *tu* correspond à un *on*. Il représente presque un impersonnel, mais implique l'interlocuteur : il correspond à « toi » mais aussi à « moi » à l'intérieur du parti. Il marque un discours impliqué là où le *on* serait trop distant. Quand Barbara dit : « tu vois », ce sont en réalité les individus qui voient. Au fur et à mesure, le signifié de *tu* se resserre. Il ne désigne plus seulement un *tu* générique comme individu appartenant au parti au même titre qu'un autre, mais représente un *tu* en tant que femme. C'est à ce moment-là qu'il devient un *tu*

réellement empathique, dans la mesure où c'est un *tu* comme moi, qui est une invitation à se mettre à la place de, comme *je* se met à la place de. Ce n'est qu'à la fin, avec le « si tu veux » que l'on revient à un véritable *tu* d'interlocution.

Le même procédé est utilisé en italien. Par exemple au cours de l'entretien avec Eleonora, l'utilisation du pronom de la deuxième personne du singulier vient se loger au milieu d'un discours à la première personne :

« [...] E mi piacerebbe invece pensarlo più giovane, diciamo più diverso, più non so, forse come è nato. E dato che ho visto che da due anni che sono qua, niente si smuove e **tu** hai fatto le **tue** lotte, le **tue** incazzature, ma non li smuovi, la cosa che mi piacerebbe di più fare, è questa. »³⁶²

Comme conséquence de cela, le discours des Verts français sur l'altérité paraît plus orienté sur l'altérité sociale, car ce qui doit ressortir au regard de l'engagement politique c'est que « ma vie est le miroir de mes idées ». Cela est visible par exemple pour le Pacs, le mariage, ou encore sur le fait d'être ou non végétarien. Hélène dit ne manger « presque jamais » de viande ; Eleonora dit, elle, qu'elle ne peut manger de viande sans être malade. Elle a un discours plus transparent, essentialiste car elle fonde son engagement politique sur un vécu beaucoup plus viscéral que raisonné, là où Hélène insinue une démarche, un effort par rapport à une conscience politique que le mode de vie doit refléter pour que tout ce qu'elle représente en tant qu'individu membre du parti soit crédible. La façon dont Hélène présente les choses laisse entendre que ne pas manger de viande consiste pour elle plus en un acte militant que cela ne représente une nécessité absolue. C'est en revanche chez Eleonora une dimension qui existe de fait. La différence pourrait se résumer au deux formules suivantes : pour un Vert français la représentation de l'être politique passe par « je suis ce que je fais » alors que pour les *Verdi* italiens, elle se fonde sur l'individu : « je fais ce que je suis ». Pour les uns, le paraître passe au premier plan, afin d'être identifié(s) comme modèle, pour les autres il n'y a rien à démontrer, et l'on peut donc montrer qui l'on est.

³⁶² Eleonora : « Et j'aimerais au contraire le penser plus jeune, disons plus différent, plus je ne sais pas, peut-être comme il est né. Et comme j'ai vu que depuis deux ans que je suis ici rien ne bouge, alors que **toi tu** as mené **tes** combats, **tu** as eu **tes** colères sans réussir à les faire bouger, la chose que j'aimerais le plus faire, c'est ça. »

4. « On », un pronom multiforme

Le français a cette caractéristique de posséder la forme un peu particulière qu'est le *on* et qui n'existe pas en italien. Comme l'explique Pierre-Jean Labarrière son origine étymologique, (*homme*) lui donne une dimension sémantique presque philosophique. Il permet une identification potentielle avec tous les pronoms qui servent à désigner l'individu dans les relations qui le déterminent. Il distingue ainsi le « *On-je* » (qui permet de se dire sans se dire) ; le « *On-tu* » et le « *On-vous* », comme « parole adressé à un interlocuteur que l'on veut maintenir ou qui se trouve en état de sujétion », comme c'est le cas par exemple pour un enfant qui ne parle pas encore. Plus particulièrement, le *On-tu* maintient l'autre :

« Dans les régions de l'anonyme. Et en use avec lui comme avec une chose. Le On correspond à un Moi qui ne s'accomplit pas en réflexivité un Toi qui demeure en extériorité juxtapositive, vise toujours l'individu ou les individus sous la modalité de cette « troisième personne » ; Parole à l'oblique. Sans origine et sans terme.[...] Le On-lui n'est que la forme figée d'une liberté par procuration, le triomphe d'une opinion sans nul enracinement responsable. »³⁶³

Au-delà de sa dimension énonciative, mais inscrit dans l'énonciation, le *On* qui rassemble tous les pronoms est en réalité personne car il résume la somme de toutes ces ambiguïtés.

5. « On » dans le corpus

On compte 2321 occurrences du pronom *on* dans la totalité du corpus³⁶⁴. On peut connaître le nombre d'occurrences par locuteurs de différentes manières : les deux plus simples étant soit par l'intermédiaire de la feuille de concordances avec le choix d'une partition par locuteur, soit par l'intermédiaire du calcul des spécificités totales par locuteurs, qui permet de voir les fréquences d'emploi sur une même ligne locuteur par locuteur, avec ceux chez qui il est plus ou moins caractéristique. Le *on* a normalement pour particularité, probablement à cause de son étymologie bien connue (puisqu'il s'agit d'une contraction de *homme*) qui est de toujours contenir *a priori* le locuteur, d'une façon ou d'une autre. Aussi, que ce *on* désigne plusieurs personnes sur le modèle d'un *nous*, collectif donc, ou bien qu'il représente la *vox populi* et puisse être repris à son compte par chacun, le locuteur est présent dans ce *on* soit, dans le premier cas, de façon objective, et descriptible « Hier, on était à la mer » ; soit, et c'est le

³⁶³ Labarrière, P.-J., *Le discours de l'altérité*, coll. philosophie d'aujourd'hui, PUF, Paris, 1983, p. 263.

³⁶⁴ On pourra obtenir une visualisation de ce comptage en lançant une recherche des concordances, et une autre plus précise de l'emploi en contexte à l'aide de la carte des section, avec une segmentation par répliques (symbolisées par le tiret — dans le choix des délimiteurs possibles).

second cas, de manière énonciative et subjective : c'est uniquement par le fait de le *dire* qu'il s'inclut lui-même dans un ensemble. C'est le cas par exemple des proverbes : « on a toujours besoin d'un plus petit que soi ». Si la première phrase est vraie relativement au locuteur, qu'elle soit ou non énoncée, la seconde ne peut l'être que s'il l'énonce lui-même. Il s'agit en réalité d'une sorte de collectif symbolique auquel il a ou non le choix de participer. On distinguera :

1/ Le « on » collectif

Le on collectif pur, dans le sens où il inclut le *je* de manière objective et descriptible, est utilisé pour désigner différents groupes auxquels les différents interlocuteurs appartiennent ou ont appartenu. Patrick emploie on pour parler du mouvement lycéen de 68, ou encore du PSU dont il a fait partie. Paula l'utilise pour désigner collectivement le mouvement des jeunes immigrés, mais aussi les français « c'est un tas de valeurs comme ça qu'on essaie de pratiquer à l'intérieur d'un pays [...] pour l'instant on n'a pas de constitution européenne, on n'a rien [...] qui nous permette d'avancer ». Aude parle, elle, au nom du groupe parité : « Le groupe parité sur Paris [...] on avait proposé de travailler sur la motion, on avait décidé de donner suite à la réunion qu'on avait faite l'année dernière. ». Cet emploi de on fait réellement état d'une conscience collective développée par les locuteurs. Il est un peu plus particularisé chez Adeline car dans sa bouche, on=les jeunes Verts (la souris Verte) : « on a été à la commission femmes hier, on a été à la commission éducation, en plénière aussi, on a été au débat sur la Corse.[...] On assiste un petit peu à tout pour se renseigner aussi de ce que font les Verts et nous ce qu'on en pense. ». C'est dans cet emploi qu'il est le plus représenté comme portant le discours du parti, des Verts, mais pas seulement. Christophe : « quand on parle du nucléaire, on ne s'adresse pas à une classe sociale spécifique » ou bien encore Josiane, toujours en parlant des Verts : « on était quatre mille il y a trois ans, on est huit mille » ou encore Pierre : « on est de gauche, et c'est parce qu'on est de gauche qu'on est pas avec le PS. ». Chez Karine, le *on* désigne le groupe local des Verts auquel elle appartient, à Strasbourg : « on cherche des femmes, on n'a pas assez de femmes », dit-elle à propos de l'établissement de listes de candidats. Cet emploi de on collectif apparaît dans le corpus assez caractéristique de la narration d'expériences personnelles et de récit de vie. Par exemple Vincent dit : « ce qu'on avait comme marxistes quand on était de gauche », ou encore Paula : qui raconte elle aussi : « on n'était pas les beurs de service, on n'était pas les immigrés de service. On se prenait en charge, avec des associations qui n'étaient pas que issues de l'immigration.[...] On n'a pas

voulu rentrer chez les Verts, parce qu'il y avait Waechter et qu'on n'en voulait pas, c'était clair. ». Au niveau le plus étendu du collectif, c'est un on qui équivaut à l'humanité entière, voire à l'ensemble du vivant : *on = tous les hommes*, comme le dit Aurélia : « je trouve qu'on a tous le droit de partager cette planète. ». Le *on*, dans ce sens, et tel qu'il est utilisé spécifiquement par Catherine, est donc représentatif d'un discours d'adhésion, mais avec une forme de neutralité : il désigne à la fois le groupe dans son ensemble et le chacun dans ce groupe, avec lequel chaque individu fait corps — pour ne former qu'un seul homme ?... Ce glissement du collectif à l'individuel est perceptible dans la phrase suivante, quand Josiane affirme : « on était quatre mille il y a trois ans, on est huit mille, les gens il faut du temps, quand on rentre dans un parti, il faut du temps pour s'acclimater ». Le dernier *on* a bien ici un signifié individuel.

NB : Le « *on* » collectif, mais pluriel :

Dans le cas du *on* collectif, on distinguera cependant du précédent le *on* collectif qui se compte ; c'est-à-dire les emplois, de plus en plus fréquents, où le *on* est à tel point employé avec un signifié pluriel que le sens oblige à faire un accord qui, bien que grammaticalement irrationnel, est sémantiquement obligatoire ; d'autant plus que la démarche d'analyse du discours porte sur le sens et non sur la grammaire. C'est pourquoi cette option a été choisie, avec une certaine logique, au cours de la retranscription du corpus français. On peut citer divers exemples de cet emploi dans l'entretien de Pierre : « on est apparus sous ce nom » ; « on s'est retrouvés sur les positions [...] Vertes » ; « on était très proches. Et puis en 95 avec ce petit groupe [...] on s'est présentés aux élections municipales. », ou encore Martin : « on est rentrés à 800, chez les Verts » et Alexandre : « on est quand même culturellement marqués par notre société », ou Barbara : « on a été façonnés ».

2/ « *Nous on* »

Nous on traduit également la notion collective, mais implique en général l'opposition à un autre groupe, c'est-à-dire « nous on » par rapport à « *eux, ils* », comme c'est le cas pour les exemples suivants pris respectivement dans les entretiens de Vincent et Patrick : « nous on a émergé autonomes, les Allemands ont émergé autonomes ». Patrick : « beaucoup de gens qui sont là. Et en fait, eux ont décidé de construire le parti Vert, nous on a continué à essayer de constituer plutôt un mouvement alternatif. ». On trouve également ce type d'opposition implicite sur d'autres sujets que politiques et en ce qui concerne l'appartenance à d'autres

groupes que celui des Verts. Par exemple Geneviève dit : « nous on est un département où l'économie solidaire, ça va marcher », contrairement à un *autre* département. Adeline affirme : « nous [les jeunes] on préfère fumer ça que de fumer des cigarettes », par opposition aux *autres*, ceux qui fument des cigarettes. Marina dit « comment nous on peut agir en tant que parents », en référence à ceux qui agissent et qui ne sont pas parents, ou bien à quand on agit, mais pas en tant que parents. Dans cet emploi, il n'est que partiellement substitut d'embrayeur, car si le *je* est inclus, l'*autre* de l'interlocution ne l'est pas : ce nous on correspond en réalité à un substitut d'embrayeur exclusif du *tu* : (*je+il(s)/elle(s)*). Il a également une certaine dimension didactique étant donné que c'est par l'intermédiaire de la comparaison qu'est donnée une explication.

3/ « On » = toi et moi

C'est en réalité le seul emploi que l'on peut considérer comme véritable substitut d'embrayeur, car il correspond à une première personne inclusive des interlocuteurs présents : (*je+tu /je+vous*). Son équivalence sémantique est celle d'un *nous* au sens plein. Ainsi, Patrick dit au début de l'entretien : « oui on se tutoie. Voilà. », ou Barbara parle du « sentiment d'insécurité dont on parlait tout à l'heure, augmente. Tu vois... ».

4/ Le « on » collectif mais au sens de « chacun »

Dans ce sens, *on* ne désigne pas tout le monde comme un ensemble, mais chacun de ce tous, comme individu. Il s'agit donc d'un emploi où *on=je+tu* et/ou *il*

Marina dit par exemple : « un militantisme ou une action, ça peut être de faire attention à ce de qu'on met dans son caddie quand on fait les courses. » ; Charles : « ça dépend ce qu'on met dans l'écologie. ». Le cas du *on* de la *vox populi*, ou encore de l'indéfini proverbial n'est qu'un cas particulier de « chacun » : Aurélia : « un petit peu sur le tas comme on dit » ou encore Christophe : « ceux qu'on appelle les Verts historiques », sous-entendu en général, habituellement.

5/ « on » = *quelqu'un*

Ce type d'emploi est plus classique et a été très bien décrit par Dominique Maingueneau³⁶⁵. Il remplace le pronom indéfini *quelqu'un* de façon plus neutre et imprécise ; il permet d'éviter de dire le nom de la personne si on la connaît, ou bien de masquer qu'on ne se souvient pas de la personne qui a dit. Dans l'exemple suivant, l'utilisation du *on* permet de porter l'attention à proprement parler sur le *dire*. Alexandre dit : « les déjections canines à Paris c'était une nuisance et on m'a dit que je n'avais rien compris ».

6/ « On » = *lui/elle/eux et moi*

Ici, *on* correspond à l'unité formé par le *je* et autrui, à l'exclusion du ou des interlocuteur(s) présent(s). Il est légèrement différent sémantiquement du *on* collectif, car il désigne visiblement un groupe d'individu restreint et établit ou contient la notion d'une *relation* entre *je* et l'autre ou les autres dont il est question. Par exemple quand Aurélia dit : « je croise quelqu'un que j'ai vu à la réunion la veille, je m'arrête, je lui sers la main, on se dit un petit mot. », l'emploi de *on* vise à signifier l'échange, la rencontre, la relation qui s'établit ou existe avec l'autre.

7/ Le cas du « on » fusionnel

On se trouve spécifiquement employé de cette manière pour désigner la relation de couple : Danièle : « on a eu plusieurs mutations » « on a été à Rouen et puis il a de nouveau été licencié donc on se retrouve à Paris ». Il s'agit d'un comportement sémantique à l'inverse du *on* utilisé pour un nous, qui s'accorde sémantiquement avec un pluriel. Il exprime la solidarité du couple comme unité plus que comme une somme de deux individus. Pour opérer la distinction entre les individus protagonistes de l'énoncé, il est nécessaire de rétablir « chacun ». Par exemple Marie dit, en parlant d'elle-même et de son mari : « tant qu'on a vécu en France,[...] chacun militait à sa façon. » ; un peu plus loin, « on était en voiture, on revenait de vacances, on était sur des routes qui ressemblaient un peu à la Yougoslavie, tu vois. Et on met la radio, et on entendait " bombes sur Dubrovnik. ». On perçoit, grâce au segment de la phrase « *on* met la radio » que l'on est dans une autre dimension énonciative,

³⁶⁵ Maingueneau, D., *L'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette, 1991.

qui tend à une fusion des individus en présence³⁶⁶. Il est clair en effet que, d'un point de vue pragmatique, une seule personne met la radio, et qu'il n'y a pas deux personnes qui se sont précipitées sur le bouton en même temps pour le tourner. Le *on* exprime ici éventuellement l'accord passé sur le fait de mettre la radio. A l'inverse, dans le discours de Barbara qui parle d'elle et Jean en tant que couple, on a un emploi qui conduit implicitement à l'accord pluriel et donc à l'idée d'une somme d'individus : « tu vois c'est que Jean et moi on a été obligés de se marier. ». Il existe une particularité sémantique du *on* dans cet emploi, où il désigne simultanément deux — ou plus éventuellement — personnes très proches affectivement, ou bien dans un état fusionnel — c'est le cas par exemple pour Marie et Danièle ; ou bien dans un état distinct marqué par l'accord pluriel qui correspond à une somme d'individus. Il existe donc un type d'énoncé avec *on* qui traduit une définition de sa propre identité uniquement à travers la prise en compte de la présence d'autrui comme contenu dans cette identité.

F – L'altérité au centre de l'énonciation

1. Le cas du « je » fusionnel

L'un des locuteur, Philippe, fait un emploi très particulier du *je*. Alors qu'il emploie clairement le *on* collectif par lequel il définit son appartenance aux Verts, et décrit objectivement l'organisation d'un parrainage, « au niveau de la commission immigration [...], dit-il, on avait organisé un parrainage », à la question qui lui demande s'il a été parrain, il répond : « Oui. *Je* ne suis pas régularisé. », et précise à la suite d'un « Comment ? » étonné : « Ils ne sont pas régularisés. C'est des Chinois qui ne sont pas régularisés, que je suis toujours. ». Ce faisant, le locuteur ne se place plus sous l'angle énonciatif commun de *je* qui décrit sa propre vision du monde, distincte de celle d'autrui, mais fusionne sa propre représentation du monde avec celle d'autrui. Dans : « *je* ne suis pas régularisé », l'espace sémantique entre le locuteur et l'objet qu'il décrit, dont il parle, est supprimé. Un décalage est alors créé, qui oblige le locuteur à rétablir ensuite la distance objective entre *je* et *eux* au risque de ne pas être compris par son interlocuteur. Ce qui le conduit dans un second temps à reformuler sa phrase de façon tout à fait conventionnelle : « ils ne sont pas régularisés ».

³⁶⁶ Il est intéressant de remarquer que linguistiquement, ce type d'énoncé se rapproche de l'idée du mariage selon laquelle l'homme et la femme ne feraient plus qu'un, mais aussi l'idée platonicienne de l'unité première du couple, ensuite séparé en deux individus distincts. Voir en particulier *Le Banquet*, de Platon.

Cette fusion temporaire entre *je* et *autrui* au niveau du pronom personnel de première personne, s'inscrit dans la problématique plus vaste de la représentation de la personne (de quelle(s) personne(s) ?) par les pronoms personnels. Philippe aurait en l'occurrence tout aussi bien pu dire, « *nous* ne sommes pas régularisés », ou bien encore « *on* n'est pas régularisés ». Le locuteur, Philippe, n'a fait que parrainer des personnes sans-papiers ; lui-même étant citoyen français de nationalité française. Dans la réalité des faits, ce n'est pas lui qui n'a pas été régularisé, mais les personnes qu'il a parrainées. Fondu dans le *je* le *je* n'est plus seulement porte-parole mais partie prenante, il ne décrit pas une situation ou un état de fait, il y adhère en s'identifiant. Le *je* est ici un *je* militant : il fait de cette régularisation d'autrui une affaire personnelle. Si *eux* ne sont pas régularisés, alors *je* ne peux pas l'être non plus. C'est son identité politique et son identité sociale qui est en jeu. Le fait que *je* soit reconnu comme français et citoyen en règle à ses propres yeux, donc dans la conception qu'il a de sa propre identité, repose sur le fait qu'autrui puisse être reconnu comme étant en règle, par la France. L'identité d'autrui devient un enjeu pour *ma* propre identité. Par cette translation, le *je* ne fait pas que prendre en charge ou s'identifier, il fusionne avec l'identité niée de l'autre dans une équivalence d'ipséité, elle-même fondée sur un principe légal :

« Le postulat commun au droit naturel et au droit positif, c'est que l'homme recèle en lui des valeurs qui le dépassent (et, en même temps, le constituent) et qu'il a sans cesse à lutter pour les respecter, ne pas les transgresser, parce que, quand il le fait, il ne porte pas seulement atteinte à l'identité de l'autre, qui est son semblable, mais aussi à la sienne propre, c'est-à-dire à l'humanité totale et pleine dont il est porteur. ³⁶⁷ »

Dans la perspective énonciative, par cette fusion identitaire avec l'autre : *je* et cet *autre* (ici, ils ont plusieurs autres) deviennent égaux et unis pour ne plus former qu'un seul sujet, de droit. Philippe, parce qu'il est français et possède des papiers, est en fait le seul habilité légalement à dire *je*. Dans le cadre des dispositions prévues par le droit il peut, lui, dire non pas « je suis régularisé », mais « j'ai des papiers ». Se trouvant *dans* la loi, il peut dialoguer *avec* la loi. Sa situation objective — son identité objective — le place en principe en dehors du processus de régularisation. Néanmoins sa situation subjective — et donc son identité subjective telle qu'il la crée lui-même, c'est-à-dire ici, selon ses convictions politiques — le place à son sens dans la même situation que ceux qui ne sont pas régularisés. Cela parce que les Verts revendiquent la régularisation de principe de tous les sans-papiers (comme elle a été réalisée en Italie) au nom de l'égalité, du respect de la liberté individuelle et du droit à la libre

³⁶⁷ Porcher, L., Abdallah-Pretceille, M., *op.cit.*, p. 22.

circulation des personnes. Le *je* n'est plus là alors pour médiatiser une vision du monde, il est là pour en être le représentant, comme s'il était les autres personnes au nom de ce qui pour lui est une inégalité. Il assume à leur place l'identité qu'il ne sont pas autorisés à assumer, et ce faisant, peut affirmer sa propre identité, politique, mais peut-être même plus que cela. Paul Ricoeur décrit la « sollicitude » comme un « échange mutuel des estimes de soi », ce qui en fait, au plan de la visée éthique, une « affirmation » « originaire », qui est « l'âme cachée de l'interdiction ». La sollicitude, à ce titre, « arme notre indignation, c'est-à-dire notre refus de l'indignité infligée à autrui. ³⁶⁸ ». Ce procédé énonciatif permet à Philippe, d'affirmer sa propre identité par l'intermédiaire d'une identification à autrui. L'autonomie identitaire du *je* est ainsi niée. *Je* énonce aussi, de cette façon, qu'il ne peut définir son identité autrement qu'à travers autrui, et en cohérence avec l'identité reconnue à autrui. On peut alors se demander si, plus que d'un simple emploi particulier du *je*, il ne s'agirait pas d'une des stratégies possibles d'un procédé énonciatif plus étendu et plus systématique, où la centralité présupposée du *je* passerait, dans ce type de discours, par une fusion avec un tiers pour valider sa propre centralité énonciative, tout en nécessitant la prise à témoin du *tu* dans l'interlocution pour que cette identité soit constituée.

Lorsque Philippe dit « oui. *Je* ne suis pas régularisé », *je* égal à la fois :1/ les sans-papiers que j'ai parrainés, à travers *moi*, et 2/ *moi* à travers *eux*, *je* ne suis pas régularisé non plus. Il y a là une réciprocité, un échange mutuel dans la reconnaissance de l'identité d'autrui qui fait du *tu* interlocuteur le témoin de cette énonciation, le témoin d'un acte politique.

Cette étude de l'emploi des pronoms dans les corpus, du *on* et du *je* en particulier, révèle une certaine dynamique énonciative quant à la conception de l'altérité : l'autre peut être en effet celui avec lequel je m'associe, me dissocie, m'entends plus ou moins bien, etc. L'emploi des pronoms donne une première approche quant à la conception générale de l'altérité dans le discours des Verts. Celle-ci se révèle en effet progressivement en adéquation avec la parole individuelle qui porte ce discours, en fonction d'une identité supposée à *l'autre*, proche ou lointain. Le cas particulier du « je ne suis pas régularisé » de Philippe conduit à s'interroger non seulement sur l'altérité, mais aussi sur le sens du *je* dans sa relation dynamique à l'autre, dans le discours Vert militant³⁶⁹.

³⁶⁸ Ricoeur, Paul, *op.cit.*, p. 258.

³⁶⁹ On pourrait d'ailleurs ici imaginer une interrogation plus vaste sur la prise en compte énonciative de l'altérité dans le discours militant en général.

2. Définition de l'identité par la relation à autrui

En se fondant sur les observations précédentes, on postule que le discours de militance Vert passe invariablement à un moment donné par une identification à l'*autre*, identification qui demeure circonscrite à l'histoire individuelle de la personne prenant en charge le discours à un moment donné, et cela, que cet *autre*, objet d'identification, soit femme, homme, animal ou végétal. *Je*, défend, *je*, compatit avec l'*autre* comme étant celui ou celle en lequel /laquelle *je* se reconnaît. Au-delà, il y a l'*autre*, dans lequel *je* ne se reconnaît pas, mais à qui *je* reconnaît sa différence au même titre qu'autrui reconnaît (en tant que *je*) la différence de *je* comme différence d'un *autre*. Cette différence se situe sur le plan de l'essence : le *je* comprend intellectuellement cette différence grâce au passage (phénoménologique) par le *tu*. C'est grâce à cette double dimension, de rencontre, de contact avec l'*autre* puis de digestion de cette rencontre que *je* peut compatir et défendre l'*autre*. Ce que *je* dit d'autrui correspond à ce que ce *je* a vécu avec, par et pour autrui. Aussi selon cette perspective énonciative particulière le discours de *droits* peut-il apparaître comme la rationalisation d'un vécu personnel. Deux manières distinctes de parler d'autrui sont identifiables dans les discours respectifs des Verts français et italien par rapport à la définition d'un discours de droits, qui peuvent se décrire selon deux schémas énonciatifs différents.

3. L'altérité dans l'énonciation

Dans le cadre des entretiens réalisés, et sur un premier plan défini comme énonciatif, le locuteur s'exprime en tant que *je*, à travers le discours politique auquel il adhère. Cette adhésion implique un retour implicite sur le *je*. Buber en faisant une distinction entre expérience et rencontre explique que l'expérience porte *sur* un objet alors que la rencontre me place *en face* d'un autre. C'est ici ce qui conduit à distinguer l'altérité discursive, c'est-à-dire la façon dont *je* parle de l'*autre*, comme objet du discours et l'altérité en situation d'énonciation, à savoir le fait que *je* parle à *tu* (de l'*autre*) qui définit le plan de la pragmatique énonciative. Sur le plan de la pragmatique énonciative³⁷⁰ ce n'est-ce pas l'expérience qui fonde la rencontre, mais la rencontre qui rend possible l'expérience³⁷¹. Le

³⁷⁰ Voir par exemple sur ce sujet Reboul, A., Moeschler, J., *La pragmatique aujourd'hui. Une nouvelle science de la communication*, Paris, Le Seuil, 1998.

³⁷¹ Rey, J.-F., *op.cit.*, p. 38.

discours politique y existe de façon perlocutoire : il produit des actes de langage qui changent effectivement la réalité ; ce qui ne peut se produire que dans le cadre énonciatif de la rencontre avec l'autre. Le discours politique transforme donc la réalité en la faisant être différente, mais il se fonde pour cela nécessairement sur la présence d'au moins un *autre* (*tu*). En fonction de cela, si l'on définit le discours *altéritaire* comme un discours qui fonde l'identité du *je* sur la présence nécessaire d'un *tu*, on affirmera que le discours politique est nécessairement *altéritaire* et même que, en pragmatique énonciative, tout discours est *altéritaire*. On dit et accepte généralement le fait que le *je* énonciateur est au centre de l'énonciation, ce qui n'est pas contesté ici. Il est cependant évident que cette centralité devient nulle et non avérée dès lors qu'il n'y aurait aucun *tu* interlocuteur pour en être témoin et que puisse naître « l'expérience » issue de cette rencontre. Autrement dit, l'altérité est intrinsèque non seulement à la capacité d'énonciation — il faut avoir appris à parler dans une interaction interlocutive avec d'autres auparavant pour parvenir à être soi-même énonciateur producteur d'énoncés — mais à l'énonciation même. Il n'y a là rien d'extraordinaire, mais il semblait important de le repreciser pour la suite dans la mesure où, d'un point de vue pragmatique — et dans son application politique encore plus — la notion de témoignage est ici essentielle. Sans témoin de l'énoncé, sans récepteur, l'énonciation n'a aucune existence réelle ; non plus que le *je* n'a de cohérence autre que par rapport à soi-même. Le discours *politique* ne peut donc pas exister.

Or, en dehors d'être un discours *altéritaire* dans ce premier sens, c'est-à-dire fondé sur la présence d'un *tu* témoin, ce qu'est *a priori* tout discours, on postule que le discours des Verts est de surcroît fondé sur un discours *sur l'autre* qui s'exprime individuellement à travers une tendance énonciative fusionnelle entre le *je* et l'*autre* développée au cours de l'activité discursive selon deux modalités différentes et non exclusives l'une de l'autre : l'une du détour, l'autre de fusion directe. Ainsi, pour reprendre l'exemple du « je ne suis pas régularisé » de Philippe, le discours *altéritaire* peut se définir comme celui, finalement, où la mise-en-scène de l'altérité n'est jamais que le *medium* pour mettre en scène de façon biaisée, mais essentielle à cause du phénomène d'identification³⁷², sa propre histoire, sa propre identité. Le discours *altéritaire* est un discours que l'on pourrait dire d'empathie politique qui

³⁷² Dans ce cas de figure, le *je* met en scène et en évidence les « stigmates » d'autrui en se les appropriant. Là où l'*autre* ne peut pour des raisons diverses – légales, dans ce cas précis – utiliser son handicap, il est assumé par une personne qui sera d'autant plus écoutée que, paradoxalement, ne souffrant pas elle-même de ce handicap, on pourra penser qu'elle le fait de manière désintéressée. Voir Goffman, E., *Stigmates : les usages sociaux des handicaps*, Paris, éd. De minuit, 1975 (trad.) ; (1963 pour l'édition originale en anglais).

n'est qu'apparemment une anti-expression de soi. C'est un discours d'identité translaté de l'autre à moi, au moyen de différents procédés linguistiques empruntés aussi bien à la rhétorique qu'à l'énonciation ou à l'argumentation, par l'intermédiaire, par exemple d'une comparaison fondée sur « comme », d'une métaphore, etc. qui aboutit à une assimilation à l'autre : « je suis régularisé » dit Philippe, ou une identification à *l'autre*.

4. Définition du discours altéritaie

Pour illustrer ces deux types de schémas, on observera ci-dessous les discours respectifs des deux locuteurs *Verdi*, Valerio et Silvana. Alors qu'ils sont tous les deux rattachés aux *Verdi*, ils parlent en effet des animaux de façon spécifique, mais de manière complètement différente. Le propos sera d'essayer de mettre en évidence les éléments sur lesquels repose cette différence. Silvana est une jeune étudiante de 24 ans dont les parents tiennent un hôtel au bord de la mer, et qui a grandi avec des animaux. Valerio est un père de famille de 57 ans impliqué dans une association animaliste dont il est membre fondateur et conseiller au ministère de l'agriculture auprès du ministre *Verde*, mais déclare n'avoir jamais eu d'animaux ni de lien affectif particulier avec des animaux. Les deux tableaux ci-dessous (6 et 7) correspondent au calcul des spécificités de leurs vocables respectifs. Ils montrent que le lexique de la jeune fille se caractérise par une abondance d'expressions de la première personne et de verbes d'opinion, *secondo me* (à mon avis); *spero* (j'espère); *io personalmente* (moi personnellement). Elle utilise également beaucoup de termes en rapport avec la famille (*figli* : enfants, *padre* : père, *famiglia* : famille). Le lexique semble donc indiquer une préoccupation axée sur la sphère du privé et de l'intimité, où s'expriment les émotions et l'affectivité. Elle s'implique personnellement dans son discours (*mi, me, io* : me/m', moi, je).

Le lexique utilisé par Valerio est beaucoup plus en correspondance avec le champ sémantique du politique pur et de la parole collective. En particulier, il emploie *diciamo* (disons), déjà étudié auparavant, *Verdi*, et le lexique renvoie à des thématiques particulières reliées au champ sémantique de *animali* de façon plus ou moins étendue *caccia* (la chasse), *diritti degli* (droits des), *animalista* (animaliste), *europa* (européenne).

Tableau n°6 : Spécificités par locuteur pour la partie : "Silvana"

Forme	Frq. Tot.	Fréquence	Coef	Forme	Frq. Tot.	Fréquence	Coeff.
mi	589	56	12	opportunità	19	3	2
gli animali	28	13	12	danno	17	3	2
me	406	43	11	che è	237	3	-2
gli	283	31	8	quella	181	1	-2
molto	433	39	8	diciamo	487	8	-2
secondo me	256	29	8	italia	176	1	-2
io	863	62	8	credo che	122	0	-2
figli	30	9	7	da	588	12	-2
il rispetto	11	6	7	che	3939	112	-2
non mi	83	15	7	uno	258	3	-2
secondo	293	29	7	quindi	710	16	-2
ecco	220	22	6	o	411	7	-2
candidati	12	6	6	è stato	152	1	-2
a me	40	9	6	era	338	5	-2
anche gli	10	5	6	in Italia	156	1	-2
animali	99	15	6	è stata	90	0	-2
padre	14	6	6	essere	434	7	-2
poche	13	6	6	un	1735	42	-2
interessa	24	7	5	con	605	13	-2
possibilità	34	8	5	una	1433	37	-2
spero	17	6	5	si è	159	1	-2
dubbio	18	6	5	appunto	165	1	-2
senza	63	10	5	dire	347	5	-2
donne	153	16	5	nel	531	9	-2
piace	34	8	5	i	963	21	-2
famiglia	34	8	5	punto	139	1	-2
io personalmente	19	6	5	anni	255	2	-3
è una cosa	35	8	5	su	282	2	-3
donne che	20	6	5	adesso	223	1	-3
mi fa	17	6	5	stato	341	4	-3
sono	1563	84	5	credo	193	1	-3
ruoli	13	5	5	dei Verdi	254	1	-3
mangiare	11	5	5	insomma	240	1	-3
parchi	12	5	5	in	1614	38	-3
io ho	59	8	4	per cui	201	1	-3
le donne	51	8	4	cui	443	4	-4
non	2479	119	4	c'è	509	4	-4
persona	73	10	4	di	3471	86	-4
le persone	37	7	4	i Verdi	360	2	-4
rispetto	125	13	4	come	722	8	-5
penso	129	13	4	Verdi	921	10	-6
però il	12	4	4				
mio	118	13	4				

personalmente	35	7	4
si	503	32	4
casa	36	7	4
devono	36	7	4
la gente	33	6	4
entrare	27	6	4
bambino	26	6	4
è una cosa che	12	4	4
giusto	44	7	4
però la	18	5	4
penso che sia	13	4	4
fastidio	13	4	4
molto spesso	15	5	4
gli altri	33	6	4
però	812	48	4
mi piace	23	5	4
affrontare	13	4	4
pari	19	5	4
possibilità di	23	5	4
ho	481	32	4

Tableau n°7 : Spécificités par locuteur pour la partie "Valerio"

Forme	Frq. Tot.	Fréquence	Coeff.	Forme	Frq. Tot.	Fréquence	Coeff.
animali	99	44	31	queste	201	4	-2
degli animali	39	24	22	quello che	182	3	-2
degli	195	39	14	secondo me	256	5	-2
diciamo	487	65	13	può	207	4	-2
peraltro	11	10	13	lo	296	8	-2
sugli animali	10	9	11	sempre	322	9	-2
appunto	165	32	11	penso che	76	0	-2
Verdi	921	90	10	che io	67	0	-2
sugli	16	10	10	quando	273	7	-2
caccia	21	11	10	senso che	136	2	-2
effettivamente	15	9	9	che mi	69	0	-2
ritengo	30	12	9	molto	433	13	-2
animalista	20	10	9	queste cose	72	0	-2
e così via	14	8	8	stata	195	3	-2
diciamo che	97	20	8	non ci	60	0	-2
diritti degli	12	8	8	realità	107	1	-2
della	536	57	8	mondo	108	1	-2
ogm	10	7	8	non è che	64	0	-2
ad essere	25	10	7	io sono	124	1	-2
rispetto	125	21	7	io non	88	0	-2
animalisti	15	8	7	perché non	68	0	-2

o	411	42	6	modo	154	2	-2
europea	20	8	6	erano	142	2	-2
comunque	261	31	6	nel senso che	135	2	-2
grazie	12	6	6	credo	193	3	-2
lista	26	9	6	a volte	97	0	-3
ritengo che	12	6	6	ci	583	14	-3
problema	140	21	6	cose	321	6	-3
ai Verdi	58	12	5	si	1030	31	-3
salute	22	7	5	si	503	12	-3
e così	28	8	5	me	406	8	-3
liste	39	10	5	sono	1563	52	-3
legge	90	15	5	è	2461	91	-3
animaliste	15	6	5	mai	136	1	-3
ad	162	22	5	ma non	106	0	-3
i	963	77	5	secondo	293	5	-3
liste Verdi	10	5	5	li	155	1	-3
i Verdi	360	35	4	po'	249	2	-4
l'italia	27	7	4	cioè	753	17	-4
il problema	70	11	4	questo	809	20	-4
radicali	27	7	4	un po'	249	2	-4
sicuramente	157	18	4	noi	287	3	-4
maggioranza	24	6	4	politica	269	3	-4
stato una	10	4	4	no	713	14	-5
per i	40	8	4	ma	717	13	-5
troppo	55	10	4	mi	589	8	-6
con	605	48	4	era	338	2	-6
dei Verdi	254	26	4	non	2479	75	-6
delle	530	46	4	perché	975	18	-7
associazione	49	9	4	io	863	10	-9
però diciamo	19	6	4				
dei	707	56	4				
che poi	79	12	4				
Verdi hanno	30	7	4				
praticamente	29	7	4				
ad altri	15	5	4				
avuto	89	14	4				
'84	10	4	4				
poi ho	16	5	4				
animali che	11	5	4				
via	41	8	4				
rispetto al	10	4	4				

Par ailleurs, le calcul des spécificités pour leur deux entretiens regroupés donne le tableau suivant :

Tableau n° 8 : Spécificités par locuteur pour les parties : "Silvana+ Valerio"

Forme	Frq. Tot.	Fréquence	Coeff.
animali	99	59	38
degli	195	46	11
rispetto	125	34	10
peraltro	11	10	10
sugli	16	11	9
dubbio	18	11	8
caccia	21	12	8
effettivamente	15	9	7
ritengo	30	13	7
diciamo	486	73	7
animalista	20	11	7
bonino	7	6	6
crisrina	5	5	6
salute	22	10	6
animalisti	15	8	6
ogm	10	7	6
possibilità	34	13	6
appunto	164	33	6
candidati	12	7	5
donne	154	28	5
cani	4	4	5
principalmente	6	5	5
dell'allevamento	4	4	5
intensivo	4	4	5
legge	90	20	5
gli	285	45	5
troppo	55	15	5
piacciono	7	5	5
direttiva	7	5	5

Les deux discours de Silvana et de Valerio coexistent en parallèle comme deux discours l'un et l'autre représentatifs des *Verdi*. Comme on l'a vu précédemment, ils correspondent l'un et l'autre respectivement aux deux types de discours mis en évidence précédemment. L'un comme discours individuel, descriptif de la façon personnelle de vivre le parti, que l'on peut schématiquement dire essentiellement militant, l'autre reléguant au second plan les positions personnelles, comme se voulant *a priori* plus politique et représentatif du parti. L'intérêt des entretiens de ces deux locuteurs est qu'ils parlent tous les deux — ils mettent en scène — l'altérité animale selon deux stratégies énonciatives différentes. Pour résumer, le discours de

Silvana, d'abord, présente un point de vue égocentré et anthropomorphique qui est son corollaire. Elle parle des animaux de son propre point de vue, en fonction de sa propre identité. Le discours de Valerio, présente en revanche des caractéristiques plus politico-centrées et corollairement anthropocentrées. Il parle des animaux dans la perspective des hommes et, dans cette mesure, le discours tenu sur les animaux est plus social, c'est-à-dire relatif à la place qu'ils occupent dans le cadre de la vie en société. Silvana dit :

« Mais parce qu'à mon avis, **un animal est une personne**.[...] Jusqu'à quel point un animal est-il proche de l'être humain, parce **qu'il y a très peu de différence**.[...] Moi, parfois, **je me sens mieux avec les animaux qu'avec les gens**.[...] En partie parce que **les animaux ne parlent pas. Ils ne te contredisent jamais**, et en partie parce **qu'ils te donnent beaucoup d'affection**, énormément.[...] C'est-à-dire, [les gens] prennent un animal pour satisfaire un égoïsme personnel et puis ils l'abandonnent, et ça, c'est une chose que je ne supporte pas, parce que **les animaux aussi ont des sentiments, les animaux aussi ont une âme, surtout.** »³⁷³

Que se passe-t-il dans cette énonciation ? Dès le début, Silvana en tant que *je* locuteur autorisé à exprimer sa propre vision du monde (« à mon avis ») déclare : « un animal est une personne ». A partir de cet énoncé, qui pose comme définition animal= homme, tout ce qu'elle va dire par la suite concernant les animaux doit être compris par l'interlocuteur de ce point de vue. L'interlocuteur est donc invité aussi à adopter ce point de vue sur le monde et donc à considérer lui aussi que l'animal *est* une personne. Ce qui supprime de fait l'idée d'une distinction entre les deux, non pas du point de vue de l'écologie comme science, qui peut inviter à considérer l'homme en tant qu'animal comme un autre, mais d'un point de vue anthropomorphique qui n'a rien à voir *a priori* avec cela où l'animal serait considéré en tant qu'*homme* comme un autre, sous-entendu parce que l'homme est un animal ?... Cette anthropomorphisation continue par l'attribution d'émotions, de sentiments, et enfin d'une âme, aux animaux. Silvana fait fusionner les catégories pour exprimer sa propre relation fusionnelle à l'animal et cherche à inclure l'interlocuteur dans le processus fusionnel en énonçant, pour lui, les critères en fonction desquels peut s'affirmer cette proximité, cette identification. Les principaux critères avancés sont affectifs, émotionnels et sentimentaux. « *je me sens mieux* » avec les animaux qu'avec les gens ; mais aussi comportementaux « *ils ne*

³⁷³ Silvana : « *Ma perché secondo me [un animale] è una persona. quanto un animale sia vicino all'essere umano, perché la differenza è pochissima.[...]Io a volte sto meglio con gli animali che non con le persone.[...] Un po' perché gli animali stanno zitti. Non ti contraddicono mai, e un po' perché [...] ti danno tanto affetto, tantissimo.[...] Cioè, prendono un animale [...] per soddisfare un proprio egoismo e poi lo abbandonano e questa è una cosa che non sopporto perché anche gli animali hanno dei sentimenti, anche gli animali hanno un'anima, soprattutto.* »

parlent pas, donnent de l'affection », etc. Parallèlement, voici la façon dont Valerio s'exprime, lui, au sujet des animaux :

« J'ai été moyennement éduqué à un respect, une tolérance envers toutes les formes de vie [...] **mon approche de l'animalisme est**, disons, plus qu'autre chose, **de caractère social ou bien de lutte contre en général**, pour utiliser des slogans, **lutte contre les injustices**, envers tout et tous... et de toute façon **lutte contre l'asservissement des plus faibles**. Ainsi je me reconnais dans un courant qui, disons, **revendique les droits des animaux comme continuation naturelle des mouvements de libération d'autres sortes au cours des siècles**, et pas tant pour **l'amour des animaux** en particulier que pour l'amour des animaux en général [...]. »

Il ajoute ensuite qu'il y a

« Un aspect éthique qui, concernant les animaux, se fonde aussi parfaitement [pour les Verdi] avec les aspects de la défense de la santé et de l'environnement.[...] Par conséquent, si nous le faisons pour une question éthique, c'est tant mieux ; aujourd'hui, seul le bon sens, mais aussi l'épargne économique devrait imposer une révision du système de l'élevage. »³⁷⁴

Le discours de Valerio se veut dépersonnalisé. Il dit n'avoir jamais eu de chiens ni de chats et place son discours avant tout sur le plan de l'éthique. Comme il le dit, son approche de « l'animalisme » n'a pas de caractère particulièrement affectif et n'est pas liée à des expériences particulières avec des animaux, mais à une volonté de lutter contre les injustices et contre l'abus à l'égard des plus faibles. Protéger les plus faibles des plus forts, les dominés des dominants est donc pour lui, politiquement, une lutte de principe. C'est donc là que réside en partie la définition de son identité politique. Aucun sentimentalisme ici, aucune fusion énonciative. Pourtant, là aussi, les animaux sont considérés selon le même point de vue que les hommes qui ont avec eux la commune propriété d'être faibles et exploités parce que minoritaires. La revendication de droits pour les animaux, etc. ne peut qu'être le fait d'une conscience anthropocentrée et là aussi d'une projection identitaire.

³⁷⁴ Valerio : « Sono stato educato mediamente ad [...] un rispetto, una tolleranza verso tutte le forme di vita [...] il mio approccio all'animalismo, no, è diciamo più che altro di carattere sociale [...], ovvero di comunque lotta contro, per usare degli slogan, lotta contro le ingiustizie, contro tutto e tutti... e contro la sopraffazione comunque verso chi è più debole. Quindi mi riconosco in un filone diciamo che rivendica i diritti degli animali come naturale prosecuzione dei movimenti di liberazione di altro genere nei secoli, e non tanto per amore per gli animali tanto che appunto della zoofilia.[...] C'è un aspetto etico che, sugli animali [...] si fonde per noi perfettamente anche con gli aspetti della difesa della salute e della difesa dell'ambiente. Per cui se lo facciamo per un problema etico, una questione etica tanto meglio, ormai solo il buon senso, ma anche il risparmio economico imporrebbe una revisione del sistema dell'allevamento. »

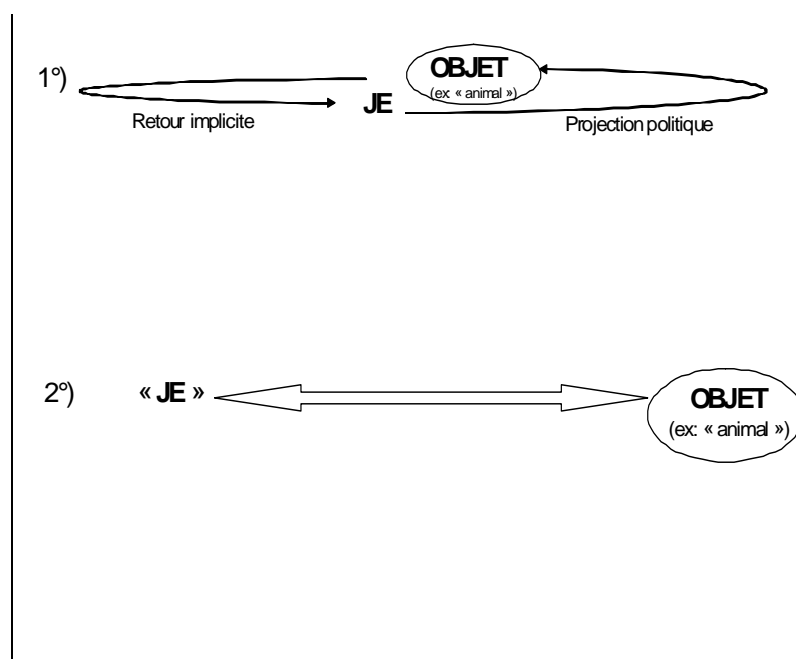
Dans son discours, Valerio met à distance l'objet dont il parle au moyen d'un discours *politique*. Il n'effectue aucune identification de premier niveau avec les animaux. Au contraire, on assiste à une véritable mise à distance de l'objet qu'on affirme défendre non pas pour l'amour des animaux eux-mêmes mais pour l'amour que les hommes ont des animaux... La justification développe une véritable théorie de l'affectif doublée d'une tentative d'intellectualisation du rapport à l'animal à travers l'argument éthique d'abord (ne pas prendre pour prétexte à son exploitation ou à sa maltraitance la faiblesse de « *l'autre* » être vivant) puis économique, en passant par le sanitaire. C'est ainsi que l'on peut définir relativement à l'objet « *animal* », une argumentation de second niveau qui passe par une projection politique, s'insérant et trouvant sa place dans un discours d'ensemble, avec une rationalisation politique ethico-utilitaire du discours. Valerio pose la défense de l'animal à la fois comme une préoccupation éthique, évidente, à l'égard de *l'autre* qu'est l'animal, pour arriver ensuite de façon très pragmatique à l'évocation rapide, mais révélatrice, du discours sanitaire. Cette partie de l'entretien marque le retour implicite au *je* (celui du locuteur, mais également le *je* identitaire : *je*, en tant qu'être humain, comparativement aux « altérités vivantes » d'une autre catégorie). L'élevage en batterie, les questions de la souffrance des animaux et de leurs mauvaises conditions de vie en élevages intensifs ou de mise à mort, ou de nutrition dans le cas de la vache folle, etc. concernent en réalité l'économie des sociétés humaines et la santé des êtres humains, donc forcément *ma santé*³⁷⁵. L'aspect éthique du

³⁷⁵ Valerio : « *Innanzitutto bisogna dire che la questione animalista nei Verdi comprende tutti i settori del rapporto uomo e altri animali, quindi sicuramente in questo periodo OGM e l'allevamento intensivo con il trasporto e la macellazione, e settore collegati, sono al centro di questa attività. Appunto grazie ai Verdi Italiani e al ministro Verde dell'agricoltura, l'Italia adesso ha una posizione in sede di consiglio europeo e dei ministri a Bruxelles che è maggiormente opposta a quella di tutti i precedenti ministri dell'agricoltura, che si sono sempre opposti a tutte le normative sulla protezione degli animali. In Italia peraltro la veterinaria a livello europeo votano insieme agricoltura e sanità in questo, nell'ambito della sicurezza e protezione degli animali negli allevamenti. Quindi poi il tema della sperimentazione sugli animali, che per noi è diciamo stato uno dei fondamenti di attività e che è anche una lente per capire per esempio, cosa c'è effettivamente dietro la questione OGM e brevettazione della vita. Non è un caso che questa battaglia, in Italia, sia nata proprio dal movimento antivivisezionista e animalista che poi i Verdi hanno fatto propria, e che hanno allargato anche ai temi agricoli e così via.[...] Diciamo che c'è un aspetto etico che, sugli animali, che si fonde per noi perfettamente anche con gli aspetti della difesa della salute e della difesa dell'ambiente. E per esempio degli allevamenti intensivi è ormai un, ormai classico ed è capibile grazie alla mucca pazza, cioè il problema non è solo se mangiavano o no farine animali che se comunque non riformeremo la PAC, non riformeremo l'allevamento intensivo comunque, e l'Italia solo all'ultimo ha avuto emergenze influenze aviarie con dodici milioni di clandestini uccisi per questa influenza nel nord est, la lingua blu delle pecore in Sardegna con l'uccisione di duecento mila pecore, e quindi adesso rispetto a un problema, evidentemente enorme, come quello della mucca pazza, o adesso dell'afra epizootica, e quasi dimentichiamo da Italiani che abbiamo avuto due crisi sanitarie dell'allevamento appena i, i mesi scorsi.[...] Per cui se lo facciamo per un problema etico, una questione etica tanto meglio, ormai solo il buon senso, ma anche il risparmio economico imporrebbe una revisione del sistema dell'allevamento. » ; « Avant tout, il faut dire que la question animaliste chez les Verdi comprend tous les secteurs du rapport hommes et autres animaux, donc sûrement en cette période OGM et l'élevage intensif avec le transport et l'abattage, et les*

traitement *humain* des animaux se superpose aux aspects de la défense de la santé humaine et de la défense de l'environnement en général, mais malgré tout toujours quand même *pour l'humain*. Pouvoir trouver des bénéfices *pour l'humain* à agir dans le cadre de l'éthique pour les autres espèces vivantes est un bien. C'est donc à la fois l'idée de faire des économies en même temps que l'idée d'agir sur un plan éthique pour les animaux qui demanderait que soit révisé le système d'élevage, explique Valerio. Le fait que tout soit lié est heureux car cela permet de faire d'une pierre deux coups : il définit ainsi une forme d'opportunisme éthique. La logique du discours de Valerio s'imbrique ainsi : 1°) je n'aime pas particulièrement les animaux, mais je me bats par principe éthique pour les plus faibles 2°) si on regarde les choses telles qu'elles sont, on remarque que la question des animaux et de leur traitement rejoint le domaine de l'agriculture et de l'élevage et donc le domaine sanitaire, qui lui touche directement les humains : toutes ces maladies (la vache folle, etc.) affectent les humains. 3°) Donc, de façon pertinente, je défends les animaux parce que c'est éthique ; par ailleurs, si cet argument éthique ne suffisait pas, il se trouve qu'il y a aussi un argument pragmatique : lutter contre le mauvais traitement des animaux et pour leur bien-être permet aussi de lutter afin qu'ils ne deviennent pas mauvais à la consommation par l'homme. Aussi, même s'il s'agit de toute façon de les tuer pour les consommer, la question est juste de le faire dans ce qui semble aux hommes être de bonnes conditions et afin qu'ils soient « plus heureux » ou « moins malheureux » avant de mourir. Car en réalité, de la bonne santé des animaux mis à mort pour notre consommation dépend la bonne santé des hommes. Là encore, le détour par le bien-être

secteurs liés à cela, sont au centre de cette activité. Justement grâce aux *Verdi* italiens et au ministère Vert de l'agriculture, l'Italie a aujourd'hui une position au sein du conseil européen et des ministres de Bruxelles qui est plus fortement opposée à celle de tous les autres ministres de l'agriculture, qui se sont toujours opposés à toutes les réglementations sur la protection des animaux. Par ailleurs, en Italie tout le corps vétérinaire au niveau européen vote avec celui de l'agriculture et de la santé dans le cadre de la sécurité et de la protection des animaux dans les élevages. Donc ensuite le thème de l'expérimentation sur les animaux, qui a constitué pour nous une des bases de notre activité et qui est aussi une loupe pour comprendre par exemple ce qui se cache derrière la question OGM et brevetage de la vie. Ce n'est pas un hasard si ce combat, en Italie, est né justement du mouvement anti-vivisection et animaliste que les *Verdi* se sont ensuite appropriés et qu'ils ont élargi aux thèmes agricoles et autres... disons qu'il y a un aspect éthique qui, sur les animaux, se fonde parfaitement pour nous avec les aspects de la défense de la santé et de la défense de l'environnement. Et c'est désormais un classique des élevages intensifs et on peut le comprendre grâce à la vache folle, c'est-à-dire le problème n'est pas seulement de savoir si elles mangent ou non des farines animales mais bien de savoir si de toute façon nous réformerons la PAC, nous réformerons l'élevage intensif, et l'Italie, seulement à la fin, a connu des urgences, des gripes aviaires avec douze millions de clandestins tués par cette grippe dans le nord est, la langue bleue des brebis de Sardaigne, où l'on a abattu deux cent mille brebis et donc manifestement devant un problème, évidemment énorme comme celui de la vache folle ou encore de la fièvre aphteuse, nous oublions presque, en bons italiens que nous sommes, que nous avons connu deux crises sanitaires de l'élevage il y a juste quelques mois.[...] Donc, si nous le faisons pour un problème éthique, une question éthique, tant mieux ; désormais seul le bon sens, mais aussi la nécessité de réaliser des économies pourrait imposer une révision du système de l'élevage. »

de *l'autre* ne semble finalement pas aboutir ailleurs que sur le bien-être humain, autant dire sur le propre bien être du locuteur ; ce qui revient à une forme d'altruisme égocentré, tout comme le discours de Silvana. Aussi, dans les deux cas, on se trouve devant un discours qui réalise une projection anthropomorphique de type éthique ou affectif sur *l'autre* (animal, ici), où l'autre est pris dans un premier temps comme centre du discours, mais uniquement dans la perspective d'un retour plus ou moins explicite à soi-même et à la définition identitaire du locuteur. On appellera ce discours *altéritaire* dans la mesure où il se définit comme un discours identitaire qui utilise pour la définition de l'identité propre au *je* locuteur qui l'énonce, un détour par l'identité d'autrui, soit par une identification directe, qui correspond à l'ipséité connue et reconnue de l'autre à soi-même (de type fusionnel) selon le principe de l'*idem*, soit par la différence. On peut illustrer ces deux stratégies énonciatives à l'aide du schéma suivant. Soit l'exemple d'un *je* locuteur qui tient un discours sur un objet de la réalité appartenant à la catégorie sémantique « *animal* » dans le corpus italien, on trouve dans un premier cas, correspondant au schéma 1°) ci-dessous, Valerio et correspondant au schéma de type 2°) Silvana (fusionnel).



Dans les deux cas, il s'agit bien d'un discours égocentré, mais qui passe par un détour. Ce type de projection discursive a pour propriété de nier l'existence propre du *je* comme pouvant être socialement autonome³⁷⁶. Les discours de Valerio et de Silvana aboutissent au même résultat, sauf que l'un est plus distancié que l'autre. Chez Silvana, le discours passe par une identification directe à *l'autre*, sans le recours à la médiation d'une projection politique. La phrase énoncée par Philippe « je ne suis pas régularisé » utilise la stratégie discursive du deuxième type, dit « fusionnel », comme Marie lorsqu'elle dit « on met la radio ». On trouve d'autres exemples de ce schéma. Ainsi par exemple, toujours à propos des animaux, Adeline dans le corpus français, dit :

« [...] Je trouve que c'est, pas des êtres humains mais bon ça vit, ça a une âme quand même quelque part, je vois pas pourquoi on les respecterait pas. Si on ne le fait pas sur nous, pourquoi le faire sur eux ? »

Il y a bien une certaine distance entre *nous* d'un côté et *eux* de l'autre, mais là aussi il y a translation et *l'autre* est considéré comme un même potentiel. Ainsi l'utilisation du *ça*, pronom sujet neutre qui désigne normalement des objets non animés, place en l'occurrence l'animal non pas à l'égal de l'humain, mais sur le même plan du vivant : il est indéfini parce que la locutrice ne sait pas exactement définir son statut, sinon par des caractéristiques culturellement anthropomorphiques : « ça a une âme » et biologiques « ça vit ». L'entretien avec Eleonora contient également des projections discursives de type *altéritaire*, mais comparables à la construction discursive et identitaire que l'on trouve chez Valerio : l'identification à *l'autre* se fait par les détours d'un discours rationnel (ou rationalisé) et d'une construction progressive de l'identité. Une première relative aux animaux où elle explique comment, suite à la projection d'une cassette sur le mauvais traitement des animaux d'élevage, etc. par une association, elle a cessé *naturellement* de manger de la viande — et du poisson au bout d'une semaine — depuis douze ans. Elle affirme aussi souffrir de nausées chaque fois qu'elle apprend par hasard avoir ingéré de la viande sans le savoir. Parlant de la prise de parole d'indiens *Ubas* au cours d'une manifestation politique, tenue publiquement, elle dit :

« [...] Et cela m'a fait réfléchir sur ce que représente le centre gauche chez nous.[...] Moi j'étais là, émue, et je pensais ; il y avait cette femme qui parlait de toutes les difficultés, des enfants qui meurent, qui sont

³⁷⁶ Ce qui peut être envisagé éventuellement comme une extrapolation du principe écologique d'interdépendance des éléments.

arrachés à leurs familles, etc. au fait qu'on est prêt à se suicider en masse pour défendre sa terre et voir un ministre qui ne leur fournit aucune aide et qui reste là, à soupirer d'impatience parce qu'elle lui volait du temps. Tout cela m'a donné des doutes.[...] »³⁷⁷

On remarque à ce stade que, malgré des différences individuelles évidentes d'un entretien à l'autre, et d'un discours à l'autre, certaines des notions invoquées, comme le respect à l'égard de l'autre et du vivant en général, l'éthique, l'amour du prochain, etc. sont des notions phares que l'on retrouve au fil des entretiens, aussi bien dans le corpus français que dans le corpus italien et qui traduisent l'adhésion à certaines valeurs visiblement communes aux Verts et aux *Verdi*. Ces valeurs placent l'altérité aussi bien au centre du discours individuel, qu'au centre du discours politique de groupe. Ces éléments sont à rapprocher de la mise en évidence statistique de l'existence de deux discours définis par des emplois lexicaux distincts, l'un de type personnel, militant, déictique de la personne, et l'autre de type plus politique, de représentation des *Verdi*. Néanmoins, malgré ces distinctions, qui mettent en scène la dimension individuelle, personnelle, de l'expression politique à travers l'énonciation, les deux types de discours définissent une identité « Verte » partagée. Le discours défini ici comme *altéritaire* met en évidence un certain type de mécanisme énonciatif qui apparaît en partie caractéristique de la construction du discours « Vert ». On postule à partir de ce schéma le partage d'une certaine représentation de l'*autre*, voire d'un certain type de relation à autrui, qu'il ne ferait que mettre en évidence. Mais sur quelles bases cette représentation est-elle partagée ? Si l'on postule qu'elle l'est à travers le type de relation à l'autre que développent les Verts, il convient alors de s'interroger sur les valeurs inspiratrices et constitutives du discours Vert. Ces valeurs portent nécessairement en elles une certaine définition de l'altérité. On verra ainsi d'abord comment les discours Vert et *Verde* sont globalement construits à partir de certaines valeurs, historiques, culturelles, religieuses, qui définissent certaines représentations de l'altérité, puis dans une troisième partie, on étudiera la manière dont ces représentations sont prises en compte dans les développements individuels du discours « Vert » (d'écologie politique) pour définir l'altérité et la relation à l'*autre*.

³⁷⁷ Eleonora : « *E questo mi ha fatto riflettere su come il centro sinistra è da noi.[...] Io ero lì e mi commuovevo e pensavo, c'era questa donna che parlava, di tutte le difficoltà, dei figli che muoiono, che vengono strappati via eccetera, al fatto che si è pronti a suicidarsi in massa per difendere la propria terra e vedere un ministro che neanche gli dà una mano, e che è lì, che sbuffava perché gli portava via del tempo. Tutto ciò mi ha portato dubbio.* »

Chapitre 2

Les valeurs dans le discours

« Toute action éducative implique une conception de la société et toute conception de la société implique une prise de position par rapport à l'éthique.³⁷⁸ » (M. Abdallah-Preteuille et Louis Porcher)

A – La définition de « valeurs »

Le sens donné au mot « valeur » dans le discours des Verts et des *Verdi* est parfois difficile à cerner, ce qui est dû en partie au double champ sémantique du signifié. Ce mot revêt en effet tantôt un sens abstrait (avoir des valeurs) tantôt un sens concret (être une valeur), plus récent. Le mot « valeur » désigne plus particulièrement le caractère subjectif des choses plus ou moins désirées et estimées par une personne ou un groupe de personnes. Une "valeur" a donc un caractère *subjectif* tant au niveau individuel, qu'au niveau collectif. Par ailleurs, "valeur" désigne aussi, de manière objective et catégorique, le caractère des choses consistant en ce qu'elles *méritent* plus ou moins d'estime. Un troisième sens, lui aussi objectif, mais hypothétique peut être distingué qui définit "valeur" comme le caractère des choses en ce qu'elles satisfont à une certaine fin. Dans cette perspective, le droit et la justice, dont le principal instrument est la loi, sont des "valeurs" nécessaires à l'égalité entre les hommes³⁷⁹.

Alors que c'est aujourd'hui un mot de la langue courante, il est intéressant de remarquer que l'un des premiers usages du mot est celui de l'économie politique, d'où il a été transporté au début du vingtième siècle à la langue philosophique pour se substituer chez de nombreux

³⁷⁸ Abdallah-Preteuille, M., Porcher, L., *op.cit.*, p. 5

³⁷⁹ « La loi politique suppose, de son côté, des citoyens égaux. Le politique n'existe qu'à corriger incessamment l'excessif de l'éthique.[...] Si le politique est la mesure de l'éthique, l'éthique marque une limite au politique.[...] L'articulation faite entre une problématique générale des Droits de l'Homme et la question préalable de l'altérité.[...] Les droits de l'homme supposent les droits de l'autre homme. Autre qui est la limite du champ de ma liberté. Rey, Jean François, « Autrui dans la pensée des Droits de l'Homme : *a priori* invisible et richesse du visible », in *Altérités : entre visible et invisible*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 38.

auteurs à l'ancienne expression de "Bien"³⁸⁰. D'une façon générale, le sens du mot « valeur » est difficile à préciser avec rigueur, car le mot représente le plus souvent (et c'est le cas dans les entretiens avec les adhérents), un concept mobile, un passage du "fait" au "droit", de ce qui est désiré au désirable par l'intermédiaire du "communément désiré". L'expression, d'origine théologique, "jugement de valeur" se rapporte, elle, à des jugements marquant des préférences au niveau de la réalité (le rouge est plus beau que le bleu) qui sont à relier au jugement de type "dogmatique" dans son acception péjorative, c'est-à-dire définissant une tournure d'esprit qui consiste à affirmer ses doctrines avec autorité et sans admettre qu'elles puissent avoir quelque chose d'imparfait ou d'erroné³⁸¹. Comme l'écrit Sophie Moirand :

« D'une langue à l'autre,[...] d'un groupe à l'autre, dans une même langue, les valeurs diffèrent parce que les représentations des objets sont diverses et culturellement marquées et induisent par conséquent des façons différentes de catégoriser / d'apprécier l'objet [...] façons que le lecteur module en fonction des potentialités du système (la langue) [...] mais aussi en fonction des normes qu'il possède ou qu'il imagine chez l'autre et, par conséquent, des représentations qu'il a de l'objet, de lui-même, et des destinataires de ses paroles (de leur univers de croyance et de leur univers de connaissances)³⁸² » .

De fait, le terme « valeurs » ne prend *a priori* son sens qu'au sein d'un système donné politique, religieux, de pensée, souvent idéologique. Ainsi par exemple la religion catholique, née originellement d'une rupture avec la religion hébraïque, a-t-elle développé au cours du temps son propre système de "valeurs". Puis la religion protestante, elle-même née en rupture d'avec la religion catholique s'est constituée à son tour en système à partir d'un réseau de "valeurs", dont certaines sont différentes de la religion catholique alors que d'autres demeurent partagées ; ce qui permet pour l'ensemble des "valeurs" partagées de parler de christianisme. De même, le concept républicain de "fraternité" est-il aussi en partie hérité du christianisme³⁸³. La création d'un nouveau système de valeurs semble chaque fois résulter de

³⁸⁰ Pour de plus amples développements sur le terme de "valeur(s)", on pourra se référer à l'entrée correspondante in Lalande, A., *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, vol. 2, Paris, PUF, 1992, p. 1182-1186.

³⁸¹ On relie ici plus particulièrement ce sens au « dogme » défini comme « la doctrine reconnue et établie par l'autorité d'une Eglise (généralement de l'une des églises chrétiennes) et à laquelle les membres de cette église sont tenus d'adhérer », qui est un sens usuel depuis les premiers siècles du christianisme. Voir Lalande, A., *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, vol. 1, Paris, PUF, 1992, p. 246.

³⁸² Moirand, Sophie, « Des choix méthodologiques pour une linguistique de discours comparative », *Langage*, n° 105, mars 1992, p. 36.

³⁸³ « [...] En régime chrétien, la reconnaissance de la dignité infini de chacun s'étend jusqu'aux plus lointains, aux plus délaissés, aux plus ignorés. Car ils sont de façon privilégiée une révélation de l'altérité d'un Dieu qui s'est assimilé aux plus démunis. Le plus lointain est appelé frère, « ce frère, selon saint Paul, pour qui le Christ est mort » (1 Co, 8, 11). La mort et la résurrection du Christ bouleversent les représentations antérieures et établissent une fraternité nouvelle, encore inconnue jusqu'alors. », Madelin, Henri, « L'autre dans la perspective

la constatation de l'échec d'un système de valeurs jusqu'alors en cours et qui semblait culturellement adapté et socialement en cohérence avec l'évolution d'une communauté ou d'une société donnée. Dans les sociétés occidentales, l'évolution des systèmes idéologiques semble se faire au cours du temps par l'abandon de certaines valeurs considérées comme devenues obsolètes ou soudain inappropriées comparativement aux évolutions connues par les sociétés au sein desquelles elles ont cours. La conservation de certaines autres, pérennes du fait qu'elles entrent elles-mêmes dans cette dynamique évolutive, est au contraire garantie³⁸⁴. Il en est ainsi des religions, mais aussi des systèmes politiques, toute culture se développant selon une adéquation de l'une à l'autre, c'est-à-dire des valeurs religieuses aux valeurs politiques et réciproquement³⁸⁵. Ainsi la rupture entre le pouvoir royal de droit divin initiée par la Révolution française a-t-elle logiquement conduit à une prise en main progressive du pouvoir par les citoyens sur leur propre sort, d'abord par la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* pour finir par la séparation ultime en France, de la religion et de l'Etat en 1905, c'est-à-dire le modèle républicain français³⁸⁶. Ce sont les bouleversements de la Révolution française, elle-même issue des débats menés par la philosophie des Lumières qui ont conduit à établir un lien non nécessaire entre éthique et religion. L'instauration de la laïcité, au sein

chrétienne », in Badie, B., Sedoun, M., (dir.), *L'Autre*, Paris, Presses de la Fondation nationale de sciences politiques, 1996, p. 43.

³⁸⁴ Selon P. Bacot et C. Journès : « Les nouvelles idéologies véhiculent fréquemment des thèmes politiques anciens qui ont pu prendre successivement une connotation conservatrice ou progressiste » et « se retrouvent souvent dans une critique de l'Etat et des partis, voire du marxisme. Elles valorisent au contraire l'individu et la société civile soit dans une perspective de théorie sociologique soit pour des raisons d'éthique politique. », Bacot, Paul et Journès, Claude, (dir.), *Les nouvelles idéologies*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1982, cités par B. Villalba, in *Thèse, op.cit.*, p. 195-196. B. Villalba renvoie à l'article de Pacaut, Marcel, « La notion de nouvelle doctrine ». « Selon lui, explique-t-il, la nouvelle idéologie est dans le plus grand nombre de cas reprise ou récupération de pensées antérieures, ou encore l'approfondissement d'idées apparues dans le passé en un contexte différent ou selon une finalité différente, afin de retrouver et de promouvoir sous une forme neuve d'autres valeurs que celles qui sont liées aux idées reçues. Pour lui, la nouveauté, finalement, est dans la société elle-même. Car de nos jours comme dans le passé, les nouvelles idéologies cherchent effectivement à exprimer à leur façon la nouvelle société qui naît des mutations scientifiques et techniques et du blocage des idéologies anciennes qui ne satisfont plus un grand nombre. », *Ibidem*.

³⁸⁵ « Dans la Bible, après le premier fratricide, Adam et Eve demandent à Caïn : "Où est ton frère ?" Et lui de répondre : "Suis-je donc responsable de mon frère ?" Ce premier jumelage entre "responsabilité" et "fraternité", les écologistes l'étendent à la nature entière, aux générations futures, humaines et non humaines. », Lipietz, Alain, *Qu'est-ce que l'écologie politique. La grande transformation du XXI^e siècle*, Paris, La découverte, 1999, p. 33.

³⁸⁶ La laïcité, inscrite dans la constitution française, qui est l'un des principes fondateurs de ce modèle, est culturellement enracinée dans la société française : « La laïcité, en France, est ainsi étroitement liée au triple principe de la liberté de conscience, de la sécularisation de l'Etat et de la constitution de l'enseignement en service public.[...] Notre concept de la laïcité s'enracine dans les trois champs de la morale, du savoir et de la politique.[...] La séparation de l'école et de l'église correspond, dans l'esprit de Jules Ferry, à la distinction entre la morale et la religion. », Canivez, Patrick, « Réflexions sur la laïcité », in J.-F. Rey, *Altérités, entre visible et invisible*, Paris, l'Harmattan, 1998, p. 85-86.

même de la Constitution française puis l'apparition d'autres pratiques³⁸⁷ et rattachements religieux tels que l'Islam ou le bouddhisme, ont permis que l'éthique se désolidarise de la religion catholique en tant que telle³⁸⁸. A partir de là, l'éthique ne dépend plus de la seule position des églises, mais s'exprime essentiellement par un rapport de l'homme aux valeurs qui s'imposent à lui au cours de sa vie. Elle peut donc naître de convictions de nature non religieuse, tel qu'un « humanisme sans Dieu qui s'introduit cependant en chaque personne en particulier et peut contribuer aussi à déterminer des choix collectifs, c'est-à-dire des options de sociétés. ³⁸⁹ ». Aussi en France, c'est le système de valeurs des droits de l'homme qui semble avoir pris le pas sur tous les autres, tout en conservant ou intégrant les valeurs considérées comme fondamentalement bonnes des autres systèmes. D'une manière générale, et probablement aussi par l'intermédiaire de leur exportation de l'autre côté de l'Atlantique, ces valeurs des droits de l'homme sont devenues au cours des deux cents dernières années les valeurs de référence des sociétés occidentales, en particulier depuis la *Déclaration universelle des droits de l'homme* de 1948. L'Italie subit elle aussi directement cette influence, mais se trouve être, pour des raisons à la fois historiques et géographiques — elle héberge le Vatican, siège du pouvoir catholique dans les murs de sa capitale, Rome — culturellement sous une plus grande influence du réseaux des valeurs correspondant au catholicisme.

De la même façon, les "valeurs" de l'écologie politique ne sont pas nées spontanément *ex nihilo*. L'écologie politique est elle aussi née à partir d'un constat d'échec ou de limites de

³⁸⁷ Comme le positivisme scientifique, par exemple.

³⁸⁸ L'opposition symbolique et culturelle entre "religion" et "laïcité" est étymologiquement marquée par l'opposition de « laïque » qui vient de *laos*, "peuple" en grec, à "clergé", qui vient de *klêros*, « le lot ». Le "clergé", représente l'ensemble de ceux qui forment "le bon lot", représenté par le groupe des élus qui sont appelés à diriger les autres. Dans ce système d'opposition où elle rentre avec la religion, la laïcité est de l'ordre du public, quand le religieux est confiné au privé. Comme l'explique P. Canivez, elle s'appuie « sur l'idée d'indépendance individuelle et de contrat ». La nation "laïque" est une « communauté de citoyens ». Elle ne repose pas sur l'idée d'une "communauté" qui serait de race ou de religion, ni sur un lien communautaire, identitaire ni même sur l'appartenance à une même "ethnie" : seule la constitue l'adhésion volontaire et individuelle des individus au corps politique qu'ils constituent et tout ce qui relève du domaine des "convictions", "croyances" et "appartenances communautaires" appartient strictement à la sphère de l'individu privé. Les principales valeurs associées à la laïcité sont celles de "neutralité" et de "tolérance", qui tendent vers une « morale universelle » : « [...] Les vertus ordinaires, telles que l'honnêteté ou le sens du devoir, rassemblent [...]. D'où cette conception de la laïcité qui s'appuie sur les notions de neutralité et de tolérance.[...] L'école publique s'occupera de cette morale universelle et pratique. L'éducation religieuse concerne la famille.[...] Chez Jules Ferry, la laïcité est a-religieuse », Canivez, P., *op.cit.*, p. 87- 89. Ce qui permet à Ferdinand Buisson d'affirmer : « [...] L'esprit laïque, c'est l'esprit populaire, c'est l'esprit démocratique. », Buisson, F., *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, article « laïque », in Coutel, C., *La République et l'école*, Paris, Presses Pocket, collection Agora, 1991, p. 217-228. C'est pourquoi la laïcité est liée au suffrage universel. D'où le lien avec la Révolution et les droits de l'homme, forcément liés au suffrage universel eux aussi comme meilleur gouvernement pour les faire respecter. Dans cet esprit, les droits de l'homme assurent la laïcité et réciproquement.

³⁸⁹ « L'éthique, dans la mesure où elle reste liée aux religions, est plurielle » pour L. Porcher et M. Abdallah-Preteuille, *op.cit.*, p. 12.

systèmes plus anciens, tout en y greffant de nouvelles valeurs propres. Elle s'est donc constituée tout autant sur le terreau de la critique d'une évolution contestable des sociétés humaines contemporaines, mais aussi du système de valeurs développées par le catholicisme, voire le communisme, pour ne citer que deux référentiels majeurs. Les valeurs de l'écologie politique sont donc elles aussi le résultat d'emprunts à d'autres systèmes ayant développés chacun leurs propres réseaux de valeurs et ayant chacun connus à un moment donné certains échecs. On y trouvera donc logiquement des valeurs conservées par emprunts à d'autres systèmes, mais adaptées aux nouvelles exigences de la société et fondant le lit culturel et des valeurs nouvelles. Il faudra donc distinguer la façon dont ces différents réseaux de valeurs — venant d'autres systèmes s'entrecroisent dans le discours des Verts, soit en s'opposant selon la dynamique de l'interculturel, soit en s'unifiant selon une dynamique transculturelle, et cela en fonction des individus et de leur appartenance à des communautés de cultures diverses. C'est pourquoi, il conviendra dans un premier temps de distinguer les fondamentaux de l'écologie politique, c'est-à-dire les valeurs générales, originales ou empruntées, auxquelles les Verts français et italiens font référence relativement à l'écologie dans les manières dont elle prend en compte l'altérité, c'est-à-dire dans sa dimension politique³⁹⁰. Dans un second temps, il s'agira de s'interroger pour savoir si l'écologie politique peut ou doit être considérée comme une idéologie, dans la mesure où elle développe de nouveaux réseaux de sens donnés au mot « valeurs » dans d'autres systèmes dont certains sont des idéologies, comme le marxisme. Parce qu'elles interfèrent ou entrent en complémentarité avec les valeurs de l'écologie politique, ce sont ensuite les valeurs chrétiennes, catholiques et protestantes, ou encore celles des droits de l'homme présentes et développées dans le discours qui seront mises en évidence.

³⁹⁰ Sur la manière dont l'idéologie politique peut influencer la perception de l'autre et la compréhension à partir de là de ce qui structure les relations entre les différents groupes politiques, voir Gaffié, B., Marchand, P., Cassagne, J.-M., « Effect of political position on group perception », *European Journal of Social Psychology*, Vol. 27, 1997, p. 177-187.

B – Des valeurs « Vertes »

« Entrer chez les Verts, c'est faire siennes un certain nombre de valeurs qui illuminent l'écologie depuis qu'elle est politique : tolérance, écoute, capacité de dialogue, droit des personnes et respect des minorités. », (Bilan du secrétariat national, Assemblée générale, Lille 93', texte d'orientation et résultat, Rapport sur l'état du mouvement, Les Verts, document interne, nov. 1993.)

1. Les fondamentaux de l'écologie politique

Faut-il parler de "fondamentaux" ou de "valeurs" de l'écologie politique ? Il n'est pas possible de prétendre effectuer un relevé exhaustif de ce que serait l'ensemble des valeurs repérables de l'écologie politique. Ce serait même un non-sens car, comme le discours, elles évoluent avec leur temps et parfois même selon les individus, chacun privilégiant personnellement l'une ou l'autre. On peut en revanche tenter l'entreprise d'un début d'interrogation sur la genèse des valeurs dites "fondamentales" de l'écologie politique ; c'est-à-dire les valeurs qui sont sans difficultés reconnues comme telles par tout un chacun et qui sont pratiquement irréductibles³⁹¹. Le parti des Verts ne remet pas à chaque nouvel adhérent, ainsi que le font en général les partis politiques, une déclaration de principe figée censée résumer la doctrine. Cette absence de directive semble un fait positif parce qu'elle laisse un espace à l'interprétation : si ce que l'on appelle les fondamentaux font effectivement office de doctrine, ils n'ont rien de rigide. Cependant, ce flou entraîne aussi une remise en question perpétuelle des objectifs programmatiques qui ont tendance à être réinterprétés, dans un sens plus que dans un autre en fonction des militants et adhérents. Sachant que ceux-ci présentent une extrême hétérogénéité, il est aisé d'imaginer la problématique qui en découle.

L'écologie politique présente avant tout une éthique centrée sur l'altérité et le respect des différences, qui implique des comportements par rapport à l'environnement, à la nature et aux autres humains. Comme le dit Philippe, la relation à l'autre dans sa différence est au centre des représentations des Verts :

³⁹¹ Sont repris ici en partie les propos de Pierre Serne, prononcés lors d'une conférence dont le sujet était l'histoire des Verts, tenue aux Journées d'été des Verts le 23 août 2003. Voir aussi Lipietz, Alain, *Qu'est-ce que l'écologie politique. La grande transformation du XXI^e siècle*, Paris, La Découverte, 1999, ainsi que le site Internet des Verts Nord Pas-de-Calais.

« [...] Que ce soit l'immigré, [...] la femme, la prostituée [...] que ce soit l'homosexuel, l'handicapé, je pense que [...] chez beaucoup de militants, c'est quelque chose qui est important, quelles que soient les tendances. Il y a quand même un respect des différences [...]. »

Parmi les principales valeurs citées par l'ensemble des écologistes comme définissant une ligne de conduite ou une dynamique de pensée se trouvent des valeurs d'envergure générale telles que l'harmonie, la solidarité, la responsabilité ou encore l'autonomie, beaucoup plus que des valeurs purement idéologiques. Les fondamentaux des Verts ne sont pas contenus dans des textes à réciter mais plutôt dans des principes de comportement qui de surcroît prennent en compte le long terme (avec la thématique des générations futures) et de l'étendue des phénomènes à l'ensemble de la planète — ce qui n'a plus rien à voir avec l'orientation de ce que peut être la réflexion d'un parti politique classique qui s'intéresse principalement à son ancrage national, limité aux frontières d'un pays ou aux relations extérieures entretenues avec les autres pays dans un cadre national. Comme le dit Charles, les Verts sont :

« Un des seuls mouvements politiques non-nationaliste.
Un des seuls partis français non-nationaliste, qui n'a pas de vocation à défendre l'Etat-nation. »

C'est en effet en général sur les propositions qu'ils font pour la nation que les partis politiques gagnent ou perdent les élections. En cela, les Verts se présentent eux-mêmes comme un parti unique en leur genre car ils paraissent être les seuls à visualiser l'ensemble du contexte, parfois jusque dans ses moindres détails et à parler de responsabilité planétaire³⁹². Cette globalité de la pensée en fait une pensée politique différente des pensées politiques classiques et explique en partie la perméabilité relative de la pensée écologiste aussi bien aux axes politiques dits de "droite" que de "gauche"³⁹³. La pensée écologiste se focalisant sur le comportement humain face à son environnement, l'écologie politique commence par remettre en question la vision très anthropocentrée du monde relativement aux autres individus et autres groupes, afin de donner un projet de société assez global. Sans définir pour autant un ordre hiérarchique, les "fondamentaux" de l'écologie s'organisent les uns en fonction des

³⁹² Comme l'explique Thierry : « [...] On le voit bien actuellement au gouvernement, la culture environnementale [...] la prise en compte de l'environnement, [...] globalement, n'est pas faite par les autres partis. Et quand ils font du sociétal, ils ne se rendent pas compte finalement que l'environnement et le sociétal, [...] (l'environnement dans ce cadre-là, c'est souvent le cadre de vie justement) sont main dans la main. Donc si tu fais que du sociétal, en fait tu soignes une chose sans forcément prendre le problème à la racine. Donc, effectivement, c'est un plus que l'on a. Les socialistes se sont fondés justement sur cette prise en compte du social, c'est pour ça qu'ils s'appellent socialistes, mais je pense que l'environnement prend une dimension supplémentaire, l'écologie prend une dimension supplémentaire, d'où l'écologie politique. Et je pense que c'est quelque chose qui deviendra peut-être comme le socialisme plus tard. »

³⁹³ Voir Ferry, Luc, *op.cit.* et Jacob, Jean, *op.cit.*

autres un peu comme des poupées russes : ils sont à la fois reliés et imbriqués les uns dans les autres, et découlent avec une certaine logique les uns des autres. Ainsi, le premier principe est celui de la **solidarité** des différents niveaux d'action. L'idée du "**tout est lié**" entraîne le passage permanent du local au global et les situe sur une même échelle de pertinence : le local est utile pour penser la globalité du monde en même temps que le local participe de la globalité du monde ; il est donc à la fois modèle expérimental à petite échelle et partie prenante du tout. Ce principe vaut dès lors dans tous les domaines et implique de fait une solidarité entre action individuelle et résultat collectif. Cette solidarité constatée et extraite de la réalité comme modèle incontournable découle la notion fondamentale de **respect**. Respect de l'environnement, de la nature et donc aussi d'autrui, comme faisant partie intégrante de ce même environnement et de cette même nature. C'est à ce titre également que l'homme est lui-même compris comme l'un des éléments de la biosphère et comme principal destructeur de son milieu. La nature n'est plus vue comme un bien à la disposition de l'humanité ni comme un bien marchand, mais comme un patrimoine, un bien à conserver non pas pour sa valeur "en soi", mais pragmatiquement pour la survie de l'humanité. Contrairement à ce qui est souvent avancé et qui semble vrai dans un premier temps³⁹⁴, l'écologie politique ne remet pas vraiment en question la vision anthropocentrée du monde. Comment le pourrait-elle en effet, puisqu'elle est elle-même une pensée humaine et rien d'autre ? Si l'homme défend l'environnement et la nature à travers ce nouveau paradigme politique, ce ne peut être par pur souci esthétique ni générosité première, mais dans le seul souci de son auto-préservation.

Les **principes de précaution** et de **prévention** viennent donc ensuite, comme modes opératoires de la notion de respect, avec le souci premier de prévenir les destructions plutôt que de devoir les réparer. Ils s'accompagnent d'une critique de l'économie dominante qui fonctionne selon une logique de croissance impliquant le cumul d'actions qu'il est ensuite nécessaire de réparer parce que l'on s'est rendu compte qu'elles étaient en réalité aussi destructrices. Cette logique économique étant favorisée par le progrès technologique, sa

³⁹⁴ Alessandro, sénateur Verde, le dit également dans son entretien : « [...] *L'approccio ecologico, ha un elemento inquietante... per chi ha una cultura religiosa, soprattutto se è una cultura cattolica o cristiana in generale perché... comunque la religione cristiana, tutte le religioni che discendono da quella ebraica, hanno, si basano su un architrave antropocentrica, e l'ecologia per sua natura è portata a mettere in discussione quest'antropocentrismo, la centralità dell'uomo, il diritto dell'uomo di dominare sugli animali e la natura.[...]* » ; « [...] L'approche écologique comporte un élément inquiétant... pour celui qui a une culture religieuse, surtout s'il s'agit d'une culture catholique ou chrétienne en général car... de toute façon la religion chrétienne, toutes les religions qui descendent de la religion hébraïque ont, se basent sur une architrave anthropocentrique et l'écologie, par sa nature, est portée à mettre en cause cet anthropocentrisme, la centralité de l'homme, le droit de l'homme à dominer sur les animaux et la nature [...]. ».

critique va de pair avec une critique de la technique et de la science. Ce sur quoi un Bernard Charbonneau s'est montré très radical. Ami de Charbonneau, Jacques Ellul s'est lui aussi ingénié, dès les années 1950, comme Bruno Latour, à montrer que la science n'avait rien de neutre, voire qu'elle est globalement néfaste étant donné qu'elle permet la production, l'améliore, quand cette production est elle-même productrice de déchets et de pollution. La critique porte donc essentiellement sur l'idée du « progrès pour le progrès » sans mesure des effets et des conséquences sur le long terme, quitte à voir s'accroître l'épuisement des ressources naturelles³⁹⁵. Liée à cela ainsi qu'au principe de solidarité vient ensuite la notion de **responsabilité** : chacun de nos actes a des conséquences car les hommes sont liés dans le temps et dans l'espace. Le seul mode de développement viable est donc celui du « développement durable » — lié désormais aussi à une réflexion qui s'engage sur la « décroissance soutenable »³⁹⁶ — car c'est le seul qui puisse garantir la satisfaction des besoins d'une génération sans entraver ceux des générations à venir. Le fait de travailler et de produire entraîne une double responsabilité à l'égard de soi et à l'égard des autres. D'où la nécessité de penser en termes **d'autonomie**³⁹⁷, autre valeur fondamentale, issue tout droit des mouvements contestataires des années 1970³⁹⁸. Comme le dit Jean :

« [...] Un truc vraiment de base de l'écologie, c'est l'autonomie.[...] Que la personne puisse être maître de sa vie, puisse contrôler sa vie, se développer, mais au sens trouver son épanouissement et donc s'épanouir en général [...] c'est né dans les années 1970, donc c'était contre tout ce qui pouvait opprimer les gens, de la famille à l'armée, en passant par la consommation, etc.[...] »

³⁹⁵ « Il reste, au rythme de la consommation actuel, 41 années de réserves prouvées de pétrole, 70 de gaz et 55 d'uranium. Or, d'ici à 20 ans, il est aussi prévu un doublement du parc automobile mondial ainsi qu'un doublement de la consommation énergétique sur la planète, avec toutes les conséquences que cela a déjà sur l'environnement et le climat », Vincent Cheynet, co-organisateur du premier colloque sur la décroissance soutenable, <http://www.decroissance.org>.

³⁹⁶ Voir le site <http://www.decroissance.org>.

³⁹⁷ Dans une partie intitulée « L'autonomie comme principe fondateur », B. Villalba expose également la signification que revêt le principe d'autonomie en termes politiques : « L'autonomie est une modalité d'indépendance pour l'individu et le groupe qui l'appliquent car elle permet de se dégager des contraintes collectives et de trouver sa propre voie. Dans la culture politique des Verts, l'autonomie devient une valeur triplement fondatrice.[...] S. Moscovici explique qu'au niveau individuel elle se caractérise par une indépendance de jugement et d'attitude qui reflète la détermination d'agir selon ses propres principes. L'objectivité est également en jeu, c'est-à-dire la capacité à prendre en compte tous les facteurs pertinents et d'en tirer les conclusions d'une manière rigoureuse sans se laisser détourner par des intérêts subjectifs.[...] L'autonomie se veut une logique d'organisation. Elle entend être une nouvelle tentative de concilier la fin et les moyens, et par conséquent refuse la dissociation qui entraînerait la perte des valeurs. », Villalba, B., *Thèse, op.cit.*, p. 452.

³⁹⁸ « Les années 70 voient émerger un courant de pensée critique sur le sens du changement économique et démocratique de la société occidentale. Ce courant tente de systématiser la critique du développement afin de le faire coïncider avec l'épanouissement individuel de chaque membre de la communauté. Elle est une réflexion sur l'organisation des rapports sociaux entre les individus, mais aussi entre Etat et citoyen. Il faut chercher de nouvelles formes de relations humaines et sociales. », Villalba, B., *Thèse, op.cit.*, p. 219.

Pour l'écologie politique, la notion de progrès humain passe nécessairement par une société où l'autonomie des individus et des groupes s'accroît. Ainsi la notion de société est-elle perçue comme une sorte de troisième pôle qu'il faut rendre autonome d'une part de l'Etat et du marché de l'autre. A l'origine, les Verts ont une vision plus protectrice de l'Etat, moins normative, moins étatique. Or, probablement du fait de leur participation désormais régulière et de plus en plus conséquente à la plupart des niveaux institutionnels, que ce soit au niveau local ou au niveau européen, les Verts semblent avoir évolué ces dernières années vers une acceptation plus grande du rôle effectif de l'Etat.

Ensemble, la **solidarité** et l'**égalité** sont là pour garantir que l'accroissement de l'autonomie se fera sur une base de justice et d'équité à l'échelle planétaire tant au niveau local que global, c'est-à-dire aussi bien en ce qui concerne les rapports entretenus avec le voisinage direct qu'en ce qui concerne les rapports entre pays du Nord et pays du Sud. Empruntée directement aux valeurs des droits de l'homme, l'idée d'égalité est à la base de l'écologie politique depuis ses origines, comme d'ailleurs la plupart des principes des droits de l'homme en général, du moins en ce qui concerne les Verts français³⁹⁹. Il s'agit, dit Jean, d'avoir une réflexion sur la manière dont « les gens puissent se développer et se développer en découvrant l'autre » qui mène directement à la convivialité. Il décrit l'oppression « économique » créant de « faux besoins économiques », de « faux besoins de consommation ». En faisant preuve d'autonomie, il s'agit donc de faire preuve « d'un individualisme au bon sens du terme » en ayant « aussi une vision très solidaire des choses parce [...] qu'on ne peut pas être heureux tout seul, c'est une solidarité, une vision de solidarité nord-Sud. ». Il s'agit en réalité d'une extension de lecture de la notion d'égalité telle qu'elle est inscrite dans les droits de l'homme à l'environnement. L'écologie politique constate que les inégalités sociales effectives des

³⁹⁹ Dès leur création en 1984, les Verts posaient déjà comme préalable au respect des droits de l'homme leur nécessaire présence au fondement même de leur structure : « Pour les écologistes, les droits de l'homme doivent être l'essence de tout projet politique. Les droits de l'homme ne seront jamais respectés par quelque structure que ce soit s'ils ne sont pas présents dès l'élaboration de la dite structure. Les Verts se prononcent pour l'établissement d'une charte régionale communautaire des droits de l'homme assortie de contrôle et de recours. Elle servira, avec les chartes des autres continents, de base pour l'établissement d'une charte mondiale. Elle sera le fruit d'une volonté et d'un engagement de tous les individus et de toutes les communautés qui auront participé à son élaboration. Etablie dans un esprit de droits et de devoirs, tant pour les individus que pour les collectivités, elle s'imposera au pouvoir politique et servira à promouvoir l'établissement de conditions humaines de vie, le développement et l'épanouissement de chaque être humain et de chaque communauté. Ceci implique l'élaboration de politiques : de développement tendant à assurer la justice sociale, de l'éducation, adaptée aux besoins et aux aspirations de ses habitants, scientifique et technologique, assurant l'équilibre des écosystèmes et la préservation des ressources naturelles, de la communication et de l'information, de coopération et de compréhension régionale et internationale, assurant la faculté de vivre dans la paix et dans une société qui ne soit pas dominée par un processus de militarisation, tout en garantissant l'inviolabilité de ses habitants. », Vidal, J.-L., *Combat Nature*, n° 62, juin 1984, p. 23.

humains découlent directement d'une première inégalité face à l'environnement, d'où la nécessité qui en découle non seulement de la défense de l'environnement, menacé dans ses fondements, mais aussi de revendiquer le droit d'accéder à un environnement de qualité pour tous les humains comme premier pas vers plus d'égalité sociale et plus d'équilibre entre pays du Nord et pays du Sud. Ce principe de gestion économique des relations entre environnement et inégalités sociales est appliqué dans le développement des pratiques d'économie solidaire. On a là un exemple d'une valeur considérée comme fondamentale empruntée à un autre système, mais améliorée ou encore revisitée à l'aune du nouveau système dans lequel elle s'intègre.

Ainsi, logiquement, la démocratie en tant que système de gouvernement associé à la non violence et à la paix est-elle vue dans l'absolu comme seul système d'organisation écologique possible des sociétés. Cependant les Verts critiquent cette démocratie dans ses modes de réalisation comme non aboutie, d'où l'idée de « démocratie participative » qu'ils développent, fondée sur la base de discussions, de débats publics et de décisions prises avec la société civile et le monde associatif en particulier. L'Etat centralisateur est critiqué en tant qu'institution jacobine éloignant les individus de la participation. A travers la critique des institutions s'affirme une volonté — au moins théorique — d'aboutir à tous les niveaux et dans tous les groupes (depuis le niveau local jusqu'au niveau international) à une gestion pacifique des conflits qui implique de vastes regroupements fonctionnant le plus possible sur des principes d'organisation fédérale. De ce point de vue, les *Verdi* ont moins de revendications. En Italie, les régions disposent en effet déjà d'un certain pouvoir d'action⁴⁰⁰. Par ailleurs, la problématique liée aux régions pose constamment la question des liens qui existent « entre les notions de région, de culture, et d'identité ⁴⁰¹».

Au cours d'un hommage qu'il rendait à Bernard Charbonneau en 1996, Alain Lipietz expliquait que les notions d'autonomie, de solidarité et de responsabilité pouvaient remplacer,

⁴⁰⁰ Pour illustrer ce pouvoir des régions en Italie, Valerio explique par exemple comment la Toscane, en tant que région, est parvenue à faire voter une loi en violation de la loi nationale italienne se rapportant à la directive européenne qui protège toutes les espèces d'oiseaux, autorisant la chasse à l'étourneau sous le prétexte fallacieux que les étourneaux constituaient une menace pour l'agriculture : « [...] *In Toscana, i Verdi hanno votato a favore della caccia allo storno, una specie di uccello che hanno considerato, a torto, un problema per l'agricoltura, e peraltro questa, questo voto della regione toscana è avvenuto in deroga, in violazione alla legge nazionale, Italiana, che riferisce alla direttiva europea che tutela i passeriformi, e quindi peraltro alcune associazioni animaliste con il sostegno della federazione nazionale dei Verdi, hanno presentato un ricorso al [...] contro questa ordinanza.[...]* »

⁴⁰¹ Villalba, B., *Thèse, op.cit.*, p. 86 ; « la région est ainsi constituée en tant qu'ensemble de lieux d'applications différenciées de schémas d'assimilation construits dans la représentation d'un territoire propre à chaque collectivité, comme espace d'appartenance », Pelligrino, P., Albert, G., « Identité régionales », in *Espace et Société*, n°41, p. 107 cité par B. Villalba.

dans la pensée écologiste, le triptyque républicain de liberté, égalité, fraternité. L'autonomie correspondant à la liberté, la solidarité à la fraternité et la responsabilité à l'égalité⁴⁰². Ce parallèle effectué permet effectivement de voir que l'écologie politique et les valeurs qui la fondent ne sont pas une simple application des valeurs développées par les droits de l'homme, mais en constituent plutôt une évolution. L'écologie politique ne se contente pas uniquement de reprendre de grands principes mais les adapte à l'échelle de son champ d'action qui est non plus « républicain » mais planétaire : les notions doivent donc être repensées en extension et d'autres modes opératoires doivent en être déduits qui puissent idéalement permettre la réalisation de ces principes au niveau de la planète entière. Les fondamentaux de l'écologie politique pourraient donc constituer une évolution à tendance universalisante des grands principes des droits de l'homme qui se trouvent déjà en partie repris avec certaines adaptations dans le triptyque républicain.

⁴⁰² Cette explication est reprise in Lipietz, Alain, *Qu'est-ce que l'écologie politique. La grande transformation du XXI^e siècle*, Paris, La découverte, 1999, p. 39-40.

2. L'écologie est-elle une idéologie ?

« L'idéologie, avec sa capacité à s'adapter aux faits nouveaux, permet de réinsérer la tradition. ⁴⁰³ »
(Bruno Villalba)

Une idéologie commence généralement avec un *-isme*⁴⁰⁴. On peut définir dans un premier temps définir l'idéologie comme :

« Un système de représentations et d'idées conditionnant des conduites individuelles et sociales, auquel correspond un système d'organisation des pouvoirs politiques, économiques et culturels déterminant le programme des partis politiques. ⁴⁰⁵ »

Pour Ellul une similarité existe entre idéologie et religion car toutes deux offrent le même type de projection sur le monde. L'idéologie partage avec la religion d'avoir des « fonctions » et des « prétentions ». La religion offre à ceux qui y adhèrent le « bien et le salut » contre le « mal et la damnation ». Elle donne bonne conscience aux croyants qu'elle regroupe autour d'une « conception globale du monde, de la destination de l'histoire et de la destinée de l'individu ». Idéologies et religions, écrit Ellul, « ont chacune leur âge d'or et souffrent de leur décadence provoquée par leur dérèglement et leurs nuisances. »⁴⁰⁶. L'écologie n'a pas, à ce sujet, de conception globale du monde. Elle propose plutôt une anti-vision de la destinée dans la mesure où son objectif est de prévenir et d'empêcher ce que la destinée semble promettre. Fondée sur le constat de la dégradation son propos est d'en répercuter l'amplification supposée à partir de l'idée très simple que ne rien faire n'arrange jamais les choses, mais les empire en général. Contrairement à cette première définition de l'idéologie et des religions, l'écologie politique se situe dans le domaine de l'action : c'est-à-dire du faire *versus* le laisser aller. Dans ce sens, l'écologie ne peut être une idéologie car elle n'est pas en réalité une

⁴⁰³ Villalba, B., *Thèse, op.cit*, p. 220.

⁴⁰⁴ « L'idéologie est un terme dont on attribue traditionnellement la paternité à Antoine Destutt de Tracy. Il forge ce concept à la fin du XVIII^e siècle avec le sens de « science des idées ». Ce mot va se développer avec l'apparition des doctrines sociales en substituant à la société traditionnelle un modèle rationnel d'ordre social.[...] Définie par Geertz comme une « stratégie symbolique » généralement mise en œuvre dans une société confrontée au défis de la modernisation », « elle représente alors « cette partie de la culture qui se préoccupe activement et explicitement d'établir et de défendre des valeurs et des convictions (*belief*) nouvelles », B. Villalba, *Thèse, op.cit.*, p. 202. Sont cités en particulier les ouvrages de Boudon, R., et Bourricaud, F., *Idéologies*, in *Dictionnaire critique de la sociologie*, p. 295-301 ; Quantin, P., *Les origines de l'idéologie*, Paris, Economica, 1987 ; Geertz, C., « Ideology as a cultural system », in Apter DE., (dir.), *Ideology and Discontent*, Glencoe, The Free Press, 1964, p. 47-76. Pour une analyse conceptuelle plus approfondie de la notion d'idéologie, voir B.Villalba, *Thèse, op.cit.*, p. 201 et suivantes.

⁴⁰⁵ Brun, J., Ellul, J., Widmer, G-Ph., *Les idéologies et la parole*, Points de repère, Presses Bibliques Universitaires, Lausanne, 1981, p. 12.

⁴⁰⁶ *Ibidem*, p. 15.

croissance au même titre que les autres idéologies citées. Elle se fonde sur la réalité qui naît des entrecroisements des systèmes politiques existant. Elle se fonde surtout, et cela depuis le rapport publié par le Club de Rome⁴⁰⁷, sur des faits scientifiques qu'elle cherche à objectiver dans un sens contraire à la croyance : les catastrophes climatiques, les problèmes sanitaires, etc. ne sont pas dus au destin ou à une fatalité naturelle, tragique, mais à l'action de l'homme ; aussi d'autres actions humaines (ou « contre-actions », pourrait-on dire) concrètes permettraient de maîtriser cela si les hommes se donnaient les moyens de les appliquer. Par ailleurs, un consensus écologique latent existe du fait des aggravations générales que personne ne conteste. D'après les définitions qu'en propose Ellul, l'écologie politique ne semble pas avoir aucune des caractéristiques qui délimitent précisément une idéologie. « [...] L'idéologie, écrit Ellul en pensant plus particulièrement à la pensée de Marx, est une dégradation d'une doctrine [...] vulgarisée, banalisée, diffusée, mélangées de passions et de croyances » qui, imaginée à l'origine par un auteur pour répondre à un moment donné à des problèmes précis, se trouve un jour dépassée parce qu'elle ne se réfère plus à la « réalité véritable » pour laquelle elle était censée apporter des solutions. Au contraire de cela, le temps semble donner raison à l'écologie politique et aggraver les problèmes qu'elle cherche à dénoncer. Aussi n'est-il pas possible de dire à proprement parler qu'elle se fixe sur de « faux problèmes » : la gestion des ressources et de leurs limites sont déjà une donnée du réel que l'écologie politique ne fait que projeter dans l'avenir par anticipation. Pour Marcel Gauchet non plus l'écologie n'est pas une nouvelle idéologie, car elle « ne prétend pas à la connaissance des lois du devenir débouchant sur une vision arrêtée de l'avenir », mais elle s'apparente à une nouvelle forme de revendication « ultra-démocratique démagogique⁴⁰⁸ ».

Dans le double parallèle qu'il établit entre écologie, anarchisme et christianisme Ellul ne dit pas si pour lui le parallèle va jusqu'au point d'affirmer que comme l'anarchie, l'écologie politique ne serait qu'une aspiration à une société impossible⁴⁰⁹. Sans doute est-ce là la véritable frontière qui sépare l'écologie politique de l'idéologie, car si l'idée d'une amélioration et d'une conversion à une société écologique et écologiste existe dans l'esprit des Verts, ceux-ci sont cependant conscients que ce n'est qu'en termes progressifs et

⁴⁰⁷ Ellul, Jacques, *L'idéologie marxiste chrétienne*, Paris, Le centurion, 1979, p. 6-10.

⁴⁰⁸ Gauchet, Marcel, « Sous l'amour de la nature, la haine des hommes », *Le Débat*, p. 278-81, 1990.

⁴⁰⁹ « [...] J'estime que le combat anarchiste, la lutte *en direction d'une* société anarchiste sont essentiels, mais la réalisation de cette société est impossible.[...] L'image ou l'espoir d'une société sans autorité ni institution, repose sur la double conviction que l'homme est naturellement bon, et que c'est la société qui le corrompt.[...] Que la société joue un grand rôle dans la perversion de l'individu, cela me paraît certain. », Ellul, Jacques, *Anarchie et christianisme*, Paris, La table ronde, 1988, p. 32.

d'*aspiration*. Peu nombreux sont en effet aujourd'hui les Verts qui s'appuieraient sur une forme politique de type radical pour transformer la société. L'écologie, en devenant politique et donc en participant au pouvoir, est passée dans le domaine de l'action et du compromis qui découle automatiquement de la nécessité même de gérer l'action, abandonnant cette position de radicalité qui permet d'être simplement *contre* lorsque l'on n'est pas *dedans*. Le choix difficile de l'action, lorsqu'elle survient, doit sans doute être vu comme courageux : il entraîne une exposition, des critiques, des oppositions auxquelles résistent les idéologies qui, elles, demeurant théoriques, ne leur donnent jamais prise. L'entrée dans l'action peut marquer le passage à la maturité. Le moment où l'idéologie débarrassée de ses caractéristiques utopiques s'ancre dans la réalité et devient politique est aussi le moment de vérité, celui où elle peut réussir ou échouer. La certitude qu'une idéologie était une idéologie ne s'acquiert finalement que lorsque celle-ci a échoué à transformer la réalité selon ses prétentions. C'est pourquoi aujourd'hui les positions ne peuvent que s'affronter⁴¹⁰ et il paraît impossible de trancher définitivement. En revanche, il est intéressant d'observer les raisons explicatives invoquées par les militants eux-mêmes afin de voir quels sont leurs propres critères de définition et en fonction de quel type de valeurs il serait pour eux légitime ou non de définir l'écologie comme une idéologie. Au cours de l'entretien, Alberto aborde de lui-même la question. Il explique pourquoi selon lui l'écologie n'est en aucun cas une idéologie en tant que telle. Certaines prises de positions fondamentalistes peuvent en revanche parfois être taxées d'idéologiques dans le sens où elles apparaissent monothématiques. Alors qu'à ses débuts « l'archipel Vert » était fondé sur les différences spécifiques de chacun, qui permettaient aux uns de se reconnaître comme animalistes, aux autres comme pacifistes ou encore environnementalistes, etc. c'est aujourd'hui l'absence de ces mêmes autoréférences qui permet au parti d'exister. C'est-à-dire que ce n'est pas parce que quelqu'un se définit avant tout comme animaliste, qu'il doit ni peut pour autant prétendre que tout tourne autour des animaux. De même que ce n'est pas parce que lui se dit protestant qu'il peut dire : tous ceux qui ne sont pas protestants ne sont pas Verts⁴¹¹. L'idée de la différence est présentée

⁴¹⁰ « Mais l'écologie est aussi une idéologie. C'est un discours qui s'affirme scientifique, voulant organiser de façon cohérente les rapports entre société, biologie, nature, culture et tout le reste. A ce titre, elle ne nous enthousiasme pas. A peine échappés du marxisme, revoici qu'on nous fait le coup d'une science des choix politiques. L'écologie contre l'économie. La vraie rationalité contre la fausse. La nature contre la société. » Faivret, J.-P., Missika, J.-L., Molton, D., *L'illusion écologique*, Paris, Seuil, 1980, p. 7.

⁴¹¹ Alberto : « [...] *Non penso assolutamente che sia un'ideologia, no. Qualche volta lo è. Cioè secondo me, ci sono dei fondamentalismi nell'ambito dei Verdi, [...] di cui io sono molto critico, che sono ideologici. Per esempio l'arcipelago Verde era fondato, tanti anni fa, sull'idea delle ricchezze e delle differenze ; che vuol dire pacifisti, animalisti, ambientalisti, protezionisti, ecco secondo me oggi nei Verdi è diventata la povertà delle*

comme fondatrice d'une communauté équilibrée et non totalitaire. Si elle est imposée comme règle commune, modèle normatif, elle devient alors une idéologie qui dicte de se conformer à certains modèles. Mais les Verts essaient justement d'échapper à cela comme aux étiquettes. Il s'agit pour eux d'exercer la liberté individuelle comme arme contre l'idéologisation possible du parti afin d'éviter que l'écologie politique ne devienne une idéologie, à savoir :

« La dégradation sentimentale et vulgarisée d'une doctrine politique ou d'une conception globale du monde ; [qui] comporte donc un mélange d'éléments intellectuels peu cohérents et de passions se rapportant en tout cas à l'actualité. »⁴¹²

Le postulat politique des Verts n'ignore pas la position hégélienne selon laquelle l'« état de nature », dans lequel se trouvent les hommes au sein de la société civile, est « l'état de la violence⁴¹³ ». C'est pourquoi sans doute aussi les Verts ont évolué sur le plan politique et philosophique vers une plus grande participation institutionnelle. Certes, l'individu ne se croit libre dans l'état de nature que de façon illusoire et l'homme ne peut devenir libre qu'en dépassant ses intérêts particuliers pour agir en faveur de l'intérêt général incarné par l'Etat, où « l'Etat est la réalité où [l'individu] trouve sa liberté et la jouissance de sa liberté⁴¹⁴ ». C'est pour cette raison que, pour les Verts, la condition d'existence de la liberté individuelle, qui est posée comme nécessaire au même titre que la démocratie dans la recherche du bonheur, passe par son inscription dans la loi et doit être garantie par des droits, cela afin d'éliminer la violence. La culture et l'Etat relèvent de la nature humaine ; ils sont en cela les remèdes

auto referenze, la ricchezza delle differenze.[...] Perché se io sono [...] animalista, non posso pretendere che tutto sia, giri attorno a questa cosa : è una nicchia.[...] Sarebbe come se io dicessi : io sono un evangelico, sono un protestante, io vorrei, se, se tutti quanti non hanno alcune idee che ho io, non sono Verdi. Questa è una stupidaggine, un'arroganza, un'auto-referenza, non posso pensare così. Cioè [...] io sono quasi vegetariano [...] ma lo ero prima di essere nei Verdi eh ? ma non perché penso che... mangiare la carne [...] o ammazzare certi animali, non voglia dire non essere Verdi, perché ho [...] alcune idee [...] ma non posso imporre questa cosa qua come carta di identità DOC, di origine controllata, per essere Verde. [...] » ; « [...] Je ne pense absolument pas que ce soit une idéologie, non. Parfois c'en est une. Selon moi, il y a des fondamentalismes chez les Verdi,[...] qui sont idéologiques et au sujet desquels je suis très critique. Par exemple l'archipel Vert était fondé, il y a longtemps, sur l'idée des richesses et des différences ; ce qui veut dire pacifistes, animalistes, environnementalistes protectionnistes, voilà d'après-moi aujourd'hui chez les Verts c'est devenu la pauvreté des auto-références, la richesse des différences.[...] Car si je suis [...] animaliste je ne puis prétendre que tout soit, que tout tourne autour de cette chose : c'est une niche.[...] Ce serait comme si je disais : je suis un évangelique, je suis un protestant, je voudrais, si tout le monde n'a pas les mêmes idées que moi, qu'ils ne soient pas Verts. C'est là une sottise, une arrogance, une auto-référence, je ne peux pas penser ainsi. C'est-à-dire [...] je suis presque végétarien [...] mais je l'étais avant d'entrer chez les Verdi,n'est-ce pas, mais non parce que je pense que... manger de la viande [...] ou tuer certains animaux ne veut pas dire ne pas être Vert, parce que j'ai [...] quelques idées [...] mais je ne peux pas imposer cette chose-là comme une carte d'identité DOC, d'origine contrôlée pour être Vert [...]. ».

⁴¹² Ellul, Jacques, *L'idéologie marxiste chrétienne*, Paris, Le centurion, 1979, p. 5.

⁴¹³ Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1989, p. 138.

⁴¹⁴ Hegel, *La raison dans l'histoire*, Paris, Union générale d'éditions, coll. 10/18, 1988, p. 143.

naturels à l'état de violence lui aussi naturel ; ils ne s'opposent pas à la nature, mais la complètent au contraire pour en maîtriser et en évincer violence par la loi et le droit, qui permettent alors à l'individu d'exercer sa liberté de manière *protégée*. En réalité, le droit est là pour protéger la liberté individuelle et les droits pour protéger les libertés individuelles, car ce sont les hommes qui font les lois selon leur propre volonté et « Seule la volonté qui obéit à la loi est libre ; car elle obéit à elle-même⁴¹⁵ ».

3. La dimension culturelle de la nature et de la liberté

« Apparu dans une période de déclin des idéologies, le mouvement Vert se trouve confronté à la nécessité de se forger son propre système de croyances [...] ⁴¹⁶ » (Bruno Villalba)

Cette question de la liberté — d'abord individuelle — a toujours existé dans la réflexion sur l'écologie politique. Charbonneau avant même la naissance des Verts, situait déjà l'écologie sur le plan culturel en rappelant la différence et les liens déjà établis par Rousseau entre « la nature et la liberté », les deux maîtres mots du mouvement écologiste, qu'il fait correspondre aux deux dimensions « charnelle et spirituelle » de « l'univers humain ». C'est Rousseau, « né dans une Genève protestante⁴¹⁷ » et « fils de la Rome calviniste⁴¹⁸ » qui le premier associe « la liberté de l'individu » à « l'amour de la nature » :

« [...] Et nous savons, dit Charbonneau, à quel point le sentiment de la nature, plus commun dans les pays industriels du Nord que dans ceux agricoles du Midi, répandu dans la bourgeoisie riche et intellectuelle avant de l'être dans le peuple, est fonction de la montée du développement de l'individualisme. Si nous passons en revue les revendications écologiques, on peut en gros les classer en deux catégories sous le signe de la nature ou de la liberté. ⁴¹⁹ » .

Ainsi fera-t-on rentrer dans le cadre de la nature les sujets relatifs par exemple à la protection de l'environnement, aux espèces menacées, à la lutte contre la pollution, le nucléaire, le remembrement abusif, pour les espaces verts, etc. et l'on placera dans le cadre de la liberté la revendication de l'autogestion, la libération des femmes, l'anti-étatisme, le régionalisme⁴²⁰, la

⁴¹⁵ Hegel, *La raison dans l'histoire*, Paris, Union générale d'éditions, coll. 10/18, 1988, p. 140.

⁴¹⁶ Villalba, B., *Thèse, op.cit.*, p. 196.

⁴¹⁷ Charbonneau, B., *Le Feu Vert, auto-critique du mouvement écologique*, éd. Karthala, Paris, 1980, p. 211.

⁴¹⁸ *Ibidem*, p. 82.

⁴¹⁹ *Ibidem*, p. 52.

⁴²⁰ « Le régionalisme [...] terme datant du XIX^e siècle, mais qui ne devient un vocable courant en politique que vers le milieu du XX^e siècle [...] est une tendance à promouvoir le développement de la vie et de l'organisation régionale. Il s'agit d'exalter et de sauvegarder tous les éléments originaux de groupes de base (circonscription géographique étroite) qu'ils soient d'ordre économique, géographique, linguistique ou folklorique.[...] Les

dénonciation de l'aspect policier du nucléaire... Si cette double répartition entre nature d'une part et liberté d'autre part correspond à une autre répartition : celle entre pays protestants du nord de l'Europe, globalement plus sensibles et avancés sur le développement des libertés individuelles, mais aussi souvent par rapport au règlement écologique des grands problèmes environnementaux et ceux catholiques du sud de l'Europe, assez sensibles aux problèmes d'environnement, mais plus résistants sur les libertés individuelles. Cette réflexion est également celle de Barbara :

« [...] Quels sont les pays les plus Verts d'Europe ? les pays les plus protestants. Les pays du nord.[...] Il y a un lien, c'est vrai [...] **la religion dans les pays protestants, elle est à tout le monde. La religion, c'est pas de la religion, c'est de l'éducation.**[...] Je veux dire [...] **historiquement, la réforme a eu lieu parce que [...] Luther [...] voulait que tout le monde puisse lire la Bible. Et lire,[...] c'est véhiculer des idées [...] c'est en ça que Ellul est intéressant [...] il n'y a pas de dénaturation du discours, puisque c'est du lien direct.**[...] C'est ce que dit la réforme [...] c'est du lien direct **entre toi et dieu, entre toi et la Bible, entre toi et les textes sacrés.**[...] **Donc éducation de tout le monde [...] ça veut pas dire pour les pauvres par rapport aux riches,[...] pour les femmes par rapport aux hommes, aussi [...] du coup la religion protestante est extrêmement paritaire, puisqu'il y a des pastourelles, et donc l'éducation des femmes s'est faite beaucoup plus rapidement dans les pays du nord, c'est la raison pour laquelle elles ont accédé à la politique beaucoup plus rapidement [...]. »**

Les propos de Patrick donnent une dimension supplémentaire à cela :

Patrick :

« En Irlande [...] au contraire [...] c'est [...] une certaine culture catholique revendicative qui apparaît comme la culture protestante dominante et communautaire. Donc [...] c'est marqué aussi. Par exemple les suédois, les allemands, les hollandais qui sont marqués par une culture protestante marquante communautaire, ont une façon de fonctionner en termes plus collectifs à l'inverse, que les pays du sud, plus marqués par le *pater familias* et la hiérarchie et la tradition catholique, où il y a un chef, et on suit le chef, et y compris [...] dans nos partis Verts, il y a aussi ça. Alors est-ce que c'est religieux, est-ce que c'est culturel ? parce que la vraie question elle est là ? pourquoi est-ce que le protestantisme a pris dans le nord, et pas pris dans le sud ? pourquoi est-ce que c'est resté catholique dans le sud, et pas dans le nord ? est-ce que c'est la religion qui domine ? ou est-ce que c'est

composantes de cette aspiration se situent sur un plan très culturel, dont les principales dimensions sont la conscience d'une communauté d'intérêt, la recherche d'une identité sociologique au niveau d'une circonscription matériellement perceptible et la volonté de participer à la gestion de ses intérêts propres », Villalba, B., *Thèse, op.cit.*, p 87.

l'aspect culturel qui a fait que le protestantisme plus solidaire, plus paroissial, a pris le pas dans le nord, et pas dans le sud ? [...] je pense qu'il y a les deux [...] qu'il y a la culture dominante qui est catholique, avec le culte du chef, *pater familias*, et tu as de fortes minorités musulmane, protestante, et israélite [...] puis il y a en France une forte culture athée, cartésianiste et antireligieuse qui est sans doute la plus forte, et qui nous imprègne, nous Verts, encore plus. »

On peut se demander avec une certaine légitimité où placer la France dans ce type de répartition ? Car la France, qui se trouve géographiquement à la croisée de plusieurs Europe(s) peut aussi être envisagée, y compris dans l'évolution de ses influences religieuses et de ses options politiques (en particulier dans son choix constitutionnel d'être un Etat laïc) comme le plus au sud des pays du nord ou le plus au nord des pays du sud... Cependant, bien qu'il soit pour elle évident que « la religion joue un grand rôle dans l'écologie » en ce qui concerne les influences réciproques des différents réseaux de valeurs, Barbara met cependant en garde quant à une certaine forme de culturalisme qui correspond à la trop facile tentation de réduire schématiquement ces différences à une division idéologique du religieux qui correspondrait à une division politique gauche, droite :

« [...] Il ne faut pas être aussi blanc et noir, il ne faut pas dire les protestants sont tous de gauche, les catholiques sont tous de droite, c'est vrai qu'il y a [...] des courants majoritaires qui se dessinent [...] il y a des fameux réacs chez les protestants et il y a des gens très éclairés chez les cathos [...]. »

Les chiffres donnés par Danièle selon lesquels il y a environ 60 % des protestants français qui se situent à gauche et 40 % à droite⁴²¹ confirme cette invitation à la prudence. Aussi est-ce un fait que l'écologie est également culturelle en ce qui concerne la conception de la liberté individuelle qui s'est constituée *volens nolens* sur la base des différentes conceptions religieuses culturelles de l'homme. « [...] Le mouvement écologique ne peut connaître le monde qu'il refuse et se connaître qu'en affrontant le fait chrétien.⁴²² » Charbonneau propose en l'occurrence une lecture de l'écologie politique comme dépassant et révolutionnant le fait chrétien en se confrontant à lui : « [...] Ce qui est demandé à l'homme peut être qualifié en termes chrétiens de conversion qui ne peut être que personnelle. » Aujourd'hui, l'humain est « [...] mis en demeure de comprendre l'élection de l'homme comme responsabilité — sans

⁴²¹ Ces chiffres sont issus d'étude sociologique sur le protestantisme en 1997 réalisée par l'interlocutrice dans le cadre de la rédaction d'un mémoire de maîtrise en histoire contemporaine.

⁴²² Charbonneau, B., *Le Feu Vert, auto-critique du mouvement écologique*, éd. Karthala, Paris, 1980, p. 82.

laquelle il n'est rien⁴²³ ». Nous sommes à présent, dit Charbonneau, « aux prises avec cette Création que nous a livrée son créateur » et d'un point de vue chrétien, une telle confrontation nécessite « un renversement copernicien sur le plan religieux lui-même » qui implique jusqu'à la remise en cause de la foi chrétienne elle-même dans le sens où « La crise actuelle nous réveille engagés à fond dans la terre à laquelle nous avons prétendu échapper⁴²⁴ ».

4. *Marxisme et écologisme*

L'écologie politique s'inscrit dans l'histoire. A ce titre « Il convient [...] d'inscrire les valeurs dans des situations concrètes d'actualisation, dans « l'ici et le maintenant ».⁴²⁵ ». Sur le plan politique, Ellul propose une lecture du marxisme qui permet de mettre en évidence, au-delà des influences culturelles religieuses, les apports successifs provenant d'autres idéologies, y compris politiques, donc aussi de valeurs⁴²⁶. Ces apports se font non pas tant par créations de nouvelles valeurs, mais par l'enrichissement sémantique des notions qu'elles mettent en œuvre. Ainsi, par exemple, la notion d'individu et de liberté individuelle qui en découle, connaît aussi sa part d'héritage marxiste dans le sens qu'elle prend dans le domaine de l'écologie politique ; ou encore, pour reprendre une formule familière aux sciences : « rien de se perd, rien ne se crée, tout se transforme » :

« Le marxisme prétend être, et cela chez Marx même, une réponse totale à toutes les questions de l'homme, y compris à celles de la vie et de la mort, de la relation avec les autres [...] une réponse à tous les problèmes, ceux du bien et ceux du salut.[...] Cette réponse [...] s'effectue par un triple déplacement [...] D'abord un déplacement de l'intérêt de soi vers le collectif. Je ne compte pas. Moi, je ne compte pas. Moi, je, la conscience, c'est le résultat exclusif des conditions d'ordre économique, d'ordre social. Seuls comptent la classe, le groupe. Je est l'expression de la classe, je n'est rien par rapport au collectif. Mes problèmes personnels, le sens de ma vie, ça n'existe pas, il n'y a pas de problème, je n'est rien.⁴²⁷ »

Comparée au marxisme, l'écologie politique réinvestit la notion d'individu. Le « je » reprend sa neutralité, mais en s'articulant au groupe dans une relation d'interdépendance et non pas en s'y opposant ni en se confondant avec lui. L'héritage marxiste de l'écologie arrive logiquement après. S'il y a dans le marxisme « un déplacement de l'intérêt de soi vers le

⁴²³ Amery, Carl, *Fin de la providence*, éd. Seuil, coll. Equilibres, Paris, 1976.

⁴²⁴ Charbonneau, B., *op.cit.*, p. 85.

⁴²⁵ Porcher, L., Abdallah-Preteceille, M., *Ethique de la diversité et éducation*, Paris, PUF, 1998, p. 125.

⁴²⁶ Ellul, Jacques, « Un exemple de confrontation : marxisme et christianisme », in Brun, J., Ellul, J., Widmer, G-Ph., *Les idéologies et la parole*, Lausanne, Points de repère, Presses Bibliques Universitaires, 1981, p.62.

⁴²⁷ *Ibidem*, p. 62.

collectif⁴²⁸», cela est aussi vrai écologiquement mais dans une autre dimension intégrative et réactive, c'est-à-dire en tant que *je* ne compte pas autrement que comme représentant de tout individu possible, maillon de la chaîne écologique du vivant. En termes de vivant l'individu est central pour le collectif. L'écologie offre ainsi une nouvelle dimension à l'altérité après le marxisme, qui est celle de l'individualité :

« Le marxisme prétend offrir une possibilité extraordinaire d'effacer cette grande question qui, disons depuis les Grecs, se pose à presque tous les hommes.[...] Le problème de l'amour, c'est bourgeois,[...] le problème de la mort ou du sens de la vie, c'est bourgeois, etc. En réalité, ce qui compte c'est ma participation à l'œuvre collective, apport au kolkhoze, ma participation à l'usine, etc. Voilà ce qui a de la valeur. Le reste doit simplement être effacé. C'est donc un glissement : on répond à la question en faisant glisser le problème ailleurs. »⁴²⁹

Suite logique, le second glissement, c'est celui de *l'être* vers le *faire*. L'être n'a pas d'importance. Ce que l'on est, ce que l'on pense, ça ne compte pas. La seule réalité c'est le faire. Ce n'est pas pour rien que Marx dit : « qu'est-ce qui distingue l'homme de tout le reste ? C'est le travail. En quoi l'homme est-il sorti de l'espèce animale ? Par le travail. La seule valeur possible, c'est le travail. » [...] Donc un *faire*, une pratique, et c'est le *faire* qui donne éventuellement un sens à *l'être*. Marx explique que c'est par la production d'un objet que je peux entrer en relation avec quelqu'un, car par ma production d'un objet j'aurai répondu au désir de quelqu'un d'autre et par là une relation vraie se sera créée entre nous, bien plus vraie que tous les sentiments, toutes les paroles. En écologie politique, les choses sont inversées : c'est le faire qui glisse vers l'être. Le travail n'est envisagé que comme valeur d'échange nécessaire, dans le cadre de l'épanouissement et de la survie sociale de l'être, non comme central. C'est le propre de la lutte menée par les Verts de la réduction du temps de travail de 39 à 35 heures et, idéalement, 32 heures par semaine. Il s'agit de libérer du temps pour l'épanouissement individuel, la vie sociale au sein plein, la vie familiale. La qualité du temps passé, l'efficacité, sont privilégiées à la quantité. Les Verts ont plutôt développé, eux, une contre culture du travail : le travail pour le travail, celui qui implique la perte de l'individu dans le travail et qui, poussé à l'extrême, a servi le capitalisme et la culture libérale des entreprises privées où seuls restent employés ceux qui ne comptent pas leur temps — c'est-à-dire considérée comme l'enrichissement de certains au détriment des autres. La société équilibrée au sens écologiste n'est pas dans le profit mais dans l'équilibre, en termes logiques,

⁴²⁸ *Ibidem*, p. 62.

⁴²⁹ *Ibidem*, p. 63.

mathématiques presque : il s'agit de trouver l'équilibre entre travail et loisir, entre temps social et temps privé, etc. A cela, l'écologie politique répond par des notions telles que la solidarité, la convivialité. Les notions de gratuité et de plaisir, qui s'étaient noyées dans le marxisme comme dans le capitalisme, sont réinvesties dans leur essence humaine et on dépasse alors réellement le dogmatisme lié à la faute et au péché qui a mené le monde pendant les deux mille ans passés.

L'écologie politique redonne à l'homme sa valeur fondamentale dont les autres idéologies l'avaient privé et qui est sa liberté individuelle⁴³⁰. De même la justice reprend son sens et les Verts assument entièrement l'idée de solidarité et d'entraide qui va avec, par exemple avec l'organisation de parrainages de sans-papiers. Si le marxisme s'opposait au christianisme dans un complexe conflit de valeurs, l'écologie réinvestit, elle, ces mêmes valeurs et se les approprie, en les unifiant, les renforce d'autant. Bruno Villalba explique et développe dans sa thèse les diverses raisons pour lesquelles l'écologie politique est difficilement une idéologie au sens plein⁴³¹.

⁴³⁰ « Toute l'idéologie occidentale depuis Descartes, qui faisait l'homme sujet dans un monde d'objets, doit être renversée. C'est l'idéologie de l'homme unité insulaire, monade close dans l'univers, contre quoi le romantisme n'a pu réagir que poétiquement, contre quoi le scientisme n'a pu réagir que mécaniquement, en faisant de l'homme une chose, lui aussi. Le capitalisme et le marxisme ont continué à exalter « la victoire de l'homme sur la nature ». Cette idéologie conduit en fait au suicide ; la nature vaincue c'est l'autodestruction de l'homme. L'écologie politique rompt avec cet « échafaudage » intellectuel qui dénie à l'homme sa valeur fondamentale. » *in*, Ziani Zenaf, N., *op.cit.*, p. 393.

⁴³¹ Voir Villalba, B., *Thèse, op.cit.*, p. 198 et suivantes.

C – Un discours de valeurs

« L'une des positions les plus intéressantes de la philosophie de Buber consistera à montrer que la vérité n'est pas un contenu et que les mots ne la résument pas. ⁴³² » (Emmanuel Lévinas)

1. Dans le corpus

Les grands fondamentaux constitutifs de « valeurs » pour l'écologie politique une fois définis, il est nécessaire de les confronter à l'utilisation du mot « valeur(s) » et d'en distinguer les sens en contexte. A quoi font-elles références ? Dans quelles circonstances sont-elles invoquées ? citées ? Définir ou citer des valeurs — ou parler de telle valeur au singulier — est une façon de construire et élaborer un discours. En revanche, renvoyer à des « valeurs » dans leur ensemble signifie induire une co-référence de fait (entre interlocuteurs) à un ensemble de valeurs bien connues appartenant à un système donné. On doit donc distinguer entre les valeurs qui sont posées dans le discours (les fondamentaux) et celles qui sont présumées, c'est-à-dire celles qui sont censées appartenir à un champ de références culturelles implicitement partagées. On fait l'hypothèse que les valeurs induites, ou supposées partagées, définissent un univers culturel particulier aux interlocuteurs puisqu'ils se reconnaissent mutuellement « Verts » en Italie comme en France⁴³³. La confrontation interculturelle devrait permettre, au-delà des différences évidentes, de faire émerger un substrat commun là où il existe.

Lexico3 permet d'observer les différentes utilisations en contextes du mot dans les deux corpus. Le lancement de la concordance pour *valeurs* donne 45 contextes ; dans le corpus italien, « *valori* » n'a que 18 occurrences. Alors que le sémantisme même du terme *valeurs* recouvre un ensemble de possibles indéfinis, le terme connaît plusieurs emplois. D'une part les emplois définis par *les* ou le démonstratif *ces*, qui sont aussi les plus rares, ont une référence dans le cotexte. Autrement dit, les valeurs dont il s'agit se trouvent définies au sein du discours. Elles renvoient aux valeurs communes de l'écologie politique, ou bien à des valeurs reconnues comme appartenant dans leur ensemble à d'autres systèmes. D'autre part, il est question *des* valeurs, qu'il faut comprendre soit comme un indéfini, soit comme renvoyant à des éléments indéfinis, mais sous-entendus définis par le partage implicite d'un même domaine de référence par les deux interlocuteurs. Pris au sens générique, elles renvoient alors

⁴³² Lévinas, E., *Noms Propres*, Paris, Fata Morgana, 1976, p. 32.

⁴³³ La position impliquée et participative du chercheur devient dès lors l'un des instruments de la recherche.

au domaine culturel commun partagé supposé sans ambiguïté, ou encore supposé s'opposer à une absence de valeurs. Par exemple : « nous avons une société riche, avec des **valeurs** », à savoir « bien connues de toi et moi » et où le *je* énonciateur renvoie à une richesse de culture, jugée positivement par comparaison avec une société où il n'y aurait pas de valeurs — ou plus exactement où les valeurs seraient considérées comme négatives ou renvoyant à une culture « pauvre ». Il s'agit d'un indéfini positif, dont le contenu est englobant : sans qu'il soit besoin de les énoncer, les interlocuteurs savent l'un(e) et l'autre de manière sous-entendue à quoi il est fait référence. Le sens de *valeurs* renvoie en réalité à tout ce qui contribue à la définition d'une culture. Ce même emploi de *valeurs* se trouve encore dans « défendre un certain nombre de **valeurs** auxquelles ils sont attachés » (Aurélia) ; ou encore « ça fait partie **des valeurs de fond** » (Josiane) ; et « les croyances se retrouveront dans **des valeurs de base** » (Marina), « au niveau de **valeurs** [...] qui peuvent venir de l'éducation » (Marina). Tous ces emplois illustrent l'emploi caractéristique du mot *valeurs* comme générique englobant censé recouvrir un domaine de références partagées qui est en réalité très flou et aléatoire puisqu'il dépend de chaque individu et des différents systèmes afférents. Par exemple, les « valeurs » provenant de l'éducation peuvent tout aussi bien se rattacher à celles, individuelles, de la famille qu'à celles enseignées par l'école publique et donc laïque, ou privée et religieuse, etc.

Les emplois récurrents de « **un certain nombre de valeurs** », qui est à mettre sur le même plan que l'expression « beaucoup de » dans « **beaucoup de valeurs** communes » et « plein de » dans « **plein de valeurs** qui me semblaient correspondre aux miennes » (Danièle) ; ou encore : « c'est **un tas de valeurs** comme ça » (Paula) confirment cette amplitude sémantique du mot qui peut à la fois tout dire et ne rien dire. Ce type de formulations s'apparente à un indéfini restreint, c'est-à-dire une formulation renvoyant à un ensemble pluriel non quantifiable, donc indéfini, mais éventuellement susceptible d'être compté, puisque l'expression adverbiale précédant le mot opère malgré tout une quantification. Ce sont des emplois directement liés à la situation d'énonciation. Le terme s'insère dans un discours s'appuyant sur la culture préexistante, pré-supposée et partagée pour parler d'autre chose, et non dans un discours qui élabore des valeurs à proprement parler.

2. Des références partagées

Tous les emplois qui suivent s'inscrivent eux aussi dans la perspective d'un univers partagé qu'il n'est pas, du coup, nécessaire de définir : « je les aime bien parce que je sens une affinité dans les **valeurs** », qui équivaut ici à « leurs valeurs » ; « je ne comprends pas bien leurs **valeurs** » ; « je ne dis pas que c'est contraire à mes **valeurs** de non-violence » ; « ta question, c'était sur le culte, les religions, les valeurs ? » ; « comment on regarde *l'autre*, comment on considère *l'autre*, quelle importance on donne à *l'autre*, quelles **valeurs** a *l'autre* ». D'un point de vue grammatical, on trouve d'autres emplois avec l'ajout d'un adjectif épithète qui oriente la lecture du terme, mais encore une fois sans la délimiter réellement. Par exemple : « d'autres partis qui ont un certain nombre de **valeurs** humaines », ou encore « toutes les **valeurs** syndicalistes, gauchistes, etc. », « les **valeurs** politiques » (Patrick), ou « qui intègrent les **valeurs** [...] machistes » (Paula). Ces divers adjectifs « humaines », « syndicalistes », « gauchistes », « politiques » ou « machistes » classifient les valeurs selon une typologie certes restrictive, mais qui renvoie cependant toujours à cette idée de référence partagée qui ne demande donc aucune précision particulière. En effet, la formulation sous-entend bien à chaque fois que les interlocuteurs savent ce que sont des valeurs « humaines », « syndicalistes », etc. Ces adjectifs ou caractérisants recouvrent les différents domaines d'intersection du partage des « valeurs » entre l'écologie et d'autres idéologies, religions, etc. Philippe est le seul à définir avec précision des valeurs en les nommant et en les opposant à un autre système : « la solidarité, la convivialité, sont des **valeurs** de l'écologie, ce ne sont pas des **valeurs** libérales ». Il est aussi l'un des rares militants interviewés en dehors du contexte des Journées d'été.

Interviewé « en tant que militant Vert », il est logique que le principal domaine de références et de valeurs auquel chaque interlocuteur se réfère soit celui de l'écologie politique. Mais en ce qui concerne l'énonciation, on constate dans le discours des Verts français une constance de l'implicite de la coréférence. Deux raisons peuvent être proposées pour cela : d'une part le fait que les militants présupposent la connaissance au moins — et éventuellement le partage — des idées et des notions évoquées, avec une interlocutrice qui effectue une recherche sur les Verts ; ensuite, les contextes dans lesquels ont eu lieu les entretiens. Les Journées d'été induisent cette coréférence, car seules s'y rendent en général des personnes par définition sympathisantes ou militantes.

3. Evolutions du mot « valeurs » dans le discours

Grâce à la fonction « concordances », *Lexico3* permet une visualisation en emploi de l'utilisation du mot « valeurs » et « *valori* » dans les deux corpus respectifs. Pour illustration est reproduite ci-dessous la présentation des concordances telles qu'elles apparaissent lors du calcul par le logiciel. Le logiciel calcule le segment du contexte voulu avant et après la forme sélectionnée en fonction d'un nombre de caractères prédéfinis et choisis au moment du calcul par l'utilisateur, ce qui explique les coupures arbitraires en début ou fin de mots. La forme pour laquelle le calcul est effectuée apparaît en gras. Chaque forme est comptabilisée séparément :

Feuille de calcul des concordances de "valeurs"

Corpus : Français	Concordance : valeurs	Partition = locuteur
-------------------	-----------------------	----------------------

(tri ordre du texte)

Partie : alexandre, Nombre de contextes : 2

is ça, en même temps quand on voit les querelles intestines, on peut se dire c'est pas aussi spontané que ça, mais je pense que c'est quand même des **valeurs** assez fortes que les verts partagent, globalement. – je crois qu'il y a plusieurs héritages derrière ça. il y a des héritages très judéo – chrétiens, pas qu'on puisse dire qu'il y ait une origine commune, je crois que c'est des parcours différents, mais qui font qu'on revient peut – être à des **valeurs** justement d'humanité, qui s'expliquent aussi par le fait que les verts raisonnent pas à l'échelle simplement d'une ville, d'un pays, ou même d

Partie : aurélia, Nombre de contextes : 13

j'étais vraiment une écologiste de gauche et que réellement les **valeurs de solidarité** étaient celles qui m'animaient, c'est – à – dire que j'aime beaucoup l'environnement, comme je l'ai dit j'aime beaucoup les bêtes que donc, pour rien, on pouvait se faire une belle petite balade et ça c'est le bien commun. et nous avons une société riche, avec des **valeurs** etc... le, le devoir de préserver ça pour les générations futures parce que c'est pas forcément simple pour eux non plus. et c'est ce qui m'anime certaines, par ce qui est dit, par certaines personnes, dans lesquelles je me retrouve au niveau de leur charisme, de, de défendre un certain nombre de **valeurs** auxquelles ils sont attachés, ça, ça, je suis... mais de plus en plus je, je dis toujours, je n'ai jamais été groupie de qui que ce soit, sauf de parti des verts, quelques, quelques leaders dont nous pouvons être fiers. surtout quand je compare avec d'autres partis. qui ont un certain nombre de **valeurs** humaines et qui me semblent être des gens honnêtes et convaincus, d'autres beaucoup moins. alors j'aime bien parler de ceux que j'aime bien et je me te façon de faire. j'aime bien yves cochet, je trouve que c'est quelqu'un, bon mais je les aime bien par, parce que je sens une affinité dans les **valeurs**, ça ne veut pas dire que tout ce qu'ils font ou que je ne trouve rien à redire, bon et puis il y a d'autres femmes : je trouve que, j'ai de l'admiration les gens. si on n'aime pas essayer, il ne faut pas dire les... mais, c'est pas le mot, mais essayer de leur faire partager un certain nombre de **valeurs** en expliquant pourquoi on le fait, quels sont les objectifs, on ne peut pas bouger les choses. et si on veut pas faire ça, ben on sera toujours, on peut holiques ou du moins, de certaines religions enfin, ce qui ne m'étonne pas beaucoup parce que quand tu es habitué petit à défendre un certain nombre de **valeurs**, je veux dire que tu, tu, ouais... tu parlais, ta question, c'était sur le culte, les religions, les valeurs ? – j'ai une éducation catholique it à défendre un certain nombre de valeurs, je veux dire que tu, tu, ouais... tu parlais, ta question, c'était sur le culte, les religions, les **valeurs** ? – j'ai une éducation catholique.

mais je me définis maintenant comme laïque, si on devait faire des catégories. mais je ne me reconnais pas non plus
ries. mais je ne me reconnais pas non plus dans les gens qui disent qu'ils sont laïcs. parce qu'être laïc, ça veut dire... tu as aussi toutes les **valeurs** syndicalistes, gauchistes, etc. quoi, tu vois, qui sont incorporées avec le laïc, qui ne me vont pas. donc si tu fais deux catégories entre laïcs et
tte catégorie. et en plus rien n'est jamais définitif. – a priori, je n'ai pas d'attirance pour les religions, par exemple je, je trouve que les **valeurs** du catholicisme, la bible, etc. je trouve c'est des choses très bien, par ailleurs, je suis extrêmement irritée par le pape que nous avons actuellement
e l'est, très clairement. pourquoi ? tout simplement parce que c'est des gens qui, avec qui se sera facile, c'est simple ; on partage beaucoup de **valeurs** communes, nous élevons de la même façon nos enfants donc, il est tout à fait naturel... le problème qu'il y a, c'est un problème économique, mais
ein ? je veux dire. bon, excuse – moi mais ça m'arrive de me mettre vachement en colère et je ne dis pas que c'est contraire à mes, à mes, ma, mes **valeurs** de non – violence. je pense tout simplement que, à un niveau plus général on peut, on peut sans doute régler les problèmes autrement qu'en, qu'en s
question. je dois dire que je les vois, je les fréquente, il y a des individus que j'aime, mais... je ne sais pas, je ne comprends pas bien leurs **valeurs**, je les trouve trop... mouvantes, hein ? les miennes sont peut – être plus... larges, tu vois, en termes de solidarité, etc. donc ça fait, comme

Partie : charles, Nombre de contextes : 1

l'écologie, la tendance, enfin, l'écologie des verts français avec le mouvement de défense des droits de l'homme, des points qui peuvent être des **valeurs** communes. – de culturel, ouais. – chez les verts ? – ben non. j'espère que non. enfin, la laïcité, ça dépend à quel niveau on la définit. je pense

Partie : danièle, Nombre de contextes : 1

e semblait un parti énorme, tout ça, donc je voulais intégrer plutôt un petit parti de gauche. alors pourquoi les verts ? parce qu'il y avait plein de **valeurs** qui me semblaient correspondre aux miennes. en particulier l'écologie. le respect de la nature, etc. le développement durable. bon, j'étais engagée

Partie : hélène, Nombre de contextes : 3

de preuve de l'existence de ça. le côté baba cool en fait hein ? – ouais. enfin je suis unitarienne. – là, c'est effarant oui, parce que dans les **valeurs** des unitariens oui, il y a, c'est quasiment les mêmes valeurs que celles... d'en tout cas celles d'un mouvement non – violent où charles est, a

? – ouais. enfin je suis unitarienne. – là, c'est effarant oui, parce que dans les valeurs des unitariens oui, il y a, c'est quasiment les mêmes **valeurs** que celles... d'en tout cas celles d'un mouvement non – violent où charles est, a été objecteur de conscience et, et il fait partie maintenant des

des instances de ce mouvement – là, le man ; c'est drôle parce que j'ai essayé de le convaincre de se marier à l'église unitarienne et, et les dix **valeurs**, les dix principes qui guident l'église unitarienne sont quasiment les mêmes que ceux du man : c'est la non – violence, le respect d'autrui, et la

Partie : jean, Nombre de contextes : 14

, qui est très très active sur la question des sans – papiers et, et en fait je me suis, non en fait d'une certaine manière ils m'ont fait passer des **valeurs** protestantes, et je ne me suis aperçu que plus tard que c'étaient des **valeurs** protestantes. mais c'est des **valeurs** qui ont un peu, qui ont en partie fondé, qui sont un peu à la base de ce pourquoi, enfin de mes idées politiques, quoi. je me suis aperçu que tardivement

de ce pourquoi, enfin de mes idées politiques, quoi. je me suis aperçu que tardivement, c'est le truc classique à l'âge adulte, (rires) que ces **valeurs** – là, ben elles avaient une histoire, qu'elles avaient des racines, et que ces racines elles étaient du côté du protestantisme. donc, je dirais que

ique et plus effectivement une question de comment on regarde l'autre, comment on considère l'autre, quelle importance on donne à l'autre, quelles **valeurs** a, a l'autre. effectivement ça, ça repose un peu des questions dans le local aussi. donc, c'est, c'est aussi du coup une exigence, une exigence

que, je pense que l'engagement familial du côté de, les engagements qu'ont pu avoir mon grand – père et mes parents, c'est, c'est issu de, des **valeurs** du protestantisme. c'est – à – dire que c'est, c'est, c'est une vision de la religion qui est dans ce monde, qui agit dans ce monde – là, pour

ait pas d'avoir de l'argent, c'était de découvrir, de découvrir les autres. et ça je pense que c'est, je me suis aperçu après que, c'est des **valeurs** matérielles, quoi, on pourrait dire, qui sont fondamentalement des **valeurs**, des **valeurs** chrétiennes d'une manière générale et qui pour

moi sont encore plus des **valeurs**, enfin qui dans, dans leur version protestante sont pour moi, je veux dire, en fait très proches de l'écologie, quoi. et plus je creuse plus je m'ait un théologien, un médecin qui avait ouvert à lambaréné au gabon un dispensaire médical et qui avait, et qui à l'époque avait un discours et sur les **valeurs** post - matérielles et sur le refus du colonialisme et sur les... la nature, l'environnement, un discours qui est frappant, enfin c'est frappant trente

enfin c'est frappant trente, cinquante ans avant, donc de soixante dix... quarante ans avant, donc c'est vraiment des positionnements, enfin des **valeurs** de base de l'écologie. - oui il y en a parce que... ellul d'abord qui est un des penseurs, enfin de base disons de l'écologie, il était, c'était

orientales, quoi. enfin pour le bouddhisme, l'hindouisme, etc. quoi. je pense que tu as là aussi, enfin dans ce qu'il peut y avoir de refus des **valeurs** matérielles, dans tout ce qu'il peut y avoir de, au départ, de respect par rapport à la nature, parce que tu as un peu, inconsciemment, maintenant

donc je pense qu'il y a, moi je pense qu'il y a pas mal de choses dans l'idéologie écolo qui viennent aussi des religions orientales, à la fois en **valeurs** post - matérielles, à la fois sur le refus de, sur le, sur le respect de la vie, quoi. donc, c'est moins évident, par contre c'est vrai qu'il

Partie : josiane, Nombre de contextes : 2

utour de ça, d'autres très peu, bon, mais il y a quelques démarches dans ce sens dans certains cas qui sont intéressantes. - alors ça fait partie des **valeurs** de fond, mais c'est des valeurs de fond dont on parle, je trouve, vraiment de moins en moins. presque, je dirais, c'est bien, c'est encore bien

bon, mais il y a quelques démarches dans ce sens dans certains cas qui sont intéressantes. - alors ça fait partie des valeurs de fond, mais c'est des **valeurs** de fond dont on parle, je trouve, vraiment de moins en moins. presque, je dirais, c'est bien, c'est encore bien plus estompé hélas que les problèmes

Partie : marina, Nombre de contextes : 2

t qu'on puisse prouver par des arguments économiques pour, pour ce qui est d'autres domaines, quoi. - ouais. les croyances se retrouveront dans des **valeurs** de base ? - ouais, mais tu me parlais de croyances et de religion ? - en laissant les croyances et la religion de côté ? - ouais ouais, ouais ouais. - ouais

t - être plus d'autres propositions et que, et que ça c'est quelque chose que j'aime, enfin auquel je tiens. et que... alors après au niveau de **valeurs** que j'ai pu, qui peuvent venir de l'éducation, c'est vrai que je me suis jamais posé la question dans ces termes. je réfléchis un petit peu avant

Partie : patrick, Nombre de contextes : 1

cho - syndicaliste trotskiste, et donc, si tu veux le seul mouvement qui était capable de porter collectivement, et y compris face à l'électorat, les **valeurs** politiques que j'ai toujours défendues, c'étaient les verts et donc, il était logique, un parti c'est un outil, hein, c'est pas un but en soi

Partie : paula, Nombre de contextes : 4

pays pauvres et les pays riches, c'est... c'est la libre circulation des personnes mais aussi des biens sans la marchandisation, c'est un tas de **valeurs** comme ça qu'on... oui, oui, c'est un tas de valeurs comme ça qu'on essaie de pratiquer à l'intérieur d'un pays et qu'on aimerait avoir..

bre circulation des personnes mais aussi des biens sans la marchandisation, c'est un tas de valeurs comme ça qu'on... oui, oui, c'est un tas de **valeurs** comme ça qu'on essaie de pratiquer à l'intérieur d'un pays et qu'on aimerait avoir... voilà. bon, ben après on peut avoir des modes de fonctionnement

peu, qui ont, pour émerger dans les milieux politiques, se, se, se mettent une espèce de vêtement d'homme comme dépassé quoi. et qui intègrent les **valeurs**, les valeurs machistes, tout simplement. et donc elle a regretté parce qu'en fait elle n'a pas été élue, ça m'a fait beaucoup rire : elle s'est

, pour émerger dans les milieux politiques, se, se, se mettent une espèce de vêtement d'homme comme dépassé quoi. et qui intègrent les valeurs, les **valeurs** machistes, tout simplement. et donc elle a regretté parce qu'en fait elle n'a pas été élue, ça m'a fait beaucoup rire : elle s'est fait avoir,

Partie : philippe, Nombre de contextes : 2

les, quand on prend les penseurs de l'écologie politique comme... illich, comme ça, illich, gortz... la solidarité, la convivialité, sont des **valeurs** de l'écologie, ce ne sont pas des **valeurs** libérales, en tant que telles. donc, c'est ça pour moi... ça... ça fonde, enfin c'est les éléments qui fondent l'écologie politique, et non

Corpus : Italian	Concordance : <i>valori</i>	Partition = locuteur
------------------	-----------------------------	----------------------

(tri ordre du texte)

Partie : alberto, Nombre de contextes : 7

eligiosa, individuale, come è la riforma, come è stata, come era, come dovrebbe essere il cristianesimo, abbiamo vissuto solo **una cultura cattolica che è massimalista, che è una cultura** che fa, **che difende i valori cattolici**, che è giusto, io non voglio dire che, qualsiasi valore è giusto, di per sé, se è un valore. però che ha creato persino un partito democristiano. adesso è finita l'unità dei cattolici. però i cattolici
che, qualsiasi valore è giusto, di per sé, se è un valore. però che ha creato persino un partito democristiano. adesso è finita l'unità dei cattolici. però **i cattolici sono sempre richiamati a difendere i loro valori.**, ecco per me questo è quanto di più sbagliato si può avere nella politica. se io agisco in politica e sono, come sono ancora oggi, credente, non agisco in nome della fede, in nome dell'essere credente. agisco
mi sento unito, fratello se posso dire in linguaggio cristiano, con chiunque. che la pensi, dal punto di vista religioso, non religioso. laico non laico, cioè mi trovo d'accordo con, con una politica, con i valori, di un politico liberale come potrebbe essere einaudi, per dire uno che è morto, che è stato un grande Italiano, o con qualsiasi altro. quindi, è un approccio sicuramente di ethos, di, di... di un approccio
essere einaudi, per dire uno che è morto, che è stato un grande Italiano, o con qualsiasi altro. quindi, è un approccio sicuramente di ethos, di, di... di **un approccio che guarda alla, alla, non tanto ai valori morali quanto riguarda all'etica complessiva del pianeta.** e come stiamo insieme. io sto lavorando attorno ad un'ipotesi che non ho mai messo, scritto, mi piacerebbe potere anche... scrivere non per ambizione
vo proprio dal partito radicale. però, la leadership del partito radicale, allora non voleva, pannella non voleva. ho rappresentato una delle prime ribellioni, **al partito radicale di pannella, pur credendo nei valori allora c'erano le questioni dei diritti civili**, allora, ci sono anche adesso, insomma, nel grande momento del divorzio, dell'aborto, dell'obiezione di coscienza, della... della fame nel mondo eccetera. -
che crede in una certa etica, ti domando poi ti domando, di che etica parli, giustificata su quali radici, su quali basi ? ecco, non tutti abbiamo basi comuni. **io posso partire da un'etica che ne so... dei valori, da un'etica religiosa**, come dicevi prima ; allora è diverso, è diversa la cultura da cui tu vieni. ma la cultura da cui tu vieni, ti porta a una posizione comune che ha anche un significato etico, capisci ? che
me è un diritto, che deve... è una soluzione drammatica, è drammatica anche il divorzio, drammatica... tante cose sono drammatiche, io non sono, **sono in totale disaccordo, con il mondo cattolico, con i valori cattolici, in totale disaccordo sulla distinzione tra... da quando comincia la vita** : questa mi sembra una distinzione stupida, gesuitica, ipocrita. la vita si interrompe sempre laddove... mi interessa..

Partie : dante, Nombre de contextes : 4

o si sta riconoscendo nei movimenti che criticano la globalizzazione economica, e questa è una buona cosa. - di affinità, affinità, di sì, assolutamente. assolutamente, e penso che comunque appunto, sì, **nei valori di riferimento, certamente alcuni sono valori religiosi. altri sono valori politici**, però... penso che ci sia in tutti una, un obiettivo comune, no, quello di creare una terra, modo di dire, più sano e più
aderire. in più ho scelto come linea di condotta... no penso che quella sia una posizione ingiusta. perché **a prescindere poi magari di alcuni valori personali, c'è un problema più grande di giustizia sociale.** cioè il fatto di non imporre, non proprio, un modo di intendere la vita anche da altri che non, che hanno altri modi. quindi c'è un limite che appunto

Partie : eleonora, Nombre de contextes : 1

oltre all'inquinamento e tutto il resto, **anche i valori sono sempre minori** perché, io mi rendo conto che quando penso ai miei diciassette, diciotto anni, e vedo adesso come sono i ragazzi, mi sento talmente vecchia, mi sembra di essere di altri, cioè non sanno più

Partie : ferrante, Nombre de contextes : 2

padre melandri al parlamento europeo, no, che occasionalmente, come indipendente, è stato eletto però. però, il discorso poi non è tanto sul cattolicesimo, questo discorso è sul, su una pseudo - analisi dei valori che sono di tipo materialistico, e in questo ci includo anche la natura, perché la natura può essere intesa in vari modi, è un concetto molto vago in sé. può essere intesa anche in maniera materialistica, cioè
e ma io su queste cose però mi sono formato un'opinione, non sono lì, incerto. no, certe cose le faccio anche in base a questo, no. poi **alcune cose le faccio perché sono Verde, altre le faccio anche per altri valori che ho, però, questo di essere Verde sì.** - ecco, io per esempio

una cosa che ci tengo, che mi ha dato estremamente fastidio sin dall'inizio nei *Verdi* locali, io la prima volta che sono entrato, fumavano tutti

Partie : margherita, Nombre de contextes : 1

amo interrotte mi spiace. – io credo che... personalmente io sono anche cattolica, quindi forse faccio un po' un connubio tra quello che mi dice il partito e quello che mi dice la religione, ma credo che siano valori entrambi molto importanti. però... – sono cattolica, sì. sì noi siamo cattolici. e praticanti. quindi credo che le due cose vadano, si sposino bene insieme. – sull'aborto, io non ho avuto figli nella mia

Partie : pierluigi, Nombre de contextes : 1

se sei in un partito può essere... **certi tuoi valori non li devi neanche poi andare, penso, a... a dire ai quattro venti, no ?** certe, però come vicepresidente mi sono trovato a... ma perché poi è stato un passaggio anche... tutte le altre forze, sono confluite

Partie : silvana, Nombre de contextes : 2

adottandolo per esempio, non mi sembra giusto perché sembra quasi un'imposizione nei confronti del bambino che non ha la possibilità di scelta. **cioè si trova... a vivere con una famiglia che ha dei valori che sono in un certo qual senso, sballati, rispetto alla norma, non che, che le famiglie normali siano migliori**, eh ? no, per carità ! però potrebbe, potrebbe crescere con dei complessi secondo me. che poi le are lì e dirli : tu non glielo devi fare mangiare, oppure distruggere i mac donald. se c'è gente, che ancora non ha capito l'importanza di, di, **non ha la cultura alimentare o non ha capito l'importanza di certi valori, io... posso dirglielo ma sono contraria all'uso della forza per...** allora, che democrazia siamo ? cioè... non... torniamo al medioevo, invece di andare avanti, andiamo indietro. non... – del presente

Une autre fonctionnalité de *Lexico3*, la carte des sections, permet de visualiser quels sont les locuteurs qui emploient des expressions contenant le terme « valeurs ». Le calcul effectué répertorie les cooccurrences à partir du double critère d'une partition par locuteur et d'une carte des section où chaque section correspond à un entretien (ce qui est obtenu en sélectionnant le symbole délimiteur §). On obtient ainsi respectivement 24 et 20 sections pour les entretiens français et italien. Cela revient donc à calculer les spécificités du vocabulaire de l'ensemble des entretiens des locuteurs qui parlent de « valeurs »⁴³⁴.

NB : Concernant l'étude des spécificités des cooccurrences de « valeurs » et « *valori* » en contextes, les résultats statistiques dépendent des délimiteurs de section sélectionnés. Du fait des caractéristiques non dogmatique du discours, de l'absence de "doctrine" et de la valeur reconnue à la parole individuelle chez les Verts et chez les *Verdi*, c'est l'analyse par entretien qui a semblé la plus pertinente dans le cadre d'une analyse de discours politique. Cependant

⁴³⁴ Les résultats ne sont pas directement joints ici, car cela représente un volumineux calcul de 148 pages. Sont seulement jointes en annexe, à titre d'illustration, les 3 pages correspondant aux termes classés comme les plus et les moins spécifiques jusqu'aux rangs respectivement de +4 et - 4. On pourra cependant recréer le calcul de ces spécificités à l'aide du cédérom joint. Après la segmentation du corpus français, le choix de la partition par locuteur et la délimitation du corpus par § dans la carte des sections, on recherchera « valeurs » dans le dictionnaire (onglet à gauche de l'écran) et le fera glisser sur la carte des sections ; les spécificités s'obtiennent ensuite en cliquant sur le symbole le plus à droite en haut de l'écran représentant un tableau avec des petits carrés rouges entourés de bleu. Après quelques secondes, les spécificités positives s'affichent dans un nouvel onglet à gauche de l'écran du logiciel.

un autre type de délimitation donnerait d'autres résultats, et une autre perspective sur le texte. Par exemple, la délimitation du corpus par le symbole du tiret — qui correspond à un découpage non plus par blocs d'entretiens, mais par blocs de prise de parole (c'est-à-dire qu'à chaque tiret correspond une interlocution. Dans le corpus, où n'apparaissent que les propos des personnes interrogées et non ceux de l'enquêtrice, chaque tiret signifie une reprise de parole de l'interviewé(e) après une remarque ou une question ayant donné lieu à une interruption du fil de son discours. Un tel découpage donne 32 sections différentes où apparaît le mot « valeurs » dans le corpus français et 13 sections dans le corpus italien. Il permet d'affiner les cooccurrences co-textuelles directes mais ne permet pas une vision aussi générale de l'idée de « valeurs » comme intégrées à un discours. Il est possible également d'envisager ainsi une recherche encore plus restreinte des cooccurrences phrase par phrase, en choisissant alors le délimiteur de section symbolisé par le point). On trouve alors 45 occurrences au total (Fréquence Totale) du mot « valeurs » sur les 45 occurrences effectivement présentes dans la partition (Fréquence Partie), notées 45 / 45, avec une spécificité de 15. Ce calcul est effectué à partir des segments répétés⁴³⁵ au moins 2 fois. Ainsi, 11 locuteurs français sur 24 emploient le mot « valeurs » : Jean, Patrick, Paula, Aurélia, Marina, Hélène, Josiane, Charles, Alexandre, Danièle — ce qui apparaît également dans le calcul des concordances en contexte présenté ci-dessus. Le calcul des spécificités en cooccurrences montre un certain recoupement entre l'expression linguistique de « valeurs » et des termes appartenant au champ sémantique du religieux. On note par (+5) la spécificité statistique de l'apparition de la forme dans la partie définie, comparée à l'ensemble du corpus, et par (5 / 6) le nombre d'occurrences présentes dans la partie sélectionnée du corpus comparée au nombre d'occurrences total présentes dans le corpus. Lorsque les locuteurs parlent de « valeurs » ils l'associent à :

— **gens** : (+10 : 298 / 480), **pratiques** : (+8 : 34 / 37), **faut** : (+7 : 213 / 346), **questions** : (+7 : 57 / 75), **des valeurs** : (+7 : 19 / 19), **église** : (+7 : 21 / 21), **des gens** : (+6 : 127 / 198), **l'église** : (+6 : 17 / 17), **l'autre** : (+5 : 59 / 86) **local** : (+5 : 36 / 47)
religion : (+5 : 40 / 54), **catholique** : (+5 : 16 / 17), **les questions** : (+5 : 25 / 29), **respect** : (+5 : 20 / 22), **protestantisme** : (+5 : 17 / 18), **par rapport à** : (+5 : 56 / 81), **droits de** : (+5 : 26 / 34), **artifice** : (+4 : 10 / 10), **non violence** : (+4 : 29 / 37), **violence** : (+4 : 45 / 65), **immigration** : (+4 : 39 / 56), **protestante** : (15 / 17), **les droits de** : (15 / 17), **position** : (53 /

⁴³⁵ La technique des segments répétés a été mise au point par André Salem : *Pratique des segments répétés. Essai de statistique textuelle*, Paris, Klincksieck, 1987.

79), **est ce qu'il faut** : (10 / 10), **essayer** : (36 / 48), **différences culturelles** : (9 / 10), **église réformée** : (8 / 8), etc.

Par ailleurs on relève également quantité d'expressions déictiques traduisant la subjectivité de l'énonciateur sur son propre énoncé et une visible prise de position à travers laquelle il ou elle exprime les valeurs qui sont les siennes :

à mon avis : (+4 : 15 / 16), **je trouve** : (+4 : 92 / 149), introduisent un point de vue personnel quand **d'une certaine manière** : (+5 : 15 / 15), **ça dépend** : (+4 : 11 / 11), ou **j'allais dire** : (+4 : 15 / 17), modulent le discours, atténuent le propos d'opinion personnelle.

On trouve aussi : **que j'ai** : (+3 : 81 / 132), et aussi : **et que, et puis, par rapport à, enfin ça**, avec une spécificité de +4. L'emploi de **il faut** : (+7 : 187 / 299), associé à « valeurs » induit un constat et une volonté de changer l'état des choses, et donc probablement de changer aussi un certain système de valeurs existant pour l'adapter au sien⁴³⁶. La dialectique du "devoir" associée au "pouvoir" qui se dessine au cours de l'élaboration de chaque discours individuel comme affirmant ses propres « valeurs », est également (et logiquement) présente aussi dans la dialectique des "devoirs" associés aux "droits". Parmi ces termes, certains n'apparaissent que dans ces sections-là du corpus, c'est-à-dire toujours en association avec le terme « valeurs ». On relève en particulier :

— **église** (+7 : 21 / 21), **une certaine manière** : (+5 : 15 / 15), **artifice** : (+4 : 10 / 10), **est ce qu'il faut** : (10 / 10), **au niveau local et lot** : (+4 : 10 / 10), **l'émancipation** » (+3 : 7 / 7), **église réformée** : (8 / 8), **la religion** : (9 / 9) **paix et désarmement** : (7 / 7), **on devrait** » 7 / 7), **j'ai adhéré aux** : (7 / 7), **humanitaire** » (7 / 7), **convivialité** : (7 / 7), **européenne** » (7 / 7), **émancipation** : (7 / 7), **autrui** : (7 / 7), **à mon avis** : (15 / 16).

On comptera également comme caractéristiques tous les vocables et expressions suivants qui sont présents uniquement comme cooccurrences de « valeurs » au sein des entretiens, à une exception près⁴³⁷ :

— catholique (16 / 17) protestantisme (17 / 18), différences culturelles (9 / 10), où il y a (14/15), à la maison (9 / 10), idéologique et existence (10 / 11), de respect (5 / 6)

⁴³⁶ Il est possible de développer cette recherche par la visualisation des 299 concordances du segment « il faut », que l'on aura sélectionné dans l'onglet « segment répétés », après le calcul par *Lexico3* des segments répétés à partir d'un seuil de sélection des segments de 2 minimums.

⁴³⁷ C'est-à-dire $n - 1$ sur n occurrences.

L'étude des cooccurrences de « église » — terme que l'on trouve dans les six entretiens avec respectivement : Jean, Patrick, Hélène, Charles, Alexandre et Danièle montre que le vocabulaire associé est d'abord relatif au :

— **protestantisme** : (+10 : 17 / 18), **protestante** : (+8 : 15 / 17), puis **religion** : (+7 : 31 / 54) et seulement après **catholique** : (+7 : 14 / 17), **église réformée** (8 / 8) **certaines similitudes** (7 / 7), **autrui** (7 / 7), **artifice** (10 / 10), **des valeurs** (13 / 19) et **valeurs** (22 / 45).

Sur six entretiens français où se trouve le vocable « église », on compte quatre locuteurs protestants, dont seulement trois associent effectivement « église » et « protestantisme ». Les trois autres locuteurs emploient le terme d'« église » dans des contextes tout à fait divers : Alexandre parle de « l'église catholique » comme d'une « secte » : il explique avoir dû se marier religieusement à cause des pressions familiales. Charles parle de la communauté religieuse de Sant'Egidio en Italie, et Patrick parle lui de l'église au sujet de la laïcité. L'observation au contraire des spécificités négatives, permet de voir quels sont les vocables dont l'absence est remarquable et s'opposent en cela aux sections où le discours tourne autour des « valeurs ». C'est le pronom personnel « tu » qui se trouve en rang 1 avec une spécificité de - 8. Cela est assez logique car, ainsi que nous l'avons vu d'un point de vue énonciatif, lorsqu'il est question de « valeurs », le domaine de coréférence est en général implicitement partagé ; ce ne sont donc pas des sections du discours où il est fait appel à la présence ou au témoignage d'autrui comme interlocuteur, mais plutôt des moments dans les entretiens où l'énonciateur énonce des opinions ou des croyances personnelles. Il n'est donc pas utile de prendre en considération l'altérité énonciative dans la mesure où il s'agit moins d'une interlocution que de l'affirmation d'un « je ».

Dans le corpus italien, les locuteurs qui parlent des « *valori* » sont : Ferrante, Eleonora, Alberto, Pierluigi, Silvana, Giovanni, Margherita et Dante. Soient 8 locuteurs sur 20. Le calcul de la spécificité du vocabulaire par rapport aux cooccurrences de « valeurs » fait apparaître à l'échelle de chaque entretien, avant même « *valori* », qui se trouve seulement au rang 12, avec une spécificité positive de 7 pour 18 emplois sur 18, les vocables suivants, dans l'ordre :

— **mi** : (+30 : 376 / 589), **me** : (+22 : 261 / 406), **secondo me** : (+21 : 178 / 256), **a volte** : (+18 : 98 / 125), **penso** : (+14 : 94 / 129), **io** : (+17 : 470 / 863), **ti** : (+12 : 137 / 213), **penso**

che : (+11 : 59 / 76), *famiglia* : (+10 : 31 / 34)⁴³⁸, *valori* : (+8 : 18 / 18), *fatto* : (+8 : 194 / 355), *io penso* : (+8 : 23 / 24), *magari* : (+10 : 117 / 185), *però* : (+10 : 414 / 812), *non* : (+8 : 1139 / 2479), *cattolico* : (+8 : 25 / 29), *chiaramente* : (+8 : 47 / 63), *sembra, bambino* : (+6 : 22 / 26), *fondi* : (12 / 12), *seno* : (19 / 22), *omosessuali* (19 / 22), *fastidio* : (13 / 13), *gli animali* : (23 / 28), *sessuale* : (17 / 18), *sembra quasi* : (10 / 10).

Alors que la centralité énonciative du « je » dans les sections où il est question de valeurs peut être déduite d'un discours d'opinion, ce que confirme la spécificité négative du « tu » dans le discours des Verts, elle se trouve au contraire affirmée dans le discours des *Verdi*. Là aussi, le discours est entièrement porté par le « je », à travers des marqueurs significatifs : (en traduction) « *me, moi, à mon avis, parfois, je pense, moi, te, je pense que, c'est pourquoi, je voudrais, à moi, je sens* ». La comparaison avec les spécificités négatives laisse apparaître que les personnes qui ne parlent pas des « *valori* » parlent avant tout des « *Verdi* » : (-19 : 244 / 921) et « *diciamo* » : (-17 : 111 / 487), « *insomma* » : (-16 : 38 / 240), « *giovani Verdi* » (-10 : 0 / 41), « *movimento* » : (-9 : 14 / 101), etc. On remarque donc que, à l'opposé d'un discours personnel centré sur la définition ou la référence implicite à des « valeurs », on trouve un discours entièrement orienté sur la dimension collective à la fois : au niveau du parti, des *Verdi*, du mouvement, de la fédération des *Verdi* ; au niveau de l'Italie tout entière, de son territoire, des institutions, de Rome. On peut déduire de la seule observation des spécificités positives et négatives une opposition entre discours personnel, d'opinion, affirmation du « je » et de ses positions et discours plus institutionnel, qui parle de façon générale et collective de la réalité italienne au niveau du parti et de la nation, globalement descriptif. L'emploi particulier de « *diciamo* » (1^{ère} pers. du pluriel du verbe dire, « disons » ou « nous disons ») qui est représenté avec une spécificité de -18 est une première personne du pluriel qui est employée sur le même modèle que l'équivalent français « disons », mais avec encore plus de facilités par les Italiens. Ce « disons » est sur le plan énonciatif inclusif du « je » et du « tu ». Son rôle est à la fois d'associer l'interlocuteur au propos et de renvoyer ses propres dires à un univers plus général (pluriel) qui en permette la validation. La différence entre un individu énonciateur qui tient un discours personnel d'opinion lorsqu'il parle des « valeurs »,

⁴³⁸ Le nombre d'occurrences n'est ici précisé que lorsqu'il se révèle significatif par rapport à la totalité, c'est-à-dire part exemple ici, sur 34 occurrences au total de « *famiglia* » dans le corpus, 31 sont cotextuelles à « *valori* », soit la grande majorité.

qui s'opposerait à un discours où le « tu » interlocuteur est pris à témoin et participant du discours, semble donc se retrouver aussi en italien.

Contrairement au discours des Verts français, le discours des *Verdi* présente un vocabulaire moins spécifique des « valeurs » en termes de réseaux lexicaux, avec un nombre très restreint de termes qui apparaissent uniquement en co-texte associés à « *valori* ». Le mot en tant que tel est beaucoup moins utilisé par les italiens. On le trouve associé à « *famiglia* » (famille) : (31 / 34) et « *cattolico* » (catholique) : (25 / 29), et ensuite en réseau avec des thématiques, en particulier celle de « l'enfant », des « homosexuels », « des animaux », de ce qui est « *sessuale* » (sexuel) : (17 / 18), mais aussi de « *la vita* » (la vie) : (22 / 29), « *la libertà* » (la liberté) : (26 / 34), « *l'ecologia* » (l'écologie) : (23 / 31)...

Le calcul des cooccurrences de « *chiesa* » (église), employé 27 fois, chez 10 locuteurs (Ferrante, Clelia, Laura, Anna, Eleonora, Pierluigi, Giovanni, Andrea, Valerio et Margherita) fait ressortir un vocabulaire associé également aux « *giovani Verdi* » (jeunes verts) : (41 / 41), « *c'è* » (il y a) : (40 / 40), lié au « *senso* » (le sens, dans le sens où), à l'expression « *degli animali* » (des animaux) : (36 / 39), « *antiproibizionista* » (antiprohibitionniste) : (15 / 15), « *gay* » : (9 / 9). Les formes arrivant dans les premiers rangs des spécificités négatives — c'est-à-dire les moins utilisées *proportionnellement* — au regard des contextes de « *chiesa* » (église), terme qui renvoie dans le corpus italien au champ sémantique des valeurs religieuses sont : « *globalizzazione* » (globalisation), « *etica* » (éthique), « *altrimenti* » (autrement), « *stesso* » ((le) même), « *realità* » (réalité), « *Greenpeace* », « *amore* » (amour)... Ces termes sont donc spécifiés comme non communs à ce qui relève des valeurs religieuses et donc de la croyance et comme se situant à un autre niveau d'interprétation : ainsi de la « globalisation » et « Greenpeace » qui sont relatifs à l'écologie politique. Les valeurs religieuses liées à l'Eglise ressortent comme appartenant au domaine de la croyance et de la foi, donc incompatibles avec la « réalité » et l'« éthique » ainsi que « l'amour » qui renvoient en l'occurrence à un niveau de lecture supérieur et englobant : il peut y avoir plusieurs croyances, mais une seule éthique, un seul amour, une seule réalité. Alberto, qui est par ailleurs aussi pasteur protestant, développe plus particulièrement cette différence au cours de son entretien.

Cette lecture de la carte des sections en fonction de la forme « *valori* » permet de conclure sur quelques remarques. D'abord, le corpus constitutif du discours des *Verdi* à propos des valeurs est d'un point de vue statistique principalement croisé avec les deux autres axes sémantiques de la famille et de la religion catholique représentés par les formes pôles « *famiglia* » et

« *cattolico* ». Cependant en dehors de ces deux formes, il n'y a pas à proprement parler de réseaux de sens autour de vocables qui seraient eux aussi attachés de manière spécifique à ces deux axes. La forme « *ecologia* » ne vient que bien plus loin derrière. Le discours des Verts français tel qu'il est représenté par le corpus semble en revanche intégrer une diversité plus prononcée dans la définition de valeurs, en même temps que le discours autour des « valeurs » semble lié à un réseau de formes dont le sens est plus spécifiquement lié au même contexte.

D – Valeurs politiques et valeurs religieuses : la définition d'une culture ?

Quelles sont les valeurs des Verts telles qu'ils les définissent eux-mêmes au niveau de leurs propres représentations et au niveau des représentations que les autres se font de ces valeurs ? Ce qu'est ou n'est pas un parti d'un point de vue idéologique se définit en fonction de la manière dont il organise ses propres représentations de l'autre au sein du système de valeurs qu'il a développé. Aussi est-ce toujours en lien avec ou en opposition avec d'autres systèmes. C'est ainsi par exemple que l'on peut dire que non seulement les Verts sont humanistes — ce que disent aussi Charles ou Thierry — mais également que « *L'humanisme est l'un des points de rupture avec les socialistes qui ont, déclarent certains, oublié la solidarité et l'amour des hommes.* »⁴³⁹ ». Comme le dit Florence Faucher, les valeurs des Verts ne sont pas nouvelles : ils ne les ont pas inventées, mais « les ont plutôt redécouvertes »⁴⁴¹. Les valeurs Vertes sont effectivement plutôt héritées d'autres systèmes qu'originales et sont globalement fort proches de certaines valeurs chrétiennes⁴⁴² mais également anarchiques et libertaires :

*« Les militants verts partagent, dans leur majorité, les valeurs constitutives de la sensibilité écologiste en Europe : postmatérialisme, libéralisme des mœurs, tolérance, antiracisme, refus de l'autorité, etc. »*⁴⁴³

De plus, comme le fait remarquer Patrick, « l'influence culturelle religieuse [...] peut peser ». Les espagnols et les italiens subissent selon lui une influence évidente « par rapport au patriarcat catholique ». C'est ainsi que certains locuteurs établissent directement des liens entre leur éducation ou leur appartenance religieuse (ou autre) et l'ancrage dans l'écologie politique sur le modèle mathématique de l'intersection des ensembles. Les éléments du discours s'organisent en effet dans chaque prise de parole comme pour dire que, finalement, de nombreuses valeurs se recoupent et se rejoignent en provenance de divers horizons. Il en est ainsi également dans le corpus des entretiens effectués auprès des *Verdi*. Tant qu'il n'y a pas d'impondérables, la cohabitation de valeurs existe de fait. Une sorte de cohérence

⁴³⁹ Faucher, F., *Thèse, op.cit.*, p. 65.

⁴⁴¹ *Ibidem*, p. 285.

⁴⁴² D'un point de vue occidental, qui est celui depuis lequel nous nous situons par rapport aux corpus dont il est ici question.

⁴⁴³ Boy, D., « Les Verts français ont-ils changé ? », in *Les partis Verts en Europe*, Bruxelles, Ed. Complexe, 1999, p. 74.

⁴⁴⁵ Faucher, F., *Thèse, op.cit.*, p. 584.

personnelle propre à chaque individu se crée même ainsi dans le fait de constituer un terrain de partage de valeurs émergeant de deux (ou plus) systèmes d'influences à l'origine autonomes et parfois même éloignés, au moins en apparence, tels par exemple que « socialiste » et « Vert » ou « catholique » et « Vert », etc.

Le politique et le religieux étant les deux principaux pôles complémentaires d'une société constituée, il est possible, entre autres, d'appréhender une culture à travers les représentations récurrentes, communes et majoritaires qu'elle propose de l'Etat et du religieux. Par exemple, auparavant :

« En France la théorie catholique des deux glaives impliquait la subordination du politique au spirituel. La Révolution a conservé et radicalisé cette position en inversant leur hiérarchie et, à la fin du XVIII^e siècle, le spirituel a été subordonné à l'état et à la sphère politique. ⁴⁴⁵ »

Ces représentations, qui entrent dans des réseaux de systèmes de valeurs propres donc à la définition d'une culture, affleurent forcément dans le discours à un moment donné ou à un autre, relativement à la façon dont les locuteurs se positionnent eux-mêmes à la fois politiquement et spirituellement. C'est aussi parce que les Verts, comme partis politiques, aspirent aux plus hautes charges de l'Etat qu'ils doivent se positionner en tant que tels face à la religion. Ainsi, selon Florence Faucher, les Verts français distinguent nettement l'engagement politique de la sphère du religieux et sont tout à fait hostiles à mélanger le domaine du spirituel avec celui de la vie publique ce qui constitue un héritage direct de la tradition laïque de gauche. Pour les Verts français la foi religieuse rime avec « obscurantisme » et est incompatible avec la « démocratie » laquelle nécessite à la fois « liberté de jugement » et « rationalité ». C'est pourquoi les catholiques présents chez les Verts français ont tendance à ne pas exprimer leurs convictions dans le domaine public⁴⁴⁶. Aussi, partant de ce principe que les deux éléments fondateurs d'une société sont le politique et le religieux, deux types de partitions ont été réalisés sur les corpus à partir de *Lexico3*. Les militants Verts français et italiens partagent forcément des valeurs communes qui sont celles de l'écologie politique *en général*. Du fait même qu'ils sont interrogés au titre de leur « vertitude », ces valeurs affleurent dans le discours et émergent *a priori* dans leurs discours comme étant les principales valeurs transculturelles d'entente au-delà des phénomènes interculturels provoqués par des contradictions entre plusieurs systèmes de valeurs de quelque type que ce soit, tant au niveau individuel qu'au niveau national. Ainsi une première partition

⁴⁴⁶ Faucher, F., *Thèse, op.cit.*, p. 587.

intitulée « valeurs » correspond, à l'exclusion de leur appartenance aux Verts, au principal second système de valeurs auquel ils font clairement référence, lorsqu'il y en a un. Une seconde partition intitulée « éducation » renvoie au principal système de valeurs d'éducation reçues, lorsqu'il est spécifié. Concernant l'utilisation du logiciel *Lexico3*, il aurait été intéressant ici de disposer d'une fonctionnalité qui permette la sélection des éléments se trouvant en intersection sur deux partitions pour en étudier les spécificités afin éventuellement de pouvoir les comparer à d'autres. Il est possible, d'après la création des tableaux ci-dessous, de faire ces comparaisons à partir des locuteurs, une fois que l'on a pu mettre en évidence ces intersections⁴⁴⁷. Les lieux ou *topoi* où s'affrontent plusieurs systèmes de valeurs sont souvent liés aux représentations d'autrui et donc de l'altérité. L'identité de chaque individu s'élabore ainsi en un système de valeurs propre au cours d'une énonciation qui cherche à concilier les valeurs héritées constitutives de l'identité du locuteur avec les représentations de l'autre imposées par les différents systèmes de valeurs auxquels chaque énonciateur adhère individuellement et qui sont parfois en cohérence, parfois en contradiction totale les uns avec les autres. Les personnes interrogées s'avancent parfois à proposer elles-mêmes sinon une généalogie des valeurs « Vertes » provenant d'autres systèmes, du moins des liens de parenté qui d'après eux existent entre l'écologie politique et d'autres idéologies ou systèmes de valeurs, l'égalité de droits n'étant par exemple pas l'apanage des Verts, ni une « valeur » par eux inventée. Chez les militants français, l'observation croisée de la partition par « valeurs » et de celle par « éducation » donne les résultats suivants :

⁴⁴⁷ Un outil permettant de répondre directement à la question : quel est le vocabulaire spécifique des locuteurs français qui se disent protestants d'« éducation » *et* de « valeurs » telles qu'elles apparaissent définies dans la partition (par rapport à ceux qui se disent par exemple catholiques d'« éducation » *et* de « valeurs » dans le corpus italien « Verts ») permettrait de vérifier plus amplement d'autres éléments. Les résultats obtenus pourraient alors être eux-mêmes comparés éventuellement à ceux obtenus par l'analyse de ceux qui se disent catholiques d'« éducation » *et* « laïques » de valeurs.

Tableau n°1 : Caractéristiques du corpus français par partitions

Locuteurs français	Partition : valeurs	Partition : éducation	Ans	Elu	Profession	Sexe
Aude	inconnue	inconnue	37	oui	communication	F
Barbara	laïque	catholique	34	non	documentaliste	F
Catherine	inconnue	inconnue	44	oui	écologue	F
Jean	protestante	protestante	30	non	journaliste	M
Patrick	protestante	protestante	40	oui	médecin	M
Paula	inconnue	inconnue	36	non	comédienne	F
Aurélia	laïque	catholique	44	oui	psycho pédag.	F
Marie	laïque	catholique	40	non	enseignement	F
Marina	inconnue	inconnue	40	non	infirmière	F
Hélène	protestante	protestante	31	non	enseignement	F
Thierry	mécréant	catholique	39	non	écologue	M
Philippe	agnostique	catholique	30	non	enseignement	M
Christophe	laïque	inconnue	38	non	comédien	M
Vincent	inconnue	inconnue	53	oui	enseignement	M
Josiane	inconnue	inconnue	61	oui	ingénieur	F
Pierre	inconnue	inconnue	47	oui	cons. Comm.	M
Geneviève	superstitieuse	catholique	48	non	formation	F
Karine	inconnue	inconnue	32	non	inconnue	F
Martin	inconnue	inconnue	52	oui	journaliste	M
Charles	humaniste	catholique	28	non	traducteur	M
Félix	laïque	catholique	30	non	enseignement	M
Adeline	inconnue	inconnue	17	non	étudiante	F
Alexandre	laïque	catholique	49	oui	entreprise	M
Danièle	protestante	protestante	40	non	chômage	F

Tableau n°2 : Corpus français - Principales caractéristiques de la partition par "valeurs"

Partie	Nb occurrences	Nb formes	Nb hapax	Fréq. Max	Forme
agnostique	6773	1165	641	250	est
humaniste	3268	795	475	135	de
inconnue	67771	5316	2627	1906	est
laïque	41153	4136	2153	1228	de
mécréant	7679	1316	708	256	de
protestante	30876	3274	1666	984	est
superstitieuse	4872	828	445	219	est

Tableau n°3 : Corpus français - Principales caractéristiques de la partition par "éducation"

Partie	Nb occurrences	Nb formes	Nb hapax	Fréq. Max	Forme
catholique	55816	4860	2463	1658	est
inconnue	75700	5745	2804	2145	est
protestante	30876	3274	1666	984	est

Pour ce qui est du corpus français (24 locuteurs au total), on remarque que les quatre personnes ayant reçu une éducation protestante, continuent à y faire référence par rapport à leurs « valeurs », alors qu'aucune des neuf personnes d'éducation catholique ne définit son système de « valeurs » comme étant demeuré catholique. Cinq des personnes ayant reçu une éducation fondée sur des valeurs catholiques se reconnaissent aujourd'hui principalement dans les valeurs « laïques » (les termes sont ceux utilisés par les personnes interrogées) ; les quatre autres évoquent, elles, un glissement de valeurs respectivement de catholique à : superstitieuse, mécréant, agnostique et humaniste.

Nous pouvons remarquer, sur un plan individuel que Charles, celui qui se reconnaît principalement « humaniste » est aussi très proche du Mouvement pour une alternative non

violente. Thierry le « mécréant » est le seul dit « hétérosexuel » à faire partie de la commission GLBT⁴⁴⁸. Par ailleurs, dix personnes n'affirment aucune autre appartenance spécifique ni d'éducation ni relativement à d'autres systèmes de valeurs. En ce qui concerne les « valeurs », on peut déduire de ces données les éléments suivants : d'abord, que culturellement, les valeurs protestantes semblent être parmi les valeurs religieuses de référence citées par les Verts français, les plus en adéquation avec les valeurs politiques dans lesquelles ils se reconnaissent, alors que la religion catholique, bien que prégnante dans les valeurs d'éducation, apparaît totalement incompatible avec les valeurs de l'écologie politique. Selon Danièle, qui est protestante, les Verts sont globalement peu religieux et sont pour la majorité d'entre eux « gauche, tendance athée, en disant les judéo-chrétiens, ça suffit ». En même temps, elle affirme savoir « [qu'] il y a pas mal de protestants engagés chez les Verts. » Elle pense que les Verts sont le mouvement dans lequel les protestants se reconnaissent le plus. En revanche, on constate de fait une congruence de valeurs entre les valeurs protestantes, laïques, et celles de l'écologie politique, et une compatibilité avec « humaniste, mécréant, superstitieuse, agnostique ». Ce que Charles dit à propos de :

« [...] La question de la responsabilité sur les ressources [...] c'est le mouvement humaniste [...] c'est humaniste l'écologie, [...] l'écologie des verts français avec le mouvement de défense des droits de l'homme [ont] des points qui peuvent être des valeurs communes. [...] »

est confirmé par les résultats, qui montrent effectivement un domaine de valeurs partagées entre christianisme, écologie politique et, pour dire les choses un peu rapidement, les valeurs républicaines inspirées des droits de l'homme et affranchies du pouvoir religieux, exprimées ici par le terme « laïques ». Chez les militants italiens, l'observation de cette même partition de « valeurs » croisées avec « éducation » donne les résultats suivants :

⁴⁴⁸ Gays Lesbiennes Bi Trans (transgenre/transsexuel)

Tableau n°4 : Caractéristiques du corpus italien par partitions

Locuteurs Italiens	Partition : valeurs	Partition : éducation	Ans	Elu	Profession	Sexe
Ferrante	catholique	catholique	30	oui	étudiant	M
Luigi	inconnue	catholique	58	non	inconnue	M
Clelia	catholique	catholique	44	non	professeur	F
Laura	athée	catholique	31	oui	inconnue	F
Anna	laïque	catholique	62	oui	retraîtée	F
Alessandro	sans	inconnue	50	oui	instituteur	M
Eleonora	athée	catholique	33	oui	architecte	F
Alberto	protestante	agnostique	62	non	politique	M
Pierluigi	catholique	catholique	33	oui	conseiller	M
Giuseppe	catholique	catholique	28	oui	inconnue	M
Silvana	agnostique	catholique	24	non	hôtellerie	F
Giovanni	spinozien	inconnue	32	oui	étudiant	M
Cristoforo	inconnue	inconnue	45	non	professeur	M
Andrea	catholique	catholique	26	oui	formateur	M
Valerio	laïque	catholique	57	non	inconnue	M
Renato	sans	inconnue	51	oui	inconnue	M
Fernanda	inconnue	inconnue	50	oui	inconnue	F
Bianca	inconnue	catholique	68	non	comédienne	F
Margherita	catholique	catholique	59	oui	inconnue	F
Dante	chrétien	catholique	40	oui	associatif	M

Tableau n°5 : Corpus italien - Principales caractéristiques de la partition par "valeurs"

Partie	Nb occurrences	Nb formes	Nb hapax	Fréq. Max	Forme
agnostique	3960	1004	569	119	non
athée	12779	2243	1260	489	che
catholique	40876	5109	2775	1486	che
chrétien	3390	1082	683	148	di
inconnue	20761	3265	1796	603	che
laïque	11733	2356	1353	394	che
protestante	9197	1925	1064	303	che
sans	8180	2012	1220	291	che
spinozien	5435	1397	851	238	di

Tableau n°6 : Corpus italien - Principales caractéristiques de la partition par "éducation"

Partie	Nb occurrences	Nb formes	Nb hapax	Fréq. Max	Forme
agnostique	9197	1925	1064	303	che
catholique	83485	7991	4205	2868	che
inconnue	23629	3925	2271	769	che

En ce qui concerne les *Verdi* (20 locuteurs au total), on constate que sur 14 personnes qui se disent d'éducation catholique, 6 le sont restées de « valeurs » alors que les 8 autres se définissent désormais respectivement comme : athée pour deux d'entre elles, laïques pour deux autres, inconnue, agnostique et chrétien. Ces résultats montrent qu'il existe un domaine de valeurs partagées entre les valeurs catholiques et les valeurs de l'écologie politique, mais aussi entre les valeurs de l'écologie politique et le fait de se dire : athée, laïque, protestant, agnostique, sans (religion) ou chrétien. Cette pluralité de définitions individuelles, alors que le corpus est plus restreint, révèle une certaine perméabilité entre les différents domaines ou systèmes de valeurs. On remarquera en particulier le cas de Dante qui, d'éducation catholique,

se définit comme ayant des valeurs « chrétiennes ». Dans un système binaire où le Christianisme est la somme du catholicisme et du protestantisme, le fait de se définir « chrétien » alors qu'on est d'éducation catholique signifie de fait une forme de rejet du catholicisme — ou bien d'ouverture *a priori* sur la lecture protestante du christianisme. De même, Alberto, qui est lui d'éducation « agnostique » à la base — ce qu'il admet lui-même comme particulièrement étonnant dans le cadre de sa génération et de la prégnance de la culture catholique en Italie qui rendait exceptionnel le fait de ne pas l'être — est devenu protestant. Et d'ailleurs, non seulement protestant, mais également pasteur.

L'observation des deux corpus montre l'importance de l'Histoire de chaque nation et de l'environnement culturel, avec une surreprésentation des valeurs « laïques » au détriment de « catholiques » dans le corpus français, malgré un réel héritage culturel catholique, affirmé au niveau des valeurs d'éducation, alors que les valeurs catholiques restent très présentes comme valeurs de référence dans le corpus italien. On peut déduire de ces deux tableaux une compatibilité individuelle de fait entre certaines valeurs chrétiennes et les valeurs de l'écologie politique. En France où la Révolution Française a érigé les droits de l'homme en valeurs quasiment absolues, où l'Eglise est séparée de l'Etat depuis presque cent ans et l'éducation fondamentalement laïque et républicaine, il est logique que le versant protestant du Christianisme apparaissent comme le plus compatible avec la laïcité et l'écologie politique. En revanche, en Italie, où le Saint Siège se trouve à quelques pas du Quirinal et où il est encore possible de ne se marier qu'à l'Eglise (catholique⁴⁴⁹) il est tout aussi logique que les *Verdi*, comme le reste de la population, se reconnaissent plus aisément dans le catholicisme. Cependant, il apparaît également que certaines « valeurs » véhiculées par l'Eglise catholique sont *a priori* en opposition avec les valeurs de l'écologie politique, comme en particulier les positions sur l'avortement ou la diversité sexuelle. Là encore, c'est l'altérité qui se trouve au centre du discours. Face à deux représentations antinomiques de l'altérité, deux discours antithétiques, comment chaque individu parvient-il à trouver une cohérence ou conserver sa cohérence ? Les analyses du corpus par thématiques permettront d'étudier par quels biais les *Verdi* catholiques de valeurs parviennent à trouver un domaine d'entente, malgré l'incompatibilité de certaines positions. En particulier, il sera intéressant de constater de quelle manière, prises dans un réseau d'opposition, les stratégies du discours pour sortir de la contradiction sont généralement celles qui consistent à avoir recours au « droit » et à

⁴⁴⁹ Voir en troisième partie, le chapitre sur la « diversité sexuelle ».

l'« éthique ». Ainsi, les droits de l'homme, le christianisme — et plus spécifiquement, le protestantisme côté français et le catholicisme côté italien, ainsi que certaines valeurs associées plus ou moins librement — connaissent des points d'intersection. Ainsi, pour Charles l'écologie des Verts français et le mouvement de défense des droits de l'homme « ont des points qui peuvent être des **valeurs** communes. ». Alexandre résume très bien cette pluralité et cette diversité individuelle qui conduit à retrouver chez les Verts des individus constitués par des bagages culturels extrêmement divers. Ce syncrétisme, finalement, pourrait selon lui se résumer dans le terme d'« humanisme » : quelles que soient les idéologies ou les systèmes dont proviennent les différentes valeurs que l'on retrouve *aussi* dans l'écologie politique, c'est toujours « l'humanité » qui est au centre, autant dire donc, l'altérité, puisqu'il n'y a pas d'humanité sans « autre homme » :

« [...] Il y a [...] **une forme d'humanisme, [...] sur la place des individus dans la société et les relations sociales, qui ne sont pas basées sur la violence** – violence économique, violence physique, etc. – [...] **sur des relations entre les individus basées sur le respect, la tolérance, et puis une certaine forme d'harmonie entre les personnes.**[...] **C'est quand même des valeurs assez fortes que les Verts partagent, globalement.**[...] **Je crois qu'il y a plusieurs héritages [...] il y a des héritages très judéo-chrétiens [...] des héritages de la grande tradition marxiste qui contient une certaine forme d'humanisme, mais athée.** Je crois qu'il y a des origines diverses [...] **mais je ne pense pas qu'on puisse dire qu'il y ait une origine commune, je crois que c'est des parcours différents,** mais qui font qu'on revient peut-être à **des valeurs justement d'humanité,** qui s'expliquent aussi par le fait que les Verts ne raisonnent pas à l'échelle simplement d'une ville, d'un pays, ou même d'un seul continent. »

E – Généalogie partielle des valeurs écologistes : la prégnance de l'héritage religieux sur le politique

1. L'héritage chrétien

Il faut distinguer d'une part les valeurs chrétiennes, celles issues des Evangiles et qui demeurent un héritage commun et du catholicisme et du protestantisme, des éléments qui sont présentés par les personnes interrogées comme plus spécifique de l'un ou de l'autre. L'héritage chrétien des valeurs « Vertes » sera donc a priori l'héritage des valeurs générales dans lesquelles se reconnaissent aussi bien les Verts protestants que les Verts catholiques. Il faudra voir ensuite les particularités éventuelles à chacun. Bernard Charbonneau a consacré une partie de son œuvre à tenter de résoudre une forme de syncrétisme entre foi personnelle et engagement personnel et s'est interrogé à ce propos sur les liens entretenus entre la foi chrétienne et l'idée de la nature depuis le bannissement d'Adam et Eve du Paradis terrestre⁴⁵⁰. Pour Charbonneau, le mouvement écologiste qui va de pair avec le sentiment de la nature est né des sociétés où « la science » et « l'individualisme » issus du christianisme se sont le plus développés. Le côté « égalitaire », « pacifiste » et « libertaire » est selon lui directement issu de l'Evangile et les écologistes seraient d'une certaine façon, pour beaucoup d'entre eux, des chrétiens qui auraient quitté l'Eglise⁴⁵¹. La question des liens éventuels entre christianisme et écologie politique se pose dans la problématique d'un discours qui serait fondé sur des valeurs ontologiques non forcément inhérentes à l'écologie politique, mais y adhérant naturellement parce que rejoignant une série de valeurs fondamentales élaborées au cours du temps de la culture française et italienne. Certaines de ces valeurs se retrouveront donc de fait dans d'autres idéologies politiques, passées ou actuelles. Les corpus révèlent quantité de références

⁴⁵⁰ Voir en particulier Charbonneau, B., *Feu Vert*, p. 73-86, le chapitre 6, « Nature et Christianisme ». Dans ce chapitre, Charbonneau repasse tous les éléments symboliques chrétiens relatifs à la nature depuis la Genèse et la création du monde, en passant par le paradis terrestre et la communion avec la nature puis la culpabilité liée au péché originel (« Adam et Eve mangèrent le fruit de la science du Bien et du Mal et ils furent chassés du Paradis, précipités dans le temps et voués à la mort ») qui parachève la rupture d'Adam avec la nature « qu'il est contraint — et a le devoir — de combattre pour vivre ». Le péché originel eut comme autre conséquence de rendre le désir et la sexualité coupables, etc. « A première vue, c'est l'esprit même de la foi chrétienne qui pousse à rompre avec la nature [...] surtout, la poursuite de la puissance et de la perfection absolues entretient une insatisfaction permanente qui se dégoûte aussitôt de ce qu'elle obtient.[...] En même temps que la condamnation de la nature, on retrouve dans la Bible sa glorification.

⁴⁵¹ Charbonneau, B., *Le Feu Vert, auto-critique du mouvement écologiste*, éd. Karthala, Paris, 1980, p. 82.

à certaines valeurs du christianisme (en particulier catholicisme et protestantisme) ainsi qu'à certaines valeurs liées à la laïcité. C'est dans leur approche de l'altérité que ces valeurs se rejoignent parfois :

« L'approche écologique, dit Alessandro, contient un élément inquiétant pour qui a une culture religieuse, surtout s'il s'agit d'une culture religieuse catholique ou chrétienne en général,[...] la religion chrétienne, toutes les religions qui descendent de la religion hébraïque ont, se basent sur une architrave anthropocentrique et l'écologie, par sa nature, est portée à remettre en cause cet anthropocentrisme, la centralité de l'homme, le droit de l'homme à dominer sur les animaux et la nature. Mais il est aussi vrai que la culture religieuse offre des clefs de lecture qui sont au contraire contradictoires avec cette vision anthropocentrique, c'est-à-dire la nature comme don de Dieu, la nature comme un équilibre autonome à respecter. Quoiqu'il en soit, assurément le lien d'affinité se trouve précisément dans ce qui pour moi, je le répète, est le concept fondateur de mon adhésion aux *Verdi*, c'est-à-dire le concept des limites, qui implique avec certitude l'approche religieuse.[...] »⁴⁵²

Jacques Ellul, pour qui il ne peut y avoir de « morale » chrétienne si l'on veut suivre vraiment la pensée évangélique, n'est pas le premier à évoquer les origines chrétiennes de la pensée anarchiste⁴⁵³ dont les fondements, estime-t-il, sont à rechercher dans la *Bible* même et l'attitude des premiers chrétiens. Il voit en l'anarchisme « la forme la plus complète et la plus sérieuse du socialisme. » et considère que pour qui veut suivre vraiment la pensée évangélique, il ne peut exister de « morale » chrétienne⁴⁵⁴. C'est avec une certaine logique qu'il établit une parenté entre anarchisme et écologie — comme vision politique — et christianisme et écologie — au niveau des valeurs inspiratrices. Si l'on en croit Ellul, il existe, au-delà d'un anarchisme violent, un :

« Anarchisme pacifiste, antinationaliste, anticapitaliste, moral, antidémocratique (c'est-à-dire hostile à la démocratie falsifiée des Etats bourgeois), agissant par les moyens de persuasion, par la création de petits groupes et de réseaux,

⁴⁵² Alessandro : « [...] *L'approccio ecologico, ha un elemento inquietante... per chi ha una cultura religiosa, soprattutto se è una cultura cattolica o cristiana in generale perché... comunque la religione cristiana, tutte le religioni che discendono da quella ebraica, hanno, si basano su un architrave antropocentrica, e l'ecologia per sua natura è portata a mettere in discussione quest'antropocentrismo, la centralità dell'uomo, il diritto dell'uomo di dominare sugli animali e la natura. Però è anche vero che la stessa cultura religiosa offre chiavi di lettura che invece sono contraddittorie con questa visione antropocentrica, cioè la natura come dono di dio, la natura come equilibrio complessivo da rispettare. Comunque, sicuramente, il dato di affinità si trova proprio in quello che, per me, lo ripeto, è il concetto fondante della mia adesione ai Verdi, cioè il concetto dei limiti, che sicuramente implicita l'approccio religioso [...] ».*

⁴⁵³ Bookchin, maintes fois cité par ailleurs lors des entretiens constituant le corpus italien l'a fait avant lui et encore Vernard Eller, dans son livre *Christianity and Anarchism* en 1987.

⁴⁵⁴ Ellul, Jacques, *Anarchie et christianisme*, Paris, La table ronde, 1988, p. 10-15.

dénonçant les mensonges et les oppressions, avec pour objectif le renversement réel des autorités quelles qu'elles soient, la prise de parole par l'homme de la base, et l'auto-organisation. Tout cela très proche de Bakounine⁴⁵⁵ »,

anarchisme qui est en réalité très proche, dans sa forme, de l'écologie politique des débuts, celle provenant historiquement directement des mouvements sociaux des années 1970. C'est en fonction de cette parenté que l'analyse d'Ellul rejoint celle de la « loi d'airain⁴⁵⁶ » de Michels, qui est également celle qui a cours en sciences politiques, sauf pour l'explication — c'est-à-dire les similitudes avec l'anarchie — qu'il en donne. Ellul critique ainsi la volonté du mouvement écologique à vouloir se transformer en parti politique, car cela signifie obligatoirement de se donner une structure officielle hiérarchique et de vouloir participer au pouvoir, ce qui est incompatible avec ce qu'il estime être sa nature même et qu'il estime proche de l'anarchie. C'est en vertu de cela qu'il explique son opposition à la participation des écologistes aux élections qui sont pour lui source de division du mouvement et leur font perdre de leur crédibilité et de leur solidité. Ainsi l'écologie comme l'anarchie :

« [...] Implique d'abord "l'objection de conscience". A tout ce qui constitue notre société capitaliste (ou socialiste dégénérée) et impérialiste (également qu'elle soit bourgeoise ou communiste, blanche, jaune ou noire).⁴⁵⁷ »

Ce que l'écologie politique apporte à cela c'est, au niveau du syncrétisme, qu'elle reprend les valeurs de la chrétienté moins la notion de péché. C'est-à-dire les valeurs éthiques épurées de moralisme et enrichies par les valeurs des droits de l'homme. Elle défend l'idée d'une société qui prend en compte les « passions de l'homme⁴⁵⁸ » dans le respect des choix individuels qui respectent aussi les choix des autres. C'est-à-dire non pas fondée sur une norme chrétienne ou une norme idéologique donnée, mais une société où la seule norme finalement soit celle de l'homme en tant qu'homme dans le respect de son humanité sans qu'il ne dépende ni d'un dieu ni de choix imposés faits pour lui par autrui. Ce qui va dans le sens de ce que prônait un Pierre Fournier dans *La Gueule Ouverte*, journal écologiste puis *Combat Nature* à savoir non pas faire la révolution, ce qui a déjà été fait et ne peut mener à une amélioration en tant que telle, mais révolutionner les esprits et les modes de vie. D'une certaine façon, c'est ce qui permet à l'écologie politique de défendre dès lors le droit à l'avortement, le droit de vivre sa

⁴⁵⁵ Ellul, Jacques, *Anarchie et christianisme*, Paris, La table ronde, 1988, p. 24.

⁴⁵⁶ Voir le chapitre 2 en première partie.

⁴⁵⁷ Ellul, J., *ibidem*, p. 26.

⁴⁵⁸ « [...] Il ne suffit donc pas d'arrêter la répression pour arrêter les passions de l'homme.[...] L'erreur de siècles de chrétienté a été de concevoir le péché comme une faute morale. Ce qui n'est pas le cas, bibliquement. Le péché, c'est la rupture avec Dieu et les conséquences que cela entraîne », Ellul, J., *Ibidem*, p. 33.

sexualité différemment, parce que autrui est alors réellement considéré comme un autre soi-même. Paul Ricœur parle de :

« L'équivalence entre le « toi aussi » et le « comme moi-même » [qui] repose sur une confiance qu'on peut tenir pour une extension de l'attestation en vertu de laquelle je crois que je peux et que je vaux. Tous les sentiments éthiques [sollicitude, similitude...] relèvent de cette phénoménologie du « toi aussi » et du « comme moi-même ». Car ils disent bien le paradoxe inclus dans cette équivalence, le paradoxe de l'échange au lieu même de l'irremplaçable. Deviennent ainsi fondamentalement équivalentes l'estime de l'autre comme un soi-même et l'estime de soi-même comme un autre. ⁴⁵⁹ »

Et Ricœur de se demander si c'est là le secret du commandement paradoxal : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ». Fondée sur la sollicitude et la similitude expliquées par Ricœur, la notion d'*empathie* apparaît, plus encore, comme un vecteur fondamental de progrès social : c'est sur l'empathie que les Verts peuvent affirmer à nouveau, en leur nom, « ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas que l'on te fit »⁴⁶⁰. On retrouve à nouveau la dimension énonciative du commandement. L'idée chrétienne qui menait à considérer chaque homme comme étant fils de Dieu, est abandonnée pour affirmer le fait que nul ne soit écologiquement irremplaçable et qu'en conséquence chaque être vivant dans la place qu'il occupe en tant que maillon du tout, est aussi important et valable que n'importe quel autre passé, présent ou à venir. L'homme dispose seulement, s'il a développé une conscience écologique, la possibilité non pas de « racheter » les erreurs de ses semblables, etc. mais d'éveiller leur conscience. L'idée de la révolution pour les écologistes pourrait s'exprimer par la constante individualiste et du respect de l'individualité d'autrui qui s'exprime globalement ainsi : il ne s'agit pas de demander à l'autre de changer qui il est, mais de lui demander — comme les écologistes l'exigent d'eux-mêmes — de changer les choses autour de lui. C'est-à-dire, d'utiliser son individualité au mieux de ses possibilités pour transformer la société — ou pour « réenchanter le monde »⁴⁶¹. L'individu écologiste lui aussi pourrait dire de lui-même « je suis qui je suis »⁴⁶² ; à la fois au nom de la liberté individuelle, de la liberté de penser, et de l'objection de

⁴⁵⁹ Ricœur, P., *op.cit.*, p. 226.

⁴⁶⁰ Formule reprise par exemple par Alain Lipietz : « [...] Une société ne doit pas pouvoir imposer à une autre société des produits réalisés selon des procédés de fabrication que cette autre société s'interdirait à elle-même. C'est le principe "Ne fais pas à autrui ce qu'il n'aimerait pas qu'on lui fit" [...]. A cette règle [...] doit naturellement s'ajouter la règle du "Ne fais pas à autrui ce que tu n'aimerais pas qu'on te fit". », in Lipietz, Alain, *Qu'est-ce que l'écologie politique. La grande transformation du XXI^e siècle*, Paris, La découverte, 1999, p. 92.

⁴⁶¹ Moscovici, Serge, *Hommes domestiques et hommes sauvages*, Paris, Christian Bourgois, 1979, (1^{ère} éd. 1974)

⁴⁶² Ce que Jacques Ellul dit de Dieu ici : « On peut dire de Dieu ce qu'il n'est pas ; la seule chose positive que l'on puisse dire de Dieu, c'est « Dieu est amour » : « C'est en effet la seule déclaration positive biblique,

conscience. Cette substitution de l'individu à tout autre individu au niveau du vivant apparaît comme une constante motivante de l'écologie politique qui, associée à l'invitation à l'empathie, définit une vision de la société nécessairement fondée sur le respect de l'autre comme sur le respect de soi-même⁴⁶³. Une recherche des concordances de « respect » et « *rispetto* » en italien est à cet égard révélatrice⁴⁶⁴. Pour Silvana aussi le respect fait partie des éléments qui caractérisent les Verts :

« [...] Le **respect** de l'environnement, dit-elle, implique le respect pour l'individu, c'est-à-dire pour la personne [...] notre santé dépend de l'environnement et notre santé doit passer avant tout [...] je m'identifie beaucoup à cela. Moi, j'ai beaucoup de respect pour mon corps, j'ai beaucoup de respect pour ce que je mange, je suis très attentive. »⁴⁶⁵

Il n'est alors ni question de se sacrifier pour autrui ni question de sacrifier autrui pour soi-même, chaque individu étant égal à tout autre⁴⁶⁶. Il devient dès lors aisé de repérer cette constante comme sous-jacente à toutes les revendications de droits présentées par les écologistes, y compris par exemple dans la revendication du libre droit de circulation pour tous les êtres humains entre les frontières. La non violence connaît elle aussi sa part d'héritage chrétien et l'on peut voir dans une certaine mesure à ses origines une sublimation de la passion du Christ⁴⁶⁷. Ainsi, la manifestation d'une résistance passive non violente à une

mais l'amour n'est pas un « être » donné). Et c'est contenu dans la grande affirmation de Dieu à Moïse (Ex.3,14) : « Je suis celui qui suis » (et cette traduction est confirmée par plusieurs autres textes où Dieu dit : « Je suis celui qui peut dire : Je suis ») ou encore : « Je serai qui je suis », « Je suis qui je serai », « Je serai qui je serai ». » in Ellul, Jacques, *Anarchie et christianisme*, Paris, La table ronde, 1988, p. 56.

⁴⁶³ « Le problème est celui du respect (aspect sensible) d'autrui et de la limitation de ma liberté par la liberté d'autrui (aspect légal). » (Kant, Ricoeur, Lévinas).[...] « Nous estimons qu'il y a là un débat essentiel où le judiciaire et le politique auraient à déterminer leurs places respectives et leur jeu entre pouvoir et autorité. », in « Autrui dans la pensée des Droits de l'Homme : *a priori* invisible et richesse du visible », Jean-François Rey, *Altérités : entre visible et invisible*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 40.

⁴⁶⁴ On pourra relancer les concordances par l'intermédiaire de la sauvegarde effectuée dans les fichiers « listes de mots » correspondants respectivement aux deux corpus : sélectionner alors « respect+ » et « *rispetto*+ ». La concordance sur le corpus italien a été réalisée sur des segments répétés de fréquence minimale afin d'isoler les expressions de type « *rispetto a* » qui signifie « par rapport à » de « *rispetto di* » qui renvoie au substantif « le respect ». On a conservé également les occurrences de « *rispetto* » 1^{ère} personne du singulier au présent de l'indicatif comme pertinentes. Le verbe en revanche n'a pas d'occurrences conjuguées dans le corpus français.

⁴⁶⁵ Silvana : « [...] *Secondo me una cosa che li caratterizza è il rispetto [...] il rispetto per l'ambiente implica il rispetto per l'individuo, cioè per la persona [...] la nostra salute deve venire prima di tutto [...] in questo io mi identifico molto. Io ho molto rispetto per il mio corpo, ho molto rispetto per quello che mangio, sto molto attenta [...]* ».

⁴⁶⁶ « Un homme vaut tous les hommes et n'importe qui vaut cet homme », dit Sartre, cité par Ellul, J., *Anarchie et christianisme*, Paris, La table ronde, 1988, p. 144.

⁴⁶⁷ « Le symbole de la croix, le symbole de la mort non-violente de Jésus de Nazareth contre lequel des pouvoirs établis s'étaient coalisés, a pris la forme d'une épée et a symbolisé la violence des chrétiens. », Muller, Jean-Marie, *Le principe de non violence*, Paris, Marabout Psychologie, 1995, p. 169.

agression active peut finalement apparaître comme une action assez violente⁴⁶⁸. C'est ce qui explique que certains Verts, comme Charles, soient proches du Mouvement pour une Alternative Non violente, et que de nombreux *Verdi* parlent de la non violence de façon récurrente. Mais la non violence pour les Verts, n'est pas assimilable au pacifisme⁴⁶⁹. Pour Charbonneau :

« Une partie de la jeunesse écologique est issue du christianisme, bien qu'elle n'ose guère se l'avouer.[...] Un antichristianisme trop systématique rappelle l'anticléricalisme de certains ex-cléricaux. A ceux-là, il reste à prendre du recul. Bien qu'en révolte contre les églises, ils sont encore motivés par la foi et les valeurs évangéliques qu'elles trahissent, et l'on trouve parmi eux pas mal de protestants ou de catholiques protestantisés. »⁴⁷⁰

« [...] Le moralisme chrétien réapparaît dans les agapes assez austères arrosées de jus de fruits bio, dans la critique, mille fois justifiée, de la société du gaspillage qui se dit d'abondance — mais il serait politique de lui demander : de quoi ? Est aussi sortie de l'Evangile la valorisation de la pauvreté, de tout ce qui est opprimé et souffre sur terre : les exclus, les prisonniers, les fous. Le seul espoir contre le développement, ce sont les sous-développés [...]. Quant à l'Inde, elle n'a pas assez d'existence politique. Nous tombons ici sur l'autre colonne du christianisme, la Justice, assez mal ajustée à celle de la Liberté, ce qui rend l'édifice un peu bancal. Et c'est la Liberté (des enfants de Dieu ou du Saint Esprit) que nous allons maintenant retrouver dans le secteur (pardon, au niveau) libertaire de l'écologie. »⁴⁷¹

⁴⁶⁸ « Jésus recherche une paix qui passe obligatoirement par la lutte et donc la provocation des autorités. Il sait qu'en prenant le parti des opprimés, il déclenche automatiquement la violence contre lui ; il ne recule pas, car dans la relation qu'il a avec son père, il trouve la force de faire son choix. Autrement, il ne pourrait pas vivre : « Celui qui veut sauver sa vie la perd » (cf. ch. XII du livre de Mathieu) », Ellul, Jacques, *Anarchie et christianisme*, Paris, La table ronde, 1988, p. 144.

⁴⁶⁹ Voir Muller, Jean-Marie, *Le principe de non-violence*, Paris, Marabout Psychologie, 1995. Jean-Marie Muller est membre fondateur du Mouvement pour une Alternative Non-violente.

⁴⁷⁰ Charbonneau, B., *op.cit.*, p. 45

⁴⁷¹ *Ibidem*, p. 46.

2. Valeurs de l'écologie politique et valeurs protestantes

En France, explique Jean, comme le protestantisme était représentatif d'une minorité, il s'est développé de fait « en partie contre le catholicisme »⁴⁷², alors religion d'Etat et en partie « pour la laïcité et pour la République ». C'est pour faire « reculer la pression catholique, en France » qu'il a fait « alliance au XIX^e siècle avec les républicains » ce qui a permis l'élaboration de lois laïques qui sont le résultat d'un « compromis laïc » entre les catholiques et le milieu républicain⁴⁷³. De ce point de vue, le protestantisme « s'est posé [...] avec une religion du relativisme [...] qui pense les choses en diversités et pas en modèle » et implique « la liberté d'expression ». Ainsi le protestantisme est « plutôt une pensée qui cherche toujours [...] une position à la fois [...] vivable dans la société et en même temps qui est en respect toujours de l'autre. »

Dans le discours des Verts, les deux grandes références protestantes, liées aux Verts par la pensée philosophique qu'ils ont développée, sont Jacques Ellul⁴⁷⁴ et Bernard Charbonneau⁴⁷⁵, dont Martin raconte comment il les a tous deux rencontrés lors de son entrée l'université de Bordeaux, en 1969 :

« [...] J'ai eu la chance de rencontrer **deux hommes qui ont beaucoup compté dans ma vie, dans mes engagements et dans ma vie intellectuelle et politique**. Le premier c'était un de mes professeurs à l'université de Bordeaux, qui s'appelait Jacques Ellul, et dont j'ai suivi les cours à la faculté de droit, à Sciences-Po, et avec lequel j'ai milité ; et le

⁴⁷² Bien qu'elle soit fondamentalement philosophique, la Réforme s'est incarnée historiquement en France aussi dans une opposition de pouvoir politique, dont l'une des manifestations les plus violentes et les plus marquantes fut le massacre de la St Barthélemy en 1534, mais qui n'a cessé réellement qu'après la Révolution française. Le film de Patrice Chéreau, *La Reine Margot*, retrace très bien l'enjeu politique de cette opposition. Par ailleurs, Voltaire dénonce dans le *Dictionnaire Philosophique* la persécution des protestants par le pouvoir catholique dans la terreur de l'Inquisition, dont l'histoire du Chevalier de la Barre et surtout l'histoire de la famille Calas sont devenus grâce à lui des affaires emblématiques.

⁴⁷³ « En militant pour la reconnaissance du pluralisme qui leur était indispensable, les sectes protestantes ont contribué au développement de la tolérance dans le domaine religieux comme dans celui des opinions politiques. Elles ont favorisé la reconnaissance d'une responsabilité personnelle de chacun devant sa propre conscience et sont, paradoxalement, à l'origine d'une profonde aspiration au consensus communautaire, à un accord sur les valeurs fondamentales. », Faucher, F., *Thèse, op.cit.*, p. 589.

⁴⁷⁴ Théologien protestant, de formation juridique, professeur de sciences politiques à l'Université de Bordeaux, Jacques Ellul était également écologiste. Ami de Bernard Charbonneau, il a écrit de nombreux ouvrages au fil desquels s'établissent des liens entre pensée protestante et écologie politique. Il publie en 1954 *La technique ou l'enjeu du siècle*. Il publie ensuite une centaine d'articles, tout en exerçant une activité militante écologiste mais sans aucune affiliation de nature partisane. Voir les références bibliographiques par auteurs pour un aperçu plus vaste de ses écrits.

⁴⁷⁵ Historien, agrégé de géographie, régionaliste, ami d'Ellul, il a publié une dizaine d'ouvrages, dont *Le feu vert*, Paris Karthala, 1980 est probablement l'un des plus connus relativement à la pensée écologiste. B. Villalba cite, pour un aperçu de sa position plus militante : « La nature et la liberté, fondements du mouvement écologique », *Combat Nature*, n° 54, janvier 1983 et « L'écologie n'est ni de droite ni de gauche », *Combat Nature*, n° 66, novembre 1984.

second était, est un compagnon de route de Jacques Ellul, peu connu, qui s'appelait **Bernard Charbonneau** [...] **qui a écrit sans doute le premier texte fondateur de l'écologie politique [...] en 1932, qui était un manifeste qui s'appelait " le sentiment de la nature comme pensée révolutionnaire "**. Ellul et Charbonneau ont été à l'origine du mouvement *Esprit* avec Mounier dont ils se sont séparés plus tard et Ellul est le premier à travers un livre très important écrit en 1959 qui s'appelait *La technique ou l'enjeu du siècle* à avoir posé la réflexion philosophique sur l'autonomie du progrès et l'autonomie de la technique et sur l'ambivalence du progrès. Et je ne me suis jamais séparé de ces deux hommes qui sont morts aujourd'hui et de leur pensée et j'ai milité avec eux.[...] »

Citant Jacques Ellul à l'appui, Jean explique que selon lui les valeurs familiales dont il a hérité par son éducation et qui rentrent en symbiose avec les valeurs de l'écologie politique ont aussi « une histoire [...] des racines [...] du côté du protestantisme » et que les idées protestantes sont « des positionnements, des valeurs de base de l'écologie ». Parmi ces valeurs communes il y a le « refus des valeurs matérielles », et d'autres valeurs qui dit-ils, ont aussi des éléments communs avec les religions orientales, dont « les valeurs post-matérielles » et le « respect de la vie ». Il en arrive au fait que d'une certaine manière, le dépassement des valeurs « matérielles » dévie forcément sur la problématique de la relation à. Les valeurs « post— matérielles » vont donc de pair avec un réinvestissement de la problématique de l'altérité, et de la richesse de l'autre. Quand Jean dit :

« [...] A la maison on m'a toujours appris à [...] voir que la diversité, **la vraie richesse** [...] c'était pas de réussir socialement, c'était pas d'avoir de l'argent, **c'était [...] de découvrir les autres.** »,

il associe cela aussi pleinement à des valeurs chrétiennes et plus particulièrement protestantes. Parlant de ses parents, il explique qu'ils lui :

« ont fait passer des valeurs protestantes [...] c'est des valeurs qui [...] sont un peu à la base de [...] mes idées politiques [...] la **responsabilité, la solidarité, le respect de la diversité,**[...] je me suis aperçu après que, **c'est des valeurs [...] qui sont fondamentalement des valeurs [...] chrétiennes** d'une manière générale et **qui pour moi** sont encore plus [...], **dans leur version protestante [...], en fait très proches de l'écologie [...].** »

Lui-même issu d'une « culture protestante », Patrick rappelle que, même si peu de personnes se revendiquent du protestantisme de façon ouverte⁴⁷⁶ chez les Verts parce que la plupart sont

⁴⁷⁶ D'après l'étude réalisée par Roche et Benhamias en 1991, 22 % des Français mais 45 % des Verts se disent sans religion, Roche, A., Benhamias, J.-L., *Des Verts de toutes les Couleurs*, 1991, p. 121-122.

athées, un grand nombre d'entre eux en ont cependant subi les influences. Beaucoup de militants du PSU étaient protestants et cela « est encore plus évident » chez les Verts. Il y a pour lui une relation directe dans le fait d'avoir été marqué par cette « culture minoritaire protestante », qui est en France plutôt « progressiste » et le fait de se retrouver aujourd'hui dans des forces « dites alternatives » ou chez les Verts, ou encore au PS. Au sein même des Verts, explique Jean, le réseau d'interconnexions entre individus et protestantisme est peu connu, mais réel tant au niveau des rencontres que de la pensée et de l'action. Il y a :

« [...] Ellul d'abord qui est un des penseurs [...] de base disons de l'écologie [...] c'était en même temps [...] un théologien protestant assez important. Il était membre au conseil national de l'église réformée, etc. Mais il jouait sur les deux casquettes [...] je sais que Noël Mamère c'est un élève d'Ellul, Bové [...] c'était un élève d'Ellul [...] ils sont dans la filiation mais eux ne sont pas protestants, je ne crois pas. [...] Il y a pas mal de gens qui sont protestants. Benhamias, il est issu d'une famille protestante, Didier Claude est député européen aussi [...] il y a une personne qui s'occupe des verts dans la presse qui est aussi un des animateurs de l'église réformée locale. en fait il y a pas mal de micro connexions [...] tu vois il y a D. qui au cabinet de Voynet, etc. »

Luther (1483-1546), en développant l'idée du rapport direct entre l'homme croyant et Dieu et la lecture personnelle et critique de la *Bible*, a posé les prémises de l'un des grands thèmes chers aux écologistes français, qui est la liberté de conscience individuelle laquelle fonde la pratique individuelle de l'objection de conscience chez les Verts, c'est-à-dire la faculté de pouvoir déclarer sa différence de point de vue sur un sujet particulier. Il y a ici un lien qui s'établit *via* le protestantisme, entre la liberté du chrétien et l'émergence de l'individu comme se trouvant au centre, en tant qu'individu, de la vie économique et politique⁴⁷⁷. La Réforme, ainsi que l'a montré Max Weber, est intrinsèquement liée à l'esprit du capitalisme et au libéralisme à travers les parallèles établis entre la sphère du religieux et la sphère du séculier, les deux se trouvant rendus interdépendants. Autrement dit, il a démontré que l'intervention des croyants dans l'existence ordinaire des sociétés faisaient que les options religieuses sont plus ou moins en harmonie avec l'action économique et sociale⁴⁷⁸. La vertu du travail et la vertu religieuse, le succès dans les affaires et la bénédiction divine sont alors associés avec une vie industrielle et réussie à l'élection — mystérieuse — de l'individu par l'Éternel. Le protestantisme met l'accent sur les réalisations humaines durant le temps de vie de l'individu

⁴⁷⁷ Voir Livorsi, F., *Il mito della nuova terra. Cultura, idee e problemi dell'ambientalismo*, Milano, Giuffrè Ed., 2000, p. 123-124.

⁴⁷⁸ Porcher, L., Abdallah-Pretceille, M., *op.cit.*, p. 11.

comme participant d'une éthique religieuse, et c'est dans sa réussite ici bas que le calviniste recherchait la marque de son salut. Là aussi, chacun a sa place et son rôle à occuper et remplir⁴⁷⁹. Parmi les personnes les plus citées par les adhérents *Verdi* et cité également par les adhérents Verts au titre de références pour les écologistes figure José Bové. Ancien élève de Jacques Ellul et donc forcément influencé par sa pensée, Bové est souvent cité au titre de la désobéissance civile, tout comme Thoreau qui était lui unitarien⁴⁸⁰ de confession. Pour les unitariens, qui sont plus des libres penseurs voire des athées Dieu est partout. Ils se distinguent en particulier des autres protestants par des prises de position assez radicales comme de se déclarer pour l'avortement légal et comptent par ailleurs beaucoup de femmes pasteurs. Martin Luther King fait partie des autres figures protestantes d'envergure citées par exemple par Barbara⁴⁸¹. Parmi les parallèles faits par les locuteurs entre valeurs religieuses protestantes et valeurs de l'écologie politique se trouvent la non violence active, l'esprit libre penseur, l'universalisme, en même temps que certaines valeurs sont justement (le protestantisme originellement « proteste » contre le catholicisme) parfois affirmées voire revendiquées comme nées en réaction au catholicisme. Ainsi Hélène, qui est elle-même unitarienne, parle des valeurs écologistes en disant que ce sont :

« [...] Quasiment [des] mêmes **valeurs** que celles d'un mouvement non-violent [...] les dix **valeurs**, les dix principes qui guident l'église unitarienne sont quasiment les mêmes que ceux du MAN⁴⁸² : c'est la **non-violence, le respect d'autrui, et la non-violence active...**[...] Il y a des résonances entre mon engagement politique et mon engagement religieux. » « [...] mon engagement religieux [...] est très faible puisque je ne vais jamais au temple, il est dans mon éducation puisque [...] c'est l'éducation que j'ai reçue de mes parents [...] et c'est une Église qui n'a pas de dogme, où il n'y a pas de croyance en Dieu, c'est une Église universaliste, c'est des libres penseurs organisés en Église donc ce n'est pas très, très religieux au sens de l'Église catholique romaine. »

A la différence des *Verdi*, les principales références protestantes évoquées par les Verts, à savoir Jacques Ellul et Bernard Charbonneau, sont des références nationales françaises. Ils

⁴⁷⁹ Weber, Max, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon, 1964.

⁴⁸⁰ Comme l'étaient Thomas Jefferson, Benjamin Franklin ou encore le fondateur de l'université de Harvard.

⁴⁸¹ Barbara : « Je ne crois pas en Dieu, je crois en l'homme. Lui me dit, le simple fait que tu croies en l'homme, c'est le message biblique. Croire en l'homme, croire en l'autre.[...] On a été façonnés par des siècles et des siècles d'idées religieuses, d'éducation religieuse, même si on la dénigre, même si, même si on la [...] quand tu prends les grandes figures [...] qui sont chères aux Verts en tout cas : Martin Luther King, il est quoi Martin Luther King ? pasteur ; Gandhi, bon allez pas pasteur, je veux dire, tu vois ? [...] Après bon, la religion, les idées religieuses, la philosophie, les philosophies religieuses ont été dénaturées par des institutions, par des gens.[...] »

⁴⁸² Le Mouvement pour une Alternative Non violente.

sont cités avant Thoreau par les Français ; les Italiens citent en revanche Thoreau d'abord pour son texte sur la désobéissance civile, sans évoquer spécialement son appartenance au courant unitarien.

3. Valeurs de l'écologie politique et valeurs catholiques⁴⁸³

Les valeurs morales de la religion viennent influencer sur le discours jusque dans sa formulation. Le mode du commandement et du précepte à suivre qui met sur la voie du dogme, est assez éloigné de la pensée protestante. On remarque en revanche que l'idée d'un code de conduite à respecter revient plus souvent chez les *Verdi*, c'est-à-dire en contexte culturel dominant catholique. C'est le cas en particulier des *Statuts* des *Verdi* dont le mode énonciatif est celui du précepte, chaque énoncé commençant systématiquement par « Est Vert qui... ». Sans doute faut-il y voir l'expression une plus grande nécessité de se donner des cadres de références connus et acceptés, comme ceux que donne la religion catholique. Giorgio Grimaldi donne dans sa thèse l'exemple intéressant d'un texte inspiré des enseignements évangéliques et rédigé sur le modèle du commandement par Alexander Langer en 1987, à destination des futurs candidats *Verdi*. Il s'agit d'un *vademecum*, constituant un code moral totalement anticonformiste face aux comportements dominant alors la scène politique. :

« Ne soit pas obsédé par l'idée de devoir inventer coûte que coûte des listes Vertes. Agis si tu as à l'esprit une grande cause, que d'autres considèrent également comme telle.[...] Construis un programme clair, partial, modeste. Ne promets jamais rien. Laisse passer les femmes devant. Cherche de nouvelles personnes sans craindre leur naïveté. Votre message devra parvenir à de nombreuses personnes : il se fait mieux entendre par des actions, même spectaculaires, qu'avec des mots imprimés.[...] Il faut avoir la candeur des colombes avec la ruse des serpents : si tu veux te lancer dans la campagne électorale, tu dois en utiliser les moyens [...] Mais ne te laisse pas subjugué par les lois du marché politique ; bouge dans le monde sans être du monde. Certains vieux renards peuvent donner de bons conseils, mais pas beaucoup plus ; ne les laisse pas se déguiser en bébés pandas [...]. Souviens-toi que le Vert ne se limite pas aux listes Vertes. Avec le temps, il faut construire un pont vers une autre rive : les listes ont une utilité si elles permettent d'ériger quelques premiers piliers, si possible déjà au-delà. »⁴⁸⁴

⁴⁸³ Voir Vigna, C., "Per la costruzione di un'etica all'ambiente", in *Questione ecologica e coscienza cristiana.*, p. 167-183.

⁴⁸⁴ « Non farti ossessionare dall'idea di dover inventare comunque liste *Verdi*. Agisci se hai in mente una grande causa, ritenuta tale anche dalla gente.[...] Costruisci un programma chiaro, parziale modesto. Non promettere niente. Cedi il passo alle donne. Cerca gente nuova, senza temere la loro ingenuità. Il vostro messaggio dovrà arrivare a tanta gente: si fa intendere meglio con azioni, anche spettacolari, che con parole stampate.[...] Occorre

Ce qui est également intéressant dans cet exemple, c'est de voir que certaines phrases reviennent de façon récurrente dans le discours, effectivement avec une valeur de commandement ou de précis de conduite. Alessandro, qui est sénateur, reprend pour l'appliquer au politique et à ses propres comportements personnels, cette maxime évangélique selon laquelle il faut avoir « la candeur des colombes avec la ruse des serpents ». Du côté des idées, Saint François d'Assise a permis de faire le pont entre christianisme et écologie et de concilier les deux malgré de flagrantes oppositions. Il est reconnu comme celui qui a réconcilié le christianisme avec la nature en allant à l'encontre de la séparation entre les hommes et la nature⁴⁸⁵, initiée par Adam et Eve chassés du Paradis. A la Renaissance la « croyance prométhéenne de la soumission de la nature à l'humain est en effet devenue hégémonique dans la culture occidentale. Avec elle s'installe durablement, sous l'influence cumulée de la réforme et de la contre-réforme, puis du scientisme des siècles suivants, anthropocentrisme absolu.⁴⁸⁶ ». De nombreux ordres religieux catholiques et les ordres mendiants en particulier, auxquels appartiennent les franciscains, idéalisent la pauvreté. François d'Assise « insistait beaucoup sur la portée qu'avait le fait d'être « sans » ou de « ne pas avoir »⁴⁸⁷. L'intérêt porté aux minorités correspondrait ainsi dans le champ du politique à ce que les faibles ou les plus démunis sont au champ religieux chrétien, en particulier autour de la thématique des « sans » et la défense de tous ceux qui « n'ont pas » : sans-papiers, sans domicile fixe, sans droits⁴⁸⁸. Lorsque les écologistes ont publié les premiers textes qui

il candore delle colombe, con la furbizia dei serpenti : se vuoi buttarti *in* campagna elettorale, devi usarne i mezzi.[...] Ma non lasciarti soggiogare dalle leggi del mercato politico ; muoviti nel mondo senza essere del mondo. Qualche vecchia volpe può dare dei buoni consigli, ma non molto di più ; non lasciare che si travesta da orsetto panda.[...] Ricorda che il verde non si esaurisce nelle liste *Verdi*. Col tempo bisogna costruire un ponte verso un'altra sponda : le liste servono, se fanno crescere qualche primo pilastro, possibilmente già di là. », Langer, Alexander, *Attenti alle volpi truccate da panda*, in "La Nuova Ecologia", octobre 1984, p. 3. Par la suite, Langer approfondit le sujet des valeurs « vertes » capables de fournir une nouvelle éthique en proposant une réflexion et un catalogage de « vertus vertes » parmi lesquelles : connaissance des limites, auto limitation, repentance et conversion écologique, objection de conscience, privilégier la valeur d'usage à celle de l'échange, préférer la subsistance au profit et au marché, aller vers une responsabilité unitaire des coûts et des bénéfiques ; voir Langer, A., *Un catalogo di virtù Verdi*, (extrait de son intervention à Brentonico (Trentin) lors du colloque intitulé, *Le politique et la vertu*, (Il politico e le virtù), du 27 au 30 août 1987) in *Il viaggiatore leggero*, p. 132-138.

⁴⁸⁵ Watson et Sharpe, 1993, cités par Faucher, F., in *Thèse, op.cit.*, p. 164.

⁴⁸⁶ Deléage, J.-P., « L'écologie, un humanisme de notre temps », in *Ecologie Politique*, n°5, p. 6, 1993, cité par Faucher, F., in *Thèse, op.cit.*, p. 164.

⁴⁸⁷ Turner, *Le phénomène rituel, structure et contre structure*, Paris, Presses Universitaires de France, 1990, p. 140, cité par Faucher, F., in *Thèse, op.cit.*, p. 276.

⁴⁸⁸ Pour Ferrante, d'autres valeurs sont associées à l'écologie politique par l'intermédiaire de Saint François, qu'il cite en même temps que Gandhi, et qui se rassemblent toutes à travers l'idée de *fraternité* : « [...] l'engagement [...] pour la non violence et pour une harmonie de la création, donc des styles de vie non consuméristes, rapportés à l'écologie, donc à l'étude attentive de toutes les formes de vie et vraiment à leur conservation et attention. Cela me fait penser aussi à Saint François. [... Lui et] Gandhi sont les références

condamnaient l’Eglise pour son rôle dans l’exploitation de la nature, St François qui avait écrit le prêche aux oiseaux et proclamé l’égalité entre toutes les espèces fut le seul épargné et apparu même comme « précurseur de l’écologie ». Selon Florence Faucher, le Saint constituerait même pour certains écologistes « un modèle » et l’idée selon laquelle « l’environnementalisme implique l’idée de la fraternité au sein de l’espèce et aussi entre les espèces.⁴⁸⁹ » est l’une des valeurs directement issues du catholicisme via Saint François d’Assise. Cette notion de fraternité rejoint de près celle de solidarité nécessaire entre les espèces, mise en évidence dans la première partie, par l’intermédiaire du « tout est lié ». La notion de fraternité n’est pas sans côtoyer ici une certaine « romantisation » de la caractéristique transcendante de la solidarité : l’homme n’a pas d’autre choix, en définitive, que cette solidarité avec les autres espèces pour sa propre survie et cela dans une perspective somme toute assez tragique. Le christianisme et le catholicisme en particulier, avec les dix Commandements, avec la vision franciscaine ou encore le « tu ne feras pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu’on te fit », etc. permet de réinsuffler un peu d’idéalisme et de conscience romantique à travers l’éthique de la fraternité là où l’homme n’a en réalité pas d’autre choix que celui de cette solidarité. Sur le plan politique, cette solidarité passe par :

« L’avènement de la "société soutenable", sorte de Paradis terrestre éternel, constitue pour [les écologistes] l’équivalent de la Cité Divine et cette perspective radieuse les encourage à consentir à des sacrifices matériels.⁴⁹⁰ ».

d’après moi les plus importantes, pas seulement pour les *Verdi*, mais disons que les *Verdi* devraient me rappeler cela, je pense, au niveau de l’idéal, même si je sais par ailleurs que les *Verdi* sont aussi autre chose [...]. D’après moi, les thématiques principales sont justement l’écologie, comme vision globale, qui inclut donc les droits de l’homme, la non violence et les styles de vie,[...] associés ensuite aux thématiques de la solidarité, de la justice [...] dans diverses redistributions des richesses, contre les inégalités qu’il y a dans le monde, donc tenter de faire partager par tous [...] un bien être, un bonheur qui est cependant l’aspiration de tout homme [...]. En tenant compte ensuite du fait que les *Verdi* naissent à un moment de l’histoire où les différences dans le monde se sont accentuées. Ou du moins, pour la première fois un problème global s’est posé, que ce soit dans le sens des bouleversements environnementaux ou des inégalités entre Nord et Sud [...]. » ; «[...] *L’impegno [...] per la non violenza e per un’armonia del creato [...] quindi stili di vita non consumistici, rapportati all’ecologia, quindi allo studio accurato di tutte le forme di vita, alla loro conservazione e attenzione, proprio. Mi viene in mente anche San Francesco, come personaggio [...] la dimensione spirituale ; quindi San Francesco, Gandhi come riferimenti secondo me più importanti, ma non solo ai Verdi, però diciamo che i Verdi [...] mi dovrebbero richiamare questo io dico a livello di idealità perché poi so che magari i Verdi sono anche altra cosa [...]. Comunque, secondo me le tematiche principali sono appunto l’ecologia, come visione complessiva, che quindi include [...] i diritti umani, la non violenza e gli stili di vita, quindi questa attenzione nei stili di vita, uniti poi alle tematiche della solidarietà, della giustizia [...] in diverse redistribuzioni delle ricchezze, contro le disuguaglianze che ci sono del mondo, quindi tentare di far partecipi tutti [...] di un benessere, di una felicità che però è aspirazione di ogni uomo [...]. Tenuto conto che poi i Verdi nascono in un periodo storico in cui si sono acuite le differenze nel mondo. O per lo meno, per la prima volta si è posto un problema globale, nel senso che sia di dissesto ambientale, sia di disuguaglianza tra nord e sud [...]*»

⁴⁸⁹ Livorsi, Franco, *Il mito della nuova Terra*, Milan, ed. Giuffrè, 2000, p. 74.

⁴⁹⁰ Faucher, F., *Thèse, op.cit.*, p. 277.

Si pour la phénoménologie, l'être des objets coïncide avec leur apparition, à leur disparition peut être associé leur retour au non-être. On peut donc supposer qu'au discours écologiste correspond une angoisse de la perte comme non-être et qu'il s'agit dans une certaine mesure — mais quelle mesure ? — d'un discours d'adéquation face à une peur, une angoisse, plus qu'à une réalité car la perte participe en soi du cycle du vivant. L'écologie politique naît certes en réaction à un état de faits, à un constat fondé scientifiquement ; mais elle est peut-être aussi la projection d'une angoisse collective de disparition de l'espèce et de mort amplifiée à l'échelle planétaire — les Gaulois ne craignent qu'une seule chose, dans *Astérix et Obélix*, c'est que le ciel leur tombe sur la tête — mais elle n'est en aucun cas la projection mentale d'un système théorique : elle ne saurait donc être une idéologie dans le sens commun. Cependant, comme le faisait remarquer Yves Cochet député et ancien ministre de l'environnement lors d'une intervention publique aux Journées d'été des Verts le 23 août 2003, si l'on accepte l'équivalence du triptyque républicain de « liberté, égalité, fraternité » avec celle du triptyque écologiste « autonomie, responsabilité, solidarité », on se doit également de remarquer qu'il rencontre les mêmes difficultés quant à ses applications réelles. De même que les femmes ont dû attendre près de cent cinquante ans pour que leur soit effectivement reconnu le droit de vote au titre de « l'égalité », il faudra sans doute aussi beaucoup de temps avant que ne soit résolue la contradiction entre les principes écologistes d'autonomie et de responsabilité planétaire. Car le principe d'autonomie dépend de démocraties, de cultures et d'individus spécifiques et tous différents qui envisagent donc l'autonomie chacun selon leurs propres modes d'application et selon certaines normes qui ne sont pas, loin de là, identiques pour tous et pour toutes. Ainsi, alors que le principe d'autonomie est en lui-même cohérent, les normes selon lesquelles il est applicable et/ou appliqué par les différents regroupements humains sont différentes. On se heurte donc à nouveau aux anthropocentrismes, l'anthropocentrisme étant par définition un paramètre culturel global *humain* qui rentre systématiquement en opposition avec le reste du vivant : car « la biosphère, elle, n'en a rien à faire de nos principes moraux », selon une autre phrase d'Yves Cochet. Doit-on pour autant en déduire que malgré l'existence d'un paradigme écologique qui semble avoir une réelle existence transculturelle sur la base de certains principes fondamentaux, les dissensions culturelles de leurs applications condamnent ce paradigme à demeurer toujours en retrait, dans une certaine sphère utopique, par rapport à ses objectifs de réalisations effectives ?

4. La définition d'une interculture

B. Villalba écrivait en 1995 : « L'idéologie représente donc une composante essentielle de l'identité d'un parti [...]. A travers le discours, l'idéologie marque le champ de l'acteur. Avec ses références intellectuelles, elle contribue à la constitution d'un corps de croyances, traduites dans un système de représentation propre à chaque formation. ». Il s'agissait pour lui de voir « comment, avec son passage en politique, le discours Vert tente de fusionner en une pensée globale et cohérente la diversité de ses origines idéologiques⁴⁹¹ ».

Au-delà, les analyses présentées ci-après en troisième partie veulent appréhender et comprendre comment *maintenant qu'elle est passée en politique*, l'écologie peut éventuellement, dans la perspective européenne d'abord, et planétaire ensuite, dans laquelle elle s'inscrit, faire cela non plus seulement au niveau des Verts nationaux, français, mais bien plutôt dans la perspective de la création ou de l'existence d'une *interculture* Verte, fondées sur des valeurs partagées qui existent dans l'ignorance des frontières nationales de chaque pays.

Suite à une confusion entre « interculturel » et « transculturel », note Martine Abdallah-Preteille, G. Devereux⁴⁹² emploie le terme de « méta-culturel » qui « désigne une culture située au-delà des cultures » et qui « correspond à une sorte de supra-culture⁴⁹³ ». On distinguera ici l'idée de « supra-culture » de la notion « d'interculture ». Le terme de « transculturel » sera conservé comme définissant ce qui « traverse » la culture pour poser la transculturalité comme processus appliqué nécessaire pour aboutir à la création d'une interculture. D'après l'expérience des Verts italiens et français observée, si *certaines* valeurs constituent des variables culturelles incontournables, il semble que le domaine du droit et de la loi, fondée sur les valeurs que proposent les droits de l'homme, érigées en *fondamentaux*, soit à l'heure actuelle la seule voie possible et envisageable, un lieu symbolique où l'inévitable interculturel puisse être dépassé pour faire émerger une véritable interculture, celle des droits de l'homme, fondée d'abord sur des phénomènes divers et variés de partages transculturels — que ce soit au niveau linguistique, des valeurs, des lois, des pratiques rituelles, etc.—

Soient les cultures des nations A, B et C, appartenant à la communauté européenne. Le brassage de ces cultures au contact les unes des autres produits des phénomènes interculturels

⁴⁹¹ Villalba, B., *Thèse, op.cit.*, p. 232.

⁴⁹² Devereux, G., *Essais d'ethnopsychiatrie générale*, Paris, Gallimard, 1977.

⁴⁹³ Abdallah-Preteille, M., *Vers une pédagogie interculturelle*, Paris, Anthropos, 1996, p. 104-105.

(tels que l'exemple donné par Vincent concernant le vote de la loi sur le chocolat au Parlement européen en 2001) finissant par la mise en évidence de phénomènes transculturels qui constituent plus ou moins un terrain d'entente commune minimale. Ces phénomènes transculturels une fois aboutis et "rebrassés" avec d'autres cultures de contacts (ou d'autres phénomènes transculturels constituant eux-mêmes l'aboutissement de brassages antérieurs), entraînent de nouveaux cycles de « chocs » interculturels, conduisant (à nouveau) à l'émergence de phénomènes transculturels nouveaux. *In fine*, la structure de ces phénomènes transculturels doit logiquement permettre de dégager une cohérence de plus en plus construite et solide qui constitue une *interculture*, c'est-à-dire une culture qui se définit comme une culture de rencontres — ce que sont certes toutes les cultures par définition — mais unique en son genre parce qu'élaborée dans le cadre d'une volonté commune de trouver et de définir une entente culturelle à partir de réflexions sur le droit et les lois ayant cours dans chacun des pays partie prenante. La recherche d'une *interculture* peut ainsi être définie comme un processus en cours, une dynamique dont l'aboutissement idéal serait celui d'une culture européenne construite entièrement sur des éléments transculturels identifiés — fondés sur les droits de l'homme — coexistant parallèlement avec des spécificités culturelles nationales dépendant de réseaux et de systèmes de valeurs devenus identifiables et nécessairement non contradictoires avec le système de valeurs imposées par les droits de l'homme.

C'est pourquoi on désignera d'abord comme *interculture* ce qui correspond à la phase de transition, au processus menant de l'interculturel — qui caractérise le « choc » des cultures — au transculturel — constituant la phase d'extraction de valeurs communes, l'émergence d'un terrain d'entente — à l'aboutissement d'une culture européenne (voire planétaire) au niveau politique. Ce processus, tel qu'il est déjà en œuvre au niveau du marché et des échanges commerciaux internationaux, est celui de la globalisation des échanges. Cependant, la démarche politique similaire qui consiste à partir du local pour aller dans le sens d'une culture politique partagée au niveau global est depuis toujours la démarche des écologistes, démarche qui s'incarne sous une certaine forme dans l'expérience européenne, posant clairement et continuellement les questions afférentes à la problématique de la double contrainte de régionalisation face à la mondialisation. Penser et réfléchir en continu sur ce lien entre local et global est en effet au centre du projet politique des Verts. La notion d'*interculture* permet de sortir du débat qui oppose systématiquement l'uniformisation du monde d'un côté, à l'hétérogénéité des cultures de l'autre, alors que les deux co-existent. L'enjeu est ainsi non pas le développement et l'élaboration d'une *interculture* vouée à exister de toutes façons,

mais bien la maîtrise politique de ce lien entre local et global, à l'aide d'une batterie de valeurs qui soient les plus universelles possibles afin qu'elles soient recevables « universellement » — ou globalement, l'universel ramené à l'échelle de la seule Terre pouvant ici apparaître quelque peu excessif — par tous. Dans cette dynamique les droits de l'homme sont aujourd'hui, du point de vue européen, le seul système de valeurs apparemment susceptible de réaliser un tel lien. Contrairement à ce que semble dire sa parenté avec le terme *interculturel*, l'*interculture* est un nouveau phénomène qu'il faut définir à la fois comme le processus et l'aboutissement de l'élaboration d'une culture de rencontre commune à plusieurs cultures, lesquelles conservent aussi chacune leurs spécificités. On postule que, *a priori*, la recherche de cette culture de rencontre est le fait d'une démarche volontaire qui serait, en réalité, la conclusion idéale d'un travail abouti et réussi sur l'interculturel. Cela dans la mesure où pour que l'on puisse parler d'*interculture*, il est nécessaire qu'il y ait eu dans un premier temps l'apparition de phénomènes interculturels qui, une fois assimilés et dépassés, permettent de faire émerger des éléments de reconnaissance que l'on dira transculturels sur la base quantitative desquels se dessine alors (ou pas) une *interculture*. Il s'agit de « Transformer la différence en identité »⁴⁹⁴. Ce concept est apparu nécessaire pour désigner un nouveau phénomène qui se vérifie à l'égard des Verts et qui est également le phénomène en œuvre au niveau de l'Europe. En effet, l'*interculture* est le seul concept capable de répondre à la question posée comme préliminaire à cette recherche, à savoir : quels sont les éléments qui permettent, au-delà de leurs évidentes différences nationales, culturelles, etc. aux Verts de tous les pays de se reconnaître comme Verts partout dans le monde ? A ce constat correspond forcément une réponse : ils partagent certaines valeurs. Par ailleurs, à partir de quel moment et sur quelles bases, les citoyens concernés pourront se dire un jour aussi facilement « européen » que français, ou italien. De la même façon, cette identité *seconde* — non pas en importance, mais parce qu'elle est construite et pas née spontanément des rencontres faites au hasard de la vie — se fonde sur des valeurs qui sont partagées avec d'autres parce que préexiste une *volonté* de les partager avec d'autres. C'est dans cette base volontaire que se situe l'origine étymologique commune d'*interculture* comme celle d'interculturel. C'est sur cette base volontaire et dans la recherche du consensus que se prennent les décisions au niveau du Parlement Européen ; cette démarche est encore plus visible aujourd'hui à travers l'élaboration d'une Constitution Européenne, premier véritable

⁴⁹⁴ « L'œuvre de C. Lévi-Strauss », par Pouillon, Jean in Lévi-Strauss, C., *Race et Histoire*, p. 91.

pas vers l'institutionnalisation d'une *interculture* européenne. S'étant déjà constitués en parti Vert européen, les Verts sont au niveau politique les précurseurs d'une telle volonté. Aussi est-ce tout d'abord par la recherche de valeurs partagées ou non partagées, transculturelles ou non que ce phénomène devait tenter de se décrire.

Partie III

Les figures de l'altérité

Chapitre 1

Une somme d'altérités pour une identité de droits

« L'altérité est au cœur de l'identité. C'est la raison pour laquelle l'identité est remise en cause par autrui sous quelque espèce qu'il se présente. ⁴⁹⁵ » (Jean-François Rey)

A – Altérités

1. La différence phénoménologique

Comme on peut s'y attendre au sein d'un parti politique, l'altérité et les représentations de l'altérité s'incarnent à travers diverses thématiques abordées dans le discours Vert. On remarque que, en fonction des valeurs culturelles nationales dominantes *autres* qu'écologistes, ce discours, bien qu'étant toujours un discours Vert, ne connaît pas les mêmes orientations, ne s'organise pas de la même façon. Selon une typologie proposée par J.-F. Rey⁴⁹⁶, il existe cinq « espèces » d'altérités. La première, phénoménologique, est celle selon laquelle l'*autre* est d'abord le voisin (*Nebenmensch*). C'est l'altérité par laquelle on expérimente l'Autre, d'abord inconnu, comme différent. A ce type d'altérité, l'on fait correspondre la figure de l'*autre* non humain, l'animal. La relation de l'homme à l'animal est en effet avant tout de type phénoménologique, de perception hostile, amicale ou indifférente. A supposer qu'ils aient existé, on peut imaginer que Romulus et Remus, élevés par la Louve, auront eu un des sentiments beaucoup plus favorables à l'égard des animaux — et des loups en particulier — que l'enfant dont la première expérience avec un animal aura été de se faire agresser, mordre ou griffer. L'invention de personnages comme le Mooglie du *Livre de la*

⁴⁹⁵ Rey, J.-F., « Autrui dans la pensée des Droits de l'Homme : a priori invisible et richesse du visible » in Rey, Jean-François (dir.), *Altérités : entre visible et invisible*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 30.

⁴⁹⁶ *Ibidem*, p. 26-27.

jungle ou d'un Tarzan va également dans ce sens. La réflexion engagée se fait du point de vue de l'humain, aussi est-ce la catégorie « animal » dans son ensemble qui lui est comparée. Si la démarche avait été au contraire de se situer du point de vue de l'animal, il aurait alors fallu distinguer les différentes espèces animales, dont l'homme.

2. *L'alter ego*

En deuxième lieu vient l'altérité qui concerne la catégorie du "même" : il s'agit de l'altérité du semblable, de l'*alter ego* par laquelle *je* vois d'abord dans l'Autre un *moi* semblable au sien. A travers l'*alter ego* s'opère, plus qu'une reconnaissance dans et / ou de l'Autre, une identification à l'Autre. Or, parce que cette identification est susceptible de s'opérer sur *tous* les êtres vivants, elle peut s'effectuer indistinctement sur l'ensemble des trois figures précédemment définies, à savoir celles de l'altérité animale, de l'altérité de genre et de l'altérité de l'autre homme. Dans ce cas cependant, l'*autre* apparaît toujours comme un intrus et l'identification implique le manque de « ce qui, dans l'autre, fait précisément qu'il est autre ». Ce deuxième type d'altérité renvoie, dans l'énonciation, à la valorisation d'autrui dans la définition de l'identité propre du *je*. Elle accomplit cela en particulier dans sa dimension fusionnelle et grâce à l'empathie. Elle est ainsi plus assimilatrice d'autrui qu'elle ne situe autrui dans l'opposition ou la différence vis-à-vis du *je* énonciateur.

3. *L'ennemi potentiel*

La troisième sorte d'altérité fait apparaître l'*autre* comme un danger : il devient alors le rival, l'ennemi avec lequel il s'agit de lutter pour la reconnaissance. Le choix à faire est soit celui de la lutte de tous contre tous définie par Hobbes, soit la lutte à mort pour la reconnaissance que l'on trouve chez Hegel. C'est l'altérité de genre qui est la première concernée, bien que les autres le soient aussi, étant donné que la femme compte dans cette lutte, numériquement, comme la moitié du genre humain. La *femme* vue comme s'opposant à *l'homme* est en effet la seule figure qui entre directement en lice pour la domination.

4. Le frère

Enfin, le quatrième type d'altérité présente l'*autre* comme l'étranger que l'on accueille et qui est par projection un exilé, lequel me renvoie à mon propre exil. Par là, on aboutit à un glissement logique vers le cinquième et dernier type d'altérité qui est le lointain devenu prochain : l'étranger devient celui qu'il faut accueillir et protéger. C'est par ces deux derniers types d'altérité que se dessinent les contours de la figure de l'altérité de type 2 avec, à nouveau, un retour sur l'empathie : l'étranger devient par empathie un *alter ego* tel qu'il est défini ci-dessus. Ainsi peut-on considérer qu'il n'existe réellement que trois types d'altérité qui coïncident respectivement avec les trois figures définies : l'altérité phénoménologique (l'animal), l'ennemi (la femme) et l'étranger, qui est aussi le frère : identique de nature, mais différent de culture. Les deux autres types d'altérité n'apparaissent en effet que comme la description d'un processus : celui par lequel s'opère la translation de l'altérité sous la catégorie du même. C'est ce processus qui, dans le discours, aboutit au schéma énonciatif identifié comme *altéritaire*, caractérisé par la suppression pure et simple de la distance normalement caractéristique du *je* à *autrui*.

Une fois posées ces classifications de l'altérité qui déterminent autant de manières d'envisager *autrui*, il faut ajouter le paramètre de certaines valeurs telles qu'elles ont été évoquées en deuxième partie lesquelles organisent au niveau culturel ces différentes approches phénoménologiques. Conformément à l'idée de l'émergence possible d'une interculture « Verte » fondée sur les droits de l'homme, si les thématiques directement reliées à l'altérité ou, plus exactement aux altérités, sont identiques, elles ne sont cependant pas abordées dans le discours de la même manière, ni avec la même insistance. Ce sont les valeurs culturelles nationales, en tant que valeurs dominantes qui se superposent à celles écologistes, qui produisent les modulations des discours. Ainsi, certaines thématiques apparaissent plus problématiques que d'autres en Italie ou en France, et vice versa. En particulier, des sujets tels que l'avortement ou toute la problématique liée à la diversité sexuelle sont abordés dans les entretiens des *Verdi* de façon beaucoup plus complexe que, par exemple, les générations futures. La principale raison de cette complexité est que ce sont des thématiques sur lesquelles le discours « Vert » entre en conflit avec les valeurs dominantes du catholicisme en Italie. En revanche, la thématique de l'immigration et des sans-papiers est abordée au cours des entretiens avec les Verts et les *Verdi* de manière sinon identique, du moins comparable. Afin de distinguer un discours « Vert » spécifique d'un discours fondé sur d'autres valeurs,

certaines thématiques organisatrices de l'altérité seront traitées plus en détail que d'autres⁴⁹⁷. Certaines thématiques révèlent en effet plus que d'autres des conflits autour de certaines valeurs qui sont dans le discours toujours liées à l'altérité.

B – Du local au global : les représentations de l'altérité

1. A chaque lieu sa thématique

L'étude des dates et lieux auxquelles et dans lesquels on été réalisés les entretiens, en Italie, permet grâce au calcul des spécificités par lieu de remarquer la présence récurrente de certaines thématiques et avec elles d'un certain discours, en fonction des situations locales et de la problématique du moment :

« Un discours quelconque prend toujours ancrage et dans un préconstruit culturel et dans un préconstruit situationnel [...].⁴⁹⁸ »

Et des variabilités linguistiques dues aux représentations que le producteur a de ses destinataires, du lieu où il s'exprime et de sa position dans le domaine existant aussi qui sont des « variations intra-culturelles »⁴⁹⁹. Cette étude synchronique permet en effet de faire ressortir un lexique correspondant à la situation spécifique de chaque lieu, en même temps qu'un lexique correspondant au contexte historique du moment⁵⁰⁰ avec respectivement une fréquence par lieu notée x pour une fréquence totale de n notée x/n pour Rome, Venise et Gênes.

Les entretiens réalisés à Rome présentent un lexique majoritairement associé aux institutions de type gouvernemental ou en référence à l'organisation fédérale des *Verdi*, Rome étant également la ville où se trouve le siège de la fédération nationale des *Verdi*. C'est également le cœur de l'organisation des « jeunes Verts ». La thématique du milieu associatif, et en

⁴⁹⁷ Ainsi que le fait remarquer Pascal Marchand, « Au-delà de thématiques différentes, on observe également le traitement différent de thématiques communes. », Marchand, P., « Quand la connaissance des choses reflète les relations entre les gens : Psychologie sociale de la communication médiatique », *Hermès* (numéro spécial « sciences de l'information, sciences de la communication et sciences psychologiques) Perriault, J., Trognon, A. (dir.), 2003, p. 3.

⁴⁹⁸ Moirand, Sophie, « Des choix méthodologiques pour une linguistique de discours comparative », *Langages*, n° 105, mars 1992, p. 30. Voir aussi Grize, 1978, p. 47.

⁴⁹⁹ *Ibidem*, p. 37.

⁵⁰⁰ Ce qui est également le cas pour les Verts français, mais moins caractérisant dans la mesure où la majorité des entretiens a été réalisée lors des journées d'été, soit dans un lieu neutre par rapport à l'univers quotidien de chaque locuteur.

particulier, relative aux animaux et à la LAV est également spécifique ce qui s'explique par le fait que c'est à Rome qu'a été réalisé l'entretien avec Valerio, qui en était alors le président :

X=Rome :

giovani / jeunes : (60 / 79), *legge* / lois : (59 / 90), *roma* / rome : (34 / 48), *animali* / animaux : (56 / 99), *federale* / fédéral : (14 / 14), *Verdi* / verts : (318 / 921), *associazione* / association : (30 / 49), *assemblea* / assemblée : (11 / 12), *forum* / forum : (14 / 18), *schengen* / schengen : (10 / 10), *lav* / ligue antivivisection : (10 / 12), *formazione* / formation : (12 / 16), *voto* / vote : (18 / 27), *struttura* / structure : (19 / 31), *consiglio* / conseil : (19 / 32), *l'italia* / l'Italie : (17 / 27), *Chianciano* : 12 / 15 etc.

La spécificité du vocabulaire des entretiens réalisés à Venise rend également compte de la situation locale, conformément à la situation politique et à la prise de pouvoir des organes dirigeants des *Verdi* par des personnes venant des *Centri sociali* grâce à la stratégie « d'entrisme » — ou de noyautage. Là encore, on remarque une spécificité thématique liée aux femmes :

X = Venise :

dentro / à l'intérieur : (47 / 71), *centri* / centres : (26 / 45), *sociali* / sociaux : (37 / 81), *realtà* / réalité : (41 / 107), *territorio* / territoire : (18 / 28), *donne* / femmes : (53 / 153), *venezia* / venise : (15 / 23), *terreno* / terrain : (12 / 14), *veneto* / vénétie : (11 / 15), *istituzioni* / institutions : (14 / 24), *capacità* / capacité : (16 / 31), *movimento* / mouvement : (35 / 101), *partire* / partir : (10 / 14), *culture* / cultures : (11 / 19), etc.

A Gênes, où ont été recueillis la moitié des entretiens, le vocabulaire fait au contraire une plus grande part à la modalisation du discours. La prise de position personnelle liée à l'expression de valeurs personnelles concernant certaines thématiques spécifiques est privilégiée au détriment de la description de la situation locale, avec cependant des références évidentes au sommet du G8, en particulier pour les entretiens réalisés en juillet 2001. De façon assez surprenante, la première forme marquée comme spécifique comparativement à Venise et Rome est *non* / non : (1635 / 2479), ce qui pourrait signifier que les *Verdi* de Gênes tendent globalement vers un discours de négation, voire de déception, plus que vers un discours d'opposition par rapport aux *Verdi* de Venise et de Rome. Par ailleurs, le discours génois est plus marqué que les autres dans sa dimension énonciative, avec en particulier la présence

récurrente de « *ti* » en spécificité de rang 10, avec un coefficient de 7 qui s'explique en partie par des relations plus suivies entretenues entre interviewer et interviewé.

X = Gênes :

On trouve ensuite : *me* / moi : (308 / 406), *secondo* / selon : (230 / 293), *volte* / fois : (109 / 125), *però* / cependant, mais : (569 / 812), *mi* / me : (416 / 589), *magari* / peut-être, si seulement : (148 / 185), *genova* / gênes : (60 / 66), *penso* / je pense : (105 / 129), *ti* / te : (161 / 213), *tematiche* / thématiques : (49 / 55), *gente* / les gens : (65 / 76), *famiglia* / famille : (31 / 34), *valori* / valeurs : (18 / 18), *tessere* / cartes : (14 / 14), *cattolico* / catholique : (26 / 29), *amici* / amis : (20 / 21), *spero* / j'espère : (15 / 17), *l'aborto* / l'avortement : (16 / 18), *bambino* / enfant : (22 / 26), *capisci* / tu comprends : (11 / 11), *g8* / g8 : (16 / 17), *liguria* / ligurie : (11 / 12), etc. Les vocables spécifiques des entretiens réalisés à Gênes créent un réseau sémantique lié à la famille, la religion, les valeurs, en même temps que l'on y retrouve sous-jacente la problématique de l'entrisme par l'intermédiaire du mot « *tessere* ». Luigi explique fort bien, en prenant l'exemple de la présence féminine aux élections, ces différences de « réalités » au niveau local :

« [...] Dans **d'autres endroits, oui [...] à Turin, à Venise aussi. Ici, non [...] il y avait une présence naturelle des femmes**, qui cependant n'ont jamais posé le problème en tant que : "nous, en tant que femmes, voulons..." Par exemple, aux élections législatives de 1987, une femme fut élue ; mais pas parce que c'était une femme, mais parce que c'était elle, que nous voulions l'élire, elle.[...] **Ailleurs**, le problème s'est posé, et d'une façon même assez... pesante.[...] Tu sais, **il y a aussi différentes réalités, parce que naissant d'expériences locales, il peut y avoir aussi des lieux où tu trouves une forte présence de femmes, par exemple. Dans d'autres, il n'y en a pas. Donc, cela entraîne aussi des approches différentes de la politique.** »⁵⁰¹

⁵⁰¹ Luigi : « [...] In altri posti, sì [...] a Torino, anche a Venezia. Qui no [...] c'era una presenza naturale delle donne, che però non hanno mai posto la questione di noi in quanto donne vogliamo... Per dire alle elezioni politiche dell'87, fu eletta una donna ma non perché era una donna, perché era lei, che volevamo eleggere lei.[...] Però altrove invece il problema si pose, e in modo anche abbastanza... pesante.[...] Ma sai, ci sono anche diverse realtà, perché nascendo anche da esperienze locali magari c'è la realtà dove trovi una presenza forte che so, di donne. In un' altra non ce n'è. Quindi questo comporta anche delle differenza di approccio alla politica.[...] »

2. Raisons d'une division thématique

Alors que le local oblige à s'exprimer sur une altérité de proximité clairement rendue culturelle par la société dans laquelle s'insère le locuteur, le global oblige au contraire à une extrapolation de l'altérité qui est alors considérée non plus comme simple élément directement interactif dont je suis en mesure de m'occuper dans le cadre de mon environnement direct et clairement identifiable, parce que reconnu comme autre par l'ensemble de la communauté qui partage avec moi les mêmes repères, mais comme une véritable figure constituée au-delà de la sphère culturelle de civilisation où j'évolue, identifiable par d'autres communautés comme identique. Si l'altérité est culturelle — et elle apparaît effectivement comme telle dans la définition des valeurs qui définissent les différentes cultures — elle s'incarne cependant dans des figures qui transcendent cette dimension culturelle. La manière dont sont abordées les différentes thématiques retenues par les locuteurs, en tant qu'individus, est forcément culturelle et connaît sa propre dynamique naturelle en quelque sorte : la femme, qui constitue la moitié du genre humain, n'est pas considérée, tout en l'étant quand même, comme une « minorité » au même titre par exemple que les homosexuels ou les immigrés dans un pays donné. L'autre distinction d'altérité qui s'impose est celle entre altérité imposée et altérité revendiquée. D'où les trois figures majeures posées : celle de « l'animal » comme *autre* face à l'homme, celle de « l'autre homme », identique mais possédant un capital culturel, social, intellectuel etc. différent et enfin la figure du « féminin / masculin » comme celle, et la seule des trois, susceptible d'être elle-même créatrice d'altérité dans sa complémentarité sexuelle et biologique. Ces trois figures offrent la caractéristique de représenter des paradigmes interculturels de l'altérité. Renvoyant à des catégories, elles n'offrent en effet aucune prise à d'éventuels dissensus culturels et opèrent de manière satisfaisante à l'échelle globale. C'est pourquoi elles organisent le traitement des différentes thématiques repérées porteuses d'altérité dans le discours des adhérents.

En premier lieu l'animalité sera considérée relativement à l'humanité. La figure de l'animal est à distinguer des deux autres en cela qu'elle est *a priori autre* parce qu'elle est exclusive de l'humanité, et c'est là son principal critère de différenciation. Dans un deuxième temps, c'est l'altérité de complémentarité (sexuelle et biologique) de la relation homme/femme dans la perspective de la reproduction qui sera abordée et par conséquent les thématiques de l'avortement et des générations futures. La parité sera étudiée séparément, dans la mesure où

elle s'insère dans la perspective plus large de l'égalité des chances et relève donc de l'étude de la figure de l'altérité de type 2 en même temps qu'elle fait le lien avec la figure de l'altérité de type 3 puisqu'elle concerne l'inégalité de genre posée comme fondamentalement sociale et culturelle. Aussi, si l'égalité des chances, nommée en italien les *pari opportunità* concerne la figure de l'altérité de l'autre humain, la parité, en tant qu'elle revendique l'égalité des chances spécifiquement pour les femmes par rapport aux hommes, concerne aussi la figure de l'altérité de complémentarité. Dans un troisième temps, l'altérité de l'autre homme (ou femme) sera étudiée, c'est-à-dire reconnue comme identité spécifique, mais différence culturelle, et/ou sociale, et/ou physique ; c'est-à-dire, correspondant à des paramètres autres en fonction de critères aléatoires et différents selon l'espace et le temps dans lequel se trouve le « je » énonciateur. Aussi est-ce dans cette partie que seront abordés les thèmes de l'immigré, des sans-papiers, de la diversité sexuelle, du handicap...

3. A chacun sa thématique

Dans le corpus, chaque locuteur parle de certaines thématiques, avec des dominantes en fonction de ses intérêts personnels. L'intérêt individuel personnel pour certains sujets plus que pour d'autres se développe plus ou moins en fonction d'une tendance personnelle — naturelle — envers certaines choses : « Pour moi, dit Clelia, [ma tendance personnelle] s'est développée réellement grâce à la fréquentation de certains groupes et de certains mouvements. »⁵⁰². Fondé sur la différence, le discours des Verts s'organise en fonction des éléments fondateurs de la différence propre à chaque culture. Différents types de discours de l'altérité y sont repérables en fonction des différentes valeurs exprimées et revendiquées au niveau culturel aussi bien individuel que national. Malgré ces différences ces discours s'articulent tous d'une façon ou d'une autre, comme discours politique, sur la revendication de droits.

⁵⁰² Clelia : « [...] Sicuramente [...] essendoci come dire una tendenza personale verso certe cose, però sicuramente come capita credo a tutti, le tendenze personali possono svilupparsi o meno. E io mi rendo conto sì che, per me si è sviluppata proprio grazie alla frequentazione di certi gruppi e [...] certi movimenti. »

C – Les thématiques représentatives de l’altérité dans les entretiens

1. *Langue et culture*

Si les sujets abordés en fonction des trois figures de l’altérité mises en évidence au cours des entretiens français et au cours des entretiens italiens sont les mêmes — ce qui relève alors de la définition d’une interculture — ils ne sont cependant pas abordés de la même manière dans les deux corpus — ce qui est alors de l’ordre du culturel ou, plus spécifiquement, de l’interculturel, et révélateur de systèmes de valeurs différents. Les *Verdi* par exemple parlent beaucoup plus de *non violence* et des *animaux*, y compris de la thématique des droits des animaux et des droits de la nature, alors que ce sont des sujets évoqués avec beaucoup plus de discrétion chez les Verts. Les *Verdi* parlent aussi de *diversità sessuale* / diversité sexuelle et de *pari opportunità* / égalité des chances plutôt que des différentes sexualités de manière caractéristique — c’est-à-dire plutôt que de les différencier l’une par rapport à l’autre comme « homosexualité » par rapport à « transexualité », « bisexualité », « hétérosexualité » etc. comme le font les Verts français. Ou encore, l’italien a créé le terme de *coppie di fatto* pour désigner les couples du même sexe, soit littéralement « couples de fait », là où les Verts français ont adopté au contraire une terminologie qui développe les spécificités plutôt qu’elle ne les gomme. Ainsi, ce qui était auparavant chez les Verts la commission « gays et lesbiennes » est devenue la commission « LGBT », soit « lesbiennes, gays, bisexuels et trans ». Cette nouvelle dénomination a été conçue on le voit, non pas dans l’idée d’une désignation englobante et générique, mais dans l’idée au contraire d’une prise en compte caractéristique de choix sexuels spécifiés chacun dans leur différence l’un par rapport à l’autre, et dans leur ensemble par rapport à « hétérosexualité ». Les deux langues mettent donc en œuvre des stratégies lexicales de désignation différentes dont on peut faire l’hypothèse qu’elles correspondent à des stratégies culturelles — et peut-être politiques — différentes. A partir cela on fait l’hypothèse que le discours des *Verdi* se développe plus selon une dynamique de revendication de droits « au même titre que » : dont la motivation est de mettre tout le monde sur un même pied d’égalité. Cette conception serait plutôt en opposition avec une revendication différentialiste qu’ils perçoivent au contraire comme discriminante, ce qui est illustré par exemple par les propos tenus par Ferrante et Pierluigi en ce qui concerne la

volonté déclarée de se différencier affichée par les homosexuels lors de la *Gay pride* de Rome : tout en défendant le fait que les homosexuels aient le droit d'avoir une vie comme tout le monde et de vivre leur sexualité comme ils l'entendent dans le respect et la tranquillité, ils s'opposent au principe de la revendication minoritaire qui selon eux isole dans un ghetto plutôt qu'il n'intègre. Autrement dit, la position qu'ils défendent est que tout le monde doit avoir la garantie de pouvoir vivre ses choix de vie individuels selon les mêmes droits, mais ces choix de vie ne doivent pas être eux-mêmes revendiqués au titre de droits. Dans leurs entretiens, les Verts français en revanche revendiquent les mêmes droits que les *autres* au titre des différences, justement. Le discours des *Verdi* se situerait donc plus au niveau d'une égalité de droits, fondamentale, évidente, sur laquelle on s'appuierait pour rendre uniformes les droits de tous. Le discours des Verts français se situerait au contraire plus autour de la revendication des mêmes droits pour tous à partir de l'inégalité de fait qui existe. Ce type de discours sous-entend dès lors que ce n'est pas parce qu'on est différent — en spécifiant la différence dont il s'agit — que l'on ne peut pas avoir les mêmes droits.

2. Les thématiques retenues

Les deux tableaux ci-dessous présentent les thématiques majeures abordées par les personnes interrogées, entretien par entretien, ce qui permet de visualiser d'emblée certaines récurrences, comme certaines différences. Les points entre parenthèses signifient que le terme apparaît au cours de l'entretien, mais que la thématique en tant que telle n'y est pas abordée. Il s'agit soit juste de l'évocation d'un terme parmi d'autres, soit d'un emploi différent, par exemple pour « handicapé », lorsque Jean dit « on devient complètement handicapé par ça » :

Tableau n°1 : Récapitulatif des thèmes abordés par locuteurs français

Thèmes ----- Locuteurs	Femmes	Généralions Futures	Avortement	Parité Egalité des chances	« Sans » Egalité des chances	Immigrés- Egalité des chances	Homosex. Diversité Sexuelle	Handicapés	Droits	Drogues	Non violence	Animaux
Hélène	•	•		•	•				•	•	•	•
Charles	•	•		•	•	•			•		•	
Aurélia	•	•	•	•	•	•			•		•	•
Karine	•			•	•	•	(•)	•	•			
Patrick	•	•	•	•			(•)	(•)	•		•	•
Paula	•	•		•		•			•		•	•
Adeline	•	•				•				•		•
Martin	•	•	•	•	•	•	•		•			
Thierry	•	•		•	•	•	•		•	•		
Aude	•	•		•					•			
Philippe	•	•	•	•	•	•	•	•	•			
Geneviève	•	•		•								•
Alexandre	•	•	•	•	•				•		•	•
Vincent	•	•		•					•			
Marie	•	•	•	•	•				•		•	
Marina	•	•			•	•			•		•	•
Félix	•	•		•			•				(•)	•
Danièle	•	•		•	•	•			•			
Pierre	•	•		•			•			•		
Catherine	•	•				•						•
Josiane	•	•		•		•			•		•	•
Jean	•	•		•	•	•	•	(•)	•	•	•	
Barbara	•	•		•	•	•			•	•	•	
Christophe	•	•	•	•	•	•	•		•		•	

Tableau n°2 : Récapitulatif des thèmes abordés par locuteurs italiens

Thèmes ----- Locuteurs	Femmes	Génération Futures	Avortement	Parité- Egalité des chances	« Sans » Egalité des chances	Immigrés- Egalité des chances	Homosex. Diversité Sexuelle	Handicap	Droits	Drogues	Non violence	Animaux
Andrea		•					•		•		•	•
Giovanni	•	•	•	•		•	•		•	•		
Clelia	•	•	•			•			•		•	•
Laura	•	•	•	•			•		•	•		•
Eleonora	•	•	•	•	•	•	•		•		•	•
Silvana	•	•		•	•	•	•		•			•
Dante	•	•							•		•	•
Valerio	•	•				•			•			•
Bianca	•	•									•	•
Ferrante	•	•	•	•	•	•	•		•	•	•	
Margherita	•	•	•	•		•	•		•	•		•
Alberto	•	•	•				•		•	•	•	•
Fernanda	•	•		•		•			•		•	
Renato	•	•				•	•		•	•		•
Pierluigi	•	•	•			•	•	•	•			
Cristoforo	•	•	•			•			•			
Alessandro		•				•			•			•
Luigi	•	•	•			•			•		•	•
Anna	•	•		•		•	•		•	•	•	
Giuseppe		•							•		•	

N.B. : Les tableaux ci-dessus ont été réalisés en utilisant les fonctions "concordances" et "carte des sections" de *Lexico3*. Dans les deux cas, on a choisi la partition par locuteur, chargé les listes de groupes de formes prédéfinies en fonction des cooccurrences ou champs sémantiques et lexicaux associés. La fonction concordances permet de vérifier les emplois en contexte et d'éliminer les emplois homonymes comme « papiers » dans « jeter les papiers par terre » alors que la recherche porte sur les « sans-papiers ».

3. *L'organisation thématique au niveau du parti*

L'évocation thématique de certains sujets dans le discours des militants et adhérents Verts et *Verdi* correspond aussi à une division thématique de ces mêmes sujets au sein du parti lui-même selon des modalités légèrement différentes en France et en Italie. L'écologie est paradoxalement issue de la globalisation qu'elle combat. Elle s'occupe de tout suivant le principe selon lequel tout est lié. Se placer dans la perspective de l'écologie revient en définitive à entreprendre une sorte d'auto-éthologie raisonnée. Or, en tant que groupe restreint d'individus, les écologistes sont contraints, afin de parvenir à s'occuper de ce tout, de compartimenter la totalité. Il ne leur est en effet pas possible d'inclure sans cesse dans leur discours, non plus que dans la réalité, la totalité des événements. Des structures sont donc présentes, un peu sur le principe du patchwork, de la tapisserie ou du canevas, qui permettent de rassembler les éléments épars pour les constituer en pièce unique. Il s'agit chez les Verts français des commissions⁵⁰³ alors que les *Verdi* ont mis en place sur le même principe des Forums et des groupes de discussion, mais de manière moins systématique. Ces commissions sont thématiques et chacune d'entre elles s'assigne un champ de réflexion particulier, qu'il s'agisse de l'éducation, de l'espéranto, du transnational, etc. à concevoir toujours cependant dans la perspective de la pensée écologiste. C'est lorsque l'on rassemble ensuite toutes les pièces de ce puzzle que les éléments s'emboîtent et donnent la vision globale d'une société écologiste qui prend fondamentalement en compte l'altérité. Karine parle des commissions qui prennent « en compte les besoins de l'autre » :

« [...] Sur tout ce qui est sans-papiers, problèmes de logements, [...] handicaps, j'ai vu qu'il y a des commissions qui existent, maintenant je sais que la commission "immigration" par exemple [...] fonctionne très bien. Et il y

⁵⁰³ D'après B. Villalba, les commissions thématiques permettent de créer le discours théorique du mouvement. Elles sont un laboratoire d'idées, et s'opposent en cela à la parole militante tout en la complétant. Elles n'ont pas pour fonction « de créer un discours politique global, mais [doivent] contribuer, en fonction de [leur] spécialité, à l'élaboration d'un langage techniquement précis. », in Villalba, B., *Thèse, op.cit.*, p. 272-282.

a un boulot [...] vraiment sur le fond [...]. Et puis à Strasbourg, on est présent [...]. On fait partie des comités de sans-papiers. C'est un exemple. Les handicapés, je ne sais pas par exemple ce qui est fait concrètement. Les détenus, je sais que la commission "santé" [...] est en train de travailler là-dessus.[...] L'autre dans... différent et accepté et le prendre en compte, prendre en compte les besoins de l'autre, je pense qu'ils sont pris en compte et on travaille dessus.[...] »

Cette parcellarisation des champs d'action est logique et intrinsèquement liée au paradigme écologique. Mais la manière dont elle s'applique est culturellement et localement variable, car elle prend toujours en compte la situation de proximité, ce qui est le plus visible et le plus évident, pour l'inscrire ensuite dans la globalité. Chaque groupe Vert travaille toujours dans la perspective de la partie comme fragment du tout, et d'une viabilité du tout comme dépendant de chaque partie, aussi petite soit-elle⁵⁰⁴.

a) Les thèmes chez les Verts français : les commissions

Les commissions sont au nombre de 22, divisées comme suit : Culture ; Déchets non nucléaires ; Economie ; Energie ; Environnement, forêt et animaux ; Enfance, éducation ; Espéranto ; Extrême droite (lutte contre) ; Femmes ; Handicapés ; Immigration ; Justice ; lesbiennes, gays / bi / trans ; Mer et littoral ; Paix et désarmement ; Régions, fédéralisme ; Santé ; Services Publics ; Social ; Transnationale ; Transports ; Vieillesse et solidarité entre les générations ; auxquelles il faut ajouter quatre groupes inter commissions : Banlieues, Drogues, Prostitution et Recherche.

Leur rôle et fonctionnement sont fixés par l'article IX de l'Agrément intérieur⁵⁰⁵. Leur principale vocation est « d'alimenter régulièrement la production programmatique des Verts ». Chaque commission présente un bilan d'activités au CNIR de janvier, ainsi que les projets en cours. Elles effectuent un travail précis d'information et d'élaboration de projets à

⁵⁰⁴ « Les commissions se sont peu à peu constituées afin de produire une réponse *écologique* à chacune de ces questions. Mais, par contrecoup, on a assisté à une parcellisation et une morcellisation de la réflexion des Verts. Eparpillée en autant de commissions qu'il y a de militants se sentant suffisamment prêts à assumer la réflexion sur un thème, la pensée du mouvement s'est spécialisée, sans réussir à rassembler sous une ligne idéologique cohérente ces divers points. Force est de constater qu'il n'y a pas de cohérence dans les modalités d'approche des thèmes traités par les commissions. C'est-à-dire que chaque commission est composée de militants convaincus qui tentent d'amener les Verts à une approche politique délimitée par les travaux de leur commission. Les commission Chasse, Animaux, Paix et désarmement ou Espéranto sont significatives de ces pratiques. Nous trouvons ici encore cette lacune d'une pensée idéologique plus globale susceptible *d'écologiser* l'ensemble des thèmes abordés dans les diverses commissions. L'autonomie de ces dernières se heurte à une conception plus homogène du discours politique. », in Villalba, B., *Thèse, op.cit.*, p. 277.

⁵⁰⁵ Voir documents joints en annexe.

visées politiques sur les thématiques qui relèvent de leurs compétences, aussi bien au sein du parti qu'à l'extérieur. Elles ont en particulier un rôle de relais auprès de la société civile dans son ensemble et des principaux acteurs qui travaillent sur les mêmes sujets, ainsi qu'avec les autres partis Verts. Les commissions sont de fait l'un des principaux lieux d'élaboration du discours des Verts. Les responsables des commissions informent en effet les porte-parole sur l'actualité des domaines dont elles s'occupent et c'est en fonction du travail réalisé au sein des commissions et en connaissance de cause que les porte-parole formulent et retransmettent les positions des Verts.

Un encart d'une double page minimum est réservé aux commissions dans la *Tribune des Verts*⁵⁰⁶, et des formations thématiques sont organisées chaque année, y compris lors des journées d'été. Tout adhérent des Verts peut travailler dans au moins une commission, mais des personnes non adhérentes au parti peuvent néanmoins participer au travail réalisé au sein des commissions. Pour exister, elles doivent être ratifiées par le CNIR — qui en choisit l'animateur/trice sur proposition de la commission concernée — et comporter au moins dix personnes membres issues d'au moins trois départements. Les commissions peuvent aussi proposer directement des textes ou des motions, pour peu qu'ils aient été signés par au moins quatre membres de la commission en question et soumis au vote du Cnir. Cette façon fragmentée de gérer les problèmes dans leur interdépendance et finalités respectives et communes est visible non seulement à travers le travail des commissions, mais aussi d'une manière générale, dans la rédaction elle aussi thématique des programmes et propositions électorales, ou encore dans la présentation, toujours thématique du *Livre des Verts*⁵⁰⁷.

b) Les thèmes dans le discours des Verdi : les Forums

Le discours des *Verdi* est moins catégorisé : ils n'ont pas la même tendance à développer des commissions, mais quelque chose d'équivalent est normalement prévu avec les « Forums », à l'article 3 des *Statuti* : « Les inscrits peuvent constituer des Forums thématiques, ouverts aux personnes de l'extérieur, dont le but est l'élaboration et la proposition du programme ». Le Conseil national reconnaît les Forums thématiques nationaux en en fixant les modalités constitutives, le fonctionnement, le financement et la vérification des activités sur la base de critères qui assurent une représentation sociale et culturelle large et qualifiée. Pourtant, la division thématique existe aussi chez les *Verdi*, mais elle est conçue autrement, de manière

⁵⁰⁶ *La Tribune des Verts* est un journal trimestriel interne au parti.

⁵⁰⁷ *Op.cit.*

plus stratégique. Elle est par exemple visible à travers la publication de petits livres thématiques : sur le nucléaire, Mururoa, sur les *pari opportunités*, etc. Cette appellation, on l'a vu, regroupe en un seul champ de réflexion des sujets que les Verts français fragmentent : il s'agit de l'égalité des chances pour tous soit, littéralement, *la parité des opportunités* ou *des chances*. Les sujets qui sont abordés sous le titre de *pari opportunités* ont comme point commun de tous s'intéresser à des catégories de personnes qui ont moins de droits, peu importe sur le fond qu'il s'agisse des femmes, des sans-papiers ou des homosexuels : c'est le principe qui est mis en avant et non la particularité des droits revendiqués. C'est dans cette mesure que le discours des *Verdi* est davantage fondé sur la perspective du droit à l'indifférence que sur celle du droit à la différence comme chez les Verts français :

« *Le droit, écrit Danièle Lochak,[...] reflète et retranscrit à sa façon les incertitudes, les contradictions, les dilemmes qui s'expriment dans la sphère politique et idéologique. La voie est étroite entre le droit à l'indifférence et le droit à la différence. Le principe d'indifférence, l'affirmation du droit absolu de tout individu à être traité comme un être humain en dépit de ce qui le différencie des autres reste un principe fondamentalement protecteur contre toutes les discriminations. La dénégation de l'altérité ne peut jamais pour autant être poussée jusqu'à son terme : il y a un moment où la reconnaissance de l'altérité, la consécration de la différence par le droit, est la seule façon de préserver l'objectif d'égalité, même si le risque n'est pas négligeable d'étiqueter ceux dont on reconnaît la différence, d'enfermer l'autre dans sa différence.* ⁵⁰⁸ »

La frontière entre les deux, quoique faible, existe. Cet écart notionnel remarqué entre le discours des Verts et celui des *Verdi* indique un écart du sens philosophique de la notion d'égalité posée comme l'une des garanties du respect des droits de l'homme et valeur essentielle de la République. Ce que la loi doit garantir, disent les *Verdi*, c'est l'égalité des chances et des possibilités pour tous de la même manière, non l'égalité absolue de tous : paradigme qui s'apparenterait plutôt au communisme, car en son nom il est possible d'aller jusqu'à la remise en cause de la propriété privée, etc.⁵⁰⁹ Il existe en France une tendance générale à faire dévier un discours donnant à l'origine la priorité à *l'égalité des chances* en

⁵⁰⁸ Lochak, Danièle, « L'autre saisi par le droit », in Badie, B., Sadoun, M., *op.cit.*, p. 198.

⁵⁰⁹ Philippe : « [...] Dans la *Déclaration des droits de l'homme* il y a [...] des choses qui ne sont pas forcément défendables par tous. La propriété privée par exemple. L'inaliénabilité de la propriété privée [...] donc normalement, l'héritage ne devrait pas exister.[...] Quand on dit déclaration des droits de l'homme [...] ce qu'on veut dire c'est défenseurs de la liberté de conscience.[...] Des critiques [...] ont été faites sur les droits de l'Homme qui sont [...] totalitaires [...] tout à fait respectables parce qu'après, on arrive [...] à des pensées très modernes de philosophie politique comme les pensées de Rawles, qui établissent [...] des biens fondamentaux comme la propriété. Et en quoi donc c'est plus fondamental que la liberté de manger [...] C'est [la] question entre le droit de propriété et le droit [...] à [...] cultiver une terre pour manger.[...] On est forcément pour les droits de l'homme et sans voir toutes les conséquences que ça a.[...] »

discours tendant à *l'égalitarisme* — peut-être faut-il y voir des traces laissées par la Révolution. Un exemple emprunté au domaine éducatif illustre très bien cette déviation. La volonté républicaine de faire en sorte que toute personne, quelque soit son milieu social d'origine, puisse accéder à une bonne éducation en fonction de son mérite et de ses capacités a établi le système des bourses. Cela, afin que les jeunes doués pour les études, mais dont les parents n'avaient pas les moyens d'assurer les frais qu'impliquent la poursuite d'études, puissent malgré tout continuer dans cette voie et devenir par exemple de bons instituteurs. De nos jours, selon cette logique, la tendance à *l'égalité des chances* irait normalement dans le sens d'un accroissement du nombre de bourses aux élèves défavorisés méritants ; la tendance qui va en revanche vers l'uniformisation du niveau du bac afin que 80 % d'une classe d'âge y arrive peut-être qualifiée comme tendance à *l'égalitarisme*. D'une façon générale, on remarque que *l'égalitarisme* va de pair avec une revendication accrue des différences au nom d'une inégalité de fait, quelle que soit cette inégalité — qu'elle soit sociale, culturelle, de droit, etc. — alors que *l'égalité de chances* va dans le sens du droit à l'indifférence, au nom de l'égalité de tous devant la loi. Cette alternative se révélera plus distinctement dans les analyses qui vont suivre.

D – La norme et *l'autre*

1. *La norme est écologique*

La différence, comme la déviance, implique une norme. Autour de la déviance, telle qu'elle est introduite par Jacques Ellul⁵¹⁰, apparaît également l'enjeu de l'intégration ou de la non-intégration à la société. Les représentations de l'altérité dans le discours des Verts sont fondamentalement celles qui considèrent l'existence d'autrui quand il apparaît *autre* au regard d'une norme définie comme telle au sein d'un système ou bien d'une société où l'on s'insère. C'est cette norme qui, quoique culturellement variable, forme la nomenclature de tout système et de toute société. Cette norme est susceptible de changer ; elle est censée s'adapter aux évolutions internes auxquelles sont soumis les éléments qui constituent ce système, ainsi qu'aux évolutions extérieures au système. La norme, comme le reste, est écologique : elle s'adapte aux évolutions du milieu qu'elle régit et auquel elle s'applique et à celui dont elle fait

⁵¹⁰ Ellul, J., *Déviances et déviants dans notre société intolérante*, Paris, Erès (coll. trajets), 1992.

partie. Par exemple, la politique intérieure de la France et sa politique extérieure s'adaptent chacune à la fois aux Français et à la communauté internationale ; les règles qui régissent les fourmilières s'adaptent à la fois à l'évolution même des fourmis et à celles du milieu ambiant, de l'environnement direct où se trouvent les fourmilières. Il n'y a donc pas de « normes » indépendamment du milieu.

2. La norme : une invention de la Révolution

En France d'abord, mais en Occident en général, c'est, après la Révolution française, la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* qui définit la norme et devient fondatrice : « pour l'homme de notre époque, dit Lévi-Strauss, la Révolution de 89 joue le rôle de mythe fondateur⁵¹¹ ». C'est de fait par rapport à la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* que sont définis comme *marginiaux* ceux qui se trouvent *en dehors* de la citoyenneté, car c'est la citoyenneté qui attribue des droits. En 1789, celle-ci n'est reconnue ni aux femmes ni aux non-nationaux. Ce sont alors deux catégories de personnes qui, se trouvant exclues de la norme, l'étaient aussi du droit. Aujourd'hui, les femmes font partie de la norme et la question de savoir s'il faut donner ou non aux étrangers le droit de vote aux élections locales — c'est-à-dire une forme de citoyenneté séparée de la question de la nationalité — est un débat suivi et soutenu de près par les Verts et les *Verdi*. Depuis 1948, la *Déclaration universelle des droits de l'homme* définit la norme comme devant s'appliquer à tous les hommes en tant qu'individus ; elle implique que la différence d'un individu à l'autre fasse partie de la norme. L'inversion de point de vue — de l'exclusion à l'intégration — s'est opérée par l'intermédiaire des concepts de liberté, de fraternité et surtout d'égalité⁵¹² issus de la Révolution française. Les figures de l'altérité de type 2 sont celles qui rentrent dans le domaine des distinctions culturelles au sens large. Toutes les thématiques s'y rapportant ont quelque chose à voir avec *l'intégration*. Pour chaque thématique traitée, il existe une politique d'intégration qui désigne soit un état soit un processus et traite à la fois de la société dans son ensemble et de l'aptitude du système à *intégrer* effectivement et également la relation des

⁵¹¹ Voir, Lévi-Strauss, Claude, *De près et de loin. Entretiens avec Didier Eribon*, Paris, Odile Jacob, 1988, p. 165.

⁵¹² « [...] Le principe d'égalité est né de la philosophie des droits de l'homme. Lors de la construction de la République, il était légitime est nécessaire qu'il s'intéressât d'abord aux droits civiques. Une fois ceux-ci assurés, il s'étendit aux autres aspects de la vie de la société, notamment ceux qui touchent au domaine économique et social. », Conseil d'Etat, « Les nouvelles politiques d'aménagement du territoire », *Rapport public 1996*. Étude et documents du conseil d'Etat, Paris, la Documentation française, n° 48, 1997, p. 95-100, in Calvès, G., *Les politiques de discrimination positive*, Aubervilliers, éd. La documentation Française, « problèmes politiques sociaux », n° 822, 4 juin 1999.

individus à la société. C'est aussi la figure de l'altérité qui est associée principalement à toutes les représentations de la marginalité, de l'exclusion, de la déviance :

« A chaque figure de l'exclusion correspondent non seulement un vocabulaire ou des « étiquettes » (asociaux, inadaptés, marginaux...), mais également des formes d'action, privées ou publiques, organisées autour des secours et des peines, de la potence et de la pitié.⁵¹³ »

L'argument décisif contre la xénophobie, la discrimination, l'exclusion de l'autre en général réside dans le fait qu'elles nient l'universel présent dans chaque être humain au titre de son humanité ; c'est-à-dire l'idée selon laquelle chaque personne particulière, humaine, représente l'universel au titre de cette humanité et se trouve en cela égale en dignité à toute autre semblable. Les droits de l'homme, devenus références institutionnelles presque au même moment en France et en Angleterre, sont eux aussi universels dans la mesure où ils valent en dehors de toute énonciation, c'est-à-dire en dehors de toute référence déictique et accordent à tous de manière indifférenciée, la même dimension éthique en termes de droits, de devoirs, de libertés et d'obligation⁵¹⁴. Il y a dans les sociétés occidentales, différentes manières d'aborder la différence (et donc l'altérité) face à la norme. Il est nécessaire de les passer rapidement en revue afin de mieux cerner ensuite les enjeux du discours lorsqu'il s'articule autour de la revendication de droits pour ceux qui en sont privés ou dépourvus ; pour ceux, donc, qui sont hors norme.

3. Handicap, marginalité et discrimination positive

Le mot « handicap » vient de l'anglais *hand in cap*, la main dans le chapeau. Du sens premier qui référerait au désavantage imposé au cours d'un jeu à un concurrent favorisé afin de rétablir une notion d'égalité des chances, un glissement de sens s'est opéré pour aboutir à l'idée opposée du désavantage de fait par rapport à la norme, qui doit être reconnu et dépassé au nom de l'égalité des chances. Cette inversion de point de vue a logiquement accompagné l'émergence de la discrimination positive⁵¹⁵. A la problématique du handicap est associée la

⁵¹³ Ferréol, Gilles, « Intégration et exclusion dans les sociétés occidentales contemporaines : l'exemple français », in Rey, J.-F., *Altérités, entre visible et Invisible*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 128.

⁵¹⁴ Voir Porcher, L., Abdallah-Preteuille, M., *op.cit.*, p. 19-30.

⁵¹⁵ « Le principe de la discrimination positive consiste à considérer que pour faire entrer dans les faits l'égalité républicaine, il ne suffit pas d'appliquer à tous les mêmes règles, mais qu'il faut donner davantage de moyens à ceux qui vivent le plus de difficultés. Or on en est loin. La discrimination positive n'existe pas. », in Les Verts, *Le Contrat Vert de Noël Mamère. Choisir sa vie*, Campagne Présidentielle 2002, p. 40.

notion de stigmaté telle qu'elle est développée par Erving Goffmann⁵¹⁶. La stigmatisation correspond au marquage symbolique lorsqu'on est en dehors de la norme. C'est par ce biais qu'est mis en évidence le rejet du « handicap » que celui-ci soit physique ou symbolique. Dans le champ de la sociologie la lecture de Pierre Bourdieu⁵¹⁷ permet d'étendre la notion de handicap en l'appliquant à d'autres champs que le champ physiologique auquel il se cantonnait auparavant. A travers le mot *handicap* est ainsi créée toute une série de repères par rapport à ce sur quoi est fondée l'altérité : au-delà des critères physiques de type physiologique, touchant à l'intégrité de la personne et définis selon des critères médicaux d'ordre physiologique ou psychologique, l'altérité s'étend à tous les types de handicaps considérés comme tels, pouvant relever aussi bien du physique que de critères ethniques, culturels, sociaux, etc. donc, relatifs à une norme vécue au sein de chaque société — et qui peut par conséquent varier d'une société à l'autre. On dira qu'une femme a un *handicap* culturel ou social, dans le cas où elle subit un préjudice *a priori* du seul fait qu'elle est une femme, lorsqu'il s'agit par exemple d'obtenir une place d'éligibilité sur une liste électorale ou un travail de spécialiste dans le domaine scientifique. Jean introduit au cours de l'entretien cette notion de « handicap » et explique le rapport de force de la façon suivante :

« [...] Dans la réalité les femmes sont dans les partis politiques, y compris aux Verts [elles] sont mises de côté parce que c'est des femmes et parce qu'il y a un certain nombre de fonctionnements qui sont des fonctionnements socialement circonscrits par les hommes qui font [...] qu'elles ont un handicap dans les modes de fonctionnement [qui sont] relativement brutaux. [...] »

De même, une personne dont la peau est plus pigmentée que la moyenne pourra subir dans un pays comme la France un préjudice *a priori* dans sa recherche de travail ou de logement. En revanche, si la personne *stigmatisée* porte visiblement sur elle les marques de ce "handicap" (par exemple la féminité ou la couleur de peau) et essaie à l'inverse d'en faire un argument à son avantage, on dira qu'elle utilise son ou ses *stigmates*⁵¹⁸. Certains pays ont créé des lois, en particulier au niveau des études et du recrutement professionnel, pour essayer de forcer la sélection de personnes possédant l'un de ces handicaps : c'est le cas par exemple de la discrimination positive aux Etats-Unis et de la loi sur la parité en France. Dans l'ordre des choses, l'idée de handicap social se rattache *de facto* à la définition de la marginalité. Il est

⁵¹⁶ Voir Goffmann, E., *op.cit.*

⁵¹⁷ Bourdieu parle par exemple de « handicap culturel », voir Bourdieu, P., *La Distinction. Critique du jugement social*, Paris, éd. Minuit, 1979.

⁵¹⁸ Des films comme *Tootsie*, comédie réalisée en 1982 avec Dustin Hoffman, USA, dans laquelle l'acteur se retrouve contraint de se déguiser en femme pour trouver du travail, joue sur ce type de problématique à l'inverse.

possible de définir les marginaux comme ceux qui supportent un certain type de handicap — culturel, social, physique, intellectuel, etc. Paradoxalement, plus c'est l'intégration qui se trouve visée par rapport à une norme idéale, plus l'on tend vers un discours de différenciation et de mise en valeur de la différence comme différence à supprimer par le biais de la discrimination positive car :

« Dans les sociétés structurées et hiérarchisées, "c'est souvent celui qui est marginal ou 'inférieur' ou 'du dehors' qui en vient à symboliser [...] le sentiment d'humanité" note l'anthropologue britannique Victor Turner [...]. Les marges, en effet, incarnent souvent la communauté unie, la société indifférenciée. L'intérêt porté par les verts aux marginaux prend dès lors un sens comparable à celui qu'il a pour de nombreux mouvements messianiques millénaristes qui légitiment ainsi leurs prétentions à rétablir les valeurs fondamentales de l'humanité.⁵¹⁹ »

4. Le handicap, enjeu interculturel dans le discours

La thématique du handicap reste assez discrète dans le discours des Verts, au quotidien. Peut-être cela est-il dû au fait qu'elle est ressentie comme un domaine qui nécessite une certaine spécialisation des connaissances scientifiques et légales ? C'est en tout cas l'impression qui ressort lorsque l'on observe les sujets abordés au cours des ateliers des journées d'été des Verts : « Handicaps : quelles politiques régionales pour l'éducation et la formation des jeunes ? », « La réforme en cours des principales lois concernant les droits des personnes handicapées »⁵²⁰. En Italie, la tendance à l'indifférenciation et donc à l'intégration de l'altérité comme identique est particulièrement manifeste dans la politique d'intégration menée en milieu scolaire. L'aboutissement politique du projet interculturel global d'un point de vue éducatif serait, en Italie, une véritable intégration au sens où l'objectif premier est de créer un groupe cohérent et en cohésion, quels que soient les éléments qui composent ce groupe et, d'un point de vue méthodologique, en s'appuyant sur la reconnaissance réciproque de l'altérité de chacun et en effectuant un véritable travail autour de l'altérité, tout en s'appuyant en même temps aussi sur des structures spécifiques qui font prendre conscience d'une altérité. Ce que l'on peut résumer, pour reprendre une expression de Edward T. Hall, en disant que

⁵¹⁹ Faucher, Florence, *Thèse, op.cit*, p. 276.

⁵²⁰ Ateliers du vendredi 22 août des Journées d'été 2003 à Marseille. Cédis, *Document n° 10 : Politiques Publiques en direction des personnes handicapées*, Marseille, Les Verts, Journées de rencontres et de formation pour élus locaux, « Solidarité, Environnement et Collectivités locales », 21-24 août 2003.

« Les Italiens travaillent sur une mise en synchronie de l'altérité »⁵²¹. La meilleure illustration en est que, depuis quelques années déjà, les structures spécifiques d'accueil pour les enfants handicapés ont été supprimées afin d'intégrer totalement les enfants handicapés comme tous les autres enfants, dans le système scolaire régulier. Ils sont ainsi désormais scolarisés dans des classes en milieu dit « normal » alors que l'on pratique encore, en France, la « classe spécialisée » intégrée au sein du milieu scolaire normal. Dans la perspective où l'on considère une culture donnée comme un système de codes, on reconnaît là la différence générale entre le système français qui pratique l'intégration par spécialisation et le système italien qui pratique, lui, l'intégration par indifférenciation. Ceci apparaît également très clairement aussi bien dans la façon dont les Verts s'appuient pour leur élaboration programmatique sur la division thématique en commissions spécialisées qui sont reliées au tout dans un second temps, que dans la manière dont Ferrante ou Pierluigi expriment leurs difficultés à comprendre les revendications identitaires des homosexuels, ou dans la critique des « *nicchie* » — c'est-à-dire de la division thématique en sujets d'intérêt réduit — faite par Alberto. On voit comment cet élément lié à l'interculturel se retrouve logiquement chez les *Verdi*, dans leur façon d'aborder le droit à la différence dans la perspective du droit à l'indifférence et non dans celle des revendications minoritaires.

Dans le corpus français les deux occurrences du mot « handicapé », présentes dans les entretiens de Karine et Philippe⁵²², apparaissent dans la perspective de la défense des personnes handicapées comme thématique requérant nécessairement une revendication de droits, et dans deux autres le terme est employé avec un sens plus général qui signifie plutôt « difficultés ». Mais s'agissant même des deux premiers contextes, le sujet n'y est évoqué qu'au détour d'une phrase, sans aucun développement spécifique. Les handicapés sont cités dans le discours sans qu'il y ait à proprement parler de discours *sur* le handicap. Cela va avec les représentations évidentes : les personnes officiellement reconnues comme handicapées ne le sont ni de leur fait, ni par choix. Le handicap, qui touche donc à l'intégrité physique ou psychique de la personne, est perçu comme un malheur et comme un état de fait reconnu socialement par tous comme tragique et résultant du destin. Il n'y a donc logiquement pas de

⁵²¹ Voir Hall, E.-T., *La danse de la vie*, Paris, Le Seuil, 1984. Voir aussi Fracchiolla, Béatrice, « La formation interculturelle en Italie », in Abdallah-Pretceille, Martine, *Former et éduquer en contexte hétérogène. Pour un humanisme du divers*, Paris, Anthropos, 2003, p. 134.

⁵²² On pourra obtenir les emplois en contexte du réseau lexical associé à handicap, que l'on nomme « handicap+ », en choisissant l'option du groupe de formes *commençant par* et en effectuant à partir du groupe obtenu un calcul des concordances, ou bien une visualisation des contextes à partir de la fonction carte des sections de *Lexico3*.

discours ni de débat en tant que tel à tenir sur le sujet : il n'y a rien à débattre qui ne soit acquis étant donné qu'il n'y a pas de choix. Pourtant, il n'en est pas ainsi lorsque l'on aborde le sujet des femmes, probablement parce que les femmes sont au moins aussi nombreuses que les hommes, sinon plus, et constituent donc une menace car elles peuvent prendre le pouvoir, ce qui n'est pas le cas des personnes handicapées⁵²³... Aussi, logiquement, le sujet du handicap et des handicapés n'est-il abordé que sous l'aspect de sa prise en charge sociale, de la protection de la personne handicapée et de ses droits. Il s'agit plus d'une réflexion de fond sur l'adaptation sociale que sur la façon d'intégrer le handicapé à la vie en société ou sur la légitimité de cette intégration.

Philippe, comme Pierluigi, chez qui se trouve l'unique occurrence du corpus italien du terme « *handicappati* », en parle en passant dans un contexte plus large associé à la diversité et aux différences. Philippe⁵²⁴ cite « l'handicapé », comme une figure générique, à la suite de « l'immigré, la femme, la prostitué, et l'homosexuel ». Pierluigi vient de parler des homosexuels et s'apprête à parler des immigrants dans la perspective où il dit « le monde est beau parce qu'il est varié ». Or c'est un sujet rarement soulevé de façon autonome, mais généralement associé à d'autres sujets qui présentent la caractéristique commune de représentation de la diversité⁵²⁵. Peut-être justement parce qu'il s'agit d'un sujet délicat sur lequel finalement tout le monde est fondamentalement d'accord, qui suscite donc assez peu le débat ? C'est en substance ce que disait Noël Mamère dans le programme officiel des Verts pour la campagne présidentielle de 2002 :

« Le handicap prend trop souvent encore la forme de la relégation et de la stigmatisation. L'exclusion s'ajoute [au] handicap, renforçant la marginalisation de la personne et de son entourage familial.[...] Ces personnes [...] aspirent simplement à vivre comme tout un chacun, dans la dignité, à disposer des mêmes droits que chacun.[...] Elles luttent d'abord pour obtenir le droit de cité : liberté de se déplacer, de choisir leur mode de vie, de bénéficier de l'égalité des chances sans subir aucune discrimination. »⁵²⁶

⁵²³ Le "handicap" est compréhensible dans son unicité, comme caractérisant, mais aussi dans la diversité des réalités qu'il recouvre.

⁵²⁴ Philippe : « [...] Que ce soit l'immigré, que ce soit la femme, la prostituée [...]. Que ce soit l'homosexuel, l'handicapé, je pense que c'est quelque chose d'important, chez beaucoup de militants [...]. Il y a quand même un respect des différences [...]. »

⁵²⁵ Pierluigi : « [...] *E quindi il mondo è bello perché è vario. E magari non, non è che li frequento assiduamente però ho avuto modo di passare delle serate dove c'erano anche loro.[...] L'altro argomento grosso è tutto ciò che riguarda immigrati, handicappati e quindi... Condizioni diciamo viste nel mondo, nel modo. .. comune di, diversità.[...] »*

⁵²⁶ « Pour une véritable intégration des personnes handicapées dans la cité », in Les Verts, *Le Contrat Vert de Noël Mamère, Choisir sa vie*. Campagne Présidentielle, Les Verts, 2002, p. 44.

Feuille de calcul des concordances de « handicap+ » dans le corpus français

Corpus : Français	Concordance: handicapé+	Partition : locuteur
-------------------	-------------------------	----------------------

Partie : jean, Nombre de contextes : 2

ort à ça, et on en devient complètement **handicapé** dans ce qu'on peut faire au quotidien, qu'elles sont, qu'elles ont un **handicap** dans les modes de fonctionnement, que c

Partie : karine, Nombre de contextes : 3

s, problèmes de logements, problèmes, **handicaps**, j'ai vu qu'il y a des commissions ans - papiers. c'est un exemple. les **handicapés**, je ne sais pas par exemple ce qui est t - être que j'irai dans la commission **handicap** et que je me dirais : merde, mais alors

Partie : patrick, Nombre de contextes : 2

, routières, ou aériennes, c'est des **handicaps** extrêmement importants. quand je rate mon médecin, de lire, donc j'ai pas été **handicapé** par ça. mais quand même, tu es dans une

Partie : philippe, Nombre de contextes : 1

res.) que ce soit l'homosexuel, l'**handicapé**, je pense que c'est quelque chose important

5. La discrimination positive

L'idée de la discrimination positive consiste à alléger le fardeau du ou des handicaps pour s'approcher le plus possible de l'égalité des chances. La discrimination positive consiste en un renversement de la notion négative de handicap : on change de point de vue en décidant de poser un handicap discriminant aux plus nombreux, parce qu'ils ne sont *pas* une femme, un étranger, un homosexuel, etc. Ce type de politique implique une valorisation imposée de la différence pour contrecarrer une tendance éthologique qui fait que le dominant tend à sa propre reproduction et aux choix d'autres dominants à ses côtés susceptibles de le remplacer. Il y a une tendance naturelle (animale) à la reproduction des comportements connus et acceptés plutôt qu'à la différenciation du groupe dominant, par crainte de s'en voir rejeté.

La discrimination positive est née aux Etats-Unis. Elle est liée au contexte historique et culturel spécifique de développement d'une politique dite de « discrimination positive » (*affirmative action*) dans les années 1960, parallèle à la déségrégation. Le principe de l'*affirmative action* était alors uniquement politique et social et consistait à produire plus de justice sociale par des politiques administrativement non égalitaires. L'un des exemples les plus connus en est l'établissement de lois sur les quotas d'entrée à l'université selon les ethnies d'appartenance⁵²⁷. La discrimination positive a cette caractéristique qu'elle joue sur une fausse idée d'équivalence entre équité⁵²⁸ et égalité⁵²⁹ et rend mouvant le concept d'égalité

⁵²⁷ Voir *Les Cahiers pédagogiques*, 1991, n° 296.

⁵²⁸ « [...] La notion d'équité qui reconnaît la pertinence politique des spécificités culturelles des individus et des groupes, en acceptant l'idée d'un traitement différentiel des membres de ces collectivités. Bien plus, la notion

dans la mesure où, et c'est là le principe même de la discrimination positive, elle joue sur la diversification du droit ; ce qui peut également devenir à terme un danger pour l'égalité républicaine :

« [...] Des discriminations considérées aujourd'hui comme justifiées ne le seront peut-être plus demain [tandis que] d'autres seront au contraire considérées comme fondées pour mieux assurer l'égalité des chances [...] c'est donc la dynamique du retour à l'équilibre qui rend acceptable les discriminations positives.⁵³⁰ »

En France, elle est réellement apparue pour la première fois avec la loi relative aux femmes sur la parité votée en 2000 dont les Verts ont été parmi les principaux instigateurs. La parité appartient en effet au code génétique des Verts et existe comme principe de fonctionnement depuis la création du parti. Il en est de même chez les *Verdi*. Les Verts ont d'une certaine manière montré l'exemple en servant de laboratoire d'expérimentation. Par leur propre

d'équité ne se cantonne pas à donner plus à ceux qui ont moins (bien des politiques de l'Etat providence ont eu cette inspiration), elle finit par imposer la légitimité d'un langage différentialiste dans la société.», Martucelli et Daniloà, « Les ZEP : une prise en compte partielle des spécificités culturelles » et « Les contradictions politiques du multiculturalisme », in Wieviorka, Michel, (dir.), *Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat*. Paris, la Découverte, 1996, p. 62-72.

⁵²⁹ « Les partisans de l'équité, par opposition à l'égalité, ont notamment comme référence un professeur américain, le professeur Rawles, selon lequel il convient de distinguer parmi les inégalités celles qui sont justes de celles qui sont injustes. Seules seraient justifiées les inégalités profitant aux plus défavorisés et n'affectant pas les droits fondamentaux. Mais de quel type d'inégalité peut-il s'agir ? d'une inégalité vis-à-vis du droit. Il faut pouvoir déroger au droit pour peu que cette dérogation bénéficie aux plus défavorisés. Qui juge le fait que la dérogation sera bénéfique ? Qu'est-ce qui est juste ou injuste ? Qu'est-ce qu'un « juste » salaire ? En vertu de quoi le principe de la dérogation ne conduit pas à minimiser et affaiblir le droit ? Autant de questions que ne se posent pas les partisans de l'équité contre l'égalité. Ce principe de la dérogation revêt, dans le domaine social notamment, une appellation que nous avons rencontrée à plusieurs reprises, celle de « discrimination positive.[...] Les partisans de l'équité oublient tout simplement que la démocratie américaine est très différente de la démocratie française. Aux Etats-Unis, les droits sont avant tout individuels.[...] En France, droits individuels et collectifs sont intimement liés dans la conception républicaine. C'est aussi ce qui est à l'origine de la laïcité.[...] Pour respecter l'égalité, il faut certes être impartial, mais s'appuyer sur des droits reconnus par la loi. Un bon prince, soucieux du bien de ses sujets, peut être équitable. Dans cet ordre d'idée, le RMI devient équitable, puisque le droit au travail est devenu impossible. L'équité est à l'égalité ce que l'humanitaire spectacle est à la politique : un alibi pour ne pas s'attaquer aux vrais problèmes. Penser équité, c'est être finalement soumis. Penser égalité, c'est être rebelle. », Marc Blondel, « Egalité ou équité ? », *Le Monde*, 9 décembre 1994, in Calvès, G., *Les politiques de discrimination positive*, Aubervilliers, éd. La documentation Française, « problèmes politiques sociaux », n°822, 4 juin 1999.

⁵³⁰ Conseil d'Etat, « Les nouvelles politiques d'aménagement du territoire », *Rapport public 1996*. Étude et documents du conseil d'Etat, Paris, la Documentation française, n° 48,1997, p. 95-100 in Calvès, G., *Les politiques de discrimination positive*, Aubervilliers, éd. La documentation Française, « problèmes politiques sociaux », n°822, 4 juin 1999. Le texte continue : « [...] La jurisprudence laisse aux pouvoirs publics une réelle marge de manœuvre pour prendre des mesures différenciées tendant à rétablir l'égalité là où elle est gravement compromise. Cette liberté ne devrait cependant pas être perçue comme une faculté de transgresser ce qui demeure le noyau dur du principe d'égalité, c'est-à-dire l'interdit de l'arbitraire. Or, la frontière entre une politique différentielle et une politique arbitraire serait franchie si les mesures discriminatoires ne devaient pas respecter une certaine proportionnalité avec le but de la loi. On serait alors placé devant ce que le juge constitutionnel appelle « une rupture caractérisée » du principe d'égalité et qu'il ne manque pas de sanctionner. », *ibidem*.

fonctionnement interne qui a toujours cherché l'application de la parité à tous les niveaux de représentation, ils ont servi de vitrine pour porter l'idée que la parité pouvait être applicable sur le principe électoral à l'échelle de toutes les institutions. Ils ont ainsi probablement permis à l'idée de faire son chemin dans les mentalités, comme ils ont joué un rôle précurseur en ce qui concerne les 35 heures ou le Pacs.

C'est dans l'ensemble de leur programme que les Verts rejettent la discrimination⁵³¹. Il faut :

« [...] En finir avec les discriminations sexistes, racistes et homophobes [...] aider chacun à choisir son mode de vie en toute liberté, c'est le rôle de l'Etat. Il faut protéger le droit de chacun à vivre ensemble, en respectant ses différences.[...]»⁵³²

Dans cette perspective, la discrimination positive n'est présentée que comme un moyen provisoire, légitime jusqu'à ce que les habitudes mentales de la société aient suffisamment évolué pour que le choix homme ou femme sur une liste électorale puisse s'effectuer en dehors d'une considération de genre et que le facteur de genre soit devenu un facteur *indifférent*. Le problème majeur à cette démarche est qu'il n'existe pas réellement d'instrument qui permette de mesurer l'*habitus*⁵³³ et le dépassement de l'*habitus*. De même, il n'existe aucun moyen de se prémunir contre un retour éventuel de la tendance sexiste à supposer qu'un jour la loi sur la parité, tenue pour dépassée et n'apparaissant plus nécessaire, soit supprimée. Rien non plus ne permet de penser aujourd'hui qu'elle puisse un jour être totalement assimilée : la loi sur la parité bien que votée continue en effet à connaître des difficultés d'application. Si la quantité de candidates est effectivement égale sur les listes au nombre de candidats, il demeure cependant que les candidats en position d'éligibilité sont majoritairement des hommes.

⁵³¹ Cédès, *Document n°7 : Action sociale et lutte contre les discriminations*, Marseille, Journées de rencontres et de formation pour élus locaux, « Solidarité, Environnement et Collectivités locales », 21-24 août 2003.

⁵³² Les Verts, *Le Contrat Vert de Noël Mamère. Choisir sa vie*, Campagne Présidentielle 2002, p. 42.

⁵³³ Notion empruntée à Pierre Bourdieu, *op.cit.*

6. Multiculturalisme et discrimination positive

La différence, la variation, la déviance, peuvent être abordées selon plusieurs angles. Le point de vue multiculturel en est un, qui va de pair avec la notion de discrimination positive :

« Les politiques multiculturelles essaient [...] de ne plus définir la norme par le centre et de sortir d'une forme d'ethnocentrisme dominant pour aller vers la périphérie [visant] la reconnaissance de la différence et des spécificités dans une tentative d'égalité non discriminatoire.⁵³⁴ »

En fait, le multiculturalisme ouvre une autre perspective, car la politique par thèmes menée par les Verts est constitutive d'une toute autre dynamique : l'universalisation des droits de l'homme est visée en même temps que la constitution d'une société globale. C'est-à-dire, en pratique, l'inverse de ce que créent les politiques de discrimination positive. Ainsi, à travers un discours comme celui sur la parité homme / femme, les Verts utilisent la dynamique créée par la discrimination positive, qui insiste sur une problématique et la met en avant selon une stratégie différenciatrice, mais dans le but ultime de l'indifférenciation. Ce qui est à l'exact opposé de la notion de multiculturalisme et de discrimination positive telle qu'elle a été conçue aux Etats-Unis dans les années 1970, et telle qu'elle est encore pratiquée. En effet :

« Le multiculturalisme remet en cause la conception « mono culturelle » de la pensée et donc la belle notion du siècle des Lumières sur l'"universalisme"⁵³⁵ ».

Ce que dit Ferrante au sujet de la *Gaypride* et des revendications identitaires des homosexuels illustre le refus du multiculturalisme associé aux « revendications identitaires qui en résultent ». Le multiculturalisme :

« Bouscule les acquis, déplace les frontières des groupes, alimente les tensions interculturelles [qui] peuvent se décliner selon deux axes principaux, soit dans le durcissement des positions des entités majoritaires et minoritaires, soit dans les dérives des dispositions multiculturelles.⁵³⁶ »

Les propos de Ferrante qui expriment des valeurs rejoignent cette position car il s'y révolte contre un discours identitaire qui différencie, alors qu'il s'agirait au contraire de revendiquer un droit à se fondre dans la masse, un droit qui rejoint celui de « l'indifférence⁵³⁷ » et non de la différence. L'expression de valeurs identitaires diversifiées et caractérisantes crée le

⁵³⁴ Moïse, Claudine, « Multiculturalisme, communauté, cultures urbaines », site du programme *Comedia, Communautés européennes issues de l'immigration et action artistique*, <http://comedianetwork.org>, 2001, p. 2.

⁵³⁵ *Ibidem*, p. 2.

⁵³⁶ *Ibidem*, p. 4.

⁵³⁷ Canivez, Patrick, « Réflexions sur la laïcité », in Rey, J.-F., *Altérités, entre visible et invisible*, Paris, l'Harmattan, 1998, p. 93.

multiculturalisme alors que l'interculturel peut devenir, une fois mis en évidence, un terrain de partage pour les différentes identités, indépendamment de leurs cultures ou de leurs valeurs. L'équilibre instable qui se joue au sein du discours « Vert » est typiquement entre différence et indifférence, entre discrimination positive et politique de revendication identitaire, *contre* égalitarisme et universalisation des droits. Cette double orientation explique un discours d'apparence parfois contradictoire, puisque, par exemple en ce qui concerne la parité, le versant discriminant de la division thématique n'existe que pour être dépassé *in fine* :

« La mise en place du multiculturalisme peut favoriser aussi les dérives et entretenir des inégalités [...] Dans les discours politiques, le multiculturalisme — sans que le terme lui-même soit prononcé — est brandi comme contraire à la nation française, au pacte républicain, à l'universalisme et au processus d'intégration pour ne pas parler d'assimilation.⁵³⁸ »

7. La problématique de la domination

Handicap, marginalité, discrimination positive sont des marqueurs de la domination, domination de certains par d'autres. Philippe définit la domination comme l'une des choses que combattent, spécifiquement, les écologistes :

« [...] Une lutte politique [...] qui participe à l'émancipation [...] des gens [...] par rapport donc à [...] la société [...] quelque chose qui permet donc à un individu d'être autonome par rapport à n'importe quelle domination, que ce soit une domination religieuse, politique, économique, quelle qu'elle soit. [...] La domination, c'est ce qui contraint [...] un individu donc, à être autre chose que ce qu'il aimerait être, ou que ce qu'il pourrait être, parce que souvent la domination n'est pas tout le temps perçue [...] L'objectif de la société écologiste c'est l'autonomie des individus, arriver à l'autonomie des individus. Entre autres [...] dans une société... dans un ensemble cohérent, solidaire, etc. L'autonomie ne peut pas se faire au détriment des autres. [...] »

Une communauté de sort se trouve ainsi créée entre tous les dominés, bien que chacun puisse se trouver dominé pour l'une de ses caractéristiques et dominant pour d'autres. Des communautés minoritaires en nombre, nommées *minorités*, existent au sein de la communauté d'ensemble du plus grand nombre, la *majorité*. C'est en ce sens que Philippe peut affirmer :

« [...] Même la femme est une minorité. [...] Minorité nombreuse, mais minorité au sens... de son rôle sur la société. »

⁵³⁸ Moïse, Claudine, *op.cit.*, p. 5.

Ainsi dira-t-on d'une femme homosexuelle africaine qu'elle cumule les handicaps. Alors qu'un homme sans-papier hétérosexuel n'en a, *a priori*, qu'un seul à prendre en compte. Comparé à la femme, l'homme sera dans le groupe des dominants ; et en ce qui concerne l'homosexualité, il sera en tant qu'hétérosexuel doublement dans le groupe des dominants par rapport à elle. La principale caractéristique de la domination est qu'elle résulte du fait social. Ou plus exactement, elle est reconnue aujourd'hui comme résultant du fait social, après avoir longtemps été suggérée comme « naturelle » et donc « normale » :

« [...] Quand on dit que les hommes sont [...] beaucoup plus prêts à la violence, etc. intrinsèquement non. C'est la vie, la société, qui les a faits comme ça, parce que quand tu vois des femmes qui se battent dans le milieu politique, il y a des battantes.[...] Donc la domination, ce n'est même pas une domination qui viendrait du fait qu'intrinsèquement les hommes ont besoin de pouvoir, c'est vraiment, la société. Oui, la domination existe.[...] », dit *Thierry*.

Ainsi, l'homme était (est...) considéré comme supérieur à la femme. Parce qu'il l'était (l'est...) en puissance physique, il devait (doit...) l'être en tout et c'est ainsi que la société le présente et le représente toujours : il y avait (il y a...) là une mise en avant d'une particularité généralisante. L'étranger, dont les caractéristiques physiques différentes était (est...) de même considéré prétendument « inférieur » parce que les critères esthétiques de son physique ne correspondaient pas aux critères connus et acceptés. Aussi la domination n'est-elle pas régie par autre chose que l'organisation communautaire de la vie en société, où certaines communautés sont numériquement dominantes, et donc en mesure d'imposer leur culture aux autres, qui deviennent de fait, des sub-cultures. C'est pourquoi, pour préserver et conserver sa position de domination, la majorité dominante a tendance à traiter les minorités comme moins compétentes ou inaptés (à), voire incapables (de), du seul fait qu'elles sont des minorités. Aude évoque l'existence de ce problème à l'égard des femmes au sein même des Verts :

« [...] Je me souviens d'avoir mené des bagarres sur, ou parlé des aptitudes, des **compétences des femmes**. C'est un terme qui me gonflait, mais allègrement, et je me souviens d'avoir renvoyé dans ses marques un copain qui disait oui mais enfin vous ne vous rendez pas compte... parce que l'idée c'était d'avoir vingt femmes têtes de liste sur Paris.[...] J'ai dit oui **j'aimerais bien déjà qu'on ne parle pas de compétences** parce que **les compétences, pour pouvoir les acquérir, il faut déjà être en poste. Or, ces messieurs quand ils y vont, a priori n'ont pas plus de compétences, parce que c'est la première fois, comme nous. Donc j'aimerais qu'on parle plutôt d'aptitude ou de capacité à.** Mais non pas de tout mélanger, c'est-à-dire que **les femmes ne sont pas compétentes, non. Les femmes sont aussi compétentes, sont aussi aptes que les hommes [...]** à avoir ce genre de poste.

Mais [...] parce que c'était sur l'acquis ou le non acquis.
Et moi c'est vrai que ça m'avait gênée, ce discours.[...] »

Mais la société évoluant dans son ensemble, les sub-cultures évoluent aussi et il devient nécessaire d'en tenir compte. L'exemple le plus frappant est rapporté par Pierre. Le statut du conjoint tel qu'il était envisagé juridiquement dans le milieu agricole impliquait encore nécessairement, il y a deux ans, que le conjoint de l'agriculteur fût une femme et que ce statut de conjoint ait été acquis par mariage. Ainsi étaient ignorés les concubins, les non-mariés vivant maritalement, les Pacsés et les conjoints homosexuels, tout comme les conjoints hommes de femmes agricultrices. Par ailleurs, le texte auquel Pierre fait allusion au cours de l'entretien présentait la femme comme une personne non responsable — la signature du mari était requise — tout en ignorant totalement les autres catégories de choix de vie individuel⁵³⁹. Cet exemple emprunté au monde rural, qui est l'un des milieux où les représentations sociales comptent encore parmi les plus traditionnelles de la société — occidentale européenne limitée en l'occurrence à la France et de l'Italie — montre de quelle manière des traces de l'héritage de la culture chrétienne catholique peuvent encore subsister, en particulier dans cette manière d'imposer *a priori* un modèle familial qui correspond à celui du couple marié hétérosexuel, où l'homme est le chef de famille.

Cependant, si l'une des sub-cultures devenue assez importante et visible, porte ses revendications au sein de la culture dominante, elle commence à pouvoir se prévaloir d'une certaine reconnaissance qui conduit à son acceptation par la culture dominante et éventuellement à son intégration à la culture dominante. Le vote de la loi autorisant le Pacs, qui scelle juridiquement une forme de reconnaissance du « couple » homosexuel en est un indice. Ces évolutions inaugurent sur le plan légal la reconnaissance de droits à des personnes qui ne pouvaient jusqu'alors bénéficier d'aucun statut social officiel ; qui vivaient donc d'une certaine façon jusqu'alors en dehors de tout cadre légal, et par conséquent social. Cependant

⁵³⁹ Pierre : « [...] Au niveau de la mutualité sociale agricole est paru [...] un texte de loi avec un décret du ministre de l'agriculture [...] sur [...] les conjoints... collaborateurs d'exploitants. C'est-à-dire que jusqu'à maintenant, les femmes [...] d'exploitants, elles n'avaient aucun statut, parce que la plupart du temps c'est des femmes. C'est rare que ce soit la femme exploitante et que c'était l'homme qui n'avait pas de statut. Les [...] 99 % c'est, c'était pour donner un statut, donc, à la femme d'exploitant. Et le décret il disait, femme d'exploitant.[...] Chez moi, dans le Vaucluse,[...] d'ailleurs les dirigeantes c'est, c'est trois femmes [...]. On en a parlé et moi j'ai dit [...] il y a un problème [...] conjoint collaborateur, d'abord c'est un scandale [...] parce que ça veut dire femme d'exploitant, donc ça ne reconnaît que le couple marié. Les concubins n'étaient pas reconnus. Et [...] en plus il faut que [...] le mari signe.[...] Si elle, elle est d'accord pour prendre ce régime [...]. Ça c'est le XIX^e siècle [...]. On se demande si la femme est capable, quoi, elle n'est pas mineure. Et c'est le texte ça, la loi.[...] Je suis intervenu [...] pour demander à ce [...] qu'on demande [...] à la caisse centrale de faire pareil, à toutes les caisses centrales [...] pour demander que par décret le statut soit élargi aux concubins et aux Pacsés [...].»

certaines sujets tels que la question de la parentalité homosexuelle représentent de véritables bastions de résistance d'une « norme » liée à l'idée de « nature », selon laquelle il faut un homme et une femme pour procréer, et donc un homme et une femme pour élever un enfant. Cette idée de « nature » et « contre nature » est sur le fond peu différente en réalité du débat qui avait cours entre les XVI^e et XIX^e siècle pour juger si, en fonction de la couleur de leur peau et de traits physiologiques différents, les « indiens » ou les « noirs » étaient des animaux ou des hommes. Aussi est-ce parce que l'idée de différence « naturelle » a été dépassée au profit de la reconnaissance d'une différence organisée socialement construite, et peut-être même organisatrice de la société, que Thierry affirme aussi :

« [...] Le racisme maintenant, ce n'est pas bon de se dire raciste, homophobe, [...] la domination c'est pareil, c'est quelque chose qui est, je dirais, souterraine, elle se fait de fait quelque part parce qu'effectivement les femmes ne sont pas en poste(s) de responsabilité, parce qu'il y a moins de femmes PDG, parce qu'il y a moins de femmes hauts cadres, etc.[...] »

Le passage progressif, mais certain, à la dimension sociale de l'individu et non plus seulement économique — mais cependant aussi, toujours économique — passe par une évolution *positive* du droit afin d'amener l'égalité (en faisant un détour par l'équité) et l'égalité des chances⁵⁴⁰ ou les *pari opportunità* en italien — en faisant un détour par la discrimination positive. Mais cela n'est pas non plus si simple et les concepts à force d'être brassés, croisés, risquent de se voir confondus et de perdre leur sens. Comment en effet pourrait-il y avoir plusieurs droits, comment peut-on assimiler équité à égalité alors qu'il ne devrait exister, théoriquement, qu'une seule justice ? Or la véritable problématique est toujours la même : celle de la reconnaissance de l'individu comme participant de l'universel, et donc celle de la recherche de ce qu'il y a d'universel dans chaque individu, au-delà, malgré, ou en raison de ses différences, qui sont aussi ses caractéristiques individuelles. Mais cette quête justifie-t-elle

⁵⁴⁰ « [...] *L'affirmative action* est née d'un constat : il ne suffit pas de proclamer l'égalité des droits et de proscrire la discrimination intentionnelle pour que s'instaure une véritable égalité des chances. Quand la discrimination est ancienne, profondément ancrée dans les structures sociales, politiques et mentales, il est illusoire de vouloir laisser du temps au temps : les mécanismes d'exclusion sont perçus comme naturels, l'inégalité et dans l'ordre des choses ; le *statu quo*, dès lors, est voué à se perpétuer indéfiniment. Seules des mesures volontaristes, comme les quotas, peuvent rompre le cercle où sont enfermés dominants et dominés. Il ne s'agit pas seulement de couper court à toute tentative de discrimination indirecte. L'objectif, le plus long terme, c'est de rendre banal, ou normal, ce qui était incongru, ou impensable : un Noir à l'université de Harvard, par exemple. En imposant la présence d'indésirables en des lieux où, de l'avis de tous et de leur propre avis, ils ne sont pas « à leur place », la discrimination positive cherche à dissoudre les stéréotypes des uns et le sentiment d'illégitimité des autres. » Calvès, G., « La parité entre hommes et femmes dans l'accès aux fonction élective : faut-il réviser la constitution ? », in *Les politiques de discrimination positive*, Aubervilliers, éd. La documentation Française, n° 822, 4 juin 1999, p. 59.

la fragmentation et la dilution des concepts qu'on dit universels (tels que ceux de justice, d'égalité, de liberté...) en une pluralité de notions qui ne parviennent pas, lorsqu'on les ajoute les unes aux autres, à recomposer l'unité brute du sens qui émane d'un concept universel ?
Car :

« Lorsque le politique est assimilé à l'universel, l'égalité elle-même est pensée à travers le prisme de l'universalité, conçue comme définissant des relations des individus à partir d'une représentation de la société comme totalité. Ainsi, l'égalité est un concept qui tire son sens de la référence à un individu abstrait, membre d'une société moderne et donc, à terme, toujours, universalité. Certes, la diversité individuelle n'est jamais concrètement totalement évacuée et le problème classique de l'équivalence des individus, lié à des situations de vie en commun, est là pour le rappeler. Pourtant, dans la définition classique de l'égalité, toutes les diversités finissent, tôt ou tard, par s'exprimer à travers des concepts universels.[...]»⁵⁴¹

Si « je est un autre », selon la formule de Rimbaud, si l'être n'est jamais sa propre raison d'être et si « le monde est le monde de notre vie à tous », alors — et pour reprendre une formule d'Emmanuel Lévinas — « ce n'est pas l'ordre qui nous constitue, c'est nous qui le constituons », car la promotion de valeurs universelles est à même de favoriser l'apprentissage des différences⁵⁴². Aussi est-ce parce que l'écologie est l'autre que « je » est un autre et un individu, au même titre que tous les autres, qu'il se trouve au centre de chaque discours et que peut émerger la notion de « droits ».

Les analyses thématiques des corpus présentées ci-après le sont selon les critères choisis pour définir les trois figures de l'altérité, l'altérité la plus éloignée de l'humain est par essence celle du non humain, de l'animal. Les deux autres figures, celles que nous avons appelées « culturelle » pour l'une et « de genre » pour l'autre, se situent sur l'axe du *semblable* en ce qui concerne l'humanité, mais non identique quant à certains paramètres qui sont donnés à la naissance et éventuellement modifiables par choix (la ou les cultures et le sexe). L'altérité de genre serait à première vue la plus éloignée, puisque — en principe, dans une perspective transcendantale — il n'est pas possible de l'acquérir. Cette remarque est cependant invalidée en raison des progrès scientifiques qui permettent aujourd'hui de changer de sexe dans l'un et l'autre sens, afin d'assumer pratiquement une *transsexualité*. C'est un fait cependant que ce type de transformation nécessite toute une série de choix et d'actions qui en font quelque

⁵⁴¹ Martucelli et Daniloà, « Les ZEP : une prise en compte partielle des spécificités culturelles » et « Les contradictions politiques du multiculturalisme », in Wiewiorka, Michel, (dir.), *Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat*, Paris, la Découverte, 1996, p. 62-72.

⁵⁴² Ferréol, Gilles, « Intégration et exclusion dans les sociétés occidentales contemporaines : l'exemple français », in Rey, J.-F., *Altérités, entre visible et Invisible*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 133.

chose d'assez complexe à réaliser et de non encore banalisé. Aussi, le sexe ne sera pas considéré dans l'ordre strictement culturel, alors que la sexualité le sera, dans la mesure où elle résulte d'un choix personnel de vie.

On considérera l'altérité de type culturel comme étant *a priori* la plus accessible car elle est, par essence, acquise. Le même enfant né en Chine ou en France apprendra l'une ou l'autre langue indifféremment par simple imprégnation ; de même que l'on connaît les capacités de tout être humain à *apprendre* différents systèmes de codes, et donc à apprendre différentes cultures. La différence culturelle (quel que soit le système culturel dont il s'agisse : national, communautaire, etc.) est en cela liée à un « statut ». Ce statut octroyé à chaque « autre » change en fonction des sociétés et des cultures. Ainsi le statut de l'étranger est-il culturellement différent en France, en Iran, en Turquie, etc. La figure de l'altérité culturelle apparaît donc comme la plus mouvante mais aussi la plus perméable : elle est celle qui permet le plus de *transitions* et de *translations*, de passages. Par essence, elle est, *a priori* la moins figée des trois. Cependant, malgré ces distinctions logiques, la relation de proximité s'établit dans le discours des adhérents d'une toute autre manière. Il y a en effet une valorisation de l'autre en fonction de l'histoire personnelle de chacun plus que de catégories d'altérité proches et lointaines, qui seraient prédéfinies dans l'absolu. Ainsi trouve-t-on dans le discours des personnes plus proches des animaux et d'autres plus proches des immigrés ou des sans-papiers, etc. où la relation de proximité semble toujours passer d'une manière ou d'une autre par l'expression d'une altérité reconnue chez l'autre comme partie de son identité propre. Pourtant, bien que les réseaux d'altérités apparaissent *a priori* divers et désordonnés, le discours de revendication de droits leur redonne, dans leur ensemble, une certaine unité.

Chapitre 2

L'altérité de nature

A – L'altérité du non-humain : l'animal

« *Tout l'animal est dans l'homme, mais tout l'homme n'est pas dans l'animal.* », Lao Tseu.

1. Préambule

Dans le discours des Verts et des *Verdi*, l'altérité est abordée de manière thématique. Elle prend la forme d'un humanisme altruiste qui est construit et s'organise entièrement autour de la notion de « droit(s) ». Ces droits sont revendiqué(s) à partir de situations individuelles, problématisées comme typiquement représentatives de catégories de personnes sociales ayant toutes pour principal point commun de se trouver marginalisées et/ou dominées (les femmes, les enfants, les handicapés, les immigrés, les homosexuels...). Ces droits sont revendiqués au titre de droits civils chez les *Verdi*, et au nom des droits de l'homme chez les Verts ; d'un côté se trouvent ainsi des « valeurs » qui fondent les « droits » et de l'autre des « règles » qui fondent des « lois ».

Cette organisation autour de la question des « droits » est étroitement liée à un discours sur l'émancipation par rapport à la domination⁵⁴³. Le sujet de l'avortement doit être par exemple considéré selon deux perspectives différentes : d'une part sous l'angle de la thématique de la femme et des « droits » de la femme ; d'autre part sous l'angle des générations futures, de la prévention ou encore du principe de précaution, lui-même étroitement lié à la problématique des générations futures. L'ensemble de ces sous thématiques s'articule sur la notion de « liberté » au sens large, d'une liberté individuelle — d'avorter, de détruire la planète, de vivre comme on l'entend, de fumer etc. — qui s'arrête théoriquement dans la projection qui en est faite dans le discours des Verts, « là où commence celle d'autrui ». La question de l'altérité revient invariablement : à partir d'où et de quand *autrui* existe-t-il ? Cet *autre*, dans le discours écologiste, est envisagé dans son sens le plus large, le plus étendu possible,

⁵⁴³ Il s'agit en effet de défendre tous ceux qui n'ont pas les moyens de se défendre tout seuls, « *la sopprafazione di chi è più debole* », comme le rappelle Valerio dans son entretien.

jusqu'à l'autre qui n'existe pas encore. C'est là le sens du discours sur les générations futures, dont le but est de défendre les droits de celui qui n'est pas, mais qui sera et qui fait lui aussi dès à présent parti des minoritaires et des opprimés : parce qu'il n'existe pas encore, il est sans voix pour se défendre. D'une façon générale, le discours des Verts et des *Verdi* postule la défense de tous ceux et celles qui n'ont pas de voix pour se défendre. Dès lors, fort est de constater que les animaux eux aussi sont sans voix pour se défendre, tout comme les étrangers qui *ne parlent pas la langue*, ne maîtrisent pas les codes culturels et ne votent pas, cela, malgré le travail des Verts et des *Verdi* dans ce sens. Anna, qui s'est beaucoup occupée de cette question, rappelle en effet que les personnes ne faisant pas partie de la communauté européenne n'ont pas le droit de vote sur le territoire national italien, en dépit des tentatives des *Verdi* pour faire voter une loi qui le leur donne, comme cela a été d'ailleurs le cas également en France :

« Non. Cela n'a jamais été accepté parce que... c'est là une bataille que nous avons commencée déjà il y a plusieurs années. / Quand vous dites « nous avons » ? / Je parle du mouvement [...] pas des *Verdi*. Mais le mouvement en faveur [...] des droits, [...] de ces personnes, qui étaient, qui arrivaient, qui étaient arrivées dans notre société. [...] »⁵⁴⁴

Sont « sans voix » tous ceux qui d'une façon générale souffrent d'inégalités par lesquelles ils se retrouvent en dehors de la norme. L'origine de cette inégalité a souvent pour source un ensemble de valeurs se rapportant à des systèmes culturels, idéologiques, ou autres ancrés dans l'histoire culturelle et nationale des individus, mais qui dépassés voire obsolètes, entrent en conflit de plus en plus ouvert avec les évolutions de la société contemporaine. Les femmes et les homosexuels comptent justement parmi les catégories de personnes qui pâtissent socialement, en tant qu'individus, de ces conflits de valeurs entre les valeurs des droits de l'homme, inspiratrices du discours des Verts et des *Verdi*, et des valeurs catholiques, patriarcales. Or, les problématiques relatives aux différentes thématiques diffèrent selon les pays en fonction des représentations culturelles liées à chacune d'entre elles. Aussi la thématique des animaux est-elle par exemple abordée dans le discours de *Verdi* autrement qu'elle ne l'est dans le discours des Verts, en raison non pas de points de vue « Verts » divergents, mais en raison d'une différence dans les représentations culturelles italiennes et

⁵⁴⁴ Anna : « *E per sapere, in Italia, gli extra comunitari hanno il diritto di voto ?/ No. Questo non è mai stato accettato perché... questa è una battaglia che abbiamo iniziato già diversi anni fa./ Quando dice abbiamo... ?/ Parlo del movimento.[...] Non dei Verdi. Ma il movimento a favore [...] dei diritti,[...] di queste persone, che stavano, che arrivavano, erano arrivate nella nostra società. »*

françaises de « l'animal » au sens large. Les analyses des corpus présentées ci-dessous le montrent. Qu'il y ait des différences dans le discours fait à proprement parler partie des faits interculturels. Que ces différences ne soient pas divergentes, mais plutôt convergentes dans la perspective du discours les rattache à la définition d'une interculture. C'est donc dans cette double perspective que seront présentés à la fois les déséquilibres patents entre les deux corpus français et italiens en fonction des sujets abordés, en même temps que les convergences générales des deux discours dans la façon de les aborder.

Bien qu'étroitement liées entre elles de manière complexe, ces différentes problématiques seront traitées successivement et séparément, sans jamais chercher pour autant à gommer leur interdépendance. On essaiera au contraire de mettre en évidence les interconnexions et les différents niveaux de lecture de l'altérité impliqués par les stratifications des discours. Par ailleurs, elles seront toujours examinées dans la perspective du discours de droits formulé à leur sujet par les Verts et les *Verdi*.

2. *L'homme, un animal pensant*

On définit l'altérité animale par rapport à la thématique de l'« animal » en général et des animaux en particulier tels qu'ils sont présentés dans le discours des Verts et des *Verdi*. Seront donc considérés comme *autres* tous les êtres vivants animaux, à l'exclusion des êtres humains. On part d'un critère qui a connu entre le XV^e et le XVIII^e siècles quelques ambiguïtés, pour déboucher aujourd'hui sur d'autres ambiguïtés opposées. Si certains hommes étaient considérés alors comme des animaux au point d'être réduits en esclavage (et traités de la façon que l'on sait) les animaux ne sont pas loin d'être aujourd'hui en revanche considérés comme des hommes... Il s'agit là d'une véritable révolution copernicienne qui joue sur les critères fondamentaux censés permettre de distinguer l'homme de l'animal. Si la différence était auparavant établie à partir de la culture, il semble au contraire que soit mise en avant aujourd'hui la commune animalité de l'homme et des animaux. L'évolution des critères de différenciation commence avec les « grandes découvertes » de la fin du XV^e siècle⁵⁴⁵ et la découverte d'hommes et de femmes d'une *autre* apparence physique ; on passe de la

⁵⁴⁵ Voir Todorov, Tzvetan, *La conquête de l'Amérique. La question de l'autre*, Paris, Le Seuil, 1982 et Delacampagne, C., *L'invention du racisme. Antiquité et Moyen-Age*, Paris, Fayard, 1983. « La morale ne veut connaître aucune différence de rang, de caste, de classe, de race, de condition. « Universalisme abstrait » dit-on. Mais dire « C'est un homme », lorsqu'il s'agissait au XVI^e siècle, d'un Indien, cela n'avait rien d'abstrait. Ou dire « c'est déjà un homme », lorsqu'il s'agit d'un enfant à naître, cela non plus, n'a rien d'abstrait. Si ce n'était qu'abstrait, ce ne serait pas aussi dérangeant. », Conche, M., « Nous aussi, nous sommes des sauvages », *Lévi-Strauss et la pensée sauvage*, Le Nouvel Observateur, Hors-Série n°51, juillet-août 2003, p. 98-99.

caractérisation de cette différence comme *animale* à l'invention du racisme. Idéologiquement, celui-ci crée des catégories d'altérité sur le critère hypothétique de l'existence de *natures* humaines différentes, fondées sur des apparences physiques différentes, liées par exemple à la couleur de peau ou même à une sexualité différente (homosexualité). Progressivement, grâce en particulier aux recherches dans le domaine de la génétique, ces critères de différenciation sont transformés en critères de similarités. La biologie et la génétique, la découverte des chromosomes et du code génétique humain ont en particulier permis d'invalider définitivement toute classification de type raciste en démontrant l'unicité de la *nature* humaine au niveau physiologique et génétique. A partir de là, le seul critère de différenciation possible a des fondements ethnologiques. Il renvoie à l'éducation, à la culture, au mode de vie dans un environnement précis. Or, ce n'est qu'à partir du moment où la nature humaine est établie comme unique que le point de vue peut réellement changer. Alors seulement, la *Déclaration universelle des droits de l'homme* de 1948 peut prendre sens, car le droit dit *naturel* est aussi culturel : il ne peut exister en tant que tel (c'est-à-dire s'imposer naturellement, de manière spontanée) qu'à partir du moment où l'esprit général des civilisations occidentales est majoritairement parvenu à dépasser l'idée du racisme. On peut alors se demander si la reconnaissance de droits universels fait partie de l'évolution des sociétés occidentales, au même titre finalement que toutes les évolutions⁵⁴⁶. Si la découverte d'une altérité empiriquement *autre* physiologiquement, différente au XV^e siècle, à une époque où l'Europe était composée de royaumes en repli sur leurs propres spécificités et en conquête d'autres territoires, ne pouvait qu'entraîner, d'abord, de fortes réactions et la « colonisation », en revanche la mondialisation, la décolonisation, le développement des transports et la banalisation des voyages, qui ont provoqué le brassage des cultures et des populations ainsi que le métissage, ont permis au cours de ces deux derniers siècles, entre autres facteurs, l'érosion et la disparition progressive mais certaine de l'idée de « race » et de différences de *nature* entre les humains.

C'est ainsi que l'on aboutit aujourd'hui, grâce en particulier à la *Déclaration des droits de l'homme*, aux critères que l'on sait pour distinguer l'homme de l'animal et qui se fondent tous sur une différence de *nature*, c'est-à-dire biologiquement, scientifiquement fondée. Cependant, malgré cela, le discours sur les animaux atteste une certaine tendance à assimiler — sur des critères éthologiques cette fois-ci — l'animal à l'homme selon l'idée qu'il partage

⁵⁴⁶ Voir Dawkins, R., *Le Gène égoïste*, Mengès, Paris, 1978, (trad. de *The Selfish Gene*, Oxford University Press, Londres, 1976.

avec lui *certaines* similarités biologiques, et parce que l'homme est lui-même un animal. La limite à cela est que si tous les hommes sont des animaux, tous les animaux ne sont pas des hommes... C'est pourquoi la problématique ici en question se situe expressément sur les deux plans d'une part de la revendication de droits — fondée rationnellement sur certaines similarités biologiques qui existent de fait entre l'homme et l'animal comme êtres *vivants* — et d'autre part de l'expression de valeurs, voire de croyances, fondées en revanche sur une tendance à l'identification totale, qui passe souvent par l'affectif plus que par la réflexion intellectuelle ; ou bien encore, qui est effectivement fondée intellectuellement, mais opère des glissements affectifs. Aussi est-ce globalement par l'évolution des critères de différenciation en critères de similarités (établis sur une base scientifique) au niveau humain, que l'on aboutit aujourd'hui à la défense des animaux...

La figure de l'altérité animale s'organise dans les discours des Verts et des *Verdi* en sous thématiques, celle de la chasse par exemple, qui toutes abordent la thématique dont il est question à partir d'un certain angle d'analyse, et non pas forcément d'une façon générique ou générale. Elles représentent les manières dont l'altérité animale est effectivement mise en scène dans la réalité quotidienne. Cela recouvre aussi bien la problématique sanitaire liée à la consommation par l'homme d'animaux eux-mêmes malades (farines animales, vache folle, bœuf aux hormones, poulet à la dioxine, chasse, élevage en batterie etc.) que la problématique sanitaire liée aux animaux relativement à leur propre bien être et douleur (lutte anti vivisection, chasse, préservation des espèces en danger, marée noire et conséquence auprès des oiseaux, etc.).

3. *L'animal dans le discours des Verts français*

Les Verts français ont créé une commission « animaux » qui s'occupe également de l'« environnement » et des « forêts ». Cette partie s'appuie sur les concordances des listes « animaux+ » et « animal+ » qui se trouvent respectivement dans les dossiers français et italien, réalisées à partir d'un relevé manuel de tous les noms d'animaux figurant dans le dictionnaire lexicographique établi par *Lexico3* pour chacun des corpus.

La liste des mots à partir de laquelle a été lancée la concordance « animal+ » pour le corpus français est la suivante :

animaux : 9	chat : 1	lapins : 1	oiseaux : 4
bestiole : 1	chien : 1	loup : 2	ours : 3
chasse : 3	corrida : 1	moutons : 1	poisson : 1
bison : 1	corridas : 1	oies : 1	taureaux : 1
canard : 1	grenouille : 1		vache : 8

Pour plus de clarté les expressions non pertinentes ont été supprimées (par exemple « un tel est un ours polaire », ou bien quand il est fait référence au fanzine la « Vache folle » dont parle Barbara, etc.), mais il est possible de retrouver l'ensemble des concordances à l'aide du logiciel et de la liste « animal+ ».

Feuille de calcul des concordances pour animal+ corpus français d'après Lexico3

NB : La largeur du contexte utilisée ci-après est maximale, soit 255. Les majuscules (supprimées lors du traitement par le logiciel) ne sont pas restituées.

Corpus : Corpus français	Concordance de : animal+	Partition = locuteur
--------------------------	--------------------------	----------------------

(tri ordre du texte)

Partie : adeline, Nombre de contextes : 1

en fait moi je suis contre le test sur les **animaux**. voilà. je trouve que c'est, pas des êtres humains mais bon ça vit, ça a une âme quand même quelque part, je vois pas pourquoi on les respecterait pas. si on le fait pas sur nous, pourquoi le faire sur eux ?

Partie : alexandre, Nombre de contextes : 5

ement marqués par leur origine associative, chez les verts, et qui ont une vision très très forte, presque intégriste pour certains. des verts au sens purement environnementaliste, très bio, très la défense des **animaux**, enfin des choses qui me paraissent par moments tourner un peu à la monomanie.

- alors chez certains, il y a des intégristes de la nature, je dirais, qui par moments ne sont pas très loin effectivement de tomber dans le religieux. mais... - oui, ou des gens, enfin je pense à des gens qui me racontent des sornettes sur les **animaux** ça passe, ou la nature ça passe avant les individus... bon. - il y a quelqu'un qui m'a injurié parce que j'avais donné une interview à je sais plus quel **canard** où je disais que les déjections canines à paris c'était une nuisance et on m'a dit que je n'avais rien compris, que les **animaux** étaient stressés, qu'il fallait recouvrir les trottoirs de terre pour que les chiens se déstressent quand ils allaient chier, enfin vraiment un délire... - oui chez les verts, une responsable des commissions **animaux** chez les verts (rires) bon ouais non c'est assez effrayant il y en a quelques - uns comme ça, heureusement ils ne sont pas très nombreux, mais là, c'est du domaine du religieux, du domaine de la croyance, c'est - à - dire qu'il y a absolument

Partie : aurélia, Nombre de contextes : 3

j'aime aussi les bêtes, les **animaux**, car je trouve qu'on a tous le droit de partager cette planète, donc c'est aussi, en picardie, il y avait beaucoup de chasseurs. donc j'ai été aussi sensible à, à ce canardage continu et au fait qu'on puisse pas non plus nous, les enfants,

les **lapins**, se promener dans la campagne tranquillement sans risquer de se faire tirer par un alcoolique débile.

je crois que je suis à jour de ma cotisation de la ligue de protection des **oiseaux**.

Partie : catherine, Nombre de contextes : 2

qu'ils disaient, l'écologie, l'environnement, vous n'allez pas nous bassiner avec vos histoires, vos arbres, vos machins, vos haies, vos **oiseaux**, vos biotopes, etc. donc on a réussi à mettre en place à l'époque un certain nombre de projets pilotes à l'époque, avec les ministres de l'environnement et de l'agriculture. donc, c'est pas d'aujourd'hui qu'on travaille avec des ministères

une agriculture raisonnée. même s'ils emploient le terme, ils ne la pratiquent pas. comme le développement durable. mais alors quand ils sont en syndicats, bon, je parle pas de la confédération, et encore quand la confédération paysanne parle du **loup** et de l'**ours**, je me demande si c'est pas la même chose que la f. n. s. e. a., et quand ils sont ensemble, ben il n'y a plus rien à faire. (rires.) donc je sais pas si c'est le phénomène de, de, de groupe, on se sent forts, ou, ou

Partie : félix, Nombre de contextes : 1

quand on ne sait pas ce que c'est la directive **oiseaux**, etc. on lit, on se renseigne quand même, on fait son apprentissage et on prend conscience que c'est important, au niveau diversité

Partie : geneviève, Nombre de contextes : 3

c'est ça l'écologie. c'est lutter contre, contre ben ces pollutions qui nous changent le climat parce que dans deux ans on l'aura montré, de, c'est lutter contre cette bouffe dégueulasse, cette merde qu'ils nous font manger, contre la **vache** folle, contre... c'est remettre, je, je pense pas qu'il faille retourner à se déplacer en **cheval**, etc. mais enfin, il faut... de toute façon notre mode de développement n'est pas reproductible, sur la planète.

en plus comme ils s'engueulent comme du **poisson** pourri, là, entre mecs et tout, vraiment tout le monde en a marre. - oui ça c'est vrai. - mais même chez les verts. - d'individus, oui. - d'éducation.

Partie : hélène, Nombre de contextes : 1

deux cents mille balles dans une bagnole, pour moi ça c'est rédhibitoire. mais bon en même temps, moi je fais certainement des choses qui paraissent rédhibitoires pour quelqu'un d'autre. je mets du maquillage qui a certainement été testé sur des **animaux** par exemple. et si j'avais un peu de suite dans les idées, ça c'est encore plus grave d'une certaine façon encore que d'avoir des actions en bourse. bon et puis après il y a action et action. il y a des actions de sociétés qui ont un comportement

Partie : josiane, Nombre de contextes : 10

ici, alors, vraiment, le droit des **animaux**, là, c'est totalement marginalisé ici, c'est, et c'est à ce point marginalisé que nous le considérons finalement d'un point de vue moral : on dit alors, ça a été tellement marginalisé que ça a été repris par des gens de l'extrême droite et que maintenant on dit on ne va pas s'occuper de ça parce qu'on va se retrouver avec des gens de l'extrême droite. évidemment quand on laisse tomber nos, alors quand c'est la faune sauvage encore à la rigueur, le **loup** et l'**ours**, on peut encore à la rigueur, on s'en fout un peu mais bon, symboliquement on peut encore se battre un peu pour. mais alors, le **chien** et le **chat**, là, franchement... pourquoi pas le **raton laveur**, je veux dire ? c'est le mépris souverain. là les copains de la commission **animaux**, ils se battent, ils ont du mal, hein, ils ont du mal. c'est vraiment un... enfin, ça n'a aucun intérêt. ben, il y a, je, je je vois, dominique voynet quand elle est venue faire sa campagne aux présidentielles, elle est passée à nîmes.

dérange pas, là, de faire un pot sympa et tout dans un hôtel, mais avec des photos de mise à mort de **corridas**, de **taureaux** tout partout ? et dominique qui répond " de toute façon tant qu'il y aura un enfant du tiers - monde qui crèvera de faim, la **corrida** j'en ai rien à cirer ", j'en ai rien à foutre, je m'en fous... oh c'est gentil pour la militante qui a posé la question ! alors on a essayé de récupérer les morceaux à la petite cuillère, mais franchement.

Partie : patrick, Nombre de contextes : 1

e il y avait du fromage, donc c'était scandaleux qu'il y ait du fromage. nous les européens dans leur ensemble, on n'a pas fait la tête. on a mangé mais manifestement, ce qui est assez cocasse c'est que tous les européens sont allés manger du **bison** le samedi soir, le dernier jour du truc, quoi, bon. c'est une anecdote amusante, mais qui montre qu'il y a des différences culturelles. c'est - à - dire que à la limite notre combat à nous est extrêmement politique et au vu de la vie quotidienne

Partie : paula, Nombre de contextes : 1

l'écologie oui bien sûr. parce qu'en fait tu es, tu es obligé de tout modifier. si vraiment tu veux être un écologiste convaincu, et c'est pour ça que moi je fais de l'écologie politique et pas de l'écologie des petits **oiseaux** et uniquement... c'est un projet de société que tu proposes.

Partie : vincent, Nombre de contextes : 2

l'état français c'est quelque chose. c'est le seul qui soit dans ce cas, enfin c'est la seule **bestiole** qui puisse se défendre comme un sujet autonome en disant je suis le garant du bonheur des, de mes sujets, enfin c'est... contre eux - mêmes, enfin plus personne n'oserait dire des choses comme ça.

. rené dumont c'est un type du psu qui s'est assez largement entouré de gens du psu pendant sa campagne. bon, ça c'était une parenthèse pour ne pas que tu fasses d'erreurs dans ta thèse. revenons à nos **moutons**.

4. Une analyse en contexte : le corpus français

La contextualisation par la recherche des concordances montre que comparé au corpus italien le corpus français présente beaucoup plus d'occurrences de noms d'animaux. Par ailleurs, ces dénominations animales sont le plus souvent employées avec une valeur métaphorique spécifiquement française, voire dans des expressions consacrées : « à perpète les oies », « canard » pour journal, « revenons à nos moutons », « s'engueuler comme du poisson pourri ». D'autres emplois, comme celui que fait Barbara de l'expression « vache folle » n'ont pas grand chose en commun avec leur sens littéral. « La vache folle » est en l'occurrence le titre d'un fanzine publié par les Verts au début des années 1990 ; c'est le fanzine qui est l'objet du discours, et non la question politique, économique et sanitaire de la « vache folle ». En revanche, la reprise de cette dénomination pour en faire le titre d'un fanzine dénote une forme d'humour tendant à l'auto dérision et montre une référence historique symbolique à la période de publication. On répertorie également comme emploi métaphorique « bestiole » employé comme substitut de l'Etat français au sens d'« animal bizarre », unique en son genre et résistant aux épreuves. La thématique « animaux » est très fragmentée et circonstancielle dans le discours des Verts. L'expression de véritables positions politiques sur les animaux est isolée, ce qui laisse entendre soit que le discours est en construction, soit qu'il est déjà construit et d'une telle évidence qu'il ne nécessite aucun développement particulier. Adeline dit « je suis contre le test sur les animaux » ; Hélène parle « du maquillage qui a certainement été testé sur des animaux », pour se reprocher finalement de toujours l'utiliser et de ne pas aller peut être au bout de ses convictions en le boycottant ; Geneviève, elle, s'exprime « contre la vache folle », la vraie cette fois ! Dans ces contextes, les droits des animaux ne font qu'affleurer par sous-entendus. Josiane est la seule qui en parle avec précision. Elle aborde et confronte les différentes perspectives impliquées selon que l'on défend « le loup et

l'ours » comme le fait la commission animaux — pour lesquels on estime légitime de les défendre, par souci de la survie de l'espèce — alors que « chien » et « chat » sont dénigrés comme dénués de sérieux, au même titre que « raton laveur ». Par cette hiérarchisation, Josiane instaure dans son discours un critère de validité pour la défense de tel ou tel animal : la menace qui pèse sur l'extinction de certains animaux rend légitime le fait qu'on les défende. Il s'agit plus d'un discours en défense de la biodiversité, qu'une revendication de droits pour les animaux en tant qu'individus vivants. Dans cette perspective de conservation de la biodiversité, la lutte pour le loup et l'ours symbolise également la peur de perdre ces animaux comme repère familier appartenant au milieu. La biodiversité est *a priori* nécessaire à la survie de l'espèce humaine. Aussi, la défendre peut s'interpréter comme la projection d'une angoisse anticipée de voir l'homme s'éteindre tout comme la projection d'une angoisse de sa propre mort. La concession faite par Josiane relève de la capacité humaine d'empathie, laquelle, bien que vécue comme symbolique, sous-tend une identification d'espèce menacée à espèce menacée. La défense du chien et du chat ne peut en revanche se revendiquer que dans le but de leur bien être. Chose plus difficile puisque, en tant qu'animaux domestiques dits « de compagnie », ils ont déjà un statut d'animal objet, d'animal peluche voire jouet, exploités pour leur fonction de « compagnie », à l'usage de l'homme.

5. La chasse dans le corpus français

C'est normalement dans la nature qu'est la place naturelle des animaux. La plupart des noms d'animaux présents dans le discours sont utilisés comme exemples pour illustrer plus ou moins concrètement ou métaphoriquement des situations représentatives de problématiques plus générales. Ainsi, Patrick fait allusion au « bison » pour montrer la différence culturelle entre européens carnivores et américains plutôt végétariens. Paula parle, elle, de l'« écologie des petits oiseaux » : elle connote par là l'aspect environnemental de l'écologie, qui inclut la problématique de la nature et des animaux dans la nature, en l'associant à une imagerie romantique et naïve. Catherine fait le même type d'emploi avec : « vos oiseaux ». Elle rapporte le discours d'autrui qui, par l'utilisation péjorative du possessif « vos », dénigre un certain type de discours écologiste en le réduisant uniquement à son aspect défense de l'environnement et des oiseaux. L'emploi de la deuxième personne du pluriel et l'accumulation « vos arbres, vos machins, vos haies, vos oiseaux, vos biotopes... » restituent le discours ironique d'autrui. La connotation péjorative liée aux « oiseaux » sous-entend dans les deux cas qu'il y a quand même d'autres sujets plus importants, les « oiseaux » étant

présentés comme un détail de détail, pour ainsi dire. En revanche, lorsque Félix évoque la directive « oiseau », c'est dans le cadre de la chasse, à savoir dans le contexte d'une réalité animale directe. Il y a un total de trois contextes pour le mot « chasse », tous chez Catherine :

« Je connais des chasseurs qui sont vachement sympas, ils sont dans ma famille, ils vont à la **chasse**, je leur dis toujours, je préférerais que vous alliez tuer le temps plutôt que d'aller tuer les bestioles »

« Noël Mamère [...], quand il a défendu la **chasse**, quand il défend les, la loi sur les immigrés, tout ça, bon, c'est quand même un travail politique de fond, pour les Verts »

« Les socialistes qui ont injurié notre ministre lorsque, elle a présenté son projet sur la **chasse**, par exemple, mais ce n'est pas acceptable »

On a précédemment évoqué la présence dans le discours des *Verdi* de l'influence de la pensée de Saint François d'Assise qui a permis au catholicisme de dépasser l'opposition idéologique entre écologie et religion. Le discours des Verts français présente sur la chasse cette même oscillation problématique entre l'intérêt porté à l'animal en tant qu'être vivant simultanément à sa domination par l'homme. La chasse a en effet toujours été un élément culturel de cour important sous la royauté. Elle est demeurée, en particulier à travers la survivance, de nos jours encore, de la pratique de la chasse à courre, un symbole lié à l'aristocratie française. Mais toute une série d'autres traditions sont liées à la chasse, qui ont contribué à développer au fil des siècles l'idée qu'il existait un art de la chasse. La pratique de la chasse est toujours ancrée dans les mentalités et les pratiques de la vie rurale. D'abord en raison de cette tradition culturelle liée à l'héritage historique féodal qui « réservait » le droit de chasse, mais aussi en raison de son abolition par la Révolution française et le « droit » donc de chasser ouvert à tous. Aussi, au-delà d'un combat nécessaire de préservation des espèces illustré par exemple dans le film *Le peuple migrateur*⁵⁴⁷, contre la chasse abusive et la dangerosité indéniable au vu des accidents mortels qui ont lieu chaque année, les Verts, comme l'explique Catherine, doivent gérer également les chasseurs citoyens. Autrement dit, ceux qui pratiquent la chasse avec une conscience culturelle certaine et responsable, qui n'est pas la plus courante⁵⁴⁸. Sur le plan politique, les Verts ont appris à lénifier la radicalité de leur discours « anti ». S'ils

⁵⁴⁷ *Le Peuple migrateur*, film réalisé en 2001 par Jacques Perrin.

⁵⁴⁸ Pour des compléments sur la position des Verts par rapport à la chasse, voir *Le livre des Verts. Dictionnaire de l'écologie politique*, Paris, éditions du Félin, 1994, p. 153-159. Voir aussi sur le sujet, Les Verts, *Chasse*, Paris, 1994 et Vadrot, Claude-Marie, « Les chasseurs ne sont pas aux abois », in *Les Natures du Vert*, Paris, éd. Autrement, 1986.

condamnent fondamentalement la chasse, ils interviennent surtout sur la manière de la pratiquer, condamnant comme particulièrement cruelle la chasse à courre, comme la chasse à l'arc et toute chasse abusive.

En revanche, le sujet de la « corrida » est un sujet difficile car la violence y existe de manière inéluctable et programmée. Il n'est pas de fuite possible pour l'animal. Josiane, sans émettre de jugement de valeur fait une remarque de fond sur la cohérence du discours écologiste et cite des propos tenus par Dominique Voynet : le sort des taureaux est bien minime alors que des enfants meurent de faim de par le monde. Par cette affirmation, Dominique Voynet instaure une hiérarchie dans les combats à mener qui nie le travail des commissions et leur fonction même. Les commissions existent en effet comme des îlots de travail qui, une fois rassemblés, donnent une vision générale de l'écologie politique. Il n'y a pas normalement de place pour le jugement de valeur dans le discours écologiste, parce que l'idée fondamentale du « tout est lié », qui présuppose l'interdépendance, présuppose donc aussi quelque part *pour un écologiste* que le fait que certains enfants meurent de faim dans le monde peut éventuellement être lié, d'une façon ou d'une autre, à l'existence des corridas et à la souffrance des taureaux. L'erreur politique de Dominique Voynet porte non pas sur ce qu'elle dit — qui est cependant un jugement de valeurs que beaucoup défendraient — mais sur le fait qu'elle critique, voire se désolidarise de la cohérence des éléments les uns par rapport aux autres et donc de l'une des propriétés essentielles qui fait qu'un discours est ou non écologiste.

La question de la corrida est certes circonstancielle. Mais la défense du droit des animaux à ne pas souffrir est d'une manière plus générale rabaisée dans le discours des Verts comme quelque chose de secondaire. L'empathie, qui joue sur l'émotion et l'affectif, entraîne la méfiance des esprits cartésiens. C'est le lieu où le discours est le plus enclin à glisser d'un discours de droit à un discours de valeurs, risquant par là de prêter le flanc à la critique. Or, les Verts luttent contre cette image naïve et romantique qui leur est systématiquement associée de défenseurs « de la nature et des petits oiseaux ». Ils sont parvenus avec le temps à se faire respecter politiquement en fondant progressivement leur discours sur la revendication de « droits », alors qu'un discours plus inspiré auparavant de valeurs affectives les décrédibilisait auprès de l'opinion publique. Dominique Voynet dénigre en réalité non pas le fait que l'on puisse se préoccuper des taureaux, mais le risque que les Verts puissent n'être connus que pour cela. Elle affirme avec une certaine violence la volonté de s'émanciper d'une

image qui leur colle à la peau et dont elle se méfie. Selon Florence Faucher qui a elle aussi interrogé des militants :

« Les militants des droits des animaux sont peu nombreux chez les Verts et les commissions de travail spécialisées n'attirent guère. La plupart des militants que j'ai interrogés voient dans l'octroi des droits une question « très difficile ». Il ne faut sans doute pas mettre dans l'affirmation d'une valeur intrinsèque de la nature plus que le sentiment éprouvé par la majorité d'entre eux qu'il faut sauver les espèces en danger simplement parce que personne ne peut vraiment souhaiter leur extinction. Leur prise de position sur des questions aussi philosophiquement complexes que les droits des animaux ou le contrat naturel sont certainement motivées par des considérations pragmatiques. ⁵⁴⁹ »

Elle rapporte plus particulièrement les propos de l'un des militants interrogés qui dit :

« Pour moi on pourrait peut-être donner des droits aux pierres, aux animaux, c'est pas tellement parce qu'ils ont une essence égale à celle de l'homme, c'est que simplement, de manière tout à fait opérationnelle, dans un moyen de réguler les choses, peut-être qu'on serait conduit à trouver qu'en leur donnant un droit, ça permettrait de mieux gérer les raretés. C'est possible mais c'est purement opérationnel pour moi et ce qui me gêne dans ce débat, c'est qu'on les situe complètement dans un niveau abstrait de philosophie qui n'a plus aucune référence réelle, donc ça pour moi ça c'est pas la philosophie. ⁵⁵⁰ »

Le discours d'Alexandre est intéressant parce qu'il met en balance la double dimension du droit et des valeurs comme Josiane le faisait pour les corridas :

« On m'a dit que je n'avais rien compris, que les animaux étaient stressés, qu'il fallait recouvrir les trottoirs de terre pour que les chiens se déstressent quand ils allaient chier, enfin vraiment un délire... / C'est quelqu'un chez les Verts, ça ? / Oui chez les Verts, une responsable des commissions animaux chez les Verts (Rires.) bon ouais non c'est assez effrayant il y en a quelques-uns comme ça, [...] mais là, c'est du domaine du religieux, du domaine de la croyance, c'est-à-dire qu'il y a absolument aucune analyse rationnelle derrière tout ça. Alors il y en a quelques-uns comme ça, bon, pff, c'est quelques individus. Le parti Vert en tant que tel, je le crois laïc, oui. »

Il reconnaît en effet le juste travail de la commission animaux et sans doute la légitimité et le sérieux de la défense des animaux, mais dans les limites de l'empathie débordante : on voit à la fois de l'agacement et de la dérision par rapport à un certain type de discours Vert, qui prend aussi les formes de l'autodérision : il s'agit d'un Vert se moquant d'un autre Vert. D'un côté on peut discuter sérieusement, de l'autre le discours se mord la queue : il n'y a pas

⁵⁴⁹ Faucher, F., *Thèse, op.cit.*, p. 178.

⁵⁵⁰ *Ibidem.*

d'issue à l'affectif qui rejoint alors un discours de valeurs et de croyance proche du religieux. La position critique est rendue claire par l'emploi du mot « sornettes » : « les gens qui me racontent des sornettes sur les animaux ». Il ironise sur la manière d'aborder la question plus que sur la thématique elle-même. Les problèmes abordés au sujet des animaux — ici, les déjections canines — peuvent l'être, et doivent l'être sans doute, mais pas forcément dans ces termes. Une fois de plus, l'agacement est moins suscité par le sujet lui-même que par l'image des Verts que les journalistes s'évertuent à véhiculer.

Le discours d'Adeline, qui est aussi la plus jeune, glisse en revanche rapidement vers le discours d'empathie. Elle s'exprime contre le test sur les « animaux ». Le glissement sur l'affectif s'opère juste après par l'intermédiaire d'une assimilation qui a valeur d'identification : « c'est pas des êtres humains, mais bon, ça vit, ça a une âme quand même quelque part ». Les animaux sont mis sur le même plan que les êtres humains. En même temps, cette identification est neutralisée par le « ça ». Les propriétés attribuées à l'animal au même titre qu'à l'homme sont en même temps niées par le fait que leur manipulation par l'homme les renvoie au monde des objets — là où les hommes sont les sujets. Les animaux n'ont pas d'autonomie réelle vis-à-vis de l'homme qui organise jusqu'à leur préservation. Adeline pose, au nom d'une identité de fait : ce sont des animaux — comme les hommes — une identification qui passe par le droit : « en défense de ». Anthropocentrique, l'écologie lutte avant tout pour la préservation sur la terre de l'homme en tant qu'animal. Par conséquent si elle lutte pour la préservation de tous les autres animaux vivants sur la planète, c'est en raison des relations qu'ils entretiennent et de leur interdépendance avec l'homme. Le respect peut être invoqué à partir de là et l'altérité réduite à une assimilation du vivant au vivant, de l'animal à l'homme, en tant qu'animal.

Aussi le discours des Verts français sur les animaux apparaît-il avant tout pragmatique et assez discret. Le discours à proprement parler en défense des animaux et revendicateur de droits pour les animaux demeure quelque chose de très anecdotique. Sans être renié, il est mis de côté au profit d'un discours qui s'intéresse plus à l'altérité humaine, vue comme plus légitime.

6. *L'animal dans le discours des Verdi*

Dans un texte où les *Verdi* définissent : « les droits civils : contre tout type d'exclusion ⁵⁵¹ », l'accent est mis sur plusieurs aspects. L'être humain est complexe et le premier de ces aspects concerne la nécessité absolue de protéger la diversité des identités en général et la diversité sociale qui résultent naturellement de cette complexité. Du constat de cette diversité découle la nécessité d'établir des « règles » (des lois) qui protègent d'une part ceux qui sont différents ethniquement et donnent une reconnaissance, d'autre part, à ceux qui ont une autre identité sociale ou bien qui ont adopté un autre style de vie que ceux définis originellement par la norme. Les personnes dont l'identité sociale n'est pas en conformité avec le schéma traditionnel proposé par la communauté au sein de laquelle elles vivent représentent en réalité, en Italie, essentiellement les personnes qui vivent en dehors du modèle de construction social offert par le mariage hétérosexuel.

En ce qui concerne « l'accueil » et « l'immigration » le texte insiste sur la définition d'un « système de libertés et d'obligations, de droits et de devoirs, valables pour tous, propres à une démocratie fondée sur les valeurs de la personne ». Le texte parle de « règles », et non de « lois », et de « valeurs » et non de « droits ». En même temps, il y a une confusion visible entre les deux niveaux de sens dans la phrase : « La sauvegarde des droits requiert un système de règles efficaces. », ce qui tend à mettre sur le même plan les « valeurs » et les « droits », et les « règles » et les « lois », alors qu'en réalité les « valeurs » sont ce sur quoi l'on se fonde pour établir les « droits », et les « règles », les lois. C'est effectivement par ce glissement sémantique que s'établit le lien entre « valeurs » et « droits ». Le terme, dans l'expression « *valori della persona* », ne renvoie pas à la même chose que les « droits de l'homme », mais

⁵⁵¹ « La coalition démocratique doit relever le défi de définir des règles pour la sauvegarde des différentes identités, collectives et individuelles, identités qui s'affrontent dans un cadre économique et social qui se montre peu soucieux des complexités des histoires et des expériences. La sauvegarde des libertés individuelles doit être aujourd'hui associée au droit d'accès aux ressources et à l'information, ainsi qu'au droit à l'autodétermination et aux droits liés à la nationalité. La sauvegarde des droits requiert un système de règles efficaces. Parmi celles-ci, les règles relatives à la reconnaissance juridique et légale de la vie en commun non réductible au modèle traditionnel de la famille et les règles contre les discriminations ethniques sont emblématiques. Devant les peurs de l'étranger et la xénophobie montante, il est nécessaire de répondre en insistant sur les raisons d'une civilisation de la tolérance, de la confrontation et de la pluralité. Une politique d'accueil et d'intégration intelligente doit se fonder sur un système de libertés et d'obligations, de droits et de devoirs, valables pour tous, propres à une démocratie fondée sur les valeurs de la personne. Par ailleurs, une communauté authentiquement civile doit développer des actions adéquates pour la tutelle du bien-être et de la reconnaissance d'un nombre minimal de droits pour les animaux. (Traduit de) « I diritti civili : contro ogni esclusione », in *Per un futuro sostenibile*, <http://www.Verdi.it/filevari/obiet/htm>. Ce texte a été rédigé au moment où les *Verdi* participaient encore au gouvernement de coalition de centre gauche, avec l'Ulivo, avant l'élection de Silvio Berlusconi à la Présidence du Conseil en mai 2001, ce qui explique la formulation initiale de type programmatique alors que le texte dans son ensemble illustre à part entière le projet politique des *Verdi* en tant que parti singulier.

bien à un réseau de « valeurs », telles que la solidarité entre les personnes, les peuples, le respect de l'autre et de la différence, la tolérance, etc. alors que la revendication de différents « droits » est inscrite dans le texte tels que : le « droit d'accès aux ressources et à l'information », les « droits liés à la nationalité ». Enfin, le texte finit sur l'idée qu'« une communauté authentiquement civile doit développer des actions adéquates pour la tutelle du bien-être et de la reconnaissance d'un nombre minimal de droits pour les animaux. », ce qui sous-entend qu'une société, ou une « communauté », qui ne se préoccuperaient pas du bien-être des animaux et de leur attribuer ou de leur reconnaître — puisqu'ils ne le peuvent eux-mêmes — des « droits » minimaux, ne serait pas « authentiquement civile ». Autrement dit, elle serait barbare⁵⁵². Un autre débat serait de savoir s'il est possible de définir différents niveaux de civilisation à l'aune de ce paramètre et en vertu de quels principes philosophiques ce critère serait réellement pertinent pour définir le degré de civilisation d'une communauté alors que la relation principale que l'homme entretient avec les animaux est celle de consommateurs à consommés. Enfin, si un droit est un droit, comment concevoir le principe même de « droits minimaux » ? Cette remarque, quoiqu'il en soit, fait état de la prise en compte de « l'animal » sur le même plan que l'humain, bien qu'à un niveau inférieur⁵⁵³, et donc de son altérité. Le corpus italien confirme l'importance attribuée aux animaux dans le discours.

7. Une analyse en contexte : le corpus italien

Une grande disparité entre les deux corpus et la manière dont est traité le sujet apparaît d'emblée. Le corpus italien atteste d'une présence récurrente de la thématique animale avec 99 occurrences de « animaux » contre 12 pour le corpus français soit un rapport de environ 10 % de l'un à l'autre. Plus que des noms d'animaux particuliers, le terme le plus récurrent est le générique au singulier ou au pluriel « *animale/animali* » ce qui révèle un discours politique général sur la classe « animaux » et non un discours particularisant sur tel ou tel animal. Le terme « *animalista/i/e* » est également très présent. Il n'a pas d'équivalent en français, aussi est-il traduit littéralement par « animaliste » : c'est-à-dire adjectif ou nom commun désignant une personne, une association ou tout type d'entité particulièrement impliquée dans la défense des animaux. Parallèlement, on trouve le terme « *animalismo* », c'est-à-dire « animalisme »,

⁵⁵² « Le barbare, c'est d'abord celui qui croit à la barbarie », écrit Lévi-Strauss dans *Race et Histoire*, montrant que les « civilisés » ne se comportent pas autrement que les « barbares », Lévi-Strauss, *op.cit.*

⁵⁵³ Ce qui, considéré dans la perspective du « droit », semble présenter une incohérence.

qui désigne en quelque sorte le domaine recouvert par la défense des animaux voire simplement par le sujet des animaux. Liste des "noms d'animaux" du corpus italien :

anatre : 1	carnivori : 1	pesce : 4
animali : 99	cavallo : 2	pollo : 2
animalista : 20	colombe : 1	prosciutto : 2
animaliste : 15	conigli : 1	senzienti : 1
animalisti : 15	Feline : 1	serpenti : 1
animale : 10	galline : 1	serpente : 1
animalismo : 3	gallo : 3	tartaruga : 1
animal : 1	gatto : 3	tartarughe : 1
cane : 4	gatti : 3	tigri : 1
cani : 4	lav : 12	uccelli : 2
canile : 1	mucca : -	ucellino : 1
caccia : 21	oche : 1	uccello : 1
cacciatori : 2	pelle : 4	veterinaria : 1
carne : 25	pellicce : 2	vivisezione : 5
carneficina : 1	pelliccia : 2	zoofili : 2
		zoofilia : 1

La thématique des animaux et des champs lexicaux associés tel que végétarien, viande, etc. est l'une des plus importantes dans les entretiens italiens⁵⁵⁴. Elle est étudiée à partir de la fonctionnalité « groupe de mots » de *Lexico3*. L'analyse présentée ci-dessous est organisée selon les types de discours, en partant des discours les plus intellectualisés et politiques (Valerio) pour arriver aux plus personnels et impliqués (Silvana). En raison de la recherche étendue effectuée, le corpus italien donne un total de 294 occurrences. L'étude proposée est organisée de manière plus synthétique, selon des groupes d'emplois similaires, et seules les occurrences les plus significatives seront traitées en détail. Pour une analyse plus fine, on pourra se reporter à une concordance de la liste « animal+ » de largeur 255 — ce qui correspond à la largeur maximale de contextualisation offerte par *Lexico3* pour cette fonction — ou encore à la mise en contexte plus large grâce à la carte des sections⁵⁵⁵.

Soit la citation d'Aristote : « l'homme est un animal politique ». Globalement, le discours des *Verdi* abonde dans le sens du sophisme qui affirmerait : et tous les animaux sont politiques. Objet, enjeu économique et social, l'animal — d'élevage en particulier — est au cœur d'une pluralité de problématiques récurrentes mais toujours tiraillées entre deux points de vue distincts sans qu'il soit jamais franchement possible de trancher entre l'un ou l'autre. Soit d'un côté l'animal est considéré comme égal de l'homme, dans leur commune essence *animale*, soit l'animal est considéré comme dominé, inférieur à l'homme par définition et donc à protéger. Ainsi le mot *tutelare*/protéger revient-il très souvent dans la bouche des interviewés, comme toute minorité incapable de se défendre face à une majorité qui décide pour elle : « [...] Ils doivent être défendus, aussi parce qu'ils ne sont pas capables de se défendre des hommes ; l'homme utilise la force et les animaux ne peuvent pas. Et c'est donc une raison de plus pour laquelle il faut les protéger et les défendre », dit Silvana.

8. Les occurrences métaphoriques

Il convient d'éliminer tout d'abord les occurrences non pertinentes, comme celle de *gallo*/coq par exemple, qui se réfère uniquement dans l'entretien de Ferrante et dans l'ensemble du corpus, au nom du religieux « *Don Gallo* ». De même l'entretien d'Anna comprend des occurrences de *carne*/viande et *gatto*/ chat, mais employé dans des expressions métaphoriques dont l'une « *di carne et d'ossa* » signifie *en chair et en os* et l'autre « *quattro gatti* »

⁵⁵⁴ Pour plus de détails, il est possible de consulter les rapports contenus sur le cédérom joint, ou de tester individuellement le corpus à l'aide du logiciel.

⁵⁵⁵ Voir le dossier « Concordances » du cédérom joint en annexe.

littéralement *quatre chats** équivaut à l'expression française *trois pelés et un tondu* pour dire qu'il n'y avait presque personne. C'est pour cette raison que ni Ferrante ni Anna ne se trouvent signalés dans le tableau des locuteurs parlant des animaux, puisqu'ils n'en parlent effectivement pas. Concernant encore les utilisations métaphoriques de l'animal, on trouve « la politique est un animal très dangereux⁵⁵⁶ » qui « se nourrit de chaire humaine » (Alessandro), ainsi que la citation de St François relative aux animaux « rusés comme des serpents et candides comme des colombes⁵⁵⁷ ». Alessandro ne tient pas vraiment un discours spécifique sur les animaux, mais les intègre plutôt comme l'une des parties à considérer du système de l'écologie politique.

Du point de vue quantitatif, au vu du tableau des spécificités totales positives, c'est Valerio qui comptabilise le plus d'occurrences de « animal+ » avec en particulier 44 occurrences de « *animali* » (spécificité : + 31). C'est également lui qui parle le plus de la chasse, avec 11 occurrences (spécificité : +10), « *animalista* », avec 11 occurrences (spécificité : + 9).

⁵⁵⁶ Alessandro : « [...] *La politica è un animale pericoloso che si nutre di carne umana.* [...] »

⁵⁵⁷ Alessandro : « [...] *Astuti come serpenti candidi come colombe.* [...] »

Feuille de calcul des concordances pour animal+ corpus italien d'après Lexico3

NB : La quantité des occurrences étant de beaucoup supérieure au corpus français, le calcul proposé ci-dessous a été réalisé à la largeur minimale de caractères avant et après.

Corpus Italien	Concordance de : animal+	Partition = locuteur
----------------	--------------------------	----------------------

(tri ordre du texte)

Partie : alberto, Nombre de contextes : 6

e in concorrenza tra, tra di essi, gli **animalisti**, gli ambientalisti, i pacifisti, di quelle donne e uomini, ricchi e poveri, **animali**, vegetazione, relazione. secondo me, e differenze ; che vuol dire pacifisti, **animalisti**, ambientalisti, protezionisti, ecco secondo perché se io sono, faccio un'ipotesi, **animalista**, non posso pretendere che tutto sia, giri a non perché penso che... mangiare la **carne** voglia dire non essere o, ammazzare certi gli a dire non essere o, ammazzare certi **animali**, non voglia dire non essere *Verdi*, perché

Partie : alessandro, Nombre de contextes : 10

o. perché... perché la politica è un **animale** molto pericoloso. la politica si nutre lto pericoloso. la politica si nutre di **carne** umana. e non voglio sembrarti santo, per se evangelica e francescana "astuti come **serpenti** e candidi come colombe", io credo che debba ana "astuti come serpenti e candidi come **colombe**", io credo che debba essere veramente un cessario perché altrimenti l'astuzia del **serpente** prevale alla fine. - tutti la conoscono , il diritto dell'uomo di dominare sugli **animali** e la natura. però è anche vero che la stessa i dicevo prima : la politica si nutre di **carne** umana, intanto comincia a nutrirsi da te un modo diverso, quindi, non mangiare **carne**, ad esempio, sono tutte scelte che io dinario successo dei *Verdi* belgi dopo il **pollo** alla diossina. perché la catastrofe è, a permesso di percepire. chernobyl, il **pollo** alla diossina, lì sono venuti grandi consensi

Partie : andrea, Nombre de contextes : 2

più o meno. se non erro doveva essere a **cavallo** sul '97, '98, l'unica persona pagata. conosciuto il diritto della natura degli **animali** come soggetti di diritto e non solo come

Partie : anna, Nombre de contextes : 2

a vasta, perché va dagli immigrati, *in* **carne** ed ossa, a le loro comunità, alle organizzazioni tare cittadino, erano quattro, quattro **gatti**, alzavano requisito da cinque anni a dieci

Partie : bianca, Nombre de contextes : 5

he è quella associazione *in* difesa degli **animali**, randagi, abbandonati e soprattutto si , abbandonati e soprattutto si occupa di **gatti**, *in* realtà, la dingo di mestre perché questo. quindi questa è un'associazione **animalista**, voglio dire. quindi ho anche quest'incarico gli adulti, sono molto più vicini agli **animali** quando sono piccoli, perché le persone amore, questo rispetto, amore per gli **animali**, rispetto per l'ambiente e... invece

Partie : clelia, Nombre de contextes : 1

cana, anche l'attenzione giusta per gli **animali** e l'ecologia, ha una sua tradizione che

Partie : cristoforo, Nombre de contextes : 5

ltri. poi c'è stato il referendum sulla **caccia** che a livello nazionale si è perso, ma on cinque mila persone che applaudono la **carneficina**, insomma, voglio dire. dall'altro, dall'altro dell'alimentazione, che sta legata alla **mucca** pazza eccetera, come si affronta tutti , senti qua solo questi allevatori della **carne**, maledetti, che si difendono, e anzi perché è diminuita del 40% il consumo di **carne** *in* questi mesi. cioè, nel senso che il

Partie : dante, Nombre de contextes : 7

on l'acqua probabilmente nel discutibile **tigri** e dell'eufrate e via dicendo. quindi una o. ultimamente sto mangiando molto meno **carne**, ad esempio. mangio quasi più per nulla

, ma non per una questione, non sono un **animalista**, però penso che ci sia un grosso problema orse dietro, in tutta l'industria della **carne**. basta leggere l'ultimo libro di riskin " racconta appunto tutta la storia della **carne** e di come la stragrande maggioranza produzione le questioni che riguardano il benessere **animale** devono essere comunque riconosciute. però upando di temi, tipo il benessere degli **animali**, che per gli ambientalisti dell'ecuador

Partie : eleonora, Nombre de contextes : 49

associazioni ambientaliste e soprattutto **animaliste**. per cui era un mondo a cui ero vicina da quando sono al governo, vedendoli da **animalista** e da persona che ha molti ideali, fanno al fatto che noi diciamo siamo contro la **caccia** e poi in realtà quando c'è l'assessore, i come partito proprio per difendere gli **animali**, la natura, l'ambiente, quindi dovremmo a. volontariato, sempre. - ma, molte **animaliste**. ero a milano, per cui ho iniziato con sca, basata su... campagne contro le **pellicce**, contro la vivisezione. e facevamo non campagne contro le pellicce, contro la **vivisezione**. e facevamo non so, assalti ai negozi i dolce e gabbana, un po' sfilate delle **pellicce**, cose di questo genere, le abbiamo fatte one però sono sempre stata iscritta alla **lav** che è la lega antivivisezione. poi sono ritta più o meno a tutte le associazioni **animaliste** che ci sono e ho sempre fatto manifestazioni

altra. direi che, oggi come oggi, la **lav** è sicuramente una delle associazioni più eloci che ci siano a livello di campagne **animaliste**. per cui sicuramente è quella che sostengo te. - perché è più politicizzata e meno **animalista**. infatti a volte si espongono anche a favore

volte si espongono anche a favore della **caccia** secondo le cose che ci sono, per cui. dirti, la verità è che io essendo molto **animalista** e anche ecologista, ambientalista, perciò proprio portata per la sofferenza degli **animali** per cui ho, una specie di disagio e di ona la vita. e anche per il fatto degli **animali**. io sono vegetariana da dodici anni. ormai a verso chiunque, perché io parlo degli **animali** ma secondo me la sofferenza è comunque dei ibile al discorso della sofferenza degli **animali** da quando ero piccola. infatti, pensandoci cordo mai di aver mangiato certi tipi di **animali**, non so agnelli, una cosa così, mai. glia per cui ho sempre avuto comunque un **cane**, un gatto, da quando ero piccola ho portato ui ho sempre avuto comunque un cane, un **gatto**, da quando ero piccola ho portato a casa llimento totale, che era amnesty, no, **animal** amnesty, che aveva preso l'amnesty. associazione ti e dal giorno dopo non ho più mangiato **carne**. è stato molto, assolutamente improvvisa roabilmente devo dire che non amavo già **carne**, il pesce comunque. quindi non mi sono e devo dire che non amavo già **carne**, il **pesce** comunque. quindi non mi sono mancati assolutamente

i non ho più mangiato niente. - neanche **pesce**, è stato dopo una settimana ma anche lì litigo sempre perché poi si accusano gli **animalisti** di essere rompiballe, in realtà è il contrario

a non sai cosa ti perdi non mangiando la **carne**, ah ma non sai, ma non mangi neanche il ah ma non sai, ma non mangi neanche il **prosciutto** ? no. ma come mai ? e ti assillano in maniera

apitato, perché magari c'era dentro del **prosciutto**, non mi sono accorta o che, ho subito le di tessuto, che non siano di origine **animale**, il che è un discorso molto difficile qui prendendo anche degli stivali, cose di **pelle**. no, non, non, non concepisco la giacca non, non, non concepisco la giacca di **pelle**, o il giubbotto di renne, o queste cose dico « uh, che bella ! poi vedo che è **pelle** e dico no. quindi spero sempre che sia o no. quindi spero sempre che sia finta **pelle**, o cosa di questo genere. per cui in questo a, secondo me ci vuole, cioè, per gli **animalisti** come in tutte le altre battaglie, credo tendo che almeno negli allevamenti, gli **animali** possano vivere come una volta, se no.

compromessi chiaramente sulle questioni **animali**. poi il fatto di sognare che un giorno un giorno saremo tutti vegetariani e gli **animali** vivranno liberi, magari, però. - guarda e di chiesa è quella che sta vicino agli **animali**, non che dice che gli animali servono agli cino agli animali, non che dice che gli **animali** servono agli uomini, che sta vicino ai pi già precedenti al mio ingresso nell'**animalismo**, c'erano tutti i libri dei filosofi vari o fatto proprio le filosofie sui diritti **animali**, liberazione animali quelli, sicuramente osofie sui diritti animali, liberazione **animali** quelli, sicuramente, mi hanno portata a volte magari mi faccio vieni e vai ai **cacciatori**, però in realtà no, nel senso che se tu le, a cui chiaramente siamo contro come **animalisti**, e questo ha portato anche all'interno ia, perché devo subire il fatto che gli **animali** debbano essere uccisi in modo così violento o poco alle associazioni ambientaliste, **animaliste**, ancora troppo poco dico perché comunque

Partie : ferrante, Nombre de contextes : 3

cerdote che è antiproibizionista, è don **gallo**, no ? che è qua a genova, è uno dei pochi pare che non sia, anzi, lo stesso don **gallo**, partecipa alla vita di questi centri sociali oggiato. cioè mentre rifondazione, don **gallo** hanno appoggiato, io ho detto no, io mi

Partie : giovanni, Nombre de contextes : 1

processo si è accelerato negli anni, a **cavallo** del disastro di chernobyl, ma con una grande

Partie : giuseppe, Nombre de contextes : 1

nicchia. insomma ad esempio parlare di **mucca** pazza, nei Verdi o di dse, che ne parlano

Partie : laura, Nombre de contextes : 34

rio insomma discorsi sul benessere degli **animali**, la riconversione degli allevamenti intensivi tempo, io sono iscritta alla lega anti **vivisezione**, la lav, che non si occupa solo un di iscritta alla lega anti vivisezione, la **lav**, che non si occupa solo un di vivisezione , la lav, che non si occupa solo un di **vivisezione** ma di diritti degli animali *in generale* lo un di vivisezione ma di diritti degli **animali in generale**. e... insomma mi piacerebbe i militare di più però... - perché la **lav** perché mi piace... ? - perché la lav lav perché mi piace... ? - perché la **lav** ? perché... cioè ritengo sia l'unica ambientalista che si occupa di, di, di **animali in modo serio**. perché io, cioè qui ecco o vuol dire, al di là della sensibilità **animalista** che io ho, che altri hanno, ma che secondo avessero approfittato della crisi della **mucca** pazza per farlo, ma non l'hanno fatto, rso serio sulla riduzione del consumo di **carne**. ma non ripeto, per una questione di, oè non per porre la questione *in termini* **animalismo**, ma perché cioè sappiamo perfettamente amo perfettamente che il consumo di, di **carne** come viene praticata nelle società occidentale iare coraggio per numero spropositato di **animali** che noi facciamo crescere allo scopo di inquinamento dell'aria, sappiamo che le **mucche** producono c h 4 che contribuisce all'effetto ntinaia di migliaia, anzi di milioni di **animali** che alleviamo, cioè mi sembra assolutamente n discorso serio di riduzione consumo di **carne** perché probabilmente non è considerato. é poi ci sono altre associazioni appunto **animaliste**, che secondo me portano avanti discorsi estremi. io conosco il presidente della **lav**, lui ha lavorato molto alla direttiva europea la direttiva europea sul benessere degli **animali in allevamento** che... è una persona assolutamente mio va sicuramente fino al diritto degli **animali**. e io sono vegetariana per tutta una serie ogica, non credo che facciamo parte dei **carnivori**. quindi assolutamente non ritengo di dover olutamente non ritengo di dover mangiare **carne**, sto benissimo non mangiandone, e c' che un discorso di sì, di diritto degli **animali** come, come diritto... cioè per me, . quindi posso dirti sono iscritta alla **lav**, domani mi scrivo ad amnesty international ce diverse, due parti insomma del mondo **animale**, che poi facciamo tutti parte del mondo , che poi facciamo tutti parte del mondo **animale**. - bèh, no, sui diritti no non ci sono i, di... capacità intellettuale degli **animali** è assolutamente compatibile e simile a quello lle persone. di conseguenza sono esseri **senzienti**. - mangio poco, poche uova e pochi latticini efinizione di vegetariano. - no neanche **pesce**, tranne pochissime, cioè il pesce posso nche pesce, tranne pochissime, cioè il **pesce** posso mangiarlo due o tre volte l'anno sso mangiarlo due o tre volte l'anno. **carne** mai. - ma però aspetta nel senso per quanto n mente io è la riduzione del consumo di **carne**, che è un discorso diverso perché appunto , te la nominavo a parte. cioè non è la **lav**, non è la legambiente, è un'associazione

Partie : luigi, Nombre de contextes : 9

an ambientali, no al nucleare, no alla **caccia**, aria pulita, acqua pulita eccetera, e referendum, due erano : uno contro la **caccia** e uno contro l'uso della chimica *in agricoltura* o, non tra virgolette settoriale, no ? **caccia**, pesticidi, ma ne faceva un soggetto politico cleare, non si faceva la battaglia alla **caccia**, non si faceva la battaglia ai pesticidi soiazioni, pacifiste, ambientaliste, **animaliste**, sono tutte fuori, spesso sono contro ione, adesso mi occupo più di tematiche **animaliste**. - vivisezione, maltrattamenti eccetera i occupo più di tematiche animaliste. - **vivisezione**, maltrattamenti eccetera, mi occupo molto no andati via, continuano a fare cose, **animalisti**, pacifisti, consumatori, ambientalisti ealtà *in cui* c'è una forte componente di **animalisti**, *in altri*, e quindi... niente, quindi

Partie : margherita, Nombre de contextes : 17

o delle, per esempio della difesa degli **animali**, io sono animalista, e poi per quanto pio della difesa degli animali, io sono **animalista**, e poi per quanto attiene per esempio l'alimentazione o un'animalista convinta. credo che gli **animali** abbiano dei diritti che sono assolutamente ssistiamo spesso a cose fatte contro gli **animali** che non vanno bene. io ho personalmente non vanno bene. io ho personalmente un **canè** e un gatto, un uccellino una tartaruga bene. io ho personalmente un cane e un **gatto**, un uccellino una tartaruga, voglio dire ho personalmente un cane e un gatto, un **uccellino** una tartaruga, voglio dire la mia famiglia te un cane e un gatto, un uccellino una **tartaruga**, voglio dire la mia famiglia è abbastanza cco, credo per esempio, sono contro la **caccia**, penso che bisognerebbe perseguire chi uire chi abbandona di questa stagione il **cane**, chi fa del male agli animali, ecco io stagione il cane, chi fa del male agli **animali**, ecco io sono proprio per la tutela, anche io io non sono una vegetariana mangio la **carne**, però per esempio vorrei che fosse fatto hi trasporta *in maniera* non adeguata gli **animali**, li fa soffrire nel viaggio, li fa soffrire soffrire quando li uccide insomma. gli **animali** hanno dei diritti. - gli uomini prima. vviamente ! gli uomini prima. anche gli **animali** hanno i loro diritti, gli uomini prima . sì, sì. su questo non c'è... sono **animalista** ma anche umanista ! - no, io non sono più rò per esempio se ci sono manifestazioni **animaliste**, ieri non ho potuto partecipare ma quando

Partie : renato, Nombre de contextes : 3

sulla tutela diciamo, non so contro la **caccia** piuttosto che... la difesa di alcune , si può essere dei grandi divoratore di **carne**. o come si può essere dei grandi propagandisti dere diciamo una liberazione degli altri **animali** è un'idea giusta, che può contribuire anche

Partie : silvana, Nombre de contextes : 26

ettembre del 2000. io sono sempre stata **animalista** a casa mia tutti sono sempre stati amanti mia tutti sono sempre stati amanti degli **animali**, della natura, dell'ambiente, sono soprattutto gliavano le firme qui a genova contro la **caccia**, e allora sono venuta di corsa, da casa nte nessun altro. - bèh sicuramente gli **animali**. però mi interessa anche molto la questione pulire le discariche. a raccogliere gli **animali** per la strada, però... principalmente e è una persona. io ho sempre avuto gli **animali** a casa sin da quando ero bambina. secondo secondo me le persone che non hanno gli **animali** non capiscono quanto affetto e quanto ti o quanto affetto e quanto ti può dare un **animale**. quanta compagnia ti fa, e quanto un animale e. quanta compagnia ti fa, e quanto un **animale** sia vicino all'essere umano, perché la poca. e, io a volte sto meglio con gli **animali** che non con le persone. un po' perché gli e non con le persone. un po' perché gli **animali** stanno zitti. non ti contraddicono mai danno tanto affetto, tantissimo. io ho **cani** e gatti, conigli, o avuto le tartarughe anto affetto, tantissimo. io ho **cani** e **gatti**, conigli, o avuto le tartarughe, pesci etto, tantissimo. io ho **cani** e gatti, **conigli**, o avuto le tartarughe, pesci ho avuto o ho **cani** e gatti, conigli, o avuto le **tartarughe**, pesci ho avuto di tutto. e se tu impari cosa che mi dà più fastidio è vedere gli **animali** maltrattati. è una cosa che non sopporto tati. è una cosa che non sopporto. gli **animali** abbandonati, e... secondo me dovrebbe molto spesso non capiscono che anche gli **animali** possono soffrire. cioè, prendono un animale li possono soffrire. cioè, prendono un **animale** per la propria compagnia, per soddisfare a cosa che non sopporto perché anche gli **animali** hanno dei sentimenti, anche gli animali animali hanno dei sentimenti, anche gli **animali** hanno un'anima, soprattutto. e quindi si dall'uomo ; l'uomo usa la forza e gli **animali** non possono. e quindi a maggior ragione poi... vorrei impegnarmi, andare al **canile**, portare fuori gli animali perché mi è i, andare al canile, portare fuori gli **animali** perché mi è capitato di andare e di vedere . delle cose cioè, come vivono, questi **animali** che sono stati abbandonati, è terribile e quando era bambino andava a salvare le **galline** che avevano le zampe spezzate, le curava

Partie : valerio, Nombre de contextes : 113

i statuti. § - ma io sono iscritto alla **lav**, la lega antivivisezione dal 1979. quindi ciamo che il mio impegno... appunto è **animalista** da quella data allora ovviamente come giovane in una associazione per i diritti degli **animali**, tema che tanto più allora, non era minimamente va be, un'esperienza dell'associazione **lav**, e poi sono stato da allora consigliere llevamenti e sulle sperimentazioni sugli **animali**, essendo una associazione che si occupa ccupa in generale di tutti i diritti degli **animali** pur essendo nata, come dice il nome come i, come la coalizione europea contro la **vivisezione**, la coalizione europea, a cura degli animali e, la coalizione europea, a cura degli **animali** di allevamento, la nostra associazione di allevamento, la nostra associazione **lav** è osservatrice presso l'euro referendum le radici ambientaliste e in particolare **animalista**, credo, diciamo gli sto dando una mano mo gli sto dando una mano. - perché sono **animalista** ? - e perché diciamo, non perché amo gli - e perché diciamo, non perché amo gli **animali**, cioè mi riconosco in una parte ancora parte ancora purtroppo minoritaria degli **animalisti** che sono quelli che rivendicano il fatto o particolari esperienze diverse con gli **animali**, per esempio non ho mai avuto un animale nimali, per esempio non ho mai avuto un **animale** in casa, un cane, un gatto sono stato non ho mai avuto un animale in casa, un **cane**, un gatto sono stato educato mediamente avuto un animale in casa, un cane, un **gatto** sono stato educato mediamente ad una, un ne diciamo che rivendica i diritti degli **animali** come naturale prosecuzione dei movimenti i secoli, e non tanto per amore per gli **animali** tanto che appunto dalla zoofilia ormai in per gli animali tanto che appunto dalla **zoofilia** ormai in *Italia* si parla di un movimento ai in *Italia* si parla di un movimento di **animalismo**, e di chi stanno come animalisti peraltro nto di animalismo, e di chi stanno come **animalisti** peraltro anche semplici zoofili, semplici come animalisti peraltro anche semplici **zoofili**, semplici tra i zoofili. certe persone anche semplici zoofili, semplici tra i **zoofili**. certe persone magari assistono solo i . certe persone magari assistono solo i **cani** e che magari continuano magari a portare he magari continuano magari a portare la **pelliccia** piuttosto che ad essere cacciatori, ad are la pelliccia piuttosto che ad essere **cacciatori**, ad essere contro le sperimentazioni sugli d essere contro le sperimentazioni sugli **animali**. quindi l'animalismo è quello scatto in vo, di alcuni tipi di trattamento degli **animali**. e tante è che appunto questa ultima parte dell'agricoltura per il benessere degli **animali** che siamo alla fine dell'esperienza, diciamo all'ambiente all'agricoltura, poi sugli **animali** poi potro' ufficializzare fra un mese ma sione progressiva dell'allevamento degli **animali** da pelliccia, cosa decisa un mese fa dalla essiva dell'allevamento degli animali da **pelliccia**, cosa decisa un mese fa dalla gran Bretagna

abolizione della alimentazione forzata di **anatre** e di **oche** di cui la francia è grande produttrice
 lla alimentazione forzata di **anatre** e di **oche** di cui la francia è grande produttrice,
 r esempio noi siamo nell'allevamento dei **conigli** di cui siamo maggiori produttori mondiali
 duttori mondiali comunque del consumo di **carne**, comunque più o meno è quello della media
 quindi così come altri interventi sulla **caccia**, sull'allevamento e sulla vendita degli
 , sull'allevamento e sulla vendita degli **animali** domestici, in particolare dei cani,
 sull'inserimento
 i animali domestici, in particolare dei **cani**, sull'inserimento di nuove specie animali
 cani, sull'inserimento di nuove specie **animali** nell'elenco degli animali a rischio di
 estinzione
 i nuove specie animali nell'elenco degli **animali** a rischio di estinzione di cui viene limitato
 o tutti i partiti parlano ormai anche di **animali**, o per meglio dire, tutti parlano di ambiente
 ormai di tutti partiti parlano anche di **animali** in una maniera positiva, non c'è dubbio
 fin dalla loro nascita, i diritti degli **animali** fra le loro radici di costituzione, e hanno
 dici di costituzione, e hanno visto gli **animalisti** sempre presenti più o meno nel
 condizionarne
 , dell '85 fu proprio sui diritti degli **animali**, coordinato da me, insieme a un'altra
 lla della affermazione dei diritti degli **animali**. tanto che nel '90, uno dei due dei due
 o erano due, tre referendum, due sulla **caccia** e uno sui pesticidi, proprio diciamo,
 a dimostrazione, che la battaglia sulla **caccia** per i *Verdi Italiani* è paragonabile a quella
 ime tre tra cui, appunto, anche quella **animalista**, non c'è dubbio che la partecipazione ai
 i, mediamente appunto, i diritti degli **animali** ci sono, ci sono sempre stati e alcune
 egge che punisce il maltrattamento degli **animali**, grazie ai *Verdi*, una legge importante
 icamente punisce il maltrattamento degli **animali** in quanto violenza su gli esseri viventi
 di coscienza alla sperimentazione sugli **animali** l', per studenti e ricercatori. sia in
 iono essere, fare sperimentazioni sugli **animali** possono essere, fare altro ad esempio test
 t alternativi che non implicano l'uso di **animali**. e questa è una legge che, anche questa
 re scritta anche il maltrattamento degli **animali** è sempre un lavoro delle associazioni
 animaliste
 li è sempre un lavoro delle associazioni **animaliste** o dei singoli delle associazioni e dei
Verdi
 loro gruppo nazionale che si chiama vita **animale** dedicato al tema degli animali, che
 sicuramente
 iama vita animale dedicato al tema degli **animali**, che sicuramente potremmo definire molto
 mmo definire molto vicino alle tematiche **animaliste** e, per le associazioni animaliste è un
 tiche animaliste e, per le associazioni **animaliste** è un ottimo luogo di confronto e di stimolo
 tenuta al livello locale sui temi degli **animali**, come su altri temi, purtroppo. però
 ioni effettivamente il combattimento fra **cani**, con sanzioni concrete e molto serie,
 nizione del randagismo e la tutela degli **animali** da affezione, che è un'altra legge, questa
 della non possibilità di uccisione degli **animali** randagi, della tutela delle colonie feline
 ali randagi, della tutela delle colonie **feline** per esempio, in ambiente urbano. ecco
 razione al lavoro fuori delle associazioni **animaliste**, di una sicura e lenta e, però progressiva
 ori, sull'argomento. - no. solo della **lav.** - sì. ma diciamo quello, diciamo quello
 sto che un partito dell'ambiente e degli **animali**, della salute, dell'ambiente e degli animali
 i, della salute, dell'ambiente e degli **animali**. bastava vedere, insomma, anche la composizione
 ciare i propri argomenti ambientalisti e **animalisti** con, diciamo, il sociale per usare appunto
 one di un certo genere e così via, agli **animalisti**, ai piccoli agricoltori o sostenitori di
 na, i *Verdi* hanno votato a favore della **caccia** allo storno, una specie di uccello che
 della caccia allo storno, una specie di **uccello** che hanno considerato, a torto, un problema
 , e quindi peraltro alcune associazioni **animaliste** con il sostegno della federazione nazionale
 a ma anche una contrarietà di fondo alla **caccia**, però che comunque il problema dei raccolti
 o al, al problema del maggior numero di **uccelli**, come appunto gli, gli storni. questo
 a cosa più, più recente. - legati agli **animali** ? - bèh, innanzitutto bisogna dire che
 nanzitutto bisogna dire che la questione **animalista** nei *Verdi* comprende tutti i settori del
 utti i settori del rapporto uomo e altri **animali**, quindi sicuramente in questo periodo ogm
 utte le normative sulla protezione degli **animali**. in *Italia* peraltro la veterinaria è sotto
 ne degli animali. in *Italia* peraltro la **veterinaria** è sotto al ministero della sanità non
 all'agricoltura
 mbito della sicurezza e protezione degli **animali** negli allevamenti. quindi poi il tema della
 poi il tema della sperimentazione sugli **animali**, che per noi è diciamo stato uno dei
 fondamentali
 oprio dal movimento antivivisezionista e **animalista** che poi i *Verdi* hanno fatto propria, e
 i e così via. poi appunto ovviamente la **caccia** per cui i *Verdi Italiani* sono per l'abolizione
 rdi Italiani sono per l'abolizione della **caccia**. a chianciano, all'assemblea di chianciano
 ovi, o forse rinnovato per meglio sugli **animali**, per meglio dire, il proprio programma
 nto, la posizione per cui appunto sulla **caccia**, è evidente che un assessore Verde o un
 tà di andare a gestire per esempio sulla **caccia**, non hanno la possibilità di abolire la
 , non hanno la possibilità di abolire la **caccia**. sicuramente possono, ripeto non so come
 i vivi o delle reti per la cattura degli **uccelli**, il ministro dell'ecologia agricole che
 nsieme all'ambiente è responsabile della **caccia** in *Italia* può fare una circolare esplicativa
 amo che c'è un aspetto etico che, sugli **animali**, che si fonde per noi perfettamente anche
 ormai classico ed è capibile grazie alla **mucca** pazza, cioè il problema non è solo se
 mangiavano
 ema non è solo se mangiavano o no farine **animali** che se comunque non riformeremo la pac,

evidentemente enorme, come quello della **mucca** pazza, o adesso della l'afra epizootica amate dai *Verdi*, anche le associazioni **animaliste** pretendono di più se non viene approvata se non viene approvata una legge sugli **animali**, a torto o a ragione, i *Verdi* vengono i *Verdi* seguissero non certo la scelta **animalista**, per esempio l'essere vegetariani ma almeno diminuissero comunque il loro consumo di **carne** a quei livelli che vengono considerati anche enso ideologico, è chiaro che la scelta **animalista** può essere etichettata giustamente o confusa consumo, fare una scelta di consumo di **carne** dico bene animali, più morligerata, oltre una scelta di consumo di carne dico bene **animali**, più moligerata, oltre a far bene a chi eredita dal punto di vista di proteine *in carne* che poi arriva sui nostri piatti, fa bene come ideologica, è proprio quella degli **animalisti**. ecco più animalisti nei *Verdi*, farebbero proprio quella degli animalisti. ecco più **animalisti** nei *Verdi*, farebbero bene ai *Verdi*. anche o una... proprio perché mi sento, da **animalista** una costituzione di movimento di liberazione punto di un organo, poi che proprio gli **animalisti** sono un movimento a maggioranza di militanza presentanza, anche dell'associazionismo **animalista** è a maggioranza uomini però voglio dire , in queste elezioni, grazie anche alla **mucca** pazza, l'afra epizootica, la polemica

Si l'on fait une recherche des spécificités du lexique utilisé par les personnes qui parlent des animaux « *animali* » en italien, le tableau suivant (reproduit seulement partiellement selon les conventions posées au début) apparaît :

Tableau des spécificités pour le groupe de mots « animal+ » : Corpus Italien

Spécifs « animal+ » - 13 Sections : Alberto, Laura, Eleonora, Silvana, Valerio, Clelia, Margherita, Dante, Andrea, Renato, Bianca, Alessandro :

Forme	Frq. Tot.	Fréquence	Coeff	Forme	Frq. Tot.	Fréquence	Coeff.
animali	99	99	21	dei centri sociali	14	2	-4
assolutamente	62	61	12	perché i <i>Verdi</i>	11	1	-4
credo	193	160	11	di voto	11	1	-4
credo che	122	104	9	come <i>Verdi</i>	13	2	-4
degli animali	39	39	9	tematiche	55	21	-4
giovani <i>Verdi</i>	41	41	9	diventare	35	11	-4
c è	40	40	9	loro	188	91	-4
c	52	49	8	soltanto	44	15	-4
ovviamente	74	66	7	cioè	753	416	-4
rispetto	125	100	6	questi	143	67	-4
gli animali	28	28	6	veneto	15	2	-4
giovani	79	68	6	spazi	9	0	-4
dei giovani	27	27	6	uno	258	131	-4
coordinamento	34	33	6	bendit	9	0	-4
problemi	70	60	6	assieme	18	3	-4
temi	56	49	5	terreno	14	2	-4
mondo	108	86	5	cohn	9	0	-4
sicuramente	157	121	5	per certi	11	1	-4
modo	154	119	5	stile	13	2	-4
federazione	48	42	5	radicamento	8	0	-4
in modo	48	42	5	anni '70	14	2	-4

cose	321	231	5	commissioni	12	1	-4
dei giovani <i>Verdi</i>	20	20	5	organizzazioni	8	0	-4
ricordo	45	40	5	in certi	12	1	-4
pacifista	19	19	5	quartiere	25	7	-4
animalista	20	20	5	commissione	17	3	-4
credo che sia	25	24	5	anche in	42	15	-4
alle elezioni	23	22	4	sostanzialmente	27	7	-4
probabilmente	77	62	4	esterni	8	0	-4
almeno	42	36	4	è importante	13	2	-4
serie di	33	29	4	i centri sociali	19	3	-5
pianeta	15	15	4	dentro	71	27	-5
ho	481	331	4	qua	108	45	-5
serie	34	30	4	schengen	10	0	-5
ora	31	28	4	i centri	20	3	-5
porta	29	27	4	magari	185	87	-5
caccia	21	20	4	a partire	10	0	-5
dobbiamo	36	32	4	di questi	19	3	-5
come dire	55	46	4	manconi	23	4	-5
avanti	75	60	4	è stata	90	35	-5
debito	15	15	4	le leggi	11	0	-5
dunque	55	45	4	posizione	72	27	-5
amore	15	15	4	cioè c'è	13	1	-5
animaliste	15	15	4	su certe	12	0	-5
animalisti	15	15	4	bisogna	64	23	-5
ad	162	120	4	posizioni	38	9	-6
dubbio	18	18	4	c'è	509	262	-6
				il discorso	33	7	-6
				leggi	17	1	-6
				discorso	93	35	-6
				no che	23	3	-6
				circoscrizione	38	8	-7
				perché	975	522	-7
				tutto sommato	27	4	-7
				sommato	27	4	-7
				importante	58	17	-7
				antiproibizionista	15	0	-7
				territorio	28	4	-7
				ragionamento	21	1	-8
				società	81	25	-8
				certe	56	14	-8
				centri sociali	41	6	-10
				centri	45	7	-10
				volte	125	42	-10
				anche	1200	635	-10
				sociali	81	19	-12
				a volte	97	26	-12
				no	713	334	-15

Ce tableau met en évidence les formes récurrentes dans les entretiens avec les personnes qui font un emploi important des formes du groupe « animal+ ». On trouve à l'inverse dans les entretiens avec les locuteurs parlant le moins des animaux les formes suivantes en spécificités négatives ci-dessus : (traduites en français) « *non, parfois, sociaux, aussi, fois, centres, centres sociaux, certaines, société, raisonnement, territoire, antiprohibitioniste, important, somme, en somme, parce que, circonscription, non que, discours, lois, le discours, il y a, etc.* ».

9. *L'animal et le politique*

Bien qu'il n'existe pas de commissions sur le modèle français en Italie, il y a en théorie des forums où les adhérents et les acteurs de la société civile débattent des sujets qui les intéressent pour les faire avancer. C'est par là que les origines associatives — donc thématiques et spécialisées — des listes *Verdi* provenant de la société civile subsistent. Les *Verdi*, explique Alberto, ne peuvent plus s'exprimer à travers « mille voix » : il leur faut une certaine solidarité, un noyau de parti qui s'exprime au-delà des origines associatives. Ainsi, les personnes qui s'occupent des animaux sont encore considérées — et se considèrent elles-mêmes — à part, par exemple, des environmentalistes, des pacifistes, des protectionnistes, etc. Pourtant, ce type d'approche divisée et thématique qui faisait auparavant la richesse du mouvement est désormais obsolète : il ne s'agit pas, parce que l'on s'intéresse au sort des animaux, de prétendre que tout tourne autour de cela. L'écologie dans sa dimension politique doit s'étendre à tous les champs. Au cours des entretiens les *Verdi* abordent le thème général des animaux essentiellement du point de vue de la souffrance qui leur est imposée par les humains. Les principaux sujets évoqués sont la lutte contre les animaux abandonnés, la vivisection et la chasse. L'animal est mentionné d'abord dans sa dimension relationnelle, écologique, à l'homme. Pour Alberto :

« [...] Le principe [...] fondamental de la planète et de l'organisation des êtres humains, c'est le principe de relation, le fait que tout soit relié à tout : les hommes, les êtres humains, les personnes, les femmes et les hommes,

les riches et les pauvres, les animaux, la végétation, les relations. »⁵⁵⁸

La problématique liée aux animaux s'inscrit donc dans la perspective générale de l'écologie comme relationnelle. Mais quelque soit le sujet évoqué, la souffrance animale est centrale dans l'élaboration du discours politique, même si elle est abordée selon deux perspectives anthropomorphiques différentes. Comme cela a déjà été développé lors de la définition d'un discours dit *altéritaire*, la dimension politique de l'autre — c'est ici le cas pour les animaux — peut être envisagée par le biais d'une projection personnelle sur cet autre, ou bien par l'évaluation stratégique du meilleur type de relation possible à entretenir avec l'autre, afin de pouvoir en recueillir personnellement le maximum de bienfaits.

10. Les « Animalistes »

En Italie, le débat sur les droits des animaux a commencé dans les années 1970, bientôt relayé par un mouvement dit « animaliste ». L'italien nomme « *animaliste/i* », *animalistes*, en français, les personnes qui soutiennent et défendent les droits des animaux et s'interrogent d'un point de vue éthico-philosophique sur les relations avec les non humains⁵⁵⁹. Cette dénomination vient du milieu associatif spécifique dont ces personnes sont généralement issues ou auprès duquel elles militent. Le terme est quelque peu banalisé et tend à désigner tous ceux qui s'occupent des animaux ou s'y intéressent en général ou sous certains aspects. Cinq des personnes interrogées, Luigi, Laura, Valerio, Eleonora et Margherita, se reconnaissent comme animalistes. Les occurrences de « animaliste(e) » sont souvent présentes dans les contextes se rapportant à la LAV⁵⁶⁰ et aux luttes contre la vivisection. Valerio, qui est président de la LAV depuis 1979 et l'un de ses fondateurs — il est également l'un des fondateurs des *Verdi* —, représente l'association dans la coordination internationale, comme la coalition européenne contre la vivisection. C'est là, avec les mauvais traitements qu'on leur fait subir, le sujet dont s'occupent en général les associations s'intéressant aux animaux et les *Verdi*. Malgré son nom très caractérisant par rapport au champ d'action qui est censé être le

⁵⁵⁸ Alberto : « [...] Secondo me il principio [...] fondamentale del pianeta e dell'organizzazione di esseri umani, è il principio di relazione, che tutto è relazione con tutto : uomini, essere umani, persone, donne e uomini, ricchi e poveri, animali, vegetazione, relazione. »

⁵⁵⁹ Battaglia, Luisa, *Etica e diritti degli animali*, Bari, Laterza, 1999, introduction, p. XII. Sur ce sujet, voir aussi Singer, Peter, *Animal Liberation*, New York Review, Random House, 1975 (édition revue New York Review, Random House, 1990; réimprimée avec une nouvelle préface, New York, Ecco, 2001).

⁵⁶⁰ Il s'agit de l'association « Lutte Anti Vivisection », très connue et très active en Italie. Elle a réalisé au début des années 1990 une campagne publicitaire très remarquée contre l'exploitation des animaux pour leur fourrure, où une vingtaine de femmes mannequins parmi les plus internationalement connues posaient nues.

sien, la LAV s'occupe aujourd'hui des droits des animaux en général⁵⁶¹. Elle est présente aussi bien sur le terrain des campagnes contre les élevages intensifs que sur le terrain des expérimentations animales. Elle est en Italie l'association la plus crédible en matière de défense des animaux, alors que les autres inspirent souvent une certaine méfiance face à un extrémisme affiché⁵⁶². Pour Valerio, son engagement dans le projet politique des écologistes n'est que la juste conséquence de son engagement dans une association animaliste. Il milite déjà à la LAV depuis 5 ans lorsque le parti des *Verdi* se forme, alors qu'aucun autre parti n'abordait frontalement la problématique du droit des animaux. Aujourd'hui, en revanche, presque tous les partis italiens considèrent au moins l'environnement dans leur projet politique et certains y incluent spécifiquement les animaux d'une manière positive. Le parti des démocrates de gauche (DS) a par exemple créé un groupement national en son sein qui s'appelle « vie animale » qui se consacre à la thématique des animaux et dont les préoccupations rejoignent les thématiques animalistes.

Le discours des uns et des autres révèle deux attitudes distinctes. D'une part, on trouve les animalistes qui sont engagés par amour des animaux. Ils en possèdent la plupart du temps chez eux et leur engagement a des origines qui sont en premier lieu affectives. C'est le cas en particulier de Bianca, Margherita... D'autre part, les animalistes dont la démarche est apparemment plus réfléchie, politique, voire intellectualisée, et qui n'ont pas particulièrement

⁵⁶¹ Laura : « *Io sono iscritta alla lega anti vivisezione, la LAV, che non si occupa solo di vivisezione ma di diritti degli animali in generale.[...] Ci sono altre associazioni appunto animaliste, che secondo me portano avanti discorsi estremi. Io conosco il presidente della LAV, lui ha lavorato molto alla direttiva europea sul ricevimento della direttiva europea sul benessere degli animali in allevamento che... È una persona assolutamente concreta, che fa le sue valutazioni che cerca di ottenere il massimo, ma che sa quali limiti non può valicare.* » ; « Je suis inscrite à la Ligue Anti Vivisection, la LAV, qui ne s'occupe pas seulement de vivisection mais des droits des animaux en général.[...] Il y a d'autres associations animalistes, qui à mon avis ont des discours extrêmes. Je connais le président de la LAV, il a beaucoup travaillé sur la directive européenne sur le bien-être des animaux d'élevage qui... C'est quelqu'un de très concret, qui évalue les choses et cherche à obtenir le maximum, mais qui sait quelles sont les limites à ne pas franchir. »

⁵⁶² Eleonora : « J'ai commencé avec une association Gaia qui [...] était une association très fraîche, fondée sur... des campagnes contre les fourrures, contre la vivisection. Et nous faisons, par exemple, des assauts contre les magasins de Dolce et Gabbana, un peu aussi des défilés de fourrures, des choses de ce genre, mais on en a fait de toutes les couleurs [...] en dehors du fait que j'étais activiste dans cette association, j'ai cependant toujours été inscrite à la LAV, qui est la ligue anti vivisection. Et puis je suis plus ou moins inscrite à toutes les associations animalistes qui existent et j'ai toujours fait des manifestations dès que quelqu'un en organisait. Ce n'est pas que je sois très liée à une association plus qu'à une autre.[...] Et donc, c'est certainement celle que je soutiens le plus, mais je me suis aussi inscrite au WWF, aussi je dirais que je les soutiens toutes pleinement, sauf Legambiente.[...] » ; « [...] *Ho iniziato con un'associazione Gaia che [...] era una associazione molto fresca, basata su... campagne contro le pellicce, contro la vivisezione. E facevamo non so, assalti ai negozi di Dolce e Gabbana, un po' sfilate delle pellicce, cose di questo genere, le abbiamo fatte di tutte, però...[...]* Oltre al fatto che io ero attivista in questa associazione però sono sempre stata iscritta alla LAV che è la lega antivivisezione. Poi sono iscritta più o meno a tutte le associazioni animaliste che ci sono e ho sempre fatto manifestazioni con chiunque capitasse. Non è che sono molto legata a una associazione più che a una altra.[...] Per cui sicuramente è quella che sostengo maggiormente. però mi sono iscritta anche al WWF per cui direi che sostengo pienamente tutte, tranne legambiente [...]. »

d'animaux ou de lien affectif avec des animaux domestiques comme Valerio, qui explique que son engagement n'a rien à voir avec l'amour des animaux :

« Je me reconnais, *dit-il*, comme appartenant à une partie malheureusement encore minoritaire des animalistes qui sont ceux qui revendiquent le fait de ne pas avoir eu d'expériences particulières diverses avec les animaux ; par exemple je n'ai jamais eu un animal à la maison, un chien, un chat ; j'ai été éduqué moyennement à un respect, une tolérance envers toutes les formes de vie, mais ni plus ni moins je pense que la plupart des italiens. »⁵⁶³

Un discours mixte se dessine à travers la problématique végétarienne. C'est un discours à la fois politisé et intellectualisé mais dont la dimension affective se révèle dans la pratique individuelle végétarienne. Eleonora et Laura en sont les représentantes.

11. La place de l'animal dans la politique et l'économie italiennes

D'une façon générale, les lois, concernant les minorités dites marginalisées ou opprimées sont votées par la majorité dominante, quelle que soit la minorité. Ce sont évidemment les hommes qui votent les lois concernant les animaux, ce qui fait des animaux une minorité à l'égale des autres en tant que minorité. Le discours des *Verdi* s'est construit dès les origines du parti sur l'agglutination de thématiques délaissées par les autres partis et autour de l'idée de revendication de droits.

Valerio et Laura sont les deux personnes qui affichent au premier plan, dans leur discours en tant que *Verdi*, la prise en compte politique de l'animal dans ses relations avec les humains. Ce n'est pas un hasard si tous les deux travaillent, l'une comme assistante d'un député, à la Chambre, et l'autre comme conseiller au ministère de l'agriculture. C'est pourquoi leur intérêt pour le bien-être des animaux est teinté, comme on l'a vu, d'un certain pragmatisme, en particulier en ce qui concerne tout ce qui a trait à la politique de santé *relative* à l'homme. Il s'agit d'un discours économique avant d'être un discours empathique. Après avoir défini que l'homme était lui aussi un animal, Valerio développe d'un point de vue presque éthologique les différentes manières dont l'homme gère, de fait, ses relations « animales ». La question animaliste chez les *Verdi* comprend tous les secteurs du rapport entre l'homme et les autres

⁵⁶³ Valerio : « *Non perché amo gli animali, cioè mi riconosco in una parte ancora purtroppo minoritaria degli animalisti che sono quelli che rivendicano il fatto di non avere avuto particolari esperienze diverse con gli animali, per esempio non ho mai avuto un animale in casa, un cane, un gatto sono stato educato mediamente ad una, un rispetto una tolleranza verso tutte le forme di vita, ma né più né meno diciamo ritengo di più della media degli Italiani.* »

animaux. Les sujets plus ou moins directement liés aux relations entre l'homme et l'animal sont donc, parmi d'autres, les OGM, l'élevage intensif avec le transport et l'abattage des animaux et les secteurs annexes. La difficulté est que ces sujets, tous problématiques, font désormais souvent l'objet de directives européennes, qui sont parfois en contradiction, ou en opposition, avec les lois ou les pratiques culturelles italiennes. L'une de ces différences est par exemple que l'administration qui s'occupe en Italie des questions vétérinaires est sous la responsabilité du ministère de la santé, alors qu'au niveau européen, c'est la santé et l'agriculture qui votent en même temps pour tout ce qui concerne la sécurité et la protection des animaux d'élevage⁵⁶⁴. En tant que président de la LAV, Valerio a travaillé sur le bien-être des animaux en élevage suivant la directive européenne.

Le ministre de l'agriculture italien⁵⁶⁵ du moment, explique-t-il, a été le premier ministre italien à soutenir à Bruxelles toutes les directives européennes sur la protection des animaux alors que les précédents ministres s'y étaient toujours opposés. Ce fait semble marquer une sensibilisation italienne particulière, et peut-être croissante, en ce qui concerne la relation « homme/ animal », que semble confirmer Valerio. D'après Valerio, parmi tous les partis Verts européens, c'est en effet chez les *Verdi* italiens que la thématique animale est la plus forte : « les droits des animaux font partie des racines constitutives des *Verdi* et les animalistes ont toujours eu chez les *Verdi* un rôle très important dans la définition de la politique du parti. », explique-t-il. Déjà, en 1985, un forum sur les droits des animaux s'était tenu au premier congrès de Pescara, alors que la thématique était présente dès les premiers programmes politiques des écologistes. En 1990, bien qu'il n'ait pu finalement être soumis au vote, trois référendums ont même été proposés, dont deux sur la chasse et un sur les pesticides.

Le sujet de l'expérimentation sur les animaux est également abordé, présenté comme l'une des « activités fondamentales » et « éclairante » pour comprendre « ce qu'il y a par exemple derrière la question des OGM et de la brevetabilité de la vie ». Et ajoute Valerio : « ce n'est pas un hasard que cette bataille soit née en Italie du mouvement antivivisectionniste et

⁵⁶⁴ Valerio : « [...] *La questione animalista nei Verdi comprende tutti i settori del rapporto uomo e altri animali, quindi [...] in questo periodo ogm e l'allevamento intensivo con il trasporto e la macellazione, e settore collegati, sono al centro di questa attività. Appunto grazie ai Verdi Italiani e al ministro Verde dell'agricoltura, l'Italia adesso ha una posizione in sede di consiglio europeo e dei ministri a Bruxelles che è maggiormente opposta a quella di tutti i precedenti ministri dell'agricoltura, che si sono sempre opposti a tutte le normative sulla protezione degli animali. In Italia peraltro la veterinaria è sotto al ministero della sanità non all'agricoltura, però a livello europeo votano insieme agricoltura e sanità in questo, nell'ambito della sicurezza e protezione degli animali negli allevamenti.[...]* »

⁵⁶⁵ Pecoraro Scagnio.

animaliste, que les *Verdi* ont ensuite faite leur, et qu'ils ont ensuite étendue aussi à des sujets touchant l'agriculture »⁵⁶⁶. Il explique :

« Les droits des animaux [...] ont toujours été présents et certaines conquêtes du point de vue législatif en Italie ne sont redevables du point de vue parlementaire, qu'aux *Verdi*. C'est-à-dire depuis 1993 il y a en Italie une loi, une nouvelle loi, qui punit la maltraitance des animaux, grâce aux *Verdi*, une loi importante parce que, en pratique, elle punit la maltraitance des animaux en tant que violence commise sur les êtres vivants et non plus comme un attentat à la morale humaine. L'Italie est le premier, a été le premier, et pour l'heure est encore le seul pays qui a depuis 1993 une loi qui reconnaît l'objection de conscience à l'expérimentation sur les animaux⁵⁶⁷, pour les étudiants, les chercheurs, que ce soit dans le privé ou dans le public. »⁵⁶⁸

Cette loi sur l'objection de conscience est intéressante car elle montre une évolution culturelle des consciences : au-delà de la considération des animaux du point de vue du droit, on reconnaît en l'occurrence aux êtres humains le droit de ne pas vouloir exercer de souffrance sur les animaux. Cette loi va dans le sens d'une reconnaissance de la conscience individuelle et de la liberté individuelle de choix. L'évolution de la place de l'animal dans la société évolue avec les mentalités, mais seul le pouvoir législatif permet de dépasser dans la réalité des pratiques culturelles ancrées, et c'est probablement la raison première de la participation institutionnelle des *Verdi*, et des Verts. La loi dont il s'agit concerne les hommes et non les animaux : elle ne change pas leur statut d'être vivant et elle ne leur donne pas non plus de droit. Elle donne seulement la possibilité à l'homme, en son âme et conscience, de choisir en fonction de ses convictions, ses émotions, ses logiques propres, de tuer ou non un animal. Il s'agit du droit donné à l'humain d'éviter de souffrir par la souffrance qu'il devait

⁵⁶⁶ Valerio: « [...] Quindi poi il tema della sperimentazione sugli animali, che per noi è diciamo stato uno dei fondamenti di attività e che è anche una lente per capire per esempio, cosa c'è effettivamente dietro la questione ogm e brevettazione della vita. Non è un caso che questa battaglia, in Italia, sia nata proprio dal movimento antivivisezionista e animalista che poi i *Verdi* hanno fatto propria, e che hanno allargato anche ai temi agricoli e così via. Poi appunto ovviamente la caccia per cui i *Verdi* Italiani sono per l'abolizione della caccia. A Chianciano [...] »

⁵⁶⁷ Loi 413 du 12 octobre 1993; voir « una legge per dire no alla sperimentazione animale » (sous la direction de G. Felicetti), « Il marsupio », dans *Notizie Verdi*, 4^{ème} année, n. 4, 26 février 1994, p. 11-14.

⁵⁶⁸ Valerio : « I diritti degli animali ci sono, ci sono sempre stati e alcune conquiste in Italia dal punto di vista legislativo, sono astenibili esclusivamente dal punto di vista parlamentare, esclusivamente ai *Verdi*. Cioè l'Italia dal '93 ha la legge, nuova legge che punisce il maltrattamento degli animali, grazie ai *Verdi*, una legge importante perché, praticamente punisce il maltrattamento degli animali in quanto violenza sugli esseri viventi e non più come attentato alla morale umana. L'Italia è il primo, è stato il primo, e al momento è ancora l'unico paese, che ha dal '93 la legge che conosce l'obiezione di coscienza alla sperimentazione sugli animali per studenti e ricercatori. Sia in ambito pubblico che in ambito privato. »

obligatoirement infliger aux animaux au titre d'expérimentations scientifiques. Que cette souffrance, encore une fois, soit du domaine affectif ou moral.

Parmi les autres lois votées au parlement italien grâce aux *Verdi*, Valerio cite également la loi qui protège les animaux domestiques contre l'abandon, et celle qui sanctionne les combats de chiens, qui prévoit « des sanctions concrètes et très sérieuses » :

« [...] Le financement annuel de la loi sur la punition du vagabondage des animaux et la protection des animaux d'affection⁵⁶⁹. [...] **Une autre loi de 1991, approuvée grâce aux *Verdi*** qui [...] A fixé le principe de la non possibilité de mise à mort des animaux vagabonds, de la protection des colonies félines par exemple, en milieu urbain. [...] **Ce sont des choses [...] qui sont associées exclusivement à la présence des *Verdi*** qui en dehors du travail des associations animalistes, [progressent] grâce à une sûre et lente, quoique progressive augmentation de la sensibilité de l'opinion publique et donc pratiquement automatiquement aussi des autres forces politiques, mais qui trouve ensuite... seulement chez les *Verdi*, disons, le point fédérateur sur l'argument. »⁵⁷⁰

Il explique aussi que l'Italie, leader dans la production des lapins et pays pourtant grand consommateur de viande, est parvenue à imposer une directive européenne pour la cessation progressive des élevages d'animaux à fourrure, et que la prochaine bataille portera sur la gavage des oies et des canards tel qu'il est pratiqué en France. D'autres interventions ponctuelles relatives aux animaux ont eu lieu sur « la chasse, l'élevage et la vente des animaux domestiques et des chiens en particulier ; sur l'ajout de nouvelles espèces à la liste des animaux en voie de disparition, qui deviennent alors interdits à la vente commerciale ».

⁵⁶⁹ Il s'agit en fait des animaux domestiques, mais comme le terme existe également en italien, on conserve ici dans la traduction le terme choisi par l'interviewé.

⁵⁷⁰ Valerio : « [...] *Come questi giorni la legge che sanzioni effettivamente il combattimento fra cani, con sanzioni concrete e molto serie, non so, il finanziamento annuale della legge sulla punizione del randagismo e la tutela degli animali da affezione, che è un'altra legge, questa del '91, approvata grazie ai Verdi che, a differenza di altri paesi ha fissato il principio della, diciamo della non possibilità di uccisione degli animali randagi, della tutela delle colonie feline per esempio, in ambiente urbano. Ecco anche questo è un altro... Aspetto in positivo. Sono cose che, come dire sono associate esclusivamente alla presenza dei Verdi che grazie al lavoro fuori delle associazioni animaliste, di uno sicuro e lento e, però progressivo aumento della sensibilità dell'opinione pubblica e quindi praticamente automaticamente anche delle altre forze politiche, però trova poi... Solo nei Verdi diciamo il, appunto i federatori, sull'argomento. »*

12. La chasse dans le corpus italien

La chasse est l'un des éléments de lutte, comme d'autres, en faveur de la protection du vivant en général, mais c'est un sujet propre aux écologistes : « non au nucléaire, non à la chasse, un air propre et de l'eau propre », dit Luigi⁵⁷¹ ; « les écologistes sont pour l'abolition de la chasse », affirme Valerio qui l'énumère comme l'un des sujets de prédilection et caractéristique du parti : « Si les *Verdi* n'avaient pas été là, il n'y aurait pas eu de bataille contre le nucléaire, il n'y aurait pas eu de bataille contre la chasse, il n'y aurait pas eu de bataille contre les pesticides »⁵⁷². Cependant, sur au moins un point, une directive sur la chasse à l'étourneau, les animalistes se sont opposés ouvertement aux *Verdi*, qui l'avaient soutenue⁵⁷³. Pour Cristoforo, le référendum sur la chasse, qui a été un échec sur le plan national mais qui selon lui aurait pu aboutir au niveau régional, est révélateur d'une certaine ambiguïté de la société italienne sur le sujet⁵⁷⁴, ce qu'illustrent les propos d'Eleonora :

« [...] Nous disons que **nous sommes contre la chasse et puis en réalité, l'assesseur** ou la personne qui est là, va voter pour ou bien partir sans voter, ou bien simplement ne pas mettre le sujet en avant parce que, clairement, c'est très différent quand on est au gouvernement. A mon avis, c'est là l'une des erreurs fondamentales. Et puis **il y a des personnes qui pensent au contraire qu'il faut faire des compromis** et selon moi, nous devrions être beaucoup plus proches de nos thèmes. Nous sommes nés en tant que parti précisément pour défendre les animaux, la nature, l'environnement, donc nous devrions nous en souvenir plus souvent et essayer de promouvoir ces thèmes, même si cela signifie prendre le risque de provoquer des ruptures [...] »⁵⁷⁵

⁵⁷¹ Luigi : « *No al nucleare, no alla caccia, aria pulita, acqua pulita eccetera.* »

⁵⁷² Luigi : « *Mentre invece se non c'erano i Verdi non si faceva la battaglia al nucleare, non si faceva la battaglia alla caccia, non si faceva la battaglia ai pesticidi.* »

⁵⁷³ Valerio : « *I Verdi hanno votato a favore della caccia allo storno, una specie di uccello che hanno considerato, a torto, un problema per l'agricoltura, e peraltro questo voto della regione toscana è avvenuto in deroga, in violazione alla legge nazionale, Italiana, che riferisce alla direttiva europea che tutela i passeriformi, e quindi peraltro alcune associazioni animaliste con il sostegno della federazione nazionale dei Verdi, hanno presentato un ricorso al tar contro questa, contro questa ordinanza. Peraltro, parentesi su un altro aspetto tecnico, la regione toscana ha votato un'ordinanza invece che è una legge regionale, perché la legge regionale sapeva che avrebbe avuto il no del governo centrale, con un ministro Verde dell'agricoltura che però, sta dentro a presentare però diciamo, sicuramente dei problemi dell'agricoltura ma anche una contrarietà di fondo alla caccia, però che comunque il problema dei raccolti non è legato al, al problema del maggior numero di uccelli, come appunto gli, gli storni. Questo per citare la cosa più, più recente.* »

⁵⁷⁴ Cristoforo : « [...] *Poi c'è stato il referendum sulla caccia che a livello nazionale si è perso, ma a livello regionale avrebbe vinto. Quindi, la società Italiana è sempre stata un po' strana, non è così chiara.[...]* »

⁵⁷⁵ Eleonora : « [...] *Noi diciamo siamo contro la caccia e poi in realtà quando c'è l'assessore, o la persona che è lì, e poi in realtà vota magari a favore oppure se ne va, oppure comunque non porta avanti questo tema perché chiaramente essere al governo è molto diverso. Secondo me questo è uno degli sbagli fondamentali. Poi ci sono persone che invece ritengono che compromessi vanno fatti e secondo me dovremmo essere molto più vicini ai*

Les secteurs où l'on est confronté aux problématiques de l'altérité animale sont donc nombreux. Mais on voit que la manière de les aborder varie en fonction d'une classification culturelle. Par exemple, les Verts français abordent les animaux, ainsi que le montre le nom de la commission, en même temps que « l'environnement et les forêts »; les italiens semblent — aux dires de Valerio — s'en occuper plus d'un point de vue sanitaire, à double sens : pour les animaux et pour les hommes. La problématique de la chasse mène assez logiquement à la problématique végétarienne, de l'animal comme non consommable. Problématique qui rejoint alors celles sanitaire et éthique, par rapport à ce que l'on sait de la vache folle et des conséquences sur la santé qu'implique le fait de consommer de la viande génétiquement trop proche de la sienne. Ce qui renvoie aussi alors à la notion de proximité symbolique, au-delà de la proximité biologique ou génétique.

13. Manger l'autre ou comment devenir végétarien

Le discours végétarien est intéressant car il est le résultat soit d'une construction politique, soit d'une construction empathique. Corrélativement être ou non végétarien est soit directement relié à la souffrance animale, soit revendiqué plutôt comme un acte politique. La problématique végétarienne est souvent associée dans les entretiens au discours anti fourrure et anti vivisection. Il appartient au discours type qui s'oppose à la mort des animaux, ou plus exactement, à leur mise à mort par l'homme à des fins d'utilisation ou de consommation. Dans cette mesure, il s'inscrit politiquement contre la consommation de viande en tant que telle : il est donc aussi écologiste du point de vue des positions économiques impliquées par le fait d'être végétarien. La problématique végétarienne est délicate, car *a priori* en contradiction avec les pratiques culturelles italiennes⁵⁷⁶, mais apparemment aussi plus considérée comme typiquement écologiste par les italiens en général qu'elle ne l'est en France. Sans que cela soit

nostri temi. Noi siamo nati come partito proprio per difendere gli animali, la natura, l'ambiente, quindi dovremmo ricordarcene sempre di più, e cercare di portare avanti questi temi anche se a volte rischiamo delle rotture [...]. »

⁵⁷⁶ Les Italiens, s'ils consomment moins de viande fraîche que les français, sont en revanche de grands consommateurs de charcuterie, ainsi que le laisse entendre Eleonora : « [...] Même pas du poisson, ça a été après une semaine, mais là aussi... Et je dois dire que je lutte toujours parce qu'on accuse souvent les animalistes d'être des casse pieds, alors qu'en réalité c'est le contraire, parce que moi, quand je mange, je ne demande rien à personne et les gens commencent à dire : ah, mais tu es végétarienne, ah, mais tu ne sais pas ce que tu rates en ne mangeant pas de viande, ah mais tu ne sais pas, mais tu ne manges même pas de jambon ? Non. Mais comment tu fais ? Et ils te harcèlent d'une telle façon que ça devient vraiment... » ; « [...] Infatti litigo sempre perché poi si accusano gli animalisti di essere rompiballe, in realtà è il contrario perché io quando mangio, mi faccio gli affari miei e la gente inizia a dire : ah ma sei vegetariana, ah, ma non sai cosa ti perdi non mangiando la carne, ah ma non sai, ma non mangi neanche il prosciutto ? No. Ma come mai ? E ti assillano in maniera tale che diventa veramente una cosa infatti[...]. »

par ailleurs flagrant, la fréquentation des *Verdi* et leur discours sur leurs pratiques et convictions culturelles semblent révéler une parenté plus importante avec la *deep ecology*, comparativement du moins aux Verts français. Ainsi Renato justifie la contradiction possible :

« [...] On peut être, par exemple de grands prosélytes de l'idée du choix végétarien parce que cela a des effets sur la sûreté alimentaire et sur la santé, mais dans le même temps, dans sa propre vie privée, on peut être de grands dévorateurs de viande.[...] »

Alberto souligne lui aussi que ce n'est pas parce que l'on tue des animaux et/ou consomme leur viande que l'on en n'est pas *Verde* pour autant⁵⁷⁷. L'homme est naturellement un animal carnivore. Aussi, le fait de renoncer à la consommation de viande est-il interprétable comme acte politique. Sans se déclarer végétarien, Valerio défend le choix végétarien comme politiquement fondé et sanitaire, tout en affirmant une conscience aiguë des *a priori* idéologiques négatifs qui lui sont liés. Le choix de devenir végétarien est en effet souvent motivé à l'origine par une répulsion personnelle plus ou moins projective. Les végétariens le deviennent donc fondamentalement par amour d'eux-mêmes (raisons sanitaires) plus que par amour des animaux, ou par répugnance à l'idée de la souffrance plus que pour des raisons politiques. En revanche, les raisons politiques se greffent ensuite facilement sur ce qui apparaît plutôt, en réalité, comme un "non choix" à la base, ainsi que le met en évidence le récit d'Eleonora sur sa conversion au « végétarianisme » :

« [...] Je dois te dire **en vérité que je crois avoir été sensible au discours de la souffrance des animaux depuis que je suis petite**. Et même en y pensant, je crois n'avoir jamais mangé certains types d'animaux, comme de l'agneau ou des choses comme ça, jamais. Je crois que cela vient certainement de ma famille, de fait j'ai toujours eu un chien, un chat depuis que je suis toute petite, j'ai toujours ramené à la maison tout ce que je trouvais [...]. Et puis je me souviens, **le fait d'être devenue végétarienne ça s'est déclenché vraiment d'un seul coup un jour que j'étais à Milan : j'ai vu** une association qui était née depuis peu et qui est malheureusement fermée [...], qui s'appelait [...] animal amnesty [...]. J'ai vu **une cassette vidéo sur les élevages et à partir du jour suivant, je n'ai plus mangé de viande. Ça a été très, quelque chose de complètement imprévu, ce qui fait que j'ai arrêté sans aucun effort. Il est probable, je dois l'avouer, que je n'aimais déjà pas la viande, le poisson de toute façon.**[...] Même le poisson, je n'ai absolument jamais pensé : zut alors, je ne peux pas en manger ! Parce que quand je le refuse,[...] par exemple il y avait du jambon dedans et je ne m'en suis pas aperçue ou je ne sais quoi, j'ai tout de suite après la nausée. C'est

⁵⁷⁷ Alberto : « [...] *Ma non perché penso che... mangiare la carne voglia dire non essere o, ammazzare certi animali, non voglia dire non essere Verdi.*[...] »

sûrement une chose psychologique. En plus du fait qu'il est probablement vrai que l'estomac n'est plus habitué, après des années.[...]»⁵⁷⁸

Cependant, alors qu'Eleonora est d'une certaine façon végétarienne par nécessité — elle éprouve un réel dégoût de la viande, qui la rend malade quand elle en consomme — le fait en revanche qu'elle fasse de la résistance face à tout commerce lié aux animaux donne une dimension politique à sa relation aux animaux, en tant que personne. Cet engagement va très loin, mais seulement jusqu'au point où l'on peut « s'en passer », ce qui laisse finalement toute la place à l'évaluation personnelle de ce qui est vraiment nécessaire ou important :

« [...] A chaque fois que j'achète des chaussures [...] j'essaie de les prendre en tissu, qu'elles ne soient pas d'origine animale, ce qui est très difficile chez nous, parce qu'en Italie, ces choses-là n'existent pas encore [...] Ce qui fait que j'ai vécu deux années de rigueur absolue pendant lesquelles je n'ai plus rien acheté, et après lesquelles j'ai commencé à céder, en achetant même des bottes, des choses en cuir [...] je ne conçois pas le blouson de cuir ou la veste en renne [...]. Je fais vraiment attention : parfois, il m'arrive de voir une jupe ou quelque chose qui me plaît et je dis « oh, qu'elle est belle ! » Et puis je vois que c'est du cuir et je dis non. Aussi j'espère toujours que ce soit de l'imitation du cuir ou quelque chose comme ça [...] Même parce que bon, ce sont des choses dont je peux très bien me passer [...]. »⁵⁷⁹

En Italie, comme en France, les végétariens sont en effet souvent moqués et considérés comme des extrémistes un peu bizarres, qui refusent de manger de la viande animale par l'effet d'une empathie extrême : au-delà du refus de la souffrance animale il y a aussi le refus

⁵⁷⁸ Eleonora : « [...] Devo dirti la verità, che io credo di essere sembrata sensibile al discorso della sofferenza degli animali da quando ero piccola. Infatti, pensandoci, non ricordo mai di aver mangiato certi tipi di animali, non so agnelli, una cosa così, mai. Credo che sia sicuramente un fatto della mia famiglia per cui ho sempre avuto comunque un cane, un gatto, da quando ero piccola ho portato a casa tutto quello che trovavo [...]. E, e poi mi ricordo, il fatto di essere diventata vegetariana è scattato proprio di colpo : una volta che ero a Milano ho visto un'associazione che era nata da poco e purtroppo è chiusa [...], che era [...] animal amnesty [...]. Io ho visto [...] una video cassetta sugli allevamenti e dal giorno dopo non ho più mangiato carne. È stato molto, assolutamente improvvisa la cosa, per cui ho smesso senza nessuna fatica. Probabilmente devo dire che non amavo già carne [...] Neanche pesce, è stato dopo una settimana ma anche lì proprio...[...] Però per me non è un..., non ho mai assolutamente pensato : accidenti non posso mangiarlo ! Perché quando lo rifiuto [...] perché magari c'era dentro del prosciutto, non mi sono accorta o che, ho subito dopo un senso di nausea. È sicuramente una cosa psicologica. Oltre al fatto che è probabilmente vero che lo stomaco dopo anni non ci è più abituato [...] »

⁵⁷⁹ Eleonora : « [...] Ogni volta che prendo delle scarpe,[...] cerco di prenderle di tessuto, che non siano di origine animale, il che è un discorso molto difficile qui da noi, perché in Italia non ci sono ancora queste cose, per cui se si visse in altri paesi sarebbe più facile.[...] Per cui ho avuto due anni di rigore assoluto in cui non ho comprato più niente, e dopo di che d'inverno ho iniziato a cedere, prendendo anche degli stivali, cose di pelle.[...] non concepisco la giacca di pelle, o il giubbotto di renne [...] Sto proprio attenta : a volte mi capita che mi vedo una gonna o qualcosa che mi piace dico « uh, che bella ! Poi vedo che è pelle e dico no. Quindi spero sempre che sia finta pelle, o cosa di questo genere [...] Anche perché insomma sono cose di cui si può fare benissimo a meno [...] »

de manger de la viande « traumatisée » par la souffrance de la mise à mort ou des conditions d'existence déplorables. Aussi, la plupart du temps, le choix d'être végétarien est un choix anthropomorphique. Ce type d'argumentation rejoint jusqu'à un certain point les origines, elles aussi sanitaires, de certaines règles religieuses fixant les modalités de mise à mort des animaux, préalables à toute consommation — comme la viande casher par exemple. Allié de surcroît à un comportement mal compris de ceux qui ne « pratiquent » pas, la perméabilité à certains égards de l'« être végétarien » avec certaines formes de religiosité contribue à générer des comportements parfois hostiles envers les végétariens, et leurs positions qui peuvent se trouver jugées comme idéologiques dans le mauvais sens du terme. A l'inverse, là où le choix végétarien côtoie le religieux, fondé sur l'idée d'une pratique ou d'un extrémisme latent, il peut se retourner en tant que choix politique contre des pratiques religieuses et s'insérer alors dans la perspective beaucoup plus large des questions de société, débordant notamment sur les questions de l'immigration, de l'intégration, du brassage des cultures. La problématique du choix individuel se pose aussi, forcément, selon l'appartenance de l'individu à une ou plusieurs communautés⁵⁸⁰ :

« [...] Là où je suis beaucoup moins d'accord, dit Eleonora, c'est quand les religions de ceux qui viennent s'installer dans notre pays finissent par léser nos droits. Dans le sens où **nous avons mené de grandes batailles sur l'abattage rituel**, que nous récusons évidemment en tant qu'animalistes, et cela a provoqué au sein des Verdi un gros débat que l'on a ensuite clairement cherché à tenir en sourdine parce qu'il suscitait des conflits entre ceux qui défendent avant tout la diversité des cultures et ceux qui, comme nous, disent : oui, bon, certes, je suis d'accord, mais j'habite ici chez moi, alors pourquoi est-ce que je devrais supporter que les animaux soient tués d'une manière aussi violente ? parce que c'est de toute façon la leur [...]. »⁵⁸¹

En plus de réactiver le paradigme écologique incontournable selon lequel toutes choses sont reliées les unes aux autres, cette réflexion problématise la question de l'altérité dans sa double

⁵⁸⁰ « La théorie rawlsienne [...] a fait l'objet de deux sortes de critiques : les unes émanant de R. Nozick et du courant libertarien, dénoncent l'illégitimité du principe de différence, lequel viole les droits individuels et est dépourvu de fondement philosophique ; les autres, émises par les partisans du *communautarism* comme M. Sandel ou A. Mac Intyre, soulignent l'ambiguïté (voire l'incohérence) de la notion de sujet : l'individualité (*distinctness*) ne fait pas suffisamment cas de notre appartenance à la communauté (*commonness*). », Ferréol, G., « Intégration et exclusion dans les sociétés occidentales contemporaines : l'exemple français », in Rey, J.-F., *Altérités, entre visible et Invisible*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 136.

⁵⁸¹ Eleonora : « [...] *Mi va meno bene che, le religioni di chi viene a vivere nel nostro paese poi magari vanno a ledere i nostri diritti. Nel senso che noi abbiamo fatto delle grosse battaglie sulla macellazione rituale, a cui chiaramente siamo contro come animalisti, e questo ha portato anche all'interno dei Verdi un grosso dibattito che poi si è cercato di tenere in soffitto chiaramente perché portava scontri. tra chi difende prima di tutto le culture diverse e tra chi come noi dice be, però, è vero, io sono d'accordo, però vivo a casa mia, perché devo subire il fatto che gli animali debbano essere uccisi in modo così violento ? Perché comunque è la loro.[...] »*

dimension naturelle et culturelle. Le problème soulevé qui présente les choses comme la nécessité de choisir à un moment donné entre les droits culturels des uns (les hommes) et les droits naturels des autres (les animaux), n'est pas ici le véritable problème. Le véritable problème relève de l'interculturel. Il est relatif aux représentations de l'animal, comme objet ou comme sujet, selon deux perspectives culturelles différentes. On devine comment une telle incompréhension peut conduire à des dérives xénophobes. C'est donc avec beaucoup de prudence politique que Valerio prône la diminution et non l'arrêt total de la consommation de viande. Son discours tempéré conseille une consommation dans les proportions recommandées afin d'être sur une ligne d'équilibre ; consommer trop de viande entraîne au contraire des déséquilibres de l'organisme. Ainsi, tout en défendant sa position, qui est celle d'un animaliste, expliquer dans ses grandes lignes l'étendue de la démarche idéologique réelle concernant le commerce de la viande lui permet de se justifier.

Comme celui de Thierry relatif à l'élevage des porcs bretons élevés aux tourteaux en provenance d'Amérique latine, le discours de Valerio s'articule dans la perspective politique Verte : les éléments les plus éloignés en apparence se répondent dans leur dimension relationnelle pour donner une cohérence au tout : la santé individuelle, l'économie entre pays du Nord et pays du Sud, tout le circuit de transformation énergétique et ses implications :

« [...] **Si tous les Verdi** pouvaient suivre, non pas le choix animaliste comme d'être végétarien, mais au moins appliquer ce que dit le world watching institut, [...] **S'ils diminuait au moins leur consommation de viande dans les proportions qui sont définies comme normales par... l'institut national de la nutrition,** [...] il est clair que **le choix animaliste peut être étiqueté avec raison ou confondu parfois avec un choix idéologique dans le sens délétère,** [...] mauvais du terme, alors que faire [...] **le choix de consommer de la viande [...] de façon plus modérée, non seulement fait du bien du point de vue vraiment de la santé personnelle, mais fait du bien aussi à la balance économique du pays, au rééquilibrage des rapports nord-sud dans le monde en ce qui concerne l'affolement de la production de protéines végétales qui se reverse sur une transformation en perte du point de vue des protéines de viande qui arrivent ensuite dans nos plats**⁵⁸²; cela fait aussi du bien à l'environnement parce que, si notre mer adriatique continue à être dans une mauvaise passe, c'est le fait de la plaine du Pô qui détient l'un des records européens de concentration de la... [...] Voilà, il y a ainsi plein de bonnes raisons [...] donc en ce qui concerne cet argument des comportements personnels, s'il y a une composante pratique qui, à travers justement ces comportements personnels, se trouve parfois, même un peu

⁵⁸² Ce qui revient à dire que les protéines animales coûtent cher à la production par rapport à leur rentabilité nutritionnelle effective.

trop, tournée en dérision ou, du moins, un peu étiquetée justement, simplement, comme idéologique, c'est précisément celle des animalistes. Voilà, plus d'animalistes chez les Verdi feraient du bien aux Verdi.[...]. »⁵⁸³

Eleonora affirme avoir toujours fait partie d'associations animalistes⁵⁸⁴. Pour elle, une position extrémiste est de rigueur. Il faut tout bonnement condamner la consommation de viande dans son entier afin d'obtenir seulement la diminution de la consommation :

« [...] Pour les animalistes comme dans toutes les autres batailles, je crois qu'il faut de toute façon [...] **une dose d'extrémisme** parce que de toute façon, si tu es végétarien, il arrive un jour où il peut y avoir des élevages qui ne sont pas encore ceux d'aujourd'hui, c'est-à-dire intensifs. **Je ne prétends pas que tout le monde devienne végétarien mais qu'au moins dans les élevages, les animaux puissent vivre comme autrefois**, sinon... et pour le reste aussi. **Il y a des voies mesurées. L'extrémisme pousse ensuite clairement à des compromis sur les questions animales.** Et puis le fait de rêver qu'un jour on sera tous végétariens et que les animaux vivront libres, peut-être, mais bon [...]. »⁵⁸⁵

Laura fait partie des personnes devenues végétariennes en raison de leurs affects, mais qui justifient leur choix aussi politiquement. Or, pouvoir utiliser un élément qui appartient au domaine personnel à des fins politiques permet un certain épanouissement de l'individu. Cela, d'autant plus que la nécessité de justifier en permanence le choix végétarien par une dimension politique révèle la représentation sociale presque honteuse qui lui est associée et

⁵⁸³ Valerio: « [...] *Se tutti i Verdi seguissero non certo la scelta animalista, per esempio l'essere vegetariani ma almeno di applicare in quanto dice il world watching istitut,[...] se diminuissero comunque il loro consumo di carne a quei livelli che vengono considerati anche normali da... L'istituto nazionale della nutrizione, potremo dare, non in senso ideologico, è chiaro che la scelta animalista può essere etichettata giustamente o confusa talvolta da una scelta ideologica nel senso deleterio,[...] brutto del termine, quando invece fare [...] una scelta di consumo di carne [...] più morligerata, oltre a far bene a chi la pratica, da un punto di vista di propria salute personale, fa sicuramente bene alla bilancia economica del paese, fa bene a un riequilibrio dei rapporti nord sud del mondo per quello che è l'impazzimento della produzione di proteine vegetali che si riversa su una trasformazione in perdita dal punto di vista di proteine in carne che poi arriva sui nostri piatti, fa bene anche all'ambiente perché, se il nostro mare adriatico continua a non essere in grandi condizioni, lo deve alla pianura padana che ha uno dei record europei di maggior concentrazione della...[...] Ecco ci sono così tante buone ragioni che davvero c'è l'imbarazzo della scelta, per cui questo dei comportamenti poi personali, ecco se c'è una componente della pratica che anzi per questi comportamenti personali viene anche forse con troppo talvolta, passato o anche derisa, o comunque un po'etichettata appunto semplicemente come ideologica, è proprio quella degli animalisti. Ecco più animalisti nei Verdi, farebbero bene ai Verdi.[...] »*

⁵⁸⁴ Eleonora : « [...] *Moi j'ai toujours fait du volontariat auprès des associations environnementalistes et surtout animalistes [...]. »*

⁵⁸⁵ Eleonora : « [...] *Per gli animalisti come in tutte le altre battaglie, credo che ci voglia comunque [...] una parte di estremismo perché comunque sia, se tu sei vegetariano, arrivi un giorno puoi avere degli allevamenti che non sono ancora quelli di oggi. Ovvero intensivi. Non è che pretendo che tutti siano vegetariani però pretendo che almeno negli allevamenti, gli animali possano vivere come una volta, se no... Così come per il resto. Ci sono delle vie di mezzo. L'estremismo porta poi ad arrivare a dei compromessi chiaramente sulle questioni animali. Poi il fatto di sognare che un giorno saremo tutti vegetariani e gli animali vivranno liberi, magari, però.[...] »*

qui nécessite de donner toujours des raisons, un sens, au fait d'avoir adopté ce style de vie. Laura fait un rapprochement immédiat entre son choix végétarien et le droit des animaux. Les premières raisons qu'elle invoque pour justifier son choix ne sont guère les plus scientifiques ni les plus rationnelles. Si elle affirme être végétarienne « pour tout un tas de raisons », parce que cela fait partie de son engagement sur le droit des animaux, elle le justifie en disant ne pas croire que l'homme « appartienne à la classe des carnivores » et affirme par conséquent de ne pas « se sentir le moins du monde obligée de manger de la viande » et se porter très bien de ne pas en manger du tout sauf du poisson « deux ou trois fois par an »⁵⁸⁶. Le refus de manger de la viande peut être considéré soit d'un point de vue anthropomorphique, soit d'un point de vue zoomorphique. Pour les végétariens qui refusent de manger de la viande parce qu'ils s'identifient à l'animal dans la mesure où l'homme est lui-même un animal, consommer de la viande quelle qu'elle soit devient une réalité pratiquement équivalente du cannibalisme. La souffrance des animaux rappelle la souffrance humaine, individuelle. C'est alors par la même projection identificatrice que des droits peuvent être reconnus aux animaux, comme on reconnaît des droits aux hommes. Par translation de l'altérité sur la catégorie, de même que l'on défend les hommes contre leur exploitation par *d'autres hommes* et les souffrances que leur imposent *d'autres hommes*, il s'agit de défendre les animaux contre leur exploitation par *d'autres animaux* et la souffrance que leur imposent *d'autres animaux* — que sont les hommes. La comparaison se fait sur la base des capacités sensibles et des réseaux nerveux des animaux, « totalement compatible et semblable à celui des personnes », dit Laura. Elle ajoute :

« [...] Je n'admets la torture sur aucune créature. Aussi, je peux te dire je suis inscrite à la LAV, demain je m'inscris à Amnesty International, qui traitent le problème de la torture sur deux versants différents, deux parties du monde animal, puisque nous faisons tous partie du monde animal. »⁵⁸⁷

⁵⁸⁶ Laura : « *Il mio va sicuramente fino al diritto degli animali. E io sono vegetariana per tutta una serie di motivi insomma tra cui evidentemente [...] non credo neanche che noi, per la nostra struttura fisica per la nostra derivazione antropologica, non credo che facciamo parte dei carnivori. Quindi assolutamente non ritengo di dover mangiare carne, sto benissimo non mangiandone [...]* » ; « [Mon engagement] va jusqu'au droit des animaux. Et je suis végétarienne pour toute une série de motifs, parmi lesquels évidemment, [...] le fait que je ne croie pas que, en raison de notre structure physique, en raison de notre dérivation anthropologique, que nous fassions partie des carnivores. C'est pourquoi je ne pense en aucune manière devoir manger de la viande; je me porte très bien de ne pas en manger. »

⁵⁸⁷ Laura : « *[...] La tortura io non la ammetto su nessun tipo di creatura. Quindi posso dirti sono iscritta alla LAV, domani mi scrivo ad amnesty international, che contendono il problema della tortura su due facce diverse, due parti insomma del mondo animale, che poi facciamo tutti parte del mondo animale.* »

Sénateur pour les *Verdi*, Dante déclare lui aussi avoir réduit sa consommation de viande, mais non par « animalisme ». Ce ne sont ni l'empathie, ni la compassion, ni la nécessité de revendiquer des droits pour les animaux qui commandent ce changement d'habitude, mais sa conscience politique et économique : « je pense, dit-il, qu'il y a un gros déséquilibre de ressources derrière toute l'industrie de la viande. » et cite à l'appui le livre de Rifkin *Ecocide*. La consommation de viande est directement liée à un problème de justice sociale. Elle concerne aussi le bien-être animal, mais de manière indépendante et pour ainsi dire écologiquement secondaire, car non économiquement interdépendante. Comme il le dit :

« [...] Le bien-être des animaux, pour les environmentalistes de l'Equateur, ce n'est pas un thème fondamental; pour eux, rembourser la dette écologique et sociale des pays riches aux pays pauvres, ça oui, c'est une question fondamentale. »⁵⁸⁸

Pour Dante, le lien économique entre les choses passe avant les paramètres culturels : il est global, alors que les cultures ne le sont pas et sont susceptibles au contraire d'entraîner des problématiques interculturelles souvent complexes et imbriquées les unes aux autres. Parce qu'il "transcende" (ou simplement traverse ?) les phénomènes interculturels et définit un type de relation, marchande ici, le lien qui relie *économiquement* les éléments entre eux constituerait donc l'un des axes majeurs de l'interculture « Verte ».

14. *Affects et empathie*

Le fait de s'intéresser au sort des animaux est souvent lié au fait d'en avoir et de les aimer. Il y a un paradoxe lié à l'idée de la domesticité (dont l'origine étymologique *domos* signifie "maison" en grec). Elle désigne ce qui est attaché à la maison. Le réseau de sens attachés à « domestique » joue à la fois sur cette idée et aussi sur l'idée de dépendance ; de l'extension de la "famille" et du proche par opposition à l'étranger, extérieur. Les animaux dits

⁵⁸⁸ Dante : « [...] *Una sana ecologia della mente significa anche riuscire a prendersi proprio a volte poco sul serio, comunque di conoscere i propri limiti, e evitare di rappresentarsi come salvatori del mondo. Ultimamente sto mangiando molto meno carne, ad esempio. Mangio quasi più per nulla, ma non per una questione, non sono un animalista, però penso che ci sia un grosso problema di... Di squilibri di risorse dietro, in tutta l'industria della carne. Basta leggere l'ultimo libro di rifkin «ecocidio» racconta appunto tutta la storia della carne e di come la stragrande maggioranza produzione bovina in America praticamente distrugge la produzione alimentare, di grano dei paesi in via di sviluppo. Quindi è un problema di veramente, di riequilibrio, di risorse di accesso, di giustizia del sociale più che di questione ambientale. Anche se poi chiaramente tutte le questioni che riguardano il benessere animale devono essere comunque riconosciute.[...] Magari noi ci stiamo preoccupando di temi, tipo il benessere degli animali, che per gli ambientalisti dell'Ecuador non è un tema fondamentale, loro pensano che una questione fondamentale sia quella del ripagare il debito ecologico e sociale dei paesi ricchi nei confronti dei paesi poveri. »*

domestiques, avec la dimension affective qui leur est donnée et l'idée de plaisir qui leur est associée par leurs "maîtres", s'opposent aux animaux rattachés à la production et considérés pour leur valeur économique⁵⁸⁹. Dans les deux cas cependant, les animaux sont considérés pour leurs fonctions symboliques à l'égard de l'homme. Le discours de Bianca, Margherita et Silvana sur les animaux est fondé sur l'affectif et la relation privilégiée qu'elles disent entretenir avec les animaux. Bianca par exemple parle de son « amour pour les animaux » qu'elle associe à son « respect pour l'environnement ». Silvana va jusqu'à affirmer qu'elle préfère la compagnie des animaux à celle des hommes et qu'ils sont pour elles comme des "personnes" :

« [...] J'ai toujours eu des animaux à la maison depuis que je suis petite. A mon avis, les personnes qui n'ont pas d'animaux ne comprennent pas toute l'affection qu'un animal peut te donner. Combien il peut te tenir compagnie et combien un animal peut être proche de l'être humain, parce que la différence est minime. Les gens ne comprennent pas, mais il y en a vraiment très peu. Et moi des fois je me sens mieux avec les animaux qu'avec des personnes. Un peu parce que les animaux se taisent. Ils ne te contredisent jamais, et un peu parce qu'ils te donnent beaucoup d'affection, énormément. Moi j'ai des chats, des chiens, des lapins, j'ai eu des tortues, des poissons, j'ai eu de tout. Et si tu apprends, si tu les observes, les étudies, tu te rends compte qu'ils sont très semblables à l'homme. Jusqu'à la manière dont ils te regardent. Pour moi... moi, c'est-à-dire en ce qui me concerne, ils sont comme des personnes. Peut-être que c'est une erreur, mais... »⁵⁹⁰

Le discours d'affect conduit au paradoxe : il prétend considérer l'animal presque à l'égal de l'humain, alors que cette égalité demeure toute fantasmagorique. Il ne peut y avoir *liberté* s'il y a *possession*. Si on reconnaît des droits aux animaux, il ne s'agit pas néanmoins d'un discours de « libération » des animaux ; l'animal demeure dans une relation de dépendance à l'égard de l'homme qui se désigne d'ailleurs comme son « maître ». La domination est ignorée par l'affectif de celui qui domine et assumée par celui qui, dominant, consomme le dominé. L'animal domestique ne serait-il alors que simple objet de consommation affective ?

⁵⁸⁹ Il est difficile ici de ne pas faire un rapprochement terminologique et symbolique entre le statut de l'esclave dans l'antiquité et le statut de l'animal aujourd'hui, par rapport aux qualités requises, par rapport aux fonctions, à l'état de santé, aux bons et aux mauvais maîtres, etc. Les parallèles sont étrangement nombreux...

⁵⁹⁰ Silvana : « [...] *Io ho sempre avuto gli animali a casa sin da quando ero bambina. Secondo me le persone che non hanno gli animali non capiscono quanto affetto e quanto ti può dare un animale. Quanta compagnia ti fa, e quanto un animale sia vicino all'essere umano, perché la differenza è pochissima. La gente non capisce, ma è veramente poca. E, io a volte sto meglio con gli animali che non con le persone. Un po' perché gli animali stanno zitti. Non ti contraddicono mai, e un po' perché [...] ti danno tanto affetto, tantissimo. Io ho cani e gatti, conigli, o avuto le tartarughe, pesci ho avuto di tutto. E se tu impari, se tu li osservi, li studi, ti rendi conto che sono molto simili all'uomo. Anche il modo in cui ti guardano. A me... Io, cioè per me sono come delle persone. Forse è sbagliato però...[...]* »

L'autre versant du discours sur l'animal est celui qui s'oppose voire se révolte contre les abandons et la maltraitance. Margherita se revendique comme animaliste et le justifie en disant qu'elle possède des animaux domestiques (chat, chien, tortue, oiseau), manifeste lorsque l'occasion se présente, dénonce la chasse, l'abandon des chiens en été au moment des départs en vacances, et ceux qui font « du mal aux animaux ». Elle déclare également « [croire] que les animaux ont des droits qu'il faut absolument défendre » et pour cela se déclare en faveur de leur protection (*tutela*). Bianca, elle, fait partie d'une association de défense des animaux abandonnés ou errants (la Dingo⁵⁹¹), et des chats en particulier. Le sujet des abandons revient maintes fois dans les entretiens italiens (Margherita), y compris dans le cadre législatif (Valerio) en liaison avec la maltraitance :

« [...] La chose qui me dérange le plus, dit Eleonora, c'est de voir les animaux maltraités. C'est une chose que je ne supporte pas. Les animaux abandonnés, et...A mon avis, il devrait y avoir une éducation, c'est-à-dire les gens très souvent ne comprennent pas que les animaux aussi peuvent souffrir. C'est-à-dire qu'ils prennent un animal pour leur compagnie, pour satisfaire leur égoïsme et puis ils l'abandonnent et ça c'est une chose que je ne supporte pas parce que les animaux aussi ont des sentiments, les animaux aussi ont une âme, surtout.[...] Et ça c'est une chose qui d'après moi est très importante. Et puis... je voudrais m'impliquer, aller au chenil, libérer les animaux, parce qu'il m'est arrivé d'y aller et de voir...des choses, c'est-à-dire de voir comment ils vivent, ces animaux qui ont été abandonnés, c'est terrible.[...] »⁵⁹²

« Les animaux ont des droits, déclare Margherita,[...] les animaux aussi ont leurs droits; les hommes passent avant, *naturellement* [...] Je suis animaliste, mais aussi humaniste ! »⁵⁹³

Tout ici est dans le « leurs ». Si les animaux appartiennent à la nature, faut-il considérer le fait qu'ils soient domestiqués comme un sort naturel? ou bien faut-il considérer, dans la

⁵⁹¹ Association qui s'occupe des chats abandonnés dans le quartier de Cannaregio à Venise.

⁵⁹² Eleonora : « [...] *La cosa che mi dà più fastidio è vedere gli animali maltrattati. È una cosa che non sopporto. Gli animali abbandonati, e... Secondo me dovrebbe esserci un'educazione, cioè le persone molto spesso non capiscono che anche gli animali possono soffrire. Cioè, prendono un animale per la propria compagnia, per soddisfare un proprio egoismo e poi lo abbandonano e questa è una cosa che non sopporto perché anche gli animali hanno dei sentimenti, anche gli animali hanno un'anima, soprattutto. E quindi devono essere difesi, anche perché loro non sono capaci di difendersi dall'uomo; l'uomo usa la forza e gli animali non possono. E quindi a maggior ragione devono essere protetti e tutelati. E questo è una cosa che secondo me è importantissima. E poi... Vorrei impegnarmi, andare al canile, portare fuori gli animali perché mi è capitato di andare e di vedere... Delle cose cioè, come vivono, questi animali che sono stati abbandonati, è terribile.[...] »*

⁵⁹³ Margherita : « *Gli uomini prima. Ovviamente ! Gli uomini prima. Anche gli animali hanno i loro diritti, gli uomini prima naturalmente. Sì, sì. Su questo non c'è... sono animalista ma anche umanista !* »

perspective d'un discours écologiste cohérent de libération⁵⁹⁴ des animaux et de revendication de droits, que l'animal domestique est privé de sa liberté, et que par conséquent le véritable égoïsme réside dans le fait de posséder des animaux domestiques alors que le fait de leur rendre la liberté (les "abandonner" donc) devrait être un plus ? Pour pouvoir considérer la question de l'*abandon* des animaux, il faudrait pouvoir être assurés que les animaux ne sont pas "heureux" d'être eux-mêmes *relâchés* et *libres*. Certains animaux s'enfuient, après tout ; et c'est leur liberté. Plus que de l'anthropomorphisme, l'animal comme enjeu affectif est un objet projectif de l'être humain, qui fait dire à Margherita que les enfants sont beaucoup plus proches des animaux que des adultes. Mais c'est un fait qu'il est impossible de faire autrement que de spéculer sur le bien être des « animaux » en général — alors qu'ils ont chacun leur altérité respective les uns par rapport aux autres — tant que les animaux ne prendront pas la parole pour dire eux-mêmes ce qu'ils préfèrent... L'identification anthropomorphique de l'animal à l'homme se fait à travers le regard et la représentation de ce qu'est leur souffrance — qui est une projection de sa souffrance humaine propre :

⁵⁹⁴ Le seul à aborder le problème clairement dans ces termes est Valerio : « [...] *Il mio approccio all'animalismo [...] è più che altro di carattere sociale, ovvero di comunque lotta contro, per usare degli slogan, lotta contro le ingiustizie, contro tutto e tutti... E contro la sopraffazione comunque verso chi è più debole. Quindi mi riconosco in un filone diciamo che rivendica i diritti degli animali come naturale prosecuzione dei movimenti di liberazione di altro genere nei secoli, e non tanto per amore per gli animali tanto che appunto dalla zoofilia ormai in Italia si parla di un movimento di animalismo, e di chi stanno come animalisti peraltro anche semplici zoofili, semplici tra i zoofili. Certe persone magari assistono solo i cani e che magari continuano magari a portare la pelliccia piuttosto che ad essere cacciatori, ad essere contro le sperimentazioni sugli animali. Quindi l'animalismo è quello scatto in più appunto che, in Italia sia come associazione e poi come associazionismo in generale, e sia anche per il condizionamento che abbiamo avuto sia come singoli che come associazione nei confronti dei Verdi ha fatto, devo dire che ha fatto sì che diciamo ci fosse, ci sia una posizione diciamo di un'animalismo che è molto radicale nei suoi contenuti che però sa parlare di una legge, insomma di una direttiva europea che fortunatamente non è di abolizione come in questi mesi [...] » ; « [...] Mon approche de l'animalisme est [...], de caractère social, ou bien de lutte contre en général, pour utiliser des slogans, lutte contre les injustices, contre tout et tous... et de toute façon contre l'asservissement des plus faibles. Ainsi je me reconnais comme appartenant à un courant, disons, qui revendique les droits des animaux comme continuation naturelle des mouvements de libération d'autres sortes au cours des siècles, et pas tant pour l'amour des animaux, [...] de la zoophilie, on parle aujourd'hui en Italie comme d'un mouvement d'animalisme, et de ceux qui sont en tant qu'animalistes, par ailleurs, aussi de simples zoophiles, simples parmi les zoophiles. Certains peuvent ne s'occuper que des chiens et continuer à porter des fourrures plutôt que d'être chasseurs et contre les expérimentations sur les animaux. Donc, l'animalisme c'est cette impulsion supplémentaire qui, justement en Italie [...] A fait qu'il y a une position d'animalisme qui est très radicale dans ses contenus, mais qui sait parler d'une loi, ou d'une directive européenne qui heureusement n'est pas d'abolition [...]. On parle par exemple... de l'élevage intensif, mais peut-être de certaines formes d'élevage intensif, de certains types de traitement des animaux [...] A telle enseigne que dans cette dernière partie de l'expérience gouvernementale des Verdi, je suis conseiller du ministre de l'agriculture pour les bien-être des animaux [...] Cette dernière année [...] les Verdi sont passés de l'environnement à l'agriculture [...] ». Il ajoute ensuite qu'il y a « un aspect éthique qui, concernant les animaux, se fonde aussi parfaitement [pour les Verdi] avec les aspects de la défense de la santé et de l'environnement. [...] Par conséquent, si nous le faisons pour une question éthique, c'est encore mieux; aujourd'hui, le bon sens à lui seul, mais aussi le fait de faire des économies devrait imposer une révision du système de l'élevage. »*

« [...] La vérité, confie Eleonora, c'est que comme je suis très animaliste et aussi écologiste, environnementaliste, du coup, je me sens vraiment concernée par la souffrance des animaux, ce qui fait que j'ai une espèce de malaise et de souffrance qui m'appartient, et que je dois gérer pratiquement tous les jours. C'est-à-dire qu'il suffit d'une personne qui m'appelle en me disant : il sont en train de faire du mal, etc. pour que ma journée soit gâchée. Ce qui fait que tu vis dans le monde d'une manière très différente. D'abord parce que, d'accord, tu fais évidemment attention à tout. Au fait d'essayer de ne pas polluer, quels que soient la chose ou l'acte que tu fasses, cela conditionne ta vie. Et aussi en ce qui concerne les animaux. Je suis végétarienne depuis douze ans. Désormais, je suis attentive à comment je m'habille, par conséquent il y a toujours cette attention à tout qui te conduit à être toujours plus en colère à chaque fois que tu fais quelque chose. Dans le sens où, si tu crois beaucoup en ce que tu fais, quand tu vois autour de toi des personnes qui y croient moins ou qui utilisent de toute façon ton parti pour faire autre chose, ou qui ne sont pas attentives à tout ce qui nous entoure, depuis la souffrance envers qui que ce soit, parce que moi je parle des animaux, mais à mon avis, la souffrance appartient de toute façon aux plus faibles en général. Cela te porte à vivre les choses d'une façon beaucoup plus... profonde et donc à être moins tolérante, à te mettre en colère beaucoup plus facilement, à vivre certainement avec moins de sérénité, en tout cas en ce qui me concerne.[...] »⁵⁹⁵

Il s'agit toujours d'empathie. A partir de la souffrance, il est assez aisé de déduire pour les uns la « sensibilité » (*senzienti*) des animaux, alors que d'autres leur attribuent des « sentiments » et même une « âme ». Cette empathie identificatrice fait apparaître la notion religieuse (chrétienne) d'âme ainsi qu'une relation chrétienne à l'animal considéré comme "prochain" de l'être humain :

« [...] Pour moi, dit Eleonora, la charité chrétienne devrait être proche de toutes ces formes. Et proche de tous ceux qui en ont besoin et qui pour ces raisons-là souffrent du fait qu'ils sont marginalisés. Par conséquent, mon idéal d'Eglise serait celui d'une Eglise qui reste proche des animaux, et qui ne dise pas que les animaux sont utiles aux

⁵⁹⁵ Eleonora : « [...] La verità è che io essendo molto animalista e anche ecologista, ambientalista, perciò io, sono proprio portata per la sofferenza degli animali per cui ho, una specie di disagio e di sofferenza mia che porto avanti praticamente tutti i giorni. Cioè mi basta una persona che mi chiama dicendomi : stanno facendo del male eccetera, che già ho la giornata rovinata. Per cui vivi nel mondo molto diversamente. Prima perché, va bene, stai chiaramente attento a tutto. Al fatto di cercare di non inquinare, qualsiasi cosa tu fai, qualsiasi atto ti condiziona la vita. E anche per il fatto degli animali. Io sono vegetariana da dodici anni. Ormai sto attenta a come mi vesto, per cui c'è sempre questa attenzione a tutto, che poi ti porta anche a essere sempre più arrabbiata in ogni tua cosa. Nel senso che, credendo molto in quello che fai, quando vedi intorno a te le persone che ci credono meno, o che magari usano comunque il tuo partito per fare altro, o che comunque non sono attente a tutto quello che ci circonda, dalla sofferenza verso chiunque, perché io parlo degli animali ma secondo me la sofferenza è comunque dei più deboli in generale. Ti porta a vivere le cose in maniera molto più... Profonda, e quindi di insofferenza, ti arrabbi molto più facilmente, vivi meno serenamente sicuramente almeno in quel che mi riguarda.[...] »

hommes ; qui soit proche des gays, parce que quoi qu'il en soit, ils sont eux aussi considérés comme des marginaux parce qu'ils ont des problèmes.[...] »⁵⁹⁶

15. Les animaux dans la perspective du droit

En Italie, les tâches sont divisées : c'est un peu comme si les associations effectuaient tout le travail de militance sur lequel les *Verdi* peuvent ensuite s'appuyer pour l'adoption de lois. Une division entre l'action, l'activisme et le pouvoir, comme étant deux sphères distinctes qui sont régies par leurs propres lois. En effet, en Italie, les élus ont avant tout une fonction représentative, de parole et d'action par la parole plus que sur le terrain. En même temps, les *Verdi* s'appuient sur la société civile et le travail effectué par les associations pour obtenir le vote des lois. Aussi, lorsqu'un échec législatif survient sont-ils tenus pour responsables par les activistes associatifs, sous-entendu : « nous nous avons fait notre travail ; et vous vous avez échoué dans le vôtre, à savoir, faire aboutir nos actions sur le terrain légalement ». Cette forme d'interdépendance crée de réelles attentes de la part de la société civile, et parfois des tensions aussi. Les *Verdi* ont ainsi une pression associative importante, ce qui est exprimé par Valerio :

« [...] Les associations **animalistes** prétendent davantage, à tort ou à raison, quand une loi sur les animaux n'est pas approuvée, les *Verdi* sont considérés comme ceux qui n'ont pas réussi [...]. »⁵⁹⁷

L'évocation de droits pour les animaux s'inscrit dans le corpus italien comme revendication « contre l'asservissement des plus faibles », quels qu'ils soient. Elle va donc de pair avec la libération des autres « opprimés »⁵⁹⁸, que ces « opprimés » soient des animaux ou des humains et en particulier des femmes, des étrangers, des homosexuels...

Alors que Renato estime que penser en termes de « libération des animaux » serait une idée juste qui pourrait contribuer à accroître la conscience civile⁵⁹⁹, pour Andrea l'animal est, comme l'homme, un *autre* être vivant, et c'est la notion d'être vivant que doit considérer le droit. Il explique ainsi : « c'est-à-dire que je pense qu'il faudrait changer la constitution pour

⁵⁹⁶ Eleonora : « [...] Secondo me la carità cristiana dovrebbe essere vicino a tutte queste forme. E vicina a tutti quelli che hanno bisogno e che per questi ultimi motivi comunque soffrono perché vengono emarginati. Per cui il mio ideale di chiesa è quella che sta vicino agli animali, non che dice che gli animali servono agli uomini, che sta vicino ai, ai gays perché comunque sia sono considerati emarginati perché hanno dei problemi [...]. »

⁵⁹⁷ Valerio : « [...] Le associazioni animaliste pretendono di più se non viene approvata una legge sugli animali, a torto o a ragione, i Verdi vengono considerati quelli che non sono riusciti.[...] »

⁵⁹⁸ Battaglia, Luisa, *Etica e diritti degli animali*, Bari, Laterza, 1999.

⁵⁹⁹ Renato : « [...] L'idea di prevedere diciamo una liberazione degli altri animali è un'idea giusta, che può contribuire anche a far crescere la coscienza civile ed è molto quello. »

dire que tous les êtres vivants ont droit à une vie digne, et je pense donc qu'il faut reconnaître le droit de la nature des animaux comme sujets de droit et pas seulement comme objets de droit et voilà. ». Il y a certes différentes façons de défendre les animaux et il prend l'exemple des personnes qui vont par exemple s'impliquer seulement dans la défense des chiens ou des chats, souvent pour des raisons affectives ou de proximité, et continuer par ailleurs à porter de la fourrure. Ce sont les personnes qu'il appelle « zoophiles » au sens étymologique où elles aiment les animaux. L'animalisme doit correspondre à une certaine radicalité, nécessaire parce que les droits ne sont pas sélectifs dans ceux qu'ils doivent défendre. A ce titre *aussi*, l'animal est considéré sur un pied d'égalité vis-à-vis de l'homme. Là aussi, la radicalité du discours se justifie et s'impose : il est bien connu que pour obtenir le moins, c'est toujours le plus qui doit être demandé. Pour Valerio, il existe un aspect « éthique » qui « concernant les animaux, se fonde [pour les *Verdi*] parfaitement aussi avec les aspects de la défense de la santé et de l'environnement ». La question des élevages intensifs est un sujet :

« Classique et compréhensible grâce à la vache folle. Le problème n'est pas seulement de savoir si elles mangeaient ou non des farines animales, mais aussi que si nous ne réformons pas la PAC⁶⁰⁰, nous ne réformerons pas alors l'élevage intensif. »

Evoquant ensuite la crise de la langue bleue des chèvres, propre à l'Italie, il conclut :

« Si nous le faisons pour des raisons d'éthique, c'est encore mieux, mais désormais, ne serait-ce que le bon sens, et aussi l'économie des coûts devrait imposer une révision du système d'élevage [...]. »⁶⁰¹.

⁶⁰⁰ La PAC : Politique Agricole Commune.

⁶⁰¹ Valerio : « [...] A Chianciano, [...] Si sono votate [...] Il proprio programma [...] Sul sito dei Verdi, lei trova [...] La posizione [...] Sulla caccia [...] Un assessore Verde o un ministro Verde, [...] Hanno la necessità di andare a gestire per esempio sulla caccia, non hanno la possibilità di abolire la caccia. [...] Non so come adesso faremo sull'interpretazione della legge Italiana, sull'uso dei richiami vivi o delle reti per la cattura degli uccelli, il ministro dell'ecologia agricola che insieme all'ambiente è responsabile della caccia in Italia può fare una circolare esplicativa in cui chiarisce che la normativa Italiana ed europea è restrittiva ; non può essere violata per esempio da parte [...] Delle regioni. [...] Per cui diciamo che c'è un aspetto etico che, sugli animali, che si fonde per noi perfettamente anche con gli aspetti della difesa della salute e della difesa dell'ambiente. E per esempio degli allevamenti intensivi è ormai un classico ed è capibile grazie alla mucca pazza, cioè il problema non è solo se mangiavano o no farine animali che se comunque non riformeremo la pac, non riformeremo l'allevamento intensivo comunque, e l'Italia solo all'ultimo ha avuto emergenze influenze aviarie con dodici milioni di clandestini uccisi per questa influenza nel nord est, la lingua blu delle pecore in Sardegna con l'uccisione di duecento-mila pecore, e quindi adesso rispetto a un problema, evidentemente enorme, come quello della mucca pazza, o adesso dell'afta epizootica, e quasi dimentichiamo da Italiani che abbiamo avuto due crisi sanitarie dell'allevamento appena [...] I mesi scorsi. Per cui se, lo facciamo per un problema etico, una questione etica tanto meglio, ormai solo il buon senso, ma anche il risparmio economico imporrebbe una revisione del sistema dell'allevamento [...]. »

Il y a donc plusieurs justifications qui poussent à ces réformes. La raison « éthique », celle donc qui prend en compte l'altérité animale comme sujet vivant et de droit, mais en même temps totalement soumis au pouvoir de l'homme et donc à sa merci, devrait être suffisante. Mais l'on voit que, bien que ce soit le principal argument philosophique, Valerio a conscience que les préoccupations humaines sont plus d'ordre « économique » et « de bon sens » que philosophique et éthique; c'est aussi une manière de glisser un avis personnel sur ce que seraient les valeurs de la société italienne actuelle : un pays où une économie de marché l'emporte sur l'éthique. Il y a une conscience pragmatique du pouvoir ; il semble dire que les *Verdi* doivent apprendre à manipuler et utiliser des arguments pragmatiques pour servir en fait les arguments éthiques. Il s'agit en quelque sorte d'une stratégie politique. L'animal n'est pas présenté dans son discours comme un « sujet » de droit, mais toujours comme objet d'un autre animal, humain.

16. La dimension culturelle de l'animal

L'altérité est mise en scène avec une certaine diversité en fonction des différentes cultures. Aussi la manière dont la différence de l'autre se trouve valorisée varie-t-elle en fonction de la manière dont elle est gérée par les différentes cultures (est-ce que ce sont les cultures qui organisent le droit ?). Là où l'altérité est définie comme « autre » moi-même, autre à l'identique, il n'existe pas de débat ni de difficulté : l'autre est alors universellement « humain ». Le discours est différent pour l'animal : l'animal n'est pas l'homme ; il est *comme* l'homme, par certaines de ses caractéristiques, parmi lesquelles la capacité de souffrance, dans le discours animaliste. Intervient alors la définition « culturelle » de l'altérité. Le statut de l'animal dans les différentes cultures est variable. Il est particulier chez les indiens d'Amérique qui s'attachent aux "esprits" animaux ; la vache est considérée comme sacrée en Inde, mais non en Occident ; en revanche le chien, animal domestique en France et en Italie, est aliment au Viêt-Nam⁶⁰² ; les français mangent des cuisses de grenouilles et des escargots, ce qui est incompréhensible aux américains ; d'autres peuples mangent des vers,

⁶⁰² « Sur le plan éthique, dit un aixois, lorsque l'on imagine le nombre d'animaux égorgés tous les jours, des millions et des millions, qu'on prend ces animaux comme des objets et qu'on les élève dans le seul but de les manger, il y a quelque chose de... malsain parce que si on veut élever l'humanité, je pense qu'il faut respecter les animaux. Bon ça c'est, tu le conçois où tu le conçois pas. Si tu penses que l'animal il est né uniquement pour que tu le manges, à ce moment-là on discute plus. Mais est-ce qu'il te viendrait à l'idée de manger ton chien ou ton poisson rouge ? Tu diras : ah non non parce que celui-là je le connais, c'est mon chien. Mais je peux te dire que dans certains pays on mange les chiens, on les élève pour ça », Faucher, F., *Thèse, op.cit.*, p. 257.

des insectes de tout type, ce qui est incompréhensible aux français : il y a donc un relativisme culturel concernant les animaux⁶⁰³. Le discours sur les animaux est éminemment "culturel". Ils constituent pour l'humain, au sens large et comme catégorie générique, des objets de consommation. Mais toutes les sociétés ne consomment pas les mêmes catégories d'animaux, non plus qu'elles n'en ont les mêmes représentations — affectives, religieuses ou autres. C'est la variabilité de ce facteur qui rend délicate la prise en compte du concept d'altérité qui se réfère au monde animal dans son ensemble, et l'évaluation sous-jacente des possibles « valeurs » de l'autre... En dehors de la culture d'appartenance, les réactions individuelles sont également imprévisibles dans le sens où « la capacité à s'identifier avec les animaux lorsqu'elle apparaît et se développe, peut fournir une des clés du refus croissant d'ingurgiter, en toute connaissance de cause, de la cervelle, des yeux ou des testicules⁶⁰⁴ ». Ce qui n'est pas niable, c'est que l'autre est autre sur le plan du vivant. Ce sont ensuite les implications culturelles de la dissension entre les différents types de relations existant vis-à-vis de cet *autre* qui sont susceptibles de créer des confusions dans les catégories ou les justifications et, éventuellement, des incohérences. Cette divergence culturelle existe déjà entre culture française et culture italienne. L'implication française ou italienne sur le fait d'« être végétarien » ou de défendre les droits des animaux n'est pas du tout mise ni vécue sur le même plan, du même point de vue. Comme Dante l'a déjà dit :

« Nous nous préoccupons de sujets, comme le bien-être des animaux, qui ne sont pas des sujets fondamentaux pour les environmentalistes de l'Equateur ; pour eux, rembourser la dette écologique et sociale des pays riches aux pays pauvres, ça oui c'est une question fondamentale. »⁶⁰⁵

Les notions globales telles que le respect du vivant, de l'autre, sont communes à l'écologie, mais les priorités locales sont différentes en fonction des lieux ; c'est en cela qu'elles sont "culturelles".

⁶⁰³ « S'il est possible de manger des animaux proches, il ne faut pas qu'ils le soient trop. L'hypothèse de l'anthropologue se vérifie sans doute d'autant mieux chez les verts que la plupart considèrent que nous sommes une espèce animale comme une autre. », *Ibidem*, p. 255. « En France, certains animaux, tels les escargots, les grenouilles ou les poissons de rivières sont moins vivants, moins animaux que les autres et leur consommation et donc autorisée pendant le carême. Sur la classification des animaux en mangeable non mangeable voir également les réflexions de Mary Douglas à propos de Lele (Douglas, 1992) le rejet de la viande est fréquemment liée l'anthropomorphisation de fait un sentimentalisme que certaines militantes admettent simplement. », *Ibidem*, p. 156.

⁶⁰⁴ Vialles, 1988, p. 88, cité par Faucher, F., *Thèse, op.cit.*

⁶⁰⁵ Dante : « *Magari noi ci stiamo preoccupando di temi, tipo il benessere degli animali, che per gli ambientalisti dell'Ecuador non è un tema fondamentale, loro pensano che una questione fondamentale sia quella del ripagare il debito ecologico e sociale dei paesi ricchi nei confronti dei paesi poveri.* »

B – La femme

« On dit justement 'l'homme' (quand ce terme englobe le masculin et le féminin), parce qu'il peut être clairement et précisément défini de façon génétique, anatomique, physiologique, cérébrale. On dit justement, 'les humains', car l'homme n'apparaît qu'à travers hommes et femmes les plus divers, et c'est à travers eux et elles qu'apparaissent, à chaque fois modulés ou développés différemment, les traits humains fondamentaux. La notion d'homme est générique : elle constitue un modèle singulier, celui d'une espèce qui engendre des individus, lesquels sont singuliers par rapport à ce modèle qu'ils reproduisent, et également singuliers les uns par rapport aux autres.⁶⁰⁶ » (Edgar Morin)

1. Complémentarité naturelle et altérité sociale

La thématique de la "femme" est ci-dessous étudiée dans la perspective de la complémentarité femme / homme. Elle est prise en compte en tant que minorité symbolique. Elle n'est pas en effet minoritaire quantitativement (au contraire), mais proportionnellement ; en particulier à l'égard des possibilités qui lui sont accordées d'accéder à certaines structures de la vie sociale ; ce que Philippe résume en disant :

« Même la femme est une minorité. Minorité nombreuse, mais minorité au sens... de son rôle sur la société. »

La problématique relative à la « femme » est également culturelle car il existe une culture « de genre » et il est possible de répertorier pour chaque sexe des pratiques culturelles caractéristiques, des habitus différents et des inculcations distinctes⁶⁰⁷. Les entretiens français et les entretiens italiens font apparaître des traitements distincts⁶⁰⁸. L'articulation de la problématique femme / homme (et ses caractéristiques insolubles) réside dans le fait qu'ils sont égaux *par* leurs différences, au titre de cette complémentarité biologique qui fait que l'un ne peut exister sans l'autre. Les ambiguïtés politiques résultant de cette double articulation sont résumées par Fernanda :

⁶⁰⁶ Morin, E., *La Méthode (5). L'identité humaine*, Paris, Seuil, 2001, p. 57.

⁶⁰⁷ Porcher, L., Abdallah-Preteille, M., *Education et communication interculturelle*, Paris, PUF, 1996, p. 15. Voir également à ce sujet Duru-Bellat, M., *L'école des filles : quelle formation pour quels rôles sociaux ?*, Paris, L'Harmattan, 1990 et Baudelot, P., Establet, R., *Allez les filles*, Paris, Seuil, 1991.

⁶⁰⁸ Bianca explique aussi que le « double langage », c'est-à-dire l'emploi systématique du masculin et du féminin simultanément, a été promu par les *Verdi* en Italie, et que « même la gent masculine [i maschi] l'utilise désormais à Venise au sein des institutions. Le débat de type "culturel" existe aussi à travers les règles grammaticales et syntaxiques d'accord et la tendance à l'emploi du masculin pour désigner la catégorie, (les droits de l'homme, les écrivains, etc.). Ces marques linguistiques sont perçues dans leur dimension *culturelle* comme révélatrices d'une domination sociale masculine de... toujours ; cela, dans la mesure où la langue est révélatrice de la civilisation. La réciproque est ici postulée comme vraie : à savoir que la civilisation (et la ou les cultures qui l'accompagnent) peuvent évoluer si l'on change les modes de désignation. Le français québécois est sur ce point plus innovateur que le français de l'Hexagone. Seule l'expérimentation et le recul historique peuvent *a priori* permettre à terme de valider ou d'invalider ce débat. Cependant la *préciosité* comme mouvement linguistique, culturel et social peut donner des éléments de comparaison intéressants. Voir Fracchiolla, B., *op.cit.*

« [...] Il y a eu dans le mouvement des *Verdi*, il y a comme au sein de l'ensemble de la culture politique italienne, deux esprits féminins : il y a l'esprit de la parité et l'esprit de la différence. Moi je me revendique plutôt du second. »⁶⁰⁹

Cet « esprit de la différence » est présent dans les propos tenus par Bianca : la différence homme / femme est évidente, tout comme est évident par conséquent le fait que certaines choses puissent valoir pour les hommes et pas pour les femmes et vice et versa. Elle affirme que « le Vert est véritablement féminin » car pour elle les principales problématiques de l'écologie politique sont communes (et de façon antécédente) aux femmes, comme celles de « la différence, de la diversité », affirmée comme telles au regard de l'identité masculine. Le point de vue selon lequel tout ne vaut pas toujours pour tout le monde, s'il n'est pas explicité, est ambigu car il met en balance le principe d'égalité entre les individus et donne prise au jugement de valeur, qui est le résultat de la pure subjectivité individuelle :

« [...] **Il y a des choses qui conviennent aux hommes et pas aux femmes** [...] et partant de cette diversité et de cette différence qui est la nôtre, aussi, il est clair que nous avons toujours eu une vision plus large à l'égard de tout, et donc de l'arbre, qui est différent de moi mais lui aussi vivant. [...] Et en effet, beaucoup de femmes du mouvement des femmes sont entrées chez les *Verdi*, même si après [...] les hommes [...] relativement aux lieux de pouvoirs [...] et donc au fait d'être élus dans des institutions [...] ont toujours cherché à déplacer les femmes et à les mettre de côté, même si dans notre statut, nous avons 50 %, et même à Chianciano, on a voté pour un homme et une femme. [...] »⁶¹⁰

Cette constante tension entre les "deux esprits" est l'une des raisons pour lesquelles, alors que l'idée d'une loi sur la parité sur le modèle français est l'objet de débat aussi chez les *Verdi*, les femmes *Verdi* interrogées sont globalement réfractaires à l'idée d'une loi sur la parité hommes femmes. Eleonora flirte avec le paradoxe bien qu'elle se situe du côté de la

⁶⁰⁹ Fernanda : « [...] C'è stato dentro il movimento dei Verdi, ci sono come dentro la cultura politica Italiana, ci sono due anime, femminili anche : c'è l'anima della parità e l'anima della differenza. Io appartengo più alla seconda. [...] »

⁶¹⁰ Bianca : « [...] Io dico che il Verde è veramente femminile. Perché [...] problematiche, per esempio della [...] differenza, della diversità, le donne le hanno sempre avute, no ? Almeno nel movimento delle donne queste cose, ci sono sempre state. [...] A parte il periodo dell'emancipazione nel dire che no, noi non siamo un uomo, noi siamo donne dunque siamo diverse. [...] E non è vero che certe cose se valgono, valgono per tutti. Delle cose possono andar bene per i maschi e non andare bene per le donne. [...] Partendo da questa nostra... Diversità e differenza anche, è chiaro che abbiamo sempre avuto una visione più ampia nel rispetto di tutto ciò, e dunque dall'albero, che è diverso da me, ma che è vivente. [...] Infatti molte donne del movimento delle donne sono entrate nei Verdi, anche se poi [...] i maschi [...] rispetto ai luoghi di poteri [...] e quindi essere eletti nelle istituzioni [...] le donne hanno sempre cercato di spostarle e metterle da parte. [...] Però [...] nel nostro statuto, noi abbiamo il 50 % anche a Chianciano, cioè, si votava un uomo e una donna. [...] »

revendication de droits individuels : l'homme et la femme sont des « Hommes » identiques du point de vue de la *Déclaration des droits de l'homme*. Malgré son intérêt évident pour les femmes et leur destin, elle ne peut se résoudre à l'idée de revendiquer des « droits » pour les femmes. Cela implique en effet de se positionner alors soi-même comme une minorité qui a besoin d'être protégée ce qui est directement discriminant : présentées comme une minorité, les femmes, sont alors vues comme une catégorie de personnes plus faibles et à problèmes. Il n'est pas question de considérer en fait que « les femmes », dans leur ensemble, forment une catégorie, plus ou moins faible ou forte que les hommes, mais bien qu'elles sont des individus au même titre que les hommes et de capacités identiques, en fonction des individus et non de leur appartenance à l'un ou l'autre genre. Eleonora concède, pourtant, comme Anna, que le milieu politique est particulièrement machiste et masculinisé, et que l'égalité des chances reste quelque chose d'utopique au moins à ce niveau-là. Le fait qu'elle exprime son désir qu'un jour on choisisse d'élire une personne en fonction de ses compétences et non de son sexe signifie *de facto* que ce n'est pas encore le cas. Il y a donc à la fois le désir de voir les choses évoluer parce que la situation semble bloquée et en même temps la volonté de ne pas être encore "plus" rabaisées qu'elles ne le sont déjà dans la réalité⁶¹¹.

Chez les Verts, le sujet principal du discours autour de la femme est son rôle politique, au sein de la société. Il parlent de la (loi sur la) parité ainsi que de la place professionnelle de la femme dans la société comme égale de l'homme et devant être considérée comme telle. Dans le discours des *Verdi*, ce type de sujet est généralement rapidement éliminé comme une évidence que tout le monde prend en compte *a priori* ; le débat est déplacé sur ce que *représente* la femme au sein de la famille, dans la société italienne. L'avortement et les générations futures seront abordés comme sous thématiques, directement consécutives au projet (social) de création d'une tierce altérité : Homme + Femme = Enfant : A+B=C. C'est le principe biologique fondamental qui définit socialement la base de la famille, et donc le noyau

⁶¹¹ Eleonora : « [...] *Guarda devo dirti la verità : nonostante io sia una donna, sono dei temi per cui non è che non m'interessa, però credo che non ci sia cosa peggiore che parlare di queste cose per i diritti delle donne. Almeno, ho sempre visto queste cose come una discriminazione. Secondo me, le pari opportunità, è vero che non ci sono, ancora, è perché soprattutto nella politica, c'è un maschilismo allucinante. Però è anche vero che fare delle cose tipo la lista delle donne, queste cose che da noi poi si usano tantissimo, [...] ogni volta che c'è un partito dove ci sia presentazione, c'è la lista delle donne, c'è il minimo di donne, ci sono queste cose che portano secondo me a vederci sempre come una categoria [...] di più deboli, più comunque con dei problemi. [...] Spero che ci sarà un giorno in cui uno sarà scelto per le sue capacità sia donna o uomo che [...] da noi secondo me è impostato proprio in modo sbagliato. Perché viene proprio visto come una rivendicazione si fanno poi, si formano sempre le categorie di tutte le ex femministe che arrivano e dicono : [...] bisogna fare come allora, gli uomini sono tutti stronzi, noi siamo tutte più brave, e non è così. [...] Per cui insomma c'è un po' un modo di vedere la cosa che ti senti come se fosse una minoranza proprio, da tutelare. [...] ».*

constitutif de la Nation. Il est inscrit dans la *Déclaration des droits de l'homme* : « Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation, qui n'est que la réunion de la femme et de l'homme. » (Art. III)⁶¹². Cet article des droits de l'homme est en opposition avec la notion de liberté individuelle telle qu'elle est comprise par les Verts et les *Verdi*, et provoque un paradoxe manipulable à l'envi. La notion de "complémentarité" de la femme au niveau du genre est ouvertement en conflit avec la problématique de la diversité sexuelle comme introductrice de nouveaux modèles de couples, et par extension, de nouveaux modèles familiaux⁶¹³. En revanche, les deux thématiques développent des revendications comparables, voire communes, en tant que "minorités" discriminées, dans la défense et la revendication de leurs droits. Le discours de certains locuteurs italiens (catholiques) révèle un paradoxe logique, dans le fait de présenter la femme comme une minorité sociale, concernée à ce titre par les *pari opportunità*, et le fait de la considérer en même temps comme *centre* de la famille. Une autre incompatibilité apparaît lorsqu'on considère, par exemple, les homosexuel(le)s comme une minorité concernée par les *pari opportunità* et lorsqu'on considère en même temps la famille "standard" comme noyau social. Silvana explique par exemple que la femme est le centre de la famille, et faite pour avoir des enfants⁶¹⁴. Ferrante et Pierluigi expliquent⁶¹⁵ : l'homosexualité ne peut être que minoritaire et contre nature, car elle n'est pas créatrice d'un tiers individu (d'un enfant, donc) ; parce que le schéma familial traditionnel est celui censé constituer une nation. Les problématiques de la « femme » et de la « diversité sexuelle » se rejoignent ainsi dans leurs caractéristiques de "minorités" face à l'argument moral — qui, il se trouve, est très dépendant dans le discours italien du capital culturel catholique des locuteurs — selon lequel une femme (avec un homme) sont socialement faits pour avoir des enfants et construire une nation. C'est autour de l'absence d'« enfant » — ou plus exactement de "production" d'enfant — que se cristallise par exemple dans le discours de Ferrante la notion de « contre-nature » relativement à l'avortement ou à l'homosexualité⁶¹⁶. Or la liberté individuelle de choisir, la liberté (de conscience) humaine d'intellectualiser et de refuser éventuellement l'idée de reproduction, au sens d'acte coïtal, est l'une des caractéristiques par lesquelles on différencie *l'homme* de *l'animal*. Ce qui conduit

⁶¹² Olympe de Gouges, *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, 1791.

⁶¹³ Sur les notions de « parenté » et de « parentalité », voir la partie sur la diversité sexuelle.

⁶¹⁴ Silvana : « [...] *A me la donna piace vederla nella famiglia, impegnata nella famiglia, con i bambini, con i figli, che si dedica all'educazione... mi piacciono i ruoli tradizionali.* » ; « [...] Moi, la femme j'aime la voir dans la famille, impliquée dans la famille, avec les enfants, avec ses enfants, et qui se consacre à leur éducation... j'aime les rôles traditionnels. »

⁶¹⁵ Les développements sur cette question se trouvent dans la partie sur la diversité sexuelle.

⁶¹⁶ Ce qui est développé dans la partie qui traite de la diversité sexuelle dans le discours des *Verdi*.

au constat d'une relative interdépendance des trois figures de l'altérité selon les valeurs secondes auxquelles se rattachent et se réfèrent les différents discours. La définition de l'altérité apparaît avant tout culturelle.

2. *Présence des femmes dans le discours*

Le calcul des spécificités pour le groupe des formes réunies sous le titre « femme+ » n'est pas possible pour le corpus français car ainsi que le montrent le tableau par thématiques (voir le chapitre 1 de la troisième partie), tous les locuteurs parlent des femmes. Des feuilles de calcul de spécificités sont donc proposées en annexe cédérom pour les spécificités des locutrices "femmes" comparées aux locuteurs "hommes". Des feuilles de calcul identiques sont proposées pour les *Verdi*, plus celle des spécificités des locuteurs parlant des femmes. La notion de "parité", recouvre, elle, le champ sémantique plus général de l'égalité des chances. Les différentes listes de mots utilisées sont :

<u>Corpus français :</u>	avortement+	enfant+
femme+	avortement : 16	enfant : 25
fem : 2	enceinte : 2	enfants : 45
femelle : 1	génération+	gamin : 2
femelles : 1	génération : 21	gamins : 11
femme : 63	génération : 16	gamine : 2
femmes : 215		gamines : 1
féminisme : 9		enfant : 25
féministe : 8		enfance : 2
féminin : 3		mômes : 6
féminines : 3		môme : 2
féminine : 2		gosses : 2
féministes : 2		mouflets : 1
féminisante : 1		filles : 13
féminisé : 1		fille : 13
femmes qui : 20		garçons : 5
nanas : 8		
nana : 5		

Corpus italien :

aborto+ / avortement

aborto : 12

abortisti : 3

abortire : 2

abortirei : 1

abortito : 1

gravidanza : 2

gravidanze : 1

incita : 2

donna+ / femme

donna : 84

donne : 153

femminile : 16

femminismo : 7

femmine : 4

femminista : 4

femministe : 4

femminili : 3

femminismo : 1

femminilità : 1

femministi : 1

bambino+ / enfant

bambino : 26

bambini : 24

bambine : 1

figli : 32

figlio : 16

figlia : 2

figlie : 1

generazione+ / génération

futuro : 17

future : 4

futura : 1

generazione : 16

generazioni : 6

3. Ecologie et Féminisme

En 1978, Françoise d'Eaubonne écrivait :

« *Le rapport de l'homme à la nature est, plus que jamais, celui de l'homme à la femme. Il s'agit d'empêcher que ce millénaire rapport de destruction se transforme aujourd'hui en celui d'assassinat. Ensuite, et ensuite seulement pourra être envisagée une société de démocratie directe, objectif toujours visé et toujours perdu par les révolutions qui ignorent la " moitié du ciel". Et la totalité de l'environnement.[...] Dès sa parution, le conflit des sexes se relie étroitement à l'écologique.[...] Le principe de détérioration des biens de cette planète a donc commencé avec le sexisme, ou la division des tâches selon les sexes, avec subordination de celles réservées aux femmes.* ⁶¹⁷ »

Pour Pierre Samuel comme pour Françoise d'Eaubonne, il existe des revendications communes entre écologie et féminisme, en particulier sur des thèmes comme ceux de la surpopulation et la demande de la liberté de la contraception et de l'avortement⁶¹⁸. Depuis ses débuts, l'écologie politique avant même de s'incarner en un parti politique, intégrait les préoccupations féministes dans leur ensemble, comme celles de la plupart de tous les mouvements de libération. C'est donc avant tout dans la dénonciation de la relation des dominants face aux dominés que se définit, à la suite des mouvements sociaux des années 1970, l'écologie politique. Dû à la fois à la radicalité fondamentale des Verts quant à l'égalité entre hommes et femmes et à la présence encore assez consistante de femmes ayant vécu les mouvements sociaux des années 1970 au sein de la commission femmes des Verts, cet héritage féministe de lutte s'est transmis. Il se manifeste encore avec une certaine *Verdeur* tant dans le discours individuel, au sujet de modes de réactions ressentis comme intolérables, qu'au niveau du parti des Verts. L'affrontement est particulièrement vif au cours de débats sur la prostitution où s'affrontent clairement les positions féministes qui ont une vision esclavagiste de la prostitution : les femmes sont les victimes des proxénètes et d'un système dont il faut les sauver. Cette vision est à l'opposé de celle des « travailleuses du sexe » qui demandent au contraire la reconnaissance de la prostitution comme activité professionnelle au sens plein. La crudité de ces deux types de positions, l'une ancrée dans l'idée de lutte parfois assez violente héritée du féminisme, l'autre plus soucieuse de s'inscrire dans une réflexion générale sur la liberté et les choix individuels sont illustrés par les propos de Paula. :

« [...] Je n'ai pas l'intention, comme j'ai dit à une vieille féministe, quand on bossait à une réunion à Paris à

⁶¹⁷ Eaubonne (d'), Françoise, *Ecologie et féminisme. Révolution ou mutation ?*, Paris, éd. ATP, 1978, p. 15-29.

⁶¹⁸ Samuel, Pierre, *Ecologie, détente ou cycle infernal*, Paris, UGE, 1973.

la maison des femmes, je ne vais pas descendre avec une kalachnikov et trucider tout ce qui porte des couilles. c'est pas possible. je ne peux pas faire ça. je n'ai pas de comptes à régler avec les mecs, moi. j'ai à faire avancer, c'est vrai que je loupe pas un macho quand il m'embête, je ne loupe pas une machotte non plus, parce que je pense que c'est ça aussi le respect de l'individu, de l'autre, c'est aussi ça, mais donc, du coup, le groupe il s'est cassé la figure, quoi ; mais bon ça nous a permis de faire une ou deux rencontres entre femmes, on a un petit peu parlé, on s'est un peu mieux connues, c'est déjà bien [...]. »

Il existe en effet une lecture symbolique féministe de l'écologie politique logique, étant donné que l'ensemble du système de la société y est remis en cause, à travers deux prismes différents, mais qui se rejoignent dans leur lutte pour une *autre* société, où les notions républicaines d'égalité, de liberté, et de fraternité l'emportent sur celles exprimées par d'autres réseaux de valeurs qui aboutissent essentiellement à la domination de certains par d'autres. Ainsi, le combat contre la société technologique peut s'allier à un certain type de discours féministe : celui qui pourrait par exemple dire aujourd'hui, que le clonage humain est un procédé mis au point par le patriarcat à l'encontre des femmes pour se « débarrasser » de la femme, et qu'il y aurait là une véritable lutte des sexes, comme il pouvait dire des femmes dans les années 1970 :

« [...] Elles sont seules à pouvoir donner à ce rapport : [la dimension] de la procréation, celle qui transforme le rapport de production non de produits, mais de producteurs. Autrement dit, c'est en quoi la condition féminine en Système mâle est si ambiguë : suspectée et méprisée en tant que représentante du dangereux principe de plaisir et de gratuité, la femme est moralement réhabilitée – parfois même sacralisée- en tant que reproductrice. ⁶¹⁹ »

Le discours écologiste revient fortement à une identité « naturelle » qui est l'unique nécessaire et valable, et digne de ce nom. Intransigeante sur ce point, l'écologie politique ouvre en revanche totalement le domaine de l'identité culturelle (dont l'identité sexuelle n'est qu'une forme) et réclame pour le choix de vie une absence de frontières et de limites, en même temps, qu'elle pose la nécessité de cadres et de limitations par rapport au développement technologique et à l'expansion productiviste. Il s'agit là d'un phénomène politique compensatoire : la conscience de devoir se restreindre et se discipliner dans la vie pratique et quotidienne doit être compensée, pour être acceptée, par une liberté individuelle de coutumes et mœurs de vie⁶²⁰ qui répondrait plus à l'idéal féminin. L'écologie politique serait

⁶¹⁹ Eaubonne (d'), Françoise, *Ecologie et féminisme. Révolution ou mutation ?*, Paris, éd. ATP, 1978, p. 32.

⁶²⁰ « [...] Les « valeurs féminines » ; c'est-à-dire les valeurs pré-patriarcales attribuées depuis lors arbitrairement (et en bloc) au sexe féminin tout entier, en principe pour être conservées, mais en fait pour être surveillées et

donc plus proche de valeurs *féminines*. De là découle alors l'idée de libre circulation des personnes, la régularisation des sans-papiers, du Pacs, de la diminution du temps de travail — pour plus de temps libre et de créativité, car produire plus serait néfaste. La convivialité se présenterait comme le principe « de soudure » entre cette limitation de la consommation et du productivisme qui accompagne le renforcement des liens (familiaux, intergénérationnels, plus de temps parents / enfants, etc.).

L'héritage des influences féministes citées par les femmes adhérentes des *Verdi* sont récurrentes et moindres dans les entretiens avec les militantes françaises. Elles citent en particulier Simone de Beauvoir et Simone Weill. Cette plus grande attention portée à des figures symboliques de référence pourrait suggérer du côté italien la perception d'une reconnaissance sociale encore insuffisante qui nécessite de se donner des modèles d'identification ou d'inspiration. A moins qu'il ne s'agisse d'une forme de nostalgie du discours qui, n'ayant plus rien à revendiquer, parle du passé avec émotion ? Fernanda parle de la « culture des femmes » que certaines associations essayaient de promouvoir, et qui est reprise maintenant beaucoup plus au niveau du droit « des femmes immigrées », etc. par des institutions d'Etat. Elle explique :

« [...] Celles qui sont mes « maîtres à penser », qui sont toujours des femmes, et à qui je reconnais une autorité à mon égard parce que je leur emprunte des instruments, etc. il y a eu certainement Laura Conti, [...] Vandana Shiva aussi pour son discours sur le rapport Nord Sud, c'est-à-dire les femmes et le néo capitalisme. Mais aussi Irrigaray [...] qui apporte une contribution à un rapport différent entre la femme, l'homme et la nature, le monde, le travail même si elle ne se déclare pas ouvertement écologiste ou Verte, etc. parce qu'en général, les femmes, la culture des femmes a produit une forte critique du patriarcat et du mode de production [...] qui est très enracinée dans la pensée occidentale et patati et patata... Et donc, je ne sais pas, pour moi Simone Weil aussi [...] est une référence. C'est-à-dire [...] qu'elles m'ont donné des instruments très puissants pour penser l'écologie [...] le mouvement est né, par-dessus tout à partir du discours qui dit que le désir féminin se soustrait et aussi, à partir du moment où la femme se présente sur le marché du travail ou, du moins, sur le marché social, il se soustrait beaucoup plus que celui de

frappées d'impuissance : le pacifisme, opposé à l'agressivité, l'égalitarisme opposé à la dominance, le ludique opposé à l'exploitation illimitée (au nom d'un profit ou d'un progrès), la connaissance des bornes à la négation des limites. Objectifs culturels et pourtant fondamentaux, que nous ne pourrions atteindre que grâce à un changement non plus DU système, mais DE système. », Eaubonne (d'), F., *Ibidem*, p. 176.

l'homme ou rapport, à l'échange plaisir, pouvoir, plaisir argent, etc. »⁶²¹

Dans son œuvre *La philosophie des Verts*⁶²², Maren GRIESEBACH présente le parti des Verts comme le parti de l'« espérance dans la vie ». Elle explique que la personne humaine qui se tourne vers la nature redécouvre les sentiments originels qui sont souvent directement reliés au féminin et à la féminité. La femme, selon une approche typiquement éco-féministe, est considérée comme étant plus proche de la nature, comme ayant échappé à l'aliénation de la civilisation dans son être profond. Dante, sénateur *Verde*, donne raison aux éco-féministes. Il considère que les valeurs de l'écologie sont pour beaucoup inspirées des valeurs féminines telles que « la compréhension » et « la compassion », l'idée de prendre soin, de s'occuper de (traduit en anglais par le mot *caring*) ; ainsi, de même que chacun doit être un peu écologiste, chacun doit être un peu « femme » et renoncer à la vision machiste, de domination, de pouvoir qui est celle de la société actuelle⁶²³.

Un consensus « Vert » existe donc sur l'idée écologiste de la femme et la place de la femme dans une société qui serait avant tout écologiste. Malgré ce consensus, qui serait de l'ordre de l'interculture partagée :

« [...] Il y a, dit Patrick, des différences culturelles entre Verts, c'est clair. Par exemple quand on aborde les questions d'avortement, de contraception.[...] Pour nous français ça fait partie intégrante de notre combat d'écologistes et de Verts. »

C'est, sans surprise, principalement autour de la question de l'avortement que le discours des *Verdi* se différencie de celui des Verts français, à cause de l'irruption de valeurs fondamentalement contradictoires (si l'on peut dire) issues du catholicisme. Comment

⁶²¹ Fernanda : « [...] Per quanto riguarda, invece, le mie comunque 'maître à penser' che sono sempre donne, e a cui riconosco sempre una autorità su di me, perché da loro prendo strumenti, eccetera, sicuramente c'è stata Laura Conti,[...] anche Vandana Shiva per il discorso più [...] del rapporto nord sud, donne, e neo capitalismo, insomma. Ma anche la Irrigaray [...] contribuisce, anche se non si dichiara manifestamente ecologista o Verde eccetera, ad un rapporto diverso tra donna, uomo natura, mondo lavoro perché in genere le donne, la cultura delle donne ha prodotto una forte critica al patriarcato e il modo di produrre [...] è molto radicato nel pensiero occidentale patriarcale e blablabla... E quindi non so, per me anche Simone Weil,[...] è un riferimento. Cioè,[...] mi hanno dato strumenti per pensare l'ecologia fortissimi, e tutto [...] il movimento è nato, soprattutto per il discorso che il desiderio femminile, si sottrae e anche nel momento in cui la donna si presenta nel mercato del lavoro o comunque nei mercati sociali, si sottrae molto di più di quello del, dell'uomo, al rapporto, allo scambio piacere potere, piacere denaro, e così via. »

⁶²² Citée in Livorsi, *op.cit.*, p. 71.

⁶²³ « Dans un contexte privé, écrit P. Marchand, les hommes ont davantage recours à une image féminine d'eux-mêmes », Marchand, Pascal, « Insertion socio-politique et construction des objets discursifs », in *Psychologie sociale et communication*, Bromberg, M., Trognon, A. (Eds), Paris, Dunod, 2003, p. 10. Voir aussi Echebarria Echabe, A., Gonzalez Castro, J.L., « The impact of context on gender social identities », *European Journal of Social Psychology*, 29, 1999, p. 287-304.

s'expriment ces valeurs dans le discours ? en quoi sont-elles contradictoires ? et comment parviennent-elles malgré tout à se concilier avec l'écologie politique ?

4. L'avortement

Le sujet de l'avortement rentre dans le cadre de la figure de l'altérité de genre, car la question de l'avortement se pose essentiellement du point de vue du droit de la femme, indépendamment de toute considération éthique ou religieuse autre. Les occurrences en contexte de la liste de mots qui réunit dans une même recherche les occurrences de « avortement », « grossesse » et « enceinte » donne pour le corpus français 18 occurrences. Le corpus italien donne 24 occurrences pour une liste de mots créée sur le même principe, à savoir, recherche autour du champ sémantique associé de « *gravidanza* » (grossesse), « *incinta* » (enceinte) et « *abort+* », soit toutes les formes commençant par la racine du mot, et permettant de répertorier aussi bien les occurrences conjuguées du verbe « *abortire* » (avorter) que les « *abortisti* », qui désignent en italien les personnes en faveur de l'avortement. Le tableau des concordances reproduit ci-dessous fait apparaître plusieurs choses :

Feuille des concordances de « avortement+ »

Corpus : Français	Concordance de : avortement+	Partition = locuteur
-------------------	------------------------------	----------------------

(tri ordre du texte)

Partie : alexandre, Nombre de contextes : 1

les comités de soldats, le droit à l' **avortement**, donc on avait des interventions extrêmement

Partie : aude, Nombre de contextes : 1

de félix. enfin au moment où j'étais **enceinte**, où j' ai fait très attention à la fois

Partie : aurélia, Nombre de contextes : 5

étais déjà dans les mouvements pour l' **avortement**, parce que j' ai toujours été choquée, humiliée et je pense que la cause de l' **avortement** est, est une cause qu' il faut, sur laquelle ces mouvements de remise en cause de l' **avortement** me semblent être quelque chose de, de très mme j' ai parlé tout à l' heure de l' **avortement** qui pour moi est une clé du féminisme et entendu comme je disais à propos de l' **avortement**, des petits bruits, des trucs comme ça

Partie : christophe, Nombre de contextes : 1

les libertés sexuelles, le droit à l' **avortement**, je sais pas, donc il y a quand même un

Partie : marie, Nombre de contextes : 2

la cadac, qui est le collectif sur l' **avortement** et la contraception, et au collectif des

tu veux, comment te dire ça ? j' étais **enceinte**, au moment où, j' avais sylvie qui avait

Partie : martin, Nombre de contextes : 1

chera pas quelqu' un qui est contre l' **avortement** de tenir des discours pertinents sur d'

Partie : patrick, Nombre de contextes : 7

xemple quand on aborde les questions d' **avortement**, de contraception. c' est clair que pour pire, non seulement ils sont contre l' **avortement** mais ils sont contre la contraception. le dire. qu' on puisse être contre l' **avortement**, ben pour moi c' est le choix de la femme mmiscer. on doit laisser le droit à l' **avortement**. même si je ne prône pas l' avortement avortement. même si je ne prône pas l' **avortement**. c' est toujours un échec un avortement vortement. c' est toujours un échec un **avortement**, mais quand en plus on s' oppose à la e peut pas dire, on peut répondre à l' **avortement**. mais c' est vrai qu' il y a des différences

Feuille des concordances de « aborto+ »

Corpus : Italien	Concordance de : aborto+	Partition = locuteur
------------------	--------------------------	----------------------

(tri ordre du texte)

Partie : alberto, Nombre de contextes : 3

rso, da poco. non sono d'accordo su un **aborto** se è considerato uno strumento di interruzione no strumento di interruzione... della **gravidanze** in quanto tale, però... per me è un delle persone in inghilterra per fare un **aborto** clandestino. non clandestino, qui in Italia

Partie : clelia, Nombre de contextes : 1

nque da delle normative, a causa dell' **aborto** fa crociate in favore dell'aborto. non

Partie : cristoforo, Nombre de contextes : 1

izio del '75. poi c'è stato quello dell' **aborto**, è stato l'altro grande momento. si è

Partie : eleonora, Nombre de contextes : 1

donna possa essere libera di, di potere **abortire** nei modi possibili concepiti chiaramente

Partie : ferrante, Nombre de contextes : 4

n questi ambienti, ah, ma i *Verdi* sono **abortisti**, i *Verdi* sono, sono diciamo contro la ferenza nei confronti del, degli anti - **abortisti** più estremisti è quella che, io voglio rsone che anche vogliono ricorrere all' **aborto**, non, non ci ricorrano se no per motivi ersona rischia di morire, perché ha una **gravidanza** particolare, chiaramente casi particolari

Partie : giovanni, Nombre de contextes : 1

uestione dell'interruzione volontaria di **gravidanza**... in Italia, c'è una legge che è stato

Partie : laura, Nombre de contextes : 3

do parziale di vedere le cose. - sull' **aborto** ? ma io sono per il mantenimento della situazione isti in... nessuno è favorevole all' **aborto** in se. però è ovvio che, diciamo le donne nel senso di appunto far capire che l' **aborto** non deve essere utilizzato come metodo di

Partie : luigi, Nombre de contextes : 2

a abbastanza... forte sulla questione **aborto**, tra una parte e qui per esempio c'erano on possiamo andare dietro, diciamo agli **abortisti**. naturalmente tutta la componente femminile

Partie : margherita, Nombre de contextes : 4

figli nella mia vita, ma non avrei mai **abortito**. però credo che la legge 194 sia una legge pensa come me. io sono cattolica, non **abortirei**, ma chi ne ha necessità, certo, certo non mi piace pensare che una che rimane **incinta** per non, perché non può mantenerlo oppure re capire che si può evitare di rimanere **incinta**. in modo noto, ci sono tanti mezzi. -

Partie : pierluigi, Nombre de contextes : 4

il discorso... tu mi avevi detto dell' **aborto** ? - no. no, no perché ho... poi.. una persona. anche perché io penso che **abortire** sia già un trauma per quello che vuol dire ari casi, di ragazze che hanno fatto un **aborto** clandestino in uno studio privato e ci hanno i metodi e oggi come conoscenza anche un **aborto** può essere visto come un gioco, da un medico

Dans le corpus français, « grossesse » n'apparaît pas, et « enceinte » apparaît deux fois, mais jamais associé à « avortement ». Le terme décrit alors au contraire un état porté à son terme. « Avortement » est utilisé 16 fois. Dans le corpus italien en revanche, on compte 9 occurrences de « *aborto* », 4 du verbe conjugué « *abortire* », et 4 de « *abortisti* » qui désigne les personnes en faveur de l'avortement. Les deux emplois de « *incinta* » sont, contrairement au corpus français, directement liés à la question de l'avortement et au fait de « *rimanere incinta* » (se retrouver enceinte). De même le mot « *gravidanza* » est utilisé à deux reprises dans le sens de « interruption volontaire de grossesse ».

Dans le corpus français, c'est en termes de « droit à l'avortement » que les personnes interviewées en parlent (Alexandre, Christophe, Patrick) ou encore comme « cause » sous-entendue à défendre, parce qu'encore menacée (Aurélia) du fait qu'il y a encore des gens qui sont « contre » (Martin, Patrick). Seul Patrick introduit des modulations personnelles dans ses propos « je ne prône pas l'avortement, c'est toujours un échec ». Pour Patrick, il est clair que des divergences entre Verts existent sur l'avortement comme sur la contraception, qui se situent toutes sur le plan culturel, par rapport à une approche "nationale":

« [...] Quand on discute avec les copains suédois par rapport au droit à la vie, ou même au mexicain, on n'a pas la même position. Alors les Mexicains c'est pire, non seulement ils sont contre l'avortement mais ils sont contre la contraception [...]. »

Dans le corpus italien le sujet est en effet traité en fonction de la position individuelle de chacun et débattu comme sujet de controverse. Il est abordé à travers les cas où l'on peut être d'accord et ceux où on ne l'est pas. Le « droit » est caractérisé, individualisé par l'intermédiaire d'un jugement personnel, résultant d'un système de valeurs, second. D'une part, personne ne remet en cause le droit à l'avortement, d'autre part tous discutent plus ou moins "l'utilisation" de l'avortement, et les raisons pour lesquelles les personnes y ont

recours. Tous, cependant, s'accordent sur la nécessité d'avoir un cadre légal qui protège tout le monde : le « droit » comme référence est intégré par les *Verdi*, quelles que soient par ailleurs leurs autres valeurs. Les propos de Margherita illustrent cette double dimension première, et seconde :

« [...] **En ce qui concerne l'avortement, je n'ai jamais eu d'enfant de ma vie, mais je n'aurais jamais avorté. Cependant je crois que la loi 194 est une loi qu'il faut sauver. Que c'est une loi qu'il ne faut absolument pas toucher, ne pas changer, parce qu'elle a donné la liberté à ceux qui par exemple ne pensent pas comme moi. Moi, je suis catholique, je n'avorterais pas, mais si quelqu'un doit le faire, alors oui, mais certainement, je travaillerais beaucoup plus sur la prévention, ça ne me plaît pas de penser qu'une femme qui se retrouve enceinte tue un enfant parce qu'elle ne peut pas s'en occuper ou bien parce qu'elle se trouve dans une situation déterminée. [...] Je crois qu'il y a un gros travail à faire sur la prévention. Faire comprendre que l'on peut éviter de se retrouver enceinte.** Tout le monde le sait bien, il y a beaucoup de moyens. »⁶²⁴

Certaines thématiques sont liées aux droits de la personne, le sont en termes de « prévention » ou « principe de précaution ». Ainsi en va-t-il de la question des drogues, de l'avortement, et de la consommation de viandes etc. ou des OGM. Un lien direct est établi avec la santé. Pour l'avortement, les valeurs chrétiennes renvoient à une idée d'altérité, double, puisque considérant que l'enfant existe dès lors qu'il est conçu ; d'où l'utilisation du terme « *uccida* » (tue, au subjonctif présent) par Margherita. En cela le sujet de l'avortement rejoint celui des générations futures. Il faut dans les deux cas appliquer le principe de précaution, quoique de façon plus générale — et plus seulement en liaison avec la sexualité des individus — dans le but de ne pas anticiper la mort des enfants à venir.

⁶²⁴ Margherita : « *Sull'aborto, io non ho avuto figli nella mia vita, ma non avrei mai abortito. Però credo che la legge 194 sia una legge sicuramente da salvare. Sia una legge assolutamente da non toccare, da non cambiare perché ha dato la libertà a chi per esempio non la pensa come me. Io sono cattolica, non abortirei, ma chi ne ha necessità, certo, certo lavorerei molto sulla prevenzione, non mi piace pensare che una che rimane incinta [...], perché non può mantenerlo oppure perché si trova in determinata situazione, uccida un bambino.[...] Credo che un lavoro grosso da fare sia la prevenzione. Fare capire che si può evitare di rimanere incinta. In modo noto, ci sono tanti mezzi.* »

5. La commission femme chez les Verts

Marie et Aude sont les deux personnes qui en parlent. Elle se réunit quatre fois par an environ, dans toute la France, et il y a une quarantaine d'adhérent(e)s avec un taux de participation masculine d'environ 10 %. Le fonctionnement effectif de la commission consiste en la rédaction d'un compte rendu de travail trimestriel et la réalisation d'un dossier de presse sur tous les thèmes concernant les femmes, depuis la prostitution à l'organisation de la marche des femmes. Par ailleurs explique Marie :

« [...] Les Verts sont aussi investis dans la Cadac, qui est le collectif sur l'avortement et la contraception et au collectif des droits des femmes [...] qui est [...] la structure, survivante je dirais, féministe au niveau national...[...]

Aude a participé un an à la commission femmes avant d'y adhérer officiellement, la veille de l'entretien. Elle explique avoir rencontré d'abord la commission femmes à l'occasion du travail du groupe parité dont elle est l'une des instigatrices sur Paris. Suite à une première réunion aux Journées d'été de Larnas, le groupe a conçu une motion, votée au Cnir en décembre 2000, pour instaurer un observatoire de la parité interne au parti. C'est à cette occasion qu'elle avait rencontré les personnes de la commission femmes et utilisé leur fichier ainsi que leurs réseaux, afin d'obtenir la signature de la motion et pouvoir la présenter au vote au Cnir ensuite. Elle explique mal connaître, en fait, les sujets de travail de la commission comme le débat sur la prostitution, en dehors de ceux de la parité et de ceux sur le bureau des temps et l'égalité femmes hommes. La réflexion et le travail de Aude porte essentiellement sur :

« [...] L'angle par lequel on attaque le problème [...] sur lequel on peut, nous, se distinguer.[...] Chercher, à décaler le point de vue de façon à pouvoir réintégrer un point de vue écolo [...] il va y avoir un colloque en mars à Toulouse sur « femmes et ville », [...] il y a un appel à communication qui est fait [...] quelle approche nous, en tant qu'écolos, on peut avoir sur les femmes et villes et c'est pas simple du tout. Surtout quand tu te heurtes à un parterre qui va être un parterre de sociologues, chercheurs, etc.[...]

6. Prostitution et "travailleuses du sexe" : le discours des Verts

Le sujet nécessite d'être abordé car il s'agit là de l'un des rares thèmes sur lequel les Verts français sont en dissension. Deux positions s'affrontent. D'un côté la commission femmes des Verts voit, dans la prostitution, la femme avant tout comme victime ; à partir de quoi, elle travaille dans le sens d'une éradication de la prostitution, certes utopique, mais pensée comme ligne politique. De l'autre côté, les "travailleuses du sexe" — ainsi qu'elles se définissent elles-mêmes — demandent une reconnaissance qui serait accompagnée par davantage de cadres légaux, afin de pouvoir aider les prostituées qui sont effectivement les victimes de proxénètes, tout en dépénalisant celles qui ont choisi d'exercer ce métier. Elles incluent par conséquent une demande d'accès à la retraite, au régime de sécurité sociale, etc. C'est-à-dire à toute une série de droits, qui leur sont pour l'instant niés, puisque la prostitution est marginalisée. C'est à ce sujet et autour de la nouvelle Loi pour la sécurité intérieure (LSI) qui punit le racolage (nouvel article 225-10 du code pénal) que la commission femmes et le groupe prostitution se sont encore une fois trouvés en désaccord lors des journées d'été 2003⁶²⁵. Le point principal qui était l'objet du débat autour de cet article est l'arbitraire auquel donne prise la définition même du « racolage » : à partir de quand et sur quels critères *objectifs* peut-on définir le racolage ? De fait, il n'y en a pas réellement ; l'appréciation est donc laissée à la police d'une part et au juge d'autre part, ce qui peut justifier les arrestations massives, ou encore celle d'une prostituée « notoire ». Aussi, ce n'est plus dès lors le « racolage » qui est sanctionné, mais l'état de prostitué(e) lui-même, ce qui est du point de vue du groupe prostitution une atteinte à la liberté individuelle.

La LSI est ainsi présentée, schématiquement mais clairement par les Verts comme une loi portant atteinte à la dignité humaine et appliquée « en violation de la convention européenne des droits de l'homme », au profit de la défense de la « tranquillité publique » qui n'est pas, elle, un objet constitutionnel. Les conclusions du débat sont que la prostitution pose des questions similaires à l'avortement : la nécessité de la clandestinité — dans laquelle la nouvelle loi rejette « encore plus » les prostitué(e)s — fragilise la femme et la stigmatise encore plus : « il n'y a pas de traite sans esclavage » s'exclamait un intervenant ; « le choix de condamner le trafiquant plus que l'esclavagiste n'est pas un hasard » rajoutait un autre.

⁶²⁵ Cédès, *Document n°5 : Collectivité locales et phénomène prostitutionnel*, Marseille, Journées de rencontres et de formation pour élus locaux, « Solidarité, Environnement et Collectivités locales », 21-24 août 2003.

Comme le dit l'une des *Verdi* interviewées, la loi en elle-même est nécessaire, mais tout dépend en réalité de la manière dont elle est *interprétée*. Si le contenu sémantique de la loi est fluctuant, cela pose problème, car la loi cesse d'être équitable, juste. Les termes sont essentiels dans la perspective performative et pragmatique de la langue (qui correspond à l'essence linguistique de la justice rendue : le jugement n'existe que parce qu'il est prononcé par le juge). La question soulevée par le débat autour du terme « racolage » conduit à s'interroger plus largement sur l'une des origines possibles de l'interdépendance entre langue et culture : comprendre l'interprétation linguistique qui est faite de la loi par les individus qui sont chargés de l'appliquer pourrait en effet contribuer à développer des réseaux de significations eux-mêmes susceptibles d'apporter une autre appréhension et compréhension de la société.

7. L'égalité homme femme : une égalité « normale »

Jean introduit dans son discours la thématique de la parité sous un angle de lecture générale. Pour lui, la loi sur la parité est là pour remédier, en tant que loi, à « un handicap » subi par les femmes face aux « modes de fonctionnement » sociaux dans les lieux de pouvoir. Mais ce « handicap » est identique à celui que connaissent d'autres catégories de personnes, Jean dit en effet « c'est toujours la même chose [...] ça pose un problème de principe ». Le principe est celui de l'égalité, « ça c'est le principe, dit Jean, sauf que c'est un principe qui ne fonctionne pas » puisque dans la réalité il y a, de fait, des femmes et des hommes dans les partis politiques, mais à cause de modes de fonctionnement du système politique et partitif « qui sont des fonctionnements socialement circonscrits par les hommes,[...] relativement brutaux,[...] agressifs [...], [les femmes] ne peuvent pas accéder aux mêmes postes et prendre les responsabilités qu'elles voudraient prendre comme les mecs peuvent les prendre ». Aussi conclut Jean : « on est forcément obligés de passer par des dispositifs qui sont, finalement, des contre-violences par rapport à ces violences ». Ces dispositifs assimilés à des « contre-violences » sont les lois. Ce concept de loi comme « contre-violence » sera repris et développé au sujet de l'interruption volontaire de grossesse. Pour les Verts, si la nécessité de l'égalité entre hommes et femmes au niveau social est un combat désormais accepté — mais toujours un combat... — celle beaucoup plus insidieuse qui concerne la sphère du privé apparaît assez nouvelle. Elle concerne par exemple la répartition des rôles pour l'accomplissement des tâches quotidiennes (courses, enfants à l'école, garder les enfants malades, etc.) et plus globalement l'idée que le couple constitué de deux individus

fondamentalement égaux devrait être fondé sur la solidarité plus que sur la définition de rôles sociaux, qui emprisonnent souvent l'un des deux individus du couple. Ce phénomène se reproduit en particulier dans les couples hétérosexuels avec un enfant, explique Aude, et c'est ce dont s'occupe le « bureau des temps »⁶²⁶ : comment la vie quotidienne et les horaires des magasins, des administrations devraient être reconsidérés afin d'être accessibles aux couples dont les deux éléments travaillent pendant les mêmes horaires que ceux d'ouverture normale. L'idée principale est que la domination passe aussi par l'idée que le temps et donc l'épanouissement personnel de l'un (l'homme) serait plus important que celui de l'autre (la femme), et que cette idée peut aussi bien être imposée par l'homme que suggérée par la femme elle-même. De nouveaux aménagements tels que le congé de paternité tendent à montrer que les mentalités évoluent progressivement, mais le respect de la femme en tant qu'individu au sein du couple en dehors de sa « fonction » de femme et de mère est encore loin d'être une banalité pour les Verts. Aude aborde également d'autres points sensibles où, alors que tout le monde est d'accord pour reconnaître une égalité de droits, l'inégalité persiste encore : les salaires, le chômage et la reconnaissance des capacités individuelles. La femme se trouve en général dans l'obligation de prouver qu'elle est doublement capable comparée à l'homme⁶²⁷. L'inégalité homme / femme est parfois insidieuse et se glisse aux détours d'une conversation ou de débat sur la parité raconte Aude :

« [...] Je me souviens d'avoir mené des bagarres sur, ou parlé des aptitudes, des compétences des femmes. C'est un terme qui me gonflait, mais, allègrement, et je me souviens d'avoir renvoyé dans ses marques un copain qui disait oui mais enfin vous ne vous rendez pas compte... parce que l'idée c'était d'avoir vingt femmes têtes de listes sur Paris.[...] J'ai dit oui j'aimerais bien déjà qu'on ne parle pas de

⁶²⁶ Aude : « On a parlé beaucoup... de l'égalité, mais pas du corollaire qui est le rapport au temps.[...] Parce que tu peux parler de l'égalité, tu peux parler du partage des tâches, de l'éducation, mais le rapport au temps, pour soi, au temps pour vivre [...] le rapport au temps est un des biais pour pouvoir toucher la sphère privée.[...] La démarche bureau des temps [...] peut peut-être amener [...] à ce qu'on réfléchisse plus au partage des tâches par rapport au temps disponible des uns et des autres.[...] Les tâches à faire vers l'extérieur [...] si les femmes le posent [...] au niveau du couple, au niveau du ménage, en rapport de temps, aussi, peut-être que les mecs prendront plus en charge une partie des choses qui jusqu'à présent sont réservées aux femmes.[...] Jusqu'à présent, le discours ça a été plutôt on ne touche pas à la sphère domestique, c'est du privé on n'y touche pas, je me dis peut-être que c'est un moyen, voilà [...] »

⁶²⁷ Aude : « [...] Je pense qu'à partir du moment où on va travailler sur [...] la discrimination à l'école, ça me paraît évident qu'on va réfléchir aux problèmes de l'égalité, même si la loi sur l'égalité, la non-discrimination dans les embauches, les discriminations de salaire,[...] le pourcentage, les 20 % de salaire en moins, qu'il y a plus de chômeuses que de chômeurs, que, etc. plus de femmes temps partiel que d'hommes temps partiel [...] et puis il y a [...] tous les problèmes aussi liés aux universitaires où, s'il n'y a qu'une femme, il faut qu'elle ait publié une fois et demie plus qu'un homme pour pouvoir avoir une bourse ou je ne sais pas quoi.[...] C'est des choses qui sont à travailler avec les collectifs dont font partie les Verts. Avec le collectif droit des femmes.[...] La question [...] c'est comment sur des questions comme ça [...] les Verts peuvent prendre, avoir un relais politique [...], apporter quelque chose par rapport à la vision d'écologie politique [...] »

compétences parce que les compétences, pour pouvoir les acquérir, il faut déjà être en poste. Or, ces messieurs quand ils y vont, a priori n'ont pas plus de compétences, parce que c'est la première fois, comme nous. Donc j'aimerais qu'on parle plutôt d'aptitude ou de capacité à. Mais non pas de tout mélanger, c'est-à-dire que les femmes ne sont pas compétentes, non. Les femmes sont aussi compétentes, sont aussi aptes que les hommes à faire des, à avoir ce genre de poste.[...] C'était sur l'acquis ou le non acquis. Et moi c'est vrai que ça m'avait gênée, ce discours.[...] »

Fernanda fait le même type de remarque sur les « compétences ». S'il est évident pour elle que le parti des *Verdi* est un parti où se pratique une certaine vision de la politique à l'égard des femmes qui se manifeste par un positionnement spécifique, voire unique des *Verdi*, comparé aux autres partis, le fait de s'impliquer en politique est ensuite, pour une femme, question de pratique, d'apprentissage et de goût. Comme toute autre chose : avant d'être bon et compétent dans un certain domaine, il faut s'y essayer et s'y entraîner. Elle compare le fait de décider de faire de la politique, pour une femme, à rentrer dans un club de golf : la fréquentation régulière, la connaissance des lieux, des gens, etc. permet à la fois de se sentir bien et de vaincre son étrangeté⁶²⁸.

La parité a toujours existé chez les Verts et chez les *Verdi*. Elle fait partie du « code génétique » des « Verts », qui l'ont toujours appliquée en leur sein⁶²⁹. Pourtant, malgré cela, elle apparaît toujours problématique, parce que le capital culturel hérité prédispose l'existence d'un conflit de valeurs avec le principe de l'égalité, accepté par tous les Verts et *Verdi*. Barbara raconte le type de réactions et de réflexions que suscite la prise de parole des femmes pendant une assemblée générale des Verts, en 2001, pour montrer le côté insidieux des idées préconçues sur les femmes :

« [...] Mais pourquoi elles insistent, elles nous font chier, quoi. On perd du temps, c'est pas important, tu vois ce type de trucs. Jamais de front, parce qu'effectivement quand même... les gens, parce que **c'est aussi des femmes qui peuvent dire ça**, donc les personnes qui pensaient ça, ne

⁶²⁸ Fernanda : « [...] *Questo diverso modo di porsi nella politica delle donne trova accoglienza non in tutte le forze politiche. Nei Verdi più che altrove. Però [...] noi certe volte abbiamo difficoltà a trovare proprio le candidate anche [...] perché nel momento in cui tu entri in politica, nelle istituzioni eccetera, c'è [...] un'esperienza, una storia che devi avere in qualche misura alle spalle, che ti può, che se non c'è l'hai, non ti viene neanche di andare lì. Insomma sarebbe lo stesso più o meno di entrare, non so, in un circolo per giocatori di golf, ma se, se non ho un minimo di conoscenza del luogo, eccetera non lo frequento, non mi interessa, c'è questa estraneità che difficilmente si vince, se no attraverso appunto la costruzione dei luoghi che io definisco vitali, sensati e in cui una si possa esprimere, insomma, anche abbastanza liberamente. E trovi arricchente essere lì. »*

⁶²⁹ Aude : « [...] Le groupe parité : « [...] Sur Paris, non seulement on a réussi au niveau du groupe parité à imposer dix femmes, dix hommes mais on a réussi à imposer le fonctionnement en binôme.[...] Il y a toujours eu un homme, une femme tête de liste.[...] »

pouvaient pas le dire parce que ça n'aurait pas été politiquement correct. Mais tu sentais dans la salle, dans les réactions des uns, des unes des autres que c'était quand même, pas prédominant, mais presque, et ça c'est vachement inquiétant. **Parce que si la parité passe aux orties, le reste aussi.** »

Barbara signifie par cette dernière phrase que la parité n'est qu'une particularisation de l'équité, fondée sur l'égalité de principe, relative aux femmes. L'existence de la parité, son respect, avec ou sans loi, est une garantie pour ainsi dire existentielle non seulement des Verts, mais de la possibilité de vivre dans un certain type de société. La parité homme / femme est un pas, logique, vers les autres *parités*, telles que les défendent par exemple les *Verdi* sous l'expression « *pari opportunità* ». Culturellement, et en France malgré la loi sur la parité, de nombreuses femmes interrogées remarquent que la *parole* de la femme n'est pas écoutée, en assemblée publique, politique, n'est pas respectée. Barbara, Aude le disent, mais Fernanda aussi :

« [...] Dans certains lieux, la parole féminine [...] [doit] toujours être pleine d'autorité ; c'est-à-dire que pour pouvoir compter, tu dois certainement avoir un peu plus d'autorité, de capacité, etc. Parce que sinon, quand c'est une femme qui parle, surtout dans certains lieux qui sont des lieux masculins, sa voix tend à être, je ne veux pas dire ignorée, mais perçue comme n'étant pas à sa place ; "qu'est-ce qu'elle fait là, celle-là ?" »⁶³⁰

La parité est une mesure volontariste, mais les lois doivent s'accompagner de processus de formation :

« La règle ne suffit pas, dit Charles. C'est une question de volonté générale et d'attitude aussi de tous dans la relation à l'autre. »

8. Les *Verdi* et l'avortement

Si tous les *Verdi* interrogés reconnaissent la nécessité et le bien fondé de la loi 194 qui dépénalise l'avortement (le rend donc légal), l'« interruption volontaire de grossesse » est l'un des sujets les plus débattus individuellement⁶³¹. Historiquement, la revendication des femmes

⁶³⁰ Fernanda : « [...] *Sì in certi luoghi io credo che la parola femminile sia, tu devi sempre essere molto autorevole, insomma per poter contare, cioè devi sicuramente avere un di più di autorevolezza, di capacità, eccetera, perché se no quando parla una donna, soprattutto nei luoghi degli uomini, questa sua voce tende ad essere così, non dico ignorata, ma così come se fosse qualcuno fuori luogo, insomma, perché c'è questa qui, no ?* »

⁶³¹ Anna : « [...] *L'aborto io sono favorevole, con tutti i suoi problemi e le cose che ci sono [...] spero che la legge rimanga tale e quale e che una donna possa essere libera [...] di potere abortire nei modi possibili concepiti chiaramente con la legge [...], pensare come succedeva anni fa per cui uno doveva farlo di nascosto,*

du droit à disposer de leur corps s'est accompagnée de l'émancipation progressive de la femme, dans les 20 à 30 années qui ont suivi la fin de la seconde guerre mondiale : d'abord le droit de vote, puis la disparition de l'autorisation nécessaire du mari pour l'exercice d'une profession, et enfin l'avortement légalisé. Il s'est agi réellement d'un mouvement, car les mêmes événements se sont produits de façon concomitante en France et en Italie, ce que dit brièvement Fernanda en parlant de son implication personnelle dans les mouvements féministes des années 1970 et 1980 et sa participation à de nombreuses manifestations contre la violence, y compris en France⁶³². La solidarité féminine va au-delà des frontières ce qui, là encore, est le signe d'une organisation de la « minorité » (toute symbolique) sur la majorité dominante. La santé de la femme, première personne concernée dans son corps et dans son être, doit être protégée, en dehors de tout système de valeurs. Pasteur protestant ayant fait des études de théologie, Alberto fait référence à l'« amour », c'est-à-dire à une valeur qui, quoique culturelle, traverse toutes les religions et autres systèmes de valeurs d'éducation auxquelles sont susceptibles de se référer les Italiens (comme les Français) :

« [...] L'avortement a été une revendication du mouvement des femmes qui a été [...] l'un des mouvements les plus importants du siècle dernier [...]. Je ne suis pas d'accord sur un avortement utilisé comme instrument d'interruption... de grossesse en tant que tel, mais... pour moi c'est un droit [...] et une solution dramatique [...] comme le divorce [...] beaucoup de choses sont dramatiques, moi [...] je suis en total désaccord avec le monde catholique, avec les valeurs catholiques, en total désaccord sur la distinction entre ... le moment où commence la vie, qui me paraît être une distinction stupide, jésuite, hypocrite.[...] »⁶³³

rischiando anche la vita, oppure rovinarsi la vita perché deve tenersi un bambino per cui non è pronta, assolutamente no. » ; « [...] moi je suis favorable à l'avortement, avec tous les problèmes que cela pose et les choses qu'il y a [...] j'espère que la loi demeurera telle quelle et qu'une femme pourra être libre [...] de pouvoir avorter selon les modalités conçues clairement par la loi [...] penser comme cela arrivait avant, et donc qu'elle devait le faire en cachette, en risquant aussi sa vie, ou bien se ruiner la vie parce qu'elle devait garder un enfant pour lequel elle n'était pas prête, vraiment, non. »

⁶³² Fernanda : « *Il mio più grande impegno degli anni '70, '80 è stato nei movimenti femministi e quindi... Quello soprattutto.[...] Allora prima impegnata in questo tipo, che [...] il femminismo degli anni '70 era molto rivendicativo per cui, io appartenevo addirittura al gruppo, a gruppi comitati per il salario al lavoro domestico. E, c'erano già naturalmente le lotte che facemmo allora, l'aborto, sono venuta anche in Francia non so quante volte contro la violenza, ho fatto manifestazioni notturne [...].* »

⁶³³ Alberto : « *[...] L'aborto è stato una rivendicazione del movimento delle donne che è stato [...] uno dei movimenti più importanti del secolo scorso [...]. Non sono d'accordo su un aborto se è considerato uno strumento di interruzione... della gravidanza in quanto tale, però... per me è un diritto,[...] e una soluzione drammatica,[...] anche il divorzio [...] tante cose sono drammatiche, io [...] sono in totale disaccordo, con il mondo cattolico, con i valori cattolici, in totale disaccordo sulla distinzione tra... da quando comincia la vita : questa mi sembra una distinzione stupida, gesuitica, ipocrita.* »

Renato, sénateur italien, reconnaît quant à lui la nécessité de la loi afin que « l'Etat » garantisse « à qui se trouve dans cet état de pouvoir accéder à ce service dans les meilleures conditions possibles »⁶³⁴, formulation pour le moins originale qui assimile l'avortement à un « service ». Il ajoute que selon lui, il ne s'agit cependant pas d'un « droit civil » en tant que tel. Il semble y avoir un consensus dans le discours des *Verdi* pour bien distinguer deux choses. D'une part aucun Etat ni aucune personne ne « prône » l'avortement. D'autre part, personne ne peut être pour les abus qui étaient consécutifs à sa pénalisation et dont les femmes étaient les principales victimes. Alberto montre que la loi est nécessaire afin d'organiser la réalité des situations :

« [...] Avant tout, il s'agit de ne pas interrompre la vie de qui est déjà là, et c'est ça le plus grand problème dans le monde. L'avortement [...] reste un choix individuel, d'abord de la femme, ensuite, s'il y en a un, de son partenaire, c'est à eux de décider.[...] Un état civilisé [...] doit donner ce droit. Je me rappelle qu'avant qu'il y ait l'avortement, j'ai moi-même accompagné des personnes en Angleterre pour faire un avortement clandestin. Pas clandestin, mais clandestin ici, en Italie. Ici, dans cette ville [Gênes] des médecins pratiquaient l'avortement contre beaucoup d'argent, et j'espère que ce gouvernement ne permettra aucun retour en arrière, c'est un droit ferme, un point c'est tout. On peut faire des dissertations philosophiques, morales, éthiques, mais elles doivent être [...] libres [...] je suis amoral, pas immoral ; c'est-à-dire que chacun fasse ce qu'il veut. »⁶³⁵

La loi dépénalise l'avortement afin avant tout de protéger la femme physiquement, moralement et pécuniairement des abus entraînés par la pénalisation⁶³⁶. Le discours des Verts

⁶³⁴ Renato : « [...] C'è una legge in Italia credo [...] giusto che ci sia una legge. Lo stato [...] deve garantire a [...] chi si trova in queste condizioni di potere... accedere a questo servizio nelle migliori condizioni possibili. Naturalmente chi deve decidere è la donna.[...] Comunque non credo che l'aborto sia un diritto civile [...]. Credo che ci debba essere una legge che deve garantire a tutti le migliori condizioni possibili di poter accedere a questa... Scelta dolorosa che si può verificare nella vita di una donna e di un uomo. Però non credo che possa essere considerato un diritto civile. Cioè qua c'è probabilmente una discussione un po' più ampia e complessa anche sul piano filosofico.[...] »

⁶³⁵ Alberto : « [...] Anzitutto, non interrompiamo la vita di chi c'è, e questo è il più grande problema nel mondo. L'aborto [...] rimane una scelta individuale, prima di tutto della donna, secondariamente se c'è un compagno del suo compagno, sta a loro decidere,[...] uno stato civile [...] deve dare questo diritto. Mi ricordo che prima che ci fosse l'aborto, io stesso ho accompagnato delle persone in Inghilterra per fare un aborto clandestino. Non clandestino, qui in Italia, clandestino. Qui in questa città [...] medici che praticavano l'aborto con tanti soldi, spero che questo governo qui non consenta passi indietro, è un diritto fermo, punto e basta. Le disquisizioni filosofiche, morali, etiche, ci possono essere, ma sono, devono essere [...] liberi.[...] Sono a morale non immorale, cioè ognuno faccia quello che vuole. »

⁶³⁶ Pierluigi évoque au cours de son entretien le fait que, en Italie, bien que la loi autorise l'avortement, une forte pression culturelle et familiale existe encore, contraire à ce choix. Aussi certaines femmes, dans l'idée d'avorter "en secret" ont-elles recours à des médecins qui, puisque cela est légal, pratiquent des interruptions volontaires de grossesse dans leur cabinet privé plutôt que dans le cadre de l'hôpital. C'est ainsi que l'ancienne gynécologue de sa femme a été inculpée pour avoir provoqué la mort de deux jeunes femmes.

français sur la prostitution et en particulier la dépénalisation (donc la légalisation) se fonde sur les mêmes arguments. Il s'agit aussi, en dehors de toute considération morale, qui peuvent toujours continuer d'exister par ailleurs au cours de discussions « libres » comme le dit Alberto, de garantir un cadre légal aux femmes afin de les protéger. Une distinction s'opère entre individu et communauté, entre privé et public : la loi relève du domaine public ; elle doit donc considérer et protéger toutes les personnes qui constituent la société. Elle doit organiser leur coexistence ou cohabitation. La loi sur l'avortement est là encore une « contre-violence » par rapport aux violences commises sur les femmes avant la loi, dans le sens où elle remédie à une situation qui entraînait automatiquement des situations de violences, comme l'évoque Aurélia :

« [...] Le féminisme c'est une bonne idée.[...] J'avais même pas encore fait l'amour que j'étais déjà dans les mouvements pour l'avortement, parce que j'ai toujours été choquée par toutes ces histoires que j'entendais quand j'étais enfant autour de moi ; tu grappilles des trucs, comme ça, ce sont des histoires que je trouvais extrêmement sordides, extrêmement tristes, extrêmement dures sur la condition des femmes. Alors c'est quelque chose qui m'a, qui m'a beaucoup sensibilisée et je pense que la cause de l'avortement est, est une cause qu'il faut, sur laquelle il faut toujours être vigilant. »

9. La décision de la femme

Malgré les débats qui tournent autour de ce sujet, personne ne remet en cause la loi même sur l'avortement. Tous les *Verdi* interviewés sont globalement d'accord sur l'idée que l'avortement est avant tout une affaire entre la femme et sa conscience personnelle. Les distinctions introduites ensuite sur les raisonnements faits pour parvenir à ce constat, ou moduler cette position sont seconds. Au-delà, il y a également un consensus général pour dire qu'il est préférable que la décision soit partagée par le père et la mère en puissance, même si — et tous les interviewés qui parlent de ce sujet pratiquement le répètent — la décision finale, appartient de manière irrémédiable parce que physiologique, à la femme qui porte l'enfant.

10. La nécessité de la loi

Pour Alberto il est nécessaire que le discours, fondé sur le droit de la femme (à disposer de son corps, de sa vie, etc.) le demeure afin de pouvoir situer le débat au-delà, "au-dessus", des valeurs. Les *Verdi* paraissent redouter en général des emprises idéologiques dans les arcanes du pouvoir car, et c'est là l'un des points majeurs : les idéologies et les valeurs qui les accompagnent par leurs interférences avec les « droits » fondamentaux, apparaissent régressives aux « Verts » car chacune d'elle restreint le monde à une seule vision, alors que la base du droit comme modèle social doit permettre d'unifier — par le droit et l'égalité de droits — la diversité du monde et l'hétérogénéité sociale. Giuseppe met ainsi en garde le risque de tenir un discours *Verde* qui puisse rejoindre les positions les plus traditionalistes et conservatrices sur le sujet des biotechnologies etc.

Le compromis trouvé par Ferrante est celui de la nécessité de l'avortement et non du choix de l'avortement, qui est connoté par l'idée sous jacente d'un certain confort. C'est dans cette même perspective de nécessité plus que de choix qu'il essaye d'aborder la problématique de la diversité sexuelle là où elle implique pour lui des conflits de valeurs qui lui sont personnelles et intériorisées⁶³⁷. C'est par ce concept toujours sous-entendu par le discours mais jamais affirmé comme tel de *nécessité* que Ferrante arrive aux droits, qui sont ce par quoi il semble parvenir à dépasser ce conflit de valeurs, propre à l'individu qu'il est. L'analyse des discours de Ferrante, Clelia, Pierluigi et Andrea, qui se présentent tous les quatre comme catholiques pratiquants et *Verdi*, révèle une cohérence de ce schéma relatif à l'avortement, et à d'autres thématiques, là où les "valeurs" liées à la religion sont clairement en conflit *a priori* avec celles soutenues par les *Verdi*. Dans la mesure où c'est pour la femme de sa vie à elle dont il s'agit d'abord, le choix ne peut que lui appartenir en dernier recours. Clelia distingue ainsi dans son discours la dimension catholique, personnelle de ce qu'elle pense, de la loi :

« [...] Il y a deux niveaux différents, et c'est vrai pour toute chose. Un niveau personnel et un niveau public dont l'Etat doit quoiqu'il en soit se charger. D'un point de vue personnel [...] je ne choisirais jamais l'avortement. Cependant je crois aussi que c'est l'un de ces thèmes où, pour moi qui suis chrétienne, je dis cela regarde le Père éternel et la femme. Evidemment pour un non chrétien, on ne va pas parler du Père éternel ; mais je crois que c'est l'un de ces thèmes où la décision finale ne peut qu'être prise en

⁶³⁷ Ferrante essaye de distinguer dans son discours entre une sexualité choisie et une sexualité « de nature », qu'il aborde selon deux attitudes différentes. Voir la partie sur la diversité sexuelle.

fonction de la femme et, si l'on veut, sa conscience à être, voilà, sans même parler du Père éternel [...]. Donc, je crois [...] qu'il peut y avoir des discussions, mais [...] la décision finale ne peut qu'être celle-là. L'Etat doit se charger, à travers une législation sur les normes, d'une série de problématiques qui sont liées à ça.[...] Personne n'a un Etat qui ait une législation qui donne de toute façon des directives en faveur de l'avortement ou qui fasse des croisades pour l'avortement ; [...] Il est juste que l'Etat légifère sur cela. Il est juste que cela soit laissé à la femme, parce que dans ce domaine, c'est elle qui l'a, et il n'y a rien à faire, même si je partage l'exigence évidemment pour que les décisions soient prises le plus possible ensemble, l'homme ne doit pas non plus se sentir exclu d'une décision de ce genre. Mais parce que la nature est ainsi faite, si l'on veut, à la fin des fins, il faut qu'il y ait ce respect pour la femme, et donc à la fin, le choix ne concerne que la femme et sa conscience [...]. Après quoi, bien sûr, je crois que personne n'est irresponsable. Chaque femme fait ce que sa conscience lui ordonne [...]. »⁶³⁸

La décision d'avorter comme le domaine du religieux appartient à la sphère du privé. L'Etat a un rôle distinct et public ; l'une des fonctions de l'Etat est de protéger certaines des décisions prises par des individus qui relèvent de la sphère du privé. Cette présentation des choses va dans le sens d'un « compromis laïc » (et volontaire) trouvé entre les différents acteurs de la société italienne⁶³⁹. C'est là aussi la position de Andrea :

« En ce qui concerne l'avortement, dit-il, les Verdi ont une position [...] ils distinguent les comportements [individuels] du contenu de la loi. Mais quelle est la signification de la loi ? La loi est une règle de comportements sociaux, mais elle ne peut régler la morale. Alors que l'Eglise puisse condamner moralement un comportement individuel qui respecte la loi, c'est une chose. C'est une discussion que j'ai aussi ouverte avec moi-même, mais c'est une chose. On n'a pas en revanche à demander à l'Eglise si une loi qui, socialement parlant, résout des

⁶³⁸ Clelia : « [...] Ci sono due livelli diversi, e questo in tutto. Un livello personale e un livello pubblico di cui lo stato si deve comunque far carico. Dal punto di vista personale io sono contraria e [...] credo che non lo sceglierei mai, l'aborto. Però credo anche che sia uno di quei temi in cui, per me cristiana, dico riguarda il padre eterno e la donna. Ovviamente per uno non cristiano, magari il padre eterno non ce lo mette. Però credo sia uno di quei temi in cui la decisione finale non può che essere un fatto tra la donna e se vogliamo la sua coscienza ad essere, ecco, senza mettere in ballo il padre eterno [...]. Quindi, credo [...] che le discussioni ci possono essere, ma [...] la decisione finale non può che essere quella. Lo stato deve farsi carico tramite una legislazione delle norme, di una serie di problematiche che sono collegate a questo.[...] Nessuno ha uno stato che abbia una legislazione che comunque dà delle normative, a causa dell'aborto fa crociate in favore dell'aborto.[...] È giusto che lo stato legiferi su questo. È giusto anche che alla donna sia lasciato, perché in questo campo c'è l'ha, e non c'è niente da fare, pur condividendo l'esigenza che più possibile, ovviamente le decisioni vengano prese assieme, anche l'uomo non deve sentirsi [...] escluso da una decisione del genere. Però perché la natura è fatta così, se vogliamo, alla fine delle fini, ci deve essere quel rispetto per la donna per cui alla fine, la scelta riguarda la singola donna e la sua coscienza [...]. Dopodiché ovviamente nessuno credo che sia irresponsabile. Ogni donna fa che cosa è la sua coscienza [...]. »

⁶³⁹ L'expression est employée par Jean. Voir Partie II, chapitre 2.

problèmes avec facilité, est oui ou non légitime, donc pour moi il est juste que la loi existe. »⁶⁴⁰

Pierluigi suit la même démarche en se plaçant du point de vue de la femme : il s'agit de sa vie à elle avant tout ; la loi ne doit pas empêcher les gens de vivre, mais les aider à pouvoir faire les choix de vie qui sont pour eux les plus cohérents ; la conscience (comme la religion, encore une fois) relève du domaine privé :

« [...] En ce qui concerne l'avortement [...] mon idée est qu'au milieu, il y a la conscience. Et donc, bien que je ne sois pas une femme, et là encore c'est plus à vous, femmes, qu'irait la parole et par exemple à toi qui m'interroge, ou à vous qui êtes femmes et donc vivez [...] à un autre niveau le discours de la paternité. Certes, une maternité et une paternité responsables, ça... je me suis marié, donc je pense aussi que le jour arrivera pour moi de ressentir ces émotions d'être papa. Mais [...] je suis sûr que quand on commence à parler de loi, je me pose le problème de savoir si c'est juste ? décider que l'avortement ne devrait pas être permis par la loi et donc que la vie, l'existence d'une personne puisse être ruinée, parce qu'une loi l'empêche de faire un choix... Personnellement, je suis contre l'avortement parce que, du fait en réalité de ma vision catholique des choses, je reconnais la vie comme [...] étant déjà présente dans l'embryon. »⁶⁴¹

Ainsi, Ferrante s'est-il trouvé critiqué par les catholiques pour ses positions de *Verde*, ce qui prouve l'épaisseur, tangible, des tensions de valeurs et l'a mis dans l'obligation de concilier, pour être crédible. Malgré ces divergences, Ferrante dit se reconnaître dans le mouvement écologiste parce que celui-ci « amène l'idée d'une société, de nouvelles relations humaines et avec les autres organismes vivants. »⁶⁴². Ainsi, il propose une position un peu différente des

⁶⁴⁰ Andrea : « [...] In quanto riguarda l'aborto, i Verdi c'hanno una posizione [...] distinguendo i comportamenti dal contenuto della legge, cioè, cos'è il significato della legge ? La legge è regola di comportamenti sociali, ma non può regolare la morale. Allora, se il singolo comportamento fatto secondo legge può o meno essere condannato moralmente dalla chiesa perché è l'uccisione di una vita, è un conto. È una discussione che anch'io ho aperto dentro di me, ma è un conto. Il fatto che non sia legittima una legge, che socialmente parlando, risolve dei problemi nella facilità, quello non lo trovo legittimo a chiedere alla chiesa su quello quindi per me la legge è giusto che ci sia. »

⁶⁴¹ Pierluigi : « [...] Sull'aborto [...] ho un'idea che [...] c'è di mezzo la coscienza. E quindi io, benché non sia donna, per cui ancora, spetterebbe più la parola a te ad esempio che m'intervisti, o a voi che siete donne e quindi vivete [...] sul piano diverso il discorso della paternità. Certo maternità e paternità, responsabile, questo... Io mi sono sposato, quindi penso anche che verrà il giorno in cui avrò questa emozione di essere papà. Però [...] sono sicuro che quando si va a parlare di legge, mi pongo il problema se sia giusto ? Decidere che l'aborto non debba essere permesso per legge e quindi una persona debba rovinarsi la vita, l'esistenza perché una legge gli impedisce di fare una scelta. Personalmente, sono contro l'aborto perché, proprio poi per la mia visione cattolica, riconosco che la vita sia [...] già espressa nell'embrione [...]. »

⁶⁴² Ferrante : « [...] Per chi mi criticava nell'ambito della chiesa, dicevo no, io pure avendo delle divergenze, però mi riconosco nel movimento ecologista, nei Verdi, perché penso [...] che porta [...] all'ipotesi di una società, di nuove relazioni umane e anche con gli altri organismi viventi [...]. »

autres *Verdi*, qui tend à une neutralisation du conflit de valeurs par l'expression précisément d'une modération, des deux côtés :

« [...] Je ne partage pas certaines positions extrêmes des *Verdi*, [...] l'autodétermination de la femme, c'est quelque chose que je ne partage pas. Ce n'est pas que je sois contraire au fait que la femme doive décider, mais je ne partage pas le fait d'absolutiser la position de la femme. De même qu'il ne faut pas absolutiser la position de l'enfant, il faut tenir compte de ceux qui se trouvent dans la situation [...] face à ce choix. Par conséquent, je ne veux pas exprimer un jugement à l'égard de ceux qui font un choix plutôt qu'un autre, mais [...] ce n'est pas la même chose de choisir l'un ou l'autre, [...] A mon avis, il faut tout faire pour éviter, et donc faire en sorte que les personnes qui veulent avoir recours à l'avortement, [...] n'y aient pas recours, sauf pour des motifs qui peuvent être graves, comme, clairement, une personne risque de mourir, parce qu'elle a une grossesse particulière, dans des cas clairement particuliers [...]. »⁶⁴³

Le discours des *Verdi* sur l'interruption volontaire de grossesse doit être aussi considéré comme discours politique s'adressant à un électorat qu'il doit toucher par les positions qu'il affirme. Alexander Langer revient à plusieurs reprises comme une référence incontournable parce qu'il concilie les valeurs catholiques, chrétiennes, avec les valeurs fondamentales de l'écologie politique. Luigi y renvoie plus particulièrement :

« [...] Alex voyait cela aussi [...] comme une chose éthique en soi [...]. Mais il le voyait aussi [...] comme une tentative de positionner les *Verdi* sur des positions plus modérées politiquement. C'est-à-dire [...] de ne pas être trop à gauche. **C'est-à-dire nous devons parler aussi au monde catholique, au monde modéré. Donc on ne peut pas soutenir les pro avortement.** Naturellement, toute la composante féminine lui fit une tête comme ça. Mais c'était, quoi qu'il en soit, une polémique noble. [...] »⁶⁴⁴

⁶⁴³ Ferrante : « [...] *Certe posizioni estremi dei Verdi, [...] l'autodeterminazione della donna, non le condivido. Ma, non nel senso che sono contrario al fatto che la donna debba decidere, ma non condivido il fatto di [...] assolutizzare, la posizione della donna. Come non bisogna assolutizzare la posizione del bambino, bisogna tener conto anche di chi si trova nelle condizioni [...] di fronte a questa scelta. Per cui io non voglio esprimere un giudizio, nei confronti di chi fa una scelta piuttosto che un'altra. Però [...] non è la stessa cosa, [...] prendere una scelta o un'altra. [...] Secondo me bisogna fare di tutto per prevenire, dunque fare in modo che le persone che anche vogliono ricorrere all'aborto, [...] non ci ricorrono se no per motivi che possono essere gravi tipo, chiaramente, quando una persona rischia di morire, perché ha una gravidanza particolare, chiaramente casi particolari [...]. »*

⁶⁴⁴ Luigi : « [...] *Alex la vedeva anche [...] come cosa etica in sé [...]. Ma la vedeva anche come [...] un tentativo di posizionare i Verdi su posizioni più moderate politicamente. Cioè [...] di non essere troppo a sinistra. Cioè noi dobbiamo parlare anche al mondo cattolico, al mondo moderato. Quindi non possiamo andare dietro, diciamo agli abortisti. Naturalmente tutta la componente femminile gli fece un mazzo così, insomma. [...] Comunque era una polemica nobile. [...] »*

La position *Verde* des origines, affirmée par Alex Langer dans un texte de 1986, a permis très tôt aux catholiques de s'ouvrir sur le dialogue suggéré, qui fait le lien entre les femmes, l'avortement et les générations futures. Langer y parle de « l'interruption volontaire de grossesse » comme d'un « choix extrême d'auto-défense de la femme » ; s'adressant indirectement aux « croyants », il expose la nécessité d'apprendre réciproquement des uns et des autres. Le texte affirme une volonté de se placer en dehors des débats idéologiques sur le plan de la loi pour combattre la violence sous toutes ses formes⁶⁴⁵.

⁶⁴⁵ Le texte de Langer est le suivant : « [...] Personne, même à l'époque de la bataille politique pour « l'interruption volontaire de grossesse » ne disait voir dans l'avortement – choix extrême d'auto-défense de la femme et, souvent, de l'homme impliqués dans une maternité-paternité vécue comme inacceptable et destructive – un bien, un objectif positif. Et même : nous disions tous vouloir combattre et empêcher l'avortement (avec un travail de formation approprié), sans le considérer cependant comme matière à loi pénale, qui ne faisait qu'ajouter de la violence à la violence, à charge des femmes [...]. Une tâche qui tend à réduire la violence contre toute forme de vie – et aussi de violence morale et psychologique- comprend sûrement aussi la bataille pour libérer la société – les femmes – de l'avortement.[...] En cela peut-être les *Verdi* alternatifs ont quelque chose à apprendre : des femmes, qui réfléchissent sur le sujet avec leur souffrance et leur sensibilité, et aussi de ces croyants (peu importe de quelle confession religieuse) qui tiennent le drapeau de la vie sans l'utiliser comme une massue ou une batte contre les autres, en particulier contre les femmes. Je suis d'avis qu'aujourd'hui, après Chernobyl et devant "l'émergence de la vie" relativement multiforme (qui va de l'extermination par la faim à la pollution des nappes phréatiques...), la bataille pour la réduction dans son ensemble de la violence et la défense de la vie et des futures possibilités de vie doit recevoir un signe et une nouvelle impulsion. C'est aussi à cette fin que nous avons besoin du soutien de ceux qui avaient jusqu'à présent circonscrit leur engagement « pour la vie » dans la défense d'une législation « anti-avortement » (qui en réalité tolérait l'avortement clandestin et spéculatif). Cette conviction qui est la mienne n'est certes pas utilisable pour qui voudrait rendre aux juges, aux médecins ou aux bureaucrates de tout poil le contrôle sur les femmes ou sur l'avortement.[...] Je ne propose même pas, et je n'ai pas non plus proposé, de confluence entre les *Verdi*-alternatifs et les dirigeants du dit « mouvement pour la vie » qui brandissait la législation « anti-avortement » comme un instrument de pouvoir clérical ou patriarcal. Mais si nous voulons arriver à une société libérée de la prison, de l'avortement, de l'asile, de l'aliénation à la consommation, de la violence télévisuelle quotidienne, etc. il va nous falloir commencer à unir et entrecroiser les forces, les raisons et les valeurs de ceux qui combattent les diverses violences : celle de l'expulsion autant que celles hospitalières, celles des licenciements autant que la destruction de la nature sans se laisser bloquer par de faux déploiements idéologiques. » ; « [...] *Nessuno, anche ai tempi della battaglia politica per la legalizzazione dell'"interruzione volontaria della gravidanza", diceva di vedere nell'aborto - scelta estrema di autodifesa della donna e, spesso, dell'uomo coinvolti in una maternità-paternità ritenuta inaccettabile e distruttiva - un bene, un obiettivo positivo. Anzi: dicevamo tutti di voler combattere e prevenire l'aborto (con un'opera formativa adeguata), ma che non si riteneva materia da legge penale, che finiva per aggiungere violenza a violenza, a carico delle donne [...]. Un impegno che tenda alla riduzione della violenza contro ogni forma di vita - anche di violenza morale e psicologica - comprende sicuramente anche la battaglia per liberare la società - le donne - dall'aborto.[...] In questo forse i *Verdi*-alternativi hanno qualcosa da imparare: dalle donne che ci ragionano con sofferenza e sensibilità, ed anche da quei credenti (non importa in quale fede religiosa) che tengono alta la bandiera della vita senza usarla come mazza o clava contro gli altri, ed in particolare contro le donne. Io ritengo che oggi dopo Chernobyl e di fronte ad una "emergenza vita" assai multiforme (che va dallo sterminio per fame all'inquinamento della falda idrica...), la battaglia per la riduzione complessiva della violenza e la difesa della vita e della futura possibilità di vita debba ricevere un segno ed un impulso nuovo. A questo occorre anche l'apporto di chi finora aveva circoscritto il suo impegno "per la vita" nella difesa di una legislazione "anti-abortista" (che in realtà tollerava l'aborto clandestino e speculativo). Tale mia convinzione non è certo utilizzabile per chi volesse restituire ai giudici, ai medici o ai burocrati di qualsiasi genere il controllo sulle donne o sull'aborto.[...] Neanche propongo, nè ho proposto, confluente tra *Verdi*-alternativi e quei dirigenti del c. d. "movimento per la vita" che brandivano la legislazione "anti-abortista" come strumento di potere clericale o patriarcale. Ma se vogliamo arrivare ad una società liberata dalla prigione, dall'aborto, dal manicomio, dall'alienazione consumistica, dalla quotidiana violenza televisiva ecc., dovremo pur cominciare a unire ed intrecciare le forze, le ragioni e i valori tra chi combatte le diverse violenze: quella*

Aussi, le sujet de débat pour certains *Verdi* se place désormais sur l'utilisation de l'avortement comme moyen de contraception *a posteriori*, d'où une insistance récurrente sur la prévention, qui est associée au principe de précaution écologiste, fondamental. Ferrante et Laura mettent l'accent sur une loi qui fasse de la prévention, pour éviter qu'il ne soit nécessaire d'en arriver à l'avortement qui ne peut être qu'un événement traumatisant. Ferrante affirme se distinguer des "laïcs" sur cette position :

« [...] Moi je pense qu'il faut tout faire pour l'éviter. La différence entre ma position et celle des anti-avortement les plus extrémistes est que moi je veux qu'il y ait une loi, mais pour faire de la prévention, non ? Position qui me distingue alors des laïcs qui disent, eux, non, c'est la femme qui doit toujours décider, de toute façon, non ? Moi je dis, donc, la femme doit effectivement décider, mais elle doit aussi tenir compte du fait que sa décision n'est pas une décision en l'air... Il s'agit toujours d'une vie qui naît ou qui meurt.[...] »⁶⁴⁶

Laura semble dire qu'il existe une fatalité de l'avortement impossible à éradiquer totalement, laquelle rend encore plus nécessaire le travail de prévention et d'information :

« [...] Personne n'est favorable à l'avortement en soi. Mais disons que les femmes doivent absolument être protégées de ce point de vue, c'est-à-dire en favorisant des programmes de prévention et des programmes d'information aussi, à travers les conseillers, justement dans le sens où il faut faire comprendre que l'avortement ne doit pas être utilisé comme moyen de contraception, faire comprendre cela surtout aux très jeunes et surtout dans le sud, où cela n'est parfois pas clair. En même temps on ne peut pas ne pas affirmer la liberté de conscience, la liberté de choisir des femmes qui doivent donc être libres d'avoir recours à cette méthode par des moyens légaux et donc protégés, sans avoir à s'adresser à d'improbables médecins qui ne pensent qu'au profit et opèrent dans des conditions d'hygiène sanitaire [...] douteuses [...] »⁶⁴⁷

dello sfratto non meno che quelle ospedaliere, quelle dei licenziamenti non meno che la distruzione della natura... senza farsi bloccare da schieramenti ideologici falsati. », A. Langer, E' verde la battaglia per la vita, "Alto Adige", 2 settembre 1986.

⁶⁴⁶ Ferrante : « [...] Bisognerebbe cercare di fare di tutto, per evitarlo. Poi la mia differenza nei confronti degli anti-abortisti più estremisti [...]. Io invece penso che ci debba essere una legge, però per prevenire, no ? Cosa che allora a quel punto poi lì mi distingue invece dai laici che dicono, no, la donna deve decidere lei, comunque, sempre, no ? Io dico no, la donna sì, deve decidere, però deve anche tener conto del, del fatto che la, la sua decisione, non è una decisione così... Si tratta sempre di una vita che o nasce, o muore.[...] »

⁶⁴⁷ Laura : « [...] Nessuno è favorevole all'aborto in se. Però è ovvio che, diciamo le donne debbano essere assolutamente tutelate sotto questo punto vista, cioè portando avanti dei programmi di prevenzione e dei programmi di informazioni anche attraverso i consultori, nel senso di appunto far capire che l'aborto non deve essere utilizzato come metodo di contraccezione, farlo capire ovviamente soprattutto alle giovanissime e soprattutto al sud, dove a volte questo non è chiaro. Contemporaneamente non si può fare a meno di [...] affermare la libertà di coscienza, libertà di scelta delle donne che quindi devono essere libere insomma di

D'une façon générale, la discussion autour de la loi sur l'avortement chez les *Verdi* tend à affirmer que la loi existe pour protéger les individus et non pour les sanctionner. Au-delà des « valeurs personnelles » de chacun en jeu dans ce débat (et quelles que soient ces valeurs personnelles), Dante pose la question et la limite en termes de « justice sociale ». Personne ne peut légitimement vouloir ou pouvoir imposer son propre mode de vie aux autres. L'Etat, à travers la loi, garantit donc aussi la liberté individuelle et la justice sociale, qui sont des limites infranchissables. Les "règles" sont avant tout sociales et doivent être conçues à partir de la centralité de l'homme et de sa relation à autrui. La souffrance d'autrui et l'empathie semblent être une étape nécessaire au dépassement de valeurs cristallisées, pour accéder à l'idée de droits : c'est par l'empathie et la capacité de se mettre à la place de l'autre (dont parle par exemple Pierluigi, mais que l'on trouve aussi dans les discours d'Aurélia, d'Alberto...) que chaque individu se sent lui-même concerné par l'absence de droits. De tous les entretiens il ressort que l'objectivation n'est possible que grâce au passage par la subjectivité représentée et empathique de ce que ressent autrui. Les droits de l'homme, réciproquement, éveillent à la conscience d'autrui par l'éveil à la conscience de soi. Le discours de droits, malgré le détour qu'il opère par autrui, est un discours essentiellement égocentré : on ne peut nier à autrui les droits dont on ne voudrait pas soi-même être privé si l'on était pris dans une situation identique. Par ailleurs, comment ne pas remarquer que cette approche, que l'on pourrait qualifier *d'altruiste* du contrat social, présente certaines intersections avec des attitudes d'empathie religieuses et chrétiennes en particulier.

ricorrere a questo metodo per vie legali e quindi tutelate, e non rivolgendosi insomma a improbabili medici che hanno poi in mente il profitto e operano in condizione igienico sanitarie [...] negative [...]. »

11. Les générations futures

« La réalité concrète, c'est l'homme d'ores et déjà en relation avec le monde ou d'ores et déjà projeté au-delà de l'instant ⁶⁴⁸ » (Emmanuel Levinas)

Le lien entre la thématique des femmes et celle des génération futures se fait en toute logique par l'intermédiaire de l'« enfant ». La femme en particulier a une conscience aiguë de cela à travers son rapport à son propre corps (dans l'enfantement) et au temps. Comme le dit Aurélia, en parlant de l'avortement :

« [...] Ça touche ce, ce droit à la femme de disposer de son corps, de décider si elle veut porter un enfant ou non parce que, avoir un enfant c'est une grosse responsabilité, on s'engage pour... trente ans de sa vie, et donc, et donc ça implique tout le reste »

L'écologie est aussi un mouvement qui a « un sens au-delà et au-dessus de tout intérêt personnel des participants ⁶⁴⁹ » puisque c'est la survie de l'humanité qui est en question et, plus proche, le bonheur de ses propres enfants. Aussi les écologistes exigent-ils une éthique de la responsabilité, le respect de la planète « que nous empruntons aux générations futures ». Cependant :

« La découverte de justifications politiques permet l'affirmation d'une cohérence personnelle et la prétention à une légitimité nouvelle ancrée dans l'altruisme et la solidarité à travers les générations et les espèces. ⁶⁵⁰ »

En dehors des préoccupations environnementales de base qui existent depuis les origines des Verts autour de l'idée de transmettre une planète viable aux futurs humains, ou encore selon le slogan italien : « La Terre ne nous appartient pas, elle nous a été prêtée par nos enfants », la thématique des générations futures s'étend de plus en plus globalement aussi à la notion d'éducation, et en particulier d'éducation à la diversité et à la lutte contre les discriminations et les violences qui s'ensuivent en général ; c'est-à-dire aussi, à l'idée de former de futurs « bons » habitants de la planète, conscients eux aussi de n'être que dépositaires provisoires du bien vital qu'elle constitue. La commission éducation des Verts travaille dans ce sens. ⁶⁵¹ Pour ce qui concerne les générations futures, il importe dit Margherita :

⁶⁴⁸ Levinas, E., *Noms propres*, Paris, Fata Morgana, 1976, p. 32.

⁶⁴⁹ Faucher, F., *Thèse, op.cit.*, p. 203.

⁶⁵⁰ *Ibidem*, p. 240.

⁶⁵¹ « Quelle école pour quelle société ? » document relatif au Forum du vendredi 22 août 2003 des Journées d'été des Verts à Marseille, avec Choukri Ben Ayed, sociologue, maître de conférences à l'université de St Etienne,

« [...] De laisser un environnement, un monde, une terre, plus belle que celle que nous avons reçue, qui ne nous appartient pas, dont nous avons hérité, et qui nous a été donnée pour nos enfants. »⁶⁵²

Point de vue qu'elle considère d'ailleurs comme spécifique aux Verts, même si pour elle, cela relève d'une telle évidence que tout le monde ne peut qu'y adhérer. La thématique des « générations futures » ne peut se résumer à l'apparition pure et simple de l'expression standardisée par les Verts dans leur discours. Les occurrences relatives aux champs lexicaux implicites de la thématique des générations futures doivent aussi prendre en considération les occurrences de « enfant(s) ». C'est dans cette optique qu'ont été élaborées les listes de mots afférentes pour les deux corpus⁶⁵³.

Christian Laval, Institut de la FSU, Jean-Paul Russier, responsable de la commission "Education" des Verts, Christophe Porquier.

⁶⁵² Margherita : « [...] *Di lasciare un ambiente, un mondo, una terra, più bella di quella che abbiamo ricevuto noi, che non è nostra, noi l'abbiamo ereditata, a noi c'è stata data per i nostri figli.[...] Direi che soprattutto è specifico dei Verdi. Poi ovviamente tutti... devono condividere perché è un'idea talmente condivisibile. Però è proprio una nostra caratteristica, diciamo che è una nostra qualità, quella di dire 'sta cosa.* »

⁶⁵³ Voir les annexes sur cédérom pour les tableaux de concordances.

<u>Corpus italien</u> :	giovanili : 4	futures : 9
futuro : 17	giovinezza : 2	vieille : 2
future : 4	giovanissime : 1	vieillis : 2
futura : 1	giovanissimi : 1	vieil : 1
generazione : 16	ragazza : 3	vieilles : 1
generazioni : 6	ragazze : 3	enfants : 45
bambino : 26	ragazzi : 14	adolescente : 2
bambini : 24	ragazzino : 2	adolescents : 2
bambina : 3	ragazzo : 9	adolescent : 1
bambine : 1		adolescence : 4
figli : 30	<u>Corpus français</u> :	adoption : 3
figlio : 16	génération : 21	adopter : 2
figli : 2	génération(s) : 16	adopte : 1
figlia : 2	postérité : 1	adopté : 1
figlie : 1	jeunes : 54	avenir : 5
giovani : 79	jeune : 17	futur : 1
giovane : 14	jeunesse : 10	future : 1
giovanile : 8	vieux : 16	futurs : 1

L'observation des listes de mots, réalisées à partir du dictionnaire, permet de constater que la perméabilité des champs lexicaux est moindre en français. Comparativement au corpus italien, le corpus français présente un emploi spécialisé récurrent de l'expression « génération futures » pour exprimer la thématique dans son ensemble, et les éléments implicites qui lui sont associés dans le discours. En italien, on trouve peu d'occurrences de l'expression régulière « génération(s) future(s) » ou *generazioni future*, alors que la thématique est abordée par l'intermédiaire d'autres sujets de discussion, où le locuteur est plus directement impliqué. La personnalisation du discours y est supérieure, alors que chez les Verts français, le discours est plus théorisé, voire intégré comme thématique essentielle, évidente en tant que telle.

En français, la contextualisation de la liste de mots dans son ensemble indique que tous les locuteurs abordent le sujet, par l'emploi de l'un ou l'autre terme, à l'exception de Karine. En revanche, si l'on s'en tient strictement à « génération(s) future(s) » seuls Charles, Aurélia, Félix, Josiane, Jean et Barbara en parlent, Jean étant parmi tous, celui qui tient le discours le plus construit écologiquement. L'écologie politique, tout en s'inspirant clairement des droits

de l'homme et de la déclaration de 1948 va plus loin car elle oblige à projeter cette vision « universelle » du droit jusqu'aux générations futures. Jean distingue « le droit formel » d'une représentation du droit qui se perpétue au futur, dans l'avenir à travers l'idée d'« une solidarité entre les générations ». La perspective écologiste qui est par définition intergénérationnelle donne un sens aux droits de l'homme. Il n'y aurait pas de sens à revendiquer et défendre les droits de l'homme uniquement pour les humains actuels : car si la planète est détruite « les générations futures, les droits de l'homme, elles ne pourront pas en faire grand-chose », dit Jean. Les « générations futures », sont l'expression de la permanence problématique de l'identité, de l'individu dans le temps et ouvre des perspectives sur la mémoire, le récit, l'histoire, à travers la projection (hypothétique) d'un *autrui* (tout aussi hypothétique) encore inexistant. La véritable question posée est celle de la survie de l'espèce.

« [...] *Ce qu'on appelle l'intentionnalité.[...] D'un côté il y a le flux des vécus, un courant, de l'autre il y a un pôle : l'identité. Un problème à suivre serait dès lors de se demander si l'identité n'est pas prise dans une dialectique du soi-même (IPSE) et de la permanence dans le temps (IDEM). Une telle dialectique est suivie de près par Ricoeur.*⁶⁵⁴ »

Dans cette dialectique serait présente l'angoisse de perte, de mort, propre au discours *de préservation* dans son ensemble, et caractéristique du discours écologiste « Vert » dans sa dimension la plus environnementale. Les générations futures sont la projection possible, représentée, de la permanence de l'« *ipse* » à travers l'« *idem* » ; le discours là aussi court le risque du discours traditionaliste et conservateur pour prôner la conservation du monde tel qu'il est, par rapport à la détérioration en train de se produire.

L'enfant est une personne, un individu comme un autre : le discours « Vert » veut échapper à une hiérarchisation du vivant, et des êtres humains en particulier. Marina dit :

« [...] C'est vrai que ce qu'on retrouve au planning familial, ce qui est sûrement commun ici, c'est la défense de l'individu, du respect de l'individu, de donner [...] à chaque personne les moyens d'être, ben le droit, je sais pas, je pense aux enfants par exemple, le droit de dire non dans ce qui se passe ou dans leur école [...] ou dans leur famille [...] et de donner un outil à la personne, à l'enfant,[...] les plannings familial, c'est souvent un numéro de téléphone ou un espace d'écoute,[...] ça c'est effectivement sûrement quelque chose de commun [...] que je retrouve aussi là, quoi. Et après au niveau boulot, j'ai, je suis actuellement infirmière [...] »

⁶⁵⁴ Rey, Jean-François, « Autrui dans la pensée des Droits de l'Homme : *a priori* invisible et richesse du visible », p. 35, in Rey, Jean-François, *op.cit.*

Chez les *Verdi*, Bianca interprète la maternité comme révélatrice d'amour et de prise de conscience de l'altérité en même temps que de la compassion (qui est proche de l'empathie). Les enfants présentent selon elle une « diversité » radicale et fondamentale qui oblige à la confrontation avec l'autre, mais avec un type d'autre dépendant « qui n'a rien à voir avec les adultes », dit-elle. En comparant les petits enfants aux animaux, elle les différencie aussi des adultes. L'expérience de la maternité est présentée comme déclencheuse d'un certain type de sentiment et d'une certaine capacité d'amour qui s'étendrait ensuite, par rebond, au reste des hommes et des êtres vivants. Ce qui rappelle les théories de l'éco-féminisme : la féminité serait "naturellement" plus proche de la pensée écologiste. A cela, Bianca ajoute la dimension du sacrifice : à savoir, même si les enfants se comportent mal avec les parents (la mère surtout, sous-entendu) ceux-ci ne peuvent s'empêcher de continuer à les aimer malgré tout. Il s'agit d'un amour inconditionnel qui une fois éclos, s'étendrait au reste de l'humanité (et la sienne propre avec, sans doute)⁶⁵⁵.

⁶⁵⁵ Bianca : « [...] *Per il fatto di essere madre e di avere un bambino o una bambina da accudire che non ha niente a che vedere con gli adulti, tu donna sei costretta a confrontarti con una totale diversità.[...] Proprio i bambini non hanno niente a che vedere con gli adulti, sono molto più vicini agli animali quando sono piccoli [...]. E, ed è chiaro che, per i figli, o le figlie, tu vorresti un mondo migliore, sereno, un ambiente pulito, non inquinato, del cibo... Sicuro, del cibo sicuro e... E quindi c'è una maggiore, c'è una maggiore... La maternità ti dà una cosa : una capacità di amare, e questa ti resta. E quindi poi non ami solo il figlio, ami tutto, no ? Perché i figli possono dimenticarsi di te, trattarti anche male, andare, poi se ne vanno va bene, insomma giustamente è così. Però tu continui ad amarli.[...] »*

12. Une campagne électorale pour les générations futures

La campagne électorale des *Verdi* de mai 2001 pour les élections législatives italiennes du 13 mai 2001 était fondée sur la représentation des « générations futures » à travers l'image de l'enfant. La pensée de l'enfant est aussi celle du « penser globalement ». Elle invite à une projection temporelle unique dans le cadre du discours politique, puisqu'elle envisage l'avenir à travers la projection d'une représentation affective immatérielle et se préoccupe — et c'est le seul parti politique qui fonde une partie de son discours en ces termes — sur une altérité, une société, future, qui n'existe pas encore. La référence à *l'autre* est celle de l'à-venir, et donc du non-étant.

Les affiches de campagne électorale reproduites ci-dessous étaient disponibles sur le site Internet du « *Girasole*⁶⁵⁶ » en mai 2001. Cette nouvelle entité florale qui s'est constituée, après et à partir de « *l'Ulivo*⁶⁵⁷ », et en opposition à la « *Margherita*⁶⁵⁸ ». Les affiches électorales présentent trois types de propagandes : l'une concernant *l'Ulivo* et Rutelli, un autre représentant le symbole de la « *Margherita* » et Rutelli, et un troisième, alliant les *Verdi* et le SDI (les socialistes démocrates italiens), le « *Girasole* ». La campagne s'organise autour de dix affiches, mais seulement six affiches différentes, en réalité. Quatre affiches sont en effet identiques, et répétées sous un format différent. Deux affiches se répondent : la première montre une photographie de Grazia Francescato, la porte parole des *Verdi* (depuis janvier 2000), et l'autre du ministre italien, *Verde*, des politiques agricoles Alfonso Pecoraro Scanio⁶⁵⁹. Ces affiches symbolisent l'alliance entre les *Verdi* — dont le symbole est le soleil qui rit — et les Socialisti Democratici Italiani — dont le symbole est la rose — au moyen du rassemblement des logos et des noms des deux partis, sur la gauche des affiches, dans un même cercle. L'alliance est scellée par l'adoption d'un même nom, le temps de l'élection, qui est aussi une sorte de synthèse symbolique de ce que serait, sur le plan sémiologique, l'addition d'une rose et d'un soleil riant : le « *Girasole* » (tournesol), c'est-à-dire une fleur/soleil. La campagne semble avoir été particulièrement soignée afin que les identités soient complémentaires, se fondent idéalement en un symbole unique et ne soient pas perçues comme concurrentes l'une de l'autre. Par ailleurs, Gianni Rutelli, qui était le candidat à proprement parler s'opposant à Berlusconi comme possible futur premier ministre italien, fut

⁶⁵⁶ Le Tournesol.

⁶⁵⁷ L'Olivier.

⁶⁵⁸ La Marguerite.

⁶⁵⁹ Voir p. 133, 135, 470.

longtemps maire de Rome en tant que Vert, avant de se reconvertir en socialiste au sein de *l'Ulivo*. La logique et la réussite de la fusion identitaire semblent apparemment être en Italie un préalable au succès électoral (l'union fait la force). Une femme et un homme, figures principales des *Verdi*, représentent l'alliance entre les deux partis, dont est né le Tournesol. Ils représentent symboliquement la mère et le père (publiquement déclaré bisexuel cependant), géniteurs de futurs enfants (nombreux) et divers puisque l'on compte quatre bébés différents, dans un monde meilleur que les slogans définissent.

1)

2)



3)

4)

5)

6)



1°) VOTEZ POUR VOUS/ Un vote que vous donnez au Tournesol est un vote donné pour vous-mêmes/Pour un futur plus vivable. (photo de Grazia Francescato)

2°) VOTEZ POUR VOUS/ Un vote que vous donnez au Tournesol est un vote donné pour vous-mêmes/Pour une alimentation plus sûre. (photo de Alfonso Pecoraro Scanio)

3° et 7°) Il n'est pas candidat, mais c'est pour lui que vous voterez./Pour la sûreté alimentaire, le Tournesol est né.

4° et 8°) Il ne sait pas faire de grands discours, mais c'est pour lui que vous voterez./Pour un futur plus vivable, le Tournesol.

5° et 9°) Ce n'est pas un politique, mais c'est pour lui que vous voterez./Pour défendre les droits civils et sociaux, le Tournesol est né.

6° et 10°) Il ne fait pas de promesses, mais c'est pour lui que vous voterez./ Pour une bonne école publique, le Tournesol est né.

7)



8)



9)



10)



Cette campagne malgré sa savante composition n'a pas mené le « *Girasole* » à la victoire lors des élections 2001. Si les Verts eux aussi ont joué à plusieurs reprises sur la thématique porteuse des « générations futures » et de la protection de l'environnement pour que les enfants de « nos enfants » puissent vivre correctement, ils ne l'ont jamais fait d'une manière aussi systématique, jouant toujours sur plusieurs tableaux à la fois. L'enfant, le bébé en particulier, dans son « individualité » non encore revendicatrice, est « à protéger ». Seuls les adultes peuvent s'en faire la voix, parce qu'ils ne sont pas encore en mesure (et ne le seront jamais en tant que tels...) capables de porter eux-mêmes leurs revendications. Le bébé, l'enfance, joue sur la fibre affective de l'électeur, mais pas seulement. Il spéculé sur l'instinct de conservation, de préservation de l'espèce. La « famille », on le voit à travers cette campagne, est un repère politique marqué fondamental et clair de la cellule sociale de base.

Chapitre 3

L'altérité culturelle

A – L'égalité des chances

« Les droits de l'homme apparaissent plus généralement comme le registre sur lequel se font valoir la plupart des contestations pour se faire reconnaître, et quand ce n'est pas explicitement le cas, on pourrait montrer qu'elles le présupposent.[...] [Ils] ont donc bien joué le rôle d'un principe de raison.⁶⁶⁰ » (Alain Le Guyader)

Le discours écologiste est établi sur l'axiome selon lequel chaque individu humain est équivalent par sa nature humaine à n'importe quel autre individu de l'espèce ; partant de cet axiome, il peut facilement se fonder dans sa réalisation sociale sur les droits de l'homme par lesquels s'établit le lien entre équité⁶⁶¹ et égalité. Aussi, tout élément *second* qui vient différencier l'équivalence *écologique* de deux individus humains ou plus, relève d'autres systèmes de pensée, d'autres représentations du monde que celle ainsi développée à partir de l'axiome écologique.

1. Les « *pari opportunità* »

Le français et l'italien distinguent des réseaux de sens différents sur le plan terminologique. Les deux termes « parité » en français et « *parità* » en italien ont une même étymologie qui vient du latin *par*, qui signifie « égal, pareil » (avec un passage par *paritas* en bas latin). Deux sens du mot en français concernent le corpus. Tout d'abord, « parité » au sens de égalité, ressemblance, similitude ; mais aussi parité comme venant de « paritaire » qui définit des ensembles formés d'un nombre égal de représentants des parties en présence. Dans ce sens la parité correspond à la répartition égale entre deux groupes. En italien le sens de « *parità* » est défini comme la condition de personnes qui sont « paires », dans un rapport d'égalité ou de similitude, mais aussi comme le principe selon lequel des travaux identiques doivent être rétribués de la même manière indépendamment de l'âge, du sexe, de la race ou de la religion

⁶⁶⁰ Le Guyader, Alain « Une problématique philosophique des droits de l'homme : pour introduire à la question de l'autre », *Altérités : entre visible et invisible*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 64.

⁶⁶¹ C'est-à-dire justement la neutralisation du jugement, l'effet de l'impartialité qui part de la notion de justice naturelle dans l'appréciation de ce qui est dû à chacun, l'équité consistant à mettre chacun (chaque individu) sur un pied d'égalité.

de ceux qui les ont réalisés⁶⁶². La spécialisation du sens est donc différente dans les deux langues, puisqu'elle concerne en français les femmes *particulièrement*, alors qu'elle *départicularise*, en général, en italien. Dans le corpus italien, l'expression communément employée est celle de « *pari opportunità* », qui se traduit en français par *égalité des chances*⁶⁶³. Cette expression recouvre un domaine partagé dans son ensemble par le discours des deux partis, et qui est la perspective générale dans laquelle s'inscrit la revendication de droits, à savoir pour permettre que soit posée à la base l'égalité des chances d'accéder à quelque chose. C'est également à cette expression que se rattache en italien le mot « *parità* », alors qu'en français le terme équivalent « *parité* » s'est spécialisé dans la désignation de l'égalité des chances pour les femmes et, encore plus spécifiquement, de la parité électorale depuis la loi « sur la parité ». Ces divergences et spécialisations sémantiques ont provoqué parfois des événements interculturels au cours des entretiens, qui ont pu persister malgré les éclaircissements distinctifs apportés. Dans le discours des *Verdi*, en effet, la problématique de la parité homme / femme s'inscrit au sein de la problématique de l'égalité des chances, beaucoup plus générale et qui concerne d'autres personnes que les femmes. C'est pourquoi, alors que la parité dans le discours des Verts sera abordée du point de vue des femmes, elle sera abordée dans le discours des *Verdi* (dans le sens que lui donne le français) comme une simple sous thématique de la problématique « *pari opportunità* ». Anna explique à ce propos :

« [...] Le concept de parité et celui aussi d'égalité des chances, qui ne concerne pas ce concept de parité, a été utilisé pour défendre les femmes quand nous avons mené les combats, à l'époque du féminisme. Et c'était donc un discours relatif à la parité de genre. Mais la parité de genre n'existe pas en Italie ; la parité est un concept à caractère général. Aussi, comme *Verdi*, c'est sûr que la pensée

⁶⁶² On se réfère ici aux sens donnés dans les dictionnaire *Robert* d'une part et *Zingarelli* d'autre part.

⁶⁶³ En Italie, Laura Balbo, sociologue renommée se trouve à partir de 1998 à la tête du ministère des « *pari opportunità* » dans le gouvernement italien de coalition de gauche de *l'Ulivo*. Grâce à de nombreuses interventions publiques en faveur de la non discrimination, elle a permis aux *Verdi* d'obtenir l'approbation par le Conseil des Ministres du projet de loi intitulé « Mesures contre les discriminations et pour la promotion de l'égalité des chances » qui prenait en compte toutes les formes de discrimination, « *en assurant que les différences de sexe, de race, d'origine ethnique, de langue, de religion, de convictions personnelles, d'opinions politiques, d'incapacité, d'âge, d'orientation sexuelle, de conditions personnelles et sociales, ne soient pas cause de discrimination.* » (article 1 de la loi prévu pour l'intégration à l'article 3 de la *Constitution* et à l'article 13 du Traité de l'UE) et activée par des mécanismes de protection effective et de compensation des victimes de tels actes. Pour un approfondissement sur ce sujet en ce qui concerne les *Verdi*, voir AAVV., *Opportunités et discriminations*, « cartes », supplément à « *Il sole che ride* », n° 21, 30 septembre 2000. Voir aussi Laura Balbo, « Una politica per un'Europa di genere », dans *Il Mulino*, année XLVIII, n° 385, septembre-octobre 1999, p. 798-801.

écologiste se bat pour que les disparités et discriminations soient éliminées dans le [du] monde.[...] »⁶⁶⁴

Les listes de mots constituées tiennent compte des spécificités terminologiques et sémantiques des deux corpus et anticipent la distinction de l'approche, afin de dégager d'emblée une pertinence des contextes (voir feuilles de concordances jointes sur le cédérom). Listes de mots :

Corpus italien :

pari : 19	disuguaglianza : 2	égalité : 1
parità : 17	disuguaglianze : 1	inégalités : 4
disparità : 2	diseguali : 1	inégalité : 2
paritario : 1	<u>Corpus français</u> :	paritaire : 3
paritetica :	1 papiers : 53	paritaires : 1
pariteticamente : 1	filles : 1	parité : 87
uguale : 2	filles : 1	
ugualmente : 2	égalité : 28	
uguali : 1	également : 11	
eguaglianza : 1	égal : 2	
egualitario : 1	égalitaire : 2	
opportunità : 19	égaux : 2	

Pour de nombreux *Verdi*, la loi française sur la parité apparaît incompréhensible. Elle est surtout mal comprise par rapport à ce sur quoi elle porte effectivement, à savoir l'établissement de *listes* électorales paritaires, ce qui ne laisse en rien présupposer de la position d'éligibilité des femmes et encore moins de leur élection. Or c'est là l'objet de la confusion. Certains *Verdi* comprennent en effet la loi française sur la parité comme une loi instituant une discrimination positive qui obligerait à *élire* autant de femmes que d'hommes et trouvent, partant de là, qu'elle est ridicule⁶⁶⁵. En revanche, les *Verdi* sont globalement acquis

⁶⁶⁴ Anna : « [...] Il concetto di parità, e anche le pari opportunità, che non riguardano mica questo concetto di parità, è stato usato nei confronti delle donne quando abbiamo fatto le lotte, al tempo del femminismo. E quindi era il discorso della parità di genere. Perché non c'è la parità di genere in Italia. Ma la parità è un concetto di carattere generale. E quindi come Verdi sicuramente il pensiero ecologista si batte perché nel mondo siano eliminate le disparità e le discriminazioni.[...] »

⁶⁶⁵ Silvana : « Presentare pari candidati... Secondo me è una stupidata ! Scusate... Cioè, senza togliere niente. Ora se io devo presentare tra quattro candidati, no ? E ho due donne che, solo due donne, posso, posso

à l'idée qu'il est nécessaire de transformer les mentalités et que tout cela est une question liée à la culture et à des représentations qui sont ancrées dans les esprits⁶⁶⁶. Silvana explique :

« **Les femmes doivent plus se jeter à l'eau !** A mon avis, ce sont les femmes compétentes qui manquent, ou alors elles préfèrent peut-être d'autres professions.[...] **La politique a toujours été un peu l'apanage des hommes ;** certes, **les femmes** peuvent enrichir, peuvent apporter beaucoup, je suis d'accord là-dessus. Elles sont en mesure d'affronter certains problèmes sociaux que les hommes délaissent parfois [...] sur la famille, par exemple [...] Mais ce sont elles qui **doivent se mettre en avant. La loi française veut promouvoir les femmes mais je ne la partage pas.** Fondamentalement, je ne la partage pas. »⁶⁶⁷

Le système de quotas semble aux yeux des *Verdi* peu adapté et abusif à de nombreux titres : les personnes doivent être choisies en fonction de leurs capacités de travail, et non pas « imposées » en fonction de leur sexe, etc.⁶⁶⁸ Valerio explique que le débat des quotas existe

scegliere solo tra due donne, no ? Fra i miei membri, no ? E quindi le devo mettere per forza, no ? E queste possono anche essere due cretine per quello che ne so io, però ce le devo mettere per forza, perché la legge mi impone di presentare dei pari candidati, due candidati maschili e due candidati femminili. » ; « Présenter des candidats selon le principe de la parité... à mon avis c'est une idée stupide ! Passez-moi l'expression... c'est-à-dire, je m'explique. Si je dois présenter quatre candidats, non ? et je n'ai la possibilité de choisir que deux femmes, parmi mes membres, non ? alors je dois les choisir obligatoirement ? Alors que, pour ce que j'en sais, il peut s'agir de deux idiots, je dois forcément les prendre parce que la loi m'impose de présenter des candidats sur le principe de la parité deux hommes deux femmes. »

⁶⁶⁶ Silvana : « *Sono più timide, è chiaro. Però, per esempio in Svezia non esiste una legge sulle pari opportunità, però esiste, ci sono, mi sembra, il 40 % dei membri del parlamento sono donne, eppure non esiste nessuna legge sulla parità.[...] E più una questione di cultura secondo me. Le donne, sì è vero, valgono tanto quanto gli uomini, non c'è dubbio. Però, non è attraverso una legge che riusciremo a far capire ai maschi questo.* » ; « C'est sûr [que les femmes] sont plus timides. Mais en Suède, il n'y a pas de loi sur l'égalité des chances, ni sur la parité, mais il me semble que malgré cela 40 % des membres du parlement sont des femmes. C'est plus une question de culture à mon avis. C'est vrai que les femmes valent autant que les hommes [...] mais ce n'est pas avec une loi qu'on fera comprendre cela à la gent masculine. »

⁶⁶⁷ Silvana : « *Sono le donne che si devono buttare di più ! Secondo me sono le donne, le donne in gamba, che, che mancano oppure che magari preferiscono altre, altre professioni magari.[...] La politica è sempre stata un po' appannaggio dei maschi e quindi, certo le donne possono arricchire, possono portare molto, io sono d'accordo. Sono in grado di affrontare certi problemi sociali che magari gli uomini trascurano,[...] sulla famiglia, per esempio, però sta a loro, sta a loro proporsi, farsi avanti.[...] La legge francese, vuole tutelare le donne però... Non la condivido.* »

⁶⁶⁸ Silvana : « [...] *Al contrario di molte donne che sono femministe, io sono maschilista, nel senso che, secondo me, cioè è giusto che la donna sia istruita, che abbia la possibilità di lavorare, senza dubbio. Però ecco io, a me la donna piace vederla [...] impegnata nella famiglia [...] con i bambini, con i figli, che si dedica all'educazione... Mi piacciono i ruoli tradizionali, ecco. Però è giusto che vi siano pari opportunità. Non mi piace il fatto che a volte queste pari opportunità siano imposte. Cioè, molto spesso capita che una persona venga criticata perché ceglie un uomo su un posto di lavoro invece di una donna. Secondo me, anche questa imposizione. In questo ultimo dibattito che c'è stato alle elezioni politiche, poche donne sono state elette. Ma forse perché poche donne si sono presentate ? Non pensiamo sempre che, che sono stati gli uomini a scegliere, non è vero. Non è così. Sono poche, diciamo la verità, sono poche le donne che si interessano di politica.* » ; « Contrairement à de nombreuses femmes qui sont féministes, moi je suis « masculiniste » [machiste...], au sens où pour moi, il est juste que la femme soit instruite, qu'elle ait la possibilité de travailler, sans aucun doute. Mais bon, voilà, moi, la femme, j'aime la voir s'occuper de la famille,[...] avec les enfants, avec ses enfants, se consacrant à leur éducation... J'aime les rôles traditionnels, voilà. Mais il est juste qu'il y ait l'égalité des

au sein des *Verdi*, mais que pour lui un bon groupe parlementaire n'est pas nécessairement composé de 50 % d'hommes et de femmes. Il va ainsi jusqu'à proposer la constitution d'une liste exclusivement féminine, qui serait selon lui, un acte politique alternatif plus cohérent et plus efficace en termes de revendications⁶⁶⁹. Autant de réflexions qui montrent une compréhension anglo-saxonne de la loi française, alors que la loi sur la parité est effectivement une loi qui entend favoriser l'entrée des femmes sur la scène politique en leur attribuant un espace de visibilité (sur les listes), et en les poussant à s'impliquer. L'idée est précisément d'aboutir à un changement culturel et des mentalités qui aboutisse *in fine* à un changement de société ; c'est-à-dire que l'on arrive à une société où il y ait neutralisation effective de l'option homme / femme quant au choix de la personne que l'on souhaite élire, au profit des seules capacités. Pour que cette neutralisation soit effective, la loi française postule essentiellement qu'une équité est nécessaire à la base et qu'aucune disparité ne doit par ailleurs influencer ce choix. La loi est établie en fonction de certaines données de la psychologie sociale. Si l'on hésite à l'achat entre deux marques différentes de champagnes, mais que l'un des casiers contient cinquante bouteilles alors que l'autre n'en contient que deux, on aura tendance à prendre l'une de celles qui restent dans le casier le plus vide parce que l'on déduit, du fait qu'il n'y en ait presque plus, que les acheteurs l'ont préféré, et qu'il est donc *probablement* meilleur. La déduction ne repose sur aucun critère de choix objectif. La loi sur la parité entend lutter sur le même type de raisonnement, à savoir celui qui tend à faire penser aux électeurs : s'il y a une majorité d'hommes en politique et en position éligible, c'est *probablement* parce qu'ils sont meilleurs. A l'opposé de ce que comprennent certains *Verdi*, il s'agit donc d'une loi qui veut contrecarrer, fondamentalement, l'idée de « meilleur » qui entraîne le jugement de valeur⁶⁷⁰. S'il y a avait une majorité de femmes, les électeurs

chances. Je n'aime pas que parfois cette égalité des chances soit imposée. C'est-à-dire que très souvent on critique les personnes qui choisissent un homme plutôt qu'une femme. A mon avis, c'est une chose imposée. Lors du dernier débat qu'il y eu lors des élections législatives, peu de femmes ont été élues. Mais c'est peut-être parce que peu de femmes se sont présentées ? Ne pensons pas toujours que ce sont les hommes qui ont choisi, ça n'est pas vrai. Il n'en est pas ainsi. A vrai dire, il faut reconnaître qu'il y a peu de femmes qui s'intéressent à la politique. »

⁶⁶⁹ Valerio : « [...] *All'interno dei Verdi ci sono dei grandi sostenitori, delle grandi sostenitrici per arrivare a delle riforme delle donne nei Verdi. Ritengo però che sia una questione per la quale un buon gruppo parlamentare non è necessariamente quello in cui, per scelta a prescindere dai contenuti decide che c'è il 50 % delle donne e 50 % degli uomini. Cioè io sarei più favorevole a fare una lista di Verdi alle prossime elezioni politiche solo di donne, come segnale a questo punto davvero [...] di capovolgere quella che invece è la normalità piuttosto che una questione di quote [...].* »

⁶⁷⁰ Clelia : « [...] *Io non ho mai... pensato o condiviso il porsi donne in quanto donne. Cioè la percezione che la donna come donna, abbia, non dico sia migliore, ma comunque abbia un qualche valore in più rispetto all'uomo. Io questo non, non lo credo, non lo credevo.[...] Un discorso tipo [...] fare le quote nelle liste, a me è sempre lasciata un po' scettica.[...] Perché a mio avviso era [...] un ghetizzare,[...] le donne nel senso che una*

penseraient le contraire. Donc, le fait d'avoir un nombre *égal* d'hommes et de femmes représentés sur les listes est censé, avec le temps, neutraliser ce type de jugement de valeur subjectif et rétablir l'équité du choix en fonction des capacités individuelles de chacun(e) et non de son sexe⁶⁷¹. Ce qui est défendu, fondamentalement, aussi par Valerio lorsqu'il affirme : « mon instrument de mesure pour émettre un jugement a toujours été de m'en remettre à la qualité des personnes et de leur travail. »⁶⁷² Les *Verdi* oscillent entre deux positions : il y a là une incongruité apparemment insoluble pour eux, comme l'exprime Laura entre à la fois la conscience qu'il faut transformer les mentalités en même temps qu'existe une résistance de fond à promouvoir un quelconque type de spécialisation qui pourrait être considéré *a priori* discriminant :

« [...] Personnellement je ne suis pas très favorable à l'existence d'un forum femmes ; j'aimerais qu'il y ait un forum égalité des chances auquel des hommes et des femmes [...] participeraient parce qu'il faut affronter certains aspects ensemble. Il y a une mentalité machiste diffuse dont les hommes eux-mêmes ne se rendent pas compte. C'est pour cela que je dis qu'il faut affronter certains aspects ensemble. Parce qu'après les mêmes hommes qui disent défendre les femmes, affirment souhaiter une forte participation des femmes en politique, comme un exemple de lutte intellectuelle, [...] ont des comportements qui [...] contredisent ces mêmes... ouvertures [...] récemment, je suis devenue conseillère de circonscription, et ça c'est un rôle institutionnel [...] Et au sein d'un conseil de 25 membres, nous sommes trois femmes. [...] Avant il n'y en avait que deux parce que moi je suis rentrée pour remplacer un homme [...] la participation des femmes en politique en Italie, c'est une catastrophe. Et dans le parti des *Verdi*, disons que ça n'est

lista in caso di un'elezione esprime la realtà che si è costruito. Se in quella realtà [...] ci sono molte donne, anzi magari ci sono anche in maggioranza, benissimo, si esprime quello. Se invece in quella realtà, le persone, per le cose che hanno fatto, o per quello che rappresentano eccetera, le persone che si ritiene di candidare sono più uomini che donne, io non mi faccio un problema di questo, mi interessa capire che cosa rappresenta quella persona. Per cui su questo tipo di rivendicazione, sono sempre stata [...] piuttosto tiepida. [...] Ecco, quello sì, c'è bisogno, di vincere ancora un po' di timidezza, di paura o perlomeno di disabitudine che in generale le donne hanno a occuparsi in generale delle questioni politiche. Questo sì. [...] » ; « [...] Je n'ai jamais pensé ou partagé le fait de se positionner comme femme en tant que femme. C'est-à-dire l'idée que la femme, en tant que femme puisse avoir, je ne dis pas soit meilleure, mais puisse avoir une certaine valeur de plus par rapport à l'homme. [...] Je ne le crois pas, je ne le croyais pas, [...] un discours du type [...] faire des quotas dans les listes, moi ça m'a toujours laissée un peu sceptique [...] parce qu'à mon avis c'était [...] mettre les femmes [...] dans un ghetto dans le sens où une liste, dans le cas d'une élection, exprime la réalité telle qu'on l'a construite. Si dans cette réalité [...] il y a beaucoup de femmes, ou même elles sont en majorité, très bien, c'est cela qu'on exprime. Mais si dans cette réalité, les personnes que l'on pense devoir choisir comme candidates sont des hommes plutôt que des femmes, pour ce qu'ils ont fait ou pour ce qu'ils représentent, etc. ça n'est pas un problème pour moi, j'aime bien comprendre ce que représente cette personne. [...] Il est encore nécessaire de vaincre un peu de timidité, de peur ou du moins le fait que les femmes ne sont pas habituées, en général, à s'occuper des questions politiques. Ça oui. [...] »

⁶⁷¹ Moscovici, Serge (dir.), *Psychologie sociale des relations à autrui*, Paris, Nathan Université, 1994.

⁶⁷² Valerio : « [...] *Il mio metro di giudizio è sempre stato quello della qualità delle persone e del proprio lavoro.* »

pas tellement mieux.[...] Même si nous avons une femme présidente, elle-même en fait... Je dirais qu'elle défend le discours de la participation des femmes en politique, parce [qu'elle] a un passé féministe, mais d'une façon pas toujours démocratique ni claire... »⁶⁷³

Cette difficulté de positionnement s'accompagne d'une critique, d'une réaction aussi, à l'égard de l'héritage féministe systématique qui tend à traiter les femmes comme une catégorie à part alors que l'idée serait réellement de parvenir à faire en sorte qu'il y ait une indifférenciation sexuelle. C'est ce que critique Anna en parlant des réunions réservées aux femmes ainsi que de son malaise à signer parfois certaines motions « en faveur des femmes » pour ne pas avoir à être différente ou à se *sentir* différente, *autre*⁶⁷⁴ au sein du groupe « femmes ». Il existe une méfiance de fond à l'égard de la stigmatisation (toujours au sens goffmanien) comme dérive à la discrimination positive. Anna dénonce également la perversion sous-jacente possible de la revendication de l'égalité homme / femme uniquement à partir d'une stigmatisation (opportuniste) de « femme » *donc* défavorisée, pour accéder à certains postes auxquels elles ne pourraient pas prétendre ni accéder autrement, parce qu'elles n'en auraient pas les capacités en tant que personne, qu'individu⁶⁷⁵. Aux débuts du parti des

⁶⁷³ Laura : « [...] *Personalmente non sono molto favorevole all'esistenza di un forum donna, mi piacerebbe che ci fosse un forum pari opportunità del quale facessero parte [...] sia donne che uomini perché comunque certi aspetti vanno affrontati insieme. C'è una mentalità diffusa maschilista di cui stessi gli uomini non si rendono conto. Ecco perché dico che certi aspetti vanno affrontati insieme. Perché poi gli stessi uomini che dicono che portano avanti le donne come esempio di lotta intellettuale che auspicano una grossa partecipazione di donne in politica, poi hanno dei comportamenti che [...] contraddicono queste loro... aperture [...] recentemente io sono diventata consigliere invece circoscrizionale, e questo è un ruolo istituzionale.[...] E in un consiglio di 25 componenti siamo tre donne.[...] Prima erano due perché io sono subentrata con un uomo e... Quindi,[...] la partecipazione delle donne in politica in Italia è una catastrofe. E nel partito dei Verdi diciamo che non va molto meglio.[...] Anche se abbiamo una presidente donna, lei stessa poi... Direi che porta avanti il discorso della partecipazione delle donne in politica, perché tra l'altro la Francescato ha un passato femminista insomma, in modo a volte in modo non proprio democratico, non proprio chiaro.[...] »*

⁶⁷⁴ Clelia : « [...] *All'interno dei Verdi, c'è sempre [stato] [...] un filone [...] di donne che tendeva a sottolineare comunque la necessità di dare delle norme che, facessero emergere di più la presenza femminile.[...] » ; « [...] A l'intérieur des Verdi, il y a toujours [eu] [...] un courant de femmes qui tendaient à souligner qu'il était de toute façon nécessaire d'établir des normes qui permettent de faire émerger la présence féminine.[...] »*

⁶⁷⁵ Anna : « [...] *Io sono sempre fuggita da queste cose [...] a Roma c'è sempre il forum delle donne all'interno delle riunioni, per cui c'erano sempre riunioni a parte delle donne, le mozioni in difesa delle donne che [...] a volte ho firmato, ammetto, a volte ho firmato quando serve discutere, perché poi se non lo fai ti sembra di essere diversa, che non vuoi, però l'ho sempre visto come un modo per alcune donne di cercare di rivendicare dei posti o dei diritti che magari non si meritano perché poi non è che basta essere donna per poter avere delle cose. Cioè non toglie che riconosco per prima [...] la difficoltà di essere donna all'interno della politica, e poi anche nel mondo del lavoro. Però credo che questo non sia la strada giusta per arrivare a un risultato serio [...] » ; « J'ai toujours fui cela [...] à Rome, il y a toujours le forum des femmes au sein des réunions, aussi, il y avait toujours des réunions à part pour les femmes, les motions en faveur des femmes, que je reconnais avoir signées, parfois, lorsqu'il est utile de discuter, parce qu'après si tu ne le fais pas, tu as l'impression d'être différente, que tu ne veux pas, mais j'ai toujours perçu cela comme le moyen pour certaines femmes de chercher à revendiquer des fonctions ou des droits qu'elles ne méritaient pas forcément, parce qu'après ce n'est pas suffisant d'être une femme pour pouvoir obtenir des choses. Ça ne signifie pas que je ne suis pas la première à reconnaître la*

Verdi, raconte Luigi, les femmes étaient « naturellement » nombreuses. Il y eut même à une époque un plus grand nombre d'élues femmes que d'hommes : sur 13 députés à la Chambre, 7 étaient des femmes ; mais après 1994, cette présence féminine a commencé à régresser raconte Anna⁶⁷⁶. Pour Valerio, la question des « quotas » est apparue tardivement ; elle ne se posait pas au début⁶⁷⁷. Une telle réflexion sous-entend donc un recul des mentalités ? A moins que ce ne soit, du côté des *Verdi*, la caractéristique d'une des manifestations possibles de l'oligarchisation du parti ?

difficulté qu'il y a à être une femme dans le milieu de la politique, et même dans le milieu du travail. Mais je ne crois pas que ce soit là la bonne voie pour arriver à un résultat sérieux. »

⁶⁷⁶ Anna : « [...] *Le donne, sono sempre state molto importanti nei Verdi, ma anche [...] a livello dirigente. C'è stato un periodo storico in cui nel parlamento Italiano, i parlamentari Verdi erano più donne che uomini. Poi a un certo punto sono sparite [...] verso il '94 [...] adesso se guardiamo i parlamentari Verdi [...]. Sono tutti uomini, su ventinove sono ventisette maschi e due femmine. Nella vicenda dell'equilibrio della rappresentanza, [...] all'inizio del '99, [...] decidemmo di rimettere in moto [...] il forum delle donne Verdi, per rilanciare al nostro interno un punto di vista autonomo delle donne, vedendo quali erano le donne iscritte ai Verdi interessate all'argomento. [...] Come forum donne [...] quando siamo arrivate a Chianciano noi chiedevamo il 50 %, negli organismi dirigenti. E questo è venuto fuori perché praticamente ci sono stati due tipi di votazione, anzi tre : la prima per la presidente, che tutti hanno votato per lei, perché è stata eletta con 95 % dei voti a Chianciano, che era una assemblea dove tutti gli iscritti erano una testa un voto. Poi abbiamo eletto l'esecutivo che è la struttura ristretta intorno a lei. Sette persone, non è uscita nemmeno una donna, sette maschi. Il che vuol dire che non è che le donne votano le donne perché c'erano due candidate donne, compresa la nostra responsabile del forum che è arrivata ultima. [...] Nel consiglio federale, è stato detto di votare un uomo e una donna. Io ero sicura che uscivano le donne. E infatti siamo usciti cinquanta, cinquanta e io sono consigliera federale. [...] » ; « [...] Les femmes ont toujours été importantes chez les *Verdi* [...] au niveau dirigeant. Il y a eu une période historique pendant laquelle il y a avait plus de femmes que d'hommes chez les parlementaires *Verdi* au parlement italien. Et puis à un moment, elles ont disparu [...] vers 1994 [...] maintenant si on regarde les parlementaires *Verdi* [...]. Ce sont tous des hommes, sur vingt neuf il y a vingt sept hommes et deux femmes. En ce qui concerne les vicissitudes de l'équilibre de la représentation [...] au début de 1999, [...] on décida de remettre en route [...] le forum des femmes *Verdi*, pour relancer à l'interne le point de vue autonome des femmes, en voyant qui étaient les femmes inscrites aux *Verdi* intéressées par le sujet. [...] Quand nous sommes arrivées à Chianciano, nous demandions 50 % des places dans les organismes dirigeants. Et c'est ce qui est arrivé, parce qu'en pratique, il y a eu deux types de votes, et même trois : le premier pour la présidente, et tout le monde a voté pour elle, puisqu'elle a été élue avec 95 % des votes à Chianciano, qui était une assemblée où tous les inscrits pouvaient voter, à raison d'un vote par tête. Puis nous avons élu l'exécutif qui constitue la structure restreinte autour d'elle. Sur sept personnes, sept hommes, pas même une femme. Ce qui signifie que même les femmes ne votent pas forcément pour les femmes, parce qu'il y avait deux candidates femmes, dont notre responsable du forum [des femmes] qui est arrivée dernière. [...] Au conseil fédéral, on avait demandé aux gens de voter pour un homme et une femme. Et moi j'étais sûre que les femmes seraient élues. Et en effet, le résultat a été cinquante cinquante, et moi je suis conseillère fédérale. [...] »*

⁶⁷⁷ Luigi : « [...] *Donne ce n'erano molte. Non direi che fossero di più degli uomini, ma neanche tante di meno. Ed era una cosa quasi naturale. Cioè non c'è mai stato il dover dire allora le donne alla quota, tanto per 100, no era un fatto scontato. Poi è venuto fuori il problema delle quote [...]. Inizialmente, ce n'erano molte donne infatti, ne furono anche elette diverse. [...] » ; « Il y avait beaucoup de femmes. Je ne dirais pas qu'il y en avait plus que des hommes, mais il n'y en avait pas moins non plus. C'est-à-dire qu'il n'a jamais été nécessaire de dire, alors il faut tant pour cent de femmes ; non, c'était une chose escomptée. C'est après qu'est apparu le problème des quotas. Il y a avait de fait beaucoup de femmes au début, et plusieurs furent même élues. [...] »*

2. Spécificités et cohérence de l'altérité : « pari opportunità » et « parité »

Le calcul des spécificités pour la liste de mots rassemblés pour le corpus italien sous l'intitulé « *pari opportunità*+ » donnent parmi les premières unités en spécificité positive, après « *pari opportunità* » (+19) : « *donne* » (femmes) (+7), « *donna* » (femme) (+5), « *l'uguaglianza* » (l'égalité) (+5), « *discriminazione* » (discrimination) (+5). Mais on trouve aussi, dans le cadre du système d'opposition hommes / femmes une récurrence de « *uomini* » (+4), et « *maschilista* » (+4). Apparaissent en revanche en spécificités négatives la thématique des animaux, de l'environnementalisme et aussi des « *animali* » (animaux) (-4), « *campagna* » (campagne) (-2) et « *ambientalista* » (environnementaliste) (-2), « *giovani* » (jeunes) (-2), avec les *giovani Verdi*, ce qui semble assez normal étant donné que ce ne sont pas des thématiques susceptibles de rentrer dans la catégorie de « l'égalité des chances » : il s'agit d'une autre altérité (animale). Le « jeune » ne peut y accéder que devenu adulte ; c'est-à-dire lorsqu'il n'est plus jeune. Celle-ci ne peut être confondue dans le discours des *Verdi* avec la revendication de droits ; bien qu'ils puissent parfois se rejoindre, ce sont deux axes de revendication distincts. La thématique de « l'égalité des chances » renvoie en effet à une altérité définie culturellement par la société et qui concerne son organisation en un système relationnel d'échanges actifs. Par ailleurs, contrairement à ce qu'affirment les *Verdi*, le sujet de l'égalité des chances, bien qu'étendu, recouvre dans leur discours essentiellement la problématique hommes / femmes, comme c'est le cas pour la « parité » dans le corpus français.

Un calcul identique pour les spécificités positives de la liste des mots associés à « parité+ » dans le corpus français donne en effet comme résultats : « parité » (+50), « égalité » (+33), « femmes » (+22), « également », (+22), « mecs » (+12), « hommes » (+8), « lesbiennes » (+6), « inégalités » (+5), « gays » (+5), « adhérentes » (+4), « paritaire » (+4), « machisme » (+4), « évolution » (+4), alors qu'apparaissent en spécificité négatives « immigration » (-2) et « nature » (-2). Ces résultats font apparaître ce qui est déjà remarquable dans le discours, à savoir que les Verts traitent beaucoup plus de la parité à l'intérieur du parti (avec « adhérentes »), alors que les *Verdi* l'abordent plus d'un point de vue extérieur, et en particulier en fonction des élections. On remarque aussi qu'il y a un antagonisme apparent dans les deux corpus entre d'un côté l'environnement ou la nature et le lexique associé, et la problématique de société liée au sexe (homme / femme) et à la sexualité pour le corpus

français. Comme on le verra, la problématique de la diversité sexuelle est beaucoup plus complexe et reliée à d'autres dimensions que celle purement sociale dans le corpus italien.

3. *Citoyenneté et nationalité*

Philippe Bataille distingue deux types d'ethnicité, l'une revendiquée, l'autre imposée. L'ethnicité revendiquée correspond à une affirmation identitaire qui cherche sa place dans un système politique démocratique, alors que l'ethnicité imposée est « la construction de l'ethnicité de l'autre, bien souvent de façon déformée et arbitraire, afin de mieux asseoir une volonté de fermeture démocratique des expressions de la différence culturelle⁶⁷⁸ ». D'une manière plus générale, on peut définir sur ce modèle distinctif deux types d'identités, l'une revendiquée, et l'autre imposée. C'est dans cet entre deux que s'effectuent dans le discours de certains *Verdi* les oscillations du discours entre la revendication de droits, fondée sur l'idée d'égalité des chances ou de *pari opportunità*, et la revendication d'un droit à l'indifférence, lequel semble contraint par la complexe coexistence chez un même individu de valeurs antagonistes, voire incompatibles. Ce point est développé par ailleurs dans la partie sur la diversité sexuelle.

Les Verts, fidèles en cela à l'article XV de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, s'accordent à reconnaître que tout individu a droit à une nationalité. C'est évidemment du point de vue de l'identité nationale et de la nationalité que se pose politiquement la question de l'étranger. Est définie comme *étrangère* toute personne ne possédant pas la nationalité française ou italienne. Est définie en revanche comme *immigrée* toute personne vivant dans un pays sans y être née. Or, en France comme en Italie, la citoyenneté est dépendante de la nationalité⁶⁷⁹. Une personne *immigrée* peut donc avoir ou non acquis la nationalité française, et n'est donc pas forcément "étrangère" au sens politique⁶⁸⁰. Alors que la gauche travaillait

⁶⁷⁸ Bataille, Philippe, « L'ethnicité selon les contextes nationaux et les modèles d'intégration », in Rey, J.-F., *op.cit.*, p. 159-160.

⁶⁷⁹ En France, depuis la Révolution française, le mot « nationalité » condense en lui de manière indissociable les deux significations conceptuelles distinctes qui désignent à la fois le national du pays et le titulaire des droits civiques en tant qu'ils sont une seule et même personne. Dominique Voynet explique que « Les écologistes ont une vision très large de la citoyenneté, tant dans sa dimension spatiale que dans les domaines où elle doit s'exercer.[...] Dans une société ouverte, il est nécessaire de déconnecter citoyenneté et nationalité, en acceptant la multi-appartenance à des cultures et des nations différentes. Cela induira nécessairement des modifications constitutionnelles, permettant d'élargir le droit de vote. », Voynet, D., « Qu'est-ce qu'un citoyen ? », in *Quelle démocratie, Quelle citoyenneté ?*, Paris, les éditions de l'atelier, 1995, p. 87-111.

⁶⁸⁰ Les différents types d'adhésion citoyenne à une nation ont été étudiés par Isabelle Taboada-Leonetti, « L'identité comme stratégie », in Costa-Lascoux, J., Hily, M.-A., Vermès, G., *Pluralité des cultures et*

déjà depuis le début des années 1990 sur ce projet en Italie (sans être cependant jamais parvenue à le faire aboutir), ce sont les Verts qui ont été en France les principaux promoteurs d'une loi qui permettrait de distinguer les deux, *a minima*, en accordant le droit de vote aux étrangers pour les élections locales et régionales (mais pas nationales, précisément)⁶⁸¹. L'argument majeur sur lequel s'appuie ce projet de loi, en France comme en Italie, est que participant de fait à la vie quotidienne locale de l'endroit où ils habitent, les étrangers doivent également pouvoir exercer un pouvoir de décision sur cela en tant qu'usagers et citoyens de fait, et au nom de la liberté individuelle⁶⁸². Jusqu'en 1992, la loi sur la nationalité italienne, qui datait de 1912 n'avait jamais fait l'objet de modifications profondes, à l'exception de quelques amendements ponctuels. Alors que l'acquisition possible de la nationalité italienne était auparavant fixée à cinq ans de résidence légale, la nouvelle loi de 1992 porte à 10 ans l'obligation de résidence pour pouvoir y prétendre⁶⁸³ :

« [...] *L'idée des droits politiques pour les étrangers [...] il s'agit de légitimer la citoyenneté par la résidence et le travail.[...] Ce n'est plus la nation qui fait le citoyen mais la participation effective aux affaires de la cité, la "nouvelle citoyenneté" du mouvement associatif civique des années 80.* »⁶⁸⁴

Dans les deux pays, ce projet, qui était assez proche d'être approuvé, a avorté avec l'élection de gouvernements de droite, qui sur un tel projet de loi rendent toute majorité utopique.

dynamiques identitaires. Hommage à Carmel Camilleri, Paris, coll. Espaces interculturels, L'Harmattan, 2000, p. 94-120.

⁶⁸¹ En Italie en revanche, les *Verdi* ont été les principaux instigateurs, comme l'explique Anna, de la régularisation massive des sans-papiers qui a eu lieu en 1998.

⁶⁸² Anna : « [...] *Questo diritto di voto si è cominciato a parlarne nel '91 [...] venne fuori da parte delle comunità degli stranieri, a richiesta del diritto di voto amministrativo, collegata al discorso che una persona che sta in un posto dove vive, lavora, mangia, paga le tasse ecc. ecc. deve avere anche la possibilità di esprimersi sulla amministrazione del territorio. Solo che non siamo mai riusciti perché nella legge, perché la destra è sempre stata contraria,[...] disse che il diritto di voto, no, che era incostituzionale.* » ; « [...] On a commencé à parler de ce droit de vote en 1991, lié au discours selon lequel une personne qui se trouve dans un endroit où elle vit, travaille, mange, paye les impôts, etc. doit aussi avoir la possibilité de s'exprimer sur l'administration du territoire. Seulement, nous n'avons jamais réussi à faire adopter cette loi parce que la droite y a toujours été contraire [...] elle dit que le droit de vote était anticonstitutionnel. »

⁶⁸³ Anna : « [...] *Nel '92 fu approvata la nuova legge sulla cittadinanza Italiana. Tenga presente che la precedente legge sul diritto di cittadinanza, del 1905, 1912 poi aveva avuto alcune integrazioni, ma la struttura della legge era dei primi del 900. Nel '92 fu licenziata la nuova legge sulla cittadinanza.[...] Prima si diventava cittadini con cinque anni di residenza legale, cioè si poteva introdurre la domanda, nella nuova legge, con quella legge vecchia dell'inizio del 900, anche perché non c'era nessuno straniero che stava qui e gli interessava diventare cittadino, erano quattro, quattro gatti, alzavano requisito da cinque anni a dieci anni. Quindi hanno ridotto l'accesso. Però in Italia ormai ci sono tanti che stanno da dieci anni. Quindi, malgrado che le norme siano severe, c'è stato un aumento di cittadini [...].* »

⁶⁸⁴ Wihtol de Wenden, Catherine, « Citoyenneté et racisme » in J.-F. Rey, *Altérités, entre visible et Invisible*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 198.

4. L'immigré

« Les misères de chacun sont redoublées par toutes les misères nées de la coexistence et la cohabitation de tous les misérables » (Pierre Bourdieu)

La manière française d'intégrer les personnes d'origine étrangère a une histoire. Des confusions terminologiques existent bien souvent entre *étrangers*, *immigrés*, *populations issues de l'immigration*, *publics d'origine étrangère*, etc. Or il est clair que, du point de vue de la linguistique pragmatique, qui est nécessairement celui du discours politique, nommer revient à "faire être"⁶⁸⁵. Le fait d'associer intégration à "immigrés" semble être une caractéristique française qui conduit à se demander si l'intégration est une politique ou bien un processus social interactif qui ne concernerait que les personnes "à intégrer" et leurs handicaps⁶⁸⁶. Au niveau énonciatif, parler de *personnes issues de l'immigration* permet de regrouper les personnes soit étrangères soit immigrées. Deux politiques parallèles sont mises en place : l'une d'insertion sociale, concernant par exemple le logement, l'alphabétisation, au nom du droit à la dignité (dans les droits de l'homme) et une logique d'insertion communautaire (dans le sens où sont prises en considération certaines particularités de minorités ethniques) qui va plus dans le sens d'un retour éventuel au pays. La discrimination positive est favorisée par la valorisation de ce qui est différent — dans le but, soi disant, d'aboutir à l'indifférence⁶⁸⁷. Depuis 1988, le cadre de référence de la politique d'intégration en France est *le modèle républicain ou français d'intégration*, c'est-à-dire une nation définie par des valeurs qui sont d'abord universalistes (la citoyenneté) et non en référence à une communauté (de race, de langue, de culture). Ce modèle républicain français est fondé sur la *Déclaration des Droits de l'Homme*, ainsi qu'un Etat-Nation qui est acteur de l'intégration nationale. Le rôle accordé à l'école est essentiel en tant qu'instance d'acculturation⁶⁸⁸. Chez les Verts, la commission « immigration » s'occupe de réfléchir et d'élaborer les positions du parti sur la question. Lors de la campagne nationale des Présidentielles de 2002, Noël Mamère énonçait ainsi le programme des Verts concernant l'immigration:

⁶⁸⁵ C'est là toute la question posée par le politiquement correct, qui lie la dénomination à la définition de l'être en référence à la performativité présumée de tout énoncé et qui pose la désignation comme premier lieu de distinction et de discrimination.

⁶⁸⁶ David, Michel, « Intégration et immigrés : les mots pour le dire », in J.-F. Rey, *Altérités, entre visible et invisible*, Paris, L'harmattan, 1998, p. 101-102.

⁶⁸⁷ *Ibidem*.

⁶⁸⁸ *Ibidem*, p. 114.

« La politique de l'immigration [concerne] le développement durable, l'égalité et la démocratie, les questions d'asile et d'immigration sont au cœur de mon projet politique.[...] La manière dont sont traités les étrangers est révélatrice du fonctionnement de la société dans son ensemble, et bien souvent résoudre les problèmes liés à l'immigration, c'est trouver les solutions pour tout le monde. Or, depuis toujours, la politique de l'immigration fondée sur la peur de l'autre se résume à un empilement de mesures policières et administratives le plus souvent prises dans l'urgence.[...] Les questions de l'immigration, de la régularisation des sans-papiers, de l'asile, du droit de vote de tous les résidents, de la double peine, se retrouvent au cœur de ce qui fait la spécificité de l'approche écologique. ⁶⁸⁹ »

Parallèlement, les Verdi avaient déclaré lors de l'Assemblée de Chianciano en janvier 2001 :

« Si la frontière européenne est considérée comme une extension de la frontière et de l'identité nationale, l'identité ethnique — comme identité non reconnue comme partie intégrante de la communauté nationale- est au contraire considérée en tout point "extérieure" : un mécanisme d'exclusion qui est renforcé par les accords de Schengen. La formation de l'Union européenne apparaît donc comme une fermeture de l'Europe — des pays européens admis à participer à l'union européenne- en soi-même. Nombreux sont les pays qui demeurent en dehors du processus de formation de l'Europe. Tout d'abord, ceux des Balkans, dont l'intégration dans la formation de l'UE est un premier point. En second lieu, la présence en Europe de 22 millions de musulmans pose une question d'intégration inédite. La question des nouvelles citoyennetés, de comment transférer les diversités culturelles dans une dimension politique est un point crucial de la construction de l'Europe.[...] La question des identités culturelles en Europe n'a pas encore trouvé un langage politique capable de la traduire et les disparités entre les modalités d'acquisition de la citoyenneté dans un pays européen en sont un reflet. L'euro citoyenneté continue à être purement théorique. ⁶⁹⁰ »

Aujourd'hui, expliquent Luigi et Ferrante, le sujet de l'immigration concerne tous les partis et les positions des Verdi sur le sujet n'ont plus rien d'original : elles sont reprises par

⁶⁸⁹ « Pour une politique d'immigration dans une France ouverte et citoyenne », in Les Verts, *Le Contrat Vert de Noël Mamère. Choisir sa vie*, Campagne Présidentielle 2002, p. 46.

⁶⁹⁰ « Se la frontiera europea è considerata come una estensione della frontiera e dell'identità nazionale, l'identità etnica – come identità non riconosciuta come parte integrante della comunità nazionale – è invece considerata a tutti gli effetti “esterna”: un meccanismo di esclusione che viene rafforzato dagli accordi di Schengen. La formazione dell'Unione Europea appare dunque come una chiusura dell'Europa – dei Paesi europei ammessi a partecipare all'UE – in sé stessa. Nel processo di formazione dell'Europa rimangono fuori molti Paesi europei, prima di tutti quelli dell'area balcanica, la cui integrazione nel processo di formazione dell'UE è un nodo primario. In secondo luogo, la presenza in Europa di 22 milioni di musulmani pone una questione inedita di integrazione. La questione delle nuove cittadinanze, di come trasferire le diversità culturali in una dimensione politica, è un nodo cruciale della costruzione dell'Europa [...]. La questione delle identità culturali in Europa non ha trovato ancora un linguaggio politico in grado di tradurla, e le disparità tra le modalità con cui si acquisisce la cittadinanza in un Paese europeo ne sono un riflesso. L'eurocittadinanza continua ad essere puramente teorica. », *Contributi al programma politico dei Verdi*, Chianciano 21-23 gennaio 2000, suppl. a “Il sole che ride”, n° 7, 1-15 gennaio 2000, p. 11. Il testo molto ampio si qualificava come proposta del Comitato promotore e del Comitato di gestione e quale bozza aperta a ulteriori apporti ed affinamenti, cité par Grimaldi, G., *Thèse, op.cit.*, p. 515.

l'ensemble de la gauche « progressiste ». Le discours des *Verdi* fonde à l'heure actuelle sa spécificité plutôt sur la politique de la santé, de l'alimentation, voire de l'agriculture. Ferrante évoque les « camps » de transit où sont mis en attente, « parquées » les personnes étrangères en attente d'être soit acceptées dans le pays, soit renvoyées dans leur pays d'origine⁶⁹¹. Le sujet de l'immigration a de nombreuses facettes, dont une est la dimension du local par rapport au global, qui définit, explique Luigi, deux tendances de pensée au sein des *Verdi*, les « localistes » et les « centralistes ». Les premiers sont plus conservateurs que les seconds, parce que plus attentifs aux aspects traditionnels, locaux, et donc plus fermés sur l'immigration dans la mesure où la présence de nombreux immigrés présente une perturbation au niveau local qui peut révolutionner les réalités locales, les traditions, les usages, les mœurs, etc. Souvent, explique Ferrante, du fait qu'il faut un certain temps pour que le gouvernement mette en application les choses une fois qu'elles sont décidées et votées, ce sont les organisations non gouvernementales qui prennent les choses en main, en Italie⁶⁹². Anna a travaillé tout au long de sa vie sur les questions de l'immigration⁶⁹³, au point d'avoir été désignée par le gouvernement Prodi comme l'une des sept expertes de la question au niveau national. Elle rencontra les *Verdi* lorsque Luigi Manconi, élu sénateur, fit appel à elle pour travailler sur les questions de l'immigration. Elle explique en particulier que l'adhésion de l'Italie aux accords de Schengen, en 1993, fit complètement changer l'attitude du pays à l'égard des étrangers et des immigrés. Pour être admise, l'Italie dut se calquer sur « l'esprit de

⁶⁹¹ Ferrante : « [...] *La posizione in genere dei Verdi è quella di... ribadire il principio dell'accoglienza, no ? [...] Bisogna assorbire una parte di persone che entrano e vengono regolarizzate ; [...] quindi facendogli accettare anche diciamo le regole diciamo della vita sociale nostra, quindi cercando di aiutare questo inserimento [...] penso che non è solo la posizione dei Verdi [...] è un po' del centro sinistra. I Verdi sono più attenti alle condizioni di quelli che adesso sono tenuti in questi parcheggi, no, non so, queste zone dove vengono concentrati gli immigrati.[...] Non so a Milano c'è questo centro immigrati via Corelli in cui sono tutti clandestini, sono inseriti, sembrano dei piccoli campi di concentramento, perché poi vengano assemblati lì in attesa di essere poi rispediti, no ? o che qualcuno eventualmente faccia da tramite per loro. quindi c'è una situazione chiaramente di gestione che non è in Italia, sicuramente, è ancora un po' precaria ; c'è da dire però che io penso che l'Italia rispetto ad altri paesi, europei, è prima di tutto in una posizione chiaramente molto più, geograficamente, molto più esposta. c'è una, secondo me c'è una cultura di solidarietà nei confronti di queste persone che magari in altri paesi è inferiore.[...] Però siamo anche un po' disordinati. » ; « [...] La position générale des *Verdi* est d'insister sur le principe de l'accueil [...] il est nécessaire d'absorber une partie des personnes qui entrent et sont régularisées [...] donc en leur faisant aussi accepter, disons, les règles de la vie sociale qui est la nôtre, donc en essayant d'aider cette insertion [...] mais je pense que ce n'est pas seulement la position des *Verdi*, c'est un peu celle du centre gauche. Les *Verdi*, eux, sont plus attentifs aux conditions dans lesquelles se trouvent les gens qui sont garés dans ces parkings, non ? ces zones où sont concentrés les immigrés.[...] Il y a donc une situation de gestion qui est clairement, en Italie, encore un peu précaire. Mais il faut dire, cependant, je pense, que l'Italie est dans une position beaucoup plus exposée géographiquement. Il y a à mon avis une culture de solidarité à l'égard de ces personnes, qui est peut être moindre dans d'autres pays. »*

⁶⁹² Ferrante : « [...] *Chi agisce di più spesso sono le organizzazioni non governative che lo stato, perché lo stato ha dei tempi lunghissimi.[...] C'è proprio questa debolezza secondo me dello stato Italiano [...]. »*

⁶⁹³ Elle développe très longuement, tout au long de l'entretien et en détail, la question, aussi ses propos sont ici résumés pour plus de clarté.

Schengen » ; ainsi les étrangers sont devenus des « envahisseurs » potentiels, des objets de préoccupation menaçants, alors que l'Italie comptait à peine alors 1,8 % d'immigrés, les américains inclus — et qu'elle en comptait 2 % au moment de l'entretien d'après Anna. Par ailleurs, l'Italie n'est devenue une nouvelle destination possible pour les immigrés qu'à partir du moment où les autres pays de Schengen ont commencé à fermer leurs frontières

5. Immigration et prostitution

La prostitution rejoint la thématique des « sans » : sans statut, sans-papiers, sans droits, il n'est pas rare que les prostitué(e)s cumulent les caractéristiques marginalisantes et soient aussi immigré(e)s et/ou transsexuelles. C'est pourquoi, bien que le sujet de la prostitution ait été traité dans le cadre de la thématique des « femmes », elle est de fait également liée à un moment donné à la thématique des « sans », qui va avec la marginalisation et l'exclusion sociale. Chaque société a cependant besoin de ses exclus : ce n'est pas un hasard sans doute si les sociétés occidentales disent de la prostitution que c'est le plus vieux métier du monde, donc aussi le plus anciennement reconnu. En même temps elles rejettent les personnes qui pratiquent ce métier au rang de parias. Si la personne est immigrée en situation irrégulière, elle peut ainsi se trouver doublement coupable, d'une part parce que sa présence n'est pas autorisée sur le territoire et d'autre part parce qu'elle « racole », ce que punit, en France, la Loi sur la sécurité intérieure (LSI)⁶⁹⁴.

6. Les sans-papiers

La thématique des sans-papiers s'inclut dans la problématique plus générale des questions qui relèvent de la commission « immigration ». Le parrainage républicain consiste en une cérémonie en mairie, à valeur essentiellement symbolique, car comme l'explique Thierry le parrainage n'a pas une « réelle valeur juridique ». Il institue le rôle symbolique de tuteur au parrain à l'égard de son filleul dans le cas où ses parents viendraient à décéder. Ce type de parrainage, fait pour permettre qu'existe dans une société laïque un lien qui n'était auparavant pris en compte que par le baptême religieux, a pris une dimension plus ample par

⁶⁹⁴ La LSI se propose de régulariser les personnes immigrées "utiles", soit dans le cadre de la prostitution, les personnes qui dénoncent leurs proxénètes. Cette dénonciation doit normalement permettre d'obtenir une APS (Autorisation provisoire de séjour).

l'intermédiaire du parrainage de sans-papiers⁶⁹⁵. Le fait qu'ils n'ont pas de papiers entraînant une impossibilité d'exercer un rôle dans la société française, ils sont, par l'intermédiaire du « parrainage », considérés dès lors comme des orphelins de la République. A la suite de l'occupation de l'église Saint Bernard par des sans-papiers en 1995, qui a marqué le début du mouvement des sans-papiers, le site « Joseph Pajol »⁶⁹⁶ a été mis en place en 1996 ; les premiers parrainages de sans-papiers organisés par la commission immigration des Verts ont eu lieu en 1997, 1998 (Philippe). Le parrainage des sans-papiers est, entre autres, un moyen de créer la base d'un capital social (et culturel) auparavant inexistant. Il est en cela tout à fait cohérent avec l'idée républicaine de l'intégration. Si cela fait partie des sujets particulièrement défendus par les Verts, ils le font cependant toujours avec la société civile, aux côtés des associations qui s'en occupent⁶⁹⁷. L'un des engagements de Noël Mamère, lors de la campagne des présidentielles de 2002, était la « régularisation de tous les sans-papiers, avec l'arrêt immédiat des expulsions, la fermeture des centres de rétention et la dépenalisation des infractions à la législation sur l'entrée et le séjour des étrangers⁶⁹⁸ ».

Parmi les personnes interviewées, plusieurs déclarent avoir parrainé des sans-papiers, dont Jean, Félix, Barbara, Danièle, Charles, Hélène, Philippe, Marina et Christophe. Les raisons profondes du parrainage peuvent être de plusieurs types, mais elles sont toujours liées à l'intimité de l'individu. La conscience politique, au-delà du « tout est lié » résulte également de la conscience historique développée à partir de la notion de responsabilité collective (et à partir de là, de culpabilité collective ?). Ainsi, Thierry justifie la position politique des Verts au sujet de la régularisation des sans-papiers en cohérence encore une fois avec le principe écologique du « tout est lié » :

« [...] On est un pays riche, même s'il y a encore, évidemment d'autres sans-papiers qui sont apparus et d'autres qui vont arriver, on a une responsabilité, ne serait-ce que notre manière dont on s'est comporté avec les pays africains, c'est normal qu'ils viennent chez nous quelque part récupérer de ce qu'on leur a piqué. Donc nos frontières devraient être

⁶⁹⁵ Jean fait d'ailleurs un lapsus et parle de « baptême républicain » pour rectifier immédiatement (non sans remarquer le lapsus) par « parrainage républicain ».

⁶⁹⁶ En 1995, les forces de l'ordre sont intervenues pour faire sortir plus de 200 personnes sans-papiers qui occupaient l'église. Le site <http://www.box.net/pajol/index.html> a été créé après le 18 mars 1996, lançant ainsi officiellement un mouvement des sans-papiers, à la suite de l'occupation de l'église Saint Ambroise par 300 personnes sans-papiers originaires d'Afrique.

⁶⁹⁷ Barbara raconte que, comme Verts, elle et son mari ont participé à un collectif « qui accueillait aussi en son sein des gens [...] sans étiquette » (politique) qui drainait aussi beaucoup de sans-papiers. C'est avec ce collectif qu'ils ont co-organisé un « parrainage » qui a eu lieu dans le temple des Batignolles, où des sans-papiers faisaient une grève de la faim.

⁶⁹⁸ Les Verts, *Le Contrat Vert de Noël Mamère. Choisir sa vie*, Campagne Présidentielle 2002, p. 47.

plus ouvertes. Alors on dit : oui, ça va être le déferlement. Je dis non parce que d'une part les gens qui viennent là, quand ils viennent, de toute façon ils ne viennent pas de gaieté de cœur.[...] On ne part pas de son pays de gaieté de cœur, même si on sait qu'on va être accueilli, même si on sait qu'on va avoir des papiers sans problèmes, on ne part pas ce n'est pas vrai, on part parce qu'on y est forcé. Il ne faut pas oublier que, quand quelqu'un est là, il fait vivre quatre, cinq personnes au pays.[...] Les sans-papiers il faut les régulariser, mais dans un même temps il faut changer notre politique africaine par exemple. Quand on aura changé notre politique africaine, on paiera les matières premières au prix à la valeur à laquelle elles devraient être payées, peut-être que les hommes et les femmes de là-bas [...] resteront là-bas parce qu'ils auront de quoi vivre là-bas. »⁶⁹⁹

7. Histoire et dimension personnelle du discours

Les raisons pour lesquelles chaque individu se sent plus ou moins concerné par certains sujets sont intimement liées à son histoire personnelle, qui est plus ou moins dévoilée au cours de l'entretien. Marina parle de cela, tout en évoquant une autre dimension qui est également typique du discours écologiste, à savoir le paradoxe que constitue la non liberté de circulation des personnes, alors que les marchandises elles, sont totalement libres de circuler :

« [...] Après [...] c'est des choix effectivement personnels [...] les immigrants, les sans-papiers [...] est le thème qui pour l'instant m'intéresse le plus, ils sont à mon avis les premières victimes [...] c'est toujours ceux [...] qui sont tout en bas et qui sont les plus pauvres qui sont les premiers [...] à être des victimes.[...] On est dans un

⁶⁹⁹ Ferrante, avec une certaine logique puisque l'idée de lier les choses entre elles constitue l'un des mécanismes spécifique de l'écologie politique, tient le même type de discours concernant la politique à mener relativement aux pays en voie de développement : « [...] *Io sono dell'idea che la politica nei confronti degli immigrati deve essere una politica molto molto puntuale e attenta, nel senso che bisognerebbe privilegiare comunque gli aiuti ai sviluppi nei paesi da cui provengono. Questo è fondamentale perché la spinta migratoria aumenterà sempre di più.[...] Più aumenteranno le divergenze tra il terzo mondo e nord,[...] più ci sarà la concentrazione di persone che cercherà di ritagliarsi un minimo di benessere qua da noi. E noi non potremo mai, non siamo mai in grado di accettarla.[...] E c'è un rischio anche quello di non compromettere del tutto la situazione economica buona che abbiamo noi [...] il rischio è che loro entrino, e anche da noi si creano delle ulteriori povertà. Quindi bisogna cercare un attimo di coniugare l'accoglienza con una politica però di aiuti non leggera, come si faceva in passato, che si dava l'aiuto per autofinanziare le imprese [...] europee [...] a lungo la situazione là rimaneva identica, nel senso che... era una forma di colonialismo.[...]* » ; «[...] Mon idée, c'est que la politique à l'égard des immigrés doit être une politique beaucoup plus ponctuelle et attentive, c'est-à-dire qu'il faudrait privilégier les aides pour le développement des pays dont ils viennent. C'est fondamental, parce que la poussée migratoire augmentera encore plus [...] plus les divergences entre Nord et Sud augmenteront,[...] plus il y aura une forte concentration de personnes qui cherchera à s'assurer un minimum de bien-être en venant chez nous. Et nous, nous ne pourrons jamais, nous ne sommes pas en mesure de l'accepter.[...] Et le risque est aussi celui de compromettre la situation économique équilibrée que nous avons [...] le risque est qu'ils entrent, et qu'en Italie aussi se créent des situations précaires de pauvreté. C'est pourquoi il faut chercher à conjuguer l'accueil avec une politique d'aides consistantes, contrairement à ce que l'on faisait dans le passé, où l'on donnait de l'argent pour que les entreprises européennes s'autofinancent [...] et à force, la situation demeurerait identique, c'est-à-dire qu'on donnait de l'aide... c'était une forme de colonialisme [...]. »

système où les capitaux bougent, où les marchandises bougent, où on prend un bout d'un truc pour aller l'installer ailleurs pour revenir le faire fonctionner à trois kilomètres [...] de son point de départ [...] et les gens n'ont pas le droit de bouger [...] ils doivent être flexibles, mais là où on leur dit et à disposition. Ben non, moi j'estime que les gens, ils ont le droit de bouger en premier [...] et qu'il y a un droit de circulation. Bon après il faut faire peut-être une différence entre droit de circulation et un droit d'installation ? [...]

Si c'est un fait que l'identité individuelle est intimement liée aux choix individuels, le parallèle n'est jamais établi frontalement par aucun des interlocuteurs. Il est possible à établir parfois, cependant, dans le déroulement du discours. Danièle parle par exemple de ses nombreux filleuls qu'elle a soutenus pour leur régularisation :

« [...] Je suis passionnée par tout ce qui est coopération, tout ce qui est tiers-mondiste, enfin ce qu'autrefois on appelait tiers-mondisme, [...] les rapports nord-sud, ouais mais même ça c'est en train de changer [...] il y a des riches de partout, il y a des pauvres de partout [...] la notion même de développement, elle commence à être remise en cause [...] **moi ce qui m'intéresse, c'est la notion [...] d'échanges équitables entre les uns et les autres, que ce soit à l'autre bout du monde ou ici [...] si la mondialisation, elle, a des effets pervers, elle peut avoir des effets bénéfiques dans la rencontre des uns et des autres [...] j'étais très engagée dans le problème des sans-papiers, donc on a eu plusieurs filleuls, dont un qui est devenu vraiment un ami proche, mais c'est fabuleux de rencontrer un type comme ça. On découvre à travers lui une autre culture. [...] Il est algérien. [...] Là c'est le grand bonheur parce qu'il a été régularisé, deux ans de lutte. [...] Il a trouvé du boulot, du coup il recrée des liens avec sa fille. Enfin ça a plein de conséquences extrêmement positives, [...] c'est gratifiant, c'est encourageant [...]. »**

Elle enchaîne juste après sur les nombreux déménagements qu'elle a elle-même subis, et sur les difficultés suscitées par les déracinements successifs qu'occasionnent ces déménagements. Cet enchaînement dans son discours génère un lien avec la situation de l'étranger, du sans-papier, lui aussi soumis à la problématique de l'arrachement, du déracinement, de l'intégration, de la difficulté à se constituer des réseaux, etc. :

« [...] **A Paris ça fait seulement depuis le mois de septembre que j'y suis. [...] C'est toujours pareil, moi avec ma famille on a été amené à déménager souvent, [...] en même temps c'est chaque fois, je sais qu'il y a toujours une période d'adaptation difficile puisqu'il faut recréer des liens, recréer des réseaux. [...] A Rouen maintenant j'ai des super potes, des super copains, copines, je me sens totalement moi-même et à Paris pas du tout encore intégrée ;**

il faut que je fasse mes preuves [...], il faut que je me fasse connaître, [...] il faut redémarrer à zéro [...]. »

Ainsi, n'est-il pas rare qu'à quelques phrases d'intervalle, le discours de chaque individu révèle une ou plusieurs de ses caractéristiques empathiques, liées à l'expérience et l'histoire personnelles, grâce auxquelles on reconnaît chez l'autre, dans l'autre, des éléments caractéristiques de sa propre souffrance en mesure de susciter le mouvement altruiste. L'émergence de la conscience *politique* sur certains sujets est favorisée par une similarité sur laquelle s'opère une focalisation, une cristallisation, provoquant l'engagement politique. Ce glissement est particulièrement visible dans l'entretien de Danièle, comme on l'a vu, mais aussi dans l'entretien avec Anna pour le corpus italien. Anna, s'est beaucoup impliquée, tout au long de sa vie, sur la question de l'immigration à tous les niveaux ; à la fin de l'entretien, elle finit par dévoiler qu'elle est elle-même une immigrée :

« [...] Je suis née à Rignano, en Istrie, où il y a maintenant la Croatie. Je tiens énormément à ma naissance parce que là où je suis née, c'était l'Italie. Et avant, c'était l'Autriche-Hongrie, et avant encore, c'était Venise.[...] Elle a été italienne vingt ans. Ma langue maternelle est l'italien. Après, la Yougoslavie est arrivée et nous avons dû fuir parce qu'il y a eu comme on l'a su après ce qu'on appelle un « nettoyage ethnique », qui a eu lieu après le 8 septembre 1943 [date de la signature de l'armistice avec les alliés] [...] la lutte partisane de Tito avait déjà commencé, il l'emporta et nous qui étions italiens fûmes assimilés aux fascistes et par conséquent contraints à nous enfuir. Nous étions là depuis des siècles. C'est ainsi que je suis venue en Italie, mon territoire linguistique de référence, mais qui connaissait l'Italie ? Pauvres en plus, parce que nous avons tout laissé là d'où nous venions ; tout, c'est-à-dire maison, terre, habitudes, rapports sociaux, école... nous sommes venus ici comme des exilés, donc vous voyez que je suis... je suis préparée. Je suis protagoniste directe.[...]»⁷⁰⁰

Le regard porté sur le monde, et l'intérêt plus ou moins grand suscité chez chaque individu pour telle ou telle autre thématique est ainsi consciemment assumé par les Verts et les *Verdi*

⁷⁰⁰ Anna : « [...] Sono nata a Rignano di Istria, dove adesso è Croazia. Io tengo moltissimo alla mia nascita perché quando sono nata io là, c'era l'Italia. E prima era Austria Ungheria, e prima era Venezia.[...] D'Italia è stata venti anni. Io sono di lingua madre Italiana. Poi è venuta la Jugoslavia e siamo dovuti venir via perché lì è stato [...] Quella che [...] abbiamo saputo che si chiama pulizia etnica, fu fatta anche dopo l'8 settembre del '43.[...]La lotta partigiana di Tito già era iniziata, vinse e noi che eravamo Italiani fummo assimilati ai fascisti e quindi fummo costretti a venir via. Noi stavamo da secoli là. Quindi io sono venuta in Italia, il mio territorio linguistico di riferimento, ma chi la conosceva l'Italia ? [...] e poi poveri perché avevamo lasciato tutto da dove venivamo. Tutto intendendo la casa, la terra, le abitudini, i rapporti sociali, la scuola... siamo venuti qui come esuli, per cui vede che io sono... sono preparata. Sono protagonista diretta.[...] »

comme normal et logique et toujours à mettre en relation avec la dimension globale de chaque influence "locale". Chaque autre est aussi ce par quoi chaque individu est relié au monde⁷⁰¹.

⁷⁰¹ « [...] Les questions de citoyenneté, il faut les élargir, *dit Charles*, [...] il y a ce côté citoyen du monde dans l'écologie un peu en corollaire de ça, donc après [...] dans un cadre français, on essaye de voir comment faire évoluer ça. Puisqu'on parle de crise de la démocratie, pour moi c'est important, surtout habitant dans un quartier où il y a beaucoup d'étrangers, je me pose ces questions justement. C'est aussi en lien avec soi-même. »

B – La diversité sexuelle

« [...] L'origine ethnique est à distinguer de l'identité ethnique, comme le sont le sexe et la sexualité. Indiquer son sexe lors d'un recensement n'a jamais procuré aucune espèce d'information sur sa sexualité.⁷⁰² »

(Philippe Bataille)

1. Les formes de la diversité sexuelle dans les corpus

L'expression « diversité sexuelle » est utilisée par les *Verdi*. Elle existe comme constat d'une réalité, mais elle contient déjà en elle-même un discours ; ce qui la rend comparable à l'expression « *pari opportunità* ». Parler de la « diversité sexuelle » signifie reconnaître l'existence de cette diversité, non pas comme caractérisante, mais comme "évidente". L'expression ne décrit pas les caractéristiques de cette diversité (et donc, de l'altérité). Elle évite (formellement) la norme, et peut dès lors être considérée comme volontairement non discriminante : l'hétérosexualité est en effet contenue dans l'expression, comme l'"une" des sexualités possibles, au même titre que toute autre. Aussi parler de diversité sexuelle est-ce parler de *toutes* les sexualités à la fois. Dans le discours (c'est-à-dire en dehors de la désignation terminologique, "formelle"), il s'avère néanmoins que la « diversité sexuelle » n'est considérée que du point de vue de la norme. Ainsi, elle n'inclut chez les *Verdi* l'hétérosexualité comme objet de discours qu'à certaines occasions, mais pas systématiquement. Il s'agit d'observer à quels moments dans le discours des individus, le fait « normatif » apparaît sur cette thématique. Et, lorsqu'il apparaît, d'appréhender sur quelles bases il se distingue du discours « Vert » chez les Verts et les *Verdi*. Selon cet objectif, le calcul des concordances a été réalisé pour le corpus français sur un regroupement thématique à partir d'une liste de mots, en recherchant tous les mots qui commencent, dans le corpus, par *homo-* puis tous les mots qui commencent par *sex-* ou finissent par *-sexualité* et enfin tous les vocables spécifiques à la désignation de la diversité sexuelle : *gay*, mots qui commencent par *lesb-*, *trans-*, *bi-*, etc. Le même procédé a été utilisé pour le regroupement sous une même liste de mots pour le corpus italien à partir, par exemple des vocables qui commencent par *sess-* et *omo-*, etc. Les formes qui n'étaient pas pertinentes ont été éliminées.

⁷⁰² Bataille, Philippe, « L'ethnicité selon les contextes nationaux et les modèles d'intégration, in Rey, J.-F., *op.cit.*, p. 141.

Liste de mots français :

« **homosex+** »

homosexualité : 6

homophobes : 3

homos : 3

homosexuel : 3

homosexuels : 3

homo : 1

homodomination : 1

homoparentalité : 1

homophobie : 1

homosexuelle : 1

lesbiennes : 14

hétéro : 2

hétéros : 2

hétérosexuels : 1

sexualité : 3

sexuelle : 3

sexe : 2

sexuelles : 2

bi : 5

Liste de mots italiens :

« **sessualità+** »

sessuale : 16

sessualità : 8

sessuali : 7

sessò : 4

sessuato : 2

sessi : 1

sessista : 1

omosessuali : 22

omosessuale : 8

lesbica : 1

bisex : 6

bi : 2

gay : 9

gays : 7

gaypride : 7

Feuille de calcul des correspondances pour « homosexualité+ » : corpus français

Corpus : Corpus Français	Concordance de : homosexualité+	Partition = locuteur
--------------------------	---------------------------------	----------------------

(tri ordre du texte)

Partie : aurélia, Nombre de contextes : 1

privé, d'accord ? donc. .. on a la **sexualité** qu'on veut, qu'on se construit avec

Partie : barbara, Nombre de contextes : 1

ilitants. § - trente - quatre ans, mon **sexe** : féminin. (rires.) - aux verts, ça

Partie : christophe, Nombre de contextes : 7

lle soit de l'ordre de l'orientation **sexuelle**, qu'elle soit de l'ordre de ses origines je suis pas convaincu que pour les, les **homosexuels**, je suis pas convaincu qui, que, que , que, que c'est bien une communauté **homosexuelle**. parce que, quel est le rapport entre parce que, quel est le rapport entre un **homosexuel** de droite qui vit dans le 16e arrondissement e 16e arrondissement de paris et puis un **homosexuel** y compris dans l'égalité du droit à reconnaître mble de la société sa propre orientation **sexuelle** ? les jeux sont faits. donc, le communautarisme effectivement la lutte pour les libertés **sexuelles**, le droit à l'avortement, je sais pas

Partie : félix, Nombre de contextes : 1

norités ? les femmes, les jeunes et les **lesbiennes** ,. . . ? - ben, il n'y a pas de sans

Partie : jean, Nombre de contextes : 2

es nouvelles questions sociales type l'**homosexualité**, tout ça et. .. - c'est pas largué des hommes, des femmes, des minorités **sexuelles**, des minorités régionales, les gens ne

Partie : karine, Nombre de contextes : 1

, les mêmes. .. - tu as dit. .. l'**homosexualité**, qu'est - ce que tu as dit après ? -

Partie : martin, Nombre de contextes : 2

. - le quoi ? la ?. .. - ah non, l'**homosexualité**, c'est. .. - ben, tout ça c'est que fermée et sectaire. donc oui, l'**homoparentalité**, tout ça c'est des sujets qui sont évoqués

Partie : patrick, Nombre de contextes : 1

t écologiquement. j'aime les rapports **hétérosexuels**, j'aime manger de la viande, j'aime

Partie : philippe, Nombre de contextes : 2

nations liées à la famille, et liées au **sexe**, sont beaucoup plus déterminantes dans e les deux. (rires.) que ce soit l'**homosexuel**, l'handicapé, je pense que c'est quelque

Partie : pierre, Nombre de contextes : 6

é, le fait qu'il y ait un secrétariat **bi**, bipolaire, bi, bi, bi tête, comment il y ait un secrétariat bi, bipolaire, **bi**, bi, bi tête, comment on pourrait dire ait un secrétariat bi, bipolaire, bi, **bi**, bi tête, comment on pourrait dire ? c n secrétariat bi, bipolaire, bi, bi, **bi** tête, comment on pourrait dire ? c'est pacs. moi j'ai pas mal de collègues, **homosexuels**, bon ben, j'ai aucun. .. problème

i sont Pacsés où c'est aussi. .. des **homos** ou des gays, quoi ? et. .. je dis : de

Partie : thierry, Nombre de contextes : 33

est, à l'égalité des droits pour les **homosexuels**, tout ce qui est problème de drogue, d'une part active dans la commission des **lesbiennes**. parce que c'est une commission qui s'occupe de tout. il y a des gays et des **lesbiennes** et des hétéros comme moi, et des bi aussi. il y a des gays et des lesbiennes et des **hétéros** comme moi, et des bi aussi, maintenant les lesbiennes et des hétéros comme moi, et des **bi** aussi, maintenant on a même des trans -

je fais partie de la commission gays et **lesbiennes** qui s'appellera bientôt commission gays et **lesbiennes** trans - genres. je suis un petit peu lesbiennes avec un copain qui nous a dit son **homosexualité** un jour quand on était en grève, un copain

mes parents, pour pouvoir annoncer son **homosexualité**, vis - à - vis même du reste de nos amis. cette fois - ci, strictement à l'**homosexualité**, c'est aussi tous les problèmes pour les lesbiennes, d'accéder à l'insémination artificielle. c'est aussi tous les problèmes pour les **lesbiennes**, d'accéder à l'insémination artificielle. il y a aussi des gens qui changent de **sexualité** au cours de leur vie, mais c'est souvent il faut supprimer la commission gays et **lesbiennes**, carrément. parce que j'avais annoncé je fais partie de la commission gays et **lesbiennes**, s'il y a des gens qui veulent, ils il y ait une égalité entre les types de **sexualité**, d'orientation sexuelle, etc., explique les types de sexualité, d'orientation **sexuelle**, etc., explique le fait qu'il y ait y ait besoin d'une commission gays et **lesbiennes** chez les verts. et le fait qu'il y ait, même à la limite parmi les gays et les **lesbiennes**, qui pourraient être les premiers à être vie de gay sans trop de problèmes, les **lesbiennes** il y a encore moins de visibilité, les nombre de personnes notamment chez les **hétéros** qui pourraient venir dans la commission devraient venir dans la commission gays et **lesbiennes**, d'éventuellement pouvoir faire penser pouvoir faire penser qu'ils sont **homos**. moi je m'en fous, les gens pensent qu'ils veulent, je suis gay, je suis **hétéro**. mais s'ils pensent que je suis homo hétéro. mais s'ils pensent que je suis **homo**, ce n'est pas ça qui va changer ma vie. c discussion et effectivement des propos **homophobes** extrêmement forts, qui fait que malgré que malgré tout maintenant, même si l'**homophobie** existe, elle ne peut pas s'exprimer comme l'existence des couples gays et **lesbiennes**. même si on doit aller plus loin. c' est ut donner la possibilité aux gays et aux **lesbiennes** de se marier. parce que le Pacs ce n' est pas un remplacement du mariage. moi en tant qu'**hétéro** si j'avais à choisir ce serait plutôt ce n'est pas bon de se dire raciste, **homophobes**, ce n'est pas bon de se dire homophobes homophobes, ce n'est pas bon de se dire **homophobes**, la domination c'est pareil, c'est . puisque'il y a un entre 7 et 10 % d'**homos**, donc pour 90 % de la population qui reste hétéro. oui, la domination existe. l'**homodomination** est peut - être un peu fort, me paraît

Feuille de calcul des correspondances pour « sexualità + »

Corpus : Corpus Italien	Concordance : « sessuale+ »	Partition = locuteur
-------------------------	-----------------------------	----------------------

(tri ordre du texte)

Partie : alberto, Nombre de contextes : 5

un uomo vecchio, fra tutte le diversità **sessuali**, secondo me le diversità sessuali sono diversità sessuali, secondo me le diversità **sessuali** sono una bellezza, la creatività. ognuno di noi, i posteri vedremo, ma la diversità **sessuale** è una, è un fatto creativo, un fatto creativo. tutti i diritti calpestati contro diversità **sessuali** nel modo più assoluto, pieno, totale, no così questo, questo, la repressione **sessuale** è uno dei ritardi, specialmente in Italia

Partie : andrea, Nombre de contextes : 1

cun problema perché sono andato al world **gay pride** e ci ho trovato fortunatamente anche

Partie : anna, Nombre de contextes : 1

o una componente, certo, sulla libertà **sessuale** non si discute, cioè fa parte di quel discorso

Partie : bianca, Nombre de contextes : 2

linguaggio, no ? ecco. è il linguaggio **sessuato** diciamo noi. e quindi questo, l' abbiamo perché c'è l'abitudine di un linguaggio **sessuato** maschile. ed è anche più veloce, è vero

Partie : eleonora, Nombre de contextes : 10

mpre ogni forma, ogni scelta di libertà **sessuale** di ogni genere. secondo me bisogna cercare i in ogni forma per cui anche la libertà **sessuale** ci deve essere. - sì, sì, sì, assolutamente i si siano sempre battuti per la libertà **sessuale**. tanto è vero che abbiamo avuto un ministro un ministro che ha dichiarato di essere **bisex** per cui. .. - pecoraro scanio. - sì, hé, quando ai tempi c'è stato il famoso **gay pride**, mi sarebbe piaciuto organizzare rò avevo cercato i gruppi arcigay, arci **lesbica** e tutto, però non ero riuscita a trovare il ministro è uscito con questa cosa del **bisex** era proprio sul tema del **gay pride** e quindi cosa del **bisex** era proprio sul tema del **gay pride** e quindi in difesa lui era uscito : "ah, cosa c'è di male ? anzi io sono **bisex**" e quindi c'era stata questa discussione ono agli uomini, che sta vicino ai, ai **gays** perché comunque sia sono considerati emarginati

Partie : fernanda, Nombre de contextes : 2

simone de beauvoir è quella del secondo **Sesso** eccetera, eccetera no ? e comunque è sempre za. e da lì, aprire un conflitto tra i **sessi**. non invece aprirlo sul piano di avere

Partie : ferrante, Nombre de contextes : 37

politiche che sostengono i diritti degli **omosessuali**, no ? però secondo me. .. - come in genere , ad avere, da parte soprattutto degli **omosessuali** che sono nei *Verdi*, perché ce ne sono parecchi zialmente, le coppie, diciamo di. .. **omosessuali** in tutto e per tutto a quelle eterosessuali perché a volte per esempio alcune coppie **omosessuali** si sono rese disponibili ad adottare persone munque una minoranza, no ? la minoranza **omosessuale**. e volerlo fare diventare maggioranza, delle tendenze nei confronti dell'altro **Sesso**, io personalmente le, le ritengo forse , perché. .. non sanno gestire la loro **sessualità**. comunque hanno sostanzialmente fatto delle oro logica di minoranza, quindi il dato **omosessuale** non dovrebbe risaltare, l'orgoglio secondo . come quel sacerdote che è andato alla **gay pride** dicendo mi scuso con voi perché la giusta qualsiasi rivendicazione che gli **omosessuali** vogliono, no. è quello. .. cioè la rivendicazione voriamo a un certo punto le unioni degli **omosessuali**, secondo me ci può essere un rischio : credibile secondo me. allora cioè, due **omosessuali** come fanno ad avere un figlio ? cioè allora no, allora se uno secondo me, se uno è **omosessuale** fino in fondo allora dice : va bene, allora sulta difficile è questo : in una coppia **omosessuale**, come è che si. .. cioè ti ritorno la condo me un problema interno alle coppie **omosessuali**. è proprio un problema che a mio modo di me, la famiglia è una cosa, le unioni **sessuali** un'altra. cioè la famiglia, la famiglia a famiglia, che va avanti. nell'unione **omosessuale** tu devi ricorrere agli artifici, comunque mente, è vero che c'è anche una cultura **sessista** che ha sempre preso in giro gli **omosessuali** sessista che ha sempre preso in giro gli **omosessuali** così, anche a me capita a volte così, buona parte di chi si richiama a vedere **omosessuale** e soprattutto, soprattutto di chi lo sbandiera io non ho bisogno di dire se sono. .. **omosessuale** o non lo sono. è una questione che dovrebbe li uni e per gli altri, eterosessuali, **omosessuali** : è il discorso di capire se uno la propria iscorso di capire se uno la propria vita **sessuale** la intende unita a una vita affettiva, cioè che significa ? vita libera di tipo **sessuale**, per cui diciamo, posso avere quante relazioni o, oppure invece di dire no la mia vita **sessuale** io la voglio condividere con una persona n'accentuarsi di alcune forme, non so, **bi sessuali**, no, entrambi eccetera, è dovuta ccentuarsi di alcune forme, non so, **bi sessuali**, no, entrambi eccetera, è dovuta anche , diciamo, la vita affettiva e la vita **sessuale**. insomma io, per lo meno a anche se poi a, il fatto che ci siano tante forme di **sessualità** oggi, no, che per certi versi più libertà le cose che vuoi fare, anche in ambito **sessuale**. il fatto di dire no ma per me, a volte questo non vale, ho tralasciato il tema **omosessualità** perché vale anche per gli eterosessuali e dei diritti come hanno fatto anche gli **omosessuali**, giustissima, no ? però fatta in maniera o, tipo la manifestazione sull'orgoglio **gay**, no ? la manifestazione **gay pride**, è stata ll'orgoglio **gay**, no ? la manifestazione **gay pride**, è stata positiva per alcuni aspetti io e allora sia per le donne che per gli **omosessuali** che per chiunque, secondo me, è sbagliato , sia utilizzato dalla chiesa che dagli **omosessuali** dall'altra parte, per farsi pubblicità i, la discriminazione sull'orientamento **sessuale**, è un conto ma c'è quella razziale..

Partie : giovanni, Nombre de contextes : 11

l pensiero e la pratica della differenza **sessuale**. e questo è oggetto di un grosso dibattito garantire la possibilità di celebrare il **gay pride** day a roma durante. .. hanno partecipato rsona, ci sono dirigenti *Verdi* che sono **omosessuali** dichiarati e che sono politicamente attivi

o associativo o dentro le organizzazioni **omosessuali**. il nostro responsabile nazionale dei diritti civili è un militante, è un militante **gay**. ma questo fa parte. .. - giampaolo silvestri artito dei *Verdi* e le associazioni degli **omosessuali**, le associazioni che si battono per i diritti
stro ministro delle politiche agricole è **bi** sessuale dichiarato. e questo ha fatto
o ministro delle politiche agricole è **bi sessuale** dichiarato. e questo ha fatto ancora grande
ica. fino a ieri i ministri non avevano **sessualità**, erano a sessuali, non esisteva la sessualità
inistri non avevano sessualità, erano a **sessuali**, non esisteva la sessualità dei ministri
ità, erano a sessuali, non esisteva la **sessualità** dei ministri. ecco direi che tutti questi

Partie : laura, Nombre de contextes : 4

sulla, noi abbiamo partecipato al world **gay pride** qui a luglio a roma, come *Verdi*,
e, sono poche. e credo che il discorso **omosessualità** sia assolutamente pacifico condiviso da
uarda i diritti che sono specifici degli **omosessuali** sul lavoro, per le coppie di fatto
insomma
. insomma se vuoi secondo me sui diritti **omosessuali** siamo già più avanti, in Italia. anche

Partie : luigi, Nombre de contextes : 1

, consumatori, diritti civili, donne, **gays**, metti tutto quello che vuoi. allora,

Partie : margherita, Nombre de contextes : 5

rtito. diciamo che l'appartenenza ad un **sesso** non ci condiziona in alcun modo. tant'è
on persone di colore, con persone, con **omosessuali**, con drogati, c'è un rispetto diverso
etichettato. ognuno deve vivere la sua **sessualità** come meglio gli aggrada. senza restrizione
zione di sé. e non considero affatto un **omosessuale** un diverso, ecco. è una persona che vive
o, ecco. è una persona che vive la sua **sessualità** come gli piace. - la chiesa su questo,

Partie : pierluigi, Nombre de contextes : 11

o faccia di dichiarazioni che è, che è **bisex**, bisex, che lui è bisex, o che vada a
a di dichiarazioni che è, che è bisex, **bisex**, che lui è bisex, o che vada a marciare
che è, che è bisex, bisex, che lui è **bisex**, o che vada a marciare con il gay pride
i è bisex, o che vada a marciare con il gay pride, no ? questo. .. - questo perché, bisogna
propri. .. cioè si che viva la propria **sessualità**, qui in campo, quindi se parliamo di questo
urante il giubileo, il corteo dei, dei **gays** che volevano entrare, non so in san pietro
me, l'anno scorso la manifestazione dei **gays** era provocante : perché a roma, con il
ro il giubileo, nessuno ha condannato i **gays**. sono stati loro che hanno chiesto di manifestare
sto è un primo caso. e quello del, del gay pride, te l'ho detto, il discorso. .. tu mi
con persone, o, non amici direttamente **gays**, dichiarati gays, però amici, di, di
non amici direttamente gays, dichiarati **gays**, però amici, di, di miei amici o mie

Partie : renato, Nombre de contextes : 1

to, se così si può chiamare. .. degli **omosessuali** intendendo sia maschi che femmine, perché

Partie : silvana, Nombre de contextes : 7

. - vuoi sapere se mi danno fastidio gli **omosessuali** in pratica, anche ? - ma io non. .. sulla
anche ? - ma io non. .. sulla libertà **sessuale**, ma secondo me, si chiama proprio libertà
a secondo me, si chiama proprio libertà **sessuale** perché ognuno è libero di fare quello che
o è libero di fare quello che vuole. la **sessualità** è una sfera molto intima e, e penso che
omplessi secondo me. che poi le persone **omosessuali** per esempio siano persone molto sensibili
blemi, cioè ognuno ha le sue preferenze **sessuali** e le rispetto. - hai ragione. hai ragione
base alla loro capacità, non in base al **sesso**, non perché sono femmine o perché sono

2. Les spécificités du discours sur la diversité sexuelle

Dans le corpus français Thierry, qui est le « seul hétérosexuel déclaré de la commission LGBT (lesbiennes, gays, bisexuel(le)s, transsexuels et transgenres)⁷⁰³ », développe cette thématique beaucoup plus que les autres locuteurs. Le calcul des spécificités par locuteurs (voir le cédérom joint) révèle que c'est aussi la thématique qu'il développe le plus au cours de son entretien. Il est la seule des personnes interrogées à avoir déclaré participer à la commission. Les spécificités sont calculées à partir de l'ensemble des locuteurs qui parlent de cette thématique, tels qu'ils apparaissent sur les feuilles de calcul des correspondances ci-dessus, moins la locutrice Barbara dont l'occurrence unique ne peut être considérée comme directement pertinente⁷⁰⁴. Les résultats⁷⁰⁵ montrent que le discours sur la diversité sexuelle, est plus centrée dans les entretiens français sur l'idée de liberté sexuelle, et associé de très près à la thématique des *droits* (avec une spécificité de +11 et une fréquence de 58 sur 69 au total), et plus particulièrement des *droits de l'homme* (+6 : 27 / 32). Les autres vocables associés spécifiques remarquables sont : *domination* : (+8 : 21 / 21), *liberté* : (+6 : 15 / 15), *minorité* : (+5 : 16 / 17). En revanche, les spécificités négatives (rang - 7 à - 3) opposent un discours axé sur l'opinion et le jugement personnels avec de nombreux déictiques et verbes à la première personne : « *me, il me semble, je veux dire, mais j'ai, j'aimerais bien, j'espère, j'avais, je, j', veux, je dirais, je me suis dit, je me dit* ». Des calculs identiques pour le corpus italien révèlent d'autres corrélations. Le discours sur la diversité sexuelle est présenté comme

⁷⁰³ Thierry : « [...] A quelqu'un qui me disait : oui il faut supprimer la commission gays et lesbiennes [...]. Parce que j'avais annoncé localement en région, pour les nouveaux [...] voilà comment ça fonctionne, il y a un certain nombre de commissions, moi-même je fais partie de la commission gays et lesbiennes, s'il y a des gens qui veulent, ils peuvent venir me voir. Mais il n'y en avait pas régionalement. Et j'ai été attaqué par des gens qui disaient, ça ne doit pas exister, bon. Et je trouve que le fait même qu'il y ait encore des gens qui ne soient pas persuadés qu'il y a une inégalité [...] qu'il faut surtout qu'il y ait une égalité entre les types de sexualité, d'orientation sexuelle, etc. explique le fait qu'il y ait besoin d'une commission gays et lesbiennes chez les Verts. Et le fait qu'il y ait effectivement très peu de monde à venir, même à la limite parmi les gays et les lesbiennes, qui pourraient être les premiers à être concernés, prouve la nécessité de cette commission. Parce que même chez les Verts [...] ce n'est pas que les gens sont contre, mais c'est un petit peu ce qu'on disait l'autre jour à la commission, c'est que, en France maintenant, il y a quand même des choses qui sont un petit peu avancées, surtout dans les grandes villes, tu peux vivre ta vie de gay sans trop de problèmes, les lesbiennes il y a encore moins de visibilité, les gens sont moins surpris de voir deux nanas en train de vivre ensemble, ils ne se posent pas nécessairement la question [...]. C'est vrai qu'il y a encore le problème je pense pour un certain nombre de personnes notamment chez les hétéros qui pourraient venir dans la commission gays et lesbiennes, d'éventuellement pouvoir faire penser qu'ils sont homos. Moi je m'en fous, les gens pensent ce qu'ils veulent, je suis gay, je suis hétéro. Mais s'ils pensent que je suis homo, ce n'est pas ça qui va changer ma vie. Mais [...] je crois que c'est symptomatique, qu'il y a encore un travail à faire y compris chez les Verts.[...] »

⁷⁰⁴ L'occurrence est (mon) « sexe » (féminin), qu'elle utilise comme une boutade pour se présenter au tout début de l'entretien.

⁷⁰⁵ Les feuilles de calcul sont disponibles sur le cédérom joint.

un discours personnel avec une présence importante de marques de la première personne : *mi / me* (+14 : 426 / 589), *me / moi* (+13 : 301 / 406), *secondo me / à mon avis* (+10 : 194 / 256), *io / je, j'* (+9 : 575 / 863), *dicevo / je disais* (+4 : 26 / 30). Au contraire des Verts, ces éléments pourraient signaler une absence de discours de parti construit. A moins qu'il ne s'agisse d'éléments révélateurs d'un conflit entre plusieurs systèmes de valeurs personnels, impliquant que soit émis un *jugement* pour les départager. Par ailleurs, il est significatif de voir que le vocable *famiglia / famille* (+6 : 32 / 34) et *bambino / enfant* (+4 : 24 / 26) apparaissent comme des cooccurrences de *omosessuali / homosexuels* (+5 : 21 / 22), ce qui annonce que la question de la diversité sexuelle est effectivement abordée dans le discours des *Verdi* plus comme une question de société par rapport à la définition de la cellule familiale, alors qu'elle semble projetée dans une perspective plus politique et plus universelle dans le discours des Verts. Les spécificités négatives calculées pour les *Verdi* présentent des mots qui sont pour l'essentiel rattachés au parti et au discours politique (en ordre décroissant de spécificité négative et en traduction) : « réalité, probablement, comment dire, groupe, coordination, nationale, présence, locale, pacifiste, respect, visiblement, par exemple, liste, disons, *Verdi*, bataille, etc. » Alors que les Verts interrogés font systématiquement référence à la position du parti dans son ensemble et renvoient au principe de l'égalité de droits pour tous quelle que soit la sexualité des individus, comme à une évidence, certains entretiens des *Verdi* comportent des nuances d'ordre personnel. Cependant, même dans ces entretiens, la référence aux droits apparaît à un certain moment comme le biais par lequel le discours *personnel* se rattache au discours des *Verdi*. Une observation en contexte (réalisée essentiellement grâce à la fonction « carte des sections » par locuteurs) permet d'affiner cette analyse.

3. Le lien en question : Pacs et mariage dans le discours des Verts et des *Verdi*

Les débats de la commission LGBT des Verts français en 2003 montrent une évolution générale très nette et de plus en plus concernée par la question transversale du droit, déjà centrale lors des entretiens⁷⁰⁶. L'égalité des droits pour tout être humain est la clef de toutes les revendications car elle constitue une référence absolue, inattaquable du point de vue des valeurs républicaines, fondements de la Constitution française. C'est à partir de ce principe que peuvent ensuite se poser les questions de l'égalité au cours de l'élaboration d'une

⁷⁰⁶ La synthèse effectuée se fonde sur les divers documents diffusés par la commission, les positions officielles des Verts et des *Verdi*, et différents débats publics.

Constitution européenne, relativement aux couples binationaux, au mariage et au renforcement du dispositif de prévention contre l'homophobie en milieu scolaire ou, plus exactement, l'homo-bi-lesbo-trans-phobie⁷⁰⁷. La question du mariage, pour d'autres couples que les couples composés d'un homme et d'une femme, est l'un des principaux points abordés lors des débats. En réalité le problème n'est pas vraiment le "mariage" en tant que tel, mais les implications sur la définition de la « famille » et donc, de la filiation, de la « parenté », de la « parentalité » qu'aurait l'ouverture du mariage. Le Pacs, tel qu'il est actuellement défini, est un contrat accessible à tous et à toutes, hors liens familiaux. Il n'est pas une reconnaissance explicite des *couples* de même sexe dans la mesure où il ne spécifie à aucun moment la nécessité d'une relation d'ordre *sexuelle* entre les contractants. Le Pacs se fonde sur le *sexe* des individus ; dans le cadre du Pacs la sexualité représente une *pratique*. Alors que le mariage est en revanche fondé sur la *sexualité* comme *fonction* ayant pour but la procréation. Formellement et socialement, il définit donc un cadre qui a sa propre symbolique, mais qui n'est pas validé comme cellule sociale au sein de laquelle constituer une famille et définir des liens affectifs⁷⁰⁸. Seul le mariage a jusqu'à présent cette fonction, mais il demeure fermé aux couples de même sexe. Les Verts constatent que cela constitue une inégalité de fait devant la loi⁷⁰⁹. L'un est accessible à tous, l'autre seulement à certains : c'est sur cette base inégalitaire que les Verts peuvent fonder une revendication de type politique. Pour Thierry, le Pacs constitue indéniablement une avancée :

« [...] Parce que ça permet une visibilité avec discussion et effectivement des propos homophobes extrêmement forts, qui fait que malgré tout maintenant, même si l'homophobie existe, elle ne peut pas s'exprimer comme elle s'est exprimée lors du Pacs, ça ne veut pas dire que ça n'existe pas, mais c'est déjà un pas. Et puis malgré tout c'est une reconnaissance de l'existence des couples gays et lesbiens. Même si on doit aller plus loin.[...] C'est-à-dire il faut donner la possibilité aux gays et aux lesbiennes de se marier. Parce que le Pacs ce n'est pas un remplacement du mariage. Moi en tant qu'hétéro si j'avais à choisir ce serait plutôt le Pacs que le mariage. C'est donc en terme d'égalité de droits, il y a à acquérir aussi également le mariage.[...] Il y a des tas de choses encore dans lesquelles il faut aller plus loin. C'est inadmissible effectivement qu'il faille

⁷⁰⁷ Une proposition de loi (n° 728) a été déposée par les trois députés Verts Martine Billard, Yves Cochet et Noël Mamère à la Chambre des Députés en avril 2003, sous l'intitulé « lutte contre l'homophobie, la lesbophobie et la transphobie ».

⁷⁰⁸ Quant au Pacs, la problématique de la famille en dehors de la famille hétérosexuelle est abordée par différents ouvrages, dont Cadoret, Anne, *Des parents comme les autres. Homosexualité et parenté*, Paris, Odile Jacob, 2002 ; Dubreuil, Eric, *Des parents de même sexe*, Paris, Odile Jacob, 1998 ; Nadau, Stéphane, *Homoparentalité. Une nouvelle chance pour la famille?*, Paris, Fayard, 2002.

⁷⁰⁹ Compte-rendu de la réunion de la commission nationale LGBT du 26 avril 2003.

attendre trois ans pour pouvoir faire une déclaration commune [...]. »

Le discours des Verts évite le jugement de valeur : il constate l'incohérence qui existe *a priori* entre un Etat républicain dont la Constitution fonde les relations entre les hommes dans la société sur l'égalité, et l'existence par ailleurs d'inégalités dans l'élaboration du droit et des lois, en fonction des individus. Poser les données en ces termes, dans la perspective d'une valeur républicaine fondatrice de la République française et considérée de ce fait comme une instance supérieure de référence⁷¹⁰, apparaît difficile à contester. D'un point de vue pragmatique (et rhétorique) le discours utilise les "armes de l'ennemi" (si l'on peut dire, puisqu'il y a "revendication"), en renvoyant non pas à une requête de type communautaire, mais en soumettant ce qui existe à la loupe des valeurs fondamentales des droits de l'homme, difficilement contournables. Les *Verdi* n'utilisent pas, en revanche, ce type d'argumentaire d'une manière aussi systématique ; l'héritage des droits de l'homme n'apparaît qu'en second plan et semble passer après l'héritage catholique. Certains *Verdi* croyants, comme Margherita, souffrent de cette dissension :

« [...] Et je ne considère aucunement qu'un homosexuel soit quelqu'un de différent, voilà. C'est une personne qui vit sa sexualité comme cela lui plaît.[...] **L'Eglise, certes sur ce sujet,[...] s'exprime autrement que moi, mais sur cela je ne puis être d'accord, je suis désolée. Il y a quelques sujets à propos desquels j'aimerais que l'Eglise soit moins rétrograde.** Comme par exemple les moyens de contraception. L'Eglise ne les autorise pas et moi je ne suis pas d'accord.»⁷¹¹

De là un poids très lourd de contradictions individuelles apparentes et parfois de fond à gérer pour chacun des *Verdi*, puis collectivement. Alors que la question de la diversité sexuelle est soulevée par les Verts parce qu'elle nécessite une ingérence du droit, les entretiens des *Verdi* présentent un discours construit au prisme de valeurs religieuses. Faisant intervenir la croyance et la foi, ces valeurs interfèrent avec l'élaboration d'un autre type de discours. Sans l'empêcher d'exister, elles génèrent des stratégies de contournement diverses en fonction des locuteurs.

⁷¹⁰ L'offensivité de l'argument d'autorité qu'elle constitue est redoublé par la référence implicite aux droits de l'homme.

⁷¹¹ Margherita : « [...] *E non considero affatto un omosessuale un diverso, ecco. È una persona che vive la sua sessualità come gli piace.[...] La Chiesa [...] e sì su questo, si esprime diversamente da me, però io su questo non posso andare d'accordo, mi spiace. Sono alcune cose sulle quali vorrei che la Chiesa non fosse così retrograda. Tipo per esempio per gli anticoncezionali. La Chiesa non li permette ed io non sono d'accordo.* »

Quant aux Verts, ils utilisent de plus en plus l'atout de l'égalité, avant tout républicain. Il ne s'agit plus de militer pour tel ou tel style de vie comme pouvait le faire le milieu associatif dans les années 1970 ou 1980, mais bien de militer pour l'égalité des droits. L'organisation de la société « Verte », est fondée sur l'organisation de la vie des individus en dehors des fonctions qu'ils exercent au sein de la société ; la société « Verte » n'est pas fondée sur une organisation « fonctionnelle ». Les débats portent en France, depuis le vote de la loi sur le Pacs, sur les problématiques liées à la suppression des conditions du mariage. Ils s'appuient généralement, au niveau du droit français, sur le fait que la (nécessité d'une) différence de sexe n'est pas inscrite dans le code civil. Celui-ci décrit en effet les modalités du mariage et les choses qu'il implique contractuellement sans jamais en donner de définition. La problématique du mariage forcé a également été abordée au sein de la commission LGBT. Là où la loi italienne autorise indifféremment le mariage des jeunes gens ou des jeunes filles dès l'âge de 16 ans avec l'accord parental, en France une jeune fille est considérée nubile du point de vue de l'institution du mariage dès l'âge de 15 ans. Elle peut donc légalement se marier sous réserve de l'autorisation des parents, lesquels peuvent donc aussi l'y contraindre. Le garçon en revanche doit attendre d'avoir 18 ans ; ce qui constitue une curieuse et assez inquiétante inégalité de sexe, voire un cautionnement légal du mariage forcé. Ce type d'interrogation montre que le débat dépasse de beaucoup le débat sur le Pacs et le mariage en dehors des couples hétérosexuels. Les Verts constatent à partir de là qu'il serait nécessaire de mettre à jour le code civil en fonction des changements effectifs de la société en général. La revendication porte donc, au niveau du droit, sur la nécessité de faire en sorte qu'une *parole publique* prenne *acte* des changements sociaux qui ont lieu dans la réalité. En dénonçant la contradiction qui existe entre la règle qui est une *parole écrite* et la réalité (descriptible par la parole), le discours de droits prouve qu'il repose sur une fonction pragmatique et performative de la langue : l'individu ne peut exister socialement que selon un consensus défini linguistiquement par la règle. L'adéquation de la parole qui énonce la règle à la réalité privée des individus est sous-entendue comme nécessaire à la permanence du contrat social.

Cependant, la transposition du mariage comme tel aux couples de même sexe ne paraît aux Verts ni réaliste ni idéale au vu de certains des éléments qui en découlent, comme la filiation. La paternité présumée du mari pour tout enfant qui naît — qui dispense le mari et présumé père de se rendre en mairie pour faire une déclaration — et d'autres types de difficultés relatives à la transmission du patrimoine et aux questions d'héritage, ne sont par exemple pas directement transposables pour un couple de femmes qui auraient eu recours à l'insémination

artificielle. C'est pourquoi, si l'ouverture du mariage peut être demandée dans les faits, tel quel, en vertu de l'égalité de droits, les Verts sont conscients que son ouverture effective nécessiterait *de facto* toute une série d'aménagements et sa révision étendue. Le discours des Verts dépasse largement (y compris au sein de la commission LGBT) la seule problématique catégorielle (donc "localisée") de la "diversité sexuelle" pour considérer la perspective *globale* des implications et s'ouvrir sur la nécessité plus vaste d'une réforme du code civil.

En Italie, l'ouverture du mariage aux couples de même sexe est rendue d'autant plus difficile que le mariage est toujours un sacrement en même temps qu'un contrat institutionnel : l'enregistrement à l'Eglise (catholique) d'un mariage demeure suffisant. Il n'est pas obligatoire de procéder à l'enregistrement de deux actes distincts, l'un civil et l'autre religieux, et le mariage religieux peut, sous réserve des modalités fixées par les articles 8 et 9 de la loi du 24 juin 1929, n° 1159⁷¹², avoir les mêmes effets que celui célébré en mairie⁷¹³. C'est là un exemple de l'enracinement culturel de certaines valeurs qui demeurent globalement des valeurs "repères" tout en n'étant plus systématiquement des valeurs de référence (et chaque société, chaque culture a les siennes propres), et du paramètre contraignant qu'elles peuvent constituer pour une évolution individuelle émancipée. Le débat sur le Pacs est à la fois commun et différent car, étant ouvert à tous, il ne peut être réellement envisagé que comme option distincte du mariage. D'un point de vue pratique, le Pacs nécessite pour les Verts, en tant que Pacs, certaines améliorations en particulier pour la déclaration commune d'impôts qui n'est possible actuellement qu'après trois ans de durée du contrat.

Chez les *Verdi*, Ferrante expose parallèlement à celles des *Verdi*, des positions qui lui sont plus personnelles mais que l'on retrouve par croisements dans d'autres entretiens. Il distingue la notion de *couple* de celle de *famille*. La première est selon lui du domaine de la vie privée, la seconde du domaine de la vie sociale :

« En revanche [...] je suis contraire à la volonté de mettre sur le même plan en tout et pour tout les couples [...] d'homosexuels avec les couples hétérosexuels, explique-t-il.[...] C'est une chose de donner à ces couples la possibilité d'être reconnues, et donc qu'il leur soit possible de contracter une union, disons, au niveau civil,[...] et par rapport à cela, je n'ai aucun problème

⁷¹² Les accords de Latran.

⁷¹³ « Il matrimonio celebrato davanti ad alcuno dei ministri di culto indicati nel precedente art. 3 produce dal giorno della celebrazione gli stessi effetti del matrimonio celebrato davanti l'ufficiale dello stato civile, quando siano osservate le disposizioni degli articoli seguenti. », art. 7 de la loi du 24 juin 1929, n° 1159, site web du ministère de l'Intérieur, [http:// www.interno.it](http://www.interno.it)

[...] à m'aligner sur les positions jusqu'alors soutenues par les Verdi. Mais c'en est une autre de dire que, dans tous les cas, elles sont équivalentes [...] c'est une chose de dire vouloir les privilégier de la même façon à l'intérieur d'un contexte social, et cela [...] signifie [...] **qu'il ne doit y avoir aucune discrimination. Mais on ne peut pas reconnaître par exemple [...] une notion de famille.** »⁷¹⁴

Ferrante affirme une position *Verde* en même temps qu'une position *personnelle* et individuelle à l'égard du discours des *Verdi*. Il tient un discours *critique*. C'est pourquoi il envisage la possibilité d'une union homosexuelle sur le mode d'un contrat d'union civile (et en cela, il est *Verde*), mais refuse le mariage en tant que tel (position *personnelle*). Or, il fonde cette distinction sur le sens donné au mariage par la religion catholique : principalement la fonction de procréation. Ce qui pose directement le problème de la stérilité.

4. La stérilité contre nature

Les Verts et les *Verdi* n'abordent pas le sujet de la stérilité sous le même angle. Thierry y fait référence en même temps qu'à la question du choix de vie. Sa position se fonde sur la réalité des situations : les individus étant tous différents, certaines situations existent au quotidien qui ne sont pas prises en compte par la loi. Il est pour lui nécessaire de les encadrer légalement plutôt que d'encourir toutes sortes de risques susceptibles de les accompagner. L'argument utilisé ci-dessous pour l'insémination artificielle est identique à celui qui est utilisé pour l'avortement ; la première préoccupation est celle de protéger la femme et l'enfant :

« [...] C'est aussi **tous les problèmes pour les lesbiennes, d'accéder à l'insémination artificielle** par exemple. Il y a des gens qui vont dire oui à partir du moment où ce ne sont pas des femmes qui sont frigides, qui sont stériles, pourquoi elles ne font pas une insémination ? Mais **ça existe, elles font des inséminations artisanales, avec des copains gays, donc ben autant pourquoi pas accéder à un truc plus médicalisé, il y a moins de problèmes.** Mais bon on retombe sur des problèmes de morale entre guillemets, que certaines personnes disent c'est pas moral ou des choses comme ça.[...] Moi c'est un truc qui m'intéresse de faire avancer les choses et puis également les parents actuellement qui ont été sous la pression de la société ou pas forcément, parce **qu'il y a aussi des gens qui changent de sexualité au**

⁷¹⁴ Ferrante : « [...] *Invece [...] sono contrario, al volere equiparare sostanzialmente, le coppie [...] di omosessuali in tutto e per tutto a quelle eterosessuali.[...] Un conto è la possibilità di queste coppie di essere riconosciute, quindi anche un'unione che loro possono avere, diciamo a livello civile,[...] e su questo io non ho nessun problema,[...] a schierare sulle posizioni fin adesso sostenute dai Verdi. Però un conto è dire che in ogni caso, sono, pari,[...] un conto è dire di privilegiarli nello stesso modo all'interno di un contesto sociale, e questo [...] significa [...] che non ci dev'essere nessuna discriminazione. Però non si può riconoscere per esempio [...] una nozione di famiglia.* »

cours de leur vie, mais c'est souvent quand même des gens qui sont mariés un petit peu parce que la pression familiale et tout faisaient qu'ils ne se sont pas vraiment posés la question, ils se sont mariés et puis après ils se découvrent finalement, ils se sentent mieux avec un mec, ils se sentent mieux avec une femme, et donc ils quittent, et ils ont des enfants. Bon il n'y a pas de raison que ces gens-là ne puissent pas avoir la garde de leurs enfants. Donc il y a tout, toute cette problématique [...]. »

Comme cela ressort du discours des *Verdi*, l'enjeu du débat sur la stérilité a surtout trait aux implications associées aux réseaux de valeurs et de sens contenus dans le terme lui-même. Le milieu médical parle désormais de « procréation médicalement assistée ». Il place le problème au niveau d'une incapacité d'ordre technique susceptible de trouver une solution, ce qui permet d'aborder alors aussi bien la malformation physique que l'insémination artificielle, voire la fécondation *in vitro* en dehors de tout jugement de valeur. C'est-à-dire sans plus considérer l'existence d'une stérilité "de nature" comme une "malédiction" ni en faire, dans les cas où aucun traitement ne se montre efficace, une raison de séparation du couple marié (ou de répudiation de la femme) comme cela pouvait l'être légalement auparavant. Le couple a donc acquis une reconnaissance en tant que couple avant que d'exister en tant que cellule familiale. Pour Ferrante, Pierluigi et Silvana le problème se cristallise en revanche autour de l'idée de « couple » : le couple non-hétérosexuel a besoin pour procréer d'avoir recours à un tiers. Pour Ferrante, le véritable danger réside dans les dérives technologiques et marchandes toujours possibles liées à cette dépendance⁷¹⁵. La question n'est pas réellement non plus celle de la légitimité ou non d'un « désir d'enfant » chez l'adulte (d'autant que ce désir d'enfant existe et se trouve en général à la base de toute nouvelle naissance dans un couple hétérosexuel ; ce qui est sous-entendu, c'est que ce désir serait plus *légitime* chez un individu hétérosexuel que chez un individu homosexuel, et ce n'est plus alors le désir d'enfant qui est problématique, mais *autre chose*). Ferrante redoute avant tout la réponse marchande, prévisible, des entreprises, des laboratoires de recherches, des cliniques etc. au désir d'enfant des couples de même sexe ; ce qui est par exemple déjà le cas pour l'insémination artificielle

⁷¹⁵ Ferrante : « [...] *Perché se noi favoriamo a un certo punto le unioni degli omosessuali [...] ci può essere un rischio : che è quello anche di perdere [...] un certo stile di vita e anche di procreazione [...] su questo poi c'è anche il tema della genetica. Cioè adesso chiunque può fare figli in provetta [...] due omosessuali come fanno ad avere un figlio ? [...] C'è chi presta l'utero, [...] cioè cosa diventiamo ? Allora il bambino diventa una merce [...] secondo me, se uno è omosessuale fino in fondo allora dice : va bene, allora io visto che sono così [...] : non faccio figli. No ? [...] Perché allora diventa il desiderio mio, no ? Come [...] I genitori che ad ogni costo vogliono avere un bambino [...] penso [a] quella che ha sessantacinque anni [...]. I Verdi secondo me, su queste cose qua [...] dovrebbero andare un pochettino a difendere i diritti di tutti anche in questo caso però [...] non sporarli acriticamente.[...]. Ma quello che mi risulta difficile è questo : in una coppia omosessuale [...] com'è che si realizza questo diritto ? Cioè, o metti in ballo un terzo, o ti fai....[...]. »*

aux Etats-Unis. La crainte de voir l'"enfant" devenir "objet de consommation" est générée par la superposition de certains des réseaux sémantiques (donc symboliques) de "désir" avec ceux de "besoin" où "conception" s'opposerait à "production" ; le discours autour de cette crainte doit être considéré à la fois dans la perspective d'un discours « Vert » contre l'économie de marché et de précaution à l'égard de la biotechnologie et du progrès scientifique. C'est sur la base de cette interrogation que Ferrante distingue entre vie sexuelle et désir de fonder une famille. Désir qu'il considère comme « non naturel » parce que la réalisation de ce désir implique d'avoir nécessairement recours à un tiers — par rapport à l'incapacité technique résultant d'un couple constitué de deux *idem*. Pourtant, l'incapacité technique est similaire lorsque, dans un couple hétérosexuel l'une des deux personnes, voire les deux, est ou sont stériles ; alors, ce n'est plus là non plus la fonction "procréative" qui est première, ni forcément « l'union sexuelle ». Par ce biais, la stérilité du couple est associée de façon négative à l'idée biblique de la famille fondée sur le modèle d'Eve et Adam et au mariage comme investi d'une fonction reproductive. Or, on l'a mentionné, le discours « Vert » considère l'individu comme individu avant de le considérer dans ses fonctions sociales : le mariage n'est pas revendiqué non plus comme une fonction sociale, mais comme possibilité de représenter un choix individuel :

« [...] **C'est seulement un problème interne aux couples homosexuels, dit Ferrante, [...]** à mon avis, **la famille est une chose, les unions sexuelles en sont une autre.** C'est-à-dire [...] **la famille a un projet qui prévoit [...] que [...] ton enfant, naisse au sein de la famille et, c'est une construction [...]** qui progresse. **Dans l'union homosexuelle, tu dois recourir à d'autres artifices,** ou impliquer quoi qu'il en soit [...] **des tierces personnes** qui n'ont rien à voir et [...] cela devient artificiel justement parce que je vais utiliser des mots un peu forts pour faire comprendre le concept [...] **c'est un peu effectivement contre nature,** c'est-à-dire ce n'est pas contre la nature des personnes qui le vivent, les personnes qui vivent cela, ce sont elles qui le sentent, vraiment, et il est juste qu'affectivement, entre elles, cela demeure, parce qu'elles le sentent affectivement. Mais c'est contre nature par rapport [...] à leur spécificité biologique. **Parce que nous sommes nés pour nous accoupler entre hommes et femmes pour pouvoir produire la perpétuation de l'espèce [...].** »⁷¹⁶

⁷¹⁶ Ferrante : « [...] *È soltanto [...] un problema interno alle coppie omosessuali.[...] Secondo me, la famiglia è una cosa, le unioni sessuali un'altra. Cioè [...] la famiglia ha un progetto che prevede,[...] che tu, il figlio nasce all'interno della famiglia e, è una costruzione,[...] che va avanti. Nell'unione omosessuale tu devi ricorrere agli artifici, comunque, o coinvolgere delle [...] terze persone che non hanno niente a che vedere, e [...] diventa artificiale proprio perché...[...]* Dico una parola forte per fare capire il concetto [...]. Un po' contro natura lo è, cioè non è contro natura delle persone che lo vivono, le persone che lo vivono lo sentono loro, proprio, ed è

A travers le terme de « stérilité », ce fut pendant longtemps le couple non-procréateur, jugé comme non valide par la tradition judéo-chrétienne qui était stigmatisé, auquel on niait par là le droit ou la capacité à éprouver du plaisir gratuitement. Le but du mariage est en effet historiquement fondé sur la nécessité de reproduction sans aucune attention portée au plaisir⁷¹⁷. La question de la reconnaissance du plaisir et de l'amour entre deux entre en jeu. Il est socialement plus difficile pour un couple hétérosexuel de se séparer lorsque le couple ne trouve plus, au sein même du couple, sa propre source de plaisir — parce que l'idée du couple et du mariage n'est pas fondé sur cette idée de plaisir. Un couple de même sexe est en revanche plus à l'aise et plus libre de se séparer parce qu'il assume le fait que son union repose essentiellement sur la base du plaisir d'être ensemble (et d'autant plus qu'il n'existe aucune reconnaissance sociale de son couple comme "projet")⁷¹⁸. Ce qui signifie qu'il y a dans la demande d'accès à la parentalité et à la fondation d'une famille — quelles que soient les caractéristiques de cette famille — une démarche qui s'appuie sur une construction sociale et le désir affirmé de dépasser cette binarité contrainte ainsi que l'unique capacité à jouir du plaisir d'être ensemble. Une réforme du mariage sur ce sujet aurait probablement d'innombrables implications au niveaux de la société. Ferrante met le doigt sur la dichotomie à partir de laquelle les sociétés judéo-chrétiennes ont élaboré (à partir de leurs valeurs) les représentations de l'homosexualité. Il décrit à partir de là le couple comme une affaire privée :

« C'est une question qui devrait m'appartenir intimement, à partager avec la personne avec laquelle je décide de vivre. Et puis là aussi il y a un discours qui vaut aussi bien pour les uns que pour les autres, hétérosexuels, homosexuels : c'est la compréhension que chacun a de sa vie affective comme unie ou disjointe, divisée [...] une vie libre de type sexuel, donc je peux avoir disons, autant de relations que je veux que ce soit d'une sorte ou d'une autre ou bien dire non, ma vie sexuelle je veux la partager avec une personne, avec la personne avec laquelle j'ai un rapport affectif. Ça c'est un problème [...] qui rentre toujours dans le discours [...] de type social.[...] Peut-être que tu vas me juger traditionaliste... disons conservateur. Mais,[...] c'est une façon de dévaluer l'une et l'autre [...] si on les sépare [...] la vie affective et la vie sexuelle [...] le

giusto che affettivamente tra di loro, questo rimanga, perché affettivamente lo sentono. Però è contro natura rispetto [...] alla loro specificità biologica. Perché se noi siamo nati per accoppiarci tra maschi e femmine per poter produrre la perpetuazione della specie,[...] è vero che c'è anche una cultura sessista che ha sempre preso in giro gli omosessuali [...] è una cosa brutta, squallida, prendere in giro, perché è una forma di ghetizzazione, no, di queste persone ; però a volte si fanno prendere in giro [...]. »

⁷¹⁷ Dans *Les Confessions*, Saint Augustin parle du mariage comme d'un moyen pour contenir quelque chose de « mauvais », à savoir la sexualité masculine, afin de transformer ce « mauvais » en quelque chose qui produit un fruit.

⁷¹⁸ Comme cela est aussi le cas *a priori* pour un couple hétérosexuel non marié, mais pas tout à fait exactement cependant, parce que toujours susceptible d'avoir des enfants *ensemble*, comme de se marier un jour.

fait qu'il y ait de nombreuses formes de sexualité aujourd'hui, et par certains côtés, plus de liberté [...] à un certain moment je te dis voilà moi je veux faire ça, ça et donc tu dois finaliser aussi les choses que tu veux faire dans le domaine sexuel [...]. »⁷¹⁹

Ferrante s'arrête sans conclure, alors qu'il tient là le nœud de la problématique qu'il soulève : la diversité, l'altérité sexuelle — par comparaison à la norme qui est hétérosexuelle — n'est pas incompatible avec la volonté de participer à la vie sociale en fondant un foyer. Les homosexuels, pas plus que les autres personnes, n'ont comme principale préoccupation de vie d'avoir une activité sexuelle intense et diversifiée tout au long de leur vie. Le problème est que les couples de même sexe n'ont pas (encore ?) la possibilité de montrer le contraire et que les représentations *a priori* les cantonnent donc globalement à leur activité sexuelle. Les Verts comme les *Verdi* reconnaissent dans leur ensemble que la vie sexuelle est du domaine privé. Les divergences d'ordre *individuel* s'expriment sur la notion de « famille ». Or, la famille est la manière dont la sphère privée s'inscrit dans la sphère publique. Nier la possibilité de fonder une famille aux couples de même sexe signifie leur nier de pouvoir s'inscrire comme participants de la construction sociale au titre de la création d'une famille. Cette négation les fragilise en tant qu'individus, et fragilise donc probablement la structure de la société. Nier la notion de famille à un individu, c'est également lui nier la possibilité de s'inscrire affectivement dans un projet familial sur le long terme. Cela signifie l'exclure du cercle « social », « politique », comme n'ayant pas la possibilité d'exprimer autre chose qu'une sexualité fermée sur elle-même. C'est pour les mêmes raisons que les « Verts » demandent la légalisation des sans-papiers, afin que ceux-ci puissent avoir un projet individuel de vie sur le long terme.

La manipulation du discours par laquelle l'argument de culpabilité, judéo-chrétien, se trouve retournée contre celui qu'on vient de défendre suit la même logique de raisonnement qui fait dire à certains, d'une femme qui a subi un viol, qu'elle l'a bien cherché. L'attaque est à la frontière de l'empathie. La culpabilité face à sa propre incapacité peut être la source d'une

⁷¹⁹ Ferrante : « *Una questione che dovrebbe essere mia, intima, da condividere [...] con la persona [...] con cui scelgo di vivere. E poi anche lì c'è un discorso che questo qui però vale per gli uni e per gli altri, eterosessuali, omosessuali : è il discorso di capire se uno la propria vita sessuale la intende unita a una vita affettiva, o se la intende disgiunta, o divisa [...] vita libera di tipo sessuale, per cui diciamo, posso avere quante relazioni voglio sia di un tipo che dell'altro, oppure invece di dire no la mia vita sessuale io la voglio condividere con una persona, con la persona con cui ho un rapporto affettivo. Questo [...] è un problema che rientra sempre nel discorso [...] del tipo sociale.[...] Magari mi giudicherai tradizionalista... diciamo, conservatore. Però,[...] è un modo di svalutare una e l'altra [...] se vanno separate,[...] la vita affettiva e la vita sessuale [...] il fatto che ci siano tante forme di sessualità oggi, no, che per certi versi più libertà [...] a un certo punto ti dico, ma io voglio fare questo, questo e quindi finalizzare anche le cose che vuoi fare, anche in ambito sessuale [...]. »*

paralysie du système empathique qui conduit à transformer le comportement en agressivité. C'est la question du territoire social, où les relations sont fondées sur le partage symbolique des relations possibles à l'autre, traitée par Hobbes en philosophie ou plus récemment par Konrad Lorenz en éthologie⁷²⁰ :

« [...] Pour beaucoup, dit Ferrante, je vois ça aussi comme une façon de créer une confusion mentale par rapport à la compréhension de la liberté, [...] pour moi, une bonne partie de ceux qui se disent homosexuels et surtout, de ceux qui en font étalage [...] est le signe d'un manque de maturité. Parce que moi je n'ai pas besoin de dire si je suis homosexuel ou si je ne le suis pas. »⁷²¹

Le discours de mauvaise foi qui en découle est forcément « dominant », voire moraliste : être dans « la norme » permet de disposer de tous les droits afférents sans qu'il soit nécessaire de les revendiquer. Il n'y a rien à revendiquer alors au nom de cette norme, sinon pour s'opposer directement à elle⁷²². Le discours de droits est forcément « minoritaire ». La dimension performative de la langue intervient à travers la loi : la reconnaissance *sociale, fonctionnelle* passe par la loi, et cette reconnaissance fait partie des *droits*. En définissant, et en reconnaissant, la loi fait exister, elle permet aux individus d'être au sein de la société et d'y avoir un rôle, sans plus être ni marginaux ni exclus. L'égalité de *droits* revendiquée par le discours « Vert » porterait ainsi non pas sur le fait de ne plus être « différents », mais le fait de ne plus être « exclus » ; le discours de *droits* serait alors aussi un discours d'intégration sociale : chaque individu a le droit de se voir reconnaître une fonction sociale.

5. Adoption et homoparentalité

Alors que les *Verdi* s'interrogent sur la légitimité de la notion de « famille » et la possibilité de faire adopter en Italie un contrat d'union civile similaire au Pacs, le discours des Verts est désormais orienté sur la revendication de l'« homoparentalité »⁷²³. Le sujet de la famille homosexuelle et de l'adoption d'enfants par des couples homosexuels met particulièrement en

⁷²⁰ Voir Lorenz, Konrad, *L'Agression*, Paris, Flammarion, 1969.

⁷²¹ Ferrante : « *La vedo anche per molti come un modo confusionale di intendere [...] una libertà, [...] secondo me, una buona parte di chi si richiama a vedere omosessuale e soprattutto [...] di chi lo sbandiera [...] è indice di una mancanza di maturità. Perché io non ho bisogno di dire se sono... omosessuale o non lo sono.* »

⁷²² Ferrante dit ici : *moi*, en tant que personne appartenant à la norme par rapport aux critères de la société italienne, je tolère l'homosexualité pour peu qu'elle reste discrète. Je ne revendique pas *mon* appartenance à la norme, c'est-à-dire je ne m'oppose pas en les dénigrant aux homosexuels. Mais, ils doivent rester discrets. Dans cette logique, la norme est la bonne parce que « naturelle » : elle permet aux êtres vivants de se reproduire ; et c'est cette norme qui se trouve menacée.

⁷²³ Comme le dit Martin : « Oui, l'homoparentalité, tout ça c'est des sujets qui sont évoqués par les Verts depuis longtemps. ». Voir Nadau, S., *op.cit.*

évidence les réseaux intra-culturels, pourrait-on dire, et le terreau culturel sous-jacent propre à chaque société, à chaque nation, à chaque culture⁷²⁴. Ainsi, sur un même sujet, les *Verdi*, comme Laura, affirment que c'est la culture catholique ambiante et la présence du Vatican qui bloque à sa façon l'évolution des mentalités, alors que Thierry parle de l'héritage de la psychanalyse qui donne une autre vision des choses. Les deux discours s'organisent selon des axes connus de valeurs divergentes : l'un religieux, l'autre psychanalytique. Ferrante éprouve certaines difficultés à trouver un équilibre, une cohérence entre ses différents systèmes de référence, en particulier sur les catégories censées établir une norme et la réalité des situations :

« Il y a des cas particuliers [...] par exemple certains couples homosexuels se sont rendus disponibles pour des adoptions que personne d'autre n'aurait voulu faire, alors comment peut-on dire non ? Mais [...] ce n'est pas une situation normale.[...] Non pas parce que j'ai une idée toute faite de la normalité [...] la minorité homosexuelle.[...] Et dire je veux la faire devenir majorité ou dire, de toute façon nous nous avons les mêmes droits, nous sommes identiques... c'est un contresens dans les termes parce que s'il s'agit de diversité, c'est précisément là qu'elle se trouve.[...] »⁷²⁵

A l'opposé, Thierry développe un discours d'avant-garde sur l'adoption et l'idée de famille en général. Il insère la question dans la problématique plus générale des « nouvelles parentalités » et non pas à la question de la famille homosexuelle, ce qui serait selon lui réducteur :

« [...] Je voulais organiser un forum sur les nouvelles parentalités. Donc [...] il y a le mot parentalité, mais aussi [...] il y a l'adoption simple qui, à la limite, on est pour, on est contre c'est tout, bien sûr il y a les questionnements [...] il y a des tas de gens qui disent, il faut une représentation mâle, une représentation femelle, alors que de toute façon dans la société, il y a des hommes et des femmes donc c'est pas le problème, il y a des tas de gens qui vivent des fois dans un carcan entièrement féminin alors qu'on pourrait leur dire, c'est pareil, les enfants ne vont pas être bien. Du moment qu'il y a des représentations

⁷²⁴ L'idée de « logique antagoniste » développée par Jacques Demorgon va dans ce sens : « Contrairement aux oppositions rigides gouvernées par le paradigme identitaire, les oppositions gouvernées par le paradigme antagoniste ne sont pas des natures opposées mais des pôles représentant les points limites d'une tension. Cette tension tient à des oppositions dans la relation à l'environnement. », Demorgon, J., *L'Histoire interculturelle des sociétés*, Paris, Anthropos, 2002, p. 7.

⁷²⁵ Ferrante : « [...] *Ci sono dei casi particolari [...] per esempio alcune coppie omosessuali si sono rese disponibili ad adottare persone che nessuno avrebbe adottato, allora lì come fai a dire no ? Però [...] non è una situazione normale [...] non perché io abbia un concetto di normalità, [...] la minoranza omosessuale. [...] E dire, voglio farlo diventare maggioranza o comunque dire, comunque noi abbiamo gli stessi diritti, siamo uguali... E un controsenso in termini, perché se è proprio la diversità sta in quello. [...] »*

mâles et femelles à l'extérieur, qu'on dise à l'enfant qu'il est issu d'un homme et d'une femme, je ne pense pas que ça pose problème. Mais toutes les études qui ont été faites sur les enfants de couples gays ou de couples lesbiennes, montrent qu'il n'y a pas eu de problèmes. Mais **il y aura sûrement des discussions, même au sein des Verts. Je pense que c'est important qu'on le fasse, ce genre de choses au sein des Verts, même si la mentalité au sein des Verts est peut-être plus avancée que dans certains partis, ce ne sont pas des choses qui sont faciles forcément à accepter parce qu'il y a toute une culture derrière y compris la culture de monsieur Freud [...].** »

Silvana se déclare elle perplexe sur les « couples de fait » qui demandent le droit d'adopter. D'une part parce qu'elle pense que la société n'est pas encore prête à l'accepter et d'autre part parce qu'elle voit là une démarche imposée à l'enfant car « celui-ci se trouve vivre avec une famille qui a des valeurs qui sont, dit-elle, dans un certain sens en porte-à-faux par rapport à la norme ». Ce qui pourrait l'amener à développer des complexes. Elle rajoute cependant que les familles « normales » ne sont pas « meilleures » pour autant. En parlant du point de vue de l'enfant, elle place son discours en dehors d'un jugement qui serait porté sur l'homosexualité elle-même⁷²⁶. Dans les faits, si l'on parle avec cohérence du point de vue de l'enfant, il faut considérer la réalité, disent les Verts. Car, comme le rappelle Thierry, les couples de même sexe n'ont pas attendu la loi pour avoir des enfants, y compris tous ceux qui ont été mariés à un moment donné et ont eu des enfants de ce mariage. De même les femmes célibataires ont le droit d'adopter — ce qui est une inégalité devant la loi entre hommes et femmes —, mais il n'est pas dit qu'elles doivent nécessairement rester célibataires ! De plus, une mère adoptive peut tout à fait vivre en couple avec quelqu'un qui compte énormément pour l'enfant, homme ou femme, qui peut se retrouver sans aucun recours pour en avoir la garde, si un jour la mère adoptive venait à décéder. La logique de la protection de l'enfant voudrait plutôt, semble-t-il, que la loi lui assure un maximum de structure familiale, quelque soit le type de famille dans lequel il grandit, c'est-à-dire qu'elle lui garantisse un non-déséquilibre affectif sur le long terme : dans ce cas la possibilité d'une sorte d'adoption secondaire qui lui permette d'avoir deux parents plutôt qu'un seul ; et aussi, s'il s'agit de couples de même sexe, la possibilité

⁷²⁶ Silvana : « [...] Ecco,[...] ho un po' di perplessità sulle richieste delle coppie di fatto che chiedono di avere figli. Questo trovo che sia un passo ancora troppo affrettato per noi. E poi, sinceramente, il fatto che per esempio una coppia di fatto possa avere un figlio, anche adottandolo per esempio, non mi sembra giusto perché sembra quasi un'imposizione nei confronti del bambino che non ha la possibilità di scelta. Cioè si trova... a vivere con una famiglia che ha dei valori che sono in un certo qual senso, sballati, rispetto alla norma, non che, che le famiglie normali siano migliori, eh ? No, per carità ! Però potrebbe, potrebbe crescere con dei complessi secondo me. Che poi le persone omosessuali per esempio siano persone molto sensibili, questo è vero, senza dubbio, hanno sicuramente qualcosa da insegnarci. »

d'avoir des parents plutôt que pas de parents du tout. Les Verts s'intéressent directement à toutes ces questions ; les *Verdi* interrogés s'y intéressent aussi, mais différemment. Les entretiens présentent parfois sur ces questions des positions personnelles qui semblent en porte-à-faux avec les politiques.

6. Des valeurs qui s'opposent aux droits

Silvana dit en parlant de l'homosexualité et de la diversité sexuelle en général :

« [...] En Italie, peut être à cause du fait que c'est un pays catholique, nous sommes encore très fermés là-dessus. Mais moi je n'ai pas de problèmes, c'est-à-dire chacun a ses préférences sexuelles et je les respecte [...]. »⁷²⁷

Sur ce sujet en particulier, Ferrante oscille entre valeurs catholiques et valeurs « Vertes ». Il n'a effectivement, en tant que personne, aucun problème en ce qui concerne l'homosexualité. Il affirme être opposé au Pape « sur certaines choses » et en attente de plus de tolérance de la part de l'Eglise⁷²⁸. La diversité sexuelle et l'avortement et les notions de *famille* et de *nature* qui leur sont attachées s'articulent selon des réseaux sémantiques et des systèmes de valeurs parfois antagonistes dans le discours « Vert » et dans le discours « catholique ». Le mariage n'est devenu un sacrement que tardivement et ne doit avoir, comme le dit Saint Augustin, d'autre fonction que celle de canaliser les mauvais travers de l'homme en produisant des fruits. L'institution du mariage ne sert finalement qu'à donner un cadre à la reproduction dans nos sociétés occidentales. Dans d'autres sociétés existent d'autres cadres⁷²⁹. Dans ce contexte, Ferrante aborde l'homosexualité dans sa dimension non-reproductive en fonction de l'altérité de genre, c'est-à-dire selon le principe de complémentarité masculin / féminin nécessaire à la reproduction de l'espèce. Généralement abordée du point de vue social par les Verts et les *Verdi*, le fait qu'elle soit ici présente dans le cadre d'une interprétation de type "naturel" et non social renvoie *a priori* à un autre type de valeurs. Ce n'est pas, dit Ferrante :

⁷²⁷ Silvana : « [...] In Italia, forse per il fatto che è un paese cattolico, siamo ancora molto chiusi in questo. Però io non ho problemi, cioè ognuno ha le sue preferenze sessuali e le rispetta.[...] »

⁷²⁸ Ferrante : « [...] Io non ho nessun problema [...] a riconoscere, anzi [...] là dove il Papa dice certe cose invece io userei toni diversi, cioè direi bisogna avere maggiore tolleranza. Come quel sacerdote che è andato alla Gay pride dicendo mi scuso con voi perché la chiesa in passato vi ha... benissimo ! [...] Io sono d'accordo con quel sacerdote [...]. Però da qui a riconoscere giusta qualsiasi rivendicazione che gli omosessuali vogliono, no. »

⁷²⁹ Comme l'ont décrit de nombreux travaux d'ethnologues. Voir par exemple Mead, Margaret, *Moeurs et sexualité en Océanie*, Paris, Plon, 1963 ; Lévi-Strauss, C., *Tristes Tropiques*, Paris, Plon, 1955 ; Diderot, Denis, *Voyage de Bougainville* (écrit en 1771), Paris, Pocket Classique, 2002.

« Contre la nature des personnes qui le vivent, le sentent en eux [...] et il est juste que cela demeure, affectivement, entre eux, parce qu'ils le sentent ainsi. Mais **cela est contre nature par rapport [...] à leur spécificité biologique.**[...] »⁷³⁰

A contrario, en restant sur la base du jugement de valeurs, mais écologique cette fois, l'argument inverse qui consisterait à envisager la nécessité *a contrario* de l'existence de l'homosexualité humaine comme régulateur « naturel » d'une sur-population croissante pourrait tout aussi bien être défendu. C'est pourquoi, du point de vue des Verts, seul l'argument social, qui concerne le niveau strictement individuel et de libre choix de vie permet d'aborder la reconnaissance de l'homosexualité au sein de la société. Là où l'écologie politique considère l'individu d'abord dans sa solidarité avec les autres, l'Eglise catholique considère le couple comme pilier de la famille et de la société. Parlant des homosexuels, Ferrante leur reconnaît, certes, le droit d'être différents et reconnus malgré cette différence — et non pour cette différence, ce qui rejoint le discours de droits défini comme discours d'intégration. Leur diversité à l'égard de la norme n'est pour lui acceptable que dans la mesure où ils restent une minorité « non exhibitionniste », c'est-à-dire neutre et non choquante pour le reste de la population⁷³¹. L'altérité n'est acceptable que si l'autre ne dérange pas : ce qui semble pour le moins paradoxal, sans être cependant à l'opposé d'un discours de type universaliste comme ceux de Pierluigi ou Alberto, qui glorifient plutôt la diversité dans l'absolu. Le discours de Ferrante⁷³² révèle ainsi un mélange d'arguments à la fois biologiques

⁷³⁰ Ferrante : « [...] *Nell'unione omosessuale tu devi ricorrere agli artifici, comunque, o coinvolgere delle terze persone che non hanno niente a che vedere, e [...] diventa artificiale proprio perché... Adesso [...] dico una parola forte per fare capire il concetto [...] un po' contro natura lo è, cioè non è contro natura delle persone che lo vivono, le persone che lo vivono lo sentono loro, proprio, ed è giusto che affettivamente tra di loro, questo rimanga, perché affettivamente lo sentono. Però è contro natura rispetto [...] alla loro specificità biologica. Perché se noi siamo nati per accoppiarci tra maschi e femmine per poter produrre la perpetuazione della specie, qui si parla di riproduzione della specie, come facciamo ad ammettere che...[...]. »*

⁷³¹ Ancien militant du parti socialiste, Christophe centre ses propos (à l'inverse de Ferrante qui critique la tendance « communautaire » du milieu homosexuel) sur la visibilité de la pluri appartenance et les bienfaits du communautarisme : « [...] Ce qui fragmente le communautarisme, c'est le politique. Et donc par le politique [...] le communautarisme disparaît, la pluri appartenance de chacun est respectée et son droit de citoyen et l'égalité des droits existent pareillement.[...] Je ne suis pas convaincu que pour les homosexuels,[...] c'est bien une communauté homosexuelle. Parce que, quel est le rapport entre un homosexuel de droite qui vit dans le 16^e arrondissement de Paris et puis un homosexuel y compris dans l'égalité du droit à reconnaître [...], à pouvoir bien assumer [...] dans l'ensemble de la société sa propre orientation sexuelle ? [...] Moi je préfère qu'on parle de pluri-appartenance, de multi-appartenance de chaque individu, au communautarisme. »

⁷³² Ferrante : « [...] *Se uno,[...] ha delle tendenze nei confronti dell'altro sesso, io personalmente le ritengo forse più naturalmente,[...] caratterizzanti della nostra specie [...] per chi invece ha queste tendenze che possono essere anche per carità rispettabili perché uno magari, biologicamente e culturalmente si sente così, non ci deve esser discriminazione, però [...] ci sono delle persone che effettivamente lo sono, proprio biologicamente devono essere rispettate e sono persone come tutti gli altri a tutti gli effetti, però ci sono anche molte persone che lo sono [...] perché... non sanno gestire la loro sessualità. Comunque hanno sostanzialmente fatto delle scelte che*

(il y a des personnes qui sont « ainsi » (homosexuelles) biologiquement : la *sexualité* est biologique ; et la notion de handicap est sous-entendue par l'emploi du mot « discrimination »), écologistes (chaque individu est égal et équivalent à tout autre), culturalistes (la sexualité relève d'un choix de vie, et n'est que culturelle). La présence simultanée de différents substrats de valeurs est ainsi révélée. On est obligé de constater que la religion comme la sexualité débordent de la sphère du privé sur la sphère du public :

« [...] Les dominations idéologiques, [...] liées à la famille et liées au sexe, dit Philippe, sont beaucoup plus déterminantes [...] pour expliquer pas mal de faits sociaux, que la domination économique, même si la domination économique en tant que telle est quelque chose d'important. [...] »

7. Eux et moi, eux et nous

D'un côté, le discours s'organise autour d'une valorisation d'autrui à travers une mise en scène par le *je* énonciateur-narrateur d'une expérience personnelle, relative à la thématique. Chaque locuteur entend expliquer par ce biais comment il en est venu à développer une réflexion ou un militantisme qui lui sont propres. Pour Thierry, c'est une anecdote qui problématise le sujet de l'homosexualité par rapport à la famille d'abord, puis à la société :

« [...] Et puis aussi un vécu tout à fait personnel avec un copain qui nous a dit son homosexualité un jour quand on était en Grèce, un copain de fac et à qui j'ai prêté mon appartement à Nantes, à Rennes quand j'étais étudiant à Rennes, pour qu'il puisse voir son copain plutôt que d'aller à l'hôtel. J'ai pas vraiment réfléchi à la chose, je trouvais que c'était plus simple pour eux, c'était plus sympa que d'être à l'hôtel et tu vois, je voyais que, tout de suite, rien que ça, je voyais la problématique qu'il avait vis-à-vis de ses parents, pour pouvoir annoncer son homosexualité, vis-à-vis même du reste de nos amis [...] »

Pour Pierre, le contact avec le sujet s'est réalisé par l'intermédiaire du milieu professionnel :

« [...] Moi j'ai pas mal de collègues, homosexuels, [...] je ne me pose même pas la question. [...] La question aussi c'était, mais quand vous dites Pacsés, [...] c'est par exemple des concubins qui sont Pacsés où c'est aussi... des homos ou des gays, quoi ? Et... Je dis : de toute façon on ne peut pas faire la différence, ce serait anticonstitutionnel puisque la loi c'est les Pacsés, le Pacs,

non devono essere censurate, ma che tutto sommato non sono naturali, cioè direi. Per alcuni è naturale, secondo me, per altri no [...] voler farla diventare una cultura è come dire facciamo diventare la cultura di quello che [...] è comunque eterosessuale ad ogni costo. Anche il fatto che queste persone si riconoscano... tutte in organizzazioni [...] a volte off limit [...] che si riuniscono tra di loro eccetera. [...] Invece dovrebbero [...] uscire dalla loro logica di minoranza [...]. »

c'est pour tout le monde. Le président, et le directeur ils n'ont pas pu dire autrement en plus. C'est vrai, on ne peut pas faire la différence donc on est obligé de voter sur l'ensemble. Et ça, ça a été dans le PV et ce PV je l'ai envoyé [...] aux collègues de la confédération, comme ça ils peuvent s'en resservir, eux aussi, de partout où ils sont présents et au niveau national. Bon ça c'est du travail, je pense, concret, petit, qui se voit souvent pas, mais ça tu fais avancer les choses parce que ça, tu es au cœur du pouvoir et tu te payes en face de toi, notamment les administrateurs, c'est la FNSEA. Ça c'est ce qui m'intéresse. C'est pour ça que ça m'intéresse aussi de te raconter, parce que je n'arrive jamais à le raconter.[...] »

Ainsi par exemple l'emploi de « *secondo me* » et « à mon avis » en français signale sur le plan discursif la présence d'un système binaire. La parole va à l'encontre du « on » et du « nous » fédérateurs du discours politique qui définissent une position « Verte » affirmée comme telle. Ainsi en est-il du discours de Ferrante, qui multiplie les formules d'atténuation « à mon avis », « et en disant cela je ne veux pas dire que j'ai raison, mais... », « on peut dire ce qu'on veut, mais... », « disons que... », « mais je ne veux pas avoir l'air de faire une projection », « alors on peut dire que... », etc.⁷³³, caractéristiques de son tiraillement entre deux systèmes de valeurs :

« **A mon avis**, [...] c'est une erreur de parler d'orgueil [...] l'orgueil, c'est comme le nationaliste ou le militariste qui parle d'orgueil ; et alors, que ce soit pour les femmes ou pour les homosexuels, ou pour quiconque, **à mon avis**, c'est une erreur de parler d'orgueil.[...] Mais **pour moi**, cela ressemble presque à un défi.[...] En le voyant de l'extérieur, **cela me paraît** presque être un complexe d'infériorité [...]. »⁷³⁴

Au sein de ce discours personnel se dégage aussi une opposition entre « eux » et « moi » qui est symbolique, sur le plan de l'énonciation, d'une opposition de valeurs, de comportements, de besoins, etc. Cette opposition est particulièrement signifiée par la récurrence des pronoms de troisième personne « *loro* » et « *li* » dans les entretiens de Ferrante et Pierluigi, employés pour désigner les homosexuels. Ce sont deux jeunes hommes, l'un récemment marié, l'autre sur le point de l'être, tous deux très proches des valeurs de la religion catholique et les

⁷³³ Pour donner un exemple, Ferrante : « [...] *Secondo me perché comunque io penso, almeno io forse, poi magari mi giudicherai tradizionalista... diciamo, conservatore. Però, io... cioè io penso che tutto sommato [...].* » ; « [...] A mon avis, parce que de toute façon je pense, mais au moins peut-être je, et puis peut-être que tu vas me considérer traditionaliste, ou disons, conservateur. Mais moi je pense que, tout compte fait [...]. »

⁷³⁴ Ferrante : « [...] *Secondo me [...] è sbagliato parlare di orgoglio.[...] L'orgoglio è come il nazionalista o il militarista che parla dell'orgoglio e allora sia per le donne che per gli omosessuali che per chiunque, secondo me, è sbagliato parlare di orgoglio.[...] Però, a me sembra quasi come una sfida.[...] Vedendolo dall'esterno, mi sembra quasi come una forma di complesso, di inferiorità.[...]* ».

pratiquants les plus affirmés de tous les interlocuteurs. Cet emploi caractérisant de leur discours présente les personnes d'une autre sexualité (en particulier, les hommes homosexuels et un transsexuel) comme ceux qui sont différents, avec le ressenti d'une vraie nécessité de s'en distinguer et donc un renvoi à une véritable altérité, constitutive du *moi* par rapport à l'*autre* et de l'*autre* par rapport à *moi*. Pierluigi déclare : « ce n'est pas que je les fréquente assidûment, mais j'ai eu l'occasion de passer des soirées où ils étaient là, eux aussi ». De même Ferrante est d'accord au niveau du droit, sur le fait que « ces personnes puissent avoir une vie normale »⁷³⁵. En italien le « *queste* » démonstratif et « *la loro* » provoquent un décrochement supplémentaire de mise à distance, propre à l'italien, que l'on perd dans la traduction française avec l'indéfini « une », alors que le sens est en l'occurrence assez proche de « cette vie qui est la leur », sous-entendu bien différente et dissociée de la mienne, comme choix de vie.

Du fait que la marque de la personne est en italien déjà présente dans la forme verbale, son expression renforcée par un pronom est dans certains cas soit nécessaire, soit totalement gratuite, auquel cas, elle se charge d'un sens supplémentaire. Ainsi par exemple « *la loro sessualità* » (leur sexualité) ou « *la loro specificità biologica* » (leur spécificité biologique) est grammaticalement nécessaire, alors que « *loro* » dans « *un'unione che loro possono avere* » ne l'est pas. Le pronom prend ici un sens à visée différenciatrice, aussi bien dans le sens de « eux » face à « moi » et de « un autre type d'union » en réponse à « mariage ». Par ailleurs, dans un emploi tel que « *anche loro devono poter manifestare* » (eux aussi doivent pouvoir manifester) il s'agit en revanche exactement du même type d'emploi renforcé qu'en français, par opposition à « *chiunque / quiconque* » a le droit de manifester, donc « eux » aussi. Dans le discours de Laura en revanche, le « *loro* » représente les « trois ou quatre extrémistes sur dix mille inscrits » qui considèrent l'homosexualité « contre nature ». « *Loro / eux* » s'oppose alors à « *noi Verdi / nous, les Verdi* » dans leur ensemble⁷³⁶. La volonté de se démarquer, là aussi, est très claire, quoique collective.

Le *nous* exprimé par le « *noi Verdi* » marque non seulement l'adhésion, mais aussi l'idée d'appartenance à une communauté, qui s'oppose aux autres partis, aux *autres* « non-Verts ».

⁷³⁵ Ferrante : « [...] *Che queste persone comunque possano condurre la loro vita normale [...] anche un'unione che loro possono avere, diciamo a livello civile.[...] Non sanno gestire la loro sessualità si riuniscono tra di loro, eccetera.[...] Invece dovrebbero [...] uscire dalla loro logica di minoranza [...] è contro natura rispetto [...] alla loro specificità biologica.[...] Chiunque in Italia ha il diritto di potere manifestare, no ? Dunque anche loro devono poter manifestare.[...] »*

⁷³⁶ Laura : « [...] *Noi credo che tranne veramente delle singole persone soprattutto un gruppetto di persone a Firenze [...] è una cosa contro natura per loro [...]. Tranne queste due, tre o quattro persone a parte su diecimila iscritti voglio dire, sono poche.[...] »*

C'est un *nous* contre le reste du monde, pratiquement, qui est caractérisant de certains comportements ou de certaines valeurs « Vertes » reconnues uniques. Il est porteur d'identité et fortement politique : le *je* locuteur se pose alors comme porteur et représentant effectif de l'ensemble du parti et des Verts. Laura dit par exemple :

« **Nous** avons participé à la *world gay pride*, en tant que *Verdi*, et nous avons été très présents et très visibles [...]. »⁷³⁷

Ou bien encore à propos du *coming out* du ministre Pecoraro Scanio lors de la *Gay pride*, Eleonora s'exclame :

« [...] **Nous** avons fait de ces batailles dans le parti ! »⁷³⁸

8. Le discours de droits

Le discours général autour de la thématique de l'homosexualité est un discours de revendication de droits. Le tableau des spécificités calculées pour les personnes parlant de cette thématique chez les locuteurs français le montre, puisque c'est le terme le plus spécifique avec, tout de suite après, « les droits de l'homme ». Bien que la problématique de la diversité sexuelle, plus variée et moins caractérisée au niveau du lexique, semble plus difficile à circonscrire, c'est aussi autour du discours de droits que se définit la position officielle des *Verdi*. Comme le dit Anna, pour l'ensemble des *Verdi* :

« [...] **Evidemment, la liberté sexuelle, ça ne se discute pas, c'est-à-dire que cela fait partie de ce que je disais avant. Des égalités et du non à la discrimination.** »⁷³⁹

Le discours de droits, on le voit, est très présent aussi chez les *Verdi*, sur l'ensemble du discours. Le refus de la discrimination s'y retrouve, associé à l'impératif de l'égalité, qui mènent au respect des choix individuels dont la sexualité fait partie ; les « droits » sont là pour garantir la liberté des choix individuels :

« Je suis absolument d'accord, dit *Eleonora*, pour que [...] toute forme, tout choix de liberté sexuelle de quelque sorte que ce soit, soit protégé. **Pour moi il faut chercher à protéger tous les types de droits et donc la liberté sexuelle aussi.** Je crois que les *Verdi* se sont toujours battus pour la

⁷³⁷ Laura : « [...] *Noi abbiamo partecipato al world Gay pride qui a luglio a Roma, come Verdi, e siamo stati molto presenti molto visibili [...]* »

⁷³⁸ Eleonora : « [...] *Abbiamo fatto delle risse nel partito ! [...]* »

⁷³⁹ Anna : « [...] *I Verdi hanno una componente, certo, sulla libertà sessuale non si discute, cioè fa parte di quel discorso che facevo prima. Delle uguaglianze e del no alla discriminazione [...]*. »

liberté sexuelle. A tel point que nous avons eu un ministre qui a déclaré être lui-même bisexuel, alors... »⁷⁴⁰

La défense de la diversité sexuelle et la revendication de droits en général est présente aussi bien dans le discours des *Verdi* que des Verts. Elle fait partie des éléments du discours « Vert » dans sa dimension revendicative (commune) de droits. Ainsi que le dit Laura :

« [...] Le discours sur l'homosexualité est totalement pacifique et partagé par tous les Verdi en ce qui concerne les droits civils, en ce qui concerne les droits qui sont spécifiques aux homosexuels sur le travail, concernant les "couples de fait", il n'y a aucun doute.[...] A mon avis, on a déjà avancé en Italie, sur les droits homosexuels. Même si après, il y a l'Eglise, il y a la droite, quoi. Mais on a avancé, parce qu'au niveau de l'opinion publique, il y a une perception plus grande, il y a un accord plus grand.[...] »⁷⁴¹

Ferrante affirme son positionnement politique, c'est-à-dire *Verde*, par rapport à la société et non plus à ses croyances personnelles à travers la dimension des « droits ». Il dit :

« [...] Ce sont des droits [...] c'est une chose de garantir qu'il n'y ait aucune discrimination, que ces personnes puissent de toute façon mener une vie normale, tranquillement, au sein de la société »⁷⁴².

Le discours de droits fondé sur l'égalité des personnes converge avec les valeurs altruistes chrétiennes. Pourtant, Ferrante nie le bien-fondé d'un discours qui cherche une reconnaissance par l'intermédiaire de la revendication. Pour lui, la liberté s'exerce jusque dans la liberté de « choisir de respecter l'autre » ou non : « le fait de ne pas accepter quelque chose » (de le refuser, donc) n'est pas selon lui « discriminant » en soi. Ce n'est donc pas parce qu'il refuse l'homosexualité qu'il la discrimine. Il estime néanmoins qu'il y a une « limite au droit à prétendre à la reconnaissance », qui est atteinte là où commence le droit de l'autre⁷⁴³. La notion de droit vient ici remplacer et contrôler la notion de liberté, qui est pour

⁷⁴⁰ Eleonora : « Assolutamente d'accordo perché [...] sia tutelata sempre ogni forma, ogni scelta di libertà sessuale di ogni genere. Secondo me bisogna cercare di tutelare i diritti di tutti in ogni forma per cui anche la libertà sessuale ci deve essere. Credo che i Verdi si siano sempre battuti per la libertà sessuale. Tanto è vero che abbiamo avuto un ministro che ha dichiarato di essere bisex per cui... »

⁷⁴¹ Laura : « [...] Credo che il discorso omosessualità sia assolutamente pacifico condiviso da tutti i Verdi per quanto riguarda i diritti civili, per quanto riguarda i diritti che sono specifici degli omosessuali sul lavoro, per le coppie di fatto insomma non c'è nessun dubbio.[...] Secondo me sui diritti omosessuali siamo già più avanti, in Italia. Anche se poi c'è la chiesa, c'è la destra, insomma. Però siamo più avanti perché comunque a livello di opinioni pubbliche c'è una percezione maggiore, c'è una condivisione maggiore.[...] »

⁷⁴² Ferrante : « Secondo me non sono diritti [...] un conto è garantire che non ci sia nessuna discriminazione, che queste persone comunque possano condurre la loro vita normale, tranquillamente nella società. »

⁷⁴³ Ferrante : « [...] Senza che sia discriminante, io posso accettare una cosa o non accettarla, sono libero di non accettarla. Anche il rispetto dell'altro... per cui io sono dell'idea che il mio diritto a pretendere il riconoscimento arriva fin quando si arriva al limite in cui c'è il diritto dell'altro. »

lui trop lâche et trop propice à des interprétations abusives. La pire dérive possible du discours de droits est effectivement celle qui se fonderait sur l'argument de la liberté individuelle à l'excès. Le droit est censé donner un cadre à la liberté individuelle, sur une base de justice et d'équité qui mène au droit indifférencié en dépassant les discours de revendications. Car la stratégie même du discours de revendications est de faire s'entrechoquer les valeurs de chacun et de les renvoyer dos à dos, en les opposant ; dans cette mesure, les revendications sont créatrices de situations interculturelles de désaccord. Ferrante prône en quelque sorte le droit à l'indifférence comme aboutissement idéal d'une interculture qui, sur ce principe théorique, serait hypothétiquement universelle. Mais comment imaginer le consensus immédiat sans passage obligé par la dissension ? La projection instantanée du résultat, dans l'ignorance du processus, est probablement chez Ferrante issue de la difficulté éprouvée sur le plan personnel à faire coexister et cohabiter ses propres valeurs héritées et acquises, catholiques et « Vertes ». Sans doute est-ce en raison de ce conflit de valeurs personnelles qu'il prône une voie moyenne.

D'autres entretiens révèlent des positions individuelles totalement différentes, mais toujours en adéquation avec le discours de « droits ». Alberto explique ainsi :

« [...] **Je suis a-moral, pas immoral ; c'est-à-dire que chacun fasse ce qu'il veut.**[...] Je le dis ici par rapport à l'homosexualité, par rapport au rapport entre un homme âgé et une femme jeune, une femme âgée et un homme jeune, entre toutes les diversités sexuelles ; pour moi, les diversités sexuelles représentent une beauté, la créativité. Chacun après a sa propre passion [...] son propre amour [...]. **Les cultures qui viendront après la nôtre en jugeront, on verra, mais la diversité sexuelle [...] est une création amoureuse, de l'amour [...]. Je défends tous les droits foulés contre les diversités sexuelles de la manière la plus absolue, pleine, totale, généreuse.**[...] Sur ce sujet, je suis resté un enfant, c'est-à-dire : plus d'amour, moins de guerre, non ? [...] »⁷⁴⁴

En se disant « a-moral » et pas « immoral », Alberto marque une volonté de s'extraire d'un discours de valeurs, mais aussi, ici, d'un discours qui serait typiquement de « droits » en se mettant de préférence sur le plan de l'éthique et de l'universel. Pierluigi raconte que l'un des

⁷⁴⁴ Alberto : « [...] *Sono a morale non immorale, cioè ognuno faccia quello che vuole.*[...] *Lo dico da un punto di vista dell'omosessualità, del rapporto tra un uomo vecchio è una donna giovane, una donna vecchia e un uomo giovane, fra tutte le diversità sessuali, secondo me le diversità sessuali sono una bellezza, la creatività. Ognuno poi ha la propria [...] passione.[...] Il proprio amore.[...] Giudicheranno le culture dei posteri vedremo, ma la diversità sessuale [...] è [...] un fatto creativo amoroso, di amore [...]. Io difendo tutti i diritti calpestati contro diversità sessuali nel modo più assoluto, pieno, totale, generoso [...]. Su questo sono rimasto un bambino, cioè : più amore, meno guerra, insomma, no ? [...] ».*

témoins de mariage de son cousin est transsexuel, « maintenant, il est heureux comme ça », dit-il. Pour lui aussi : « le monde est beau parce qu'il est divers »⁷⁴⁵.

Pour les Verts, l'homosexualité n'est que l'une des thématiques, parmi d'autres, relative à la défense des minorités. Thierry, qui a une part active dans la commission LGBT, explique :

« [...] **C'est une commission [...] qui dès le départ a voulu être [...] non pas une commission lobby mais une commission qui réfléchit sur l'égalité des droits en particulier. Donc c'est une commission qui est ouverte.[...]** Il y a des gays et des lesbiennes et des hétéros comme moi, et des bi aussi, maintenant on a même des transgenres.[...] C'est important de dire ça parce que vraiment ça ne fonctionne pas en termes de lobby. Donc je fais partie de la commission gays et lesbiennes qui s'appellera bientôt commission gays lesbiennes transgenres.[...] »⁷⁴⁶

Christophe ajoute l'idée d'une appartenance minoritaire "universelle" en quelque sorte :

« [...] Ce que nous disons plutôt, c'est **qu'on est toujours dans la minorité**. De toute façon **chaque individu, de par la pluri-appartenance, appartient à une minorité**, qu'elle soit politique, qu'elle soit sociale, qu'elle soit de l'ordre de **l'orientation sexuelle, qu'elle soit de l'ordre de ses origines, qu'elle soit régionale** [...]. »

Et du point de vue des minorités, les femmes, les étrangers, les homosexuels sont mis sur le même plan, ou dans un même ensemble défini aussi comme celui des « nouvelles questions sociales » :

« [...] J'ai l'impression, *dit Jean*, que les Verts ont évolué [...] en n'ayant plus un discours social, mais [...] plus classiquement social c'est-à-dire qu'il a [...] plus collé avec le discours classique de la gauche et [...] en ayant presque largué les questions sociales qui moi me tenaient à cœur sur, [...] les minorités, les minorités régionales, les minorités immigrées, les nouvelles questions sociales type **l'homosexualité**, tout ça [...]. »

Ou encore Philippe, qui explique :

« [...] **Que ce soit l'immigré, que ce soit la femme, la prostituée, là, je fais pas le lien entre les deux que ce soit l'homosexuel, l'handicapé**, je pense que c'est quelque chose d'important, chez beaucoup de militants, **c'est quelque**

⁷⁴⁵ Pierluigi : « [...] *Un testimone di mio cognato,[...] al matrimonio e, che dopo tre anni adesso, è... poi è è... è diventato, ha voluto, ha scelto di diventare donna e quindi ha subito... l'operazione, e lui adesso è contento così. Quindi ho avuto modo anche di rapportarmi anche con persone, o, non amici direttamente gays, dichiarati gays, però amici, di, di miei amici o mie amiche. E quindi il mondo è bello perché è vario.* »

⁷⁴⁶ Le groupe "gay et lesbien" au sein des Verts a été créé par Jean-Luc Dumézil en 1989. La réflexion se fonde sur la construction d'un discours « qui dépasse le genre pour rejoindre la personne [...] La commission se bat là où il n'y a pas d'égalité de droits entre homosexuels et hétérosexuels ». (Atelier "Transgenres" du 29 août 2001 aux Journées d'été de Lamoura)

chose qui est important, quelles que soient les tendances. Il y a quand même un respect des différences... Qu'on voit, par exemple dans la défense du régionalisme.[...] »

9. Vie privée vie publique

En tant que *Verdi*, le parti a participé à la *World Gay pride* de Rome, qui a eu lieu en 2000, en même temps que le jubilé. L'un des ministres de l'époque (Pecoraro Scanio) s'est ouvertement déclaré bisexuel à l'occasion de cette manifestation, soulevant par ce fait des polémiques assez complexes au sein des *Verdi*, dont certaines personnes interviewées se font l'écho. La problématique de la diversité et du choix sexuel se heurte à la problématique du privé et du public qui nécessite aussi éventuellement pour la défendre, de se donner en pâture, et donc de prêter le flanc à la critique. En se déclarant bisexuel, Pecoraro Scanio a troublé l'ordre public, certains *Verdi* estimant qu'il aurait pu s'abstenir de le dire. Pour Eleonora, « le plus important est qu'il soit un bon ministre des Politiques Agricoles, et c'est uniquement pour cela que les gens doivent le juger ; le reste le regarde »⁷⁴⁷. Pour Pierluigi, il faut au contraire toujours séparer le domaine privé de la vie publique lorsque l'on a une charge publique, et il faut penser à qui sont les électeurs que l'on représente. Pour lui, en tant que catholique, c'est surtout la rencontre des deux manifestations qui était choquante, le sacré d'un côté et le profane de l'autre, ainsi que la volonté apparente de provoquer. Il ne nie pas pour autant que la liberté sexuelle soit l'un des chevaux de bataille des *Verdi* pour les « droits de la personne », comme la « liberté maximum »⁷⁴⁸. L'opposition est entre la *Gay pride* et les valeurs qu'elle défend (et les *Verdi*, donc aussi, en y participant) et le fait qu'elle ait eu lieu en

⁷⁴⁷ Eleonora : « [...] Quando il ministro è uscito con questa cosa del bisex era proprio sul tema del Gay pride e quindi in difesa lui era uscito dicendo : "Ah, cosa c'è di male ? Anzi io sono bisex" e quindi c'era stata questa discussione in cui si diceva che lui poteva fare a meno di dirlo e io dicevo perché ? Se lui lo è non vedo perché debba vergognarsi a dirlo ? L'importante è che faccia bene il ministro delle politiche agricole e la gente lo deve giudicare per quello, poi per il resto sono fatti suoi. Non è, lui l'ha detto, per far vedere, e difendere un movimento che vi era nato, quindi, in questa manifestazione. »

⁷⁴⁸ Pierluigi : « [...] Bisogna sempre separare [...] la sfera privata da quando hai un incarico pubblico,[...] devi pensare che tu rappresenti un certo... elettorato. Quindi un certo numero [...] di persone. E se sei ministro, sei rappresentante del governo. E quindi andare a manifestare è importante, cioè se i Verdi mettono al primo posto i diritti della persona per cui è giusto che uno [...] viva la propria sessualità [...]. Quindi se parliamo [...] di questo particolare problema,[...] è giusto da un lato garantire la libertà di espressione delle persone,[...] però un altro conto è prendere evidenti posizioni su questo punto cioè... secondo me un partito può... ribadire le cose, può... poi si sa già che è nel codice genetico di un Verde il fatto che massima libertà, dei diritti, quindi [...] non sei sui canoni più da cattolici [...] sembra quasi che alla fine della tua vita se ti guardi indietro, sei stato condizionato dalla società, dal modo di pensare, no ? Quindi una vita quasi più limitata. Però non è neanche necessario per questo che devi scendere nei cortei, che, poi sono fatti per provocare, perché io l'anno scorso durante il giubileo, il corteo [...] dei gays che volevano entrare, non so in San Pietro [...]. Secondo me, l'anno scorso la manifestazione dei gays era provocante : perché a Roma, con il giubileo, e quindi con tutto il valore che si portava dietro il giubileo, nessuno ha condannato i gays.[...] L'avevo trovato una provocazione.[...] »

même temps que le jubilé, qui proposait des valeurs antagonistes. Pour Pierluigi comme pour Ferrante, les choses sont alors rendues encore plus complexes :

« Disons que les questions épineuses sont [...] celles des droits, c'est pourquoi le fait que le ministre Pecoraro Scanio aille manifester ou fasse des déclarations en disant qu'il est bisexuel ou aille défiler avec la Gay pride m'embarrasse. »⁷⁴⁹

Le débat entre privé et public se confond à ce propos avec le débat entre laïc et religieux ; la laïcité tolérante qui repose sur le principe d'indifférence à laquelle se réfèrent vraisemblablement ici Ferrante et Pierluigi n'est pas la même laïcité que celle à laquelle se réfère le ministre en tant que *Verde* :

« [...] Il y a plusieurs laïcités.[...] Une laïcité antireligieuse,[...] une laïcité tolérante, respectueuse de toutes les croyances et non croyances. Mais cette tolérance repose sur un principe d'indifférence.[...] Enfin, il y a une forme de laïcité fondée sur le principe du dialogue et de la confrontation.[...] Il y aura toujours un conflit possible entre croyance religieuse et laïcité.[...] La laïcité impose à l'individu, s'il est croyant, un certain type de rapport à la religion. Ce rapport est un rapport de distanciation et de recul. »⁷⁵⁰

Comme Pierluigi le reconnaît lui-même, l'idée de liberté maximum est inscrite dans le « code génétique des *Verdi* », donc l'idée de base à ce sujet n'est pas contestable. Ce qu'il conteste, c'est l'effet « provocant » du cortège de la *Gay pride* au moment du jubilé, alors que ce que conteste Ferrante c'est la provocation du défilé de la *Gay pride* devant le Vatican⁷⁵¹. Au nom de la liberté d'expression, il se déclare d'accord en revanche quant au fait que le jubilé et la *Gay pride*, se soient déroulées en même temps. La liberté d'expression aurait primé sans doute aussi sur le territoire français, mais la France n'a pas à gérer l'existence du Vatican au beau milieu de sa capitale... Sur le fond, la revendication accompagnée d'un acte un peu provocateur n'a rien d'exceptionnel de la part d'un parti politique, puisque les partis politiques existent avant tout pour promouvoir et faire progresser le type de société qu'ils

⁷⁴⁹ Pierluigi : « [...] Diciamo che le questioni spinose sono [...] i diritti, per cui mi dà fastidio ad esempio il fatto che magari il ministro come Pecoraro Scanio vada a dimostrare, o faccia dichiarazioni [...] che lui è bisex, o che vada a marciare con il Gay pride [...] ».

⁷⁵⁰ Canivez, P., *op.cit.*, p. 93.

⁷⁵¹ Ferrante : « [...] Più che la parola [...] ha significato quello che [...] uno fa [...]. Quando [...] la chiesa per esempio attaccava questa manifestazione, non voleva farla fare con il giubileo. Io invece dicevo perché non devono farla ? [...] Chiunque in Italia ha il diritto di potere manifestare, no ? Dunque anche loro devono poter manifestare. Però quando loro pretendevano [...] di voler sfilare davanti al Vaticano, allora io dicevo, no.[...] Perché dovete provocare ? Allora cioè ci deve essere [...]. Non rispetto perché discrimina, perché a volte il Vaticano ancora adesso discrimina. Però, appunto perché tu sei una minoranza che vuole essere magari più illuminata, vuole agire in maniera non-violenta,[...] cerca di non creare la polemica,[...] perché poi è stato [...] un metodo quello, sia utilizzato dalla chiesa che dagli omosessuali [...] per farsi pubblicità entrambi.[...] »

défendent, quelles que soient leurs positions. Pierluigi devrait donc être heureux de cette annonce publique. Or il ne l'est pas ; et s'il ne l'est pas, c'est parce que cette situation crée une incompatibilité (certes ponctuelle) entre son être *Verde* et son être *catholique* et l'oblige à prendre position en faveur de l'un ou de l'autre ; or, en l'occurrence, il aimerait surtout ne pas avoir à *choisir* entre les deux⁷⁵². Selon Eleonora : « L'Eglise devrait être proche de toutes ces personnes » et elle devrait respecter et partager leur choix », justement parce que ce sont des personnes en minorité et que « la charité chrétienne devrait être proche [...] de tous ceux qui pour toutes ces raisons en ont besoin et qui souffrent de toute façon parce qu'ils sont rejetés en marge de la société ». C'est pourquoi son idéal d'Eglise est une Eglise qui serait « proche des animaux [...], des gays »⁷⁵³.

Une telle attitude revendicative de la part d'une personne publique peut s'expliquer comme la volonté de dédramatiser et banaliser ce choix en le présentant sous un jour « normal » au même titre qu'un autre, mais également de faire reconnaître et revendiquer, paradoxalement, que ce choix relève du domaine de la sphère strictement privée et ne concerne par conséquent que les personnes impliquées. Là où, en Italie, un ministre des *Verdi* se déclare bisexuel dans le but de déstigmatiser les choix sexuels qui se situent ailleurs que dans l'hétérosexualité, les députés Verts français demandent une loi qui permette que soient condamnés les propos homophobes (au sens large) au même titre que les propos racistes, ceux qui portent atteinte à la dignité de la personne. Les pratiques politiques sont elles aussi culturelles et prospectives

⁷⁵² Pierluigi : « [...] *Bisogna sempre separare [...] la sfera privata da quando hai un incarico pubblico, [...] devi pensare che tu rappresenti un certo... elettorato. Quindi un certo numero [...] di persone. E se sei ministro, sei rappresentante del governo. E quindi andare a manifestare è importante, cioè se i Verdi mettono al primo posto i diritti della persona per cui è giusto che uno [...] viva la propria sessualità [...]. Quindi se parliamo [...] di questo particolare problema, [...] è giusto da un lato garantire la libertà di espressione delle persone, [...] però un altro conto è prendere evidenti posizioni su questo punto cioè... secondo me un partito può... ribadire le cose, può... poi si sa già che è nel codice genetico di un Verde il fatto che massima libertà, dei diritti, quindi [...] non sei sui canoni più da cattolici [...] sembra quasi che alla fine della tua vita se ti guardi indietro, sei stato condizionato dalla società, dal modo di pensare, no ? Quindi una vita quasi più limitata. Però non è neanche necessario per questo che devi scendere nei cortei, che, poi sono fatti per provocare, perché io l'anno scorso durante il giubileo, il corteo [...] dei gays che volevano entrare, non so in San Pietro [...]. Secondo me, l'anno scorso la manifestazione dei gays era provocante : perché a Roma, con il giubileo, e quindi con tutto il valore che si portava dietro il giubileo, nessuno ha condannato i gays. [...] L'avevo trovato una provocazione. [...] »*

⁷⁵³ Eleonora : « [...] *E poi secondo me, anzi la chiesa dovrebbe essere prima vicino a tutte queste persone. Cioè, comunque sia [...] una scelta come questa deve essere rispettata e dovrebbe essere condivisa soprattutto dalla chiesa [...]. Secondo me la carità cristiana dovrebbe essere vicino a [...] tutti quelli che hanno bisogno e che per questi ultimi motivi comunque soffrono perché vengono emarginati. Per cui il mio ideale di chiesa è quella che sta vicino agli animali, non che dice che gli animali servono agli uomini, che sta vicino [...] ai gays perché comunque sia sono considerati emarginati perché hanno dei problemi [...]. Molto lontana la mia visione da quello che in realtà è. Anche se ammetto che questo Papa è molto diverso forse, cioè ha comunque cambiato, ha contribuito a cambiare la visione. Però non è che si vede in tutti i cattolici, anzi [...]. »*

en fonction des situations et des événements plus ou moins propices, plus ou moins favorables à faire avancer les choses qui s'offrent à elles. Aurélia ajoute :

« [...] Il y a des sphères sur lesquelles on peut travailler, mais c'est intimement privé [...]. On a la sexualité qu'on veut, qu'on se construit avec des gens qu'on aime, etc. Mais ça ne regarde... pas beaucoup de monde, quoi.[...] »

Pour Giuseppe, bien plus qu'un acte de provocation, cet élément a nécessairement aussi humanisé les relations des citoyens au politique :

« Cela a provoqué un grand scandale parce que, jusqu'à hier, les ministres n'avaient pas de sexualité, ils étaient a-sexuels, la sexualité des ministres n'existait pas. »⁷⁵⁴

La problématique de la liberté sexuelle est à relier directement à la liberté de « choix » individuel de vie, la question de savoir si cela résulte vraiment ou non d'un « choix » ne se pose pas (excepté chez Ferrante), parce qu'elle ne concerne pas la problématique écologiste de revendication de droits. Ce n'est pas un sujet *politique*. La liberté sexuelle n'est que l'une des formes représentatives, emblématiques de la liberté individuelle que chacun a de vivre sa vie comme il l'entend et, pour les *Verdi* comme pour les Verts, cela fait partie de leur « code génétique » :

« Cela s'appelle justement liberté sexuelle parce que chacun est libre de faire ce qu'il veut. La sexualité est une sphère très intime et je pense que c'est trop personnel pour qu'une personne puisse décider pour une autre [...], dit Silvana »⁷⁵⁵

Ferrante ou Pierluigi sont attachés au "droits" individuels, qui fonctionnent avec les droits de l'homme et l'esprit laïc ; en même temps leurs convictions religieuses entrent en conflit avec cet attachement. Leurs convictions de *Verdi* sont plus laïques que religieuses, parce qu'elles sont fondées sur la notion de droit universel, et non sur un principe de croyance. Le raisonnement les porte au-delà de la sphère religieuse et les oblige à superposer des valeurs issues du même berceau et en même temps conflictuelles sur certains points (comme les libertés individuelles peuvent entrer en conflit avec l'esprit communautaire). L'idée d'une communauté politique au sens "chrétien" catholique et les conceptions de la communauté

⁷⁵⁴ Giuseppe : « [...] E questo ha fatto ancora grande scandalo perché [...] fino a ieri i ministri non avevano sessualità, erano a sessuali, non esisteva la sessualità dei ministri.[...] »

⁷⁵⁵ Silvana : « [...] Si chiama proprio libertà sessuale perché ognuno è libero di fare quello che vuole. La sessualità è una sfera molto intima e penso che sia troppo personale perché una persona possa decidere per un altro.[...] »

politique au sens écologiste ne sont pas identiques. Le premier est forcément communautariste, prosélyte ; le second plutôt d'une conception aristotélicienne⁷⁵⁶. La difficulté émerge, à ce qu'il semble, à partir de l'instant où il y a pour eux confusion entre doctrine et revendication politique, parce qu'ils voient une dimension prosélyte de la diversité sexuelle, assimilable à un communautarisme religieux susceptible, dès lors, d'entrer en concurrence avec leurs propres croyances. Et c'est en effet ce que les *Verdi* reprochent à plusieurs reprises (dans les entretiens) aux homosexuels lorsqu'ils parlent de la *Gay pride*. Ferrante et Pierluigi, se montrent particulièrement résistants à tout semblant de revendication communautaire homosexuelle (restreinte), car elle leur semble faire concurrence au champ du religieux. C'est une communauté restreinte contre une autre, le conflit n'existe qu'en termes de croyance et de foi. Or il y a une erreur de point de vue, puisque l'homosexualité n'est pas une religion. En même temps cette posture, perçue comme dérangeante, est en cela pressentie comme erronée. Malgré tout, ces deux communautés — catholique et homosexuelle, qui ne sont pas d'ailleurs sans avoir des points d'intersection : les homosexuels catholiques — sont aussi perçues en fonction de leur appartenance culturelle *commune* à une communauté de niveau supérieur nationale, écologiste, et plus loin encore humaine. C'est là que le discours se cherche entre les deux positionnements : culturel religieux d'une part — critique des homosexuels, pour toutes sortes de raisons sur lesquelles il ne semble pas nécessaire de revenir (reproduction de l'espèce, etc.) — et universels des droits de l'homme d'autre part, ne considérant que le point de vue de la figure de l'altérité de type trois, identificatrice d'humanité identique. Les valeurs s'opposent parfois dans le discours, dans leurs dimensions culturelles de communautarismes, mais se rejoignent en revanche par le biais de la référence à une instance supérieure de culture (occidentale également) syncrétique : à savoir la référence à une altérité transcendant la culture, telle que définie par les droits de l'homme.

⁷⁵⁶ « La redéfinition du lien social s'accompagne, plus généralement, d'une réflexion sur l'idée de citoyenneté.[...] Quel type de sociabilité promouvoir ? Deux conceptions s'opposent ici : « La première, exprimée par exemple par Jean Bodin, insiste sur la dimension privée ; la seconde, qui remonte à Aristote, sur la dimension publique » (J. Leca, 1991, p. 320). D'un côté, la conformité aux lois en échange de la protection des droits et des libertés ; de l'autre, la participation permanente et régulière aux activités politiques (S. Beaud et G. Noiriél, 1990) », Gilles Ferréol, « Intégration et exclusion dans les sociétés occidentales contemporaines : l'exemple français », in J.-F. Rey, *Altérités, entre visible et Invisible*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 132 .

10. Vers un discours universaliste

Si l'on considère l'écologie comme une culture, au même titre que le catholicisme en est une, plutôt qu'ils ne participent — en tant qu'idéologies ou systèmes de pensée — à une culture, alors on peut dire que la situation de tension entre les deux systèmes culturels de valeurs (propres) dans laquelle on se trouve, crée une situation interculturelle entre culture écologiste et culture catholique, mais pas du tout ici, cela est évident, au sens national. On remarque que, quoique mis en balance par les interférences, le discours de l'écologie politique s'affirme malgré les morales impliquées dans les discours personnels individuels. Par ailleurs, les éléments fondamentaux défendus par les « Verts » des deux pays sont identiques, malgré une adaptation *locale* — ce qui est là encore du domaine de la cohérence écologiste. Il n'y a pas d'application dogmatique d'un système théorique prédéfini — comme cela fut le cas par exemple avec l'idéologie communiste — mais au contraire, une recherche d'adaptation au milieu, à l'environnement — et donc à la culture...

C'est sur cette base, et par rapport à tout ce qui a déjà été défini comme constructeur du paradigme écologiste, que l'on peut parler pour l'écologie politique d'une *interculture*. En effet, l'écologie peut se définir comme un lieu où s'opère une métacommunication entre les individus, en dehors de leurs valeurs culturelles, nationales, personnelles. C'est l'existence de cette interculture, que l'on définit donc comme une culture de rencontre entre au moins deux cultures différentes. L'élaboration d'une interculture à travers le discours est en cohérence avec ce qui se passe au niveau de l'élaboration d'une interculture européenne.

11. Nature et culture, valeurs et droits : au-delà des frontières

Par l'invocation de l'égalité des droits pour tous, le discours des Verts contourne, critique, défie, voire stigmatise des valeurs historiques, culturelles, mais archaïques comme certaines valeurs judéo-chrétiennes dogmatiques⁷⁵⁷ qui essaient, à ce qu'il semble, de contenir une évolution que la société, la culture, ont déjà accomplie et dépassée alors qu'il universalise d'autres valeurs, fondamentales, pourtant issues du même système judéo-chrétien, qui sont éthiques parce que non-discriminantes, telle que, par exemple l'amour du prochain. Cette universalisation des valeurs à travers la dynamique d'égalisation des droits est rendue

⁷⁵⁷ Le mariage n'est en effet considéré comme sacrement que depuis le Concile de Latran IV de 1215. A ce titre, son caractère sacré est dogmatique. Le protestantisme, "anti dogmatique", autorise les personnes chargées du culte à se marier.

aujourd'hui d'autant plus pertinente qu'une Constitution européenne est en cours d'élaboration. En effet, le droit communautaire gère également les domaines qui touchent directement au statut personnel. On appelle « statut personnel », « toutes les lois et politiques qui intéressent l'individu et ses rapports de couple avec d'autres, ainsi que l'individu en tant que parent »⁷⁵⁸. L'article 9 de la Charte des droits fondamentaux définit que « le droit de se marier et de fonder une famille sont garantis selon les lois nationales qui en régissent l'exercice » ; on ajoute à cela que l'article 9 « n'interdit ni n'impose l'octroi du statut du mariage à des personnes de même sexe »⁷⁵⁹. La liberté nationale et culturelle est donc laissée à chaque nation faisant partie de l'Union européenne de définir les modalités de l'union entre deux personnes. Le problème actuellement est que, en raison de cet article, la Cour européenne n'a pas encore élargi la notion de « personne mariée » ou de « conjoint » aux personnes ayant conclu une autre forme d'union juridiquement reconnue. Aussi, soit le cas de A. qui, en quittant la Suède où il avait contracté un partenariat civil pour aller travailler au service du Conseil en Belgique, a perdu toute reconnaissance juridique de son couple. Or, c'est là un obstacle flagrant à la liberté de circulation des personnes, qui est l'une des règles fondamentales applicable au sein de l'Union européenne⁷⁶⁰. Tout en respectant les différences culturelles, le droit communautaire essaie cependant de s'engager vers une démarche qui permette par exemple la reconnaissance d'une union équivalente dans le pays d'accueil. Le Danemark, la Suède, la Finlande, les Pays-Bas, la Norvège et l'Islande se sont dotés d'un régime légal d'union civile, proche du mariage, mais juridiquement distinct⁷⁶¹, alors que l'Irlande, le Royaume-Uni, l'Autriche, le Luxembourg, la Grèce et l'Italie, ainsi que la plupart des régions d'Espagne, n'offrent aucune reconnaissance juridique et une absence de droits totale pour les couples non mariés, ou bien, dans le meilleur des cas, quelques droits accordés de manière anarchique et fragmentaire dans certains domaines⁷⁶². Entre les deux, la France a adopté le Pacs tout en incluant les couples homosexuels dans les dispositions relatives au concubinage, alors que le Portugal a adopté en 2001 une loi sur les unions de fait, reconnaissant aux homosexuels les mêmes droits que ceux qui sont garantis aux couples hétérosexuels vivant ensemble depuis au moins deux ans.

⁷⁵⁸ ILGA, The European Region of the International Lesbian and Gay Association, « La famille, le couple et l'enfant dans l'union européenne », *Policy Paper*, Bruxelles, Sofadis, avril 2003, p. 3.

⁷⁵⁹ Voir Presidium, « Texte des explications relatives au texte complet de la Charte, tel que repris au document Charte 4487/00 Convent 50 », Charte 4473/1/00 Rev1, Convent 49, Bruxelles, 19 octobre 2000, p. 12.

⁷⁶⁰ ILGA, *ibidem*, p. 7-8. Et vivement défendue aussi par les « Verts »...

⁷⁶¹ Au sein de la communauté européenne, seuls les Pays-Bas et la Belgique autorisent le mariage pour les couples homosexuels.

⁷⁶² ILGA, *ibidem*, p. 12.

Dans le cadre de la protection des familles, il semble que la stratégie de la reconnaissance mutuelle soit la plus probablement adoptée, afin par exemple qu'une famille constituée de deux parents suédois de même sexe, ayant adopté un enfant conformément à ce qui est autorisé par leur loi nationale, puisse voir l'adoption et le caractère familial de leur union reconnu dans tout autre Etat membre de la communauté. Ce principe de reconnaissance mutuelle laisse la liberté à chaque Etat membre de décider des dispositions internes spécifiques, mais oblige dans le cadre du traitement réservé aux étrangers, à reconnaître tout type d'union légalement reconnue par les lois du pays d'origine.

L'affaire *Salgueiro da Silva Mouta c. Portugal* est citée comme exemple des difficultés juridiques auxquelles nombre de parents ayant une sexualité autre qu'hétérosexuelle (LGBT) se trouvent confrontés dans l'exercice de leur pleine autorité parentale. Dans ce cas, les tribunaux portugais avaient refusé au requérant, parent biologique, la garde de sa fille sous prétexte de son homosexualité.

« La Cour des droits de l'homme y a vu un cas de discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et, par conséquent, une violation de l'article 14 de la Convention européenne des droits de l'homme. »⁷⁶³

On voit par l'exemple précédent que les partis Verts, se fondant sur les mêmes principes d'égalité de droits que les institutions européennes, et en particulier sur les principes contenus dans la *Déclaration des droits de l'homme* (relatifs aux « droits fondamentaux »), n'ont guère de difficultés à se trouver aux premières loges et présentent souvent un discours d'avant-garde au vu des décisions prises au niveau européen, comme ils ont été les premiers à fonder en 2003 un « parti Vert européen ».

L'article 12 de la Convention européenne stipule que, « à partir de l'âge nubile, l'homme et la femme ont le droit de se marier et de fonder une famille ». La reconnaissance du mariage par le droit communautaire se complique lorsqu'il s'agit d'une ou deux personnes transgenres ou de même sexe. La Cour européenne des droits de l'homme a d'abord interprété le mariage de manière restrictive. Dans une première affaire, *Rees c. Royaume Uni*, la Cour a débouté une personne transgenre sous le motif que « en garantissant le droit de se marier, l'article 12 vise le mariage traditionnel entre deux personnes de sexe biologique différent.⁷⁶⁴ » Mais en juillet 2002, elle a déclaré dans l'affaire *Goodwin c. Royaume Uni* ne voir « aucune raison justifiant

⁷⁶³ ILGA, *Ibidem*, p. 21.

⁷⁶⁴ *Rees c. Royaume-Uni* (1987) 9 EHRR 56, par. 49.

que les transsexuels soient privés en toutes circonstances du droit de se marier.⁷⁶⁵ » On peut donc présumer que la Cour de justice interpréterait le terme « conjoint » dans le contexte du droit communautaire, comme s'appliquant aussi à un mariage contracté par un(e) transsexuel(le). Cet arrêt a eu pour effet, dans tous les Etats membres, l'obligation d'éliminer tout obstacle au mariage des personnes transgenres.

De même, en 2001, les Pays-Bas ont ouvert le mariage aux couples de même sexe, suivis par la Belgique. Aucune affaire concernant un couple homosexuel marié n'est encore passé devant la Cour européenne des droits de l'homme ou la Cour de justice, mais l'on peut présumer que la Charte des droits fondamentaux où il est stipulé, à l'article 9, que « le droit de se marier et de fonder une famille sont garantis selon les lois nationales qui en régissent l'exercice », permet une approche ouverte de la question, en particulier grâce au texte explicatif qui précise que ce même article « n'interdit, ni n'impose l'octroi du statut du mariage à des unions entre personnes de même sexe »⁷⁶⁶. L'on voit en conséquence que la définition du statut marital dérive du droit national de chaque Etat membre conformément à sa culture et à son histoire. Ce statut ne pouvant être ni conféré ni retiré par l'union européenne, il serait dès lors logique que la Cour de justice :

« Admette que toute personne mariée conformément aux lois nationales soit également considérée comme mariée au regard du droit communautaire »⁷⁶⁷.

L'écologie politique, comme le droit communautaire, semblent donc travailler selon une dynamique comparable dans la recherche d'élaboration de droits communs, constitutifs de valeurs communes.

⁷⁶⁵ Goodwin c. Royaume-Uni, requête n°28957/95, arrêt du 11 juillet 2002, par. 103.

⁷⁶⁶ Voir Presidium, *op.cit.*, p. 12.

⁷⁶⁷ ILGA, *op.cit.*, p. 5-7.

Chapitre 4

Des valeurs aux droits : une ontologie de l'altérité

« Tu aimeras ton prochain comme toi-même⁷⁶⁸ » (La Bible, Lévitique, XIX, 11 à 18)

1. L'énonciation des droits de l'homme

Les droits de l'homme sont fondés sur des théories politiques qui présupposent la démocratie comme le meilleur environnement politique propre à les garantir. On reconnaît en général qu'un certain type de citoyen, porteur d'attributs tels que l'indépendance, le sens de la responsabilité et la rationalité, est essentiel pour le fonctionnement d'une société démocratique⁷⁶⁹. Ces éléments sont d'autant plus importants que l'on identifie les énoncés des droits de l'homme comme des propositions qui sont linguistiquement complexes et ont, en termes techniques, un caractère performatif⁷⁷⁰ : elles produisent ce qu'elles énoncent⁷⁷¹. Les « Droits naturels ou fondamentaux, réputés constitutifs de l'humain », en étant déclarés, posent la question du sujet de l'énonciation qui les déclare⁷⁷² :

« Malgré les références à un Dieu créateur dans la Déclaration américaine ou à un Etre suprême dans la Déclaration française, écrit A. Le Guyader,[...]. S'il y a une Révolution des droits de l'homme⁷⁷³, elle réside en premier lieu dans ce renversement radical de la souveraineté habilitée à dire la vérité à l'être humain. Il s'agit d'une prise de parole autonome de l'Humanité qui va se dire ce qu'elle est et ce qu'elle doit vouloir en raison de ce qu'elle est.[...] Les Déclarations ne commencent jamais par l'énoncé de Droits mais par des préambules qui disent pourquoi des Droits vont être déclarés et devront être garantis.⁷⁷⁴ »

⁷⁶⁸ La Bible, Traduction et notes par Edouard Dhorme, Franck Michaéli et Antoine Guillaumont, Gallimard.

⁷⁶⁹ Voir Clémence, A., Doise, W., Staerklé, C., *op.cit.*, p. 209.

⁷⁷⁰ Le Guyader, Alain, *op.cit.*, p. 70.

⁷⁷¹ Austin, J., *op.cit.*

⁷⁷² Le Guyader, A., *op.cit.*, p. 66.

⁷⁷³ Selon l'expression de Marcel Gauchet : *La révolution des Droits de l'Homme*, Paris, Gallimard, 1989.

⁷⁷⁴ Le Guyader, A., *op.cit.*, p. 67.

En plus d'avoir fait l'objet de « Déclarations », ils se présentent formellement sous forme déclarative⁷⁷⁵. Le discours de "droits" comme discours de revendication se fonde donc sur la performativité énonciative des droits de l'homme tels qu'ils sont déclarés et qui procèdent des philosophies du droit naturel et du contrat social⁷⁷⁶. Cette performativité rattache les énoncés à la fois au droit mais aussi, dans la manière dont ils sont formulés, au type même du texte énonçant des lois, à savoir le Décalogue, la « loi » religieuse :

« La philosophie des Droits de l'Homme pourrait être conçue comme la vérité de l'activité philosophique.[...] Ce qui signifierait que les Droits de l'Homme seraient de l'ordre d'une mythologie, d'une religion, d'une idéologie, voire de tout cela à la fois.[...] Les Droits de l'Homme seraient en eux-mêmes évidents, et il n'y aurait qu'à en expliciter et à en inculquer le credo. Ce qui revient à faire des Droits de l'Homme un objet de croyance à l'instar d'une religion, ainsi arrive-t-il qu'on parle à leur propos de Décalogue ; et une instance de normalisation des comportements donc de domination, à l'instar d'une idéologie⁷⁷⁷ ».

Il ne faut pas confondre fondement et origine, mais distinguer ce sur quoi l'on pose de ce à partir de quoi on pose. On court autrement le risque de manquer l'« éthique » des droits de l'homme. L'Article 1 de la *Déclaration des droits de l'homme* énonce :

« Tous les êtres humains naissent et demeurent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience, et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.⁷⁷⁸ »

C'est un acte de discours, performatif, qui procède à cette reconnaissance en l'énonçant, par lequel est reconnue « une égalité de Droits entre les humains » :

[...] S'opère un renversement essentiel qui fait passer les droits de l'homme d'une position référentielle hypothétique à une position catégorique par la médiation de la reconnaissance que chaque humain y a droit du seul fait qu'il est humain. [Ce renversement] suppose que les humains se reconnaissent mutuellement comme étant également des êtres humains. Et c'est ce qui s'opère dans et par les Art. 1 en tant qu'actes de discours.[...] Aussi bien devons-nous voir dans cet acte intersubjectif de reconnaissance mutuelle l'origine des droits de l'homme : il fait advenir l'égalité ontologique qui est au fondement des droits de l'homme.⁷⁷⁹ »

⁷⁷⁵ Le Guyader, A., *op.cit.*, p. 65.

⁷⁷⁶ Le Guyader, Alain, « Une problématique philosophique des droits de l'homme : pour introduire à la question de l'autre », *Altérités : entre visible et invisible*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 48-49.

⁷⁷⁷ Le Guyader, Alain, *op.cit.*, p. 54-55.

⁷⁷⁸ Article 1, *Déclaration des Droits de l'Homme de 1948*, adoptée par l'Assemblée générale des nations unies dans sa résolution 217 A (III) du 10 décembre 1948. L'Article 1 de la *Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen* du 26 août 1789 déclarait : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. »

⁷⁷⁹ Le Guyader, A., *op.cit.*, p. 71.

Il est cependant nécessaire de ne pas faire abstraction des conditions socioculturelles d'énonciation pour éviter le risque de l'ethnocentrisme :

« [...] Et son enjeu, l'idée de l'universel.[...] Une argumentation purement éthique de la reconnaissance inconditionnelle de l'autre est pour sa part ambivalente et entachée, quoi qu'elle en ait, de subjectivisme. ⁷⁸⁰ »

Les droits de l'homme se fondent sur une réciprocité énonciative :

« Les Déclarations, foncièrement dialogiques, sont une Déclaration mutuelle de reconnaissance réciproque, ontologiquement inconditionnelle et axiologiquement déterminée. Les humains s'y déclarent qu'ils se reconnaissent comme étant également des êtres humains, et qu'ils doivent fonder leurs relations sur cette reconnaissance.[...] D'autre part, si c'est seulement par un acte libre que les humains peuvent se déclarer qu'ils sont également humains, manifestant ainsi leur liberté essentielle, c'est dans et par cette reconnaissance mutuelle qu'ils adviennent réciproquement comme sujets libres et peuvent revendiquer cette liberté. C'est pourquoi, au plan ontologique qui est aussi éthique, il n'y a pas de priorité de la liberté sur l'égalité. ⁷⁸¹ »

C'est pourquoi il n'est pas possible, selon A. Le Guyader, de comprendre ni de débattre du sens des droits de l'homme en voulant faire abstraction des énoncés : la forme de la parole performative est porteuse de sens au même titre que leur contenu :

« [...] La position référentielle des droits de l'homme est tout d'abord celle d'un impératif hypothétique selon lequel il est rationnel de reconnaître qu'il est raisonnable de garantir à tous des Droits égaux, si l'on veut mettre fin à une situation socialement dangereuse parce qu'humainement intolérable [...]. Ce moment argumentatif [...] nous fait accéder à la connaissance des Droits de l'Homme comme condition de possibilité d'un état social et international jugé bon et souhaitable. ⁷⁸² »

L'universalité des droits de l'homme (« Tout homme... ») est un code qui, une fois décrypté fait apparaître la réciprocité. Les droits de l'homme sont aussi dans une certaine mesure une forme de « contrat » social fondé sur la réciprocité, le don et le contre don.

⁷⁸⁰ Voir Lévinas, Emmanuel, *Les Droits de l'Homme et les droits d'autrui*, dans *Hors sujet*, Fata Morgana, 1987, cité par Le Guyader, A., *op.cit.*, p. 73.

⁷⁸¹ Le Guyader, A., *op.cit.*, p. 75.

⁷⁸² Le Guyader, A., *op.cit.*, p. 69.

2. Discours altéritaie et discours de droits

En arrière-fond du discours "Vert" existe le discours altéritaie, par lequel autrui définit son identité en la fondant sur sa propre altérité vis-à-vis d'autrui. Le discours altéritaie est aussi (par définition), un discours en faveur des minorités ; c'est-à-dire de ceux qui sont menacés, tout comme l'individu "Vert" se sent menacé dans sa survie. Les deux types de discours, mis en évidence à la fin du chapitre 1 de la deuxième partie, révèlent une dissonance entre ce qui, dans le discours, est de l'ordre du désir et ce qui est de l'ordre du factuel, plus encore que du réel⁷⁸³. D'un côté se trouvent les notions altruistes de solidarité et d'égalité, de l'autre un discours où l'altérité n'est que le miroir de sa propre survie menacée, et parfois aussi représentative de l'ennemi, forcément inavoué. Or, en partie à cause des valeurs générales d'éducation des Verts⁷⁸⁴, le discours écologiste tend à refuser de voir en l'*autre* un ennemi. De plus, *je* peut voir un ennemi en l'*autre*, comme l'*autre* peut voir en *je* un ennemi : aussi *je* est-il *de droit* menacé par l'*autre* en raison de la réciprocité du droit, revendiquée au nom de l'égalité. En étant égalitaire, le discours Vert est normatif à sa façon. Au titre d'une universalisation des droits, il empêche toute possibilité de revendication à *être* une minorité. Or, toute identité est revendiquée comme étant spécifiquement *autre*, différente de. Pour parvenir à l'égalité de droits et à l'égalité tout court, les minorités, les marginaux, les différents doivent passer par l'étape qui consiste à mettre en exergue les particularités de leur différences, qui symbolisent leur existence par une opposition — par exemple la "fierté" n'est pour les homosexuels qu'une forme nécessaire prise par la revendication par opposition à la "honte" à laquelle l'ostracisme social les a pendant longtemps condamnés. Deux discours peuvent alors émerger : l'un que l'on peut soupçonner de "mauvaise foi" guidé par des valeurs de types "morales", qui tend à dire : pourquoi se revendiquent-ils différents, puisqu'ils sont identiques ; ou bien : « je désire qu'on les considère comme identiques, comme ils le désirent, pour qu'ils puissent se fondre dans la masse ». Un second discours adhère en revanche à la revendication d'altérité de ces "autres" comme étape nécessaire et préliminaire à la reconnaissance de droits de type "égalitaires". Or, à partir du moment où ces droits sont

⁷⁸³ A travers les exemples de Silvana et Valerio.

⁷⁸⁴ Le profil social et culturel des Verts a été étudié à plusieurs occasions, en particulier : Boy, D., Roche, A., Villalba, B., *L'enquête sur les adhérents Verts*, Paris, Les Verts, Confédération Ecologiste – Parti Ecologiste, Secrétariat national, service documentation, Hiver 1999, pour la première, et Faucher, F., Rihoux, B., Peirano, A., *Audit Participatif Interne des Verts (API)*, <http://www.les-verts.org/api/index.html>, (22 octobre 2002) pour la deuxième. Voir aussi Benhamias, J.-L., Roche, A., *Des Verts de toutes les couleurs*, Paris, Albin Michel, 1992, et Boy, D., « Enquête auprès des écologistes : les Verts en politique », 235-250, in Duhamel, O., Jaffré, J. (dir.), *L'Etat de l'Opinion*, Paris, Le Seuil (Sofres), 1991.

reconnus, l'identité sociale s'affirme et le discours altéritaire disparaît. Aussi, le discours de revendication de droits pourrait-il n'être qu'un moyen de parvenir à la reconnaissance pour ceux qui sont en marge (ou les "minoritaires") de leur identité politique et sociale (au sein de la société). Le discours de revendication de droits peut se comprendre en tant que discrimination positive dans un sens étendu : tout individu doit être positivement discriminé en fonction de sa différence par rapport à autrui, ou de son essence individuelle, qu'il affirme lui-même en la fondant sur sa ressemblance, voire sur son identification à autrui. Patrick s'interroge :

« Est-ce que c'est la culture minoritaire qui fait qu'on est Vert ? J'en sais rien, peut-être. »

Danièle ajoute :

« [...] Je changerai de vocabulaire : respect de la nature, mais respect de la création [...] en même temps avec l'homme au centre [...] l'homme au centre, c'est les droits de l'homme, mais c'est aussi le développement durable, c'est la prise en compte [...] des minorités aussi, le thème de la minorité c'est important, puisque les Verts sont minoritaires, les protestants se reconnaissent bien dans un mouvement minoritaire, c'est un peu un réflexe hein ? [...] »

Eleonora présente elle le fait de défendre « les droits de » comme une caractéristique générale du discours « Vert ». Il existe un droit à réclamer des droits ; les « Verts » exercent ce droit au nom de ceux qui, parce qu'ils sont « faibles » en général — selon des critères non explicités ici —, n'ont pas les moyens de l'exercer :

« [...] Moi je suis pour la défense des plus faibles en tout genre. Aussi, quiconque peut être considéré comme faible pour quelque raison que ce soit est digne, selon moi, de voir son problème et ses thématiques défendus. »⁷⁸⁵

Quels que soient les « faibles » défendus, cette prise en charge s'effectue sur la base de la solidarité et de droits qui sont indifférenciés explique Jean, ce qui est un moyen d'éviter la discrimination positive à l'américaine, mais peut se révéler problématique quand les histoires et les parcours individuels surgissent :

« [...] Je pense qu'il y a une défense des droits de l'homme [...] portant sur tout ce qui est effectivement aspects liberté, droits de base [...]. Et je pense qu'il y a aussi une autre critique qui est celle que c'est des droits peu indifférenciés. C'est-à-dire qu'ils ne reconnaissent pas qu'il y a des hommes, des femmes, des minorités sexuelles,

⁷⁸⁵ Eleonora : « [...] *Io sono per la difesa dei più deboli in ogni genere. Per cui chiunque viene considerato come debole per qualsiasi motivo, secondo me è degno di essere portato avanti come problema e come tematiche.* »

des minorités régionales, les gens ne sont pas, ils sont aussi autre chose que de simples individus citoyens rationnels, qu'ils arrivent aussi avec des histoires, des bagages, des désirs, des choses qui ne sont pas strictement juridiques [...]. »

La réciprocité établit l'équilibre : il n'y a pas d'altérité qui serait "plus" *autre* qu'une autre. La différence et la diversité sont à la fois reconnues et valorisées en même temps qu'est posé un refus de toute altérité radicale propre à nier l'existence des principes universels de droits et d'égalité. Le discours altéritaïre sous ses deux formes présente la reconnaissance de la différence comme nécessaire afin d'être dépassée et intégrée au niveau du droit ; c'est un discours (le discours ?) qui conduit à la revendication de droits pour autrui — et pour soi, à travers autrui — à l'absence de différence ; le discours de valeurs, lui, est récusé parce qu'il nie l'altérité comme fondatrice d'une identité et confine l'autre à sa différence, qui est pressentie comme bonne ou mauvaise, mais non nécessaire. Jean dit :

« [...] Moi, j'ai l'impression que l'écologie [...] veut essayer d'aller plus loin que les droits de l'homme [...] comme si c'était considéré un peu comme des droits formels et que, c'est peut-être une vision un peu marxiste, hein ? [...] La *Déclaration des droits de l'homme*, [...] de 48, [...] est quand même [...] vachement récente, et en droit à la santé, et en droit à l'éducation, droit à plein de choses [...]. Mais [...] ça ne suffit pas et ce n'est pas seulement une histoire de respect des droits, mais de modifier les modes de vie [...] il faut quelque chose de vachement plus qualitatif, etc. [...] Les droits de l'homme sont [...] vus comme quelque chose d'un peu formel ; [...] si on s'arrête là finalement c'est pas suffisant [...]. »

La dimension psychologique du discours de revendication et de cette forme "altéritaïre" qu'il prend ne peut être ignorée. Il est possible que les motifs qui poussent certains individus plus que d'autres à prendre en charge le discours « Vert » viennent d'une certaine culture de résistance à l'adversité en général. De culture protestante, Patrick s'interroge :

« C'est la culture minoritaire qui fait qu'on est Vert ? J'en sais rien, peut-être, peut-être face à une idéologie dominante, face à une pensée unique, tu as envie d'exprimer quelque chose de différent. »

Patrick suggère que le fait d'appartenir, d'une façon ou d'une autre, à une culture minoritaire ou bien le fait d'avoir vécu une expérience d'oppression ou mis en situation d'injustice pourrait favoriser l'adhésion au discours écologiste, « Vert ». Interviendraient alors en l'occurrence des éléments de la psychologie individuelle, d'ordre presque psychanalytique, selon lesquels les « Verts » pourraient devenir « Verts » parce que, ayant vécu une injustice — de *x* façon —, ils ont plus de propension à s'impliquer personnellement dans la lutte contre

l'injustice faite à *d'autres*. Politique d'abord, cette lutte acquiert un aspect de réaction. Elle s'émancipe de toute culpabilité, de toute humiliation, pour devenir au contraire une réparation — réparation, qui se fait donc d'abord par rapport à soi. Ce qui apparaît parfois comme une lecture possible car les droits revendiqués pour *d'autres* le sont en relation à certaines thématiques liées à leur histoire personnelle. Ce « droit » est donc revendiqué pour *soi* en premier lieu, mais il demeure dépendant de la réciprocité :

« Les droits de l'homme ne sauraient recevoir une interprétation individualiste. Ce qui est premier, c'est la réciprocité intersubjective qui promeut les sujets. On ne peut donc pas revendiquer les droits sans les vouloir en même temps pour tous les autres. Qu'un être humain exige pour lui-même des droits sans réciprocité l'abolit comme sujet.[...] Cela veut dire que tout être humain est de droit un sujet, donc en ce sens et en ce sens radical, sujet de droit. Par voie de conséquence le concept des droits de l'homme n'est pas tout d'abord un concept juridico-politique, mais bien ethico-ontologique. Et c'est en vertu de ce droit que tout sujet de droit a droit aux droits fondamentaux qui doivent lui garantir son statut et lui permettre de s'accomplir comme sujet. »⁷⁸⁶

3. L'altérité comme valeur

D'un point de vue philosophique, la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* « reconnaissance sensible de l'homme par l'homme » selon l'expression de Robert Legros, est le logique aboutissement d'un mouvement qui se construit à partir d'une réflexion sur l'altérité et qui trouve son pendant dans une humanité définie par Tocqueville comme « l'idée si simple et si générale de la similitude des hommes⁷⁸⁷ ». La définition de la "vertitude"⁷⁸⁸ dans les statuts des *Verdi* dépend en premier lieu de l'attitude adoptée à l'égard d'autrui. L'« être Verde » est défini en fonction de ses relations à l'autre, selon les différentes formes que peut revêtir l'altérité :

« Est Vert qui refuse toute forme de racisme et de discriminations. La complexité, le pluralisme, la différence — mais aussi la relation, l'unité, la solidarité entre les espèces et les personnes — sont la source de la richesse et de l'évolution naturelles et sociales, c'est-à-dire de la vie même. »⁷⁸⁹

Le premier critère de l'identité *Verde* est la tolérance (l'acceptation de toutes les différences), mais énoncée en termes de refus de l'intolérance (refus de toute forme de racisme, refus de

⁷⁸⁶ Le Guyader, A., *op.cit.*, p. 76.

⁷⁸⁷ Legros, R., « Autrui dans la pensée des Droits de l'Homme : *a priori* invisible et richesse du visible », in Rey, Jean-François, *Altérités : entre visible et invisible*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 23-46.

⁷⁸⁸ Voir Faucher, F., *op.cit.*

⁷⁸⁹ Le texte original des statuts des *Verdi* est joint en annexe.

toute forme de discrimination). Le refus impliquant l'opposition, on comprend dès ces premières phrases la façon dont le discours va nécessairement se fonder sur la revendication de tout ce qui est nié. L'accent est mis sur le refus d'éléments sociaux négatifs et sur la richesse de données du vivant, mais qui relèvent aussi du social. Le *discours* s'élabore par conséquent de façon logique *contre* le racisme et la discrimination ; et *pour* la complexité, le pluralisme et la différence. Ceci implique une valorisation de fond de l'altérité, dans l'absolu, en termes d'unité et de solidarité avec le reste du vivant, où sont donc incluses aussi bien les espèces autres — végétales et animales — que l'espèce humaine. A quoi s'ajoute la valorisation de l'altérité de genre :

« Est Vert qui reconnaît la valeur et la richesse de genre et promeut la représentation effective de femmes et d'hommes à chacun des niveaux organisationnel et d'élection, en reconnaissant la valeur et la richesse de la différence d'orientation sexuelle et d'identité de genre à l'intérieur de la Fédération comme dans la société, et qui retient comme pivot du développement d'une pleine conscience écologiste la valorisation de la différence en chaque lieu d'élaboration et de décision. »

Le texte ne valorise pas la "différence" à proprement parler, mais la reconnaissance de l'altérité (ici de sexe et de sexualité) comme socialement nécessaire. L'article suivant traite de la « subordination des plus faibles » et donc des opprimés :

« Est Vert qui voit dans la croissance économique, centrée sur l'exploitation la plus intensive et étendue de la nature et du travail humain, la cause originelle de l'état de dégradation de notre planète, de la condition d'aliénation et de pollution dans laquelle se jettent les pays industrialisés et leurs habitants, du sous-développement cruel et désolant dans lequel se trouvent les trois quarts de l'humanité. Cette croissance aveugle, déséquilibrée et inique est la racine de l'oppression sociale de millions de personnes, dépossédées du contrôle sur leur propre travail et sur leur propre destin, et est l'un des fondements de la subordination des plus faibles, de ceux qui sont différents, des étrangers. »⁷⁹⁰

Les statuts des *Verdi* sont comme les droits de l'homme, énoncés sous une forme déclarative et définitoire. Par ailleurs, le discours écologiste se fonde sur les mêmes principes que les droits de l'homme : les hommes sont égaux devant la loi parce que chaque individu est équivalent par nature à n'importe quel autre individu. De là il découle que toutes choses

⁷⁹⁰ Comme on l'a vu, Eleonora reprend cet élément presque mot pour mot au cours de son entretien : « Moi, je suis pour la défense des plus faibles de tout genre. Par conséquent, quiconque se trouve considéré comme faible pour quelque raison que ce soit, est de mon point de vue digne d'être mis en avant comme problème et comme thématique. » ; « [...] *Io sono per la difesa dei più deboli in ogni genere. Per cui chiunque viene considerato come debole per qualsiasi motivo, secondo me è degno di essere portato avanti come problema e come tematiche.* »

propres à insérer de la différence entre deux ou plus individus, ou à nier leur "équivalence", relèvent de "valeurs" autres que celles de l'écologie. L'autre doit être respecté comme un autre soi-même : la valorisation de l'autre passe par la notion de "respect". « La morale de notre époque est donc fondamentalement fondée sur ce qui est aussi le principe directeur des droits de l'homme.⁷⁹¹ », écrit Marcel Conche. La question de la réciprocité interroge la nature de l'*autre* et les droits de l'homme ne peuvent se comprendre sans une réflexion sur les notions de liberté et d'égalité.

4. L'égalité ontologique

La doctrine chrétienne apporte au droits de l'homme l'égalité ontologique. Le lien entre les différents substrats de valeurs s'effectue en effet autour de celles qui peuvent être considérées par tous précisément comme des « valeurs » auxquelles il semble juste, bon, raisonnable. de se rattacher. La doctrine chrétienne a cela de commun avec l'humanisme des Lumières qu'elle « donne à l'homme une valeur en soi ». Elle ne considère pas que les hommes sont ou peuvent être socialement égaux, mais qu'ils sont ontologiquement égaux car ils sont tous des créatures de Dieu, formées à son image⁷⁹². Les droits de l'homme, l'écologie politique et le christianisme ont un fondement ontologique commun puisqu'ils attribuent de façon identique une « valeur à l'homme en soi », mais en donnant chacun une explication ontologique différente.

⁷⁹¹ Marcel Conche, « Nous aussi, nous sommes des sauvages », *Lévi-Strauss et la pensée sauvage*, *Le Nouvel Observateur*, Hors-Série n° 51, juillet-août 2003, p. 98-99.

⁷⁹² D'une façon générale, les valeurs de référence déterminent plus ou moins, et selon certaines évolutions analysables les votes de l'électorat : « L'antiuniversalisme n'oppose pas ici les catholiques pratiquants aux sans-religion, mais les pratiquants réguliers et les sans-religion aux catholiques pratiquants occasionnels ou non pratiquants. Ce clivage nouveau, qui s'est cristallisé au cours des dix dernières années autour des valeurs universalistes, est donc d'une nature profondément différente de l'ancien clivage sur les mœurs et les modes de vie structurés par le degré d'insertion dans la communauté religieuse catholique. Ainsi, les deux segments de l'électorat les plus opposés du point de vue de leurs conceptions religieuses sont ici les plus proches en ce qui concerne leur attachement aux valeurs universalistes, universalisme chrétien pour les uns et universalisme athée ou agnostique des Lumières pour les autres », Grunberg, G., Schweisguth, E., in Boy, D., Mayer, N., (dir.), *L'électeur a ses raisons*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997, p. 171-172.

5. L'inspiration du décalogue.

Les dix commandements⁷⁹³ édictent des préceptes qui définissent le comportement de chacun à l'égard d'autrui selon certaines règles. Ces règles constituent des lois certes religieuses, mais qui instituent la vie en société. La formule « tu aimeras ton prochain comme toi-même » développe depuis des siècles, dans la culture occidentale, une représentation d'autrui à l'égal de soi. La notion de « droits » vient pour ainsi dire remplacer celle d'amour, après que la notion d'individualisme s'est substituée à celle d'égoïsme⁷⁹⁴. L'article 4 de la *Déclaration des droits de l'homme*, inscrit sur ce modèle : « La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. »

Dans un document présenté par Gianfranco Amendola, ancien eurodéputé *Verdi*, en conclusion de la Convention internationale de « *Verde Europa* » à Florence, la « Carte des droits de la nature et des gens d'Europe », constituait un document destiné à devenir un texte de référence pour les Verts européens. Ce « décalogue » présuppose que « l'existence d'un droit pour certains, implique également un devoir pour d'autres⁷⁹⁵ ». Comme les énoncés des statuts des *Verdi*, ce texte utilise la complémentarité des deux systèmes énonciatifs du *Décalogue* biblique et des droits de l'homme et joue sur l'interdiscours⁷⁹⁶. Il s'appuie sur un modèle énonciatif dont la particularité est de n'avoir pas besoin d'être explicité ni démontré pour être compris, puisqu'il se fonde sur un type d'énoncé qui fait autorité. Il est culturel car perçu et compris instantanément en référence à d'autres textes et à leurs situations d'énonciation. Sont présentés ci-après les dix premiers droits fondamentaux : le premier « droit » est celui de tous « à exister en tant qu'individus, comme espèce » les humains comme les autres animaux, et comme « gens, avec leurs caractéristiques ethniques ». A ce droit est corrélé le devoir de ne pas interférer — ce que fait par exemple la biogénétique. Le deuxième droit est celui de chaque peuple à l'autodétermination par rapport aux autres peuples ainsi que celui des individus à l'égard de l'Etat : dont le droit à l'autodéfense. Ensuite

⁷⁹³ *La Bible, Deutéronome*, V, VI et *Lévitique*, XIX, 11 à 18.

⁷⁹⁴ « L'individualisme est une expression récente qu'une idée nouvelle a fait naître. Nos pères ne connaissaient que l'égoïsme. », De Tocqueville, Alexis, *De la démocratie en Amérique*, Livre II, 1840, cité par Biet, Christian, *Les droits de l'homme*, Anthologie, Paris, Ed. Imprimerie nationale, 1989, p. 644.

⁷⁹⁵ Grimaldi, Giorgio, *Thèse*, *op.cit.*, p. 426.

⁷⁹⁶ L'interdiscours, est défini comme un « espace discursif, un ensemble de discours qui entretiennent des relations de délimitation réciproque les uns avec les autres ». Pour J.-J. Courtine, il s'agit d'une « articulation contradictoire de formations discursives référant à des formations idéologiques antagonistes ». Il s'agit aussi de « l'ensemble des unités discursives (relevant de discours antérieurs du même genre, de discours contemporains d'autres genres, etc.) avec lesquelles un discours particulier entre en relation implicite ou explicite. », in Charaudeau, P., Maingueneau, D., *op.cit.*, p. 324.

vient le droit à la paix et à la sûreté, à condition qu'elle ne soit pas fondée sur l'insécurité des autres (comme cela est par exemple le cas lorsque l'Italie exporte des centrales nucléaires que les Italiens refusent). Le quatrième droit est celui de se considérer comme citoyens du monde, dont les ressources concernent tous les humains. Le cinquième droit est celui à l'information sans secret d'aucune sorte. Le sixième est celui de ne pas être traité comme de la marchandise (ce qui implique entre autres de faire disparaître la dette du tiers monde). Le septième est celui des citoyens à avoir des institutions publiques qui défendent l'environnement et qui fonctionnent. Le huitième est le droit à l'égalité et à la solidarité d'un peuple par rapport à un autre, ainsi que celles à l'égard des plus faibles et des moins protégés. Le neuvième droit énoncé est celui à l'environnement, valeur universelle, qui ne doit ni être cantonné à un parti ni utilisé comme instrument de pouvoir sur autrui. Le dernier droit est celui d'être heureux et pas seulement celui de survivre dans un monde pollué et violent⁷⁹⁷.

« [...] Comme tout phénomène social, les droits de l'homme fonctionnent aussi comme idéologie [...] les Déclarations sont catégoriques mais non dogmatiques.[...] Les droits de l'homme expriment bien une culture déterminée : c'est celle de l'être humain comme sujet, donc de sa dignité ne souffrant aucune violence, qui définit ses conditions de possibilité et les critères de ce qui ne saurait être acceptable pour son humanité. Et c'est à l'aube de cette culture

⁷⁹⁷ La convention internationale "Verde Europa" fut l'un des premiers rassemblements "Verts" internationaux, organisé à Florence entre le 29 octobre et le 1^{er} novembre 1988. Avec la participation de nombreux intervenants extérieurs, ce fut selon G. Grimaldi, l'un des principaux tournants théoriques des *Verdi* concernant leurs idées sur les problématiques relatives à l'Europe et au reste du monde. Le texte est cité par G. Grimaldi, *in Thèse, op.cit.*, p. 425 : « Il primo diritto da riaffermare è il diritto di tutti all'esistenza come individui (e non come numeri), come specie (noi e gli altri animali), come genti, con i loro caratteri etnici; con il dovere di tutti di non interferire (come vuole ad esempio la biogenetica).

Il secondo è l'autodeterminazione di un popolo rispetto agli altri e dei singoli verso lo Stato per scelte fondamentali: ne deriva anche il diritto all'autodifesa.

C'è poi il diritto alla pace e alla sicurezza purchè questa non sia fondata sull'insicurezza degli altri (come avviene quando l'Italia esporta in Russia le centrali nucleari rifiutate dagli Italiani).

Il quarto è il diritto di considerarsi cittadini del mondo la cui sorte e le cui risorse interessano tutti.

Il quinto è il diritto all'informazione senza segreti di alcun tipo (militare, industriale o di Stato).

Il sesto è il diritto a non essere trattati come merci con il metro dell'economia: il che comporta che scompare il debito (economico) del terzo mondo verso i paesi industrializzati che lo hanno rapinato delle risorse ambientali.

Il settimo è il diritto dei cittadini ad avere istituzioni pubbliche che difendano l'ambiente e che funzionino (non baracconi inefficienti come spesso avviene in Italia).

L'ottavo è il diritto all'uguaglianza e alla solidarietà sia di un popolo verso gli altri sia come diritto dei più deboli e meno tutelati (malati, bambini, immigrati, pèdoni, non fumatori, anziani, animali).

Il nono è il diritto dell'ambiente, che è un valore universale, a non essere ghettizzato in un partito o utilizzato come strumento di potere contro altri.

L'ultimo diritto è quello che riguarda tutti ed è il diritto ad essere felici e non solo a sopravvivere in un mondo inquinato e violento. », Amendola, G., *Carta dei diritti*, (intervention à "Verdeuropa", 1^{er} novembre 1988), *in Verdeuropa. Documenti*, synthèse des sessions, p. 28, archives Piero Villa e *in Mira*, A. M., *Diritto all'ambiente, ecco il "decalogo"*, "Avvenire", 2 novembre 1988. Pour le texte intégral du décalogue, voir Amendola, G., *La carta europea dei diritti dell'ambiente*, *in "Verdi"*, journal d'information et de débats diffusé par la *Federazione Liste Verdi*, n. 0 (en attente d'autorisation), s. d. (1989), p. 8.

*de second degré et plus originaire que toute spécificité culturelle, que toute culture ou forme culturelle doit être mesurée.*⁷⁹⁸»

Le non-dogmatisme est le pivot sur lequel repose la non-transformation en idéologie. S'il existe bel et bien des valeurs correspondant aux droits de l'homme, il serait cependant antithétique de parler ici d'une idéologie des droits de l'homme.

Les droits de l'homme sont des droits « fondamentaux » et non des droits « naturels » : les droits naturels sont ceux définis par l'écologie politique. Mais il y a une corrélation, voire une interdépendance de l'une à l'autre, que l'on retrouve en particulier dans l'expression de l'égalité par rapport au droit. Cet argument modélise le caractère culturel de la figure de l'altérité de type deux. Si « tout phénomène social » fonctionne « comme idéologie⁷⁹⁹ », alors l'écologie politique, en tant que phénomène social, fonctionne comme idéologie. L'écologie politique n'est pas dogmatique non plus, mais travaille elle aussi à définir des « catégories ». Or le système de catégories, mis en place au sens le plus large au niveau des trois figures de l'altérité précédemment définies, fonctionne de la même manière pour les droits de l'homme que pour l'écologie politique. L'humanité, principe de base numéro 1 (l'homme en tant qu'il se distingue des autres espèces vivantes) définit aussi l'altérité première des droits *de l'homme*, par opposition au droit des animaux, de la nature etc. La figure de l'altérité, principe de base numéro 2, définit l'humanité de l'homme et donc la base de l'égalité non culturelle ; la figure de l'altérité principe de base numéro 3 définit l'égalité naturelle (homme / femme).

Les discours des Verts et des *Verdi* se rejoignent dans les revendications de droits et du respect des libertés individuelles. En cela, leur mise en regard est non culturaliste. Si en revanche prédominaient des valeurs qui s'expriment de façon dogmatique, on serait alors dans la définition d'une idéologie et donc dans une perspective beaucoup plus culturaliste.

Il existe une tendance générale exogène — venant des personnes extérieures aux écologistes eux-mêmes — à l'idéologisation du mouvement écologiste et du parti Vert. Comme le remarquent de nombreuses personnes interrogées, il n'est pas rare d'entendre des gens s'étonner que l'on puisse être Vert et fumer, ou avoir une voiture, ou manger de la viande, etc. Les représentations que les personnes extérieures au parti se font du militantisme « Vert » suivent certains stéréotypes, qui vont dans un sens doctrinaire, présupposant tout un tas de règles de vie et de comportement strictes et exemplaires, alors que sont souvent (mais de moins en moins) ignorés la revendication des libertés individuelles, l'objection de conscience

⁷⁹⁸ Le Guyader, A., *op.cit.*, p. 81.

⁷⁹⁹ *Ibidem.*

et surtout le discours de droits qui semblent régir l'engagement « Vert », de plus en plus et plus amplement que la dimension environnementale, désormais considérée par de nombreux partis.

6. L'altérité valorisée dans le discours

Si toutes les personnes interrogées parlent des *autres* ou de l'*autre*, aucune ne parle d'altruisme en faisant référence à une action engagée. Lévinas, prétend aller au-delà de l'unité sociale comme solidarité intercorporelle :

« [...] Craindre pour autrui et l'aimer c'est tout un. Pré-sentiment de l'absolument " autre " qui m'affecte. Cette affection, ou affectivité, plus ambiguë que la chair pénétrée d'esprit et déjà intellectualisée, me donne nécessairement accès à un unique.⁸⁰⁰ »

Or tout le monde sait aujourd'hui que pour aimer *autrui* il faut déjà s'aimer soi-même. La capacité d'empathie est liée à l'amour (conscient) de soi. Cette valorisation de la différence d'autrui comme individu minoritaire, objet d'oppression et/ou de subordination donc, en particulier des plus faibles et des opprimés, est repris dans le discours des adhérents. La valorisation de l'autre se fait plus critique lorsque l'autre devient ou semble devenir culturellement dominant et s'apparente ainsi à un envahisseur. Ricoeur fait allusion au lien qui existe entre « identité » et « empêchement ». Lévinas parle de l'extériorité d'autrui comme d'une « merveille » et donne une dimension éthique à cela en introduisant la notion d'intrigue éthique dont le sens est de s'éprouver soi-même comme le gardien de son frère :

« Vis-à-vis d'autrui nous sommes " intrigués ". Nous sommes étonnés. Mais nous sommes d'abord et déjà en intrigue avec lui. Intrigue ou intrication d'autrui en moi. [...] Si cette intrigue est appelée éthique, c'est pour désigner le lieu unique de l'éthique. Le lieu de l'éthique, ce n'est pas le ciel sans valeurs, ce n'est pas davantage les tables de la Loi, c'est l'intrigue de l'Autre dans le Même, sans laquelle ces valeurs et ces tables n'auraient pas de sens. Etre pour autrui, être pour moi, c'est découvrir en soi que je puis traiter l'autre comme rival, comme étranger inquiétant et dérangeant, menaçant, mais aussi comme un frère dont j'ai la garde. L'intrigue fraternelle et fratricide qui lie Caïn à Abel [...] se retourne et s'éclaire lorsque Caïn s'écrie, comme dans un deuxième acte, « Suis-je le gardien de mon frère ?⁸⁰¹ »

⁸⁰⁰ Rey, J.-F., *op.cit.*, p. 43.

⁸⁰¹ Cité par Rey, J.-F., in « Autrui dans la pensée des Droits de l'Homme : *a priori* invisible et richesse du visible », in *Altérités : entre visible et invisible*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 31. Voir aussi Lipietz, Alain, *op.cit.*

Autrement dit, l'altérité différentielle n'est valorisée que tant qu'elle demeure *minoritaire*. A partir du moment où le rapport d'équilibre est inversé, la méfiance, voire l'hostilité s'installe à l'égard de l'autre.

Selon Marc Augé, si la culture est un « ensemble de systèmes symboliques » au premier rang desquels Lévi-Strauss place « le langage, les règles matrimoniales, les rapports économiques, l'art, la science, la religion », alors « la condition individuelle est définie comme une nécessaire aliénation ». C'est pourquoi malgré l'existence d'une « éthique Verte » censée rythmer les comportements quotidiens des militants, des contradictions surgissent parfois dans le cadre de cette « nécessaire aliénation » :

« [...] Ensuite, dit Bianca, **il y a les contradictions qui ne concernent pas l'idée du mouvement, mais les personnes en tant qu'individus** [...] ainsi parfois, nous parlons de non-violence [...] tout en manifestant au contraire une attitude violente [...] ça, ce sont de belles contradictions [...] mais dépendent des individus [...] il y a des personnes qui parfois sont Vertes, et mènent ainsi plein de batailles, et puis d'un autre côté se positionnent personnellement... mais ce problème, tu le trouves partout. Tu le trouves aussi dans le mouvement des femmes. Moi je me souviens qu'on menait tous ces combats sur la place publique, non ? et puis après à la maison, elles mettaient les pantoufles aux pieds de leur mari.[...] Voilà les contradictions humaines qui existent partout, je pense [...]. »⁸⁰²

Vouloir être *autre* et s'affirmer *autre* apparaissent deux choses d'autant plus difficiles à accepter quand c'est l'égalité qui est recherchée. L'aboutissement idéal (et utopique) de l'égalité ontologique est l'indifférenciation (et non plus seulement l'absence de différence). L'action politique militante naît en réaction (à quelque chose) : elle existe au contraire en se différenciant (des autres actions politiques). Aussi le discours de "droits" est-il pris entre l'égalité ontologique et l'action politique⁸⁰³.

Paradoxalement, valorisée à l'excès, la différence peut mener à l'exclusion. Elle a donc une limite (qui est mouvante et pour ainsi dire indéfinissable) dont le franchissement engendre

⁸⁰² Bianca : « [...] Poi ci sono le contraddizioni che non attengono all'idea del movimento ma alle singole persone [...] per cui delle volte, parliamo di non violenza poi magari c'è un modo violento di porsi [...] queste sono delle belle contraddizioni [...] però, dipende dalle persone [...] ci sono le persone che, magari sono Verdi, e così fanno tante battaglie, e poi magari personalmente si pongono... però questo problema lo trovi ovunque. Lo trovi anche nel movimento delle donne. Io mi ricordo che si facevano tante battaglie in piazza, no ? e dopo a casa però mettevano le pantofole ai piedi al marito.[...] Queste sono le contraddizioni umane che penso ovunque ci siano. »

⁸⁰³ Et il tend plus ou moins vers l'un ou l'autre, selon les entretiens, selon les individus : Bianca explique ainsi : « [...] Ce n'est pas vrai que certaines choses, si elles sont valables pour certains, sont valables pour tous. Il y a des choses qui conviennent aux hommes et pas aux femmes [...] » ; « [...] E non è vero che certe cose se valgono, valgono per tutti. Delle cose possono andar bene per i maschi e non andare bene per le donne.[...] »

soit le repli sur elles-mêmes des communautés « stigmatisées », soit des représentations schématiques des communautés stigmatisées, mais produites en dehors, dans lesquelles elles se trouvent prises et qui constituent pour elles des ghettos symboliques. Karine exprime ainsi son scepticisme après avoir assisté à une réunion de la commission femmes :

« [...] Moi j'avais été étonnée une fois, j'ai été une seule fois au truc femmes, il n'y avait que des femmes.[...] J'ai senti, dans certains discours,[...] c'était un peu on va taper sur les mecs, tu vois.[...] Or ce qui est intéressant c'est l'altérité justement, donc qu'il y ait des mecs, c'est-à-dire, des différences [...]. »

Grâce à son épaisseur, la notion de fraternité comme archétype apparaît comme l'une des "valeurs" à travers laquelle s'établit le lien religieux (chrétien), laïque (celui de la devise républicaine : liberté, égalité, fraternité), politique : elle existe aussi dans les droits de l'homme. Fraternité signifie à la fois solidarité, rivalité, protection du plus faible, et renvoie aussi au lien de sang, d'un "être" partagé⁸⁰⁴. Elle cristallise les éléments relationnels de l'*autre* à moi :

« Ne faut-il pas reconnaître la fraternité — figurant dans la devise de la République — en cette préalable non-indifférence de l'un pour l'autre, en cette originelle bonté où serait implantée la liberté et où la justice des droits de l'homme retrouve une portée et une stabilité dans la fraternité où s'affirme la responsabilité de l'un-pour-l'autre, à travers laquelle, dans le concret, les droits de l'homme se manifestent à la conscience comme droit d'autrui et dont je dois répondre.⁸⁰⁵ »

L'extra-territorialité est associée à la dimension universelle. Or, il n'est pas impossible que l'universalisation, avec la globalisation, qui obligent l'homme à remesurer son être *homme*, dans son instinct oublié d'animal menacé, lui permettent aussi de retrouver les archétypes oubliés, comme seul au-delà possible à un « univers », la Terre, que l'on découvre étrangement restreint.

⁸⁰⁴ « C'est là tout le sens non spatial de la proximité : superlatif absolu du proche, explique J.-F. Rey. Ni spatialisé, ni corporel, le lien social, en ce sens lien humain, est concret non pas en raison du foisonnement de relations dénombrables, mais en vertu de l'épaisseur et de la richesse, à la fois tactile, pathique et spirituelle de l'entre-nous. C'est bien pourquoi cette proximité ne peut se dire qu'en termes de "paix préalable". La phénoménologie des droits de l'homme, en son sens ultime, c'est ce laisser-être de la paix avant toute prise, tout savoir, tout intéressement. Il y a donc trois temps forts dans cette phénoménologie : la réduction éidétique au droit naturel, le remplissement de la notion de fraternité, le laisser-être de la paix dans la proximité [...]. Les implications politiques sont elles-mêmes au nombre de trois : contre toute naturalisation, maintenir la transcendance de l'homme au-dessus de ses déterminations ; donner chair à la notion de fraternité, sans la naturaliser elle non plus, ni l'hypostasier en valeur. Donner pour cadre à l'État le maintien d'un régime de proximité où la paix soit autre chose qu'une coexistence non-agressive. », Rey, J.-F., *op.cit.* p. 44-45.

⁸⁰⁵ Lévinas, E., *op.cit.*, p. 187.

« *L'autorité extra-territoriale n'a de sens que rapportée à l'utopie de l'humain. Autorité que nul ne détient mais qui fonde l'autorité du pouvoir politique et la limite. Ce rapport de l'autorité dans la société politique à l'humain utopique — ou excentrique, extra-territorial — Lévinas le trouve dans la notion de fraternité.[...]*⁸⁰⁶ »

7. Des valeurs à l'origine du droit

Comme le dit Philippe, il n'est pas possible de ne pas être pour les droits de l'homme dans leur ensemble ou de les assimiler à des valeurs, même si certains de leurs aspects, dont l'inaliénabilité déclarée de l'héritage peuvent être objet de critique :

« **Les droits de l'homme c'est comme le Pacs.[...] On n'a pas à revendiquer à être pour ou contre les droits de l'Homme.** Les droits de l'Homme sont là, c'est normal qu'ils existent tels quels[...]. Mais donc, dans la *Déclaration des droits de l'homme* il y a aussi [...] des choses qui ne sont pas forcément défendables par tous.[...] **Quand on dit *Déclaration des droits de l'homme*,[...] on veut dire [...] défenseurs de la liberté de conscience.**[...] On est forcément pour les droits de l'Homme et sans voir toutes les conséquences que ça a. »

Pour se construire théoriquement, le discours de droits s'appuie sur les valeurs : elles sont un médium par lequel les individus peuvent se reconnaître dans un discours. Il y a donc un pragmatisme du discours de droits par rapport aux valeurs, qui s'inscrit dans la problématique particulière de la médiatisation nécessaire du discours politique pour qu'il soit perçu, compris et approuvé au point de susciter l'adhésion.

Ce qui fait loi, par quoi sont établis les « droits », existe comme tel et ne peut dès lors être remis en question puisque, par essence, la loi définit ce qui est juste. Ainsi, le Pacs légalement institué existe pour garantir des valeurs afférentes au choix de vie afin de protéger certaines personnes contre l'injustice. On débat d'une valeur, ou de quelque chose en fonction des valeurs qui sont autant de regards possibles posés sur un objet, mais on ne débat plus d'une loi, car une loi, une fois établie *est* juste, et censée instaurer une situation de justice là où s'affrontaient des discours de valeurs impossibles à trancher. Des remarques identiques peuvent être formulées sur le droit à l'avortement, l'abolition de la peine de mort, etc. En même temps, la loi doit laisser la possibilité à l'individu de continuer à vivre, dans la loi, en continuant à faire référence à ses propres valeurs individuelles sans y renoncer (car la loi n'est pas totalitaire). Sur le plan énonciatif, elle doit donc être performative tout en demeurant

⁸⁰⁶ Rey, J.-F., *op.cit.*, p. 41.

ouverte à l'interprétation. Pour Andrea, la position des *Verdi* concernant l'avortement est cohérente puisqu'elle sépare les comportements du contenu de la loi. Il définit ensuite la loi comme « une règle de comportements sociaux », mais qui ne saurait réguler la morale. Autrement dit, il faut séparer la loi de la morale, et donc la loi des valeurs. Pour lui, l'Eglise peut condamner « moralement » l'acte individuel de l'avortement comme le fait de tuer une vie, mais il est nécessaire que par la loi puissent être réglés des problèmes concrets qui existent au quotidien. D'où il déduit qu'il est « juste » que la loi existe⁸⁰⁷.

C'est là le nœud où s'articulent les différences de points de vue et donc les paradoxes des Verts comme des *Verdi* qui apparaissent souvent comme inhérents aux individus mêmes, entre discours de droits — forcément non dogmatique puisque juste par essence dès lors que défini comme « droit » — et discours qui se rattache à un type de valeur « morale » souvent d'éducation et de culture. Aussi, il est possible que la raison pour laquelle le discours des Verts apparaît souvent désorganisé dans les représentations que s'en font les gens, soit en partie dû à un brassage important des différentes valeurs d'éducation et de culture des individus qui se disent ou se considèrent comme athée, catholique, protestant, superstitieux ou rien... tout en ayant la possibilité de s'exprimer à titre individuel de façon légitime. Le discours des *Verdi* semble moins souvent critiqué pour ses éventuelles incohérences. Peut-être parce qu'existe une plus grande cohérence interpersonnelle du discours ? Or, les différences individuelles du discours sont déjà des éléments de fragmentation du discours dans la mesure où « *un individu n'est pas une entité, il est fait de nombreux fragments éclatés et contradictoires, dont chacun dirige ses propres désirs d'action*⁸⁰⁸ » : Rimbaud l'écrivait : « *je est un autre* ».

⁸⁰⁷ Andrea : « [...] In quanto riguarda l'aborto, i Verdi c'hanno una posizione, li risolve il problema, non legando, legando il contenuto della legge, distinguendo i comportamenti dal contenuto della legge, cioè, cos'è il significato della legge ? la legge è regola di comportamenti sociali, ma non può regolare la morale. allora, se il singolo comportamento fatto secondo legge può o meno essere condannato moralmente dalla chiesa perché è l'uccisione di una vita, è un conto. È una discussione che anch'io ho aperto dentro di me, ma è un conto. il fatto che non sia legittima una legge, che socialmente parlando, risolve dei problemi nella facilità, quello non lo trovo legittimo a chiedere alla chiesa, su quello quindi per me la legge è giusto che ci sia. »

⁸⁰⁸ Wulf, Christoph, « L'autre, perspective pour une formation à l'interculturalité », in Dibie, Pascal, Wulf, Christoph, *op.cit.*, p. 17.

8. La globalisation d'autrui

Les droits de l'homme comme l'écologie, sont aussi des phénomènes globaux fondés sur le paradigme de l'égalité des hommes entre eux. C'est un paradigme biologique, et en cela incontestable⁸⁰⁹ :

« Aucune culture n'existe sans normes absolues.[...] Le relativisme culturel ne contredit pas à l'absoluité des normes : les deux sont, au contraire, indissociables. Le relativisme signifie qu'aucune culture n'est en droit d'universaliser ses absolus, comme s'ils devaient être les absolus de toute culture; il ne signifie pas qu'une culture doive renoncer à ses normes absolues, car ce serait se nier elle-même, détruire ce qui la fonde.[...] Qu'advient-il lorsque l'absolu d'une culture — la nôtre — est l'universalité même ? De plus, aucune culture, sauf à vouloir dominer et détruire, ne prétend universaliser ses absolus : les Aztèques ne prétendent pas imposer leurs absolus aux non Aztèques, etc.⁸¹⁰ »

Le droit devient universel parce qu'il y a rencontre entre la reconnaissance de chaque homme comme sujet de droit et globalisation écologique de la relation d'altérité.

[...] Au temps des Mérovingiens, les gens avaient des devoirs envers leurs voisins, les habitants de leur village, ceux peut-être des villages d'alentour, non envers les Chinois — dont ils ne savaient rien. Aujourd'hui, nous savons que tous les hommes font partie d'une seule humanité, d'une unique famille humaine. Que tous les humains aient des devoirs envers tous les humains, telle est la forme, aujourd'hui, de l'obligation morale, et elle est caractéristique de notre époque. Cela suppose que tous les hommes sont hommes, à titre égal.⁸¹¹ »

9. Les droits de l'homme comme culture

Pour Marcel Conche, il y a non pas un relativisme culturel, mais un relativisme des cultures. Certaines cultures sont *meilleures* que d'autres : les droits de l'homme permettent une universalisation du devoir de l'homme à l'égard de l'autre homme, et de son environnement :

« Or que prétendons-nous sinon que la morale des droits de l'homme devrait s'imposer universellement, dès lors qu'à travers toutes les cultures, si diverses soient-elles, il n'y a, finalement, que des hommes ? [...] Au reste, M. Lévi-Strauss peut-il croire sérieusement que notre culture, placée sous le signe des droits de l'homme, n'est pas supérieure, sinon à toute autre — qu'en savons-nous ? —, du moins à telle autre ? Car il y eut une culture nazie, avec des livres, des œuvres

⁸⁰⁹ « Au nom de l'extrême diversité des lois des peuples du monde, Lévi-Strauss récuse violemment l'idée que l'homme soit avant tout un être moral; un seul critère est valable : la qualité d'être vivant », Catherine Clément, *Claude Lévi-Strauss*, PUF, 2002, p. 90.

⁸¹⁰ Conche, M., *op.cit.*, p. 98-99.

⁸¹¹ *Ibidem*.

*d'art [...] des usages, des rites. Faut-il la mettre à égalité avec la nôtre ? Evidemment non. Evidance absolue, exclusive de tout doute, évidence de sauvage, donc ? Mais croire absolument que tout homme a droit au respect (et pas seulement l'homme — Claude Lévi-Strauss a raison —, mais tout ce qui vit : animaux, plantes, toute la nature), si c'est là la sauvagerie, elle n'a plus rien de sauvage.*⁸¹² »

Les droits aussi sont une valeur... L'interculture est indissociable de l'interculturel : la situation interculturelle révèle l'interculture, comme le terrain d'entente et de compréhension commun.

Depuis toujours la civilisation européenne, selon Christoph Wulf, court le risque à cause de sa revendication « égalitariste » et son obsession d'universalisme, de « détruire la différence et de l'assimiler au nom de l'égalité⁸¹³ ». Le chevauchement de discours de valeurs appartenant à des réseaux différents crée des situations interculturelles d'ordre conflictuel ; alors que le discours de droits, en particulier au niveau européen et aujourd'hui à travers l'élaboration d'une Constitution européenne, dégage des valeurs transculturelles unificatrices — parce qu'il est universel et fondé sur le discours des droits de l'homme⁸¹⁴. D'où l'idée, nouvelle, d'une *interculture* qui est, elle, essentiellement fondée sur une uniformisation du droit à visée universelle et englobante, et un phénomène à mettre directement en relation avec la construction de la communauté européenne. L'écologie politique possède les caractéristiques d'une interculture. Elle n'est définissable ni comme une idéologie ni comme une culture. Plus qu'une projection politique sur le réel — une théorie vécue comme applicable à la réalité — elle suppose une projection du réel dans le politique, c'est-à-dire une prise en compte du réel de terrain par le politique, presque au cas par cas local, mais toujours dans une perspective globale. Le discours « Vert » qui la porte tend à syncrétiser différentes valeurs provenant de différents systèmes culturels, qu'elle reformule en les universalisant. Bianca explique :

« Oui, [...] c'est sur les stratégies que l'on peut s'opposer, mais l'idée, c'est ça. Et donc il y a une culture Verte, qui est celle du pacifisme, celle de la non violence, qui est celle du respect total de l'environnement, et du respect donc aussi des personnes, du respect. »⁸¹⁵

⁸¹² Conche, M., *op.cit.*, p. 98-99.

⁸¹³ Wulf, Christoph, *op.cit.*, p. 14.

⁸¹⁴ « Ce n'est qu'en acceptant la différence d'autres cultures et d'autres individus qu'il devient possible de découvrir des ressemblances transnationales et de favoriser leur développement. En l'absence d'intérêts transnationaux, l'avenir de l'Europe serait à peine pensable. », Wulf, Christoph, *op.cit.*, p. 15.

⁸¹⁵ Bianca : « Sì, [...] è sulle strategie che si ci può scontrare ma l'idea, cioè è quella. E quindi c'è una cultura Verde, che è quella del pacifismo, quella della non violenza, che è quella del rispetto totale dell'ambiente, e del rispetto quindi delle persone anche, del rispetto. »

Ce que Bianca appelle les « stratégies » correspond aux différentes cultures (nationales) telles qu'elles incarnent l'écologie ; elles sont de l'ordre de l'interculturel. Ce qu'elle définit comme « culture Verte » correspond en revanche plutôt à la définition d'une interculture : l'écologie serait typique, universelle sur le fond, pas sur la forme ; elle repose sur des fondamentaux — dont ceux cités par Bianca — mais prend différentes formes en écologie politique, selon la non-uniformisation revendiquée du discours.

D'une façon identique, les droits de l'homme paraissent rassembler les facteurs globalisants pouvant leur permettre d'être considérés comme l'un des substrats d'une interculture spécifique, qui est à tendance universelle puisque, comme le dit Marcel Conche, il est difficile de nier la dominance d'une culture qui est centrée sur le respect de l'humain et du vivant. C'est également ce qu'affirme Alain Le Guyader⁸¹⁶, même si « tous les humains s'auto-définissent dans le cadre de cultures spécifiques », ce qui importe « s'agissant de l'égalité ontologique, est qu'ils se définissent tous comme représentant l'humain ou s'attribuent la propriété de l'être dans leurs propres termes. ». Il fonde cette affirmation sur le fait que toute parole humaine exprime « également l'humanité de l'être humain, et que nulle ne saurait dénier à une autre son humanité. ». D'où il déduit « l'obligation logique de reconnaître l'égalité ontologique de tous les humains ». Cependant :

« Si nous sommes contraints de reconnaître [...] que tous les humains sont également des humains, nous sommes du même coup fondés à ne recevoir que les définitions culturelles qui satisfont en elles-mêmes et au regard des autres à ce critère de reconnaissance. D'où la forme apodictique et catégoriquement impérative des Art. 1 de 1789 et 1948. ⁸¹⁷ »

⁸¹⁶ Le Guyader, A., *op.cit.*, p. 74.

⁸¹⁷ *Ibidem.*

10. De la culture à l'universel

Les principes des droits de l'homme sont universels, mais « toute constitution est affectée par les particularités historiques de la communauté qu'elle organise⁸¹⁸ ». L'interculture est une communauté de culture(s) qui émerge d'une communauté de valeurs ; elle ne peut être universelle (car alors disparaît le « inter »), mais elle tend à rechercher et mettre en évidence les caractéristiques universelles (archétypales) inévitablement présentes au sein de chaque culture :

« La communauté totale [est] une communauté hégémonique qui constitue un bloc historique avec une multiplicité d'appartenances morales, locales et sociales. Une communauté totale ne supprime aucune communauté, mais elle les hiérarchise et institue entre elles des médiations qui assurent sa propre reproduction (la communauté devient la condition d'une identité de base). C'est également une communauté qui se veut universelle. Or, historiquement, il n'en existe que deux figures, celles de la religion et de la nation républicaine.⁸¹⁹ »

Selon cette définition, la « communauté totale » correspondrait à un type particulier d'interculture. L'écologie politique, telle qu'elle est représentée par les « Verts », semble rassembler les conditions qui pourraient éventuellement permettre de l'identifier ultérieurement (avec le recul historique nécessaire) comme une troisième « communauté totale ». La notion d'interculture est proposée ici comme une réponse aux conséquences entraînées dans la réalité par la remise en cause et la disparition des limites nationales physiques (les frontières) et symboliques (la citoyenneté) posées par l'Europe. Disparition multiple qui repousse les frontières de *l'identité* et projette les hommes à s'identifier à travers d'autres réseaux d'appartenance culturelle :

« La définition initiale [de la citoyenneté], de 1789, postule l'adhésion à un contrat social, à des formes de solidarité et à des valeurs. Ainsi, il y a là une définition de la citoyenneté relativement indépendante de la nationalité.[...] L'Europe questionne la citoyenneté [...] elle lui impose une définition au-delà du cadre national. On pourrait [...] y intégrer la valeur civique de l'antiracisme, de l'humanitaire, ou encore de la défense de l'environnement ; autant de valeurs qui favorisent la création de solidarités nouvelles.⁸²⁰ »

Si l'on définit les valeurs énumérées ci-dessus comme "supra-culturelles", alors les valeurs dites universelles peuvent faire partie des valeurs supra-culturelles, mais d'autres catégories

⁸¹⁸ Canivez, P., *op.cit.*, p. 92.

⁸¹⁹ Balibar, Etienne, « Analyse du racisme », in J.-F. Rey, *Altérités, entre visible et Invisible*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 181.

⁸²⁰ Wihtol de Wenden, Catherine, « Citoyenneté et racisme » in J.-F. Rey, *Altérités, entre visible et Invisible*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 198.

de valeurs peuvent être définies supra-culturelles ou le devenir. Dans la perspective européenne il est possible d'affirmer que « ce n'est plus le territoire qui définit l'identité, mais l'identité qui définit le territoire ⁸²¹ ». Dans cet esprit les « Verts » — puisqu'ils définissent la planète dans son ensemble comme territoire — ont une identité « globale » qui se trouve en adéquation avec l'extraterritorialité également affirmée des droits de l'homme et de leur *défense* — à laquelle est lié le discours de revendication de "droits" :

« La défense des droits de l'homme répond à une vocation extérieure à l'État, jouissant, dans une société politique, d'une espèce d'extra-territorialité, vigilance tout autre que l'intelligence politique, lucidité qui ne se borne pas à s'incliner devant le formalisme de l'universalité, mais qui soutient la justice elle-même dans ses limitations. ⁸²² »

Avant il aura fallu poser les droits de l'homme comme valeurs fondamentalement liées, de fait, à l'écologie ; comme l'autre versant de... ⁸²³ En effet comme le dit Alain Le Guyader, au centre des droits de l'homme comme de l'écologie politique se trouve la « réciprocité intersubjective » :

« Les droits de l'homme ne sauraient recevoir une interprétation individualiste. Ce qui est premier, c'est la réciprocité intersubjective qui promeut les sujets. On ne peut donc pas revendiquer les droits sans les vouloir en même temps pour tous les autres. Qu'un être humain exige pour lui-même des droits sans réciprocité l'abolit comme sujet.[...] Cela veut dire que tout être humain est de droit un sujet, donc en ce sens et en ce sens radical, sujet de droit. Par voie de conséquence le concept des droits de l'homme n'est pas tout d'abord un concept juridico-politique, mais bien ethico-ontologique. Et c'est en vertu de ce droit que tout sujet de droit a droit aux droits fondamentaux qui doivent lui garantir son statut et lui permettre de s'accomplir comme sujet. ⁸²⁴ »

⁸²¹ « Il s'agit de permettre la visibilité des appartenances ethniques ou religieuses, notamment dans le respect des lois républicaines.[...] Cette citoyenneté moderne est « dé-territorialisée » : ce n'est plus le territoire qui définit l'identité, mais c'est l'identité qui définit le territoire.[...] La solution est [...] d'inventer une citoyenneté qui serait en quelque sorte le plus petit dénominateur commun de valeurs démocratiques et universelles susceptibles de réduire un certain nombre de fractures identitaires. Une sorte d'Ethnicité républicaine [...]. [Il s'agit de] confronter les notions d'identités avec la nationalité et la citoyenneté. », Wihtol de Wenden, Catherine, *op.cit.*, p. 200.

⁸²² Rey, J.-F., *op.cit.*, p. 41. Citant Lévinas, J.-F. Rey ajoute : « L'extra-territorialité de la défense des droits de l'homme, pour n'être pas localisable, n'en est pas moins solidaire des liens concrets dont vit chaque homme et qui, mieux qu'une idée, donnent à voir ce qu'est l'humain en lui.[...] Je dois répondre des droits d'autrui. C'est ainsi qu'il faut comprendre « l'humanisme de l'autre homme », formule que Lévinas donna comme titre en 1972 à un essai [...] « l'humanisme ne doit être dénoncé que parce qu'il n'est pas suffisamment humain. », *Ibidem*, p. 42.

⁸²³ Le dénominateur commun des partis « Verts » est moins l'environnement que la démocratie, explique Benoît Rihoux. Voir Rihoux, B., *Les partis politiques : organisations en changement. Le test des écologistes*, Paris, L'Harmattan, 2001.

⁸²⁴ Le Guyader, A., *op.cit.*, p. 77.

L'interculture existe quand ce qui constitue les « normes absolues de chaque culture » est commun à plusieurs cultures. Plus ces normes absolues sont fondées sur des valeurs universelles, ou sur une éthique, plus elles sont susceptibles d'être partagées et universalisées. Ainsi, si l'on peut défendre d'une part l'existence de l'écologie politique telle qu'elle est incarnée par les « Verts » comme interculture, et d'autre part les droits de l'homme comme définissant également une interculture⁸²⁵, on ne peut néanmoins ne pas remarquer que les valeurs de l'écologie et celle des droits de l'homme ont en commun un substrat global et universel. On pourrait même s'interroger sur la possibilité d'envisager les droits de l'homme comme correspondant dans leur ensemble à l'application sociale, c'est-à-dire strictement humaine, de l'écologie comme science⁸²⁶.

La réciprocité des droits et des devoirs qu'ils définissent entre les hommes est en effet essentiellement conforme au paradigme écologique relationnel du « tout est lié » :

« Or nous aussi absolutisons nos normes et nos valeurs, à savoir notre morale, notre conception des droits de l'homme; en cela nous sommes, nous aussi, des sauvages — mais sauvages pour lesquels il n'y a plus de "sauvages", mais seulement des hommes, à titre égal [...] la morale n'est pas affaire d'opinion. »⁸²⁷

⁸²⁵ On notera, relativement à la création d'une identité extraterritoriale, qui développe une culture propre, que cette identité semble passer par la participation, l'adhésion aux principes ou aux idées de, etc. à des entités ayant des dimensions autres que territoriales : l'Europe (dans sa dimension communautaire), les « Verts », l'Onu, ...

⁸²⁶ « Comme tout phénomène social, les droits de l'homme fonctionnent aussi comme idéologie [...] les *Déclarations* sont catégoriques mais non dogmatiques.[...] Les droits de l'homme expriment bien une culture déterminée : c'est celle de l'être humain comme sujet, donc de sa dignité ne souffrant aucune violence, qui définit ses conditions de possibilité et les critères de ce qui ne saurait être acceptable pour son humanité. Et c'est à l'aube de cette culture — de second degré et plus originaire que toute spécificité culturelle, que toute culture ou forme culturelle doit être mesurée. » Le Guyader, A., *op.cit.*, p. 81.

⁸²⁷ Conche, M., *op.cit.*, p. 98-99.

11. Droits de l'homme et écologie politique

L'intersubjectivité fait partie des points communs des droits de l'homme et de l'écologie politique. Les droits de l'homme instaurent apparemment une culture du sujet et de la "fraternité" absolue du sujet, l'un ne pouvant se concevoir sans l'autre. Les valeurs des droits de l'homme comme celles de l'écologie politique doivent être portées et défendues par les « Etats » ; leur "défense" paraît corrélée à la protection des « sujets » dans leur « statut de sujet » :

« Il est l'Etat des Droits de l'Homme qui doit les garantir comme exécutant, ne tirant son autorité que des sujets de droit qui forment la communauté des citoyens⁸²⁸. Il ne saurait donc d'aucune façon se substituer aux sujets dont il doit protéger le statut de sujet.[...] Or si c'est bien en vertu des droits de l'homme que les hommes deviennent citoyens, la République démocratique qui configure un Etat de Droit ne saurait affirmer une souveraineté populaire absolue, sauf à régresser dans la souveraineté du théologico-politique [...] ⁸²⁹ »

Les droits de l'homme et l'écologie politique partagent aussi les caractéristiques de « norme autocritique » du monde occidental et de la modernité :

« Le peuple n'est souverain qu'en tant que communauté de citoyens qui tient des droits de l'homme sa souveraineté. Autrement dit, les droits de l'homme sont la limite interne de cette souveraineté, ils en fondent la légitimité.[...] L'universalité [...] il est possible maintenant de soutenir que les droits de l'homme ne sont pas en ce sens ethnocentristes, en raison de leur caractère intrinsèque de norme autocritique originellement du monde occidental et foncièrement de la modernité.⁸³⁰ »

⁸²⁸ Alain Le Guyader cite ici Schnapper, Dominique, *La communauté des citoyens*, Gallimard, 1994.

⁸²⁹ Le Guyader, A., *op.cit.*, p. 79.

⁸³⁰ *Ibidem.*, p. 80.

12. Des droits et des devoirs

La notion de réciprocité garantit l'équilibre. Les droits sont indissociables des devoirs. L'homme a des devoirs moraux de nature inconditionnelle, qui vont avec les droits. Les valeurs s'opposent en cela aux droits :

« L'homme a des devoirs liés à son métier [...] ; il a aussi, s'il est croyant, des devoirs religieux. Aucun de ces devoirs n'a le caractère inconditionnel d'un devoir moral : on a les devoirs d'un médecin, sous condition d'être médecin, d'un chrétien, sous condition d'être chrétien, et ainsi de suite. Mais que témoin d'un accident, je doive, si je le peux, porter secours aux blessés, c'est là un devoir inconditionnel. Pour échapper aux devoirs simplement éthiques ou déontologiques, il suffit de renoncer aux activités ou aux engagements qui les comportent ; mais pour échapper aux devoirs moraux, de nature inconditionnelle, il faudrait cesser d'être homme. ⁸³¹ »

La prise de conscience politique de l'écologie institue la nécessité d'un comportement éthique. Les droits de l'homme sont reconnus, mais parfois rejetés à cause de l'ambiguïté de leur énonciation : déclarés, ils deviennent référence objective en même temps que "lieux" d'interprétation, et leur caractère culturel ne peut être nié. Ils peuvent être saisis soit dans leur objectivité social-historique soit dans leur objectivité pragmatique : c'est-à-dire dans « ce qui s'effectue objectivement dans et par cet acte de discours ⁸³² ». Des critiques sont formulées sur la base des interrogations qui accompagnent leur universalisation. Incontournables, leur irréductibilité a quelque chose de suspect :

« [...] Tout se passe comme s'il n'était pas possible de ne pas s'y référer pour juger la réalité et s'y orienter.[...] Tout semble pouvoir se justifier au nom des droits de l'homme, y compris leur négation. ⁸³³ »

Cette lecture double engage à comprendre les droits de l'homme soit comme une « politique » que les luttes, telles celles menées par Amnesty et toutes les ONG, ont en vue, soit comme la simple « expression moralisante d'une bonne conscience arbitraire, ne valant pas plus qu'une autre ⁸³⁴ ». Pour répondre, il faut interroger leur phénoménalité d'un point de vue objectif et s'assurer — comme il est nécessaire de le faire *aussi* pour l'écologie politique — qu'ils ne sont pas une « illusion historique » non plus qu'« une simple conviction parmi d'autres ». Leur prétention normative, universelle, oblige à questionner leur signification, afin de

⁸³¹ Conche, M., *op.cit.*, p. 98-99.

⁸³² Le Guyader, A., *op.cit.*, p. 59.

⁸³³ *Ibidem*, p. 58.

⁸³⁴ *Ibidem*, p. 59.

comprendre ce qu'ils veulent dire, et montrer en quoi « réside leur validité ». Leur vérité doit d'abord être reconnue objectivement comme norme fondamentale. Or les droits de l'homme ne sont pas un "universalisme" ; ils contribuent à l'affirmation et au respect des singularités (et des libertés) individuelles. Leur vérité universalisable pourrait résider dans une "fonction" : celle de permettre aux "valeurs" d'exister comme "valeurs", en tant qu'expression individuelle de cultures, tout en protégeant des abus consécutifs à l'absolutisation toujours possible de certaines de ces valeurs :

« L'universalisation des droits de l'homme est donc bel et bien requise [...] Car l'avènement de ce qu'il faut nommer le règne des droits de l'homme n'est pas celui d'un universalisme, mais d'une universalité universalisable.[...] Au contraire, les droits de l'homme font droit à la singularité des sujets qui, en affirmant leurs créations culturelles, font en même temps valoir en face d'elles, voire contre elles, leur qualité de sujets humains⁸³⁵. »

Les droits de l'homme pourraient trouver leur principale vérité dans leur visée anti-dogmatique — sans jamais cesser cependant de courir le risque d'être eux-mêmes dogmatiques —, à travers le type même d'énonciation qui les constitue et qu'ils constituent (le discours "de droits").

⁸³⁵ *Ibidem*, p. 81.

Conclusion

Si « la définition de soi interfère constamment avec la définition de l'autre⁸³⁶ », la définition du discours politique, parce qu'il est construit sur la base d'une "somme d'individualités", interfère nécessairement avec un discours sur l'*autre*. Elaborée à travers un discours, l'identité du groupe « Vert » se fonde aussi sur la manière dont *l'autre* est défini dans ce discours.

L'indépendance du sujet à l'égard du « tout », n'existe pas et n'est pas concevable d'un point de vue écologique : c'est pourquoi l'attention portée au discours sur l'individu et à la liberté de l'individu est si importante. Elle contrebalance — même si ce n'est que de façon illusoire — la contrainte absolue de l'interdépendance des êtres vivants à laquelle l'homme est soumis comme tout vivant, même si, dans cet ordre « naturel », il se tient pour dominant. Prenant en compte la dimension globale et interdépendante de l'écologie, le discours des Verts appréhende l'unicité du sujet à travers autrui : *je* existe dans la mesure où l'autre existe, comme l'un des multiples maillons interdépendants de la chaîne écologique, ni plus ni moins important qu'un autre, et d'une manière semblable — ce qui constitue le principe de similitude. Cette interdépendance du *moi* par rapport à *autrui*, renforce la conscience de l'autre. Cela d'autant plus que, s'il existe une interchangeabilité fonctionnelle au sein de l'espèce — tout individu peut être remplacé par un autre —, il n'en existe pas sur le plan relationnel. Ce qui fait dire à Philippe :

« L'individu n'existe pas dans l'écologie en tant que telle, l'altérité existe [...] parce qu'il y a un paradigme, parce qu'il y a un système [...]. On peut remplacer un individu par un autre sans que ça change quelque chose. Alors que [...] la relation d'une personne à une autre personne, [...] c'est ça qui est important [...]. »

Tout individu en "vaut" un autre, mais toutes les relations ne se "valent" pas. Les différents éléments sont tous considérés en fonction de leurs relations avec le "reste", ou du moins les ensembles d'éléments avec lesquels ils interagissent. La relation est *entre* ; aussi le glissement *entre*, de *l'autre* à *soi*, ou de *soi* à *l'autre* est-il toujours très spontané dans le discours.

La construction de l'identité n'est plus uniquement intersubjective : l'altérité y est posée comme préalable à la définition du *je*. Aussi la notion du *je* comme centre de l'énonciation n'est-elle plus suffisante ici. L'identité de chacun est d'abord définie comme *je en relation*

⁸³⁶ Lipiansky, E.M., « Identité, communication interculturelle et dynamique des groupes », in *Connexions*, n°58, 1991, p. 60.

avec l'autre, à tel point que l'altérité n'est parfois que prétexte ou moyen pour parler de soi. Cette particularité du discours a des conséquences également sur le plan énonciatif. Le changement de point de vue est visible à travers un discours *altérita*ire, discours créé par le *je* énonciateur où la relation d'interdépendance avec *autrui* est marquée par le fait que *je* médiatise *autrui* autant qu'*autrui* médiatise *je*. En cela, le *je* « Vert » est *écologiste* : il est autonome au sein du discours, mais difficilement indépendant.

La parole sur *autrui* étaye un discours centré sur soi, mais sur un « soi » maillon, *je* transférable, tout autant que *je* unique. *Autrui* se trouve pris en otage dans la démonstration du discours comme miroir du *tu* tout autant que du *je* ; "l'individu" est dès lors identique, que cela soit du point de vue du *je*, du *tu* ou du *il*. Le discours écologiste — *altérita*ire — crée une perméabilité entre les trois rangs personnels. Le *je* central de l'énonciation attire vers sa centralité le *tu* et le *il* au nom d'une égalité individuelle.

La *relation* (à l'autre) apparaît comme le seul lieu où peut s'exercer la liberté (individuelle), constitutive de l'identité. C'est pourquoi elle surgit au centre du discours des Verts. D'autant plus que le discours *altérita*ire — d'un « il » — prenant en compte l'interdépendance de *je* et des *autres* (soit dans une expression fusionnelle, identificatrice, soit dans une expression distancée, plus "politique"), s'il vise la revendication de droits, le fait aussi pour que ces droits, reconnus à *autrui*, lui soient reconnus également. L'enjeu de la relation à l'autre est la liberté du *je* — celle que lui donnent les droits revendiqués, une fois qu'ils sont obtenus ; celle que lui donne *autrui*, d'exister dans la relation d'égal à égal. Aussi, bien que le discours dit *altérita*ire naisse d'une extrapolation ou d'un détour du *je* par *autrui*, l'unicité du *je* dépend du caractère *unique* de la relation, ce qui apparaît, dans le discours, dans la manière dont chaque individu parle de *l'autre*⁸³⁷. C'est pourquoi les « gens » sont d'une façon générale au centre du discours, quels que soient les aspects de la vie abordés par l'écologie politique. C'est ce qu'explique Aurélia lorsqu'elle développe les raisons de son opposition à la voiture ; les moyens (par exemple voiture, vélo, ici) sont évalués en fonction des relations qu'ils impliquent avec les « gens » :

« [...] **La voiture** impose un impérialisme qui n'a pas de raison d'être. **Les gens les plus démunis, dont on parle beaucoup en disant si on augmente le prix de l'essence, les pauvres vont être pénalisés.** Or moi les pauvres que je

⁸³⁷ Et non plus seulement *avec l'autre*, ce qui est en général l'élément pris en compte dans le cadre de l'énonciation, dans la mesure où le *tu* présent est susceptible à tout moment de devenir le *je* énonciateur. Or, si l'on considère effectivement ici la présence du *tu* dans la dimension interlocutive, le *tu* est envisagé d'abord, par rapport à la situation d'énonciation (l'enquête nécessaire à la recherche), comme *témoin*.

connais, que je fréquente, ils n'ont pas de voiture. Donc les transports en commun, c'est la justice sociale. Le vélo, la marche à pied, c'est la justice et en plus, ça permet d'aménager différemment un territoire, d'avoir un autre rapport avec les gens et un autre rapport à la nature et à l'environnement qui est le nôtre. Moi je suis cycliste, je suis adjointe dans une ville de 95 000 habitants, [...] en étant en vélo, je rencontre, je ne sais pas, peut-être trois ou quatre fois, cinq fois plus de gens que mes collègues qui sont en voiture. Parce qu'en vélo, je suis sur le bord d'un trottoir, je croise quelqu'un que j'ai vu à la réunion la veille, je m'arrête, je lui serre la main, on se dit un petit mot. Ça me prend même pas une minute, j'ai établi un contact. Or le travail d'élu, c'est un travail de contact. »

Ma — bonne — relation à moi-même est déterminée par mes — bonnes — relations avec les autres et par ma capacité d'avoir de bonnes relations avec autrui et réciproquement. C'est pourquoi le respect est, selon cette logique, l'un des paramètres obligatoires dans l'élaboration du discours et d'une attitude 'écologiquement correcte'. C'est pourquoi, si l'identité individuelle est un « *système de sentiments et de représentations par lequel le soi se spécifie et se singularise.*⁸³⁸ », il est possible d'affirmer que l'identité « Verte » se spécifie et se singularise à travers un système de sentiments et de représentations qui passe significativement par *autrui* comme médiateur de soi :

« Le sujet essaie de faire coïncider les trois moments de toute identité : l'image de soi pour soi (auto-perception), celle qu'il donne à autrui (représentation) et celle qui lui est renvoyée par les autres (hétéroperception). Ce processus suit une logique interne par le triple principe d'unicité, de similitude et de cohérence temporelle du sujet⁸³⁹ ».

La notion de « générations futures » permet de se projeter dans un avenir où le sujet dépasse sa propre et seule temporalité. L'enjeu de la défense des « générations futures » est celui de la survie de l'espèce : défendre les êtres humains futurs, c'est avant tout défendre et vouloir assurer sa propre descendance, à travers quoi tout être humain est concerné. La question écologiste est existentielle : à quoi bon vivre, produire et se reproduire si l'homme conditionne le monde pour que les vies futures, qui sont des prolongements de *lui-même*, n'aient pas les moyens de vivre sinon dans des conditions de souffrance qu'il imagine extrêmes et dans lesquelles il ne voudrait pas *lui-même* se trouver ? Le discours politique, quand il est altruiste, reste égocentré parce qu'il est un discours de protection de l'espèce. La notion d'altérité appliquée à ce discours fait l'unité entre la dimension altruiste de la

⁸³⁸ Tap, P., *Identités collectives et changements sociaux*, p. 8, cité par B. Villalba (1995), p. 5.

⁸³⁹ Zavalloni, M., « L'identité psychosociale, un concept à la recherche d'une science », dans Moscovici, S., *Introduction à la psychologie sociale*, tome 2, 1972, p. 246-270.

relation (créée par le discours de droits) et sa dimension égocentrée selon laquelle les droits revendiqués le sont aussi pour soi-même. Paramètre qui rend, pour ceux qui le soutiennent, encore plus invraisemblable la non-prise en considération du discours écologiste par ceux qui l'ignorent. En cela, la question écologiste se pose en termes de conscience et d'inconscience, de tragique et de divertissement, et rejoint des problématiques religieuses, philosophiques, métaphysiques propres à la pensée humaine. La pensée est l'une des caractéristiques de l'espèce *homme*, comme animal. Aussi, la question de la survie *humaine* — d'abord instinct animal — ne se pose à l'homme en terme de *question* que de manière évidemment anthropocentrée.

Le discours altéritaire par lequel l'*autre* est centre de l'énonciation sur la base de la revendication d'une égalité de droits fait partie de l'*interculture* « Verte », partagée par les Verts et les *Verdi*. Le *je* ne peut que tenir un discours altéritaire, voire fusionner avec l'*autre* dont parle ce discours, car il ne peut qu'être en cohérence avec le fait qu'il s'agit conceptuellement d'un discours fondé sur les notions d'égalité et de solidarité. Ce type de discours se trouve inévitablement pris entre l'individuel (dans ce cas il s'agit d'un discours centré et influencé par des valeurs), et l'universel (les droits) que l'on revendique pour l'autre. La frontière entre le champ de l'altérité et celui recouvert par *autrui* n'est pas net et bien délimité dans le discours des Verts : l'*autre* est celui ou celle dont les *droits* ne sont pas reconnus. Il n'y a pas d'altérité déterminée par des représentations imagées fixes, sinon de manière temporelle (circonstancielle). Les catégories politiques de l'altérité sont évolutives : l'*autre* qui n'a plus à être défendu comme *idem* en raison de son *ipséité* devient le *même* (*idem* et *ipse*).

Les sociétés et les *valeurs* de cette société reposent sur les perceptions d'autrui définies ci-dessus, qui passent par tous les degrés de l'empathie et du rejet selon une variété de nuances égale à la diversité des individus. Comme on l'a vu par une analyse en partie énonciative et en partie statistique des corpus d'entretien, le discours des « Verts » tend à s'organiser selon une égalité systématique, fédératrice de toutes les options disponibles quant aux attitudes possibles à l'égard d'autrui, quel que soit l'*autre* en question. C'est-à-dire que l'*autre* est posé, implicitement et quel qu'il soit, comme un autre moi-même par essence, et donc comme mon égal. Fondé sur cette égalité *naturelle* (paradigmatique de l'écologie ?), pour laquelle *je* en tant que *je* ne saurait, en rien, être différent d'un autre *je*, le discours de droits, qui revendique l'égalité pour tous, tend à infléchir et transcender un discours faisant état de *valeurs*, créatrices elles, d'inégalité(s). Ce discours entre cependant parfois aussi en conflit

avec le discours de valeurs là où celles-ci sont individuellement plus ancrées ou affirmées. Le discours de revendication de droits s'organise autour de plusieurs thématiques (dont celles étudiées en troisième partie) qui illustrent les différents aspects de l'inégalité. Les inégalités sont engendrées par un conflit d'anciennes valeurs ancrées dans la culture. C'est à partir des droits de l'homme, et en France plus particulièrement des concepts emblématiques des Droits de l'homme, que sont la liberté, l'égalité et la fraternité, que s'articulent ces revendications. Comme on l'a vu, ces concepts républicains peuvent bénéficier de corollaires chrétiens ou de notions associées, qui recoupent d'autres ordres de valeurs. Ainsi par exemple la notion de *solidarité* correspond-elle à celle de *fraternité* ; le respect d'autrui à la notion de liberté, etc. Autrement dit, ces notions ne passent pas toujours directement dans le discours en tant que telles, mais sont parfois nommées par d'autres biais, désignées par d'autres termes qui recouvrent en réalité le même champ notionnel et/ou sémantique⁸⁴⁰. Néanmoins, ces notions sont rattachées à des référents contextuels récurrents — lesquels impliquent en général un passage obligatoire par les droits de la personne — à travers une imbrication de réseaux lexicaux constituant, *in fine*, une cartographie des « droits de l'homme ».

C'est en fonction de cela que l'on se trouve confrontés chez les Verts à une organisation thématique de l'altérité et des revendications de droits. Les revendications de droits pour les immigrés (ou les sans-papiers) sont par exemple aussi étroitement liés au droit de libre circulation, lui-même à relier à la liberté individuelle ; or cette problématique est identique à celle relative aux droits des homosexuels, bisexuels, transgenres lesquels, revendiquant leur possibilité de vivre une sexualité différente, revendiquent en réalité la liberté individuelle.

La lutte pour la vie passe à travers la lutte pour un territoire. Certains écologistes tels les *eco-warriors* (qui tiennent plus des guerriers kamikazes)⁸⁴¹ s'inscrivent dans cette dimension de lutte, alors que le discours écologiste « Vert », en portant le paradigme écologique sur un plan politique, global au niveau du vivant et mondial au niveau de l'espace, propose de dépasser les notions de lutte et de territoire. Mais le peut-il vraiment ? L'ambition de l'écologie politique serait de libérer ceux qui souffrent de la domination, d'aboutir à une société totalement égalitaire pour ce qui concerne le vivant, en même temps qu'à une solidarité considérée comme intrinsèquement nécessaire. Cette dualité relationnelle impliquée par

⁸⁴⁰ Voir Lipietz, Alain, *op.cit.*, p. 39-40.

⁸⁴¹ Ensuite, il est également vrai que le paradigme écologique est fondé sur l'« agir localement et penser globalement ». Ce principe d'action permet d'obtenir, du moins à l'échelle de l'environnement immédiat, quelques résultats ponctuels qui peuvent être source de réconfort partiel.

l'égalité en même temps que la solidarité renvoie au paradoxe fondamental qui est au cœur des questions existentielles que posent et que se posent politiquement les écologistes : comment surmonter la contradiction structurelle et idéologique propre au paradigme de l'écologie politique — mais non aux individus écologistes — qui, pour atteindre cette solidarité, cette égalité du vivant, requiert une prise de pouvoir dont la nécessaire structure de domination s'oppose précisément à l'égalité ? Tzvetan Todorov répond à cela en posant une distinction entre l'ordre social, d'un côté, qui est fait de rapports affectifs qui « me lient aux miens » et l'ordre légal qui est constitué de « rapports contractuels qui me mettent en relation avec tous ceux qui, pour jouir des mêmes droits, acceptent de se voir imposer les mêmes devoirs.⁸⁴²». Dimension que l'on retrouve chez un René Dumont⁸⁴³, par exemple sur le problème de la faim dans le monde. Malgré une volonté affirmée de solidarité — en particulier en ce qui concerne le rééquilibrage des relations entre pays du Nord et pays du Sud — et une fois dit que la planète n'est pas assez grande pour assumer une population mondiale croissante, la conclusion implicite du raisonnement demeure que la survie de l'espèce passe fatalement par la survie de *certaines* et la disparition *d'autres*. C'est le propre de tout organisme vivant d'être dans une dynamique de domination pour assurer sa propre survie. Aussi le discours des écologistes est-il porteur, dans ce qu'il a d'antithétique par rapport à cet élément structurel du vivant, d'une dimension tragique plus ou moins consciente et apparente, car la lutte à l'encontre de cette dynamique propre au vivant est nécessairement utopique ou désespérée. C'est ce paradoxe qui conduit certains à parler, qui de mauvaise foi, qui de naïveté, qui d'opportunisme, qui de bonne conscience face à ce type de raisonnement : la réalité du *vivant* suit les lois implacables de l'évolution et l'évolution est la loi du plus fort. Le paradigme écologique est d'un point de vue politique, humain anthropocentrique fondamentalement, impossible à tenir⁸⁴⁴, car il faudrait pour cela connaître et maîtriser l'évolution même. Cependant, ce paradigme est nécessaire à l'inconscient collectif — ne serait-ce qu'au sens de la distraction pascalienne à l'inéluctabilité de la mort — car il contient et porte des valeurs positives d'un point de vue anthropocentrique, c'est-à-dire dont l'homme a intrinsèquement besoin pour vivre et nourrir l'espoir d'une vie *meilleure* ; sinon, à quoi bon vivre ? Ces valeurs « positives » sont identifiables comme celles qui transcendent et traversent les différents systèmes, que ces systèmes soient dits ou non idéologiques. Ce sont les valeurs

⁸⁴² Todorov, Tzvetan, « La coexistence des cultures », in *L'Autre*, B. Badie et M. Sadoun (dir.), Paris, Presses de Sciences Po, p. 306, 1996.

⁸⁴³ Voir Dumont, René, *Les raisons de la colère, ou l'utopie et les Verts*, Paris, Entente, 1986.

⁸⁴⁴ Voir Dawkins, R., *Le Gène égoïste*, Mengès, Paris, 1978.

semblables, mais modulées dans leur expression : elles perdurent dans le temps, au-delà des cultures et se retrouvent dans des repères culturels aussi différents que les droits de l'homme, le christianisme, etc. Les valeurs, comme le reste, évoluent... Des notions qui se recoupent telles que la "solidarité" entre les humains, l'"égalité" et la "fraternité" en font partie car, bien que différentes, elles ont toutes un facteur commun dans le type de relation à l'*autre* qu'elles définissent. Ce facteur commun connaît des variations dans ses modes de désignation. Il est énoncé au moyen de préceptes divers selon les systèmes de pensée où il est développé : « tous égaux tous frères », « ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit », « tu ne tueras point », la notion républicaine de « fraternité », etc⁸⁴⁵.

Si la solidarité, avec l'égalité globale et mondiale sont parmi les projections idéales de l'écologie politique, l'objectif immédiat possible n'est peut-être, lui, que le réconfort — de ceux qui souffrent, sont opprimés, etc. — qui passe par le pouvoir comme mode d'action, et non comme mode de domination⁸⁴⁶.

Abordée par Jean, la question de l'euthanasie pose la problématique de la limite des droits. La réflexion de Jean sur l'euthanasie constitue un lien direct avec ses propres valeurs protestantes et rejoint la question de l'avortement telle qu'elle est posée par de nombreux *Verdi* italiens par rapport à leurs valeurs catholiques. C'est ce que Jean appelle le choix « compromis laïc » qui s'effectue dans le sens de la réflexion protestante sur la « liberté d'expression » et le « respect des diversités ». Cette recherche du « compromis laïc » repose selon lui sur un « travail d'éthique » qui est en totale adéquation avec le démarche de l'écologie politique : il ne s'agit pas pour lui d'appliquer un modèle comme le modèle « catholique d'un idéal à suivre », à partir duquel « on déclinerait les choses plus ou moins idylliques » mais d'avoir une véritable réflexion — que « [l'on] retrouve dans toute la pensée protestante » et qui est faite actuellement aussi :

« Sur les questions d'éthique, de famille, d'euthanasie, etc. [il s'agit] d'une pensée qui pense les choses en diversités et pas en modèle. qui cherche toujours une position [...] à la fois [...] vivable dans la société et en même temps [...] en **respect** toujours de l'autre [...] ». Cette réflexion nécessite une tension continuelle « entre [...] dire ce qui est juste » et voir « en même temps comment à partir de ce

⁸⁴⁵ « L'apprentissage de l'altérité que nous offre la nature est la base la plus solide du "Tu ne tueras point", et, au-delà du principe de solidarité comme du principe de responsabilité », Lipietz, Alain, *Qu'est-ce que l'écologie politique. La grande transformation du XXI^e siècle*, Paris, La découverte, 1999, p. 34.

⁸⁴⁶ C'est cette notion de réconfort des personnes qui est évoquée par Philippe : « Dans une logique trotskiste, l'important, c'est la conquête du pouvoir qui permet [...] une fois qu'on a le pouvoir [...] [d'] aider à l'émancipation de la classe prolétaire [...] l'objectif premier, c'est pas la conquête du pouvoir, mais c'est la participation, [...] c'est les luttes de l'émancipation des personnes ».

qui est juste [...] on prend une position de compromis [...] mais qui n'est pas une dérive [...]. par exemple [...] sur l'euthanasie [...] c'était une position [...] assez compliquée, qui était de dire, effectivement on ne peut pas donner la mort [...] en même temps, il y a des cas où on est obligé de se mettre dans cette situation d'interdit et de se dire [...] oui, là [...] je suis dans l'interdit, et [...] comment je gère cette position hors de ce qui est autorisé. [en général et non pas comme exception à la règle] [...]. »

Il faut apprendre à gérer l'exception individuelle dans le cadre des valeurs héritées du religieux et des droits de l'homme, sur lesquelles les sociétés occidentales ont fondé l'organisation de la vie en communauté. L'apprentissage qui oblige à envisager « l'exception individuelle » comme solution, est requis lorsque ces valeurs ne correspondent plus à la réalité vécue par les individus. Cette inadéquation existe pour différentes raisons qui sont les conséquences de l'évolution de ces mêmes sociétés dans les cadres construits des anciennes idéologies (raisons à la fois d'émancipation, d'évolutions technologiques et médicales, de découverte de la douleur, etc.).

La question se pose aujourd'hui en d'autres termes, qui ne sont plus des termes de "valeurs", mais des termes de "droits". Il faut conserver par exemple l'interdit de l'euthanasie en assumant et travaillant sur l'« exception », puisque ce n'est pas une position tenable sur le plan des principes. Ou encore, comme l'écrit Pierre-Jean Labarrière, apprendre à dépasser les particularismes pour tendre à ce qu'il nomme « l'unité plurielle »⁸⁴⁷.

Cette question, comme on l'a vu, est de façon générale la même qui se pose dans tous les domaines. La dimension de l'individu correspondant à la dimension écologique du « local », il n'est pas possible de faire l'économie du caractère individuel et « exceptionnel » de certaines situations au nom du « global » tel qu'il s'incarnait auparavant dans des systèmes idéologiques généraux et englobants censés valoir pour tous les individus et être en mesure de gérer l'humanité de l'une ou l'autre façon. C'est donc la dimension *critique* qui ressort essentiellement de la réflexion individuelle sur l'altérité : critique à l'égard de la notion de

⁸⁴⁷ « Les idéologies qui se partagent notre monde procèdent toutes, dans la diversité de leurs formes, d'une sorte d'égalité im-médiate arbitrairement prononcée ou postulée entre discours et expérience ; au lieu que l'expérience [...] ne se véri-fie que dans la distance structurelle du discours par rapport à lui-même. Alors quel que soit l'englobant dont on fasse choix – et l'expérience aussi bien que le discours peut en tenir lieu- l'instance dirimante c'est cette altérité médiatrice qui interdit toute identité plate de soi à soi. Ce qui rejoint cette autre formulation : chaque fois que l'on privilégie la vérité-adhésion — et quel que soit alors le terme de référence : politique, culturel, religieux — chaque fois que l'on ne prend pas en compte, dans toute sa rigueur, la liberté processive, on se rapproche dangereusement des totalitarismes de toutes formes — lesquels s'achèvent toujours, en fin de compte, dans un absolutisation immédiate d'une particularité ou d'une autre. Au lieu que la vérité est toujours de l'ordre de l'universel — une universalité de relation : le libre procès de novation, toujours recommencé, qui tend à l'engendrement d'une unité plurielle. », Labarrière, Pierre-Jean, *Le discours de l'altérité*, philosophie d'aujourd'hui, PUF, Paris, 1983, p. 356.

« valeurs », et critique à l'égard de la notion de « systèmes », donc critique essentiellement par rapport aux positions modélisées par toutes les idéologies quelles qu'elles soient. Ce n'est plus l'individu comme sujet parmi les sujets, dont les comportements à l'égard d'autrui sont régis par des codes comportementaux et sociaux culturels et théoriques prédéfinis par d'autres, qui est au centre de la réflexion, mais la dimension de la réciprocité de l'individu à l'autre. Autrement dit, le discours « Vert » s'élabore à partir de l'idée que la société d'aujourd'hui doit s'adapter à l'individu dans sa libre relation à autrui et dans sa libre relation à lui-même. Métaphoriquement, la réflexion actuelle de l'écologie politique serait en réalité de réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour que le moule (la société dans son ensemble) s'adapte désormais au modèle (l'individu), plus que le modèle à un moule⁸⁴⁸. C'est pour cette raison que le discours s'émancipe progressivement des valeurs pour s'acheminer de plus en plus vers un discours de droits — lui-même issu cependant du discours des droits de l'homme — fondé éthiquement sur l'idée centrale qu'autrui est avant tout un autre moi-même, et donc que ce discours de droit est avant tout un discours d'« égalité de droits ». Pourtant si le discours de « droits » remplace le discours de « valeurs », cela implique également que le « droit » devient de fait la valeur de référence, qui, comme valeur, est alors aussi toujours confrontée à l'interculturel dans ses applications contextuelles où s'expriment les autres systèmes de valeurs puissants et donc concurrents. Ainsi, le droit — donnée pensée et voulue par les Verts comme transculturelle parce que fondée sur les droits de l'homme — est du point de vue de l'écologie politique le nouvel instrument à l'aune duquel se mesurent avant tout, dans cette perspective d'égalité, mes relations à autrui, que cet autrui soit proche ou lointain, que cet autre soit un individu ou un pays entier. Censée se projeter au-delà de tout système idéologique humain, au niveau de la Planète dans son ensemble, l'écologie politique se conçoit « universelle » au sens planétaire. Cependant, produit de la réflexion humaine et non d'une réflexion inter-espèces, impossible, (on l'a vu, la pensée des hommes sur les animaux ne produit jamais que des représentations diverses et variées qui sont autant de projections psychologiques individuelles) l'écologie politique est essentiellement et fatalement anthropocentrée. On ne peut dès lors que s'interroger sur les limites de cette pensée universelle : qu'advient-il en effet si cette égalité de droits revendiquée se confronte soit à une demande d'égalité impossible à réaliser, soit à une inégalité insurmontable ? La

⁸⁴⁸ Avec, toujours, évidemment, le danger que le moule devienne de moins en moins rigide, jusqu'à se dissoudre en s'anéantissant en tant que moule. C'est ce danger qui conduit parfois les néophytes à reprocher aux "Verts" d'avoir un discours "anarchisant".

notion de « droits » ne serait-elle plus alors que la valeur centrale d'une nouvelle, autre idéologie fondée sur une utopie de justice humaine universelle, anciennement nommée écologie politique ? Sans doute est-ce dans la relation à autrui, où est le cœur de la réflexion, que l'écologie politique trouvera ses propres limites : car malgré la démarche ontologique nouvelle, autrui demeure cet ennemi potentiel, dans la mesure où il peut et a le droit de ne pas vouloir ni rechercher cette égalité réciproque pour lui-même.

Le discours de droits est un discours d'autorité, voire autoritaire, parce qu'issu de l'enchevêtrement des discours de valeurs : il en émerge, comme la substance, l'essence même du discours débarrassé de toutes contingences. Les droits de l'homme sont les seuls à définir des valeurs essentiellement endogènes, puisqu'ils prennent l'homme comme valeur. N'existe plus alors que la dimension de l'homme par rapport à l'homme, l'altérité par rapport à l'altérité, plus que l'altérité par rapport à l'identité. C'est pourquoi le discours de l'écologie politique, porté par les Verts, plus qu'aucun autre discours, fusionne avec le discours de droits, universaliste et global, qu'est le discours des droits de l'homme.

Le discours *altéritaire* peut se lire comme un interdiscours, une conséquence énonciative du discours de droits. On peut aller jusqu'à le considérer comme une (libre) interprétation (néanmoins « Verte ») de la notion de « fraternité », telle qu'elle est énoncée à l'article premier de la *Déclaration universelle* de 1948, selon les deux axes définis précédemment. Le discours de droits existe dans la réciprocité :

« Le genre de droits dont tout sujet a droit : ce sont ceux qui renvoient à sa constitution de sujet et qui s'avèrent en être la condition de possibilité.[...] Les droits de l'homme sont des catégories de droit, en un sens quasi transcendantal. »⁸⁴⁹

Cette hypothèse de transcendance les place au-delà de la culture et les rend universels, du fait qu'ils sont *partagés*. L'envahissement du discours écologique par l'interdiscours des droits de l'homme comporte le risque de devenir totalitaire à travers une absolutisation, impliquée par leur forme déclarative et performative⁸⁵⁰. Si le discours « Vert » est né d'une volonté de faire

⁸⁴⁹ Le Guyader, A., *op.cit.*, p. 78.

⁸⁵⁰ « On ne peut vraiment discuter de la spécificité culturelle que sur la base de la signification social-historique et pragmatique du phénomène, écrit Alain La Guyader.[...] Les formulations des droits de l'homme sont liées à la structure des sociétés modernes, et d'autre part à leur dynamique.[...] Ces textes fondateurs [...] ont instauré une tradition de l'émancipation en ce sens qu'ils proclament l'avènement de la souveraineté de sujets de droits.[...] Ils sont érigés en norme fondamentales auto-critique de sociétés [...] qui ne peuvent plus être intégrées et régies culturellement par une autorité théologico-politique.[...] Les droits de l'homme sont donc apparus avec la prétention d'être la norme constitutive des sociétés modernes, venant littéralement occuper la place de l'instance théologico-politique. », Le Guyader, A., *op.cit.*, p. 62. Il ajoute : « [...] Les droits de l'homme sont bien ceux qui doivent être considérés comme constitutifs du sujet [...]. Ces droits sont indivisibles comme le sujet lui-

émerger une conscience politique à l'égard de l'environnement, on peut s'interroger, une fois cette conscience réalisée et avérée, sur les perspectives d'écologisation du discours politique en général. Ecologisation qui n'a plus grand-chose à voir, alors, avec des luttes partisans⁸⁵¹. L'écologie politique, qui explique les relations entre les différents éléments, représente, dans sa vocation à disparaître une fois qu'elle aura été assimilée, une pédagogie de l'échange. Ainsi alliés, les droits de l'homme et l'écologie politique ne sauraient constituer une ontologie de l'altérité que par l'existence simultanée d'une ontologie du sujet : le fait de considérer l'être en tant qu'être, indépendamment de ses déterminations particulières ne peut être ici envisagé que dans la *réciprocité*. Aussi l'écologie politique, associée aux droits de l'homme, développe-t-elle en réalité une éthique de la relation qui trouve son expression à travers le discours de "droits". Peut-être l'écologie politique ne s'incarne-t-elle politiquement que grâce à sa rencontre avec les droits de l'homme. Comme systèmes de pensée, tous les deux s'inscrivent dans l'histoire contextuelle de l'humanité en convergence avec un *mouvement*, qui aujourd'hui a la forme de la globalisation.

même.[...] La liste de ces catégories de droits est en droit ouverte, et a fortiori les droits positifs qui en résultent.[...] L'origine des droits de l'homme fonde donc le sujet de droit et les droits auxquels il a droit en tant qu'être humain.[...] Cette garantie [...] contraignante pour tous [...]. D'où la nécessité d'un Etat de Droit, concept on ne peut plus dangereusement chargé d'ambiguïté. », Le Guyader, A., *op.cit.*, p. 78.

⁸⁵¹ Pour ne citer qu'un exemple, Nathalie Kosciusko-Morizet, députée de l'Essonne élue UMP déclarait ainsi : « [...] Toute production suppose d'anticiper les conditions de répartitions des richesses nouvelles. Equité, justice, solidarité : voilà trois objectifs qu'il ne faut pas craindre d'afficher. Pour parvenir à satisfaire cette quête, deux écueils doivent être écartés au plus vite : la destruction de notre milieu naturel, la pauvreté grandissante des populations du Sud. C'est pourquoi deux politiques majeures indispensables vont s'imposer dans les prochaines années [...] : l'environnement et la lutte contre l'exclusion.[...] A la croisée des activités humaines règne l'échange [...]. », « Il faut tourner la page de l'OMC », Kosciusko-Morizet, Nathalie, *Le Monde*, 16 octobre 2003, p. 1.